
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

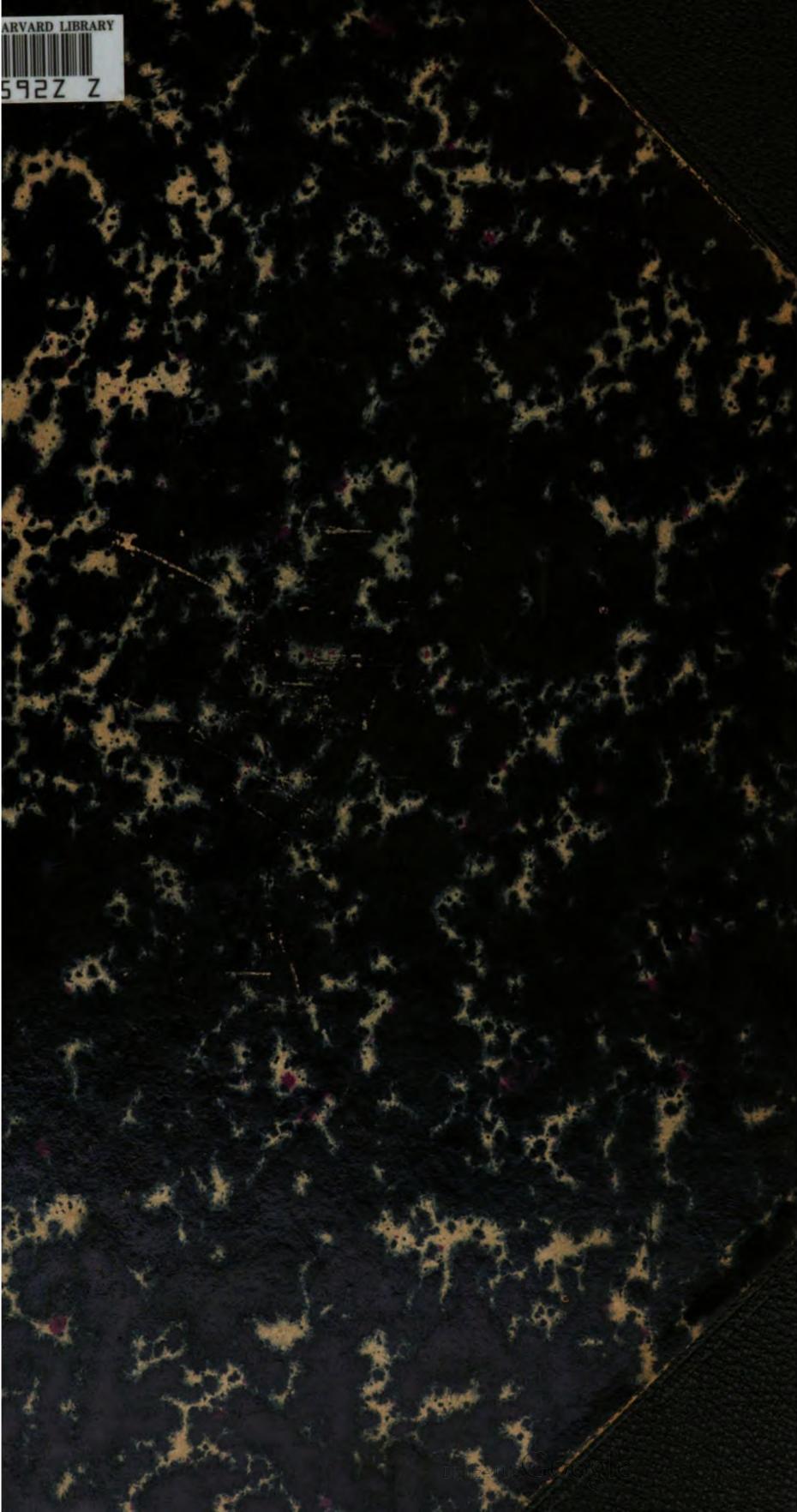
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

HARVARD LIBRARY



592Z Z



Harvard College Library



BOUGHT WITH INCOME

FROM THE REQUEST OF

HENRY LILLIE PIERCE

OF BOSTON

UNDER A VOTE OF THE PRESIDENT AND FELLOWS
OCTOBER 24, 1898

Deposited in

ANDOVER-HARVARD LIBRARY

SEPHER
HA
ZOHAR



משה מדיין
אנאפסי ה"ה ו' אוי"ט

ספר הזוהר

SEIPHER HA-ZOHAR

(LE LIVRE DE LA SPLENDEUR)

Credant lectores, nunquam tam
obscurum esse systema Cabalæ Soharicæ
quam philosophiæ scepticæ.

SCHÆTTGEN,
(*Horæ Heb. et Talm.*, II, Préf., § 15.)

Les choses divines échappent à qui
ne les vit pas, et ne veut pas les vivre.

OLLÉ-LAPRUNE,
(*De la Certitude morale.*)

SEPHER
HA-
ZOHAR

(LE LIVRE DE LA SPLENDEUR)

DOCTRINE ÉSOTÉRIQUE DES ISRAÉLITES

Traduit pour la première fois sur le texte chaldaïque
et accompagné de notes

PAR

JEAN DE PAULY

*ŒUVRE POSTHUME ENTIÈREMENT REVUE
CORRIGÉE ET COMPLÉTÉE*

Publiée par les soins de

ÉMILE LAFUMA-GIRAUD

de la Société Asiatique de France

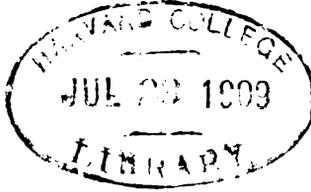
III

PARIS

ERNEST LEROUX

1908

~~Jan 27, 15.~~



Pierce fund
(74, 76)

BOUND OCT 16 1909

ZOHAR
DEUXIÈME PARTIE

COMMENTAIRE

SUR

L'EXODE

I

SECTION SCHEMOTH

(FOL. 2^a à 22^a)

MIDRASCH HA-NEELAM

(FOL. 15[•] à 22[•])

SECTION SCHEMOTH

שמות

ZOHAR, II. — 2¹

[Fol. 2^a] « Voici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec Jacob, et qui y entrèrent chacun avec sa famille^a. » *Ailleurs l'Écriture^b dit* : « Et les savants brilleront comme la splendeur (zohar) du firmament; et ceux qui instruisent plusieurs dans la voie de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité. » Les « savants » désignent ceux qui pénètrent le mystère de la Sagesse¹. *Le mot* « brilleront » signifie qu'ils refléteront la lumière éclatante de la Sagesse suprême. *Les mots* : « ... Comme la splendeur du firmament » désignent la vive lumière qui jaillit du fleuve sortant de l'Éden. C'est ce mystère caché que l'Écriture désigne sous le nom de « firmament » auquel sont fixés les étoiles et les planètes, le soleil et la lune, ainsi que tous les corps lumineux^c. La « splendeur » (zohar) de ce firmament dont parle l'Écriture se répand sur tout le Jardin de l'Éden au milieu duquel est planté l'Arbre de Vie qui couvre de ses branches toutes les figures, les arbres et les aromates devenus des vases purs². Sous ces

1. S., A. et V. ont, entre parenthèses, cette variante : יודירו דנצצין ברוא — דחכמתא. — 2. Par « figures » et « aromates », le Z. désigne les âmes qui séjournent au Jardin de l'Éden. Tant que les âmes sont attachées aux corps, elle sont désignées sous le nom de מאיין פסילין (vases impurs). Mais, après son épuration, l'âme devient un « vase pur »; ce n'est qu'alors qu'elle reprend sa figure véritable (דיוקנא). Le Z. veut dire que les branches de l'« Arbre de Vie » couvrent les âmes épurées et devenues « vases purs ». V. le glossateur Nitzoutzé Oroth, a. l., note 2.

a) Exode, I, 1. — b) Daniel, XII, 3. — c) V. Z., I, fol. 8^b et 34^a.

branches s'abritent également tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel. La «splendeur» (zohar) désigne les fruits de l'Arbre qui donne la vie à tous et qui subsistera éternellement. «L'autre côté» n'a aucune prise sur cet Arbre exclusivement formé du «côté saint». Heureux le sort de ceux qui goûtent les fruits de cet Arbre, car ils vivent éternellement; ce sont eux que l'Écriture appelle «savants»; ce sont les justes qui vivent et dans ce monde et dans le monde futur. La «splendeur» désigne l'Arbre qui s'élève dans les régions supérieures et dont la hauteur est de cinq cents lieues. La circonférence est de soixante fois dix mille lieues. Une lumière jaillit de cet Arbre que l'Écriture désigne sous le nom de «Splendeur». Toutes les couleurs sont renfermées dans cette lumière; nulle part ces couleurs ne sont unies de manière aussi parfaite que dans cet Arbre. Ces couleurs ne sont pas fixes; elles montent et descendent avec une telle rapidité qu'elles sont à peine perceptibles^a. C'est de cet Arbre que sont sorties les douze tribus, lesquelles, émanant de la «Splendeur» inférieure qui n'a point de lumière propre, prirent le chemin de l'exil en Égypte, accompagnées de nombreuses légions célestes. C'est pourquoi l'Écriture dit : «Voici les noms des enfants d'Israël, etc.»

Rabbi Siméon ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^b : « La parole du Seigneur fut fut (haïô haïâ) adressée à Ézéchiél. » Pourquoi l'Écriture répète-t-elle le mot « fut » deux fois [2^b] (haïô haïâ)? En outre, on peut demander : Si Ézéchiél était un prophète fidèle, comment a-t-il pu se permettre de révéler tout ce qu'il avait vu? Quand un roi fait entrer quelqu'un dans son palais, est-il permis à ce visiteur de divulguer les secrets qu'il y a découverts? Mais, la vérité est qu'Ézéchiél était un prophète fidèle; et s'il a révélé tout ce qu'il avait vu, c'était parce que le Saint, béni soit-il, l'y avait autorisé; car cela était nécessaire^c. Rabbi Siméon dit en outre : L'homme habitué

1. Tout ce passage, jusque כִּי־ן דַּחֲמוּ יִשְׂרָאֵל, se trouve dans S., au fol. 5^a.

a) V. II^e Appendice, à la fin de la I^{re} partie, fol. 284^a, dans le Sithré Thorah, au commencement de la section Lekh-Lekha. — b) Ézéchiél, I, 3. — c) V. Z., I, fol. 85^a, fol. 149^a, et Z., II, fol. 5^a. V. également fol. 82^a et 82^b.

à souffrir supporte avec résignation chaque nouveau malheur dont il vient d'être accablé. Mais il n'en est pas de même de l'homme habitué à vivre dans les plaisirs et la joie ; celui-ci fond en larmes chaque fois qu'un malheur l'accable. Ainsi, lorsque les Israélites furent menés en captivité en Égypte, ils surent supporter leur mal avec résignation, attendu que toute la vie de leurs dignes ancêtres s'était passée dans la souffrance. Mais la douleur qu'ils éprouvèrent en prenant le chemin de l'exil, à Babylone, était extrême ; elle était si grande que les êtres d'en haut aussi bien que ceux d'en bas ont versé des larmes. Les êtres d'en haut ont versé des larmes, car l'Écriture^a dit : « Ceux de la campagne voyant la désolation du pays poussèrent des cris, et les anges de la paix pleurèrent amèrement. » Les êtres d'ici-bas ont pleuré, car l'Écriture^b dit : « Nous nous sommes assis sur le bord des fleuves de Babylone, et là nous avons pleuré en nous souvenant de Sion. » Pourquoi ont-ils tous pleuré la captivité de Babylone ? — Parce que les Israélites avaient été auparavant habitués aux plaisirs des rois, ainsi qu'il est écrit^c : « Comment les enfants de Sion, qui étaient si éclatants et couverts de l'or le plus pur, ont-ils été traités comme des vases de terre, etc. ? » Après une vie de plaisir, ils ont dû prendre le chemin de l'exil, le joug sur le cou et les mains enchaînées sur le dos. Lorsqu'ils furent menés à Babylone, les Israélites crurent qu'ils ne se relèveraient jamais plus, que le Saint, béni soit-il, les avait abandonnés et qu'il ne les regarderait plus. A ce moment, dit Rabbi Siméon, le Saint, béni soit-il, convoqua toute sa cour, toutes les légions d'anges supérieurs et toutes les puissances célestes, et leur dit : Que faites-vous ici, alors que mes enfants chéris sont dans la captivité de Babylone ? Descendez également à Babylone, et moi-même j'irai avec vous. C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Voici ce que dit le Seigneur qui vous a rachetés, le Saint d'Israël : Je fus envoyé à cause de vous à Babylone. » Ainsi, c'est le Saint, béni soit-il, lui-même, qui descendit à Babylone. *Les mots* : « J'ai fait descendre tous les appuis » dé-

a) *Isaïe*, xxxiii, 7. — b) *Ps.*, cxxxvii, 1. — c) *Lament.*, iv, 2. — d) *Isaïe*, xliiii, 14.

signent également les légions d'anges que Dieu fit descendre à Babylone. Lorsque les Israélites furent arrivés à Babylone, les cieux s'ouvrirent, et l'esprit prophétique se posa sur Ézéchiél, qui vit tout ce qu'on lui avait révélé. Il dit alors aux Israélites : Ne vous effrayez point, attendu que votre Maître, ainsi que toutes les puissances célestes, sont venus habiter avec vous. Les Israélites n'y ayant point ajouté foi, il fut forcé de leur révéler tous les détails de sa vision. C'est pourquoi Ézéchiél raconte dans sa vision : « Et j'ai vu ceci, et j'ai vu cela. » Ainsi, les détails donnés par Ézéchiél étaient nécessaires. Lorsqu'Israël entendit ces paroles de la bouche d'Ézéchiél, il se réjouit et ne désespéra plus ; car il avait compris que le Saint, béni soit-il, ne l'abandonnerait pas, attendu que c'était avec son autorisation qu'Ézéchiél avait révélé tous ces détails. Nous savons, par une tradition^a, que, partout où Israël est en exil, la Schekhina s'exile avec lui. Dans la captivité d'Égypte, l'Écriture dit : « Voici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec Jacob. » Du moment que l'Écriture a déjà dit « enfants d'Israël », pourquoi a-t-elle besoin de répéter « avec Jacob » ? Elle aurait dû dire : « ... Qui vinrent en Égypte avec lui » ? — Mais les « enfants d'Israël » désignent les légions d'anges supérieurs qui descendirent avec la Schekhina à Babylone. « Jacob » désigne la Schekhina¹.

« Voici^b les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec Jacob, et qui y entrèrent avec sa famille. » Rabbi Hiyá ouvrit une de ses conférences de la manière suivante : Il est écrit : « Viens du Liban, mon épouse ; viens du Liban ; viens ; tu regarderas du sommet d'Amana, du haut des monts Sanir et Hermon, des cavernes des lions, et des montagnes des léopards. » Ce verset s'applique à la « Communauté d'Israël » ; car une tradition nous apprend qu'à l'heure où Israël sortit de l'Égypte et s'approcha du

1. Dans C., S., A. et V., on trouve, en cet endroit, une glose portant le titre לִישָׁנָא אֲחֵרִינָא (autre leçon) et dont voici la teneur : « Rabbi Siméon dit en outre : En ce moment, Israël se réjouit de se savoir protégé par son Maître ; et chacun se proposa fermement d'offrir sa vie pour la sanctification du Maître ; et c'est pourquoi Ézéchiél révéla tous ces détails. »

a) V. Talmud, traité Meguila, fol. 29^a. — b) Exode, I, 1. — c) Cant., IV, 8.

mont Sinaï pour recevoir la Loi, le Saint, béni soit-il, dit à la « Communauté d'Israël » : « Viens du Liban, mon épouse », ce qui veut dire : Que la fiancée, parfaite comme la lune entièrement éclairée par le soleil, descende de son séjour des délices d'en haut, pour répandre ici-bas sa lumière. [3^a] « Viens du Liban, viens », car tes enfants recevront la Loi. « Tu regarderas du sommet *du mont Amana*. » Le mot « thaschouri » a la même signification que celui du verset^a suivant : « ... Et nous n'avons point de présent à offrir (outhschourá). » Ainsi, le mot « thaschouri » signifie « offrande ». Cela veut dire : Tu recevras des offrandes pour tes enfants¹. *Les mots* : « ... De la pointe d'Amana » signifient : du commencement de la Foi², qui eut lieu lorsqu'Israël répondit^b : « Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit et nous l'écouterons. » A cette époque, Israël se trouvait sur le même degré de sainteté que les anges d'en haut dont l'Écriture^c dit : « Bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes ses anges remplis de force, et fidèles à exécuter ses ordres dès que vous avez entendu le son de sa voix. » C'était donc à cette époque que la « Communauté d'Israël » avait reçu son présent. *Les mots* : « ... Du haut des monts Sanir et Hermon » désignent le mont Sinaï au pied duquel Israël avait été placé, ainsi qu'il est écrit^d : « ... Et ils demeurèrent au pied de la montagne. » Les « cavernes des lions » désignent les enfants de Séir, à qui le Saint, béni soit-il, avait offert la Loi et qui l'avaient refusée. Les « montagnes des léopards » désignent les enfants d'Ismaël^e, ainsi qu'il est écrit^f : « Le Seigneur est venu de Sinaï; il s'est levé sur nous de Séir; il a paru sur le mont Pharan, et des millions de saints avec lui. » Que signifie : « ... Et des millions de saints avec lui »? Une tradition^g nous apprend que, lorsque le Saint, béni soit-il, voulut donner la Loi à Israël, de nombreuses armées et des légions supérieures se présentèrent devant lui et lui

1. Autre interprétation : « Tu seras reçu comme offrande pour tes enfants. »
 — 2. Le Zohar prête à אִמְנָה le sens de אִמְנִיָה (Foi).

a) I^{er} Rois, ix, 7. — b) Exode, xxiv, 7. — c) Ps., ciii, 20. — d) Exode, xix, 17.
 — e) V. Z., III, fol. 192^a et 192^b. — f) Deuté., xxxiii, 2 — g) Talmud, tr. Sabbath, fol. 89^a. V. Z., II, fol. 49^b et 140^b, et Z., III, fol. 223^a.

dirent^a : « Seigneur, notre Maître, que la gloire de ton nom est admirable sur toute la terre ! Fais éclater ta beauté au-dessus des cieux. » Les anges voulaient que la Loi fût confiée à eux, et non pas à Israël. Le Saint, béni soit-il, leur répondit : « *A quoi la Loi vous servirait-elle ? Y a-t-il des morts parmi vous ?* » Par contre, l'Écriture^b dit : « Voici la loi sur un homme qui meurt dans sa tombe. » Et ailleurs^c : « Lorsqu'un homme aura commis un péché passible de la peine de mort, et qu'il aura été exécuté, etc. » Or, y a-t-il des péchés parmi vous, et avez-vous besoin de juges ? Commettez-vous des vols, pour que vous puissiez appliquer à vous les paroles de l'Écriture^d : « Tu ne voleras point » ? Y a-t-il parmi vous des femmes pour appliquer à vous le précepte de l'Écriture^e : « Tu ne commettras point de fornication » ? Connaissez-vous le mensonge, pour appliquer à vous le précepte : « Tu ne porteras pas un faux témoignage contre ton prochain » ? Connaissez-vous l'envie, pour appliquer à vous le précepte : « Tu ne désireras pas la maison de ton prochain » ? Aussi, à quoi l'Écriture vous servirait-elle ? Aussitôt après cette réponse de Dieu, les anges s'écrièrent^f : « Seigneur, notre Maître, que la gloire de votre nom est admirable sur toute la terre ! » Mais ils n'ont plus ajouté : « Fais éclater ta beauté au-dessus des cieux. » Tel est le sens des paroles de l'Écriture^g : « ... Et des millions de saints avec lui ; il porte en sa main droite la Loi de feu. »

Rabbi Yossé applique^h le verset précité *des Cantiques* à la Schekhina, lorsqu'elle descendit près d'Israël dans sa captivité en Égypte.

Rabbi Siméon applique ce verset à la foi dans l'unité de Dieu. *Les mots* : « Viens du Liban, mon épouse » signifient que la « Voix » dit au « Verbe » : Viens. Car la « Voix » ne forme avec le « Verbe » qu'une unitéⁱ ; la « Voix » constitue le genre, et le « Verbe » l'espèce. Or, le genre a besoin de l'espèce et l'espèce du genre^j ; car il n'y a point de « Voix » sans « Verbe » et de « Verbe » sans « Voix ». Tel est le sens des paroles : « Viens du Liban, mon

a) Ps., VIII, 2. — b) Nombres, XIX, 14. — c) Deut., XXI, 22. — d) Exode, XX, 44. — e) *Ibid.* — f) Ps., VIII, 10. — g) Deuté., XXXIII, 2. — h) V. fol. 5^b. — i) V. Z., I, fol. 36. — j) V. Z., I, fol. 50^b.

épouse » ; car tous deux, la « Voix » et le « Verbe », nous viennent du Liban. — *Les mots* : « Tu regarderas du sommet d'Amara » désignent le larynx d'où sort la voix cachée. *Les mots* : « ... Du haut des monts Sanir et Hermon » désignent la langue, organe principal pour l'articulation du verbe. *Les mots* : « ... Des cavernes des lions » désignent les dents. *Les mots* : « ... Et des montagnes des léopards » désignent les lèvres qui contribuent à l'articulation du verbe¹.

« Voici les noms des enfants d'Israël. » Rabbi Hiyá ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^a : « Ne mange point le pain d'un homme envieux, et ne désire point de ses viandes. » Car il ne convient pas de manger le pain ou de profiter d'une manière quelconque d'un homme envieux. Si les Israélites n'avaient pas goûté le pain des Égyptiens, lors de leur séjour en Égypte, ceux-ci n'auraient jamais eu le pouvoir de les opprimer. Rabbi Isaac objecta : La captivité d'Égypte était pourtant ordonnée par le ciel ? Rabbi Hiyá lui répondit : Bien que le ciel eût décrété la captivité d'Israël, il n'avait pas décrété que ce fût en Égypte ; car l'Écriture^b ne dit pas : « Sache que ta postérité demeurera dans la terre d'Égypte », mais « dans une terre étrangère ». Rabbi Isaac dit en outre : Il ne convient pas à un homme de bien de manger ensemble avec un individu qui a besoin de plus de nourriture qu'un homme ordinaire, ou avec un gourmet ; il est préférable de se tuer que de manger le pain d'un homme envieux ; nul pain n'est plus nuisible que celui d'un homme envieux. L'Écriture^c dit des Égyptiens : « ... Car les Égyptiens ont horreur de manger le pain ensemble avec les Hébreux. » Le pain reçu des Égyptiens était donc le pain des envieux.

Trois péchés éloignent la Schekhina d'ici-bas et sont cause que le Saint, béni soit-il, n'élit point domicile en ce monde ; ils empêchent aussi la prière des hommes d'être exaucée. Ces trois péchés sont : *En premier lieu* : [3^b] avoir des relations avec la

1. Ce dernier passage est une remarque du *Etz ha-Hayim*, ch. LVII.

a) Prov., XXIII, 6. — b) Gen., xv, 13. — c) *Id.*, XLIII, 32.

femme à l'époque des menstrues, car il n'y a pas de plus grande impureté dans le monde que celle des menstrues. L'impureté des menstrues est plus grande que toute autre sorte d'impureté, puisque les menstrues ne rendent pas seulement impure la femme, mais aussi tous ceux qui l'approchent. Partout où la femme se trouve à l'époque de ses menstrues, la Schekhina n'y est pas; car elle s'éloigne de l'impureté. Mais il y a plus : l'enfant qui naît de l'union avec la femme pendant les menstrues sera accablé de graves maladies; il en est de même de l'homme lui-même. L'enfant né d'une telle union restera dans l'impureté durant toute sa vie, attendu qu'il a été formé dans la plus grande de toutes les impuretés. Aussitôt que l'homme s'approche d'une femme à l'époque des menstrues, l'esprit impur s'empare de lui, ainsi qu'il est écrit^a : « Lorsqu'un homme s'approche de la femme à l'époque des menstrues, l'impureté de la femme se transmettra à l'homme¹. »

Le deuxième péché consiste à cohabiter avec la fille du « dieu étranger », *c'est-à-dire la fille d'un païen*; car, en agissant ainsi, on introduit la marque sacrée de l'Alliance dans un domaine étranger, ainsi qu'il est écrit^b : « Il a pris pour femme la fille d'un dieu étranger. » Une tradition nous apprend que le Saint, béni soit-il, ne se venge que de celui qui profane la marque sacrée de l'Alliance, qui constitue la base du Nom sacré et du mystère de la Foi. L'Écriture^c dit : « Et Israël tomba dans la fornication avec les filles de Moab »; et aussitôt après^d elle ajoute : « ... Et le Seigneur s'en était irrité. » Les grands, qui avaient connaissance de ce péché d'Israël et ne l'ont point empêché, avaient été punis les premiers, ainsi qu'il est écrit^e : « Prenez tous les princes du peuple, et pendez-les à des potences en face du soleil, afin que ma colère contre Israël s'apaise. » Rabbi Abba dit : « En face du soleil » signifie « en raison de l'Alliance » appelée « soleil ». C'est à la marque de l'Alliance que s'applique le verset suivant^f : « ... Car

1. C'est ainsi que le Z. interprète les mots *עליו נדהה*; — la *נדה*, c'est-à-dire : l'impureté de la femme se transmettra à l'homme : *עליו*.

a) Lévit., xv, 24. — b) Malachie, ii, 11. — c) Nombres, xxv, 1 — d) *Id.*, xxv, 3. — e) *Id.*, xxv, 4. — f) Ps., lxxxiv, 12.

le Seigneur Dieu est le soleil et le bouclier. » « Le soleil et le bouclier » désignent la marque sacrée de l'Alliance^a; de même que le soleil éclaire le monde, de même la marque sacrée de l'Alliance éclaire le corps de l'homme; et de même que le bouclier sert à protéger l'homme, de même la marque sacrée de l'Alliance protège l'homme; aucun esprit malfaisant ne peut approcher de l'homme qui conserve la marque de l'Alliance dans sa pureté. Tel est le sens des mots : « ... En face du soleil. » A chaque génération, les grands sont punis quand, ayant connaissance d'un péché de la nature de celui dont on vient de parler, ils ne s'entremettent pas pour le faire cesser; car c'est aux grands de venger le Saint, béni soit-il, de ce péché, attendu que c'est à celui qui introduit la marque sacrée de l'Alliance dans un domaine étranger que s'appliquent les paroles de l'Écriture^b : « Vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi. » Et plus loin : « Vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez point le culte; car je suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort et jaloux qui venge l'iniquité, etc. » C'est pourquoi la Schekhina s'éloigne à la suite de ce péché. Celui qui profane la marque sacrée de l'Alliance imprimée à la chair de l'homme est aussi coupable que celui qui nie la vérité du Nom sacré; car celui qui conteste l'authenticité du cachet du Roi conteste également l'autorité du Roi. Un tel homme n'aura aucune part au Dieu d'Israël, à moins qu'il ne fasse grande pénitence. Rabbi Yossé commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^c : « Ils oublièrent le Seigneur leur Dieu. » Que signifie le mot : « Ils oublièrent »? *Cela veut dire* : Ils pratiquèrent la circoncision sans mettre le gland à nu (peronà); ce n'est que Débora qui apprit à Israël ce second acte de la circoncision, ainsi qu'il est écrit^d : « Vous qui êtes signalés (biphroà peraôth) parmi les enfants d'Israël, en exposant volontairement votre vie au péril, bénissez le Seigneur^e! . »

1. Le Z. prête au mot מרעות le sens de מרעית, et au mot בהתנרב celui de נרבה, attendu que Débora fit présent à Israël de cette pratique. V. Z., I, fol. 93^b, et note, a. 1.

a) V. fol. 224^b. — b) Exode, xx, 3. — c) I^{er} Rois, xii, 9. — d) Juges, v, 2. — e) V. Z., I, fol. 93^b.

Le troisième péché est celui *qui consiste à faire avorter la femme et à tuer ainsi l'enfant dans le sein de sa mère*. L'homme qui commet ce crime renverse l'édifice bâti par le Saint, béni soit-il, et en détruit l'œuvre. Il y a des criminels qui tuent les hommes *étrangers*; mais celui qui se rend coupable du crime d'avortement tue ses propres enfants^a. L'homme qui commet ce crime amène dans le monde trois maux auxquels le monde ne peut résister : d'abord, le monde se désagrège petit à petit, sans qu'on s'en aperçoive; ensuite, le Saint, béni soit-il, se détourne du monde; et, enfin, ce crime amène dans le monde la guerre, la famine et la peste. Celui qui tue ses enfants de cette manière détruit l'édifice bâti par le Roi et éloigne d'ici-bas la Schekhina qui s'en va, parcourant les mondes et ne trouvant de repos nulle part. L'Esprit Saint pleure sur ce crime et le monde est châtié pour ce méfait. Malheur à l'homme qui se rend coupable d'un des trois crimes énumérés; il aurait mieux valu pour lui de ne pas avoir été créé. Heureux le sort d'Israël qui, même dans la captivité d'Égypte, s'était gardé de ces trois péchés : des relations avec une femme à l'époque des menstrues, de l'union avec une fille d'un « dieu étranger », *c'est-à-dire une femme païenne*, et du meurtre des enfants dans le sein de leur mère. Au contraire, Israël s'était appliqué avec ostentation à accomplir le précepte : « Croissez et multipliez-vous. » Car, bien qu'il ait été décrété^b : « Jetez dans le fleuve tous les enfants mâles qui naîtront », il ne s'est pas trouvé un seul homme en Israël qui tuât l'enfant dans le sein de sa mère, et moins encore qui tuât l'enfant après sa naissance. C'est grâce à ce mérite qu'Israël fut affranchi de la captivité d'Égypte^c.

Nous savons qu'Israël s'était préservé en Égypte de l'impureté des menstrues, par l'enseignement des paroles suivantes de Rabbi Hiyá : [4^a] Il est écrit^d : « Il fit un bassin d'airain et sa base avec les miroirs des femmes. » Pourquoi les femmes avaient-elles été jugées dignes de cet honneur ? — Parce qu'elles s'étaient gardées,

1. De fournir leurs miroirs au Tabernacle. V. Tanhouma, section Péquodé.

^a) V. Z., I, fol. 219^b. — ^b) Exode, I, 22. — ^c) Cf. Lévit. Rabba, xxxii, et le Midrasch, sur Psaume cxiv, 4. — ^d) Exode, xxxviii, 8.

durant leur séjour, dans la captivité d'Égypte, de cohabiter avec leurs maris pendant l'époque des menstrues. Après la purification, les femmes d'Israël se paraient et se miraient avec leurs maris, pour éveiller les désirs de ceux-ci et les déterminer à accomplir le précepte : « Croissez et multipliez-vous. » *Nous savons qu'Israël a été préservé du péché* de l'union avec une fille d'un « dieu étranger », par les paroles de l'Écriture^a : « Toutes les armées du Seigneur sont sorties d'Égypte en ce même jour¹. » Et ailleurs il est écrit^b : « ... Car c'est là que sont montées toutes les tribus, les tribus du Seigneur, témoignages donnés à Israël. » En effet, la pureté des naissances servait de témoignage à Israël, comme il est dit : « Voici les noms des enfants d'Israël » ; puis : « ... Les tribus des enfants d'Israël » ; puis encore : « Parle aux enfants d'Israël. » Mais, objectera-t-on, il est pourtant écrit^c : « Il arriva que le fils d'une femme israélite (qu'elle avait eu d'un Égyptien parmi les enfants d'Israël) eut une dispute dans le camp avec un Israélite. » Ce cas était unique parmi les Israélites ; et c'est pourquoi l'Écriture l'a rendu public, ainsi qu'il est écrit^d : « Sa mère s'appelait Salumith, et elle était fille de Dabri, de la tribu de Dan. » *Nous savons enfin que les Israélites se sont appliqués durant leur séjour en Égypte, à accomplir le précepte* : « Croissez et multipliez-vous », par les paroles de l'Écriture^e : « Et les enfants d'Israël s'accrurent et se multiplièrent extraordinairement, etc. » Ainsi, les Israélites étaient préservés de ces trois péchés ; « enfants d'Israël » ils sont venus en Égypte ; et « enfants d'Israël » ils en sont sortis ; et c'est pourquoi l'Écriture^f dit : « Voici les noms des enfants d'Israël, etc. »

« Voici les noms des enfants d'Israëls. » Rabbi Éléazar et Rabbi Yossé firent un voyage ensemble. En marchant, Rabbi Éléazar dit à Rabbi Yossé : Fais-moi entendre de tes paroles lumineuses. Rabbi Yossé lui répondit : Qu'il plaise à mon maître de me permettre que je lui pose une question qui m'embarrasse. J'ai

1. Le Z. joue sur le mot צבאות qu'il assimile au mot צוכאות.

a) Exode, XII, 41. — b) Ps., CXXII, 4. — c) Lévit., XXIV, 10. — d) *Ibid.* — e) Exode, I, 7. — f) *Id.*, I, 1. — g) *Ibid.*

entendu dire à la « Lampe sainte »^a, *c'est-à-dire à Rabbi Siméon*, que les mots : « Voici les noms des enfants d'Israël » s'appliquent à Israël le Vieillard ; car toutes les légions célestes (enfants d'Israël Céleste) étaient descendues en Égypte avec Jacob. D'après cette interprétation, comment expliquer les paroles suivantes : « ... Et qui y entrèrent chacun avec sa maison (famille) » ? Rabbi Éléazar lui dit : C'est ainsi, en effet ; car nous savons par une tradition que quiconque reçoit *son existence* d'un autre devient la « maison » de celui de qui il tient son existence. Et c'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Et qui y entrèrent chacun avec sa maison. » Rabbi Éléazar commença ensuite à *expliquer ces paroles de la manière suivante* : Il est écrit^b : « Salomon ayant achevé de bâtir la maison du Seigneur et la maison du roi, etc. » Du moment où l'Écriture dit déjà : « ... La maison du Seigneur », pourquoi a-t-elle besoin de répéter : « ... Et la maison du roi » ? Car il est certain que ces dernières paroles ne peuvent pas désigner la maison de Salomon lui-même. Mais la « maison du Seigneur » désigne le temple, et la « maison du roi » désigne le Saint des saints. Le temple comprend les compartiments où étaient réunis les Israélites, où étaient dressés les autels et les parvis ; c'est ce que l'Écriture appelle « maison du Seigneur ». Quant à la « maison du roi », elle désigne le Saint des saints qui formait le centre de tous les compartiments. Lorsque l'Écriture parle du « Roi », sans autre spécification, elle désigne ce Roi qui, bien que suprême, forme le Principe femelle à côté du « Point » suprême, le plus mystérieux de tous. Et, bien que ce Roi soit le Principe femelle en comparaison du « Point » suprême qui constitue le Principe mâle, il est mâle en comparaison du Roi d'en bas. Comme il en est de même des anges, l'Écriture dit de ceux-ci : « ... Et qui y entrèrent chacun avec sa maison. »

« Voici^c les noms des enfants d'Israël... » Rabbi Yossé ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^d : « Ma sœur, mon épouse, est un jardin fermé ; elle est un jardin fermé et une fontaine scellée. » « Un jardin fermé » désigne la « Communauté

a) V. Z., II, fol. 4^b, et I, fol. 233^a. — b) III^e Rois, IX, 1. — c) Exode, I, 1. — d) Cant., IV, 12.

d'Israël » qui est comparable à un jardin ; car Rabbi Éléazar a dit : De même qu'un jardin a besoin d'être gardé, sarclé, arrosé et entretenu, de même la « Communauté d'Israël » a besoin d'être gardée, sarclée, arrosée et entretenue. La « Communauté d'Israël » est appelée tantôt « jardin » et tantôt « vigne » ; car, semblable à la vigne, elle a besoin d'être sarclée, arrosée, taillée et buttée. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « La maison d'Israël est la vigne du Seigneur des armées » ; et un peu plus haut^b : « Il l'environna d'une haie, il en ôta les pierres, etc. »¹

[4^b] Rabbi Siméon dit : Lorsque la Schekhina descendit en Égypte, elle prit la forme d'une Hayá qui porte le nom d'Israël, et dont l'image ressemble à celle du Vieillard (d'en haut)^c. Quarante-deux anges sacrés destinés au service de la Schekhina sont descendus avec elle. Chacun de ces anges porte une lettre sacrée du Nom divin composé de quarante-deux lettres. C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Voici (véeleh)² les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec Jacob. » Rabbi Isaac dit : Nous inférons ce qui précède du fait que l'Écriture se sert du terme « enfants d'Israël » tout en ajoutant après : « ... Qui vinrent en Égypte avec Jacob », au lieu de dire^e « avec lui ». Rabbi Yehouda demanda à Rabbi Éléazar, fils de Rabbi Siméon : Quelle est la signification que ton père prête aux mots : « ... Qui y vinrent chacun avec sa maison » ? Comme tu as entendu de ton père le sens anagogique de ce chapitre de l'Écriture, tu connais sans doute aussi le sens qu'il donne aux mots précités. Rabbi Éléazar lui répondit : Mon père interprète ces mots dans ce sens que les anges supérieurs vinrent en Égypte accompagnés d'anges qui sont au-dessous d'eux. *Les mots* : « ... Qui y vinrent chacun avec sa maison » signifient donc,

1. V. la Tossefta se rapportant à ce passage, à la fin de la deuxième partie, dans l'Appendice intitulé Tossafoth, fol. 287^a. — 2. Le mot « véeleh » représente la valeur numérique de quarante-deux. Le sens du verset, d'après le Z., est donc le suivant : Les noms des enfants d'Israël, c'est-à-dire les noms des anges supérieurs descendus avec Jacob en Égypte, étaient de quarante-deux, chacun de ces anges ayant pour nom une des quarante-deux lettres formant le Nom divin.

a) Isaïe, v, 7. — b) *Id.*, v, 2. — c) V. Z., I, fol. 233^a. — d) Exode, I, 1. — e) V. Z., II, fol. 4^a.

d'après mon père, que les anges supérieurs appelés mâles y vinrent chacun accompagnés des anges inférieurs appelés femelles, parce qu'ils reçoivent leur lumière des premiers. *L'Écriture désigne ainsi les anges inférieurs sous le nom de « maison »*. Rabbi Isaac se trouvait une fois en présence de Rabbi Éléazar, fils de Rabbi Siméon, à qui il dit : La Schekhina descendit en Égypte avec Jacob. Bien que l'Écriture^a dise : « J'irai là avec toi », la Schekhina descendit en Égypte avec Jacob accompagnée de six cent mille anges sacrés qui ont, plus tard, quitté l'Égypte en même temps que les Israélites. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « Les enfants d'Israël partirent de Ramsès et vinrent à Socoth, comme les six cent mille hommes de pied. » Il n'est pas dit : « ... Six cent mille hommes de pied », mais : « Comme six cent mille » ; car l'Écriture veut dire que les enfants d'Israël, c'est-à-dire les anges supérieurs, dont le nombre était de six cent mille, avaient quitté l'Égypte en même temps que les six cent mille hommes de pied. Remarquez que ce mystère se trouve également exprimé d'une autre façon dans l'Écriture. Lorsque les Israélites virent que les six cent mille anges supérieurs étaient sur le point de quitter l'Égypte, ils comprirent que le départ des anges ne dépendait que de leur propre départ ; c'est pourquoi ils étaient pressés de partir. Aussi l'Écriture^c dit-elle : « ... Et ils ne pouvaient tarder plus longtemps. » Mais elle ne dit pas : « ... Et ils ne voulaient pas tarder plus longtemps. » Car ils étaient réellement forcés de quitter l'Égypte sans retard, pour permettre le départ des anges supérieurs.

Ainsi, les « enfants d'Israël » désignent les anges, qui sont les enfants d'Israël Céleste ; et c'est pourquoi l'Écriture ne dit pas : « Voici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec lui », mais : « Voici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec Jacob. » Car les anges, au nombre de six cent mille, vinrent en Égypte avec Jacob avant qu'il y ait eu un nombre égal d'Israélites. Rabbi Yehouda' dit : Ce qui précède résulte de la dé-

1. C. a Rabbi Isaac ; F., LL. et P. ont Rabbi Yossé ; M., S., A., V. et B. ont Rabbi Yehouda.

a) Gen., XLVI, 4. — b) Exode, XII, 37. — c) *Id.*, XII, 39.

duction suivante : Lorsque Jacob quitta Laban, l'Écriture^a dit : « Jacob, continuant son chemin, rencontra les anges de Dieu. » Or, au moment de prendre le chemin de l'exil où le Saint, béni soit-il, était avec Jacob, ainsi qu'il est écrit^b : « J'irai là avec toi », [5^a] les anges serviteurs ne devaient-ils pas à plus forte raison y accompagner leur Maître^c? C'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Qui vinrent en Égypte avec Jacob. » Rabbi Jacob, du village de Hanen, dit au nom de Rabbi Abba : Les « enfants d'Israël » désignent les anges, en cet endroit de l'Écriture ; car ceux-ci sont réellement appelés « enfants d'Israël ». — Rabbi Abba commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^d : « Venez, et voyez les œuvres de Jéhovah^e, les prodiges (schamoth) qu'il fait sur la terre. » Il ne faut pas lire « schamoth », mais « schemoth »^e (noms). Ceci corrobore les paroles de Rabbi Hiyá, d'après lesquelles le Saint, béni soit-il, a formé la terre sur le modèle du ciel. Il y a des noms sacrés au ciel et des noms sacrés sur la terre^f. Rabbi Yehouda^g dit : Le jour où Jacob descendit en Égypte, soixante fois dix mille anges descendirent avec lui. Rabbi Yehouda commença en outre à parler de la manière suivante : Il est écrit^h : « Voici le lit de Salomon environné de soixante hommes des plus vaillants d'entre les forts d'Israël. » Six lumières forment un cercle, et une septième lumière est placée au centre. Les six lumières de la périphérie prêtent la vie aux soixante anges vaillants qui entourent le lit de Salomon. Le « lit de Salomon » désigne la Schekhina. Car « Schelomó » signifie le Roi de la paix. Les « soixante vaillants » sont les anges supérieurs qui entourent la Schekhina et dont chacun a dix mille anges inférieurs sous ses ordres. Ce sont les six cent mille anges qui vinrent avec Jacob en Égypte. Tel est le sens des paroles de l'Écriture : « ... Qui vinrent chacun avec sa maison », ce qui veut dire que chacun des soixante anges supérieurs y est venu avec les dix mille anges qui lui sont subordonnés.

Rabbi Hiyá se rendait une fois, monté à dos d'âne, d'Ouschá à

1. V. Z., tome I, p. 336, 337 : « Élohim ». — 2. Les anges. — 3. S. a Rabbi Yossé.

a) Gen., xxxii, 2. — b) *Id.*, xlvi, 4. — c) V. fol. 16^a. — d) Ps., xlvi, 9. — e) V. Z., I, 58^a. — f) Cant., iii, 7.

Loud. Rabbi Yossé l'accompagnait. *Au cours du voyage*, Rabbi Hiyà mit pied à terre, saisit la main de Rabbi Yossé et lui dit : Si les hommes savaient à quel degré de gloire Jacob était arrivé lorsque le Saint, béni soit-il, lui dit^a : « J'irai en Égypte avec toi », ils baiseraient la tombe de Jacob ainsi que la terre environnante dans un rayon de trois lieues. Car voici ce que les illustres docteurs, les maîtres éminents de la Mischna, ont dit à ce sujet : Il est écrit^b : « Et Moïse est allé au-devant de son beau-père. » Lorsque Aaron^c vit Moïse sortir pour se rendre au-devant de Jethro, il sortit avec lui ; son fils Éléazar, les princes, les vieillards, les chefs de tribus, ainsi que tous les Israélites, en firent autant. Il en résulta que, lorsque Moïse se trouva devant Jethro, tout Israël l'accompagna. Or, si cela s'est passé en l'honneur de Moïse, à plus forte raison en était-il ainsi en l'honneur du Saint, béni soit-il, lorsqu'il a dit : « J'irai avec toi en Égypte. » En continuant leur chemin, ils rencontrèrent Rabbi Abba. Rabbi Yossé s'écria : La Schekhina est avec nous, puisque nous comptons parmi nos compagnons de voyage un des maîtres de la Mischna. Rabbi Abba demanda aux voyageurs le sujet de leur conversation. Rabbi Yossé lui répondit : Nous parlons du verset : « J'irai avec toi en Égypte, etc. », et nous disons qu'il résulte de ce verset que tous *les anges célestes* ont accompagné Jacob lorsqu'il se rendit en Égypte¹. Rabbi Abba lui dit : Et ne vous êtes-vous entretenus que sur ce seul sujet² ?

Rabbi Abba commença ensuite à parler de la manière suivante : Il est écrit^d : « La parole du Seigneur fut fut (haïô haïâ) adressée à Ézéchiél, prêtre, fils de Busi, dans le pays des Chaldéens, près du fleuve de C'bar (Chobar). » Ce verset offre trois difficultés. D'abord, une tradition^e nous apprend que la Schekhina ne se manifeste pas

1. Dans A. et V., on trouve encore cité en cet endroit le premier verset de l'Exode, 1, citation apparemment superflue. Nous nous sommes conformé à la leçon de C., S., F. et LL. — 2. S. a בלבר היתה, ce qui revient au même. Rabbi Abba s'étonne que leur conversation n'ait roulé que sur ce seul sujet.

a) Gen., XLVI, 4. — b) Exode, XVIII, 7. — c) Cf. Mekhilta sur ce verset. — d) Ézéchiél, I, 3. — e) V. Talmud, tr. Moéd Katan, fol. 25*, et Raschi, a. 1.

hors de la Palestine; ensuite, il résulte de ce verset qu'Ézéchiel était moins fidèle que Moïse, dont l'Écriture^a dit : « ... Serviteur très fidèle dans toute ma maison », alors qu'Ézéchiel a divulgué tous les trésors du Roi; enfin, il paraît résulter des paroles d'Ézéchiel que sa narration lui était dictée par un autre, et qu'elle ne venait pas de lui-même. Mais la vérité est que, ainsi que cela a été dit dans notre Mischna, Ézéchiel avait été un prophète véritable; Dieu nous préserve de penser autrement. Si Ézéchiel a révélé tous les détails de sa vision, c'est que le Saint, béni soit-il, l'y autorisa; car c'était nécessaire, attendu que celui qui est accoutumé à souffrir est moins accablé des maux nouveaux que celui qui est accoutumé de vivre dans la paix et la joie^b. Ainsi, la révélation était nécessaire, pour montrer à Israël que le Saint, béni soit-il, ne laisse jamais Israël en exil, sans venir habiter à côté de lui. A plus forte raison, était-ce le cas chez Jacob, lorsqu'il prit le chemin de l'exil : le Saint, béni soit-il, sa Schekhina, les saints d'en haut, ainsi que tous les anges célestes, vinrent avec lui en Égypte. Tel est le sens des paroles de l'Écriture : « ... Qui vinrent en Égypte avec Jacob. » Rabbi Abba commença en outre à *parler ainsi* : Il est écrit^c : « Viens du Liban, mon épouse; viens du Liban; viens. » Malheur aux hommes qui ne veulent contempler les œuvres de leur Maître; car Rabbi Isaac dit que chaque jour une voix céleste retentit au mont Horeb et fait entendre ces paroles : Malheur aux hommes qui négligent le service de leur Maître! malheur aux hommes qui profanent [5^b] la Loi! Rabbi Yehouda dit : Qui-conque se consacre en ce monde à l'étude de la Loi et aux bonnes œuvres héritera du monde futur et parfait; mais celui qui ne se consacre en ce monde ni à la Loi, ni aux bonnes œuvres n'héritera de rien dans le monde futur. Comment! l'homme qui ne se consacre pas à la doctrine et aux bonnes œuvres n'héritera point du monde futur? Nous savons pourtant par une tradition que chacun héritera du monde futur, s'il a agi en ce monde selon ses capacités et selon ses moyens? Rabbi Isaac veut dire que celui qui n'a pas accompli une seule bonne œuvre durant toute sa vie n'héritera pas

a) Nombres, XII, 7. — b) V. fol. 2^b. — c) Cant., IV, 8.

du monde futur. Rabbi Yehouda dit : Si les hommes savaient combien est grand l'amour du Saint, béni soit-il, pour Israël, ils courraient après lui et pousseraient des cris comme les petits des léopards lorsqu'ils courent après leur mère.

Car une tradition nous apprend que, lorsque Jacob prit le chemin de l'exil pour l'Égypte, le Saint, béni soit-il, convoqua les membres de sa famille et leur dit : Allez tous en Égypte, et j'irai avec vous. La Schekhina lui dit : Maître de l'univers, les armées peuvent-elles se mettre en marche sans avoir le Roi à leur tête! Le Saint, béni soit-il, lui répondit : « Viens du Liban, mon épouse », ce qui veut dire : Sors, mon épouse, toi dont toutes les œuvres sont parfaites¹. Car la Schekhina est désignée sous le nom d'« Épouse » du Saint, béni soit-il, et de « Fiancée » sous le dais nuptial². Ce qui précède corrobore les paroles de Rabbi Yehouda qui dit : Il est écrit³ : « ... Lorsque Moïse eut achevé (caloth) le tabernacle. » Le mot « caloth » est écrit sans Vav^b, de manière à être lu « calath » (fiancée), parce que l'Écriture fait allusion à la Schekhina qui est la Fiancée de Dieu et pour qui le tabernacle forme le dais nuptial. Aussi Dieu dit-il à la Schekhina : « Viens du Liban, mon épouse », ce qui veut dire : viens du sanctuaire d'en haut; et l'Écriture ajoute : « Tu regarderas du sommet d'Amama », ce qui veut dire « du sommet des croyants » qui sont Jacob et ses enfants. L'Écriture ajoute en outre : « ... Du haut des monts Sanir et Hermon. » Ces paroles désignent les hommes qui ont reçu la Loi au mont Sinaï, pour qu'elle les protégeât dans l'exil. Enfin, l'Écriture ajoute : « ... Des cavernes des lions et des montagnes des léopards. » Ces paroles désignent les peuples païens qui sont semblables aux lions et aux léopards et qui oppriment les Israélites⁴. Rabbi Abba demanda : Pourquoi donc l'Écriture dit-

1. Cette interprétation repose sur un jeu de mots : לבן (Liban) et לבן (blanc, parfait). C'est pourquoi le Z. a ajouté : רמלובן בכל מבורי. — 2. D'après cette interprétation, Dieu ordonna donc à la Schekhina de sortir de l'Éden et de se mettre à la tête des armées célestes. — 3. Nos textes bibliques ont כלות, avec Vav. — 4. S. a : « Ces paroles désignent les hommes de foi qui ressemblent aux lions et aux léopards. »

a) Nombres, vii, 1. — b) V. Raalah Mehemmah, au Z., III, fol. 254^a.

elle : « Viens du Liban, mon épouse », alors qu'elle aurait dû dire : « Viens au Liban, mon épouse », attendu que la Schekhina repose dans le Tabernacle? Mais lorsque la Schekhina descendit en Égypte, elle était accompagnée de soixante fois dix mille anges à la tête desquels marchait le Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^a : « Leur roi passera devant eux, et le Seigneur sera à leur tête. » Aussi Rabbi Isaac dit-il que les paroles : « Viens du Liban, mon épouse » désignent la Schekhina que le Saint, béni soit-il, appela du sanctuaire d'en haut dans celui d'en bas. Les paroles : « Tu regarderas du sommet d'Amana » désignent le temple d'en haut et le temple d'en bas ; car Rabbi Yehouda dit : La Schekhina n'a jamais quitté le mur occidental du temple^b, ainsi qu'il est écrit^c : « Le voici qui se tient derrière notre mur. » C'est ce mur que l'Écriture désigne sous le nom de « sommet d'Amana » ; car c'est de là que la Foi se répandait dans tout le monde. Les mots : « ... Du haut des monts Sanir et Hermon » désignent le mont Sinaï d'où émane la Loi donnée au monde pour préserver Israël des peuples païens que l'Écriture désigne sous le nom de « cavernes des lions et montagnes des léopards ». Rabbi Yodan dit : Les « cavernes des lions et les montagnes des léopards » désignent les docteurs qui se consacrent à la Loi dans les maisons d'études et dans les maisons de prières et déploient des forces pareilles à celles des lions et des léopards. Assis un jour devant Rabbi Siméon, Rabbi Hiyá lui demanda : Pourquoi l'Écriture a-t-elle besoin de nous apprendre d'abord que les enfants de Jacob étaient au nombre de douze et que leurs descendants s'élevaient au nombre de soixante-dix, ainsi qu'il est écrit^d : « Tous ceux qui étaient sortis de Jacob s'élevaient au nombre de soixante-dix personnes »? Et pourquoi soixante-dix et non pas plus? Rabbi Siméon lui répondit : C'était pour correspondre aux soixante-dix peuples du monde; l'Écriture nous indique ainsi qu'Israël à lui seul tient lieu des soixante-dix autres peuples. Rabbi Siméon lui dit en outre : Remarquez qu'il y a douze anges supérieurs, anges nés des douze lumières formant

a) Michée, II, 13. — b) Cf. Tanhouma, Exode, x. — c) Cant., II, 9. — d) Exode, I, 5.

un cercle et jaillissant des douze lettres du Nom sacré; ces anges sont les chefs des anges inférieurs qui régissent les soixante-dix peuples. Les fils de Jacob étaient au nombre de douze, trois à chacun des quatre points cardinaux, pour contrebalancer les soixante-dix peuples païens, habitant les quatre points cardinaux du monde. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Il a marqué les limites des peuples selon le nombre des enfants d'Israël. » Et ailleurs^b il est écrit : « ... Parce que je vous ai dispersés comme les quatre vents du ciel. » Ces dernières paroles nous indiquent que les peuples païens ne subsistent que grâce à Israël. L'Écriture ne dit point : « ... Vers les quatre vents du ciel », mais : « ... Comme les quatre vents du ciel¹. » Car, de même que le monde ne saurait subsister sans les vents, de même il ne saurait subsister sans Israël.

« Et^c il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » Rabbi Abba ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^d : « Vous êtes heureux, vous qui semez sur toutes les eaux, et qui y envoyez le bœuf et l'âne. » Heureux le sort d'Israël que le Saint, béni soit-il, a choisi entre tous les peuples et s'est attaché, ainsi qu'il est écrit^e : « ... Et qu'il t'a choisi de toutes les nations qui sont sur la terre, afin que tu sois particulièrement son peuple. » Et ailleurs^f : « ... Car il a choisi son peuple pour être particulièrement à lui; il a pris Jacob pour son partage. » Nous savons qu'Israël est attaché au Saint, béni soit-il, car il est écrit^g : « Et vous qui êtes attachés au Seigneur votre Dieu, vous avez tous été conservés en vie [6^a] jusqu'à aujourd'hui. » C'est pourquoi l'Écriture dit qu'Israël est heureux, lui qui sème sur toutes les eaux. Que signifie « semer sur toutes les eaux » ? Ce sont ceux qui pratiquent la charité; car ceux-là sèment dans les régions supérieures, ainsi qu'il est écrit^h : « ... Car ta miséricorde est plus élevée que les cieux². » On entend, par cette région d'« au-

1. C'est-à-dire : l'Écriture ne dit pas בארבע, mais כארבע. Cf. T., tr. Taanith, 3^b. — 2. On sait que le mot שמים (cieux) est composé de אש et מים (feu et eau). Le Z. infère donc du verset cité des Psaumes que la région supérieure est appelée « au-dessus des eaux » (Schamaïm).

a) Deutér., xxxii, 8. — b) Zacharie, ii, 10. — c) Exode, i, 8. — d) Isaïe, xxxii, 20. — e) Deutér., xiv, 2. — f) Id., xxxii, 9. — g) Id., iv, 4. — h) Ps., cviii, 5.

dessus des eaux », le monde futur. Et c'est sur les eaux qu'Israël sème^a.

Dans le livre de Rabbi Yebba le Vieillard, on lit ce qui suit : Il est écrit^b : « C'est ce qui a été ordonné par ceux qui veillent ; c'est la parole et la demande des saints, jusqu'à ce que les vivants connaissent que c'est le Très-Haut qui a la domination sur les royaumes et les hommes. » Tous les jugements des hommes, tous les décrets célestes et les examens concernant les demandes des hommes sont faits dans un des palais célestes où siègent soixante-douze Sanhédrin chargés d'examiner les affaires des humains. Ce palais est appelé « palais de la défense »^c ; car, dans ce palais, on cherche constamment la défense de l'homme égaré, ce qui n'est pas le cas de l'« autre côté » qui est appelé « région de la culpabilité »^d ; car, dans cette région du « serpent » et de la « femme adultère », on ne cherche qu'à faire ressortir la culpabilité de l'homme et à le calomnier auprès de son Maître. Le « palais de la défense » renferme des esprits appelés « eaux douces », « eaux limpides », alors que ceux qui siègent dans le « palais de la culpabilité » sont appelés « eaux amères », ainsi qu'il est écrit^e : « Ces eaux amères de malédiction... » Dans le « palais de la défense », on ne dispose pas des trois faveurs : celle d'avoir des enfants, celle de la longévité et celle des moyens d'existence^f. Ces trois faveurs ne peuvent non plus être refusées à l'homme dans le « palais de la culpabilité ». Ainsi, ces trois biens ne dépendent ni des « eaux douces », ni des « eaux amères ». C'est pourquoi l'Écriture^g dit : « Vous êtes heureux, vous qui semez sur toutes les eaux », ce qui veut dire que les hommes peuvent s'estimer heureux de ce que leur semence est au-dessus de toutes les eaux ; car la faveur d'avoir des enfants^h ne dépend ni des « eaux douces » ni des « eaux amères ». Ceci correspond à la traditionⁱ, aux termes de laquelle la faveur d'avoir des enfants, celle de la longévité et celle des moyens d'existence ne dépendent point des mérites de l'homme, mais de son

a) V. Z., III, fol. 16^a et 65^a. — b) Daniel, iv, 14. — c) V. fol. 251^a. — d) V. fol. 265^a. — e) Nombres, v, 22. — f) V. Z., I, fol. 181^a. — g) Isaïe, xxxii, 20. — h) V. fol. 266^a. — i) V. Talmud, tr. Mo'ed Katan, fol. 28^a, et Z., I, fol. 181^a.

« sort ». *L'Écriture ajoute* : « ... Et qui y envoyez le bœuf et l'âne », ce qui veut dire qu'Israël n'a aucune part dans le mauvais côté, ne participant que du côté saint supérieur. Quand l'esprit du démon appelé « bœuf » et celui appelé « âne » s'unissent ensemble, le mal arrive dans le monde^a. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « Tu ne laboureras point avec un bœuf et un âne attelés ensemble. » Aussi Siméon, qui était l'image du bœuf, a mené le mal dans le monde lorsqu'il s'unit à Lévi, image de l'âne. C'est pour la même raison que Jacob fit dire à Esaü^c : « J'ai des bœufs et des ânes. » Si Jacob n'avait pas par ces mots inspiré une grande crainte à Esaü^d, il serait tombé entre les mains de celui-ci.

« Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau^d. » Dans le livre de Rab Hammenouna le Vieillard, on lit ce qui suit : Que signifie : « Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau » ? Remarquez qu'aucun peuple et qu'aucun roi n'arrive à étendre son pouvoir que grâce à Israël. L'Égypte n'étendait point son pouvoir sur tout le monde avant l'arrivée d'Israël ; mais, aussitôt qu'Israël y fut en captivité, l'Égypte devint maîtresse de tous les autres peuples^e. Babylone également ne prit d'ascendant sur les autres peuples du monde qu'en raison de la captivité d'Israël. Et il en est de même d'Édom. Tous ces trois peuples n'étaient à l'origine que très humbles ; et ils n'arrivèrent au pouvoir et à la puissance que grâce à Israël. *Nous savons que ces trois peuples étaient très humbles à leur origine des paroles suivantes de l'Écriture.* De l'Égypte, l'Écriture^f dit : « Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai tiré de l'Égypte, de la maison de servitude. » L'Écriture entend par là que l'Égypte elle-même était dans la servitude ; car elle était le plus humble de tous les autres pays^g. De Babylone, l'Écriture^h dit : « Considérez l'empire des Chaldéens ; il n'y eut un tel peuple. » Enfin, d'Édom, l'Écritureⁱ dit : « Je t'ai rendu

1. A. et P. ont וְאִי לֹא דַמְאִיךְ יִטְקֶב. D'après cette leçon, le sens du Z. est celui-ci : Si Jacob ne s'était humilié, il serait tombé entre les mains d'Esaü.

a) V. Z., I, fol. 116^b. — b) Deuté., xxii, 10. — c) Gen., xxxii, 6. — d) Exode, i, 8. — e) V. fol. 79^a. — f) Exode, xx, 2. — g) V. fol. 17^a. — h) Isaïe, xxiii, 13. — i) Abdias, i, 2.

l'un des moindres peuples, et tu n'es digne que de mépris. » Ainsi, tous ces peuples ne parvinrent à la prépondérance sur les autres peuples du monde qu'après qu'Israël y fut exilé. Pourquoi ? — Parce qu'Israël à lui seul vaut autant que tous les autres peuples du monde. Aussitôt qu'Israël fut exilé en Égypte, ce pays s'éleva au-dessus des autres peuples de la terre. Tel est le sens des paroles de l'Écriture : « Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » Par le mot « il s'éleva », l'Écriture désigne l'élévation du chef céleste des Égyptiens qui reçut le pouvoir en haut; et ce n'est qu'après cela que le peuple exerce son pouvoir [6^b] ici-bas. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » Le chef céleste des Égyptiens est appelé « roi nouveau », parce que jusqu'à ce jour il n'avait point de pouvoir sur les autres peuples du monde. C'est alors que s'accomplirent les paroles de l'Écriture^a : « La terre est troublée par trois choses, etc., par l'esclave lorsqu'il règne... » Rabbi Hiyá dit : Trente jours avant qu'un peuple n'arrive au pouvoir ou ne tombe en décadence, l'événement est proclamé dans le monde. Parfois l'événement est inspiré aux enfants^b, parfois il est inspiré aux insensés, et parfois aussi il est annoncé par le pépiement des oiseaux^c; mais personne n'y fait attention. Lorsqu'un peuple a quelque mérite, sa chute est révélée à ses chefs afin que, averti par ceux-ci, il ait le temps de faire pénitence; sinon, les choses se passent de la manière qui a été précédemment exposée.

Rabbi Éléazar se trouvait un jour assis à la porte de la ville de Loud en compagnie de Rabbi Abba, de Rabbi Yehouda et de Rabbi Yossé. Rabbi Yossé dit à ses compagnons : Je vais vous communiquer ce que j'ai vu ce matin. M'étant levé à l'aube du jour, j'ai vu un oiseau faire trois vols à une très grande hauteur et, s'approchant ensuite de la terre, il fit un vol plus bas. Puis l'oiseau s'écria : Vous qui parcourez le ciel au vol, apprenez qu'on vient de conférer des pouvoirs à trois chefs nouveaux et qu'on vient d'ôter le pouvoir à un chef qui le possédait jusqu'aujourd'hui.

a) Prov., xxx, 21. — b) V. Talmud, tr. Baba Bathra, fol. 12^b. — c) V. Z., I, fol. 217^a.

C'est précisément le pouvoir ôté à ce chef qui sera partagé entre les trois chefs nouveaux. Élevant ma voix je criai à l'oiseau : Oiseau, oiseau, dis-moi quels sont les trois chefs nouveaux à qui on vient de conférer le pouvoir, et quel est le chef à qui on vient de l'ôter. L'oiseau me jeta trois plumes de son aile droite et une de son aile gauche ; je ne sais ce que cela signifie. Rabbi Éléazar prit les trois plumes et les introduisit dans ses narines. Aussitôt le sang s'échappa de ses narines. Rabbi Éléazar s'écria alors : Il est certain que les trois chefs nouveaux se partageront l'empire romain, qui sera divisé entre trois peuples, lesquels opprimeront Israël. Ayant pris en main la plume de l'aile gauche, une flamme noire s'en échappa. Rabbi Éléazar dit : Ceci prouve que le pouvoir a été ôté au peuple d'Égypte ; un souverain romain s'emparera de toute l'Égypte ; il y enverra de nombreuses troupes sous la conduite de leurs chefs ; il y renversera les édifices et élèvera les ruines. Rabbi Éléazar jeta alors les plumes par terre. Les trois plumes de l'aile droite vinrent à tomber sur celle de l'aile gauche. Pendant qu'ils étaient encore assis, un enfant qui passait récitait le verset^a suivant : « Prophétie contre l'Égypte. Le Seigneur montera sur un nuage léger et il entrera dans l'Égypte. » Un deuxième enfant passa et récita le verset^b suivant : « L'Égypte sera désolée. » Enfin un troisième enfant qui passa récitait le verset suivant : « Je ferai perdre la sagesse de l'Égypte. » En même temps, les voyageurs virent que la plume gauche était consumée par le feu, alors que les trois plumes posées dessus ne brûlaient point. Rabbi Éléazar dit à ses collègues : L'indice de l'oiseau et celui des versets récités par les enfants se rapportent aux mêmes événements. Le Saint, béni soit-il, voulait nous montrer les décisions qui ont été prises en haut, ainsi qu'il est écrit^c : « Car le Seigneur Dieu ne fait rien sans avoir révélé son secret aux prophètes ses serviteurs. » Or, les sages sont au-dessus des prophètes^d, attendu que l'Esprit Saint ne se pose sur les prophètes que de temps à autre, alors qu'il ne s'éloigne jamais

a) Isaïe, XIX, 1. — b) Joël, IV, 19. — c) Amos, III, 7. — d) V. Talmud, tr. Baba Bathra, fol. 12^a.

des sages à qui il révèle tout ce qui se passe en haut et en bas; mais ceux-ci ne veulent point le divulguer. Rabbi Yossé dit : *Nous voyons que* la sagesse de Rabbi Éléazar surpasse celle de ses collègues. Rabbi Abba dit : S'il n'y avait pas de sages dans le monde, les hommes ne connaîtraient pas les commandements du Maître de l'univers, et l'esprit de l'homme ne se distinguerait pas de celui de la bête. Rabbi Isaac dit : Quand le Saint, béni soit-il, veut châtier un peuple, il commence par en châtier le chef céleste, ainsi qu'il est écrit^a : « En ce temps-là le Seigneur visitera les armées d'en haut qui sont sur les cieux, et les rois du monde qui sont sur la terre^b. » En quoi consiste le châtiment des chefs célestes ? — On les fait passer par le « fleuve du feu »^c. Une fois sortis du fleuve, on les prive du pouvoir. Aussitôt on proclame dans les cieux : Le pouvoir de tel et tel chef lui a été ôté. [7^a] Une fois proclamé dans les cieux, l'événement parvient jusqu'à ceux qui règnent ici-bas, soit par le pépiement des oiseaux, soit par les enfants, soit par les insensés.

« Et^d il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » Rabbi Hiyá dit : Par les mots « roi nouveau », l'Écriture entend un roi nouvellement arrivé au pouvoir. Rabbi Yossé dit : Par ces mots, l'Écriture entend un roi qui décréta des lois nouvelles qu'aucun roi précédent n'avait jamais faites^e. *L'Écriture ajoute* : « ... A qui Joseph était inconnu », *ce qui veut dire* : il ne se souvenait pas du bien que Joseph avait fait au pays d'Égypte, ainsi qu'il est écrit^f : « Et Joseph rapporta tout l'argent dans la maison de Pharaon. » Joseph nourrissait le pays pendant les années de famine. De tout cela, le « roi nouveau » ne se souvenait pas; il faisait semblant de ne pas s'en souvenir. Rabbi Yossé et Rabbi Yehouda étudiaient une fois en présence de Rabbi Siméon. Rabbi Yehouda dit à

1. Dans le Talmud, traité Eroubin, fol. 53^a, cette divergence d'opinions, au sujet de l'interprétation des mots « roi nouveau », est attribuée à Rab et Samuël.

a) Isale, xxiv, 21. — b) V. Z., I, fol. 69^a. — c) V. fol. 49^a, 52^b, 239^b, 247^a et 252^b. — d) Exode, I, 8. — e) V. Talmud, traité Eroubin, fol. 53^a et traité Sotâh, fol. 11^a. — f) Gen., XLVII, 14.

Rabbi Siméon : Une tradition nous apprend que les mots : « Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau » signifient que, de basse extraction, le roi d'Égypte était indigne de la royauté, mais qu'il y était arrivé grâce à sa richesse. Rabbi Siméon lui répondit : En effet, le roi d'Égypte se trouvait dans le même cas qu'Assuérus ; celui-ci non plus n'était pas digne de la royauté ; mais il y était parvenu grâce à ses richesses ; aussi voulait-il exterminer Israël de la terre. De même le roi d'Égypte n'avait point les qualités nécessaires ; c'est pourquoi il méditait la perte d'Israël, ainsi qu'il est écrit^a : « Opprimons-les donc avec sagesse, etc. » *D'ailleurs*, aussitôt que le chef céleste s'est élevé en haut, le roi ici-bas s'éleva également.

Rabbi Éléazar, Rabbi Abba et Rabbi Yossé se rendaient une fois ensemble de Tibériade à Tzipori. Ils rencontrèrent un juif qui s'exprima de la manière suivante : Il est écrit^b : « Prophétie contre l'Égypte. Le Seigneur montera sur un nuage léger, et il entrera dans l'Égypte ; et les idoles d'Égypte seront ébranlées devant sa face. » Remarquez que tous les rois du monde, ainsi que tous les peuples de l'univers, sont nuls en présence du Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^c : « Tous les habitants de la terre sont devant lui comme un néant, et il fait tout ce qu'il lui plaît, soit dans les armées célestes, soit parmi les habitants de la terre. » Bien que tous les anges supérieurs et puissants aient été envoyés par le Saint, béni soit-il, en Égypte, *Dieu ne s'est pas contenté de ces armées célestes ; mais il a tenu à s'y rendre lui-même*, ainsi qu'il est écrit : « Le Seigneur montera sur un nuage léger, et il entrera dans l'Égypte. » Pour quelle raison Dieu, qui se borne toujours à décréter les châtiments des peuples, avait-il tenu à se rendre lui-même en Égypte, ainsi qu'il est écrit^d : « Je passerai cette nuit-là par l'Égypte, etc..., moi qui suis le Seigneur. » Mais c'était parce que le Roi voulait faire sortir d'Égypte la Matrona qui y séjournait ; c'était pour la gloire de la Matrona que le Saint, béni soit-il, se rendit lui-même en Égypte. Désireux de glorifier la Matrona, le Saint, béni soit-il, a tenu à s'y rendre lui-même, à

a) Exode, I, 10. — b) Isaïe, XIX, 1. — c) Daniel, IV, 32. — d) Exode, XII, 12.

lui tendre la main et à la relever. Il en sera de même à la fin de l'exil d'Édom¹. Rabbi Yessa² objecta : S'il en est ainsi, pourquoi Dieu ne s'était-il rendu lui-même à Babylone où la Matrona était également ? Le juif lui répondit : Une tradition nous apprend que Dieu ne s'était pas rendu lui-même à Babylone à cause du péché des Israélites, qui y avaient contracté des unions avec des femmes païennes et introduit ainsi la marque sacrée de l'Alliance dans le « domaine étranger ». C'est pour cette raison qu'à Babylone Dieu s'était contenté de faire des miracles en faveur des Israélites, en faisant apparaître des signes prédisant leur avenir; alors qu'il n'en était pas de même dans la captivité d'Égypte, où tous les Israélites méritaient le nom de « tribus du Seigneur » ; « enfants d'Israël » ils sont venus en Égypte, et « enfants d'Israël » ils en sont sortis³. Dans la captivité d'Édom, le Saint, béni soit-il, tiendra à glorifier la Matrona et il viendra lui-même pour la relever de la terre. Malheur à ceux qui vivront à cette époque où Dieu dira⁴ : « Sors de la poussière, lève-toi et retourne à Jérusalem ; romps les chaînes de ton cou, etc. » Quel est le roi et quel est le peuple qui pourraient lui résister ? L'Écriture⁵ dit : « Et les idoles d'Égypte seront ébranlées devant sa face. » L'Écriture ne parle pas des pierres qui formaient les idoles, mais des chefs célestes qui dirigent tous les actes des peuples ici-bas. Et partout où Israël est exilé Dieu le recherchera et châtiéra ses oppresseurs. Remarquez que l'Écriture⁶ dit : « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Mon peuple descendit autrefois en Égypte pour habiter dans ce pays étranger ; et Assur l'a opprimé sans aucun sujet. » Le Saint, béni soit-il, récrimine contre les actes d'Assur. Les Égyptiens, dit le Saint, béni soit-il, ont accordé l'hospitalité à Israël et lui ont donné la meilleure de leurs terres ; et, bien que plus tard ils l'aient opprimé, ils ne lui ont pas repris la terre,

1. On sait que l'exil d'Édom désigne l'exil actuel, ou le dernier exil des Israélites. V. Z., I, fol. 174^a, 211^b et 238^a; II, 36^a, 51^b et 56^b; III, 89^a. —

2. C'est probablement Rabbi Yossé qu'il faut lire, Rabbi Yessa n'étant pas mentionné parmi les voyageurs.

a) V. fol. 4^a. — b) Isafe, LII, 2. — c) *Id.*, XIX, 1. — d) *Id.*, LII, 4.

ainsi qu'il est écrit^a : « Il n'y eut qu'au pays de Gessen, où étaient les enfants d'Israël, que cette grêle ne tomba point. » *Nous voyons donc que, même pendant la captivité, les Israélites ont demeuré à Gessen.* Or Gessen était la meilleure terre de toute l'Égypte, ainsi qu'il est écrit^b : « Ramsès le pays le plus fertile de l'Égypte... » En outre, les Égyptiens n'ont pas enlevé aux Israélites leurs biens, ainsi qu'il est écrit^c : « Et nulle bête de celles des enfants d'Israël ne périt. » Et malgré cette bienveillance des Égyptiens à l'égard des Israélites, ils ont été châtiés sévèrement; qu'en sera-t-il d'Assur qui opprima les Israélites sans aucun sujet, qui les [7^b] a dépouillés de leur terre! Si les Égyptiens, qui ont fait tant de bien à Israël, ont été accablés de tant de maux pour l'avoir opprimé, à plus forte raison le Saint, béni soit-il, voudra-t-il être glorifié par un châtement exemplaire qu'il infligera à Assur, Édom et à tous les autres qui oppriment Israël, le massacrent et le dépouillent de son argent, ainsi qu'il est écrit^d : « Je ferai voir ma grandeur et je signalerai ma sainteté et ma toute-puissance. » En Égypte, il ne s'agissait que d'un seul roi, alors qu'ici il s'agit de tous les rois du monde.

Rabbi Siméon, élevant ses mains en haut, s'écria en pleurant : Malheur à ceux qui vivront à cette époque, et heureux le sort de ceux qui seront trouvés dignes à cette époque; car, lorsque le Saint, béni soit-il, viendra pour visiter sa « biche »^e, il examinera les actes de tous les hommes et comptera tous ceux qui ont conformé leurs œuvres à celles de sa biche; mais il n'en trouvera aucun, ainsi qu'il est écrit^f : « J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne pour m'aider. » Aussi Dieu infligera-t-il des châtements nouveaux aux Israélites. Mais heureux le sort de ceux qui vivront à cette époque et qui resteront fermes dans la Foi, car ils seront jugés dignes de la joie que procure la lumière du Roi. C'est à cette époque que s'appliquent les paroles de l'Écriture^g : « Je les ferai passer par le feu, et je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or, etc. » Après

^a) Exode, IX, 26. — ^b) Gen., XLVII, 11. — ^c) Exode, IX, 6. — ^d) Ézéchiel, XXXVIII, 22. — ^e) Cf. Z., I, fol. 4^o. Tome I, p. 21. — ^f) Isaïe, LXIII, 5. — ^g) Zacharie, XIII, 9.

que les châtimens seront infligés à Israël, et que tous les peuples et tous les rois se liguèrent contre lui et lui feront subir maux sur maux, de telle façon que les derniers maux lui feront oublier les premiers, une colonne de feu s'élevant de la terre au ciel sera visible pendant quarante jours de tous les peuples du monde. A cette époque, le Roi Messie quittera cette région du Jardin de l'Éden qui est appelée « nid d'oiseau »^a et se révélera sur la terre de Galilée^b. A cette époque, le monde sera tourmenté, et tous les habitants de la terre se cacheront dans des grottes et des cavernes. C'est à cette époque que s'appliquent les paroles de l'Écriture^c : « Les hommes fuiront au fond des cavernes, des grottes et dans les antres les plus creux de la terre, pour se mettre à couvert de la terreur du Seigneur, et de la gloire de sa majesté, lorsqu'il se lèvera pour frapper la terre. » *Les mots* : « ... Pour se mettre à couvert de la terreur du Seigneur » désignent les souffrances qui tourmenteront les hommes à cette époque. *Les mots* : « ... Et de la gloire de sa majesté » désignent le Messie. *Les mots* : « ... Lorsqu'il se lèvera pour frapper la terre » désignent le moment où le Messie se révélera pour la première fois sur la terre de Galilée. Galilée était la première ville détruite lors de la destruction du temple, et Galilée est aussi la ville où le Messie se révélera pour la première fois ; c'est de Galilée que viendra la déclaration de guerre que le Messie fera à tout le monde. Quarante jours après l'apparition du Messie et de la colonne de feu qui s'élèvera de la terre jusqu'au ciel et sera visible à tout le monde, une étoile resplendissante^d apparaîtra du côté de l'orient, composée de toutes les couleurs. Cette étoile combattra trois fois par jour sept autres étoiles disposées en cercle autour d'elle. Cette apparition visible à tout le monde durera soixante-dix jours. Le combat que l'étoile du centre livrera aux sept étoiles circonvoisines se fera de cette façon : des fusées de feu sortiront de l'étoile du milieu qui anéantiront les autres étoiles. Celles-ci disparaîtront tous les soirs et reparaitront tous les matins. Les combats se renouvelleront ainsi

a) V. Z., III, fol. 190^b. — b) V. Z., III, fol. 212^b. Cf. Talmud, tr. Eroubin, fol. 43^b, et tr. Rosch Haschanah, fol. 31^b. — c) Isafe, II, 19. — d) V. Z., I, fcl. 119^a, et III, fol. 212^b.

aux yeux de tout le monde pendant soixante-dix jours. Au bout de cet espace de temps, l'étoile brillante du milieu sera cachée, et le Messie sera caché pendant douze mois ; la colonne de feu réapparaîtra de nouveau comme auparavant ; c'est dans cette colonne que le Messie sera caché. Au bout des douze mois, la colonne redeviendra invisible, et le Messie montera par cette colonne au ciel où il recevra le pouvoir et la couronne de la royauté. Quand le Messie redescendra du ciel, la colonne de feu redeviendra visible pour tout le monde comme auparavant, le Messie se manifestera alors, et de nombreux peuples s'inclineront devant lui. Il déclarera la guerre à tout le monde. A cette époque, le Saint, béni soit-il, montrera la puissance du Messie à tous les peuples du monde, et le Messie sera connu sur toute la terre. Tous les rois du monde finiront par déclarer la guerre au Messie, et d'innombrables juifs éhontés, abandonnant le Messie, se rangeront du côté de ceux qui déclareront la guerre au Roi Messie. Des ténèbres couvriront la terre pendant quinze jours, et une grande partie du peuple d'Israël mourra dans les ténèbres. C'est à cet événement que font allusion les paroles de l'Écriture^a : « Car les ténèbres couvriront la terre, et une nuit sombre enveloppera les peuples. »

Rabbi Siméon commença ensuite à parler ainsi : Il est écrit^b : « Lorsque, [8^a] marchant dans un chemin, tu trouves sur un arbre ou à terre le nid d'un oiseau et la mère qui est sur ses petits ou sur ses œufs, tu ne retiendras pas la mère avec ses petits ; mais ayant pris les petits, tu renverras la mère, afin que tu sois heureux, etc. » Ce verset a été déjà expliqué ; il renferme un des commandements qui cachent des mystères. Les collègues qui connaissent les trente-deux sentiers¹ de la Loi, savent le mystère que ce commandement renferme. Rabbi Siméon dit à Rabbi Éléazar, son fils : Éléazar, sache qu'au moment de l'apparition du Roi Messie, de nombreux signes célestes seront visibles et de nombreux miracles seront faits. Dans le Jardin de l'Éden inférieur, il y a un endroit caché et in-

1. C'est-à-dire les trente-deux règles herméneutiques énumérées au commencement de la Mekhilta.

a) *Isaïe*, LX, 2. — b) *Deutér.*, XXII, 6.

connu des légions célestes. Cet endroit contient mille palais cachés formés de toutes les couleurs. Nul ne peut y pénétrer, sinon le Messie qui séjourne souvent dans le Jardin de l'Éden qui est entouré de trônes splendides sur lesquels sont assis les justes. Le Messie est au-dessus de toutes les armées formées des âmes des justes assemblées autour du Jardin de l'Éden. Les premiers de chaque mois et les jours de fête, le Messie pénètre dans tous ces palais. Au centre de ces palais, se trouve un endroit appelé « Éden »; c'est l'endroit le plus caché, et inconnu de tout ange; nul ne peut arriver à le connaître. Le Messie est caché dans cet endroit, jusqu'au jour où il se révélera au monde. C'est cet endroit qui est appelé « nid d'oiseau », en raison de l'« oiseau » qui y est renfermé avec le Messie et qui en proclame la gloire tous les jours. Dans cet endroit, se trouvent reproduites les images de tous les peuples qui se sont ligüés dans le but d'anéantir Israël. Chaque fois que le Messie entre dans ce palais, il lève ses yeux et aperçoit les patriarches qui pénètrent dans les ruines de la maison du Seigneur. Enfin, il aperçoit Rachel qui a les larmes aux yeux. Le Saint, béni soit-il, la console; mais elle ne veut point recevoir de consolations, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Qui ne peut se consoler de leur perte. » Alors le Messie lève sa voix et pleure, et tout le Jardin de l'Éden est ébranlé. Tous les justes qui y sont présents pleurent avec lui. Le Messie commence à gémir et à pleurer une seconde fois de telle façon que le firmament étendu au-dessus de l'Éden en est ébranlé, ainsi que les mille cinq cents fois dix mille anges placés sur ce firmament. Le bruit arrive enfin jusqu'au trône suprême.

Alors, le Saint, béni soit-il, fait signe à l'« oiseau » qu'il rentre dans son nid d'où sort le Messie. Il s'opère alors des choses qui sont au-dessus de l'entendement humain. On voit ensuite trois figures¹ sur le trône suprême, parmi lesquelles se trouvent celle de l'« oiseau » et celle du Messie; car tous montent en haut. Le Saint, béni soit-il, conjure alors l'« oiseau » et le Messie de faire

1. M., C. et S. ont אִתְּחֻוּ תַלְתּ אֲנָשִׁים; A., P. et V. ont אֲחֻקְרוּ תַלְתּ וּזְמַנִּין (ils sont appelés trois fois).

a) Jérémie, xxxi, 15.

disparaître du monde la royauté coupable, de venger Israël et de répandre dans le monde tout le bien que le Saint, béni soit-il, a réservé aux siens. L' « oiseau » et le Messie retournent ensuite à leur place. Mais le Messie sera de nouveau caché après son apparition, au même endroit qu'auparavant. Lorsque le Saint, béni soit-il, décidera de perfectionner (sauver) le monde et lorsque les lettres du Nom sacré seront complètes, que le Yod sera uni au Hé, et le Vav au Hé *final*, une étoile de couleur de pourpre apparaîtra au milieu du firmament et sa vive lumière sera visible à tout le monde. En même temps une traînée de lumière apparaîtra au nord en face de l'étoile mentionnée^a. Cette apparition durera quarante jours et tout le monde en sera effrayé. Au bout des quarante jours, l'étoile et la traînée de lumière se livreront bataille, la traînée de lumière s'efforcera de détruire l'étoile. De nombreux souverains et de nombreux peuples seront épouvantés de cette apparition. Enfin, l'étoile se retirera du milieu du firmament et se placera du côté sud où elle remportera la victoire sur la traînée de lumière, laquelle s'effacera petit à petit au point de ne plus être visible. L'étoile sillonnera l'espace en douze endroits différents où elle laissera douze traces lumineuses qui seront visibles pendant douze jours. Au bout de ces douze jours, il y aura un tremblement de terre, et une éclipse du soleil aura lieu au milieu du jour, pareille à celle qui eut lieu au jour de la destruction du temple. L'obscurité résultant de cette éclipse sera si grande qu'on ne verra ni le ciel ni la terre. Alors un grand orage s'élèvera qui fera trembler la terre et qui fera périr de nombreuses armées. En ce même jour, dans la grande ville de Rome, éclatera un orage épouvantable dont le bruit sera entendu dans [8^b] le monde entier. La foudre tombera à Rome et incendiera plusieurs tours et plusieurs palais; de nombreux princes périront en ce jour^b. L'épouvante qui se répandra dans le monde sera si grande que les hommes croiront la fin de leur vie arrivée. A partir de ce jour, tous les rois de la terre feront des décrets iniques contre Israël et s'efforceront de le détacher de sa foi. Ils réussiront dans leur dessein. Ceci durera douze

a) V. fol. 172^b. — b) Cf. Z., I, 117^a à 119^a.

mois. C'est pourquoi il a été dit précédemment^a : Heureux le sort de ceux qui vivront à cette époque, et heureux le sort de ceux qui n'y vivront pas. Tous les peuples du monde vivront à cette époque dans une terreur indicible.

Au bout des douze mois, le sceptre d'Israël s'élèvera, ce qui veut dire : le Roi Messie s'élèvera dans le Jardin de l'Éden. Tous les justes poseront le diadème sur sa tête et le ceindront d'armes composées des lettres du Nom sacré. Une voix sortira des branches de l'Arbre du Jardin de l'Éden et fera entendre avec force ces paroles : Levez-vous, saints supérieurs ; allez au-devant du Messie ; car le moment est arrivé où l'Épouse céleste s'unit à l'Époux céleste ; et l'Époux veut venger son Épouse en châtiant le monde qui ne voulait la reconnaître ; il veut relever son Épouse de la terre. Tous les saints du ciel se lèveront et ceindront le Messie d'armes, ainsi que cela a été dit. Abraham se tiendra à sa droite, Isaac à sa gauche et Jacob au-devant de lui. Moïse, le Pasteur fidèle, dansera à la tête des justes dans le Jardin de l'Éden. Le Messie, ainsi entouré des justes, entrera dans le palais appelé « nid d'oiseau ». Il y verra la reproduction des images de ceux qui ont vécu à l'époque de la destruction du sanctuaire, ainsi que les images des justes morts pour la Foi. Il prendra dans ce palais les dix habits appelés « habits de la vengeance » et s'en vêtira. Il restera caché quarante jours dans ce palais et ne se montrera à personne. Au bout des quarante jours, une voix venant du trône suprême appellera le Messie et le fera sortir du « nid d'oiseau ». Le Messie sera alors enlevé au ciel ; et lorsque le Saint, béni soit-il, le verra vêtu des « habits de vengeance » et ceint d'armes, il l'embrassera et le baisera sur la tête. Trois cent quatre-vingt-dix firmaments seront ébranlés dans ce moment. Le Saint, béni soit-il, fera signe à un des firmaments restés cachés dès le jour de la création du monde ; et un palais situé sur ce firmament s'ouvrira ; et une couronne sur laquelle sont gravés les Noms sacrés en sortira. Cette couronne a été portée par le Saint, béni soit-il, lui-même, lorsque les Israélites ont passé la mer Rouge, et lorsqu'il s'est vengé du Pharaon et

a) V. fol. 7¹.

de ses armées; c'est cette même couronne que le Saint, béni soit-il, posera sur la tête du Roi Messie. Après que tout cela aura eu lieu, le Saint, béni soit-il, l'embrassera de nouveau.

Tous les anges du ciel qui l'entoureront offriront au Messie des présents. Il entrera ensuite dans le palais où séjournent les anges appelés « ceux qui pleurent Sion »; car ils pleurent constamment la destruction du sanctuaire. Ceux-ci offriront au Messie un manteau de pourpre, pour qu'il se venge *des peuples païens*. Le Saint, béni soit-il, cachera de nouveau le Messie pendant trente jours dans le « nid d'oiseau ». Au bout de ces trente jours, le Roi Messie quittera le « nid d'oiseau » et descendra sur la terre, la couronne sur la tête et accompagné d'innombrables légions sacrées. Tout le monde verra à cette époque une lumière qui s'étendra du ciel jusqu'à la terre et sera visible pendant sept jours. Tous les hommes vulgaires en seront effrayés; car ils n'en sauront pas la raison. Mais les initiés aux mystères de la Sagesse éternelle en sauront la signification. Heureux le sort de ceux-ci. Pendant ces sept jours, le Messie marchera sur la terre accompagné du « nid d'oiseau ». Où marchera-t-il? L'Écriture^a répond : « Dans un chemin », ce qui est une allusion au tombeau de Rachel qui se trouve à la bifurcation des chemins. Le Messie ira la consoler. Elle ne voulait pas recevoir la consolation du Saint, béni soit-il; mais elle recevra les consolations du Messie; elle se lèvera et l'embrassera. La lumière se répandra alors dans le monde en commençant par la ville de Jéricho, la ville des arbres. L'Écriture^b ajoute : « ... Sur un arbre ou à terre. » Cet « arbre » désigne la ville de Jéricho; « à terre » désigne Jérusalem. Le Messie sera enveloppé de la lumière qui se dégage du « nid d'oiseau » pendant douze mois. Au bout de ce temps, le Messie répandra cette lumière entre le ciel et la terre, et il commencera sa mission sur la terre de Galilée, terre où avait commencé l'exil d'Israël^c. C'est là que le Messie révélera la lumière qui émane du « nid d'oiseau »; et ensuite il retournera à sa place. En ce jour, il y aura un tremblement de terre pareil au précédent; il s'étendra d'un bout du monde [9^a]

a) Deutér., xxii, 6. — b) *Ibid.* — c) V. fol. 6^a.

à l'autre. Tout le monde verra alors que le Roi Messie s'est révélé dans le pays de Galilée. Le Messie aura pour adeptes tous ceux qui se consacrent à l'étude de la Loi; mais leur nombre sera minime. Il appellera à lui les jeunes écoliers; car c'est le mérite des jeunes enfants qui lui donnera la force. Ce sont les enfants qui vont à l'école que l'Écriture^a désigne sous le terme de « petits ». A défaut d'écoliers, le Messie sera fortifié par l'innocence des enfants qui tettent au sein de leurs mères, ainsi qu'il est écrit^b: « Ce sont des enfants qu'on ne fait que de sevrer, qu'on vient d'arracher de la mamelle. » Ce sont ces enfants que l'Écriture^c désigne sous le nom d' « œufs ». C'est grâce à ces enfants que la Schekhina réside avec Israël dans l'exil; car peu nombreux seront à l'époque messianique les sages véritables^d. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^e: « ... Et la mère qui est sur ses petits ou sur ses œufs. »

Au bout de douze autres mois, la Schekhina s'unira avec son époux céleste qui s'élèvera de la terre, ainsi qu'il est écrit^f: « En ce jour-là, je relèverai le tabernacle de David qui sera tombé. » C'est à cette époque que le Roi Messie rassemblera ceux qui sont dispersés d'un bout de la terre à l'autre, ainsi qu'il est écrit^g: « Même si tu es dispersé jusqu'aux extrémités du monde, le Seigneur ton Dieu te rassemblera. » A partir de ce jour, le Saint, béni soit-il, fera de nouveau des miracles pareils à ceux qu'il avait faits en Égypte en faveur d'Israël, ainsi qu'il est écrit^h: « Je ferai voir des merveilles, comme lorsque j'ai tiré Israël de l'Égypte. » Rabbi Siméon dit à son fils: Éléazar, mon fils, tout ce que je viens de dire résulte du mystère des trente-deux sentiers du Nom sacréⁱ! Tant que ces miracles ne seront pas accomplis, le Nom sacré ne sera pas parfait, et l'Amour ne régnera pas dans le monde, ainsi qu'il est écrit^j: « Filles de Jérusalem, je vous conjure par les chevreuils et par les cerfs de la campagne de ne point réveiller celle qui est la bien-aimée, et de ne la point tirer de son repos,

a) Deuté., xxii, 6. — b) Isaïe, xxviii, 9. — c) Deuté., l. c. — d) V. 1^{re} Corinthiens, i, 19 et 20. — e) Deuté., l. c. — f) Amos, ix, 11. — g) Deuté., xxx, 4. — h) Michée, vii, 15. — i) V. fol. 8^a. — j) Cant., iii, 7.

jusqu'à ce qu'elle le veuille. » « Les chevreuils » désignent le Roi Messie appelé « chevreuil »^a. « Les cerfs » désignent les anges inférieurs qui entourent constamment le premier. *Les mots* : « ... De ne point réveiller celle qui est la bien-aimée » désignent la droite du Saint, béni soit-il, appelé « amour »^b. *Les mots* : « ... Et de ne la point tirer de son repos, jusqu'à ce qu'elle le veuille » désignent celle qui est couchée dans la poussière (terre) et que le Roi désirera (pour s'unir à elle).

Heureux le sort de l'homme qui sera jugé digne de vivre dans cette génération ; heureux son sort dans ce monde et dans le monde futur.

Rabbi Siméon leva ses mains vers le Saint, béni soit-il, et fit sa prière. Après la prière, Rabbi Éléazar, son fils, et Rabbi Abba vinrent s'asseoir devant lui. En ce moment, la lumière du jour s'obscurcit, et ils remarquèrent qu'une colonne de feu venait se précipiter dans le lac de Tibériade avec une telle violence que toute la région en fut ébranlée. Rabbi Siméon dit alors : En vérité, c'est l'heure où le Saint, béni soit-il, se souvient de ses enfants, et où il laisse tomber deux larmes dans le grand Océan^c. Lorsque ces larmes tombent, elles se rencontrent avec la colonne de feu et tombent ensemble dans l'océan. Rabbi Siméon se mit à pleurer, et les collègues qui étaient avec lui suivirent son exemple. Rabbi Siméon dit : Je vous ai révélé les mystères du Nom sacré, les mystères qui s'accompliront, lorsque Dieu délivrera ses enfants. Je vais vous révéler maintenant un mystère qu'il n'est donné à aucun autre homme de révéler. Cette révélation sera connue des justes de la génération qui précédera celle de l'avènement du Roi Messie. Rabbi Siméon dit ensuite à son fils Éléazar et à Rabbi Abba : Levez-vous. Ceux-ci se levèrent. Rabbi Siméon se mit de nouveau à pleurer en s'écriant : Malheur ! car aucun de nous ne verra la réalisation des choses que je prédis. L'exil d'Israël durera longtemps ; comment le supportera-t-il ? Se levant à son tour, Rabbi Siméon dit : Il est écrit^d : « Jéhovah Élohim, des maîtres

a) V. Z., I, fol. 4*, tome I, p. 21. — b) V. fol. 146*. — c) V. Z., I, fol. 4* et 26* ; II, 18*, 19* et 196* ; III, 172*. — d) Isafe, xxvi, 13.

nous ont possédés sans toi ; mais grâce à toi (bekha), nous nous souvenons de ton Nom seul. » Ce verset a été déjà expliqué^a ; mais il renferme encore un mystère suprême de la Foi. « Jéhovah Élohénou » est la source des mystères suprêmes ; c'est de là qu'émanent toutes les lumières ; c'est là que réside le mystère de la Foi ; ce Nom domine tout. L'Écriture dit : « Des maîtres nous ont possédés sans toi » ; car Israël ne devait être dominé que par ce Nom suprême « Jéhovah Élohénou ». Mais maintenant, pendant l'exil, Israël est dominé par le mauvais côté. C'est pourquoi l'Écriture ajoute : « Fais que, grâce à toi (bekha), nous nous souvenions de ton Nom seul. » Ce mot « bekha » désigne le Nom sacré de « Jéhovah Élohénou » qui est la synthèse de toutes les vingt-deux lettres¹ ; et la « Communauté d'Israël » n'est bénie que par ce nom « bakh », ainsi qu'il est écrit^b : « ... Auxquels tu as juré par toi-même (bakh) » ; et ailleurs^c : « Israël sera béni en toi (bekha) » ; et ailleurs^d encore : « Car c'est par toi (bekha) que je serai délivré de la tentation. » Lorsqu'Israël deviendra parfait, il ne fera aucune distinction entre « Jéhovah » et « Élohénou » ; et il est défendu [9^b] de séparer un nom de l'autre, de séparer l'Épouse de l'Époux *céleste*, ne fût-ce que par la pensée ; car il ne doit y avoir aucune séparation entre eux. Mais maintenant, pendant qu'Israël est en exil, la séparation existe à cause de ses souffrances ; car nous faisons une séparation lorsque nous mentionnons ce nom sans celui de l'Époux ; car l'Épouse est maintenant couchée dans la terre. C'est pourquoi Israël dit à Dieu^e : « Mais grâce à toi (bekha) nous nous souvenons de ton Nom seul. » Nous faisons maintenant une séparation parce que nous sommes bien éloignés de toi, ô Dieu, et que nous sommes dominés par d'autres maîtres, et ton Nom est séparé du nom appelé « bakh ». Cette séparation se fait toujours par Israël en exil. Le premier exil d'Israël, *c'est-à-dire l'exil de Babylone*, était d'une durée de soixante-dix ans, égale à la durée de l'existence du premier temple. Pendant ces soixante-dix ans, la Mère *céleste* ne

1. Le mot « bekha » est composé des lettres כ (= 20) et ח (= 2).

a) V. Raafah Mehemmah, au Z., III, fol. 237^a. — b) Exode, xxxii, 13. — c) Gen., XLVIII, 30. — d) Ps., xviii, 30. — e) Isate, l. c.

couvrait pas ses petits; aussi y avait-il une séparation entre le Yod qui est l'image du mystère suprême de l'Infini, et le Hé suprême (premier Hé) du Nom sacré. Pendant l'exil de Babylone, les eaux vivantes de la source céleste ne jaillissaient point; car la source était tarie. Les soixante-dix ans de l'exil de Babylone correspondaient aux soixante-dix ans de l'existence du premier temple, appelé lui-même « sept ans », ainsi qu'il est écrit^a : « ... Et Salomon bâtit sept ans^b. » Qu'on ne croie pas que l'exil de Babylone ait eu une influence défavorable sur le ciel même; Dieu nous préserve d'une pareille opinion. Tant que le temple subsista, la lumière et l'eau vivante qui émanent de la Mère *céleste* parvenaient jusqu'ici-bas. Mais quand Israël eut péché, le temple fut détruit et le royaume de Babylone subjuga Israël; cette lumière s'obscurcit et les saints de ce monde ne furent plus éclairés. Car ceux qui étaient en bas n'étaient éclairés que grâce aux chefs du royaume de Babylone. Pendant l'exil, la lumière partit et cette source suprême cessa de couler. Même après les soixante-dix ans d'exil, le Yod, source de lumière céleste, ne descendait pas pour éclairer comme auparavant, mais ne revenait ici-bas que faiblement et petit à petit; car tous les Israélites ne s'étaient pas purifiés et n'étaient pas aussi parfaits qu'autrefois. C'est pourquoi Israël a toujours eu à soutenir de nombreuses guerres depuis cette époque, comme l'Écriture le dit : « Et l'obscurité couvre la terre. » Le Hé d'ici-bas (deuxième Hé) a été obscurci et est tombé bas, et la source céleste a cessé de faire jaillir ses eaux comme auparavant, parce qu'Édom domine et qu'Israël est retourné à ses péchés. C'est pourquoi le second temple symbolisé par le « Hé » fut détruit, et toutes les douze tribus menées en captivité sous la domination d'Édom. La source céleste a cessé de faire jaillir ses eaux, ainsi qu'il est écrit^c : « Le juste a péri, et personne n'y fait réflexion en lui-même », ce qui veut dire que les eaux de la source céleste, qui coulaient jadis, ont tari. Ainsi la séparation du Hé existait déjà pendant le second temple; elle continue pendant l'exil d'Édom pour toutes les douze tribus; et elles

α) III^e Rois, vi, 38. — b) V. Z., I, fol. 247^a. — c) Isaïe, LVII, 1.

y demeureront un temps équivalent au nombre de douze et de Hé¹. Ce mystère des mystères est confié aux sages initiés. Dix tribus correspondent à mille ans, deux tribus en plus correspondent à deux cents ans. Les collègues commencèrent à verser des larmes. Rabbi Siméon leur dit^a : « Elle pleurera pendant la nuit, et ses larmes couleront sur ses joues. » Après les douze cents ans d'exil, qui correspondent aux douze tribus, la nuit s'obscurcira davantage pour Israël, jusqu'à ce que se soient écoulés six (Vav) et soixante-six ans. Ainsi, c'est à l'époque qui arrivera après les mille deux cents ans de l'exil proprement dit, et de la nuit d'Israël qui finira avec l'année soixante-six, que s'appliquent les paroles de l'Écriture^b : « Et je me souviendrai de l'Alliance que j'ai faite avec Jacob. » Le mot « vezacarthi » signifie « zacarthi ve » (je me souviendrai du ve); car le « ve » constitue les âmes sorties de la maison de Jacob. Tel est le mystère exprimé dans les paroles de l'Écriture^c : « Toutes les âmes qui vinrent en Égypte avec Jacob et qui étaient sorties de lui, étaient au nombre de soixante-six. » Ainsi, le second temple est symbolisé par le Hé d'ici-bas (final) du nom de « Jéhovah » et le Vav est le symbole des soixante-six ans, *au bout desquels l'exil prendra fin*. Les soixante ans correspondent à Jacob, et les six à Joseph. C'est pour cette raison que la lettre Vav se prononce de manière à faire entendre deux fois le son de V, pour faire allusion au nombre de soixante-six.

A partir de cette époque, le Saint, béni soit-il, fera les miracles [10^a] indiqués précédemment, et Israël sera accablé des maux dont il a été parlé. C'est à cette époque que s'appliquent les paroles de l'Écriture^d : « Et je me souviendrai aussi de mon alliance avec Isaac. » Les paroles : « Et je me souviendrai également de mon alliance avec Abraham » s'appliquent à l'époque où le Roi Messie déclarera la guerre à tout le monde, aidé par la droite du Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^e : « Ta droite, Seigneur, s'est

1. C'est-à-dire dix-huit siècles. Hé écrit en pleines lettres représente 6.

a) Lament., I, 2. — b) Lévit., xxvi, 42. — c) Gen., xlvi, 26. — d) Lévit., l. c. — e) Exode, xv, 6.

signalée et a fait éclater sa force. » Enfin l'Écriture^a ajoute : « Et je me souviendrai aussi de la terre. » Ces paroles s'appliquent au Hé *final*. C'est à cette époque que s'accompliront les paroles de l'Écriture^b : « Le Seigneur sera le roi de toute la terre : en ce jour-là, Jéhovah sera Un, et son nom sera Un. » Au bout d'autres soixante-six ans (ce qui fait cent trente-deux avec les soixante-six précédents) les lettres du Nom sacré apparaltront gravées dans toute leur perfection, en haut aussi bien qu'en bas. Et voilà le mystère du Hé d'en haut et du Hé d'en bas. Le nombre trente-deux, qui constitue les dizaines et les unités de ce nombre, se retrouve dans les sentiers de la Loi qui sont également au nombre de trente-deux. Ce nombre se retrouve également dans les deux lettres Yod et Hé'. Au bout d'autres cent trente-deux ans s'accompliront les paroles de l'Écriture^c : « . . . Tenant les extrémités de la terre pour l'ébranler et en secouer et en rejeter les impies. » La terre sera alors épurée et sanctifiée. Le Saint, béni soit-il, fera ensuite ressusciter les morts ensevelis dans la terre sainte, qui se lèveront par légions en Galilée. C'est à cette époque que les eaux de la source céleste symbolisée par le Yod recommenceront à couler, que les trente-deux sentiers conduiront librement de haut en bas, et que toutes les lettres du Nom sacré seront complètes, ce qui n'aura pas été le cas jusqu'à ce jour. Au bout de cent quarante-quatre autres années, la source céleste *symbolisée par le Yod* sera unie avec le Hé *final*; et c'est à cette époque que les morts d'Israël ensevelis dans les autres pays ressusciteront. Ainsi, c'est après l'année huit^d que le monde atteindra à la perfection et que le mauvais côté en sera ôté. Le Hé d'ici-bas sera désormais alimenté par la source supérieure, il sera couronné et répandra toute sa lumière, ainsi qu'il est écrit^d : « Et la lumière de la lune sera aussi grande que la lumière du soleil ; et la lumière du soleil sera sept fois plus grande, comme la lumière de sept jours. » Ces

1. Yod écrit en pleines lettres (י) représente la valeur de 20 (י = 10 + י = 6 + 7 = 4), et Hé (ה) représente la valeur de 6 (ה = 5 + ה = 1). — 2. En 6008, c'est-à-dire 2248 après J.-C.

a) Lévit., l. c. — b) Zacharie, xiv, 9. — c) Job, xxxviii, 13. — d) Isaïe, xxx, 26.

paroles font allusion au septième millénaire, qui constituera le sabbat du Seigneur; car toutes les âmes se délecteront saintement. Le septième millénaire verra le relèvement des âmes sacrées d'Israël qui, après ce sabbat, seront revêtues d'autres corps saints, pour mériter le nom de saintes, ainsi qu'il est écrit^a : « Alors tous ceux qui seront restés dans Sion et qui auront demeuré dans Jérusalem seront appelés saints. » Toutes les paroles qu'on vient d'exprimer sont basées sur des mystères cachés^b.

« Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » Rabbi Yossé dit : Le Saint, béni soit-il, crée chaque jour des anges destinés à porter des messages en ce monde, ainsi qu'il est écrit^c : « Toi qui fais tes anges aussi prompts que les vents. . . » Ainsi, l'Écriture dit : « Toi qui fais », et non pas : « Toi qui fis », parce que Dieu en fait tous les jours. Or, à l'époque dont parle l'Écriture, Dieu créa un ange destiné à être le chef de l'Égypte; et c'est pourquoi l'Écriture dit : « Un roi nouveau »; car l'ange était, en effet, nouveau. L'Écriture ajoute : « . . . A qui Joseph était inconnu. » Car cet ange était de la région où règne la division, ainsi qu'il est écrit^d : « . . . Et de là ce fleuve se divise en quatre canaux. » Or le premier de ces canaux désigne le fleuve d'Égypte. C'est pourquoi Joseph était inconnu à cet ange, attendu que Joseph émanait de la région appelée « le Juste » où règne l'union parfaite. Rabbi Éléazar et Rabbi Yossé s'étaient levés une fois à l'aube du jour pour se mettre ensemble en voyage. Ils virent une étoile accourir d'une direction du firmament, et une autre étoile accourir d'une direction opposée. Rabbi Éléazar dit alors à son compagnon : C'est maintenant le moment où les astres du matin accourent pour louer leur Maître; leur précipitation est causée par la crainte qu'ils ont d'arriver trop tard parmi les astres qui entonnent les hymnes en l'honneur du Maître, ainsi qu'il est écrit^e : « Lorsque les astres du matin s'assemblent pour me louer, et que tous les enfants de Dieu l'acclament. . . » Ainsi, les louanges des astres se font à l'unisson. Rabbi Éléazar commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^f :

a) Isale, iv, 3. — b) V. Z., I, fol. 117^a à 119^a. — c) Ps., civ, 4. — d) Gen., II, 10. — e) Job, xxxviii, 7. — f) Ps., xxii, 1.

« Un Psaume de David chanté à la biche du matin... » *Que signifient les mots « biche du matin » ?* — Lorsque l'Orient commence à s'éclairer et à dissiper les ténèbres de la nuit, un chef céleste qui se trouve du côté de l'Orient fait jaillir un rayon de lumière du côté du Midi qui éclaire le monde jusqu'au moment où le soleil, se précipitant hors des fenêtres du firmament, inonde l'espace de sa lumière. Ainsi, c'est le premier rayon de lumière qui dissipe les ténèbres de la nuit, déjà avant le lever du soleil. C'est ce rayon que l'Écriture désigne sous le nom de « biche du matin ». Lorsque le soleil se lève et inonde le monde de sa lumière éclatante, le rayon, ou « la biche du matin », s'y trouve en quelque sorte incorporé, attendu qu'on ne saurait distinguer entre la lumière due au soleil et celle due à la « biche du matin ». Si, pendant le jour, la « biche du matin » est confondue avec la lumière du jour, elle s'en sépare de nouveau lorsque le jour est achevé. C'est à cette « biche du matin » que David a chanté son Psaume. Et qu'a-t-il chanté ? [10^b] — « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » La « biche du matin » se plaint ainsi d'avoir été séparée de la lumière du jour.

Pendant qu'ils continuaient leur route, il fit jour et l'heure de la prière arriva. Rabbi Éléazar dit à son compagnon : Faisons notre prière et nous continuerons notre voyage après. Ils s'arrêtèrent et firent leur prière, et ensuite ils continuèrent leur voyage. Rabbi Éléazar commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^a : « Il y a encore une vanité (hebel) sur la terre. Il y a des justes à qui les malheurs arrivent, comme s'ils avaient fait les actions des méchants, et il y a des méchants qui vivent dans l'assurance comme s'ils avaient fait les œuvres des justes. » Ce verset a été déjà expliqué ailleurs^b. Mais en voici une autre explication. Le mot « hebel » désigne une des sept colonnes sur lesquelles le monde est basé. Le roi Salomon qui est l'auteur de ce livre a fait allusion à ces sept colonnes qui correspondent aux sept firmaments dont voici les noms : Vilon, Raqia, Sehaqim, Zeboul, Mahon, Macon, Araboth. C'est pour désigner ces sept firmaments que Salomon a dit^c :

^a) Ecclés., VIII, 14. — ^b) V. Z., I, fol. 56^b, et II, fol. 254^b. — ^c) Ecclés., I, 2.

« Vanité des vanités (hebel habalim). » De même qu'outre les sept firmaments il y en a d'autres qui en émanent, de même il y a d'autres colonnes qui émanent des sept colonnes mentionnées¹. C'est pourquoi Salomon a dit : « Hebel habalim. » Ces paroles cachent un mystère suprême. Tel est également le sens des paroles : « Hebel sur la terre », car le « hebel » se fortifie des œuvres qui montent de la terre au ciel ; toute sa force provient des âmes des justes qu'on enlève de la terre pendant qu'elles sont encore en état de grâce, et avant qu'elles ne soient corrompues. Tel était le cas de Hénoch dont l'Écriture^a dit : « ... Et il ne parut plus ; car Élohim l'enleva. » Ainsi Dieu enleva Hénoch avant le temps ; et ceci arrive également à d'autres justes ; Dieu les enlève de la terre pendant qu'ils exhalent encore des parfums agréables dont il se délecte. Une tradition nous apprend que les justes quittent ce bas monde prématurément pour deux causes. Si la génération est coupable, ce sont les justes qui sont punis les premiers. L'autre cause pour laquelle le Saint, béni soit-il, enlève les justes prématurément, c'est qu'il prévoit qu'ils seraient corrompus s'ils restaient en vie ; aussi les enlève-t-il du monde avant le temps, ainsi qu'il est écrit : « Il y a des justes à qui les malheurs arrivent comme s'ils avaient fait les actions des méchants. » Car, lorsque Dieu prévoit qu'un homme finirait par être corrompu, il fait exercer sur lui la rigueur comme s'il avait déjà fait les actions des méchants.

Rabbi Yossé, fils de Rabbi Jacob, du village d'Ono, demanda à Rabbi Meïr, à l'époque où Rabbi Aqiba et ses collègues avaient été massacrés : — Trouve-t-on dans l'Écriture un indice d'un pareil châtiment ? Rabbi Meïr lui répondit : — Certes, on le trouve, puisque Salomon a dit : « Il y a des justes à qui les malheurs arrivent comme s'ils avaient fait les actions des méchants. » Lorsque Dieu prévoit la corruption future des justes, il les accable de rigueur, comme s'ils avaient déjà commis de mauvaises actions. L'Écriture ajoute : « ... Et il y a des méchants qui vivent dans l'assurance

1. Ces sept colonnes désignent les sept Séphiroth inférieures.

a) Gen., v, 24.

comme s'ils avaient fait les œuvres des justes. » Pourquoi ? Ceci arrive pour deux causes : parfois c'est parce que le Saint, béni soit-il, prévoit qu'ils feront pénitence, et parfois c'est parce qu'il prévoit qu'ils auront des enfants qui répandront la vérité dans le monde. Tharé engendra Abraham qui sema la vérité dans le monde; Ahaz engendra Ézéchias ; et il en est de même des autres coupables. De ce qui précède, il résulte que, du côté des méchants, le traitement ici-bas n'est pas toujours proportionné à la manière de vivre ; et c'est pourtant grâce au traitement que Dieu fait subir aux hommes que la terre subsiste. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Il y a encore un hebel sur la terre. » D'après une autre interprétation, les paroles : « Il y a des justes à qui il arrive comme les actions des méchants » signifient que les justes sont parfois tentés de commettre une des actions des méchants, par exemple de s'unir à la fille d'un païen ; mais les justes résistent à la tentation ; car ils craignent leur Maître et ne veulent pas se souiller. Nombreux sont les amis de la vérité qui ont été tentés de commettre de mauvaises actions ; mais ils étaient vaillants et, se conformant à la volonté de leur Maître, ils n'ont pas succombé. L'Écriture ajoute : « ... Et il y a des méchants à qui il arrive comme les actions des justes. » Cela veut dire que, même aux méchants, il arrive parfois de faire une action des justes qui leur vaut le salut. Tel était le cas de ce bandit qui guettait dans la montagne les passants païens ; mais, quand il rencontrait un voyageur juif, il le laissait continuer son chemin et le préservait de toute attaque de la part de ses compagnons. C'est à ce bandit que Rabbi Aqiba appliqua les paroles du verset : « Il y a des méchants à qui il arrive comme les actions des justes. » Tel était le cas également de ce méchant qui habitait [11^a] dans le voisinage de Rabbi Hiyá. Ce méchant ayant rencontré un soir une femme qui se rendait auprès de sa fille, voulut la violenter. — Je te supplie, lui disait la femme, de glorifier ton Maître et de ne pas pécher avec moi. Il la laissa aller et ne commit point de péché. Voilà un homme auquel s'appliquent les paroles : « ... Et il y a des méchants à qui il arrive comme les actions des justes. » Or, le monde est autant fortifié par les justes qui s'abstiennent de mauvaises actions que par les

méchants qui s'en abstiennent. Car une tradition nous apprend que le Saint, béni soit-il, a créé dans le monde des justes et des méchants, et de même qu'il est glorifié par les œuvres des justes, de même il est glorifié par les bonnes actions des méchants. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^a : « Il a tout bien fait en son temps. » Malheur au coupable qui se rend lui-même méchant, ainsi qu'il est écrit^b : « Malheur à l'impie qui se rend lui-même méchant. »

Rabbi Éléazar commença *en outre à parler de la manière suivante* : Il est écrit^c : « J'ai vu encore ceci dans les jours de ma vanité : Le juste périt dans sa justice et le méchant vit longtemps dans sa malice. » Ce verset a été également interprété par les collègues ; *mais il a encore un autre sens*. Lorsque la sagesse a été conférée à Salomon, il a prévu tout ce qui se passera à l'époque où la lune dominera. *Le terme* : « Le juste périt » désigne la Colonne du monde, ainsi qu'il est écrit^d : « Le juste périt et personne n'y fait réflexion en lui même. » Quand périt-il ? — A l'époque de l'exil. L'Écriture dit : « Le juste périt dans sa justice », car le Juste est couché dans la poussière tout le temps qu'Israël est dans l'exil ; pendant tout ce temps, la Schekhina existe et est près d'Israël ; mais les bénédictions d'en haut ne parviennent pas jusqu'à Israël. Les paroles : « ... Et le méchant vit longtemps dans sa malice » désignent Samaël qui procure la tranquillité et l'assurance à Édom dans sa malice. La tranquillité d'Édom vient de cette méchante femme que l'Écriture^e désigne sous le nom de « femme prostituée et méchante » ; car les peuples païens n'obtiennent le bonheur et la prospérité que grâce à l'union de Samaël avec cette « femme prostituée ». Ceci sera également le cas des autres rois jusqu'au jour où le Saint, béni soit-il, relèvera la Tente tombée de David, ainsi qu'il est écrit^f : « En ce jour-là je relèverai la tente de David qui sera tombée. »

« Et^g un homme de la maison de Lévi avait épousé une femme de la maison de Lévi. » Rabbi Yossé ouvrit *une de ses conférences*

a) Ecclés., III, 11. — b) Isaïe, III, 11. — c) Ecclés., VII, 15. — d) Isaïe, LVII, 1. — e) Osée, I, 2. — f) Amos, IX, 11. — g) Exode, II, 1.

de la manière suivante : Il est écrit^a : « Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, dans le parterre des plantes aromatiques. » Le « jardin » désigne la « Communauté d'Israël » qui, semblable à un parterre, renferme toutes espèces de parfums et d'odeurs du monde futur. Au moment où le Saint, béni soit-il, descend dans ce « jardin », tous les justes qui y sont réunis, portant le diadème sur leur tête, exhalent des parfums^b, ainsi qu'il est écrit^c : « Et l'odeur de tes parfums est plus suave que celle de tous les aromates. » Ces paroles s'appliquent aux âmes des justes ; car Rabbi Isaac dit : Les âmes, aussi bien celles qui ont été déjà revêtues d'un corps que celles destinées à l'être, sont présentes dans le Paradis terrestre ; toutes ont une forme semblable à celle des corps qu'elles animaient sur la terre. Ce mystère est connu des initiés. L'âme qui anime le corps, émane du principe femelle^d ; elle prend l'empreinte du corps ; la forme du corps, tant que l'homme vit ici-bas, constitue les traits en relief, alors que la forme de l'âme constitue les traits en creux. Mais quand l'âme est séparée du corps, ses traits qui étaient auparavant en creux se transforment en relief, de sorte que sa forme est exactement semblable à celle du corps qu'elle avait animé ici-bas, et qui exerçait sur elle l'effet d'un cachet^e. C'est pourquoi l'âme dit à Dieu^f : « Mets-moi comme un sceau sur ton cœur. » De même que le sceau porte des lettres en creux, afin que celles qu'il reproduit soient en relief, de même l'âme demande à Dieu de servir de sceau au corps, afin que les lettres que celui-ci lui imprime sortent en relief lorsqu'elle retournera en haut près de l'Arbre de Vie qui constitue le Centre de toute vie, pour jouir de la présence de Dieu, ainsi qu'il est écrit^g : « ... Afin que je contemple les délices du Seigneur, et que je considère son temple. » *Les paroles* : « ... Et un homme de la maison de Lévi » désignent l'ange Gabriel^h appelé *homme*, ainsi qu'il est écritⁱ : « Et l'homme Gabriel que j'avais vu au commencement dans une vision, etc. » *Les mots* : « ... De la maison de Lévi »

a) Cant., vi, 1. — b) Cf. Talmud, tr. Berakhoth, fol. 43^b. — c) Cant., iv, 10. — d) V. Z., III, fol. 45^b. — e) V. fol. 73^b. — f) Cant., viii, 6. — g) Ps., xxvii, 4. — h) V. Z., I, fol. 46^b et 184^a, et III, fol. 48^a. — i) Daniel, ix, 21.

désignent la « Communauté d'Israël » qui émane du côté gauche. *Les paroles* : « ... Avait épousé une fille de Lévi » désignent l'âme ; car une tradition nous apprend qu'au moment où le corps d'un juste naît dans ce monde, [11^b] le Saint, béni soit-il, appelle l'ange Gabriel qui prend au « Jardin » l'âme de ce juste, la fait descendre ici-bas dans le corps de l'enfant qui vient de naître et la garde constamment. Mais, objectera-t-on peut-être : L'ange préposé aux âmes des justes porte pourtant le nom de Nuit (Lailà), et non pas Gabriel ! C'est ainsi, en effet ; comme Gabriel émane du côté gauche, il porte le nom de Nuit (Laila), et tous les anges qui émanent du côté gauche portent le même nom. *Les mots* : « ... Et un homme de la maison de Lévi » désignent Amram. *Les mots* : « ... Avait épousé la fille de Lévi » désignent Jocabed. Une voix céleste ordonna à Amram d'épouser Jocabed ; car le moment était proche où la délivrance d'Israël devait s'opérer par le fils destiné à naître de leur union. Le Saint, béni soit-il, leur est venu en aide ; car une tradition nous apprend que la Schekhina reposait sur leur lit nuptial, *ce qui veut dire* que l'intention des époux était dirigée sur la Schekhina, et c'est pourquoi celle-ci ne s'est jamais séparée du fils qu'ils ont mis au monde, ainsi qu'il est écrit^a : « Soyez saints et sanctifiez-vous. » L'Écriture veut dire que l'homme qui se sanctifie ici-bas est sanctifié en haut par le Saint, béni soit-il ; et quiconque accomplit une œuvre dans le but de s'attacher à la Schekhina attire la Schekhina sur cette œuvre même. Rabbi Isaac dit : Heureux le sort des justes animés constamment du désir de s'attacher au Saint, béni soit-il ; car Dieu aussi s'attache à eux et ne les abandonne jamais. Malheur aux coupables animés du désir de s'éloigner de Dieu ; non seulement ils s'éloignent de Dieu, mais ils s'attachent à l'autre côté. Remarquez que c'est parce qu'Amram s'était attaché au Saint, béni soit-il, qu'il engendra Moïse dont Dieu ne s'est jamais séparé, et à qui la Schekhina resta constamment attachée^b. Heureux son sort !

« Et^c la femme conçut et enfanta un fils ; et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois. » *Que signifient* les mots :

a) Lévit., XI, 44. — b) V. Z., I, fol. 21^b. — c) Exode, II, 2.

«... Qu'il était beau » ? Rabbi Hiyá dit : *Ces paroles signifient* que l'enfant était né circoncis^a ; car le mystère de l'Alliance est appelé « beau » (tob), ainsi qu'il est écrit^b : « Dites au juste qu'il est beau (tob). » Rabbi Yossé dit : Elle a vu la lumière de la Schekhina qui éclairait l'enfant ; car, au moment de sa naissance, toute la maison se remplit de lumière. Ici l'Écriture dit : « ... Et voyant qu'il était beau (tob). » Et ailleurs il est écrit^c : « Et Élohim vit que la lumière était bonne (tob). » *L'Écriture ajoute* : « Elle le cacha pendant trois mois. » Dans quel but l'Écriture nous apprend-elle qu'elle le cacha pendant trois mois ? Rabbi Yehouda dit : C'est une allusion à ce fait que Moïse ne sera éclairé de la lumière céleste qu'au troisième mois de la sortie d'Israël d'Égypte, ainsi qu'il est écrit^d : « Le troisième jour du troisième mois, etc. » C'est à cette époque seulement que la Loi fut donnée par l'intermédiaire de Moïse et que la Schekhina s'attacha à lui en présence de tout le monde, ainsi qu'il est écrit^e : « Et Moïse monta auprès d'Élohim et Jéhovah l'appela. »

« Et elle ne pouvait plus tenir la chose secrète^f. » Car, jusqu'à ce moment, la parole du Saint, béni soit-il, n'était point adressée à Moïse. Car ce n'est qu'à cette époque que l'Écriture^g dit : « Moïse parlait à Dieu, et Dieu lui répondait. » *L'Écriture ajoute* : « Elle prit un panier de jonc. » C'est une allusion à l'Arche de l'Alliance ; car les mots « thebath gomè » font allusion à « aron ha-brith » (arche de l'alliance). « Et elle l'a enduit de bitume et de poix » ; car l'Arche de l'Alliance était également recouverte intérieurement et extérieurement. Rabbi Yehouda dit : C'est une allusion à la Loi dans laquelle sont enfermés des préceptes positifs et des préceptes négatifs. *Les mots* : « Et elle mit dedans l'enfant » désignent Israël, ainsi qu'il est écrit^h : « Car Israël était un enfant, et je l'ai aimé. » *Enfin l'Écriture ajoute* : « ... Et elle l'exposa parmi les roseaux sur le bord du fleuve. » Par ces paroles, l'Écriture nous indique que les commandements de la Loi n'entrèrent en

a) Cf. Exode, R., I, 20; Deut., R., IX; Aboth de R. Nathan, VI; Tanhouma, sect. Noé; Midrash sur Psaumes, IX. — b) Isaïe, III, 10. — c) Gen., I, 4. — d) Exode, XIX, 1. — e) *Id.*, XIX, 3. — *Id.*, II, 3. — g) *Id.*, XIX, 19. — h) Osée, XI, 1.

vigueur que lorsqu'Israël entra en terre sainte^a, au bout de quarante ans. Les mots : « ... Sur le bord du fleuve » signifient que la Loi doit être exécutée selon l'interprétation qu'en donnent les maîtres de la doctrine.

Les mots : « ... Et un homme »^b désignent le Saint, béni soit-il, appelé *homme*, ainsi qu'il est écrit^c : « Jéhovah est un homme de guerre. » *Les mots* : « ... De la maison de Lévi » désignent le Saint, béni soit-il, au degré de la Sagesse suprême; car la lumière de ces deux degrés ne forme qu'une unité et ne présente jamais aucune séparation. La « maison de Lévi », c'est le Léviathan qui fera la joie du monde, ainsi qu'il est écrit^d : « Tu as formé le Léviathan^e, pour te délecter avec lui. » *Les mots* : « ... Épousa une femme de la maison de Lévi » désignent le Saint, béni soit-il, au degré de « la lumière de la lune^f ». *L'Écriture ajoute* : « Et la femme conçut et enfanta un fils. » Précédemment l'Écriture se sert du terme de « fille de Lévi » [12^a] et maintenant elle emploie le terme de « femme ». Nous en inférons que, tant que la femme n'est pas mariée, elle est appelée la fille d'un tel, mais qu'on la désigne sous le nom de « femme » dès qu'elle est mariée. Ainsi « fille de Lévi » et « femme » désignent le même degré. « Elle le cacha^g pendant trois mois. » C'est une allusion aux trois mois pendant lesquels la rigueur sévit dans le monde; ce sont les mois Thamouz, Ab et Tebeth. Il en résulte que, même avant sa naissance, Moïse était attaché à la Schekhina en haut. C'est pourquoi la Schekhina s'attacha à lui dès le jour de sa naissance. C'est de ce fait que Rabbi Siméon déduit^h que les âmes des justes sont présentes en haut avant leur descente en ce bas monde. « Et comme elle ne pouvait plus le tenir caché, elle prit un panier

1. Dans V. et L., on trouve, entre parenthèses, les mots : רבי חזקיה אמר : דבני אילינא (Rabbi Hizqiya dit : Nous avons appris l'interprétation de ces mots de la manière suivante :). — 2. Le mot Lévi forme le commencement du mot Léviathan. C'est aussi un des noms de la Schekhina. V. Z., III, fol. 174^a. — 3. C'est le degré de la troisième Séphirâ suprême « Binâ » V. Tiqouné ha-Zohar, fol. 39^a.

a) V. Z., III, fol. 286^a. — b) Exode, II, 1. — c) *Id.*, xv, 3. — d) Ps., civ, 26. — e) Cf. Z., I, fol. 31^b. — f) V. Z., I, fol. 226^b. — g) Exode, I, 3.

de jonc; et l'ayant enduit de bitume et de poix, elle mit dedans le petit enfant. » Que^a signifient *les mots* : « Elle prit un panier de jonc »? Elle l'a couvert d'insignes pour qu'il fût préservé des poissons qui nagent dans le grand Océan, ainsi qu'il est écrit^b : « Dans cette mer si grande et d'une si vaste étendue se trouve un nombre infini de poissons. » Elle l'a marqué des deux couleurs, le blanc et le noir, et a présagé ainsi que Moïse en serait marqué plus tard lorsqu'il recevrait la Loi. « Et^c la fille de Pharaon vint au fleuve pour se baigner. » Ces paroles désignent les esprits émanant du côté gauche où règne la grande rigueur. C'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Vint au fleuve », mais non pas : « ... Vint à la mer. » Mais, objectera-t-on, il est pourtant écrit^d : « Prends en ta main la verge dont tu as frappé le fleuve »! Or, Moïse n'avait frappé que la mer, et pourtant l'Écriture se sert du terme « fleuve »! Mais la vérité est que la verge dont parle l'Écriture^e était celle d'Aaron qui avait frappé le fleuve, et que l'Écriture attribuée à Moïse, parce que c'était lui qui avait donné cet ordre à son frère. De même nous voyons que l'Écriture^f dit : « Et il se passa sept jours entiers depuis que le Seigneur avait frappé le fleuve. » Or, c'était Aaron qui l'avait frappé. Mais comme il l'avait fait par ordre du Saint, béni soit-il, l'Écriture attribue cet acte à Dieu lui-même, de même que, plus loin^g, elle l'attribue à Moïse. *L'Écriture*^h ajoute : « ... Et ses compagnes la suivaient au bord du fleuve. » Ces paroles désignent les autres légions émanant du même côté.

« Etⁱ elle l'ouvrit, et elle le vit l'enfant. » Pourquoi l'Écriture dit-elle : « ... Et elle le vit (va-thirèhou) », au lieu de : « ... Et elle vit (va-therè) »? Rabbi Siméon dit : Il n'y a pas un seul mot dans l'Écriture qui ne cache des mystères suprêmes et précieux; et voici ce que j'ai appris au sujet du mot en question : l'enfant portait la marque du Roi et de la Matrona, marques symbolisées par les lettres Vav et Hé. Et aussitôt qu'elle vit ces marques^j, « elle

a) Tout ce passage, jusqu'aux mots : כל שאר נביאי שלמא, est reproduit textuellement à la III^e partie, fol. 174^a. — b) Ps., CIV, 25. — c) Exode, II, 5. — d) *Id.*, XVII, 5. — e) *Id.*, VII, 19 et 20. — f) *Id.*, VII, 25. — g) *Id.*, XVII, 5. — h) *Id.*, II, 5. — i) *Id.*, II, 6. — j) *Ibid.*

fut touchée de compassion ». Jusqu'ici, les paroles de l'Écriture désignent les mystères d'en haut; à partir d'ici, elles concernent les choses d'ici-bas, excepté toutefois le verset suivant: « Et sa sœur se tenait loin de là, pour voir ce qui en arriverait. » La sœur de qui? La sœur de Celui qui appelle la « Communauté d'Israël » du nom de « Sœur », ainsi qu'il est écrit^a: « Ouvre-moi, ma sœur, ma bien-aimée, ma colombe, toi qui es mon épouse sans tache. » L'Écriture dit: « ...Se tenait loin de là. » *Ces paroles expriment le même mystère caché dans le verset suivant*^b: « Le Seigneur m'a paru de loin. » Nous inférons de ce qui précède que les âmes des justes sont connues dans le monde d'en haut, même avant leur descente en ce bas monde, et à plus forte raison était-ce le cas de Moïse. Il résulte également de ce qui précède que les âmes des justes sont tirées d'une région supérieure, ainsi que cela a été déjà dit. Nous avons aussi appris que, de ce qui précède, il résulte que l'âme a un père et une mère, de même que le corps sur la terre a un père et une mère; enfin, il en résulte que les naissances en haut, aussi bien qu'ici-bas, s'opèrent par l'union du mâle avec la femelle. Il a été déjà dit que ce mystère est exprimé dans les paroles de l'Écriture^c: « Que la terre produise des âmes vivantes (nephesch haïâ). » La « terre » désigne la « Communauté d'Israël »; les « âmes vivantes » désignent l'âme du premier homme céleste^d. Rabbi Abba s'approcha de Rabbi Siméon et lui dit en l'embrasant: Tu as bien parlé et tes paroles sont exactes. Le sort de Moïse est plus heureux que celui de tous les autres prophètes du monde.

— D'après une autre interprétation, « sa sœur » désigne « Hōcmâ », ainsi qu'il est écrit^e: « Dis à la Sagesse (Hōcmâ): Tu es ma sœur. » Rabbi Isaac dit: « La rigueur n'a jamais cessé de sévir dans le monde, attendu que toutes les fois qu'Israël pèche, les anges de la rigueur requièrent contre lui. Et c'est dans de telles situations que « sa sœur se tient de loin », ainsi qu'il est écrit^f: « Le Seigneur m'a paru de loin^g. » —

a) Cant., v, 2. — b) Jérémie, xxxi, 3. — c) Gen., i, 24. — d) V. Z., III, fol. 39^b. — e) Prov., vii, 4. — f) Jérémie, xxvi, 20. — g) Passage de « Sithrê Thorah ».

« Et ^a la fille du Pharaon descendit au fleuve pour se baigner. » Dès qu'Israël cessa de se consacrer à l'étude de la Loi, la fille du Pharaon descendit au fleuve, ce qui veut dire : la Rigueur descendit [12^b] pour se venger du sang d'Israël de l'affront fait à la Loi. Les paroles : « ... Et ses compagnes marchaient au bord du fleuve » désignent les peuples qui courent après Israël et le persécutent en raison de l'affront fait à la Loi. Ce n'est que par les larmes d'Israël que ses persécuteurs diminuent la persécution. Rabbi Yehouda dit : Tout s'obtient par la pénitence de l'homme et par la prière adressée au Saint, béni soit-il, à plus forte raison par la prière accompagnée de larmes, attendu qu'il n'y a aucune porte qui ne s'ouvre devant les larmes. *L'Écriture ajoute* : « ... Et elle l'ouvrit, et elle vit l'enfant. » *Les mots* : « Elle l'ouvrit » désignent la Schekhina qui veille toujours sur Israël, telle une mère sur ses enfants, et plaide constamment en sa faveur ¹. *L'Écriture ajoute encore* : « Et elle vit l'enfant. » *Cela correspond aux paroles suivantes* ^b : « ... Un enfant que j'ai élevé avec tendresse. » Car Israël se plaint devant son Roi toutes les fois qu'il est en détresse ; et en même temps qu'il prie le Saint, béni soit-il, il fait pénitence et pleure, comme un enfant qui pleure devant son père. C'est ce que l'Écriture ^c ajoute : « ... Et l'enfant pleurait. » Car, quand Israël pleure, toute la rigueur qui sévit dans le monde disparaît. Aussi l'Écriture ajoute-t-elle : « Elle fut touchée de compassion. » *L'Écriture ajoute* : « Et elle dit : c'est un des enfants des Hébreux », un des enfants d'Israël qui ont le cœur tendre, mais non des enfants des païens qui ont l'esprit rétif et le cœur endurci ; c'est un des enfants des Hébreux qui ont le cœur tendre et susceptible de pénitence, comme leur père et leur mère. *L'Écriture* ^d *ajoute* : « Et elle appela la mère de l'enfant. » Ces paroles désignent Rachel qui pleure toujours ses enfants, ainsi qu'il est écrit ^e : « Voici ce que dit le Seigneur : Un grand bruit s'est élevé à Ramah ; on y a entendu des cris mêlés de plaintes et de soupirs de Rachel qui pleure ses

1. Le Z. prête au mot **וְהִשְׁמַח** le sens de « plaider ».

^a) Exode, II, 5. — ^b) Jérémie, XXXI, 20. — ^c) Exode, II, 6. — ^d) *Id.*, II, 8. — ^e) Jérémie, XXI, 15.

enfants, etc. » Rabbi Yehouda dit : Du temps de l'avenir, l'Écriture^a dit : « Ils viendront en pleurant, et je les ramènerai dans ma miséricorde. » Que signifient les mots : « Ils viendront en pleurant (bibkhi) » ? Par le mérite des larmes de la mère de l'enfant qui est Rachel, Israël sera délivré de l'exil. Rabbi Isaac dit également que la délivrance d'Israël ne dépend que des pleurs. Lorsque sera effacé l'effet que produisirent les larmes qu'Esau a versées devant son père, ainsi qu'il est écrit^b : « Et Esau éleva sa voix et pleura », lorsque, disons-nous, l'effet de ces larmes, qui déterminèrent l'exil d'Israël, sera effacé, Israël sera délivré de l'exil ; car ce seront alors les larmes de ce dernier qui l'emporteront sur celles d'Esau. Tel est le sens des paroles : « Ils reviendront en pleurant, et je les ramènerai dans ma miséricorde. »

« Et il se tourna d'un côté et de l'autre côté (coh va-coh), et il vit qu'il n'y avait personne, et il tua l'Égyptien^c. » *Les mots* : « Coh va-coh » désignent les cinquante lettres^d par lesquelles Israël proclame tous les jours l'unité de Dieu ; car le verset^d : « Écoute, Israël » est composé de vingt-cinq lettres ; or, ce verset est récité deux fois par jour. Moïse regarda donc pour voir si ces cinquante lettres étaient imprimées sur l'individu qu'il avait devant lui, et il constata qu'elles ne l'étaient point. Rabbi Abba dit : Les mots : « Et il tourna son regard d'un côté et d'un autre côté (coh va-coh) » signifient qu'il tourna son regard d'un côté, pour voir si cet homme avait des œuvres méritoires, et, de l'autre côté, pour voir s'il était prédestiné à donner naissance à un enfant de bien^e. Et l'Écriture ajoute : « ... Et il vit qu'il n'y avait personne. » Il vit, par l'Esprit Saint, que cet homme ne donnerait jamais naissance à un enfant de bien. Car Rabbi Abba dit : Nombreux sont les coupables en ce monde dont les enfants sont plus dignes que ceux des justes. L'enfant de bien né d'un père coupable est supérieur à l'enfant de bien né d'un juste ; car c'est la pureté sortie de

1. Le mot **ח** représente une valeur numérique de 25 ; donc, deux fois **ח** représentent le nombre 50.

a) Jérémie, xxxi, 9. — b) Gen., xxvii, 38. — c) Exode, ii, 12. — d) Dentér., vi, 4. — e) Cf. Gen. R., I, 29.

l'impureté, la lumière sortie des ténèbres, la sagesse sortie de la démence; aussi un tel enfant est-il meilleur que tous les autres. Le mot « et il vit » (vaïare) signifie qu'il vit par l'Esprit Saint; c'est pourquoi Moïse a tué l'Égyptien. Le Saint, béni soit-il, a fait en sorte que Moïse fût obligé de fuir l'Égypte et d'arriver près du puits, de même que Jacob avait rencontré sa compagne près du même puits, ainsi qu'il est écrit^a : « Et il s'assit près du puits. » Pour Jacob, l'Écriture^b dit : « Et il vit un puits dans le camp », alors que, pour Moïse, elle dit : « Et il se retira au pays de Madian, et il s'assit près du puits. » Bien que Moïse et Jacob fussent arrivés au même degré, Moïse était supérieur à Jacob; et c'est pourquoi le dernier n'a pu que voir le puits, alors que le premier a pu s'asseoir à côté. Rabbi Yossé et Rabbi Isaac firent une fois un voyage ensemble. Rabbi Yossé demanda : Est-ce que le « Puits » que Jacob et Moïse ont vu était le même que celui qu'Abraham et Isaac avaient creusé ? Rabbi Isaac lui répondit : Non; le « Puits » que Jacob et Moïse ont vu fut créé en même temps que le monde; son orifice fut créé à la veille du sabbat, au moment du crépuscule du soir^c.

MATHNITIN. — Que ceux qui aspirent à connaître la vérité, que ceux qui désirent pénétrer le mystère de la Foi, que ceux qui souhaitent fortifier leur Foi, que ceux qui veulent connaître les voies du Roi suprême approchent et écoutent ce qui suit : Quand deux vont au-devant d'un, ils le reçoivent au milieu d'eux, entre les deux bras (*les deux complètent ainsi trois*). Deux descendent ici-bas. L'un de ces deux est la source près de laquelle les prophètes s'asseoient et s'abreuvent. L'autre forme le trait d'union de tout; il tient tout *en son pouvoir*. [13^a] C'est le « Puits » sacré situé au-dessous des deux autres, c'est le champ des pommiers sacrés. C'est à ce « Puits » que Moïse abreuva ses troupeaux dans le désert; c'est à ce « Puits » que s'abreuvaient les troupeaux que Jacob avait choisis pour son partage, ce

^a) Exode, II, 15. — ^b) Gen., XXIX, 2. — ^c) V. Talmud, tr. Aboth, v, 6, et traité Pessahim, fol. 54^a. Cf. également Mekhilta, section Beschalah.

qui peut dire : tous les trônes célestes et tous les chefs des anges ailés. Ce « Puits » est ainsi veillé par les trois, et c'est des trois qu'il est rempli. Son nom est « Adonai ». C'est de lui que parle l'Écriture^a : « Seigneur Dieu (Adonai Jéhovah), tu as commencé à signaler ta grandeur et ta main toute-puissante devant ton serviteur, etc. » C'est au même « Puits » que s'appliquent les paroles suivantes^b : « Fais reluire ta face sur ton sanctuaire qui est désert, pour le Seigneur, le Maître de toute la terre. » Enfin, c'est ce « Puits » qui est désigné dans les paroles suivantes^c : « L'Arche de l'Alliance du Maître de toute la terre ... » Dans ce « Puits » se trouve cachée une source sacrée dont les eaux, jaillissant toujours, le remplissent. Le nom de cette source sacrée est « Jéhovah Çebaoth ». Béni soit le « Puits » en toute éternité. — Fin de la Mathnitin.

« Et^d le prêtre de Madian avait sept filles qui étaient venues puiser de l'eau; elles remplirent les canaux et donnèrent à boire aux troupeaux de leur père. » Rabbi Yehouda demanda : Si le puits de Moïse était le même que celui de Jacob, comment expliquer que là l'Écriture^e dise : « Et tous les bergers s'assemblèrent et levèrent la pierre qui couvrait le puits », alors que les filles de Yethro n'avaient pas besoin d'autre aide pour ôter la pierre? Rabbi Hiyâ répondit : Jacob avait ôté la pierre de l'ouverture du puits; et la preuve en est que, des bergers, l'Écriture^f dit : « Et ils remirent la pierre sur l'ouverture du puits », alors que, de Jacob, elle dit seulement^g : « Il ôta la pierre qui fermait le puits », et n'ajoute plus après qu'il l'avait remise à sa place: ceci était en effet devenu inutile; car, avant, les eaux ne montaient point, alors que, dès l'arrivée de Jacob, l'eau du puits montait au-devant de lui; aussi la pierre ne fut-elle plus remise sur l'ouverture du puits. Voilà pourquoi les filles de Yethro n'avaient besoin d'aucune aide pour puiser l'eau.

Rabbi Éléazar et Rabbi Abba se rendant une fois de Tibériade

^a) Deutér., III, 24. — ^b) Daniel, IX, 17. — ^c) Josué, III, 11. — ^d) Exode, II, 16.
— ^e) Gen., XXIX, 13. — ^f) *Ibid.* — ^g) *Id.*, XXIX, 10.

à Ciporis rencontrèrent un juif qui se joignit à eux. Rabbi Éléazar dit : Que chacun de nous fasse entendre une sentence relative à la Loi. Lui-même commença à parler de la manière suivante : *Il est écrit*^a : « Et le seigneur me dit : Prophétise, fils de l'homme, prophétise à l'esprit, et dis à l'esprit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Esprit, viens des quatre vents, et souffle sur ces morts, afin qu'ils revivent. » Ce verset nous apprend la région d'où émane l'esprit. Mais, comment Ézéchiél aurait-il pu prophétiser à l'esprit, alors que l'Écriture^b dit : « L'homme n'a point de pouvoir sur l'esprit. » Mais le Saint, béni soit-il, en a ; or, Ézéchiél a prophétisé au nom du Seigneur. Outre cela, l'homme n'a point de pouvoir sur l'esprit, lorsque celui-ci a quitté ce monde ; mais il a bien le pouvoir sur lui tant qu'il est encore attaché au corps. Or, Ézéchiél a prophétisé à l'esprit attaché au corps. « Esprit, viens des quatre vents », ce qui veut dire de cette région qui est marquée aux quatre points cardinaux du monde. Le juif qui s'était joint aux voyageurs bondit au-devant de Rabbi Éléazar. Celui-ci lui demanda ce qu'il avait. Le juif répondit : J'ai été témoin oculaire d'un fait. Rabbi Éléazar lui demanda la nature de ce fait. Mais le juif commença d'abord à demander à Rabbi Éléazar : Si la sentence est exacte suivant laquelle l'esprit de l'homme est revêtu dans le Paradis d'une enveloppe ayant une forme semblable à celle du corps que l'âme avait animé sur la terre, l'Écriture aurait dû dire : « Esprit, viens du Paradis. » Mais que signifie : « Viens des quatre vents » ? Rabbi Éléazar lui répondit : L'esprit ne descend pas en ce bas monde avant d'être monté du Paradis terrestre au trône suprême appuyé sur quatre pieds. Quand l'esprit arrive là, il est purifié par son contact avec le trône du Roi, et ce n'est qu'après qu'il descend dans ce bas monde. Le corps de l'homme est composé d'éléments des quatre points cardinaux du monde^c ; et l'âme pareillement est composée des quatre côtés du trône. Le juif dit à Rabbi Éléazar : Si j'ai bondi tout à l'heure, c'est que j'ai été témoin d'un fait se rapportant à ce sujet. Me trouvant un jour dans le désert, j'y ai vu un arbre agréable à la vue, au-dessous

a) Ézéchiél, xxxvii, 9. — b) Ecclés., viii, 8. — c) V. fol. 23^b et 24^a.

duquel se trouvait une caverne. M'étant approché de la caverne. j'ai senti toutes les bonnes odeurs connues au monde qui s'échappaient de cette caverne. Je me suis armé de courage et j'ai pénétré dans la caverne. Après avoir descendu plusieurs marches, je suis arrivé à un endroit où il y avait plusieurs grands arbres répandant des odeurs et des parfums si forts que je ne pus les supporter. J'y ai vu un homme tenant une verge en sa main. Il se tenait à une porte. Aussitôt qu'il m'eut vu, il s'approcha de moi et parut fort étonné. Il me dit : Que fais-tu ici, et qui es-tu ? Saisi d'une grande frayeur, je lui répondis : Je suis un des collègues, et, comme j'avais vu dans le désert l'arbre et la caverne, j'ai pénétré dans celle-ci et je suis arrivé jusqu'ici. Il me dit : Puisque tu es un des collègues, prends cet écrit plié et donne-le à ceux de tes collègues qui connaissent le mystère touchant les âmes des justes. [13^b] Il me toucha de sa verge et je m'endormis. Je vis en songe de nombreuses légions et armées qui se dirigeaient vers l'endroit où j'étais. Et je vis l'homme frapper avec sa verge en disant à ces légions et armées : Dirigez-vous du côté de l'arbre. Ensuite je les ai vues s'élever dans l'air et disparaître, et je ne savais dans quelle direction elles se sont dirigées. J'ai entendu aussi le bruit de grandes armées, et je ne savais ce que c'était. Je me suis réveillé et je n'ai plus rien vu. J'étais très effrayé de me trouver dans cet endroit. Ensuite je revis l'homme qui me demanda : As-tu vu quelque chose ? Je lui répondis : J'ai vu en songe telle et telle chose. L'homme me dit : C'est le chemin que suivent les âmes des justes lorsqu'elles se rendent au Jardin de l'Éden. Les âmes que tu as entendues sont celles qui séjournent déjà dans le Paradis revêtues d'une enveloppe semblable au corps qu'elles avaient auparavant ; elles se réjouissent de l'arrivée d'autres âmes des justes. De même que le corps ici-bas est composé d'éléments des quatre points cardinaux, et de même que la forme du corps est formée de ces éléments, de même l'âme est formée dans le Paradis des quatre vents qui soufflent au Paradis. L'enveloppe dont l'âme y est revêtue est formée de ces quatre vents. Aussi cette enveloppe donne-t-elle à l'âme la même forme qu'avait le corps sur la terre. Sans ces quatre vents qui constituent l'air du Paradis, l'âme n'aurait aucune forme, car elle n'aurait

aucune enveloppe. Ces quatre vents sont noués l'un à l'autre et donnent la matière à l'enveloppe de l'âme, comme les quatre éléments de la terre fournissent la matière du corps. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Esprit, viens des quatre vents », ce qui veut dire des quatre vents du Paradis qui fournissent à l'âme l'enveloppe et lui donnent ainsi une forme. Et maintenant prends cet écrit plié et remets-le aux collègues. Rabbi Éléazar et les autres collègues s'approchèrent du juif et le baisèrent sur la tête. Rabbi Éléazar lui dit : Béni soit la miséricorde divine de t'avoir envoyé auprès de nous : car c'est par ton écrit que nous connaissons la vérité; et c'était le Saint, béni soit-il, qui m'avait inspiré de citer ce verset. Le juif leur remit l'écrit plié. Dès que Rabbi Éléazar le prit en main et l'ouvrit, une fusée de feu s'échappa de l'écrit et entourra les voyageurs. Rabbi Éléazar en lut le contenu; et l'écrit s'échappa de ses mains. Rabbi Éléazar se mit à pleurer en s'écriant : Qui est-ce qui peut pénétrer les secrets du Roi ? « Seigneur^b, qui demeurera sous ta tente ? qui reposera sur ta sainte montagne ? » Ce voyage était heureux, et heureuse l'heure où cet événement nous est arrivé. Rabbi Éléazar manifesta une grande joie, mais ne dit rien aux collègues.

Continuant leur chemin, ils arrivèrent près d'un puits, où ils s'arrêtèrent et burent de l'eau. Rabbi Éléazar dit : Heureux le sort des justes. Lorsque Jacob avait fui son frère, il rencontra un puits; et, aussitôt que le puits le vit, les eaux, reconnaissant leur maître, montèrent au-devant de lui et se réjouirent avec lui; et c'était là également qu'il rencontra l'épouse qui lui était destinée. Lorsque Moïse avait fui Pharaon, il rencontra également un puits dont les eaux, reconnaissant leur maître, montèrent au-devant de lui; et c'est là aussi qu'il rencontra l'épouse qui lui était destinée. Quelle différence y a-t-il entre le cas de Moïse et celui de Jacob ? — Pour Jacob, l'Écriture^c dit : « Jacob l'ayant vue, et sachant qu'elle était sa cousine, et que ces troupeaux étaient à Laban, son oncle, ôta la pierre qui fermait le puits, etc. », alors que, pour Moïse, l'Écriture^d dit : « Et les pasteurs étant survenus, les chas-

a) Ézéchiel, xxxvii, 9. — b) Ps. xv, 1. — c) Gen., xxix, 10. — d) Exode, ii, 17.

sèrent. Et Moïse se leva, prit la défense de ces filles et fit boire leurs brebis. » Aussitôt que Moïse eut vu que l'eau du puits montait au-devant de lui, il fut certain d'y rencontrer l'épouse qui lui était destinée. Il savait cela, en outre, par l'Esprit Saint qui ne l'a jamais quitté; c'est par cet Esprit qu'il savait que Séphora lui était destinée pour épouse. Arrivé près du puits, Moïse s'était dit : Il est certain que Jacob avait été également près de ce puits, où l'eau monta au-devant de lui, et où il rencontra un homme qui lui accorda tout ce dont il avait besoin. Il m'arrivera certainement pareille chose. Le juif dit à Rabbi Éléazar : Voici ce que j'ai appris à ce sujet : Yethro était un prêtre du culte de l'idolâtrie. Ayant reconnu l'inanité de l'idolâtrie, il en abandonna le culte; le peuple se souleva contre lui et le mit au ban; il chassa également les filles de Yethro. Avant, c'étaient les pasteurs qui paissaient les troupeaux de Yethro; mais après que celui-ci eut abandonné le culte de l'idolâtrie, les pasteurs refusèrent de le servir, et c'étaient ses propres filles qui en furent chargées. Moïse ayant vu par l'Esprit Saint que le motif pour lequel les pasteurs avaient chassé les filles de Yethro était le refus de celles-ci d'adopter le culte de l'idolâtrie, il se leva, prit la défense des filles et fit boire leurs brebis; car Moïse vengeait dans toute cette action la gloire du Saint, béni soit-il. Rabbi Éléazar dit au juif : Tu voyages avec nous et nous ne savons quel est [14^a] ton nom. Le juif répondit : Je m'appelle Yoëzer, fils de Jacob. Les collègues l'embrassèrent de nouveau et lui dirent : Tu es si supérieur à nous, et nous ignorions jusqu'aujourd'hui ton existence! Ils marchèrent ensemble toute la journée. Le jour suivant, les collègues accompagnèrent le juif sur un parcours de trois lieues, au bout desquelles le juif poursuivit seul son chemin.

« Et elles lui répondirent : Un Égyptien nous a délivrées^a. » Rabbi Hiyâ dit : Les collègues ont expliqué ce verset de la façon suivante : Les filles de Yethro ont été touchées en ce moment par l'Esprit Saint, et elles parlaient, sans comprendre elles-mêmes toute la portée de leurs paroles. Ce cas est comparable à un homme

^a) Exode, II, 19.

qui, se trouvant dans le désert, dut s'abstenir de viande pendant plusieurs jours. Mais un jour un loup allait saisir un agneau ; l'agneau se sauva et le loup courait après lui, de sorte qu'agneau et loup arrivèrent en courant dans le désert près de l'homme. Celui-ci, apercevant l'agneau, s'en empara, le saigna et en mangea la chair. D'après une autre version¹.....

« Voici les noms des enfants d'Israël^a. » Rabbi Yehouda commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Je suis noire, mais je suis belle, ô filles de Jérusalem ; je suis noire comme les tentes de Cédar, et belle comme les toiles des pavillons de Salomon. » *Les mots* : « Je suis noire, mais je suis belle » désignent la « Communauté d'Israël », qui est noire par la souffrance de l'exil, mais belle par la Loi, par les commandements et par les bonnes œuvres. *Le terme* : « ... Filles de Jérusalem » signifie que c'est grâce à la Loi et aux bonnes œuvres que la « Communauté d'Israël » recevra en partage la Jérusalem céleste. *Les mots* : « ... Comme les tentes de Cédar » signifient : bien que la « Communauté d'Israël » soit noircie dans l'exil, ses œuvres sont belles, « comme les toiles des pavillons de Salomon (Schelomo) », ce qui veut dire : comme les toiles du pavillon du Roi à qui appartient la paix.

Rabbi Hiyá le Grand se rendait auprès des maîtres de la Loi pour apprendre. Arrivé près de Rabbi Siméon, fils de Jochaï, il vit que sa maison était divisée en deux par une cloison de feu. Étonné, Rabbi Hiyá se dit : Je vais m'arrêter ici ; peut-être entendrai-je les paroles de Rabbi Siméon d'ici. Il entendit dire : *Il est écrit*^c : « Fuis, ô mon bien-aimé, et sois semblable à un cerf ou à un faon de biche. » C'est tout ce qu'Israël demande au Saint, béni soit-il ; car Rabbi Siméon a dit : Ce qu'Israël désire ardemment, c'est que le Saint, béni soit-il, ne s'éloigne de lui autrement qu'à la manière de la fuite particulière au cerf et au faon de la biche. Pourquoi ? Rabbi Siméon dit : Aucun animal au monde

1. La suite de cette phrase est perdue et ne figure dans aucune édition.

^a Exode, I, 1. — ^b Cant., I, 5. — ^c *Id.*, VIII, 14.

n'imit le cerf ou le faon de la biche qui, en fuyant, parcourent un court espace et retournent la tête vers l'endroit d'où ils viennent de fuir, et durant tout le temps de leur fuite tournent toujours la tête en arrière. De même, Israël dit à Dieu : Maître de l'univers, si jamais nous sommes cause que tu te retires de nous, puisse-t-il te plaire de t'éloigner de nous à la façon du cerf et du faon de la biche qui, tout en fuyant, tournent la tête vers l'endroit qu'ils viennent de quitter. Aussi l'Écriture^a dit-elle : « Et alors même qu'ils étaient dans une terre ennemie, je ne les ai cependant pas rejetés et ne les ai point méprisés jusqu'à les laisser périr entièrement. » D'après une autre version, Israël demande à Dieu d'être semblable à un cerf, parce que le cerf ne dort que d'un seul œil, alors qu'il veille de l'autre. Israël demande au Saint, béni soit-il, d'agir comme le cerf, car le gardien d'Israël ne dort, ni ne sommeille. Rabbi Hiyâ ayant entendu ces paroles s'écria : Si des êtres supérieurs parlent dans cette maison, il faudra que je reste dehors. Il se mit à pleurer. Rabbi Siméon ayant entendu *les lamentations de Rabbi Hiyâ* dit : Il est certain que la Schekhina est dehors ; qui oserait donc sortir ? Son fils, Rabbi Éléazar, dit alors : Quelqu'un humble que je sois, je ne crois pas manquer de respect en priant la Schekhina, qui se trouve hors de notre compartiment, d'entrer chez nous et de faire en sorte que le feu, *au lieu de former une cloison*, entoure la maison tout entière. Une voix céleste fit entendre en ce moment les paroles suivantes : Il n'est pas encore initié et il n'a pas encore franchi la porte du dépôt des parfums¹. Rabbi Éléazar ne sortit donc pas *comme il avait l'intention de le faire, afin d'introduire Rabbi Hiyâ*. Rabbi Hiyâ commença de nouveau à pleurer et à se lamenter, en citant ce verset^b : « Retourne, mon bien-aimé, et sois semblable à un cerf ou à un faon de biche. » En ce moment, une porte s'ouvrit dans la cloison *de feu* ; mais Rabbi Hiyâ n'entra pas encore. Ayant levé les yeux, Rabbi Siméon dit : J'en infère que le ciel autorise l'homme qui

1. En d'autres termes, Rabbi Hiyâ n'a pas encore pénétré la doctrine ésotérique appelée « Dépôt des parfums ».

^{a)} Lévit., xxvi, 44. — ^{b)} Cant., ii, 17.

est dehors à pénétrer parmi nous. Rabbi Siméon se leva *pour introduire Rabbi Hiyà*. Le feu formant cloison recula jusqu'à l'endroit où se trouvait Rabbi Hiyà. Rabbi Siméon s'écria : Comment ! une lumière si étincelante se tient dehors, alors que moi je reste dedans ! Rabbi Hiyà fut jeté par ces mots dans une telle confusion qu'il ne put proférer une seule parole. Entré près de Rabbi Siméon, il baissa les yeux et ne leva point la tête. Rabbi Siméon dit alors à Rabbi Éléazar, son fils : Passe-lui la main sur la bouche. Rabbi Éléazar se leva et lui passa la main sur la bouche. Ayant recouvré l'usage de la parole, Rabbi Hiyà s'exprima ainsi : Mon œil voit des choses qu'il n'a jamais vues ; je vois que je ne suis pas digne de mourir dans ce feu qui ne consume que l'or pur, dans ce feu d'où s'échappent des étincelles qui se répandent dans toutes les directions ; chaque étincelle se divise en trois cent [14^b] soixante-dix armées, et chaque armée se subdivise en des millions de légions qui montent près de l'Ancien des temps assis sur le trône. Quand ces étincelles arrivent près du trône, le trône est ébranlé et le bruit s'entend dans deux cent soixante mondes et parvient aussi à la région qui constitue les délices des justes, en sorte que ce bruit est entendu dans tous les cieux et par tous les êtres supérieurs et inférieurs. Tous demeurent étonnés et s'écrient à l'unisson : C'est Rabbi Siméon, fils de Jochai, qui, par sa parole, provoque tout ce bruit ; qui peut lui résister ? C'est ce Rabbi Siméon, fils de Jochai, à la parole duquel, lorsqu'il commence à se consacrer à l'étude de la Loi, tous les trônes, tous les cieux, toutes les armées et tous les anges qui louent leur Maître prêtent l'oreille. Tous gardent le silence ; et on n'entend pas le moindre bruit dans les cieux, quand Rabbi Siméon parle. Et quand Rabbi Siméon cesse d'étudier, une partie des anges entonne des hymnes, une autre partie se réjouit en louant le Maître ; un bruit se répand alors dans les cieux ; car tous les anges se prosternent devant leur Maître ; les odeurs et les parfums montent jusqu'auprès de l'Ancien des temps. Et tout cela est provoqué par la parole de Rabbi Siméon.

Rabbi Siméon commença à parler de la manière suivante : Six catégories d'anges descendirent avec Jacob dans l'Égypte ; chaque catégorie se subdivisait en un million d'anges. C'est à ces six caté-

gories que correspondent les six degrés d'Israël, les six degrés du trône céleste et les six degrés du trône d'ici-bas, ainsi qu'il est écrit^a : « Le trône avait six degrés. » C'est pourquoi l'Écriture^b dit également : « Je t'ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs ; tu as crû ; tu es devenue grande ; tu t'es avancée en âge ; tu atteins l'âge où les filles pensent à se parer ; ton sein s'est formé ; tu as été en état d'être mariée. » Dans ce verset est également répétée six fois l'idée de croissance. A ce nombre correspondent également les six termes du verset suivant^c : « Et les enfants d'Israël s'accrurent et se multiplièrent et augmentèrent et se fortifièrent beaucoup, beaucoup. » Remarquez que chacune de ces catégories est dirigée par dix chefs, de sorte que les six catégories présentent soixante chefs ; et ce sont ces soixante vaillants qui entourent toujours la Schekhina ; ce sont ces soixante qui accompagnèrent Israël à sa sortie de l'exil et qui accompagnèrent Jacob lorsqu'il prit le chemin de l'exil.

Rabbi Hiyá demanda : Il y a cependant sept degrés célestes¹ ; donc le nombre des chefs célestes devait s'élever à soixante-dix ? Rabbi Siméon lui répondit : *En effet, il y a un nombre sacré de soixante-dix* ; mais le nombre de soixante-dix n'a aucun rapport avec les sept Séphiroth. Mais, dira-t-on, il y a sept Séphiroth et non pas six ! L'Écriture^d dit : « Six branches sortent du côté de la tige, trois d'un côté du chandelier et trois de l'autre côté. » Ainsi, la tige du milieu ne compte pas, ainsi qu'il est écrit^e : « Les sept lumières dirigées du côté du chandelier... »

Pendant qu'ils étaient assis, Rabbi Éléazar dit à son père : Père, pour quelle raison le Saint, béni soit-il, exila-t-il Israël en Égypte ? Rabbi Siméon lui dit : Poses-tu une seule question, ou deux ? Rabbi Éléazar répondit : Je pose deux questions : pourquoi l'exil ? et pourquoi en Égypte ? Rabbi Siméon lui dit : Ces deux questions peuvent être résolues par une seule réponse. Prends cou-

1. C'est-à-dire les sept séphiroth inférieures : à partir de Hésed jusqu'à Malcouth.

a) III^e Rois, x, 19. — b) Ézéchiel, xvi, 7. — c) Exode, i, 7. — d) *Id.*, xxv, 32. — e) Nombres, viii, 2.

rage, mon fils; fais que ton nom soit mentionné en haut; parle, mon fils, parle. Rabbi Éléazar commença à *parler ainsi* : Il est écrit^a : « Il y a soixante reines et quatre-vingts femmes de second rang. » Les « soixante reines » désignent les soixante chefs célestes qui émanent du côté de la rigueur et qui s'unissent à la pelure de la vie sacrée d'Israël. Les « quatre-vingts femmes du second rang » désignent les chefs formant la pelure d'en-bas, dont le pouvoir en comparaison de celui des premiers est comme le nombre un à cent. *L'Écriture*^b ajoute : « Et les jeunes filles sont sans nombre. » Ces paroles désignent les anges dont le nombre est incalculable, ainsi qu'il est écrit^c : « Peut-on compter le nombre de ses légions ? » Et l'Écriture^d ajoute : « Une seule est ma colombe et ma parfaite amie; elle est unique à sa mère. » Ces paroles désignent la sainte Schekhina qui sort des douze rayons qui l'entourent constamment et donnent la lumière à tout le monde; c'est cette lumière qui est appelée « Mère ». Le Saint, béni soit-il, fit de même sur la terre; il jeta des peuples dans tous les coins du monde et leur donna des chefs célestes, ainsi qu'il est écrit^e : « Les nations que le Seigneur ton Dieu a semées sous le ciel... » Mais il choisit la « Communauté d'Israël » pour son partage, ainsi qu'il est écrit^f : « Et il a choisi son peuple pour être particulièrement à lui, et il a pris Jacob pour son partage. » L'Écriture appelle la Schekhina « unique », « colombe », « unique à sa mère »; car sa majesté résidera parmi la « Communauté d'Israël » pour qui elle est destinée^g. « Les filles l'ont vue et l'ont louée. » Et ailleurs^h il est écrit : « Beaucoup de filles ont amassé des richesses; mais tu les as toutes surpassées. » Enfin l'Écritureⁱ ajoute : « Les reines et les autres femmes lui ont prodigué des louanges. » Ces paroles désignent les chefs célestes des nations. Mais il y a un autre mystère. Une tradition^j nous apprend que le monde a été créé par dix verbes. En bien examinant, on trouvera que ces dix se réduisent à trois; c'est par ces trois que le monde a été créé : « ... Par la Sagesse^k, par l'Esprit

a) Cant. vi, 8. — b) *Ibid.* — c) Job, xxv, 3. — d) Cant., vi, 9. — e) Deuté. iv, 19. — f) *Id.*, xxxii, 9. — g) Cant., vi, 9. — h) Prov., xxxi, 29. — i) Cant., l. c. — j) V. Talmud, tr. Aboth, v, 1. — k) Exode, xxxi, 3.

et par l'Intelligence.» Le monde n'était créé que pour Israël. Pour que le monde pût subsister, Dieu fit Abraham l'image de la Sagesse, Isaac celle de l'Esprit et Jacob celle de l'Intelligence. C'est à ce mystère que font allusion les paroles^a : « La maison se bâtira par la Sagesse, s'affermira par l'Esprit et sera achevée par l'Intelligence. » Et lorsque [15^a] Jacob engendra les douze tribus, le monde d'ici-bas était en tout l'image de celui d'en haut. Quand le Saint, béni soit-il, vit l'immense joie qu'éprouvait le monde d'ici bas d'être l'image du monde d'en haut, il dit : Peut-être les douze tribus se fusionneraient-elles avec les autres peuples, ce qui ferait une brèche dans tous les mondes. Que fit le Saint, béni soit-il? Il les rejeta d'un pays à l'autre, jusqu'à ce qu'il les fit descendre en Égypte, près d'un peuple entêté, méprisant les mœurs des tribus et les méprisant elles-mêmes au point de ne pas vouloir s'unir avec elles par les liens du mariage. Ce peuple les réduisit en esclavage; il avait horreur des hommes aussi bien que des femmes appartenant à ces tribus. De cette façon, la race est demeurée sainte. A force d'être méprisé de tous les peuples païens, Israël ne se fusionne pas avec ceux-ci. Pendant ce temps, les fautes des autres peuples atteignent le comble, ainsi qu'il est écrit^b : « ... Parce que les iniquités des Amorrhéens ne sont pas encore au comble présentement. » Aussi les tribus ont-elles quitté l'Égypte dans l'état de sainteté, ainsi qu'il est écrit^c : « ... Les tribus du Seigneur, un témoignage à Israël... » Rabbi Siméon embrassa son fils et le baisa sur la tête, en lui disant : Continue à parler, mon fils, car l'heure t'est propice. Rabbi Siméon et Rabbi Éléazar, son fils, continuèrent donc à expliquer les mystères de la Sagesse; leurs visages rayonnaient comme le soleil; et les paroles qu'ils prononçaient s'envolaient au ciel. Ils restèrent ainsi deux jours sans manger, ni boire, et sans savoir même s'il faisait jour ou nuit, et ce n'est qu'en sortant de leur tente qu'ils s'aperçurent qu'ils avaient passé deux jours sans rien goûter. Rabbi Siméon cita alors le verset suivant^d : « Moïse demeura là avec le Seigneur

a) Prov., xxiv, 3 et 4. — b) Gen., xv, 16. — c) Ps., cxxii, 4. — d) Exode, xxxiv, 28.

quarante jours et quarante nuits; il ne mangea point de pain et ne but point d'eau. » Si pareille chose a pu nous arriver à nous-mêmes, à plus forte raison sommes-nous tenus à le croire de Moïse sur le témoignage de l'Écriture! Lorsque Rabbi Hiyâ raconta tout ce qu'il avait entendu de Rabbi Siméon à Rabban Gamaliel, celui-ci lui dit : Rabbi Siméon, fils de Jochaï, est un lion, et Rabbi Éléazar, son fils, est également un lion, et non pas un lion ordinaire, mais de ceux dont l'Écriture^a dit : « Le lion rugit : qui ne craindra point? » Si le monde d'en haut tremble devant Rabbi Siméon, à plus forte raison devons-nous trembler devant lui! C'est un homme qui n'ordonne jamais le jeûne public pour obtenir la faveur qu'il demande; il ordonne, et le Saint, béni soit-il, décrète, et il abroge ses décrets. Ceci corrobore la tradition qui interprète ainsi le verset suivant^b : « Il domine sur l'homme juste; il domine la crainte du Seigneur. » Le Saint, béni soit-il, domine l'homme; et qui domine le Saint, béni soit-il? — C'est le Juste; car Dieu décrète, et le Juste abroge^c. Nous avons appris que Rabbi Yehouda a dit : Rien n'est aussi agréable au Saint, béni soit-il, que la prière des justes, et cependant il ne l'exauce pas toujours.

MIDRASCH HA-NEELAM

¹ Les maîtres de la Loi nous ont appris ce qui suit : Le besoin de la pluie s'étant fait une fois sentir, Rabbi Éliézer^d ordonna quarante jours de jeûne; mais la pluie ne tomba pas. Il fit des prières; mais la pluie ne tomba pas encore. Alors Rabbi Aqiba fit une prière, et au moment où il prononça les mots : « ... Qui fait souffler les vents », un vent se leva, et au moment où il prononça les mots :

1. D'après le Derekh Emeth, a. 1., note 2, tout le texte, à partir d'ici jusqu'à la fin de la section, n'est point du Z., mais du Midrasch ha-Neelam.

a) Amos, III, 8. — b) II^e Rois, XXIII, 3. — c) V. Talmud, traité Sabbath, fol. 63^a, et traité Moëd Katan, fol. 16^b, et tr. B. Metzia, fol. 85^a. — d) Cf., pour tout ce passage, T., tr. Taanith.

« ... Et qui fait tomber la pluie », la pluie tomba¹. Rabbi Éliézer fut mortifié, à la suite de son insuccès et du succès de son collègue. Rabbi Aqiba s'en étant aperçu en regardant Rabbi Éliézer se leva pour tenir devant le peuple le discours suivant : Je vais vous parler en paraboles. Le cas de Rabbi Éliézer est comparable à un roi qui avait un ami dont il fit plus de cas que de tous les autres. Quand cet ami du roi venait à la cour pour demander une faveur, le roi était tellement charmé de sa présence qu'il ne voulait point lui accorder immédiatement sa demande, afin de pouvoir le garder plus longtemps près de lui. Alors que moi je suis comparable à un domestique qui vient demander une faveur au roi. Ne voulant pas le voir pénétrer dans le palais et désirant encore moins parler avec lui longtemps, le roi lui accorde immédiatement sa demande pour ne plus le voir devant lui. Rabbi Éliézer est l'ami du roi, alors que j'en suis le domestique; le roi veut s'entretenir avec Rabbi Éliézer tous les jours, et ne jamais s'en séparer, tandis qu'il ne veut pas que je pénètre dans le palais. *Ce discours de Rabbi Aqiba* tira Rabbi Éliézer de son découragement. Rabbi Aqiba lui dit ensuite : Viens que je te communique l'interprétation du verset suivant qui m'a été révélée en songe^a : « Toi donc, Jérémie, n'entreprends point d'intercéder pour ces peuples, ni de me conjurer et de me prier pour eux, et ne t'oppose point à moi; car je ne t'exaucerai point. » Remarquez que le grand pontife qui portait le Pectoral et l'Ephod^b fit monter en haut douze colonnes de parfums et demandait au Saint, béni soit-il, d'avoir pitié du monde; et pourtant ses prières sont encore en suspens. S'il en est ainsi, pourquoi Rabbi Éliézer se découragea-t-il à la suite de l'insuccès de sa prière ? — A cause des hommes qui ignorent tout cela.

Rabbi Éliézer dit : Les âmes des justes font monter dix-huit colonnes de parfums, et quarante-neuf différentes odeurs s'élèvent [15^b] chaque jour jusqu'à la région appelée Éden. C'est pour cor-

1. Dans l'« Amida », ou la prière composée de dix-huit bénédictions, on intercale, pendant l'hiver où les pluies sont indispensables en Palestine, la phrase : « Béni soit le Seigneur qui fait souffler le vent et tomber la pluie. »

a) Jérémie, VII, 16. — b) Exode, XXVIII, 4.

respondre à ce dernier nombre que les paroles de l'Écriture sont susceptibles de quarante-neuf interprétations et que l'on peut invoquer quarante-neuf arguments militant en faveur d'impur et autant d'arguments en faveur de pur. Les noms des douze tribus renferment également quarante-neuf lettres. Le délai pour recevoir la Loi au mont *Sinai* était également fixé à quarante-neuf jours. Et les jours sacrés d'en haut comparables à des pierres précieuses s'élèvent également à un nombre pareil. Celui qui porte le Pectoral est assis sur le trône sacré et glorieux appuyé sur quatre pieds; tous les anges entrent à son ordre et sortent à son ordre. Lorsque les anges lèvent les yeux et aperçoivent sur son front la lame d'or^a qui répand six cent vingt rayons dans toutes les directions et qui porte gravé le Nom sacré, ils sont ébranlés et se sauvent de crainte, qui au côté droit et qui au côté gauche. Alors le ciel les couvre, ainsi qu'il est écrit^b : « Les cieus se plieront et se rouleront comme un livre. » Rabbi Aqiba dit : Que signifient les paroles^c : « Je suis descendu dans le jardin des noyers » ? Rabbi Éliézer lui répondit : Ce jardin émane de l'Éden et désigne la Schekhina. Le mot « noyers » désigne le trône suprême et sacré qui constitue la tête des quatre fleuves qui sortent du Jardin, à l'exemple d'une noix divisée intérieurement par quatre cloisons. Quant au terme : « Je suis descendu », c'est une façon de parler, de même qu'on dit : Un tel est descendu en voiture¹. Rabbi Aqiba objecta : S'il en est ainsi, l'Écriture aurait dû dire : « Je suis descendu dans le noyer », mais non pas : « ... Dans le jardin des noyers » ! Rabbi Éliézer lui répondit : Ce qui constitue l'avantage d'une noix, c'est qu'elle est entourée de plusieurs enveloppes; de même la sainteté qui émane du Jardin de l'Éden est cachée et entourée de plusieurs enveloppes; et de même que les quatre parties d'une noix sont unies l'une à l'autre d'un côté et séparées de l'autre côté par les

1. Du moment que le Jardin désigne la Schekhina, l'Écriture aurait dû dire : « Je suis monté dans le Jardin des noyers. » Mais, dit Rabbi Éliézer, « descendre » est parfois employé pour « monter », ainsi que l'on dit : « Un tel est descendu en voiture », au lieu de « monté ».

a) V. Exode, xxxviii, 36. — b) Isale, xxxiv, 4. — c) Cant., vi, 10.

cloisons, de même les légions sacrées sont unies l'une à l'autre d'un côté, et séparées de l'autre côté, afin que chacune veille sur ce qui lui a été confié, ainsi qu'il est écrit^a : « C'est celui qui coule tout autour des pays de Hevilath, etc. » Rabbi Aqiba demanda : Que symbolise le déchet qu'on trouve dans l'intérieur d'une noix ? Rabbi Éliézer lui répondit : Bien que la Loi ne nous ait rien révélé à ce sujet, la chose s'entend d'elle-même ; car, remarquez qu'il y a des légions de clémence et des légions de rigueur, de même qu'il y a des amandes amères et des amandes douces. Mais partout où l'Écriture se sert du mot « amande » pour désigner les légions célestes, il ne s'agit que d'anges de rigueur, ainsi qu'il est écrit^b : « Je vois une verge qui veille (schaqed). » Or le mot « schaqed » signifie réellement amande (schaqedim). De même, de la verge d'Aaron, l'Écriture^c dit : « Il s'était formé des amandes (scheqedim). » Que le mot « amande » désigne les anges de la rigueur, cela résulte des paroles mêmes de l'Écriture, ainsi qu'il est écrit^d : « L'œil du Seigneur a été ouvert et attentif (vaischod) aux maux. » Et ailleurs il est écrit^e : « Je veillerai (schoqed) pour accomplir ma parole. » Il en est de même partout ailleurs.

Rabbi Aqiba dit à Rabbi Éliézer : J'infère de tes paroles que tout ce que le Saint, béni soit-il, a créé avait pour but que nous y cherchions la Sagesse suprême, ainsi qu'il est écrit^f : « Le Seigneur a tout fait pour lui. » Rabbi Éléazar dit : Nous l'inférons du verset suivant^g : « Et le Seigneur vit que toutes les choses qu'il avait faites étaient très bonnes. » Que signifie le mot « très » (meod) ? Ce mot nous indique que nous pouvons trouver le mystère de la Sagesse suprême dans les œuvres de la création. Rabbi Yehouda dit : Que signifient les paroles de l'Écriture^h : « Car Dieu a fait une chose sur le modèle de l'autre » ? Ces paroles nous indiquent que le Saint, béni soit-il, a créé la terre sur le modèle du ciel, et que tout ce qui est ici-bas est l'image de ce qui est en haut.

^a) Gen., II, 11. — ^b) Jérémie, I, 11. — ^c) Nombres, XVII, 23. — ^d) Daniel, IX, 14. — ^e) Jérémie, I, 12. — ^f) Prov., XVI, 4. — ^g) Gen., I, 3. — ^h) Ecclés., VII, 14.

Rabbi Abba eut une fois l'occasion de voir un arbre dont les fruits consistaient en oiseaux qui s'envolaient lorsqu'ils étaient mûrs. Rabbi Abba se mit à pleurer en s'écriant : Si les hommes connaissent le mystère dont cet arbre est l'image, ils déchireraient leurs habits jusqu'au milieu du corps *en signe de deuil* et demanderaient d'oublier leur sagesse. Il en est de même et à plus forte raison de toutes les autres œuvres que le Saint, béni soit-il, créa sur la terre. Car Rabbi Yossé a dit : Nous pouvons apprendre, des arbres, la Sagesse suprême. Ainsi, le figuier, le dattier, le noisetier et autres sont susceptibles d'être greffés l'un sur l'autre; il en est de même de tous les arbres fruitiers; car tous, excepté le pommier, sont le symbole d'un même mystère; alors que les arbres qui ne portent point de fruits symbolisent un autre mystère, et tous pourtant, excepté le saule, sont l'image d'un seul et même mystère. De même les petits arbrisseaux et les herbes, à l'exception de l'hysope, ont une seule mère; seulement chaque herbe de la terre a un autre ange au ciel qui lui est préposé. Bien que tous aient une origine commune, ils se distinguent ici-bas; chaque arbre a un autre chef, ainsi que chaque plante; c'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Tu ne sèmeras point ton champ de semences différentes », car chaque plante entre seule et sort seule, ainsi qu'il est écrit^b : « Sais-tu l'ordre et les mouvements du ciel ? es-tu l'auteur des influences qu'il exerce sur la terre ? » Et ailleurs il est écrit^c : [16^a] « ... Et qui les appelle toutes par leur nom. » Or, si chaque plante ici-bas cache un mystère différent et si le Saint, béni soit-il, appelle toutes les plantes par leur nom et ne veut point qu'elles soient confondues, à plus forte raison les douze tribus sacrées de Jacob, qui constituent la base du monde, ne doivent-elles être confondues les unes avec les autres.

C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Voici les noms des enfants d'Israël. » Rabbi Yossé, fils de Rabbi Yehouda, dit : Si l'Écriture avait dit : « Voici (eleh) ... », j'aurais admis l'interprétation précédente; mais elle dit : « Et voici (ve-elah) ... »; donc elle se reporte à ce qui a été dit précédemment. Or, de même que précé-

^a) Lévit., XIX, 19. — ^b) Job, XXXVIII, 33. — ^c) Isaïe, XL, 26. — ^d) Exode, I, 1.

demment il a été question des fils de Jacob, de même dans ce verset il est question des fils de Jacob. Rabbi Yehouda dit : Qu'à Dieu ne plaise de penser que le Saint, béni soit-il, avait l'intention d'envoyer la Schekhina avec Jacob en Égypte au moment même où il a dit^a : « J'irai avec toi en Égypte. » Dieu a seulement indiqué à Jacob que, quand ses enfants descendront, la Schekhina descendra avec eux ; toutes les fois, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — que les enfants de Jacob descendent bas, la Schekhina descend également, et toutes les fois que les enfants de Jacob s'élèvent, la Schekhina s'élève également. C'est pourquoi Dieu dit à Jacob : « Je descendrai avec toi et je monterai avec toi. » Lorsque Joseph et ses frères furent morts, leurs descendants subirent une chute, et la Schekhina descendit avec eux. Rabbi Yehouda dit : Précédemment, l'Écriture^b dit : « Et Joseph mourut âgé de cent dix ans. » Or, au moment de la mort de Joseph et des autres tribus, l'exil commença pour Israël ; et la Schekhina, avec les anges supérieurs, prirent également le chemin de l'exil. C'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Et voici le nombre des enfants d'Israël. » Outre les anges déjà descendus, l'Écriture ajoute les noms d'autres anges !.

Rabbi Yossé demanda à Rabbi Yehouda : Jacob était-il mort, lorsque la Schekhina descendit en Égypte, ou non ? Rabbi Yehouda répondit : Oui, il était mort. Rabbi Yossé lui objecta : Pourquoi donc l'Écriture dit-elle : « ... Qui vinrent avec Jacob en Égypte » ? Rabbi Yehouda répondit : « L'Écriture ne dit pas : « ... Qui descendirent en Égypte avec Jacob », mais : « ... Qui vinrent avec Jacob en Égypte. » Car la vraie descente d'Israël ne

1. Rabbi Yehouda revient toujours sur sa première interprétation, d'après laquelle le premier verset de l'Exode désigne les anges. Mais, comme Rabbi Yossé lui avait objecté que le mot « ve-eleh » démontre que l'Écriture se reporte à ce qui précède, Rabbi Yehouda trouve moyen de concilier ce mot avec son interprétation en nous faisant comprendre que l'annonce de la mort de Joseph, à la fin de la Genèse, indique également la descente de la Schekhina en Égypte accompagnée d'anges. Aussi l'Écriture commence-t-elle, dans l'Exode, à nous apprendre le nom d'autres anges descendus également en Égypte.

^a) Gen., XLVI, 4. — ^b) *Id.*, L, 26. — ^c) Exode, I, 1.

commença qu'après la mort de Jacob. Rabbi Dosthai dit : Tant que Jacob ne fut pas mort, les anges venaient en Égypte chaque jour et s'en retournaient; leur descente définitive n'a eu lieu qu'après la mort de Jacob et de tous ses fils. Rabbi Yossé et Rabbi Éléazar dirent : Ce chapitre renferme des mystères suprêmes; car une tradition nous apprend que, lors de la descente des légions célestes dans l'Égypte, les anges sacrés préposés aux tribus et portant les mêmes figures que les tribus ici-bas, descendirent également et habitèrent ensemble avec les tribus en exil. C'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Et qui y vinrent chacun avec sa famille. » Et l'Écriture ajoute immédiatement après : « Ruben, Siméon, Lévi, etc. » D'après une autre interprétation, l'Écriture répète les noms des enfants de Jacob^a pour corroborer les dires de Rabbi Yossé, fils de Rabbi Yehouda, suivant lesquels les paroles^b : « Voici les noms des enfants d'Israël » désignent les mêmes fils de Jacob dont l'Écriture parle précédemment^c. Remarquez que Rabbi Éléazar, fils d'Arach, se mettait à pleurer chaque fois qu'il récitait ce verset. Car nous avons appris que Rabbi Éléazar, fils d'Arach, dit : A l'heure où Israël prit le chemin de l'exil, toutes les âmes des tribus s'assemblèrent dans la caverne double, où *sont enterrés les patriarches*, et crièrent : Vieillard, vieillard, tes enfants sont opprimés dans l'exil en ce monde; un peuple étranger exerce sur eux de graves sévices. En ce moment, l'esprit de ce vieillard revit et il demanda l'autorisation de descendre. Le Saint, béni soit-il, convoqua tout son conseil; et toutes les légions célestes, le Roi en tête, descendirent ici-bas avec Jacob et ses tribus. Ainsi, les tribus descendirent vivantes en Égypte avec Jacob, et descendirent une fois encore mortes en Égypte avec Jacob. Tel est le sens des paroles : « Voici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec Jacob, etc. » Et l'Écriture ajoute : « Ruben, Siméon, Lévi, etc. » Or, à cette époque, toutes les tribus étaient déjà mortes, ainsi qu'il est écrit : « Et Joseph mourut. » Et pourtant, ici, l'Écriture^d ajoute : « Et Joseph était en Égypte. » Rabbi Abba dit : C'est à cet événement que s'appliquent les paroles de

a) Gen., XLVI, 8-26, et Exode, I, 2-5. — b) Exode, I, 1. — c) Gen., l. c. — d) Exode, I, 5.

l'Écriture^a : « De même qu'un père a une tendresse pleine de compassion pour ses enfants, etc. »

Rabbi Yehouda, fils de Schalom, se trouvait une fois en voyage. Rabbi Abba l'accompagnait. Ils arrivèrent à un endroit où ils décidèrent de passer la nuit. Voulant se coucher, ils appuyèrent leurs têtes contre une butte de terre au-dessous de laquelle un mort avait été enterré. Mais, avant de s'endormir, ils entendirent une voix sortir de la tombe qui disait : La semence a été jetée dans la terre depuis douze ans [16^b]; mais je ne me suis réveillé qu'en ce moment où je viens de voir l'image de mon fils. Rabbi Yehouda lui dit : Qui es-tu? Le mort répondit : Je suis un juif et je suis plongé dans le deuil; et c'est en raison de ce deuil que ma douleur ne me permet pas d'entrer dans le Paradis. Un païen m'a volé un fils lorsqu'il était encore petit; le païen le frappe tous les jours; et la douleur de mon enfant m'empêche d'entrer pour occuper la place qui m'est destinée; depuis ma mort, c'est la première fois que je me réveille dans ma tombe. Rabbi Yehouda lui demanda : Est-ce que vous êtes tenu au courant des souffrances des survivants? Le mort lui répondit : Je jure au nom du chef des tombeaux que si nous autres morts ne priions pour les vivants, ceux-ci ne subsisteraient pas même une demi-journée dans le monde. Je me suis réveillé, ici, en ce moment, car on m'a dit toute la journée que mon fils viendra bientôt ici; mais je ne sais s'il viendra vivant ou mort. Rabbi Yehouda demanda au mort : Que faites-vous lorsque vous descendez en ce monde? En ce moment un bruit sortit de la tombe et fit entendre ces paroles : Allez, levez-vous; car c'est le moment où on frappe mon fils. Saisis d'effroi, ils s'enfuirent de là et parcoururent environ une demi-lieue, où ils s'assirent pour attendre le jour. Lorsqu'ils se levèrent pour continuer leur chemin, ils virent un homme courir qui perdait le sang en abondance des épaules. Ils l'arrêtèrent, et l'homme leur raconta toute l'histoire¹. Ils lui dirent : Quel est ton nom? Il leur répondit :

1. Cet homme était le fils du mort, et l'histoire qu'il leur racontait avait trait aux souffrances qu'il avait endurées chez le païen.

a) Ps., ciii, 13.

Lahma, fils de Levaï. Les voyageurs se dirent : Il est certain que le mort avec lequel nous nous sommes entretenus était Levaï, fils de Lahma; mais la peur de continuer leur conversation avec le mort les empêcha d'y retourner. Rabbi Abba dit : D'où savons-nous que la prière des morts est favorable aux vivants? Nous le savons des paroles de l'Écriture^a : « Ils remontèrent vers le midi et vinrent à Hébron'. » Rabbi Yehouda dit : Remarquez que le Saint, béni soit-il, a fait deux vœux à Jacob; d'abord de descendre avec lui dans l'exil, et ensuite de le sortir de sa tombe lorsque sa descendance sera dans la sainte joie, pour qu'il se réjouisse avec elle, ainsi qu'il est écrit^b : « Je descendrai avec toi, et je remonterai avec toi. » De même, il est écrit^c : Et vous savez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur; lorsque j'aurai ouvert vos sépulcres, que je vous aurai fait sortir de vos tombeaux, etc. » Et ailleurs^d encore : « Car c'est là que sont montées toutes les tribus, etc. »

« Et^e il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » Rabbi Siméon dit : C'était à cette époque que le chef céleste d'Égypte reçut le pouvoir sur tous les autres peuples. Car une tradition nous apprend que tant que Joseph n'était pas mort, le chef d'Égypte n'avait pas reçu le pouvoir sur Israël; mais aussitôt après la mort de Joseph, l'Écriture dit : « Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » « Il s'éleva », car, auparavant, il était comme endormi. Rabbi Isaac commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^f : « Pendant que le roi se reposait, le nard dont j'étais parfumée a répandu son odeur. » Le « Roi » désigne le Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^g : « Voici ce que dit le Seigneur, le roi d'Israël... » Et ailleurs^h : « Et il y avait un roi en Israël. » *Le terme* : « ... Se repose » signifie : pendant que la Schekhina se reposait dans les ailes des Cheroubim. *Les mots* : « Mon nard a

1. Il explique apparemment le but de la visite à Hébron, pour déterminer les patriarches qui y sont ensevelis à prier pour eux. V. Nombres Rabba.

a) Nombres, XIII, 22. — b) Gen., XLVI, 4. — c) Ézéchiel, XXXVII, 13. — d) Ps., CXXI, 4. — e) Exode, I, 8. — f) Cant., I, 12. — g) Isale, XLIV, 6. — h) Deuté., XXXIII, 5.

répandu son odeur » signifient que nous étions cause que la Schekhina abandonnait sa résidence. D'après une autre interprétation, *les mots* : « ... Pendant que le roi se reposait » signifient : pendant que le Saint, béni soit-il, donnait la Loi à Israël, ainsi qu'il est écrit^a : « Et il demeura là avec le Seigneur quarante jours et quarante nuits ; il ne mangea point de pain et ne but point d'eau. » Donc, pendant que le Saint, béni soit-il, était occupé à écrire la Loi pour Israël, le nard de celui-ci a répandu son odeur. ce qui veut dire : il a péché en disant^b : « Israël, voici ton dieu^c... » D'après une autre interprétation, *les mots* : « ... Pendant que le roi se reposait » signifient : pendant que le Saint, béni soit-il, séjournait au mont Sinaï pour donner la Loi à Israël, le nard de celui-ci répandait son odeur, ce qui veut dire qu'il répondit^d : « Nous ferons et nous écouterons tout ce que le Seigneur a dit. » Rabbi Tanhoum dit : Chaque peuple a un chef céleste ; et quand le Saint, béni soit-il, confie le pouvoir à un chef, il l'ôte à l'autre chef qui est destiné à être vaincu par le premier. Le pouvoir n'est jamais confié aux chefs qu'à cause d'Israël, *c'est-à-dire pour subjuguier Israël*, ainsi qu'il est écrit^e : « Ses ennemis se sont élevés, etc. » Rabbi Isaac dit : Israël correspond à tous les autres peuples du monde. De même que les autres peuples sont au nombre de soixante-dix, de même les Israélites venus avec Jacob en Égypte étaient au nombre de soixante-dix, ainsi qu'il est écrit^f : « Toutes les personnes qui vinrent en Égypte avec Jacob étaient au nombre de soixante-dix. » Quiconque domine sur Israël est aussi puissant que s'il dominait sur tout le monde. Rabbi Abba dit : Nous l'inférons du verset suivant^g : « Et les enfants d'Israël s'accrurent, se multiplièrent, augmentèrent, etc. » Dans ce verset, on trouve sept termes exprimant l'idée de multiplication pour correspondre aux sept degrés^h ; or, chaque degré se subdivisant en dix, nous obtenons le chiffre de soixante-dix. C'est pourquoi l'Écriture ajoute après : « Et il s'éleva dans l'Égypte un roi nouveau. » Rabbi Houna demanda : D'où vient

a) Exode, xxxiv, 28. — b) *Id.*, xxxii, 4. — c) Cf. Cantique Rabba, I. — d) Exode, xxiv, 7. — e) Lament., I, 5. — f) Gen., xlvi, 26. — g) Exode, I, 7. — h) V. fol. 14^b.

que les Israélites sont opprimés par tous les peuples du monde? — C'est afin que le monde subsiste; car Israël équivaut au monde entier; et il est écrit^a : « En ce jour-là, Jéhovah sera Un, et son Nom sera Un. » De même que le Nom divin est un, de même Israël est un, ainsi qu'il est écrit^b : « Y a-t-il encore sur toute la terre une nation comme Israël, le peuple unique? » De même que le nom divin est un, et se subdivise en soixante-dix noms différents, de même Israël est un, et il est dispersé parmi les soixante-dix peuples. Rabbi Yehouda *commença à parler de la manière suivante* : Il est écrit^c : « La terre est troublée par trois choses, etc...; elle est troublée par un esclave lorsqu'il règne... » Car une tradition nous apprend [17^a] qu'il n'y a point de nation plus humble, plus dédaignée et plus méprisée aux yeux du Saint, béni soit-il, que celle de l'Égypte; et le Saint, béni soit-il, ne lui a confié le pouvoir qu'à cause d'Israël. L'Écriture^d ajoute : « ... Et par une servante lorsqu'elle est devenue l'héritière de sa maîtresse. » Ces paroles désignent Agar qui enfanta Ismaël qui causa beaucoup de peine à Israël, le domina, exerça des exactions à son égard, et décréta des lois pour le détacher de sa foi. La domination d'Ismaël sur Israël s'exerce encore jusqu'aujourd'hui; il l'opprime encore et ne lui permet pas de rester attaché à sa foi; Israël n'a jamais connu d'oppression plus dure, que celle qu'Ismaël lui fait subir. Se rendant à Jérusalem, Rabbi Jehoshuà rencontra sur son chemin un Arabe qui marchait en compagnie de son fils. Les deux Arabes ayant rencontré un juif, le père dit au fils : C'est un juif hideux que le Maître exècre; montre-lui ton mépris et crache-lui sept fois à la figure; c'est un de la race des fiers, et je sais que cette race est destinée à être subjuguée par soixante-dix peuples. Le fils de l'Arabe saisit le juif à la barbe. Rabbi Jehoshuà s'écria alors : Oui, oui, c'est une race de fiers; car moi aussi j'ordonne aux anges célestes de descendre ici-bas. Il avait à peine achevé de parler que les deux Arabes furent engloutis dans la terre.

Rabbi Isaac *commença à parler de la manière suivante* : Il est

a) Zacharie, XIV, 9. — b) II^e Rois, VII, 23. — c) Prov., XXX, 21. — d) Prov., XXX, 23.

écrit^a : « Jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que les ombres se dissipent peu à peu ... » Ce verset s'applique à l'exil d'Israël ; Israël restera dans l'exil jusqu'à la fin de ce jour pendant lequel les autres peuples ont reçu le pouvoir sur lui. Car Rabbi Isaac dit : Le pouvoir des autres peuples sur Israël durera pendant mille ans. Tous les peuples exerceront leur domination sur Israël, et il n'y aura pas un seul peuple au monde qui y fasse exception. C'est à ce jour que font allusion les paroles de l'Écriture^b : « Il y aura un jour connu du Seigneur, qui ne sera ni jour, ni nuit ; et sur le soir de ce jour la lumière paraîtra. » D'après une autre interprétation, les paroles : « ... Jusqu'à ce que le jour commence à paraître » signifient qu'avant que le jour des autres peuples disparaisse, les ombres se dissiperont peu à peu, ce qui veut dire : les chefs célestes qui gouvernent les autres peuples se dissiperont. L'Écriture^c dit : « J'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens. » Le Saint, béni soit-il, a dit : Je vais rejeter les autres peuples de Jérusalem appelée « montagne de la myrrhe », ainsi qu'il est écrit^d : « Salomon commença à bâtir le temple du Seigneur à Jérusalem sur la montagne de Moria. » La « colline d'encens » désigne le sanctuaire de Sion dont l'Écriture^e dit : « Le mont de Sion est fondé avec la joie de toute la terre. » Rabbi Yehouda dit : Ceci correspond à l'interprétation qu'on donne du verset^f suivant : « ... Pour tenir les extrémités de la terre, afin de l'ébranler et en secouer et rejeter les impies. » Le Saint, béni soit-il, secouera la terre pour en rejeter les impies, ainsi qu'on secoue un habit en le saisissant à ses extrémités, pour en éliminer la boue. Rabbi Yossé dit : Le Saint, béni soit-il, se révélera dans la Jérusalem d'en-bas, et l'épurera de la souillure des peuples païens, avant même que le jour des païens ne soit terminé. Car Rabbi Hiyá dit : Les peuples païens n'ont de pouvoir sur Israël que pendant un seul jour, ce qui veut dire : pendant le jour du Saint, béni soit-il, qui est de mille ans, ainsi qu'il est écrit^g : « Il m'a rendue toute désolée et

a) Cant., II, 17. — b) Zacharie, XIV, 7. — c) Cant., IV, 6. — d) II^e Paralip., III, 1. — e) Ps., XLVIII, 3. — f) Job, XXXVIII, 13. — g) Lament., I, 13.

toute épuisée de tristesse pendant tout un jour. » Ainsi la durée de l'exil sera pendant un jour, mais non pas de plus longue durée. Rabbi Yossé dit : Si Israël reste plus longtemps dans l'exil, ce ne sera pas par ordre du Roi, mais parce qu'Israël ne voudra pas reconnaître son Maître; et il est écrit^a : « Lorsque tout ce que je viens de dire te sera arrivé, etc. » Et un peu plus loin^b : « Quand tu auras été dispersé jusqu'aux extrémités du monde, le Seigneur ton Dieu t'en retirera. »

« Et^c il dit à son peuple : Voici que le peuple des enfants d'Israël est devenu très nombreux. » Rabbi Siméon dit : Remarquez que, partout où l'Écriture parle du roi d'Égypte, elle désigne le chef céleste préposé au peuple Égyptien. Aussi, dans ce premier chapitre de l'Exode, il est le plus souvent question du roi d'Égypte et rarement du Pharaon ; ce dernier terme désigne réellement le roi. Rabbi Siméon ajoute : C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Et il dit à son peuple... » Par le terme « dire », l'Écriture nous apprend qu'il leur a suggéré l'idée ; car le mot « dire » (amar) signifie également « suggérer », ainsi qu'il est écrit^e : « ... Car le Seigneur lui dit (amar) de maudire David. » « Amar » signifie également « penser », ainsi qu'il est écrit^f : « Et Aman dit dans son cœur... » Et ailleurs il est écrit^g : « Et il dit dans son cœur : un homme de cent ans aurait-il donc un fils ? » De même ici, par les mots : « Et il dit à son peuple... », l'Écriture nous indique que le chef céleste suggéra aux Égyptiens l'idée que le peuple d'Israël est devenu très nombreux. L'Écriture ajoute : « ... Et il est plus fort que nous (mimenou). » Que signifie le mot « mimenou » ? Plus fort que leur chef^h. Rabbi Isaac dit : Tous les peuples tirent leur force de leurs chefs célestes, alors qu'Israël tire la sienne du Saint, béni soit-il. Aussi Israël est-il appelé « peuple de Dieu », car il ne dépend pas des chefs célestes. Rabbi Yehouda dit : Ici, l'Écriture désigne le peuple Égyptien sous le nom de « son peuple », *c'est-à-dire le peuple du chef céleste*, ainsi qu'il est écrit :

1. C'est un jeu de mots : מִמֵּנוּ, מִמֵּינוּ.

a) Deuté., xxx, 1. — b) *Id.*, xxx, 4. — c) Exode, i, 9. — d) V. fol. 50^a. — e) II^e Rois, xvi, 10. — f) Esther, vi, 6. — g) Gen., xvii, 17.

« Et il dit à son peuple... », alors que, plus loin^a, l'Écriture dit : « Le Seigneur lui dit : J'ai vu l'affliction de mon peuple. » Car Israël est appelé « peuple de Dieu », alors que les autres peuples ne sont que les peuples des chefs célestes, ainsi qu'il est écrit^b : « Que chaque peuple marche sous la protection de son dieu ; mais, pour nous, nous marcherons sous la protection du Seigneur notre Dieu dans toute l'éternité. » Rabbi Abba dit : Ce verset offre une difficulté, l'Écriture aurait dû dire : « Voici que le peuple d'Israël est devenu très nombreux », ou bien : « Voici que les enfants d'Israël sont devenus très nombreux. » Mais que signifient les mots : « ... Que le peuple des enfants d'Israël » ? L'Écriture désigne le peuple composé d'enfants de l'Israël céleste ; ce titre de « peuple d'enfants d'Israël » est supérieur à celui d' « enfants d'Israël. » Et la preuve c'est que l'Écriture^c dit : « Et ils haïssaient les enfants d'Israël. » Mais l'Écriture ne dit pas : [17^b] « Ils haïssaient le peuple des enfants d'Israël. »

Étant une fois assis devant Rabbi Isaac, Rabbi Yoḥanan lui demanda : Pour quelle raison Balac a-t-il dit^d : « Voici un peuple sorti de l'Égypte », au lieu de dire : « Voici le peuple des enfants d'Israël » ? Rabbi Isaac lui répondit : Balac était un grand magicien ; or les magiciens ont coutume de toujours prononcer des paroles qui ne sont assujetties à aucun doute ; c'est ainsi qu'ils ne prononcent jamais le nom du père d'un homme, mais désignent toujours l'homme d'après le nom de sa mère, afin d'éviter ainsi toute possibilité d'une erreur. Car les démons ont cette coutume d'examiner la demande qui leur est faite ; et si cette demande renferme une parole mensongère, ils donnent aux magiciens qui les consultent des renseignements mensongers. Mais si la demande qui leur est faite est formulée par des paroles vraies, les renseignements qu'ils font parvenir peu de temps après aux magiciens sont également vrais. Il en est ainsi à plus forte raison lorsqu'on leur demande des actes. Rabbi Aḥa dit : Balac s'était servi de ce terme pour exprimer son mépris pour Israël : « Voici, dit-il, un

a) Exode, III, 7. — b) Michée, IV, 5. — c) Exode, I, 12. — d) Nombres, XXII, 11.

peuple sorti de l'Égypte », dont nous ne connaissons point l'origine. Rabbi Yoḥanan demanda : Pourquoi les peuples gouvernés par des chefs célestes sont-ils gardés *par ces mêmes chefs célestes*, alors que le peuple du Saint, béni soit-il, n'est gardé par aucun chef ? Rabbi Isaac lui répondit : Il n'y a point de comparaison entre un pauvre et un riche ; le pauvre a besoin de garder lui-même ses effets, alors que le riche n'a pas besoin de garder lui-même ses biens. Israël a d'autant moins besoin d'être gardé qu'il appartient au Roi qui est la Vérité et la Justice. Aussi Israël n'a-t-il pas besoin d'être gardé ; ce qui lui importe le plus c'est de se garder des péchés ; c'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Je n'ai connu que vous de toutes les nations de la terre. » C'est précisément parce qu'Israël est plus près de Dieu, qu'il lui importe plus qu'à toutes les autres nations de se garder du péché. Rabbi Yossé allait une fois en voyage accompagné de Rabbi Aḥa, fils de Jacob. Pendant qu'ils poursuivaient leur chemin, les voyageurs gardèrent le silence. Rabbi Yossé méditait sur des choses profanes, alors que Rabbi Aḥa méditait sur les choses de la Loi. Rabbi Yossé vit alors un serpent qui courait après lui. Il dit à son compagnon : Vois-tu le serpent qui court après moi ? Rabbi Aḥa lui répondit : Je ne le vois pas. Rabbi Yossé courait toujours, et le serpent après lui ; enfin il tomba, et le sang commençait à lui couler du nez ; en même temps, il entendit une voix réciter le verset suivant^b : « Je n'ai connu que vous de toutes les nations de la terre, etc. » Rabbi Yossé s'écria : Si on est châtié pour avoir négligé l'étude de la Loi pendant un court instant, qu'en sera-t-il de celui qui la néglige toujours ! Rabbi Yossé commença ensuite à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^c : « Le Seigneur ton Dieu t'a béni dans toutes les œuvres de tes mains ; le Seigneur ton Dieu a eu soin de toi dans ton chemin, lorsque tu as passé par ce grand désert, etc. » Et plus loin il est écrit^d : « ... Qui a été ton conducteur dans un désert vaste et affreux, où il y avait des serpents qui brûlaient par leur souffle, et des scorpions, etc. » Pourquoi l'Écriture parle-t-elle ici de serpents ? — C'est le châtement d'Israël lors-

a) Amos, III, 2. — b) *Ibid.* — c) Deuté., II, 7. — d) *Id.*, VIII, 15.

qu'il se sépare de l'Arbre de Vie; car la Loi constitue l'Arbre de Vie, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Car il est ta vie et ta longévité. » Rabbi Hiyâ dit : Remarquez que l'Écriture^b dit : « Celui qui épargne la verge hait son fils. » Et ailleurs il est écrit^c : « Je vous ai aimés, dit le Seigneur. » Et elle ajoute plus loin : « ... Et j'ai haï Esaü. » Que signifie : « J'ai haï Esaü » ? — Je lui ai épargné la verge ; car l'Écriture^d dit : « Celui qui épargne la verge, hait son fils. » A plus forte raison *la verge n'est-elle pas épargnée* aux maîtres de la Loi ; car le Saint, béni soit-il, ne veut point que ceux-ci se séparent de l'Arbre de Vie, même pendant une seule seconde.

« Et il dit à son peuple... » *Le chef céleste* conseilla aux Égyptiens de faire le mal aux Israélites. Rabbi Tanhoum dit : Les Égyptiens avaient prévu, à l'aide de leur science magique, qu'ils finiraient par être frappés par les Israélites ; et c'est pourquoi leur chef céleste leur conseilla de commencer par faire le mal à Israël. Rabbi Isaac arrivait une fois près d'une montagne où il vit un homme couché au pied d'un arbre. Il s'y assit. En ce moment, il constata que la terre commençait à trembler, de manière que sa surface présentait des ondulations ; l'arbre fut brisé et tomba par terre. L'homme qui était couché au pied de cet arbre se réveilla et cria à Rabbi Isaac : Juif, juif, pleure et afflige-toi ; car, en ce moment, on vient de conférer, au ciel, le pouvoir à un chef qui vous fera beaucoup de mal. Si la terre tremble maintenant, c'est à cause de vous ; car elle tremble toutes les fois qu'on nomme au ciel un nouveau chef destiné à vous faire du mal. Très étonné, Rabbi Isaac s'écria : Tel est assurément le sens des paroles de l'Écriture^e : « La terre est troublée par trois choses, etc. » Et l'Écriture ajoute : « ... Par un esclave lorsqu'il règne. » Ainsi, la terre tremble toutes les fois qu'on confère le pouvoir à un chef céleste ; à plus forte raison est-ce le cas lorsqu'on lui confère un pouvoir sur Israël. Rabbi Hama, fils de Gouria, dit : Lorsqu'Israël est placé sous la domination des peuples païens, il gémit et

^a) Deuté., xxx, 20. — ^b) Prov., xiii, 24. — ^c) Malachie, i, 2. — ^d) Prov., xiii, 24. — ^e) Exode, i, 9. — ^f) Prov., xxx, 21.

pleure, ainsi qu'il est écrit^a : « Mon âme pleure en cachette. » Rabbi Yossé dit : L'Écriture accentue « en secret ». Ayant visité une fois Rabbi Éléazar, Rabbi Yehouda le trouva plongé dans la tristesse, se cachant la bouche dans ses mains. Rabbi Yehouda lui demanda : Quel sujet de la Loi [18^a] mon maître vient-il de traiter ? Rabbi Éléazar lui répondit : Il est écrit^b : « Le regard favorable du roi donne la vie. » Mais si le chef est triste, à plus forte raison convient-il à ses serviteurs de pleurer et d'être plongés dans la tristesse. C'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Ceux de la campagne pousseront des cris au dehors, et les anges de la paix pleureront amèrement. » Que signifie : « ... Pousseront des cris au dehors » ? Le maître pleure dedans, et ses serviteurs pleurent dehors ; le maître est dans l'intérieur et les serviteurs sont au dehors. Que veut dire : « ... Le maître est dans l'intérieur » ? — Le Maître est enfermé dans les dix couronnes royales¹. L'Écriture ajoute : « ... Et les anges de la paix pleureront amèrement. » Y a-t-il donc des anges qui ne soient pas de la paix ? Rabbi Isaac lui répondit : Oui, car remarquez qu'il y a des anges de la rigueur sévère, d'autres de la rigueur modérée et d'autres encore de la rigueur bénigne. Mais il y a aussi des anges de la miséricorde et de la clémence qui n'ont absolument rien de la rigueur ; ce sont ceux-là que l'Écriture désigne sous le nom d' « anges de la paix ». Et c'est des anges d'ici-bas que l'Écriture^d dit : « J'envelopperai les cieux de ténèbres et je les couvrirai d'un sac. » Et ailleurs^e : « Toutes les étoiles du ciel seront comme languissantes ; les cieux se plieront et se rouleront comme un livre ; tous les astres en tomberont comme les feuilles de la vigne et du figuier. » *Rabbi Isaac demanda* : S'il en est ainsi, comment se fait-il que les chefs célestes des autres peuples font du mal à Israël, alors qu'ils voient que le Maître en est affligé ? Rabbi Éléazar lui répondit : Ils ne font que ce qui leur est commandé ; et, en opprimant Israël, ils font la volonté de leur Maître.

1. C'est-à-dire dans les dix Séphiroth.

a) Jérémie, XIII, 17. — b) Prov., XVI, 15. — c) Isaïe, XXX, 7. — d) *Id.*, I, 3. — e) *Id.*, XXXIV, 4.

Rabbi Dosthai dit : Au moment où les enfants du Saint, béni soit-il, sont placés sous la domination des chefs célestes des peuples païens, douze tribunaux s'assemblent et se précipitent dans l'abîme du grand océan ; tous les serviteurs célestes crient et pleurent ; et ensuite deux larmes tombent dans l'abîme du grand océan^a, ainsi qu'il est écrit^b : « Tes jugements sont un abîme très profond. » Ces deux larrons, en descendant en bas, anéantissent tout ce qui se trouve sur leur parcours ; ils descendent deux cent quarante degrés. C'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Le lion rugit ; qui ne craindra point ? » Une tradition nous apprend que lorsque le Saint, béni soit-il, plaça Israël sous la domination des Égyptiens, il décréta sept décrets contre Israël et sept en sa faveur ; les sept décrets contre Israël sont énumérés dans le verset^d : « Et ils leur rendaient la vie ennuyeuse, en les employant à des travaux pénibles, au mortier, à la brique, et à toute sorte d'ouvrages de terre ; et tous les travaux dont ils étaient accablés étaient très pénibles^e. » Les sept décrets en faveur d'Israël sont exprimés dans le verset suivant^f : « Les enfants d'Israël s'accrurent, se multiplièrent, augmentèrent et se fortifièrent beaucoup, beaucoup, et remplirent le pays. »

« Allons (habah), vainquons-les avec sagesse^g. » Rabbi Yossé dit : Le mot « habah » exprime la préparation et la résolution de faire sévir la rigueur, ainsi qu'il est écrit^h : « Allons (habah), descendons et confondons leur langage. » Et ailleursⁱ : « Seigneur, fais-nous connaître... (habah). » Rabbi Yoḥanan dit : Le mot « habah » exprime le consentement et la résolution, ainsi qu'il est écrit^j : « Allons (habah), faisons-nous une ville ... » Et ailleurs

1. Ce verset contient sept termes exprimant tous le travail pénible dont Israël fut accablé en Égypte. C'est ce que le texte désigne sous le nom de « sept décrets contre Israël », alors que, dans le verset suivant, on trouve également répété sept fois l'idée de multiplication ; ce sont les « sept décrets en faveur d'Israël ». — 2. Tous les passages suivants, jusqu'aux mots : « Et Moïse conduisait les brebis... » (fol. 20^a, p. 97), sont des extraits du Midrasch Yalcouth et du Z. Ḥadasch.

a) V. fol. 19^a. — b) Ps., xxxiv, 7. — c) Amos, iii, 8. — d) Exode, i, 14. — e) *Id.*, i, 7. — f) *Id.*, i, 10. — g) Gen., xi, 7. — h) I^{er} Rois, xiv, 41. — i) Gen., xi, 4.

il est écrit^a : « Vous voilà, tous, enfants d'Israël; voyez ce que vous devez faire (habou). » Et, encore ailleurs^b, il est écrit : « Apportez (habou) au Seigneur les petits des béliers. » Rabbi Isaac dit : *Les mots* : « Allons (habah), vainquons-les avec sagesse » signifient : Consentons tous à exercer la rigueur contre Israël; et l'Écriture ajoute : « ... De peur qu'ils se multiplient encore davantage. » A ceci l'Esprit Saint répondit^c : « Plus on les opprimait, plus leur nombre croissait et se multipliait^d. » Les anges qui se mêlaient à Israël devinrent aussi odieux aux Égyptiens que les épines; c'est pourquoi l'Écriture dit : « Et ils haïssaient (va-iaqout-zou)' les enfants d'Israël. » Rabbi Jodaï dit au nom de Rabbi Isaac : Dans quel but les Égyptiens voulaient-ils empêcher Israël de procréer, et quel était le but pour lequel le chef céleste leur suggéra cette idée? — Ils savaient qu'un enfant naîtrait en Israël qui se vengerait de leurs dieux. Car Rabbi Yoḥanan dit : Au moment où Moïse prononça les mots^e : « J'exercerai mes jugements sur tous les dieux de l'Égypte », Doumâ, le chef céleste des Égyptiens, recula de quatre cents lieues *et alla se plaindre devant Dieu*. Mais le Saint, béni soit-il, lui répondit : Le décret est déjà prononcé, ainsi qu'il est écrit^f : « Le Seigneur visitera les armées d'en haut qui sont sur les cieux, etc. » A cette heure, le pouvoir fut ôté à Doumâ, et il fut préposé à l'enfer pour y châtier les âmes des coupables. Rabbi Yehouda dit : Doumâ fut préposé aux tombeaux des morts. Rabbi Ḥanina demanda : Il est écrit^g : « Et le Seigneur a exercé sa vengeance sur leurs dieux. » Peut-on exercer sa vengeance sur des dieux d'argent, d'or, de bois ou de pierre? Mais Rabbi Yossé dit : Les idoles d'argent et d'or furent fondues d'elles-mêmes et celles de bois furent pourries. Rabbi Éléazar dit : Le dieu des Égyptiens était l'agneau; et c'est pourquoi le Saint, béni soit-il, ordonna de se venger de leur dieu en le brûlant^h, ainsi qu'il est écrit^h : « Vous jetterez dans le feu les images taillées de leurs dieux. » Pourquoi dans le feu?

1. Il fait dériver le mot יִקְרָא de קָרָא (épine). — 2. C'est-à-dire en rôtissant l'agneau pascal.

a) Juges, xx, 7. — b) Ps., xxix, 1. — c) Exode, i, 12. — d) Exode Rabba, i, 11. — e) *Id.*, xii, 12. — f) Isaïe, xxiv, 21. — g) Nombres, xxxiii, 4. — h) Deutér., vii, 25.

C'est afin que l'odeur se répande plus loin. Il a été en outre ordonné^a : « Vous en mangerez la tête avec les pieds et les intestins. » Enfin les os de l'agneau étaient jetés dans la rue ; et c'est ce dernier affront fait à leurs dieux qui peina le plus les Égyptiens. Telles étaient les vengeances que Dieu exerça contre leurs dieux.

Rabbi Yehouda dit : La vengeance avait été exercée contre le chef céleste des Égyptiens qui était leur dieu ; ainsi s'accomplirent les paroles^b : « Le Seigneur visitera les armées d'en haut qui sont sur les cieux, et les rois du monde qui sont sur la terre. » Tout cela était su des sages Égyptiens et à plus forte raison de leur chef céleste. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Allons, vainquons-les avec sagesse. » Rabbi Yoḥanan dit : Les Égyptiens avaient plusieurs dieux, et le Nil était un de [18^b] leurs dieux ; et Dieu exerça sa vengeance sur tous leurs dieux. Rabbi Abba dit : Les paroles de Rabbi Yoḥanan sont exactes et confirmées par les événements ; car Dieu se venge d'abord sur les dieux et ensuite sur les peuples ; aussi le Nil était-il frappé avant les Égyptiens, de même que le bois et les pierres, ainsi qu'il est écrit^c : « Il n'y avait que du sang dans toute l'Égypte, dans tous les bois et dans toutes les pierres. » Rabbi Isaac objecta : L'Écriture dit pourtant^d : « Le Seigneur visitera les armées d'en haut qui sont sur les cieux. » Or, le Nil n'est pas sur les cieux ? Rabbi Yoḥanan répondit : C'est pour la pléthore de ses eaux que l'Écriture désigne le Nil sous le nom de Marom^e. Rabbi Isaac dit : Le chef céleste des Égyptiens fut frappé d'abord, et ensuite leurs autres dieux. Rabbi Siméon, fils de Rabbi Yossé, dit : La nation égyptienne ne fut frappée réellement qu'auprès de la Mer Rouge, ainsi qu'il est écrit^e : « Pas un seul n'est resté », alors qu'avant c'étaient les dieux seuls qui étaient frappés. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Allons, vainquons-les avec sagesse. » Et les Égyptiens ajoutaient : « ... Et que si nous nous trouvions surpris par quelque guerre ... » Les Égyptiens avaient pressenti les événements futurs où Dieu leur

1. « Marom » signifie « supérieur ».

a) Exode, xii, 9. — b) Isale, xxiv, 21. — c) Exode, vii, 19. — d) Isale, xxiv, 21. — e) Exode, xiv, 28.

déclara la guerre. Ils ajoutèrent ensuite : « Ils se joignent à nos ennemis. » C'était le pressentiment des légions célestes qui se mêlèrent aux Israélites ; ils ajoutèrent en outre : « ... Ils nous feront la guerre. » C'était le pressentiment de ce qui devait arriver plus tard, ainsi qu'il est écrit^a : « Le Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence. » Enfin, ils ajoutèrent : « ... Et qu'ils ne sortent du pays. » C'était également le pressentiment de ce qui devait arriver plus tard, ainsi qu'il est écrit^b : « Et les enfants d'Israël étaient sortis sous la conduite d'une main puissante. »

« Et^c un homme de la maison de Lévi alla et épousa une fille de Lévi. » Rabbi Éléazar commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^d : « Cantique des cantiques de Salomon... » Nous avons appris que, lorsque le Saint, béni soit-il, créa le monde, il lui a plu de créer le ciel à sa droite et la terre à sa gauche ; il lui a plu, en outre, de faire conduire le ciel et la terre par des anges qui chantent ses louanges pendant le jour et pendant la nuit. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^e : « Le Seigneur a envoyé sa miséricorde durant le jour, et je lui chanterai la nuit un cantique. » Ces deux catégories d'anges se tiennent des deux côtés du trône, l'une à droite, l'autre à gauche ; la catégorie qui chante les louanges de Dieu pendant le jour écoute les louanges qu'Israël entonne ici-bas pendant le jour ; et la catégorie qui chante durant la nuit écoute ceux qu'Israël entonne pendant la nuit. Rabbi Isaac dit : C'est le contraire ; la catégorie qui chante les louanges pendant la nuit écoute les louanges sacrées qu'Israël adresse au ciel pendant le jour ; et c'est pourquoi l'Écriture^f dit : « O toi qui habites dans les jardins, nos amis sont attentifs à t'écouter. » Rabbi Siméon dit : Il y a une catégorie d'anges composée de trois légions qui chantent les louanges pendant la nuit, ainsi qu'il est écrit^g : « Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle partage le butin aux membres de sa maisonnée. » Rabbi Éléazar dit : Dix choses ont été créées le premier jour ; parmi celles-ci s'en trouvent certaines

a) Exode, XIV, 14. — b) *Id.*, XIV, 8. — c) Exode, II, 1. — d) Cant., I, 1. — e) Ps., XLII, 9. — f) Cant., VIII, 13. — g) Prov., XXXI, 15.

qui sont du degré du jour, et certaines autres qui sont du degré de la nuit. C'est en parlant de ces dernières que l'Écriture^a dit : « Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle partage le butin parmi les membres de sa maisonnée. » Car le mot « butin » exprime la rigueur, ainsi qu'il est écrit^b : « Il s'est armé contre moi de toute sa fureur (taraph). » Et ailleurs il est écrit^c : « Il ravit sa proie, sans que personne puisse la lui ôter (taraph). » Enfin l'Écriture^d ajoute : « ... Et la nourriture (hoq) à ses servantes. » Le mot « hoq » désigne la Loi, ainsi qu'il est écrit^e : « Dieu leur donna en ce lieu des préceptes (hoq) et des ordonnances. » Et ailleurs^f il est écrit : « Il donna ses préceptes (houqav) et ses ordonnances à Israël. » Et ailleurs^g encore : « ... Car c'est un précepte (hoq) pour Israël. » Nous inférons de ce qui précède que la rigueur sévit pendant la nuit. Nous savons en outre, par une tradition, que les anges qui chantent les louanges pendant la nuit sont préposés à faire parvenir au ciel les louanges d'ici-bas ; et quand les vivants d'ici-bas commencent à chanter des louanges, les êtres célestes gagnent en force, en esprit et en intelligence ; ils pénètrent les mystères plus clairement qu'ils n'ont su le faire auparavant. Ainsi, par les louanges, le ciel et la terre gagnent en force.

Rabbi Néhémie a dit : Heureux le sort de celui qui sait chanter les louanges de manière convenable ; car une tradition nous apprend que celui qui a le bonheur de savoir chanter les louanges de Dieu de manière convenable sera aussi favorisé du don de la prophétie ; il pénétrera les mystères de la Loi ; il pénétrera la Sagesse ; il aura l'entendement, la pénétration et la perspicacité ; son intelligence s'éveillera et il connaîtra le passé et l'avenir. C'est par les louanges adressées au ciel que Salomon a été jugé digne de l'intelligence. Car Rabbi Siméon nous apprend que le roi David, — que la paix soit avec lui, — a su rédiger de nombreux cantiques et des louanges ; et c'est grâce aux cantiques qu'il a rédigés qu'il a pu y indiquer les choses futures ; c'est grâce à ces cantiques qu'il a crû en savoir et en intelligence, qu'il fut jugé

a) Prov., xxxi, 15. — b) Job, xvi, 9. — c) Michée, v, 8. — d) Prov., xxxi, 15. — e) Exode, xv, 25. — f) Ps., cxlvii, 19. — g) *Id.*, lxxxi, 5.

digne de l'Esprit Saint et qu'il pénétra les mystères de la Loi et de la Sagesse et augmenta son savoir dans la langue sacrée. Mais Salomon a été jugé plus digne *parce que, au lieu de rédiger, il chantait ces louanges* ; il parla en plusieurs paraboles et rédigea un livre de ces cantiques mêmes ; et c'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Je me suis fait des musiciens et des musiciennes », ce qui veut dire : Je suis arrivé à composer un cantique qui est la synthèse des cantiques célestes. Tel est le sens des paroles : « Cantique des cantiques... » C'est le cantique qui forme la synthèse de tous les cantiques célestes ; car il renferme tous les mystères de la Loi et de la Sagesse ainsi que tous les événements passés et futurs.

Rabbi Éléazar dit : Les anges chantaient les louanges jusqu'à la naissance de Lévi ; à partir de la naissance de Lévi, le chant a été confié aux descendants de celui-ci. Après la naissance de Moïse, l'onction d'Aaron et la sanctification des Lévites, le chant est arrivé à sa perfection. Rabbi Éléazar dit en outre : Au moment de la naissance de Lévi, les anges d'en haut commençaient à parler ainsi^b : « Qui me procurera le bonheur de t'avoir pour frère, suçant le lait de ma mère, [19^a] afin que je te trouve dehors, que je te donne un baiser et qu'à l'avenir personne ne me méprise ? » Lorsque les musiciens d'ici-bas sont sortis de la race de Lévi et ont été sanctifiés, le chant des anges est devenu secondaire ; car le chant des Lévites contient les mêmes mystères que les chants des autres ; c'est le même Roi qui les écoute. Salomon a fait un livre de ces cantiques dans lequel il a caché la Sagesse. Rabbi Yehouda dit : Pourquoi les musiciens d'ici-bas sont-ils appelés « Leviim »^c ? — Parce qu'ils attachent les hommes au ciel ; quiconque écoute leur chant sent son âme élevée en haut. C'est pourquoi Lia a dit^c : « Maintenant mon mari sera uni à moi, puisque je lui ai donné trois fils ; c'est pourquoi elle le nomma Lévi. » Rabbi Tanhoum dit : Ils sont appelés « Leviim », parce que nombre de descendants de Lévi ont été attachés à la Schekhina, tels que Moïse,

1. « Lévi » a le sens d'attacher.

a) Ecclés., II, 8. — b) Cant., VIII, 1. — c) Gen., XXIX, 34.

Aaron, Miriam, et d'autres encore. Remarquez que les anges ne sont arrivés à leur perfection dans le chant qu'après la naissance de Moïse, Aaron et Miriam. On comprend la raison pour laquelle ils arrivèrent à la perfection après la naissance de Moïse et d'Aaron ; mais pourquoi ne sont-ils pas arrivés à la perfection avant la naissance de Miriam ? Rabbi Yossé dit : C'est à Miriam que font allusion les paroles^a : « ... Des musiciens et des musiciennes », ainsi qu'il est écrit^b : « ... Et Miriam chantait la première. » Une tradition nous apprend qu'au moment de la naissance de Lévi, le Saint, béni soit-il, le choisit parmi ses frères et le plaça dans la terre sainte où il engendra Caath, et Caath engendra Amram, et Amram engendra Aaron et Miriam. *Au moment du décret du Pharaon concernant les nouveaux-nés parmi les Israélites*, Amram s'était séparé de sa femme^c, pour ne pas avoir d'enfants ; mais il l'a reprise ensuite. A ce moment les anges célestes chantaient des louanges ; mais le Saint, béni soit-il, leur ordonna de se taire et tendit sa droite à Amram. Pourquoi avait-il le nom d'Amram ? — Parce qu'il était destiné à donner le jour à un grand peuple ; or, le mot Amram est composé des mots « Am » (peuple) et « ram » (élevé). L'Écriture ne mentionne pas le nom d'Amram¹. Pourquoi ? — Rabbi Yehouda dit au nom de Rabbi Abaḥou : C'est parce qu'Amram s'était séparé de sa femme en secret et l'avait reprise également en secret, — de manière que la chose ne fût connue de personne. Voilà pourquoi l'Écriture dit : « Et un homme de la maison de Lévi alla. » Mais elle ne dit pas : « Et Amram alla », car la chose n'était pas publique ; de même l'Écriture ajoute : « ... Et épousa une fille de Lévi. » Car elle aussi était revenue près de son mari en secret ; et c'est pourquoi son nom n'est pas mentionné.

« Et^d un homme de la maison de Lévi alla. » Rabbi Abaḥou dit :

1. Car l'Écriture dit seulement : « Et un homme de la maison de Lévi alla et épousa une fille de Lévi », sans donner le nom d'Amram, ni celui de sa femme.

a) Ecclés., I, 8. — b) Exode, xv, 21. — c) Cf. Exode R., I, 19. — d) Exode, II, 1.

*Le mot « homme » désigne l'ange Gabriel, ainsi qu'il est écrit^a : « Et l'homme Gabriel...^b » Car c'était l'ange Gabriel qui ramena Jocabed à son époux Amram. Rabbi Yehouda dit : *Le mot « homme » désigne Amram lui-même ; et si l'Écriture ne mentionne point son nom, c'est parce que lui-même n'avait pas l'intention de s'unir de nouveau à son épouse ; cela venait d'en haut. Rabbi Isaac dit : A la naissance d'Aaron et de Miriam, l'Écriture ne mentionne pas au préalable l'union de leurs parents, alors que, pour Moïse, l'Écriture nous raconte l'union de ses parents : « ... Et épousa la fille de Lévi. » C'est afin de nous indiquer que la Schekhina est appelée du nom de Lévi. Amram était indigne d'engendrer Moïse tant qu'il ne s'était pas attaché à la Schekhina. Les paroles : « ... Et épousa la fille de Lévi » signifient qu'il épousa la Schekhina ; et c'est alors seulement qu'il fut jugé digne d'engendrer Moïse ; c'est pourquoi l'Écriture^c ajoute : « ... Et elle vit qu'il était bon. » Rabbi Éléazar dit : Amram fut jugé digne d'engendrer un fils, lequel fut jugé à son tour digne de la « Grande Voix », ainsi qu'il est écrit^d : « Moïse parlait à Dieu, et Élohim lui répondait par la voix. » Amram était en outre jugé digne d'entendre les voix surnaturelles. Les paroles : « Et il épousa la fille de Lévi » signifient qu'il entendit les voix surnaturelles^e. C'est également pour cette raison que l'Écriture dit : « Et un homme de la maison de Lévi alla », ce qui veut dire qu'il arriva à ce degré où l'on jouit de l'audition de la Voix surnaturelle. Une tradition nous apprend que, dès la naissance de Moïse, le Saint, béni soit-il, lui appliqua son nom, ainsi qu'il est écrit : « ... Et elle vit qu'il était bon. » Or il est également écrit^e : « Le Seigneur est bon envers tous. » Et ailleurs^f : « Goûtez, et voyez combien le Seigneur est bon. »**

« Et longtemps après, le roi d'Égypte mourut ; et les enfants d'Israël gémissent sous le poids des ouvrages qui les acca-

1. Nous avons déjà eu l'occasion, en maints endroits, de parler du terme rabbinique בַּת קוֹל (fille de la voix). L'interprétation de Rabbi Éléazar repose sur un jeu de mots : « fille de la voix » et « fille de Lévi ». Le sens propre du terme « bath qol » est « écho de la voix » ou « écho céleste ».

a) Daniel, ix, 21. — b) V. Z., I, fol. 46^b et fol. 184^a. — c) Exode, ii, 2. — d) *Id.*, xix, 19. — e) Ps. cxlvi, 9. — f) *Id.*, xxxiv, 9. — g) Exode, ii, 23.

blaient, etc. » Rabbi Jehoshuà, *du village* de Sienin, dit : Par les mots : « Longtemps après ... », l'Écriture nous indique que l'exil d'Israël touchait à sa fin. L'Écriture dit « longtemps », car le temps parut long à Israël, tant qu'il fut en Égypte. Et lorsque l'exil toucha à sa fin, l'Écriture dit : « Le roi d'Égypte mourut », ce qui veut dire : le chef céleste des Égyptiens fut dégradé et rejeté de la hauteur sur laquelle il se trouvait auparavant; et, dès que le chef céleste des Égyptiens tomba, le Saint, béni soit-il, se souvint d'Israël et en exauça les prières. Rabbi Yehouda dit : Voyez qu'en effet les pleurs d'Israël n'étaient pas efficaces tant que le chef céleste des Égyptiens avait le pouvoir sur lui; et ce n'est qu'après la chute de ce chef que l'Écriture dit : « Et les enfants d'Israël gémirent sous le poids des ouvrages qui les accablaient et crièrent vers le ciel; et leurs cris s'élevèrent jusqu'à Dieu. » Il résulte donc de ce verset qu'avant cette époque, leurs cris n'avaient pas été entendus. Rabbi Éléazar dit : Voyez combien grande est la commisération du Saint, béni soit-il; lorsqu'il s'apitoie sur Israël, il dompte la rigueur et la précipite en bas, afin de pouvoir exercer sa miséricorde à l'égard d'Israël. Ceci est conforme à la tradition suivant laquelle le Saint, béni soit-il, laisse tomber deux larmes dans le grand océan. Que signifient ces deux larmes? Rabbi Yossé dit : [19^b] Cette sentence n'est pas véridique, attendu qu'il a été répondu au nécromancien qu'il était menteur et que ses paroles étaient mensongères^a. Rabbi Éléazar lui répondit : Nous ne reproduisons pas cette sentence d'après l'affirmation du nécromancien; nous la reproduisons parce qu'elle est véridique. Car une tradition nous apprend que, dans les dix couronnes du Roi, se trouvent renfermées les deux larmes du Saint, béni soit-il, qui sont les deux degrés de rigueur; car la rigueur émane de ces deux degrés, ainsi qu'il est écrit^b : « Deux vont fondre sur vous. » Et lorsque le Saint, béni soit-il, se souvient de ses enfants, il laisse tomber ces deux degrés de la rigueur dans le grand océan, c'est-à-dire dans l'océan de la Sagesse, où la rigueur se transforme en miséricorde^c.

a) Cf. T., tr. Berakhoth, 59^a. — b) Isale, LI, 19. — c) V. Z., III, fol. 157^a.

Rabbi Yehouda dit : Les deux larmes dont il est question désignent ces degrés célestes d'où viennent les larmes, d'où vient la rigueur. Rabbi Yehouda dit en outre : Puisque Rabbi Yossé avait interprété les mots^a : « ... Et les Égyptiens marchaient derrière eux », *en ce sens* que le chef céleste des Égyptiens marchait derrière Israël^b, comment peut-on interpréter les mots^c : « Le roi d'Égypte mourut », *en ce sens* que le chef des Égyptiens tomba ? Rabbi Isaac répondit : Le verset cité prouve au contraire que l'interprétation donnée est exacte, attendu que, plus loin^d, l'Écriture dit : « Et les Égyptiens marchaient derrière eux. » Mais elle ne dit pas : « Et le roi des Égyptiens marchait derrière eux », parce que le roi d'Égypte n'existait plus, puisqu'on l'avait précipité de la hauteur sur laquelle il s'était trouvé. Quant au terme : « Et le roi d'Égypte mourut », il signifie qu'il a perdu son pouvoir ; les paroles suivantes^e ont le même sens : « ... Car tous ceux qui voulaient t'ôter la vie sont morts. » Rabbi Isaac dit au nom de Rabbi Jehoshua : Voyez que tous les rois d'Égypte portaient le nom de Pharaon ; et pourtant l'Écriture dit ici : « Et le roi d'Égypte mourut », *et non pas* : « *Et le Pharaon mourut* », parce qu'elle désigne le chef céleste. Remarquez que, tant que le chef d'une nation possède le pouvoir d'en haut, la nation le possède également ici-bas ; mais dès que le pouvoir est ôté au chef céleste, la nation ici-bas subit également une déchéance. Rabbi Yossé demanda : Que signifient les paroles de l'Écriture^f : « Un jour du Seigneur va venir, etc. », et plus loin^g : « Il y aura un jour connu du Seigneur, etc. » ? Tous les autres jours ne sont-ils donc point du Seigneur ? Mais Rabbi Abba dit : Nous en inférons que, pendant tous les autres jours, le pouvoir est confié aux chefs célestes, alors qu'en ce jour dont parle Zacharie, le Saint, béni soit-il, exercera lui-même le pouvoir pour châtier les peuples païens ; car, en ce jour, les chefs célestes des nations seront déchus. C'est pourquoi également l'Écriture^h a dit : Et le Seigneur seul paraîtra grand en ce jour-là. » Car, en ce jour, les chefs célestes seront précipités

a) Exode, xiv, 10. — b) Cf. Exode Rabba, xxv, 5. — c) Exode, ii, 23. — d) *Id.*, l. c. — e) *Id.*, iv, 19. — f) Zacharie, xiv, 1. — g) *Id.*, xiv, 7. — h) Isaïe, ii, 11.

de leur élévation. Rabbi Abba dit: C'est à l'époque où le Saint, béni soit-il, châtie les chefs célestes des nations que s'appliquent les paroles de l'Écriture^a: « Car mon épée s'enivre de sang dans le ciel. » Le Saint, béni soit-il, a-t-il donc une épée? Rabbi Isaac dit: Il a une épée, ainsi qu'il est écrit^b: « L'épée du Seigneur est pleine de sang. » Et ailleurs^c: « Le Seigneur viendra environné de feu et armé de son épée pour juger toute chair. » Rabbi Abba dit: L'épée du Seigneur désigne la Rigueur, ainsi qu'il est écrit^d: « Et David levant les yeux vit l'ange du Seigneur, qui était entre le ciel et la terre, et qui avait à la main une épée nue. » L'ange avait-il une épée? — Mais il avait l'autorisation d'exercer la rigueur. Pourtant Rabbi Jehoshuâ^e, fils de Lévi, avait raconté ce qui suit: L'ange exterminateur me dit un jour: Si je n'avais point d'égard pour la dignité des créatures, je leur trancherais la tête comme on le fait aux animaux. Rabbi Abba répondit: C'est précisément parce qu'il a l'autorisation qu'il peut faire ce qu'il veut, ainsi qu'il est écrit^f: « Et il vit devant lui un homme qui était debout, et qui tenait en sa main une épée nue. » Cela veut dire qu'il avait l'autorisation d'exercer la rigueur. S'il en est ainsi, pourquoi l'Écriture^g dit-elle: « Et il remit son épée dans le fourreau? » C'est que l'exercice de la rigueur était revenu à celui qui est le maître de la rigueur.

« Et les enfants d'Israël gémirent sous le poids des ouvrages qui les accablaient^h. » L'Écriture emploie le terme « va-ïeanhou », au lieu de celui de « va-ïtheanhou », pour nous indiquer que la peine d'Israël a provoqué des gémissements en haut. Rabbi Berekhyâ dit: L'Écriture parle des « enfants d'Israël d'en haut ». Et qui sont ces « enfants d'Israël d'en haut »? Ce sont ceux qui portent le nom d'« enfants du travail »; car ils sont chargés du service en haut. *L'Écriture ajoute*: « Et leurs cris s'élevèrent jusqu'à Dieu »; car, jusqu'à cette heure, leurs cris ne montaient pas en haut. Rabbiⁱ

1. Tout ce passage est reproduit textuellement du Z. Hadasch, fol. 46^b.

a) Isaïe, xxxiv, 5. — b) *Id.*, xxxiv, 6. — c) *Id.*, lxvi, 16. — d) I^{er} Paralip., xxi, 16. — e) Cf. Exode R., v, 4. — f) Josué, v, 13. — g) I^{er} Paralip., xxi, 27. — h) Exode, ii, 22.

Isaac demanda : De quelle manière le Saint, béni soit-il, exerce-t-il sa rigueur contre la famille céleste, *c'est-à-dire contre les anges* ? Rabbi Éléazar lui répondit : Il fait passer par le « fleuve de feu » les chefs célestes des nations, les dégrade et en nomme d'autres à leurs places. Rabbi Isaac objecta : L'Écriture^a dit pourtant : « Ses anges sont de feu¹. » Rabbi Éléazar lui répondit : Il y a des feux qui sont plus intenses que les autres. Rabbi Isaac dit : L'Écriture emploie trois termes différents : « gémirent », « crièrent » et « se lamentèrent », pour nous indiquer qu'Israël s'était servi des trois genres différents d'invoquer Dieu. Rabbi Yehouda dit : Israël ne s'était servi que des cris et des lamentations ; quant au mot « gémirent », il désigne les gémissements d'en haut provoqués par les souffrances d'Israël. Rabbi Isaac dit : Le mot « lamentations » désigne la prière, ainsi qu'il est écrit^b : « Exauce, Seigneur, ma prière, et écoute mes lamentations. » Et ailleurs^c : « Et moi, je me lamente devant toi. » Et encore ailleurs^d : « Seigneur, mon Dieu, je me lamente devant toi. » Par contre, « crier » désigne de simples cris, sans articulation de paroles. Rabbi [20^a] Yehouda dit : C'est pourquoi crier est supérieur à tous les autres genres de prières ; car les cris viennent du cœur, ainsi qu'il est écrit^e : « Leur cœur a crié au Seigneur. » Or, les mots « tzaaq » et « zaaq » ont la même signification ; ce genre de prière est plus exaucé par le Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^f : « ... Car, s'il crie vers moi, j'écouterai ses cris. » Rabbi Berekhyá dit : Au moment où le Saint, béni soit-il, dit à Samuël^g : « Je me repens d'avoir fait Saül roi », l'Écriture ajoute : « Samuël en fut attristé ; et il cria au Seigneur toute la nuit. » Il choisit ce genre de prière que le Saint, béni soit-il, exauce le plus volontiers. C'est pourquoi également l'Écriture^h dit : « Et maintenant les cris des enfants d'Israël sont venus jusqu'à moi. » Les maîtres de la Loi nous ont

1. Comment leur châtement peut-il consister dans le passage du « fleuve de feu », alors qu'ils sont eux-mêmes de feu, et que le feu ne peut, par conséquent, avoir aucune prise sur le feu ?

a) Ps., CIV, 4. — b) *Id.*, XXXIX, 13. — c) *Id.*, LXXXVIII, 14. — d) *Id.*, XXX, 3. — e) Lament., II, 18. — f) Exode, XXII, 23. — g) I^{er} Rois, XV, 11. — h) Exode, III, 9.

appris que, lorsque l'homme pousse dans sa prière des cris au point de se fatiguer et de ne plus pouvoir prononcer une parole, c'est une prière qui vient du cœur et qui ne demeurera jamais inexaucée. Rabbi Yehouda dit : Le pouvoir des cris est si grand qu'ils déchirent les rigueurs décrétées contre l'homme. Rabbi Isaac dit : Le pouvoir des cris est si grand qu'ils triomphent de la rigueur céleste. Rabbi Yossé dit : Les cris de l'homme exercent une grande influence et dans ce monde et dans le monde futur ; car c'est grâce aux cris que l'homme reçoit en partage et ce monde et le monde futur, ainsi qu'il est écrit^a : « Au milieu de leur affliction ils ont crié au Seigneur qui les a tirés de leur détresse. »

« Et^b Moïse conduisait les brebis de Jethro son beau-père, prêtre de Madian. » Rabbi Siméon commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^c : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui ; et il fait paître parmi les roses. » Malheur aux hommes qui ne savent pas qu'à l'heure où il se présenta à la Pensée du Saint, béni soit-il, l'idée de créer son monde, sa Pensée embrassait à la fois tous les mondes, et que c'est par cette Pensée seule que tous les mondes furent créés, ainsi qu'il est écrit^d : « Tu as tout fait avec Sagesse. » C'est par cette Pensée, qui est aussi la Sagesse, que furent créés et ce monde et le monde céleste ; Dieu tendit sa main droite et créa le monde d'en haut ; et il tendit sa main gauche et créa le monde d'ici-bas, ainsi qu'il est écrit^e : « C'est ma main qui a fondé la terre ; c'est ma droite qui a mesuré les cieux ; je les appelai et ils se présentèrent tous ensemble devant moi. » Car tous les mondes ont été créés dans une seule seconde. Dieu créa le monde d'ici-bas sur le modèle du monde d'en haut ; car on trouve ici-bas l'image de tout ce qui est en haut ; de même on trouve dans l'océan l'équivalent de tout ce qui existe sur la terre ; car tout est un. Dieu créa en haut des anges, et il créa ici-bas des hommes, et il créa également dans l'océan le Léviathan, ainsi qu'il est écrit^f : « ... Afin qu'il ne s'en fit qu'une seule tente. » De l'homme, l'Écriture dit : « Car l'homme a été créé à l'image de Dieu. » Et

a) Ps., CVII, 6. — b) Exode, III, 1. — c) Cant., II, 16. — d) Ps., CIV, 14. — e) Isale, XLVIII, 13. — f) Exode, XXXVI, 18. — g) Gen., IX, 6.

ailleurs^a il est dit : « Tu l'as un peu abaissé au-dessous de Dieu. » Ces dernières paroles s'appliquent aux hommes lorsqu'ils négligent les bonnes œuvres, ainsi que les eaux vivantes *de la Loi*. Dieu choisit les êtres célestes et il choisit Israël parmi les peuples ici-bas; les êtres célestes ne sont pas nommés enfants de Dieu, alors que les êtres d'ici-bas portent ce nom, ainsi qu'il est écrit^b : « Vous êtes les enfants du Seigneur votre Dieu. » Dieu appelle « enfants » les êtres d'ici-bas; et ceux-ci l'appellent à leur tour « Père », ainsi qu'il est écrit^c : « Car c'est toi qui es notre Père. » Et ailleurs l'Écriture^d dit : « Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui », ce qui veut dire : Je l'ai choisi et lui à son tour m'a choisie. *L'Écriture ajoute* : « Et il fait paître parmi les roses. » Bien que les roses soient entourées d'épines, il sait faire paître parmi les roses. D'après une autre interprétation, l'Écriture compare Dieu à une rose, parce que, de même que la rose est rouge bien que son jus soit blanc, de même le Saint, béni soit-il, transforme, pour le besoin de son monde, la rigueur en clémence, ainsi qu'il est écrit^e : « Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige. » Rabbi Abba se trouvait une fois en voyage. Rabbi Isaac l'accompagnait. En marchant, ils aperçurent sur leur route des roses. Rabbi Abba en cueillit une et continua son chemin. Ayant rencontré Rabbi Yossé, celui-ci dit : Il est certain que la Schekhina est présente et que Rabbi Abba ne tient la rose dans sa main que pour nous apprendre par l'image un trait de sagesse. Rabbi Abba lui dit : Assieds-toi, mon fils; assieds-toi. Les voyageurs s'assirent. Sentant l'odeur de la rose, Rabbi Abba s'écria : En vérité, le monde ne subsiste que par l'odeur; et c'est pour cette raison qu'à la fin du jour de Sabbat on est tenu à humer l'odeur du myrte. Il commença en outre à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^f : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; et il fait paître parmi les roses. » Pourquoi « mon bien-aimé est-il à moi » et pourquoi « suis-je à lui »? — Parce qu'il conduit le monde avec des roses. De même que la rose a une bonne

a) Ps., VIII, 6. — b) Nombres, XIV, 1. — c) Isaïe, LXIII, 16. — d) Cant., VIII, 16. — e) Isaïe, I, 18. — f) Cant., II, 16.

odeur tant qu'elle est rouge, et qu'après qu'on en a extrait le jus elle devient blanche, tout en conservant sa bonne odeur, de même le Saint, béni soit-il, agit de cette façon dans le monde, sans quoi le monde ne subsisterait pas, à cause du pécheur; car le pécheur est appelé « rouge », ainsi qu'il est écrit^a : « Quand vos péchés seraient comme l'écarlate [20^b], ils deviendront blancs comme la neige. » Le pécheur offre son sacrifice au feu qui est rouge; il fait autour de l'autel les aspersion avec le sang qui est également rouge, symbole de la rigueur. Mais le sacrifice une fois consommé, une fumée blanche s'élève, et ainsi le rouge se transforme en blanc, la rigueur en clémence. Remarquez en outre que la rigueur ne reçoit son odeur que du côté rouge; c'est pourquoi Rabbi Yehouda dit : Que signifient les paroles^b : « Ils se mirent à crier plus haut, et ils se faisaient des incisions, selon leur coutume, avec des couteaux et des lancettes, jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de leur sang » ? Mais les faux prophètes savaient qu'ils n'obtiendraient aucun secours du côté de la rigueur que par la couleur rouge. Rabbi Isaac dit : Il y a deux genres de sacrifices que l'on offre : le rouge et le blanc. De l'un comme de l'autre s'exhale une odeur. De même que la rose est rouge et blanche, de même le sacrifice est parfois rouge et parfois blanc. D'ailleurs, tout sacrifice est composé de rouge et de blanc; les parties grasses du sacrifice produisent une fumée rouge, alors que l'encens produit une fumée blanche; et toutes les deux couleurs s'élèvent vers le ciel. Dieu aussi conduit son monde avec le rouge et le blanc, *c'est-à-dire avec la rigueur et avec la clémence*, comme la rose. L'Écriture^c dit : « Et ils se tiendront en ma présence pour m'offrir la graisse et le sang. » C'est pour correspondre aux deux degrés, le rouge et le blanc, que l'homme qui fait pénitence jeûne pour offrir sa graisse et son sang; car, de même que la rose qui est rouge et blanche ne peut devenir entièrement blanche qu'en passant par le feu, de même le sacrifice ne devient entièrement blanc que quand le pénitent passe par le feu; or, la privation de nourriture affaiblit le corps et provoque la fièvre; et c'est ce feu qui brûle dans les

a) Isaïe, I, 18. — b) III^e Rois, XVIII, 28. — c) Ézéchiel, XLIV, 15.

veines de l'homme qu'il convient d'offrir comme sacrifice à Dieu. C'est pourquoi Rabbi Éléazar faisait cette prière chaque fois quand il jeûnait^a : « Mon Dieu, le Dieu de mes pères, tu sais que je t'ai offert ma graisse et mon sang en les échauffant par la faiblesse de mon corps. Qu'il te plaise d'agréer l'odeur du sacrifice qui s'échappe de ma bouche en ce moment, en guise de l'odeur de l'holocauste qui s'échappait du feu allumé sur l'autel; puisses-tu me pardonner mes péchés. » Il résulte de cette prière que, pendant le jeûne, l'homme offre sa graisse et son sang, et que l'odeur qui sort de sa bouche tient lieu de l'odeur qui s'élevait au-dessus de l'autel. C'est pourquoi on a institué la prière à la place des sacrifices; mais il faut que l'homme, pendant sa prière, ait l'intention que celle-ci tienne lieu de sacrifice. Rabbi Isaac dit : C'est à la fin du jeûne que s'appliquent les paroles suivantes de l'Écriture^b : « Que tout ce qui peut passer par les flammes soit purifié par le feu. » Rabbi Yossé dit : Tant que le sanctuaire existait à Jérusalem, l'homme obtenait la rémission de ses péchés par le sacrifice, alors qu'il les obtient maintenant par la prière. D'après une autre interprétation, les paroles^c : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; et il fait pâître parmi les roses » ont la signification suivante : De même que les roses sont entourées d'épines, de même le Saint, béni soit-il, régit son monde avec des justes et avec des coupables; de même que, sans les épines, les roses ne subsisteraient pas, de même, sans les coupables, les justes ne seraient pas distingués. Car Rabbi Yehouda dit : Par quoi les justes sont-ils distingués? Par les coupables, sans lesquels les justes ne seraient point distingués. Suivant une autre interprétation, *les mots* : « ... Et il fait pâître parmi les roses (baschoschanim) » signifient que Dieu régit son monde durant six ans¹ (schesch schanim), alors que le septième jour sera le Sabbat du Seigneur. Enfin, d'après une autre

1. C'est-à-dire durant six millénaires. Ailleurs, c'est le « jour de Dieu » qui est de mille ans.

a) Cf. T., tr. Berakhoth. — b) Nombres, xxx, 23. — c) Cant., II, 16.

interprétation encore, *les mots* : « ... Et il fait paître parmi les roses (baschoschanim) » signifient : par ceux qui étudient la Loi (baschonim).

« Et^a Moïse conduisait les brebis de Jethro, son beau-père, prêtre de Madian. » Rabbi Hiyà commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Psaume de David. C'est Dieu qui est mon Pasteur ; rien ne pourra me manquer. » Cela veut dire : de même que le berger conduit ses brebis là où le pâturage est bon et où l'eau coule abondamment dans les ruisseaux, de même le Saint, béni soit-il, conduit l'homme dans les sentiers de la justice, ainsi que l'Écriture ajoute : « Il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages ; il m'a élevé près d'une eau fortifiante. » Rabbi Yossé dit : Il est d'usage chez les pasteurs de conduire leurs brebis dans la voie de la justice et de les empêcher de commettre des larcins sur les champs d'autrui ; et à cet effet ils se servent d'une verge à l'aide de laquelle ils défendent aux animaux de dévier à droite ou à gauche. De même le Saint, béni soit-il, est le pasteur d'Israël, et il le conduit sur la voie du milieu et l'empêche de dévier à droite ou à gauche ; il se sert à cet effet d'une verge qu'il tient entre ses mains. Rabbi Yossé donne une autre explication des mots : « Et Moïse conduisait les brebis. » Remarquez que, lorsque le pasteur est un sage, et habile à mener son troupeau, il finira par mettre ses brebis sous le joug du règne céleste ; mais, quand le pasteur est un insensé, l'Écriture^c dit de lui : « Il n'y a plus à espérer de celui qui n'a point de sens. » Rabbi Yehouda dit : Moïse était un sage, et habile à conduire ses brebis. Remarquez que l'Écriture dit de David^d : « Il conduisait les brebis. » Nous en inférons que David était [21^a] un grand sage, et très habile à conduire son troupeau de manière convenable ; et c'est pourquoi le Saint, béni soit-il, en fit le roi d'Israël. Pourquoi l'Écriture se sert-elle du terme « brebis », plutôt que « bœufs » ? Rabbi Yehouda dit : C'est parce qu'Israël est appelé « brebis », ainsi qu'il est écrit^e : « Mais vous, mes brebis, vous, les brebis de mon pâturage, vous êtes des

^a) Exode, III, 1. — ^b) Ps., XXIII, 1. — ^c) Prov., XXVI, 12. — ^d) I^{er} Rois, XVI, 11. — ^e) Ézéchiel, XXXIV, 31.

hommes. » Et plus loin il est écrit^a : « Comme un troupeau saint, comme les brebis de Jérusalem, etc. » De même que, par l'offre de brebis en holocauste, on est jugé digne de la vie éternelle, de même le pasteur qui sait conduire son troupeau de manière convenable est jugé digne du monde futur. De même que le berger a soin des petits que les brebis mettent bas, et les porte sur ses bras (afin que la marche ne les fatigue) et les amène toujours avec tendresse près de leurs mères, de même le pasteur qui conduit Israël est tenu de le traiter avec bonté, et non avec cruauté. De même Moïse a dit^b : « ... Pour que tu me dises : Porte-les dans ton sein, comme une nourrice a accoutumé de porter son petit enfant, etc. » De même que le bon pasteur préserve ses brebis de l'atteinte du loup et du lion, de même un bon pasteur d'Israël préserve celui-ci de l'atteinte des peuples païens, de la rigueur d'ici-bas et de la rigueur céleste, et le mène enfin à la vie du monde futur. Moïse était également un bon pasteur ; et le Saint, béni soit-il, le jugea digne de conduire les hommes aussi bien qu'il conduisait les brebis dont il séparait les mâles des femelles ; il donnait à chaque sexe les soins qui convenaient à leur état respectif. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Et Moïse conduisait les brebis de Jethro son beau-père. » Car Rabbi Yossé dit : Est-il possible que Jethro en donnant sa fille pour épouse à Moïse ne lui ait donné en même temps de nombreux troupeaux en dot ? Pourquoi donc Moïse conduisait-il les troupeaux de son beau-père et non pas les siens ? Mais Moïse ne voulait pas conduire ses propres brebis, pour que l'on ne dise pas qu'il n'avait tant de soin des brebis que parce qu'elles lui appartenaient. *L'Écriture ajoute* : « ... Prêtre de Madian. » Rabbi Tanhoum dit : Bien que Jethro ait été un prêtre de l'idolâtrie, Moïse prit soin de ses troupeaux et les mena dans de bons pâturages, en reconnaissance des bienfaits dont il était l'objet de sa part. *Enfin, l'Écriture ajoute* : « Et il mena son troupeau au fond du désert. » Rabbi Yossé dit : L'Esprit Saint n'a jamais quitté Moïse dès sa naissance. Moïse vit par l'Esprit Saint que ce désert était sacré et que c'est là que les hommes accepteraient

a) Ézéchiel, xxxvi, 38. — b) Nombres, xi, 12.

le joug du règne céleste ; et c'est pourquoi il mena son troupeau dans ce désert. Rabbi Isaac dit : L'Écriture se sert du terme : « ... Au fond du désert », parce que Moïse ne voulait les faire entrer dans l'intérieur du désert.

« Et^a il vint à la montagne de Dieu, *nommée* Horeb. » Moïse est venu seul près de cette montagne, sans ses brebis. Rabbi Yehouda dit¹ : La pierre qui attire le fer se précipite sur le fer dès qu'elle l'aperçoit. De même, dès que Moïse et le mont Sinaï se virent l'un l'autre, le premier se précipita sur le second, ainsi qu'il est écrit : « Et il vint à la montagne de Dieu, *nommée* Horeb. » Rabbi Abba dit : Moïse et la montagne de Horeb étaient destinés l'un à l'autre dès la création du monde ; en ce jour, la montagne remua à la vue de Moïse ; dès que la montagne vit que Moïse y montait et y sautait *de joie*, elle redevint immobile. Nous en inférons que tous deux se réjouissaient de cette rencontre. Rabbi Yanaï² dit : Moïse savait que la montagne dont il s'approchait était la montagne de Dieu ; et c'est pourquoi l'Écriture dit : « Et il vint à la montagne de Dieu. » Car une tradition nous apprend que Moïse a aperçu au-dessus de la montagne des oiseaux aux ailes déployées qui planaient dans les airs, sans jamais poser les pattes sur la montagne. Rabbi Isaac dit : Moïse a vu les oiseaux arriver de la montagne et se jeter à ses pieds ; il comprit immédiatement que la montagne était sacrée ; aussi laissa-t-il ses brebis au fond du désert, et s'approcha-t-il tout seul de la montagne.

« Et^b l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu qui sortait du milieu d'un buisson. » Rabbi Tanhoum dit³ : « C'était l'heure des vèpres, où la rigueur règne dans le monde. Rabbi Yoïhanan objecta : Il est pourtant écrit^d : « Le Seigneur a envoyé sa miséricorde durant le jour. » Donc, pendant le jour règne la clémence, et non pas la rigueur ? Rabbi Isaac répondit : On appelle « jour », dès le commencement du jour jusqu'au moment

1. Les mots « Rabbi Yehouda dit » ne figurent ni en M., ni en C., ni en S. — 2. LL. et V. ont, entre parenthèses, Rabbi Yossé, au lieu de Rabbi Yanaï.

a) Exode, III, 1. — b) *Id.*, III, 2. — c) Cf. Z., I, fol. 159^b et 166^a. — d) Ps., XLII, 9.

où le soleil commence à incliner vers l'occident; pendant tout ce temps, c'est la clémence qui règne. Mais, à partir du moment où le soleil commence à incliner vers l'occident, c'est déjà « soir », et c'est la rigueur qui règne; et c'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Et Dieu donna à la lumière le nom de jour. » Rabbi Yoḥanan dit : L'époque des vêpres commence à partir de la fin de la sixième heure du jour; car Rabbi Isaac dit : Que signifient les mots^b : « Vous mangerez ce soir de la chair, et au matin vous serez rassasiés de pain »? — Le soir, qui est l'heure [21^b] de la rigueur, vous mangerez de la chair; or, la chair a provoqué la colère de Dieu^c : « Ils avaient encore la chair entre les dents, que la fureur du Seigneur s'alluma contre le peuple. » Voilà pourquoi Israël mangeait la chair le soir où règne la rigueur. Par contre, il se rassasiait de pain le matin, parce que c'est l'heure de la clémence, ainsi qu'il est écrit^d : « La miséricorde du Seigneur dure toute la journée. » Et ailleurs^e : « Et Dieu donna à la lumière le nom de jour. » Rabbi Tanḥoum dit : La rigueur est rouge et la clémence est blanche; et c'est pourquoi le soir, qui est l'heure de la rigueur, Israël mange de la chair, alors qu'il se rassasie de pain le matin, qui est l'heure de la clémence. Rabbi Isaac dit : L'Écriture^f ordonne : « Et toute la multitude d'Israël immolera l'agneau pascal au soir », parce que c'est l'heure de la rigueur. Rabbi Yehouda a dit : On offrait chaque jour deux brebis en holocauste, l'une au degré de la clémence, l'autre au degré de la rigueur. Rabbi Yehouda dit en outre : Pour quelle raison l'Écriture^g dit-elle : « Tu offriras une brebis le matin, et l'autre le soir », au lieu de dire : « ... La première le matin et la seconde le soir »? Parce que chaque brebis était offerte à un degré différent; la première était offerte au degré de la clémence, alors que l'on ne trouve nulle part le mot « bon » à un nombre désigné sous le nom de « seconde' ». Rabbi

1. C'est une allusion à la sentence rapportée par le Talmud et le Z., suivant laquelle le mot « bon » est mentionné à tous les six jours de la création, excepté au second, parce que c'était le jour où régnait la rigueur.

a) Gen., I, 5. — b) Exode, xvi, 12. — c) Nombres, xi, 33. — d) Ps., lII, 3 — e) Gen., I, 5. — f) Exode, xII, 6. — g) Nombres, xxvIII, 4.

Tanhoum dit : C'est pour cette raison qu'Isaac établit la prière du soir qui correspond au degré de la rigueur. Rabbi Isaac dit : Nous inférons ce qui précède du verset suivant^a : « Malheur à nous, parce que le jour s'abaisse et que les ombres sont devenues plus grandes sur le soir. » Le « jour » désigne la clémence; les « ombres » désignent la rigueur. Abraham établit la prière du matin, qui correspond au degré de la clémence. Les maîtres de la Loi nous ont appris ce qui suit : Pour quelle raison Dieu apparut-il dans les flammes à Moïse, lorsque celui-ci s'approcha du mont Sinaï ? Pourquoi lui montra-t-il le symbole de la rigueur ? Mais Rabbi Jacob dit : C'était l'heure qui avait déterminé la rigueur. Rabbi Yossé dit : C'était pour lui montrer que clémence et rigueur n'ont toutes deux qu'une seule racine. L'Écriture dit : « ... Montagne de Dieu, nommée Horeb. » Et ailleurs^b il est dit : « Et vous avez irrité Dieu à Horeb. » L'Écriture ajoute en outre : « Et l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu, qui sortait du milieu d'un buisson. » C'était un présage ; car Israël était destiné à être comparé à un buisson, ainsi qu'il est écrit^c : « Ils seront semblables à un buisson d'épines qu'on met dans le feu. » Rabbi Yehouda dit : Nous inférons de ce verset combien est grande la miséricorde que Dieu exerce à l'égard des impies ! Car l'Écriture dit que « le buisson brûlait », ce qui désigne le châtement des coupables, et « sans qu'il se consumât » ; car les coupables sont châtiés dans les feux de l'enfer ; mais ils ne sont pas damnés pour toute l'éternité¹.

« Et l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu. » Pourquoi apparut-il à Moïse dans une flamme de feu, et non pas aux autres prophètes de la même façon ? Rabbi Yehouda répondit : Parce que Moïse ne ressemblait pas aux autres prophètes. Car une tradition nous apprend que quiconque s'approche du feu en est consumé, alors que Moïse s'en est approché sans danger, ainsi qu'il est écrit^d : « Et Moïse s'approcha de la nuée où Dieu était. »

1. On en déduirait plutôt l'éternité de la peine.

a) Jérémie, vi, 4. — b) Deuté., ix, 8. — c) Isaïe, xxxiii, 12. — d) Exode, xx, 21.

Voilà pourquoi l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu. Rabbi Abba dit : Le cas de Moïse renferme un mystère de la Sagesse suprême; car l'Écriture^a dit : « Et elle le nomma Moïse, parce que, disait-elle, je l'ai tiré de l'eau. » Or, celui qui est tiré de l'eau ne craint pas le feu. Rabbi Yehouda dit : A partir de Moïse, aucun autre homme n'était circoncis¹. Rabbi Yoḥanan dit : Moïse a atteint tous les six degrés *de la sainteté*^b; et c'est pour cette raison que l'Écriture^c dit : « Il est mon serviteur fidèle dans toute ma maison. » Mais l'Écriture ne dit pas : « Il est le serviteur fidèle de ma maison. » Heureux le sort de l'homme dont le Maître lui-même témoigne de cette façon. Rab Dimé objecta : Rabbi Jehoshuà, fils de Lévi, a pourtant inféré des paroles de l'Écriture^d : « Il ne s'éleva plus en Israël de prophète semblable à Moïse^e » que, dans Israël seulement, il n'y avait point de semblable, mais qu'il y en avait bien un semblable parmi les païens, et que c'était Balaam ? Rabbi Yoḥanan, reconnaissant la force de l'objection, se tut. Lorsqu'ils arrivèrent près de Rabbi Siméon, fils de Jochaï, ils lui posèrent cette question. Celui-ci leur répondit : Qu'à Dieu ne plaise qu'on mêle la poix aux parfums ! Certes, Balaam occupait chez les païens le rang qu'occupait Moïse parmi Israël ; l'œuvre de Moïse s'exerçait en haut, et celle de Balaam en bas. Moïse se servait de la sainte Couronne du Roi suprême, et Balaam se servait des « couronnes inférieures », *c'est-à-dire des démons*, qui n'ont rien de sacré; et c'est pourquoi l'Écriture^f dit : « Et ils firent mourir par l'épée le devin Balaam, fils de Beor. » Mais si tu veux en savoir plus, à ce sujet, va le demander à son âne. Rabbi Yossé vint et baisa les mains de Rabbi Siméon en lui disant : Tes paroles ont éclairé mon esprit; car elles m'ont appris qu'il y a des couronnes en haut et des couronnes en bas, un côté droit et un côté gauche, une clémence et une rigueur, Israël et des peuples païens. Israël se sert des couronnes suprêmes et sacrées, et les païens des « cou-

1. Rabbi Yehouda veut apparemment dire qu'en Égypte aucun Israélite n'avait la liberté de circoncire ses fils.

a) Exode, II, 10. — b) V. Z., III, fol. 282^b. — c) Nombres, XII, 7. — d) Deuté., XXXIV, 10. — e) Cf. T., tr. Berakhoth, 17^a. — f) Josué, XIII, 22.

ronnes inférieures » qui n'ont rien de sacré; Israël est du côté droit et les païens du côté gauche. C'est ainsi que les prophètes d'en haut se distinguent des prophètes d'en bas, les prophètes inspirés de la sainteté, des prophètes qui ne sont pas inspirés de la sainteté. Rabbi Yehouda dit : De même que [22^a] Moïse était supérieur à tous les prophètes sacrés d'en haut, de même Balaam était supérieur à tous les prophètes non sacrés d'en bas. Aussi, combien grand est le nombre des degrés qui séparent l'un de l'autre ! Rabbi Yoḥanan dit au nom de Rabbi Isaac : Moïse méditait et se disait : Peut-être, — ce qu'à Dieu ne plaise, — Israël va-t-il succomber sous la peine; et c'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Il vit l'affliction où ils étaient. » Voilà pourquoi l'Écriture^b dit : « Et l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu, etc. », ce qui voulait dire : Je sais qu'Israël est accablé de maux; mais, ajoute l'Écriture : « Et il vit brûler le buisson sans qu'il se consumât », ce qui signifiait : Israël ne succombera point. Heureux le sort des Israélites que le Saint, béni soit-il, a distingués de tous les autres peuples en les appelant ses enfants, ainsi qu'il est écrit^c : « Vous êtes les enfants du Seigneur votre Dieu. »

FIN DU MIDRASCH HA-NEELAM

SOMMAIRE DU MANUSCRIT DE PIC

POUR LA PREMIÈRE SECTION

Prima hoc lemma insignita : et hæc sunt nomina, tractatur,

De sociatione probi cum improbo, seu de cognatione Moysi et Jetro : de Angelo facierum זנואל Zaganzel i. e. verbis אחיה אשר אהיה ehjeh ascher ehjeh i. e. ero qui ero : de humiliatione et prostratione.

a) Exode, II, 11. — b) Id., III, 2. — c) Deuté., XLV, 1.

II
SECTION VA-ÉRA
(FOL. 22^a à 32^a)

SECTION VA-ÉRA

אָרַא

ZOHAR, II. — 22*

« Élohim^a parla à Moïse, et lui dit : Je suis le Seigneur, qui suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme le Dieu tout-puissant (El Schadaï), mais je ne me suis pas fait connaître à eux sous mon nom de Jéhovah'. » Rabbi Abba ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^b : « Mettez votre confiance dans Jéhovah pour jamais (àdè àd); car la force suprême réside dans le Dieu Jéhovah (be-Jah Jéhovah). » Tous les hommes doivent se fortifier dans le Saint, béni soit-il, et y mettre leur confiance. Mais que signifient les mots « àdè àd » ? « Ad » est la désignation de ce degré céleste où l'on se fortifie, ainsi qu'il est écrit^c : « Il dévorera la proie (àd) le matin. » C'est le degré^d qui forme le trait d'union entre tous les autres degrés et est l'objet de désir de tout le monde; c'est d'« Ad » qu'on ne doit jamais se séparer, ainsi que cela a été déjà dit^d. *Il est écrit*^e : « ... Jusque (àd) au désir des collines éternelles. » Qui sont les collines éternelles ? Ce sont les deux Mères^e *constituant le Principe* femelle et symbolisées par l'année jubilaire et l'année sabbatique; ce sont elles que l'Écriture appelle les « collines éternelles » (Olam). Le mot « Olam » désigne chacune des deux Mères, ainsi qu'il est écrit^f : « Que le Seigneur, le Dieu d'Israël soit béni d'un monde (Olam) à l'autre monde (Olam). » Les deux Mères soupirent après « Ad »^g; la Mère symbolisée (1) par

1. Nom commun aux trois degrés, mais plus spécial au premier (Père, 1).
— 2. Deuxième degré (premier א', Mère d'en haut). — 3. Le 1 (qui est aussi appelé Mère) et le א' final (Mère d'en bas, Ma, communauté d'Israël). —
3. Voy. Zoh. Had., fol. 63^b, et Zoh. *passim*.

a) Exode, vi, 2 et 3. — b) Isaïe, xxvi, 4. — c) Gen., xli, 27. — d) V. Z., I, fol. 50^a. — e) Gen., xlix, 26. — f) Ps., cvi, 48.

l'année jubilaire soupire après « Ad » dans le désir de lui tresser des couronnes, d'attirer sur lui les bénédictions et de verser sur lui les eaux douces de la Source *céleste*, ainsi qu'il est écrit^a : « Sortez, filles de Sion, et venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné ! » La Mère symbolisée (ח') par l'année sabbatique soupire après « Ad » dans le but d'être bénie par lui et d'être éclairée par sa lumière. En vérité, tel est le sens des mots^b : « Ad est le désir des collines éternelles. » C'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Mettez votre confiance dans le Seigneur jusqu'à « Ad » (ח'); car au-dessus d' « Ad » tout est caché et mystérieux, et nul être ne peut s'attacher à ce degré (*) ; c'est de ce degré qu'émanent les mondes ; c'est dans cette région que les mondes ont pris leur forme ; c'est à ce degré que s'appliquent les paroles de l'Écriture^d : « ... Car la force suprême réside dans le Dieu Jéhovah qui a formé le monde^e. » L'Écriture dit donc : Mettez votre confiance dans le Seigneur jusqu'à « Ad » ; car ce n'est que jusqu'au degré « Ad » que l'homme est autorisé à pénétrer le Mystère ; mais au-dessus d' « Ad » tout est caché et voilé ; c'est le degré le plus mystérieux de tous, c'est « Jah Jéhovah » par qui tous les mondes ont pris des formes, et nul être ne peut s'élever jusqu'à cette région.

Rabbi Yehouda dit : Ceci résulte également du verset^e suivant : « Interroge les siècles les plus reculés qui ont été avant, et considère d'une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, depuis le jour auquel le Seigneur créa l'homme sur la terre, s'il s'est jamais rien fait de semblable, et si jamais on a ouï dire qu'un peuple ait entendu la voix d'Élohim, etc. » Nul ne peut pénétrer les mystères au-delà. D'après une autre interprétation, les paroles^f : « Mettez votre confiance dans Jéhovah pour jamais (àdè àd) » ont la signification

1. A. et V. ont encore : דאירו קיומא דכל סמריין (qui est la base de tous les côtés), ou de tous les degrés. — 2. Le Z. explique les mots צור שולמים comme צייר (qui a formé le monde). Cf. T., tr. Minahoth, 29^b.

a) Cant., III, 11. — b) Gen., XLIX, 26. — c) Isale, XXVI, 4 — d) Ibid. — e) Deuté., IV, 32. — f) Isale, XXVI, 4.

suivante : L'homme doit tous les jours se fortifier dans le Saint, béni soit-il ; car, c'est ainsi que David dit^a : « Mon Dieu, c'est en toi que je mets ma confiance ; je n'aurai pas honte, et mes ennemis ne se riront pas de moi. » Nul être au monde n'a le pouvoir de faire du mal à l'homme qui met sa confiance en Dieu et qui se fortifie en lui. Pourquoi ? — Parce que le monde ne subsiste que par le Nom sacré, ainsi qu'il est écrit^b : « ... Car c'est par הו' qu'il a créé le monde. » [22^b] *Les mots* « tzour òlamim » signifient : qui forme les mondes ; car le monde d'ici-bas et le monde futur ont été formés par deux lettres. Le monde d'ici-bas a été créé par la Rigueur, et est basé sur la Rigueur. C'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Au commencement, Élohim (Rigueur) créa. » Pourquoi ? — Afin que les hommes marchent dans la voie de l'équité et ne s'en éloignent point. Remarquez que l'Écriture^d dit : « Élohim parla à Moïse », ce qui veut dire : la Rigueur se prononça contre Moïse. Précédemment l'Écriture^e dit : « Et Moïse retourna vers le Seigneur et lui dit : Seigneur (Adonaï), pourquoi as-tu affligé ce peuple ? pourquoi m'as-tu envoyé ? Car depuis que je me suis présenté devant le Pharaon pour lui parler en ton nom, ce peuple a subi plus d'afflictions, et tu ne l'as point délivré. » Moïse savait qu'il y a un autre degré de l'essence divine que celui désigné sous le nom sacré^f d' « Adonaï ». Comme Israël n'ajoutait point foi à sa mission divine, Moïse était peiné de ce que Dieu l'avait chargé de révéler à Israël le degré de l'essence divine, désigné sous le nom d' « Adonaï », au lieu de celui désigné sous le nom d' « Élohim », qui aurait inspiré à Israël plus de confiance¹. C'est pourquoi Moïse dit à Dieu : « Adonaï, pourquoi as-tu affligé ce peuple ? » ce qui veut dire : pourquoi t'es-tu révélé à lui sous le nom d' « Adonaï », au lieu de celui d' « Élohim » ? Certes, Moïse n'aurait pu tenir un pareil langage à Dieu et lui dire qu'il avait affligé le peuple d'Israël, s'il n'avait eu en vue l'autre degré de l'essence divine *désigné*

1. Car c'est le nom sous lequel Dieu était censé connu des autres peuples. Nom commun aux trois degrés, mais plus spécial au deuxième, le médiateur. V. Z., *passim*.

a) Ps., xxv, 2. — b) Isaïe, xxvi, 4. — c) Gen., i, 1. — d) Exode, vi, 2. — e) *Id.*, v, 22. — f) *Id.*, v, 21.

sous le nom d'Élohim. Rabbi Isaac dit : Dès que Dieu confia sa maison à Moïse, celui-ci y tint le langage d'un homme qui commande dans sa maison ; il disait tout ce qu'il voulait, sans éprouver aucune crainte. D'après une autre interprétation les paroles : « Élohim parla à Moïse, et lui dit : Je suis Jéhovah » signifient que le degré de rigueur et celui de clémence sont unis. Rabbi Siméon¹ objecta : Si l'Écriture eût dit : « Élohim parla à Moïse : Je suis Jéhovah », cette interprétation serait admissible ; mais comme elle dit : « Élohim parla à Moïse, et lui dit : Je suis Jéhovah », il est évident qu'elle parle des deux degrés. Rabbi Yossé dit en outre : Si Moïse n'avait pas été le maître de la maison, l'homme de Dieu, il aurait été puni pour avoir parlé à Dieu irrévérencieusement ; il n'échappa au châtement que grâce à sa qualité de maître de la maison. Le cas de Moïse est comparable à celui d'un homme qui se disputait avec sa femme. Au moment où cette dernière s'appretait à riposter à son mari, le roi apparut. Dès que le roi prit la parole, la femme se tut. Le roi lui dit : Ne savais-tu donc pas que je suis le roi et que toutes les paroles que tu prononces sont entendues de moi ? Tel était également, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — le cas de Moïse. D'abord Moïse dit à la *Schekhina*^a : « Pourquoi as-tu affligé ce peuple ? etc. » La *Schekhina* allait lui riposter : « Élohim^b parla à Moïse ... » Mais aussitôt le Roi prit la parole^c : « Et il lui dit : Je suis Jéhovah », ce qui veut dire : Ne sais-tu donc pas que je suis le Roi et que c'est en ma présence que tu parles ?

« Et^d j'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob sous le nom de Dieu tout-puissant (Schadaï). » Pourquoi Dieu emploie-t-il ici un autre nom *divin* que ceux mentionnés précédemment¹ ? Ce cas est comparable à celui d'un roi qui avait une fille. Tant que la fille n'était pas mariée, le roi se servait de son intermédiaire toutes les fois qu'il voulait s'entretenir avec son ami ; le roi parlait à sa fille, et celle-ci rapportait ses paroles à l'ami. Mais le jour où la fille du roi

1. S., P., LL. et V. ont, entre parenthèses, Rabbi Yossé, au lieu de Rabbi Siméon. Le Vav copulatif de וְאָמַר ר' יוֹסֵף dans la phrase suivante milite en faveur de cette variante. — 2. C'est-à-dire : Adonaï, Élohim et Jéhovah.

a) Exode, v, 22. — b) *Id.*, vi, 2. — c) *Ibid.* — d) *Id.*, vi, 3.

se maria, le roi dit : Faites venir ma fille, la matrone qui me servait de porte-paroles. Le roi dit ensuite à sa fille : Jusqu'aujourd'hui je me suis servi de toi pour parler à tous ceux à qui j'avais des communications à faire; dis à ton mari qu'à partir d'aujourd'hui je me servirai de lui à ta place. Au bout de quelque temps, le jeune époux faisait des reproches à sa femme. Au moment où elle allait lui répondre, le roi survint et dit au mari: N'est-ce pas moi le roi? Jamais homme n'a pu me parler, si ce n'est par l'intermédiaire de ma fille, tant qu'elle n'était pas mariée. Or voici que je viens de te donner ma fille et de t'accorder en même temps la faveur de m'adresser la parole directement, faveur que je n'accorde à aucune autre personne. Tel est le sens des paroles : « J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob sous le nom de Schadaï. » Tant que la Fille céleste n'était pas devenue Épouse, personne n'a parlé face à face avec Dieu, et Moïse était le premier à qui Dieu, en lui donnant sa Fille pour Épouse, se soit révélé directement sur le degré de Jéhovah.

Rabbi Yossé¹ commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^a : « Psaume de David. C'est au Seigneur qu'appartient la terre et tout ce qu'elle contient, le monde et ceux qui l'habitent. » La « terre » désigne la terre sainte d'Israël qui, la première, reçoit les bénédictions célestes et les distribue ensuite au reste du monde; « ... Le monde (thebel) et ceux qui l'habitent » désignent les autres terres qui sont arrosées par la nôtre, ainsi qu'il est écrit^b : « Il juge le monde (thebel) avec équité. » *L'Écriture^c ajoute* : « Car c'est lui qui l'a fondée au-dessus des mers. » Ces paroles désignent [23^a] les sept couleurs sur lesquelles la terre est basée; elles sont symbolisées par les sept mers en tête desquelles figure la mer de Kinereth. Rabbi Yehouda dit : La mer de Kinereth n'est point au-dessus des autres mers, mais au contraire elle se remplit des eaux des autres mers. *Enfin, l'Écriture^d ajoute* : « ... Et l'a établie au-dessus des fleuves. » Quels fleuves? Ce sont les fleuves dont parle l'Écriture^d : « Les fleuves ont élevé leurs voix, les fleuves

1. C. et S. ont Rabbi Yessa au lieu de Rabbi Yossé.

a) Ps., xxiv, 1. — b) *Id.*, xcvi, 13. — c) *Id.*, xxiv, 2. — d) *Id.*, xciii, 3.

élèveront leurs ondes. » C'est également de ce fleuve que parle l'Écriture^a : « Et un fleuve sort de l'Eden pour arroser le jardin. » Remarquez que notre terre est appelée la terre d'Israël, et porte ainsi le nom de Jacob; pourquoi donc Jacob n'était-il pas favorisé au même degré que Moïse, puisque Dieu lui apparut^b sous le nom de Schadaï? Mais ceci a été déjà expliqué de cette façon : Jacob a préféré la maison d'ici-bas; car c'est avec la maison d'ici-bas qu'il constitua la maison d'en haut à l'aide des douze tribus et des soixante-dix branches. Aussi pour s'être particulièrement appliqué à la maison d'ici-bas, et avoir négligé la maison d'en-haut, le Saint, béni soit-il, ne lui apparut que sous le nom de Schadaï, mais ne lui apparut point sous celui de Jéhovah qui est le plus haut degré. Moïse, au contraire, s'appliqua à la maison d'en-haut et négligea celle d'ici-bas¹.

« J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob. » Rabbi Hiyà dit : Jacob fait la gloire des patriarches, car il est le plus parfait de tous. Pour les autres patriarches l'Écriture emploie le mot « èl », alors que, pour Jacob, elle se sert du mot « ve-èl »; ce Vav supplémentaire nous indique que Jacob était le plus parfait de tous les patriarches. Et pourtant Jacob n'a pas été jugé digne d'avoir une apparition pareille à celle de Moïse. *L'Écriture*^c ajoute : « Et j'ai fait alliance avec eux, en leur promettant de leur donner la terre de Chanaan. » *Pourquoi cette promesse ?* Parce qu'ils se sont circoncis; car quiconque se circoncit hérite de la terre sainte. Nul n'hérite de la terre s'il n'est pas juste. Or tous ceux qui sont circoncis sont appelés « justes », ainsi qu'il est écrit^d : « Tout ton peuple est un peuple de justes; ils posséderont la terre pour toujours. » Quiconque se circoncit et garde intacte la pureté de cette marque de l'Alliance est appelé « juste ». Nous l'inférons de Joseph qui ne fut appelé « juste » qu'à partir du jour où il donna la preuve de sa chasteté.

Rabbi Siméon se trouvait un jour en compagnie de Rabbi

1. C'est-à-dire qu'il se sépara de sa femme.

a) Gen., II, 10. — b) Exode, VI, 2. — c) *Ibid.* — d) Isaïe, LX, 21.

Éléazar, son fils, et de Rabbi Abba. Rabbi Éléazar dit à son père : Pourquoi l'Écriture dit-elle : « J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob sous le nom de Dieu tout-puissant », au lieu de : « J'ai parlé à Abraham, etc. » ? Rabbi Siméon lui répondit : Éléazar, mon fils, ces paroles cachent un mystère suprême. Remarquez qu'il y a des couleurs visibles et des couleurs imperceptibles ; les unes et les autres sont l'emblème du mystère suprême de la Foi, alors que les hommes ne le savent ni ne l'examinent. Si les hommes ont été jugés dignes d'apercevoir les couleurs visibles, c'est grâce aux patriarches. C'est pourquoi l'Écriture dit : « J'ai apparu à Abraham, etc. », ce qui veut dire : Dieu daigna leur montrer le degré céleste désigné sous le nom de Schadaï ; mais nul homme, excepté Moïse, n'a jamais pu parvenir à contempler les couleurs imperceptibles. C'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Mais je ne me suis point fait connaître à eux sous le nom de Jéhovah. » [23^b] Rabbi Éléazar et Rabbi Abba s'approchèrent de Rabbi Siméon et lui baisèrent la main ¹. Rabbi Abba s'écria en pleurant : Malheur au monde lorsque tu le quitteras ; il sera alors *pareil à un orphelin*. Qui jettera alors une lumière sur les paroles de la Loi ? Rabbi Abba commença en outre à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^a : « Et dis-lui : La paix au vivant, et à toi et à tes frères la paix soit également. » David ne connaissait-il donc point Nabal, pour qu'il lui ait fait dire : « La paix au vivant » ? Mais c'était la fête du premier jour de l'an où le Saint, béni soit-il, juge le monde. David avait donc l'intention de saluer Dieu par les paroles : « La paix au vivant^b, au Dieu vivant dont dépend toute vie. C'est également pour cette raison qu'il dit : « ... Et à toi, etc. », au lieu de : « ... A toi, etc. » Car toutes les paroles de David s'adressaient au Saint, béni soit-il, paroles par lesquelles il accomplit un acte de foi en proclamant de manière convenable l'unité de Dieu. Nous inférons

1. Dans A., L. et P., un passage du Etz ha-Hayim, LXXXI, est interpolé ici : *דבתיב לא נודעתו ואי תימא דאבהן לא דהו ידעי בחו*, jusqu'à *לא נודעתו*. La comparaison avec les trois couleurs différentes de l'œil est extraite du Z., I, fol. 226^a.

a) 1^{er} Rois, xxv, 6. — b) V. Z., I, fol. 171^b.

de ce qui précède qu'il est défendu à l'homme de saluer un impie^a. Mais quand on se trouve dans le cas de David et qu'on est forcé de saluer un impie, on doit l'imiter en saluant l'impie, et en pensant que le salut s'adresse au Saint, béni soit-il. Mais, dira-t-on, n'est-ce pas une déloyauté *que de faire croire à quelqu'un qu'on le salue, alors qu'on adresse mentalement les paroles à Dieu ?* Non, car tout ce qu'on fait pour la gloire du Saint, béni soit-il, n'a rien de déloyal. Mais celui qui souhaite la paix à un juste a autant de mérite que s'il la souhaitait au Saint, béni soit-il, lui-même ; à plus forte raison est-ce le cas de celui qui souhaite la paix à toi, notre Maître, qui procures la paix en haut et en bas.

« J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob sous le nom de Dieu tout-puissant ; mais je ne me suis point fait connaître à eux sous le nom de Jéhovah^b. » Rabbi Hizqiya commença à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^c : « Heureux l'homme à qui les iniquités ont été remises, etc. » Combien les hommes sont-ils aveuglés de ne pas voir et de ne pas comprendre sur quoi le monde est basé ! Lorsque le Saint, béni soit-il, créa le monde, il fit l'homme à son image afin qu'il se consacre à l'étude de la Loi, et marche dans sa voie. Adam avait été créé de la terre sur laquelle s'élevait le sanctuaire d'ici-bas ; or la terre sur laquelle s'élevait le sanctuaire était la synthèse des quatre points cardinaux du monde. Les quatre points cardinaux s'unirent au moment de la création aux quatre éléments constitutifs du monde d'ici-bas : le feu, l'eau, l'air et la terre ; c'est en mélangeant ces quatre éléments que le Saint, béni soit-il, créa un corps d'après l'image d'en haut. Le corps est composé d'éléments des deux mondes, de ceux du monde d'en bas et de ceux du monde d'en haut. Rabbi Siméon dit : Remarquez que les quatre éléments primitifs constituent le mystère de la Foi ; ils sont l'origine de tous les mondes ; ils cachent le mystère des légions célestes. A ces quatre éléments célestes correspondent les quatre éléments matériels : le feu, l'eau, l'air et la terre, qui sont le symbole d'un mystère suprême. C'est de ces quatre éléments qu'ont été formés l'or et l'argent, le cuivre et le fer. Au-dessous

a) V. Z., I, fol. 171^b. — b) Exode, vi, 2. — c) Ps., xxxii, 2.

[24^a] de ces quatre métaux principaux, il y en a d'autres qui leur ressemblent. Remarquez que le feu, l'air, l'eau et la terre sont l'origine et la racine du monde d'en haut et du monde d'en bas; tous les mondes sont basés sur eux. Ces quatre éléments sont répartis entre les quatre points cardinaux du monde : le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest; chacun de ces quatre points cardinaux forme la région de l'un des quatre éléments sus-nommés. Le feu a son séjour au Nord, l'air à l'Est, l'eau au Sud, la terre à l'Ouest. Les quatre éléments étant unis aux quatre points cardinaux du monde, il s'ensuit que les quatre métaux, l'or et l'argent, le cuivre et le fer, forment ensemble douze éléments qui ne forment qu'un corps. Remarquez que le feu est à gauche, du côté nord, parce que la chaleur et la sécheresse dominant dans le feu; or le Nord, qui est le contraire de chaleur et de sécheresse, a reçu pour partage le feu, pour que cet élément supplée à ce qui manque à ce point cardinal; voilà pourquoi le feu a été mêlé au Nord pour ne former qu'un corps avec lui. L'eau est à droite, du côté sud, parce que le Saint, béni soit-il, a uni à ce point cardinal également les contraires. Le Nord est froid et humide, le feu est chaud et sec. Dieu l'a tourné dans la direction du Sud qui est chaud et sec. L'eau est froide et humide, et le Saint, béni soit-il, mêle de cette façon le Nord avec le Sud en faisant remonter des courants d'eau du Nord vers le Sud, et du Sud vers le Nord; ainsi le feu sort du Nord et descend au Sud, et la chaleur revient ensuite du Sud et réchauffe le Nord. De cette façon le Saint, béni soit-il, fait en sorte que chacun des quatre points cardinaux prête à son opposé ce qui lui manque. Il en est de même de l'air qui appartient à l'Est; cet élément a été placé à ce point cardinal pour qu'il prête au point opposé ce qui lui manque. Remarquez que le feu appartient à un point cardinal, *le Nord*, et que l'eau appartient au point cardinal opposé, *le Sud*. Voilà pourquoi il y a incompatibilité entre ces deux éléments. Mais quand l'air se pose au milieu, il attire les deux éléments des deux côtés en formant au milieu d'eux un trait d'union, ainsi qu'il est écrit^a : « ...Et l'Esprit d'Élohim planait au-dessus des eaux. » Le feu est en

a) Gen., 1, 2 (Allusion aux trois premiers degrés).

haut, *c'est-à-dire au-dessus de l'atmosphère* ; l'eau est au-dessus de la terre ; entre le feu et l'eau se trouve l'air qui unit les deux éléments précédents et leur enlève le caractère d'incompatibilité qui les distingue ordinairement. La terre porte ainsi l'eau d'abord ; l'air est au-dessus de l'eau et le feu est au-dessus de l'air ; les quatre éléments étant ainsi superposés, il s'ensuit que la terre tire sa force des trois éléments qu'elle porte sur elle. Remarquez que l'air appartient à l'Est ; l'Est est chaud et humide, et l'air est chaud et humide ; et c'est pourquoi il peut s'unir des deux côtés. Car le feu est chaud et sec (*c'est le Nord*) ; l'eau est froide et humide (*c'est le Sud*). Or l'air qui est chaud et humide s'attache par son côté chaud au feu (*au Nord*) ; et le point qui est humide s'unit à l'eau (*au Sud*). De cette façon, l'air concilie le feu et l'eau et leur enlève l'incompatibilité qui les sépare d'ordinaire. La terre est froide et sèche ; et c'est pourquoi elle reçoit tous les autres éléments et est susceptible de se mélanger avec eux, d'en tirer la force et de produire ainsi la nourriture au monde. Car l'Ouest, qui est la région de l'élément de terre, est froid et sec, de sorte qu'il s'unit par son côté froid au Nord qui est froid et humide, car le froid s'unit au froid. Voilà comment le Nord s'unit à l'Ouest d'un côté. Le Sud qui est chaud et sec s'unit par la sécheresse à la sécheresse de l'Ouest. Voilà donc l'Ouest uni aux deux côtés, au Nord et au Sud. Le Sud s'unit également à l'Est, parce que le Sud étant chaud, sa chaleur s'unit à la chaleur de l'est. L'Est s'unit également au nord par son côté humide ; l'humidité de l'Est s'unit à l'humidité du Nord. De cette façon nous trouvons l'union du Sud et de l'Est, de l'Est et du Nord, du Nord et de l'Ouest, et de l'Ouest et du Sud ; par leurs points d'affinités, les quatre points cardinaux se trouvent ainsi liés ensemble. De même, le Nord produit l'or, parce que l'or se produit par la force du feu ; et c'est pourquoi l'Écriture^a dit : « L'or vient du Nord. » Le feu s'unissant à la terre produit ainsi l'or, ainsi qu'il est écrit^b : « . . . Et ses terres sont de l'or. » C'est

1. Dans M., C. et S., on lit, au contraire, רוח קר ויבש (l'air est froid et sec).

a) Job, xxxvii, 22. — b) *Id.* xxviii, 6.

ce mystère qui est caché dans les deux Cheroubim d'or *qui surmontaient l'arche de l'alliance*. L'eau s'unissant à la terre produit l'argent par le mélange du froid et de l'humide. La terre se trouve ainsi unie aux deux métaux, l'or et l'argent, parmi lesquels elle est placée. L'air s'unit à l'eau et [24^b] au feu et, de son mélange avec ces deux éléments, se forme le cuivre, ainsi qu'il est écrit^a : « Et il sortait d'eux des étincelles comme il en sort du cuivre luisant. » La terre produit le fer par le mélange du sec et du froid. Le verset^b suivant peut servir de mnémonique à ce principe : « Si le fer s'émousse, etc. » Ainsi la terre s'unit à tous les autres éléments ; et tous les autres éléments transforment la terre au point de la rendre semblable à eux. Remarquez que, sans terre, il n'y a ni or, ni argent, ni cuivre ; car la formation de chaque métal s'opère par le concours qu'un élément prête à l'autre par l'intermédiaire de la terre^c, qui unit tous les éléments par un point d'affinité. Le feu, l'eau et l'air se mêlent à la terre, et, par deux points analogues, s'opère la formation des métaux. Il s'ensuit que, lorsque la terre se marie aux trois autres éléments, elle produit d'autres genres de terres qui ont de la ressemblance avec les éléments qui s'étaient unis à la terre. Comme les métaux sont le produit d'un des trois éléments avec la terre, il s'ensuit que, lorsque la terre s'unit à un métal quelconque, elle produit un autre métal qui a de la ressemblance avec le premier. Ainsi, le mélange de la terre avec l'or produit la gangue qui ressemble à l'or ; son mélange avec l'argent produit le plomb ; son mélange avec le cuivre supérieur *rouge* produit le cuivre inférieur *jaune*, et son mélange avec le fer produit l'acier ; on trouve une mnémonique pour ce dernier principe dans le verset^d suivant : « Le fer aiguise le fer. » Remarquez que le feu, l'air, l'eau et la terre sont liés l'un à l'autre sans aucune séparation. Et quand, par cette union, la terre enfante un nouveau produit, ce nouveau produit ne renferme plus en lui les quatre éléments primitifs, ainsi qu'il est écrit^e : « . . . Et de là le fleuve se divise en quatre canaux. » Or les pierres précieuses, ainsi que l'or, se trouvent dans un de ces quatre canaux, où existe

a) Ézéchiel, I, 7. — b) Ecclés., x, 10. — c) V. Avesta, Vendidad III. — d) Prov., xxvii, 17. — e) Gen., II, 10.

déjà la division, ainsi qu'il est écrit^a : « C'est là que se trouvent le bdellion et la pierre d'onyx. » Les *gisements des pierres précieuses* sont au nombre de douze, aux quatre points cardinaux du monde, pour correspondre aux douze tribus; c'est pourquoi l'Écriture^b dit : « Tu mettras sur les pierres les noms des enfants d'Israël; leurs douze noms y seront gravés selon leurs douze tribus, chaque nom sur chaque pierre. » C'est à ce nombre également que correspondent les douze bœufs supportant la mer d'airain. Remarquez que, bien que les quatre éléments constitutifs du monde soient liés ensemble par certains points d'affinité, l'air l'emporte sur les trois autres, qui ne subsistent que par l'air. La vie humaine aussi serait impossible même pendant une seconde, sans l'air. Ce mystère est exprimé dans les paroles de l'Écriture^c : « Sans la science de l'âme il n'y a point de bien », ce qui veut dire : la vie sans esprit n'est pas bonne et ne peut pas subsister. Remarquez en outre que le nombre douze, dont il était parlé précédemment et auquel correspondent les douze pierres précieuses et les douze bœufs supportant la mer d'airain, se retrouve également dans le verset^d suivant concernant les douze princes d'Israël : «... Douze bœufs du troupeau pour l'holocauste. » Tout ce qui précède cache un mystère suprême; et quiconque étudie la nature des quatre éléments y découvrira le mystère de la Sagesse suprême dont ils ne sont que l'image. Rabbi Siméon dit : Ce qui précède corrobore la sentence de Rabbi Hizqiya suivant laquelle, au moment de la création de l'homme, le Saint, béni soit-il, en forma le corps de la terre sur laquelle s'élevait le sanctuaire d'ici-bas, et en forma l'âme de la « terre » sur laquelle s'élève le sanctuaire d'en haut. Et de même que, lorsque l'homme fut formé de la terre d'ici-bas, les trois autres éléments vinrent s'associer à la terre, de même lorsque l'âme fut créée de la « terre » d'en haut, les trois autres éléments constitutifs du monde d'en haut vinrent s'associer à la « terre » d'en haut; et c'est ainsi que l'homme devint achevé. C'est pourquoi l'Écriture^e dit : « Heureux l'homme à qui Dieu a fait remise des iniquités et dont l'esprit est exempt de tromperie. » A qui Dieu

a) Gen., II, 12. — b) Exode, XXVIII, 21. — c) Prov., XIX, 2. — d) Nombres, VII, 87. — e) Ps., XXXII, 2.

n'impute-t-il aucun péché ? — A celui dont l'esprit est exempt de tromperie. Remarquez que Moïse a atteint à une plus grande perfection que les patriarches, attendu que le Saint, béni soit-il, lui a révélé un degré supérieur à celui qu'il avait révélé à tous les autres; Moïse faisait partie des membres intérieurs du palais du Roi suprême. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, etc. », ainsi que cela a été déjà expliqué.

« C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël^b : Je suis le Seigneur; je te tirerai de la prison des Égyptiens; je te délivrerai de la servitude et te rachèterai par la force de mon bras et la sévérité de mes jugements. » Rabbi Yehouda demanda : Pourquoi l'Écriture emploie-t-elle cet ordre : « Je te tirerai de la prison », d'abord; « Je te délivrerai de la servitude », ensuite; « Et je te rachèterai », à la fin, — alors qu'il aurait été plus rationnel de commencer par : « Je te rachèterai » avant : « Je te tirerai de la prison »? Mais le Saint, béni soit-il, voulait annoncer à Israël la nouvelle qui lui était la plus agréable avant toutes les autres nouvelles. Rabbi Yossé objecta : La meilleure nouvelle qui leur fût annoncée était celle-ci : « Je te prendrai pour mon peuple, et je serai [25^a] ton Dieu. » Et cependant cette nouvelle est annoncée à la fin! Rabbi Yehouda lui répondit : En ce moment, Israël ne connaissait de meilleure nouvelle que celle de sa sortie d'Égypte; car les Israélites avaient pensé ne jamais plus sortir de l'Égypte, parce qu'ils avaient vu que les Égyptiens n'exerçaient pas seulement des services matériels, mais qu'ils les subjuguèrent aussi par leur art magique; voilà pourquoi Israël appréhendait de ne jamais plus sortir d'Égypte; et c'est pour cette raison que Dieu lui annonça, avant toutes les autres nouvelles, celle qui lui était la plus agréable. Rabbi Yossé objecta de nouveau : N'est-ce pas pourtant plus agréable d'être appelé le peuple de Dieu que de sortir de la prison? Et en admettant même qu'Israël se fût trouvé sur un degré assez inférieur pour éprouver plus de joie à l'annonce de l'affranchisse-

1. Dans A. et V., ce passage, jusqu'à **מִבְּרֵחַ יְמִי**, est omis, omission qui ne peut évidemment être attribuée qu'à une faute d'impression.

a) Exode, vi, 3. — b) *Id.*, vi, 6. — c) *Id.*, vi, 7.

ment de son corps que de son âme, n'était-il pas plus convenable que Dieu lui annonçât d'abord : « Je te rachèterai et te prendrai pour mon peuple », et ensuite : « Je te tirerai de la prison, etc. »? Mais la vérité est que, par le mot « Égyptiens », l'Écriture désigne la sensualité; et, par le mot « servitude », elle désigne l'orgueil et la propension à la révolte contre le ciel, vices qui oppriment l'esprit de l'homme et le tiennent en servitude. C'est pourquoi Dieu a dit : « Je te tirerai de la prison des Égyptiens », ce qui veut dire : Je te délivrerai des penchants grossiers du corps. « ... Je te délivrerai de la servitude », ce qui veut dire : Je t'ôterai les propensions à l'orgueil et à la révolte contre le ciel, et, ainsi épuré : « Je te rachèterai et te prendrai pour mon peuple. » Les annonces graduelles faites à Israël peuvent également s'expliquer de cette façon : D'abord, il lui fut annoncé : « Je te tirerai de la prison des Égyptiens. » Mais, comme les Israélites auraient pu appréhender que les Égyptiens ne les poursuivissent et ne leur fissent du mal, Dieu ajouta : « Je te délivrerai de la servitude. » Mais, comme les Israélites auraient pu craindre que Dieu ne les choisît pas pour son peuple, Dieu ajouta : « Je te prendrai pour mon peuple. » Et comme les Israélites auraient pu redouter encore que Dieu ne les menât pas en la terre promise, Dieu ajouta enfin : « Et je te ferai entrer dans cette terre que j'ai juré de te donner, etc. »

[25^b] « Et^a Moïse parla ainsi aux enfants d'Israël; mais ils ne l'écoutèrent point, à cause de la petitesse d'esprit (miqotzer rouah), et à cause de l'excès des travaux dont ils étaient accablés. » Que signifie « miqotzer rouah »? Rabbi Yehouda dit : *Ce terme signifie* : parce que leur esprit n'était pas assez élevé pour prêter une oreille attentive aux paroles de Moïse. Rabbi Siméon dit : Israël avait à cette époque l'esprit petit, parce que l'année jubilaire (1) n'était pas encore arrivée et que l'Esprit final ne dominait pas encore dans le monde. Et quel est cet Esprit qui leur sera donné à la fin des temps?...¹

1. La suite de ce passage manque dans toutes les éditions. Dans A. et P., on trouve à cet endroit, entre parenthèses, une variante, sous le titre de נִא, abrégé de נִסְחָא אַחֲרֵינָא (i. e. autre leçon); mais cette leçon est absolument vicieuse.

a) Exode, vi, 9.

Remarquez que l'Écriture^a dit : « Voici que les enfants d'Israël ne m'écoutent point; comment donc le Pharaon m'écouterait-il, étant, comme je le suis, incirconcis des lèvres? » Pourquoi Moïse parlait-il encore de la difficulté qu'il éprouvait à parler, alors que nous avons déjà vu précédemment^b : « Moïse dit au Seigneur : Seigneur, je te prie de considérer que je n'ai jamais eu la facilité de parler, etc., car j'ai la bouche et la langue embarrassées. » Et lè Saint, béni soit-il, lui avait répondu^c : « Qui a fait la bouche de l'homme? qui a formé le muet et le sourd, celui qui voit et celui qui est aveugle? n'est-ce pas moi? » Et Dieu ajouta : « Va donc, je serai dans ta bouche. » Après cette promesse de Dieu, comment Moïse pouvait-il revenir sur la difficulté de parler? Mais les paroles de Moïse cachent un mystère. Moïse possédait la « Voix »; mais le « Verbe » lui manquait; car le « Verbe » se trouvait dans la captivité. C'est pourquoi Moïse a dit : Comme je n'ai pas de Verbe, comment le Pharaon m'écouterait-il? C'est pour cette raison que Dieu associa Aaron à Moïse. Remarquez que toutes les fois que le Verbe était en captivité, la « Voix » aussi était imparfaite et la parole de Dieu inarticulée. Lorsque Moïse vint au monde, la « Voix » retentit. Mais Moïse n'avait que la « Voix », sans le « Verbe »; car celui-ci était en captivité; aussi la parole de Dieu était-elle incomplète sur la terre, jusqu'au jour où Israël fut placé au pied du mont Sinaï pour recevoir la Loi; c'est alors seulement que, la « Voix » ayant été liée au « Verbe », la Parole devint complète. C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Et Élohim parla toutes ces paroles (debarim). » En se plaignant devant Dieu de la difficulté de sa parole, Moïse entendait par là qu'il manquait le « Verbe » à sa « Voix ». C'est pourquoi il disait également^e : « Car depuis que je me suis présenté devant le Pharaon pour lui parler en ton nom, ce peuple a subi plus de maux, et tu ne l'as point délivré. » Ce mal venait, d'après Moïse, de ce qu'il ne pouvait parler au peuple d'Israël parce que le « Verbe » lui faisait défaut^f. Aussi l'Écriture dit-elle ensuite^g : « Et Élohim parla à Moïse. » Il lui révéla le « Verbe »; et ainsi

a) Exode, vi, 12. — b) *Id.*, iv, 10. — c) *Id.*, iv, 11. — d) *Id.*, xx, 1. — e) *Id.*, v, 23. — f) V. fol. 22^b. — g) Exode, vi, 2.

la Parole devint complète. Bien que le « Verbe » fût lié à la « Voix », la Parole ne fut prononcée qu'au moment où Israël fut placé au pied du mont Sinaï et où commença la révélation de la Loi; c'est alors que se trouve pour la première fois depuis la sortie d'Égypte le nom d'Élohim. Mais, objectera-t-on peut-être, il est pourtant écrit^a : « Élohim ne les conduisit point par le chemin des Philistins qui est voisin, de peur qu'ils ne vinsent à se repentir d'être sortis. » *Nous voyons donc que le mot « Élohim » se trouve mentionné même avant l'heure où Israël fut placé au mont Sinaï.* — Bien qu'en cet endroit l'Écriture emploie le nom d'Élohim, elle ne se sert point du mot « dabar », mais du mot « amar » (amar Élohim); or le mot « amar » n'exprime pas seulement la parole, mais *parfois aussi* la pensée et la volonté du cœur, ainsi que nous l'avons déjà expliqué^b.

[26^a]^c « Et Élohim parla à Moïse, et lui dit : Je suis Jéhovah. » Rabbi Yehouda commença à parler de la manière suivante^d : « Je me levai pour ouvrir à mon bien-aimé; mais il s'en était déjà allé, et il avait passé. » *Les mots* : « Je me levai pour ouvrir à mon bien-aimé » désignent la « Voix ». Remarquez que tant que la « Communauté d'Israël » est en captivité, elle est privée de « Voix », et partant la parole lui manque; et, quand elle se réveille, elle constate ce qui lui fait défaut. Tel est le sens des paroles : « Mais il s'en était déjà allé, et il avait passé. » C'est pourquoi l'Écriture dit : « Et Élohim parla à Moïse. » Mais comme Israël était privé du Verbe, la Parole d'Élohim était inachevée, *puisque l'Écriture ne dit pas ce qu'Élohim parlait.* La Parole ne devint achevée que lorsque Dieu lui dit : « Je suis Jéhovah. » L'Écriture dit : « J'ai apparu à Abraham (èl Abraham), à Isaac (èl Isaac) et à Jacob (ve-èl Jacob). » Nous trouvons pour Jacob la lettre Vav en plus que pour les autres patriarches, parce que c'était lui qui était le plus parfait

1. Les mots **כְּמָרָא נְאֻלְמֵי דְרַמִּיָּה** intercalés dans A. et P. font partie d'une note marginale de Rabbi Hayim Vital, interpolée dans le texte. Ils ne figurent en effet dans aucune autre édition.

a) Exode, XIII, 17. — b) V. Z., I, fol. 234^b; Z., II, fol. 17^a; Z., III, fol. 17^b et fol. 133^a. — c) Exode, VI, 2. — d) Cant., v, 6.

de tous les patriarches^a. Rabbi Yossé objecta : Nous trouvons pourtant le mot « ve-èl » pour Isaac ? Rabbi Yehouda lui répondit : Lorsque Dieu dit à Jacob les mots « ve-èl Isaac », Jacob était encore vivant, alors qu'Isaac, bien que vivant également, était considéré comme mort en raison de son état d'aveugle. Et comme le Saint, béni soit-il, n'attache pas son nom à un homme tant qu'il est vivant, il attachait le Vav à Isaac, considéré comme mort, au lieu de l'attacher à Jacob vivant. Mais, dès que Jacob fut mort, le Vav revint à la place qui lui convient. Voilà pourquoi l'Écriture emploie pour les autres patriarches le mot « èl » et pour Jacob le mot « ve-èl ». L'Écriture ajoute : « ... Sous le nom de El Schadaï », ce qui veut dire : J'ai apparu aux patriarches sous une lumière privée de réverbération^b. Pourtant, que l'on ne croie point que les patriarches étaient complètement privés de la connaissance du Principe mâle et qu'ils ne connaissaient que le Principe femelle, puisque l'Écriture^c ajoute : « Et j'ai fait alliance avec eux. » Nous voyons donc qu'ils connaissaient l'Alliance qui implique l'union des deux Principes. C'est du Saint, béni soit-il, que l'homme peut apprendre qu'on ne doit faire aucune séparation entre un Principe et l'autre, attendu que le Saint, béni soit-il, bien qu'il n'ait montré aux patriarches que le degré de l'essence divine exprimé par le nom de « Schadaï », ne leur a néanmoins pas caché l'Alliance qui implique les deux Principes à la fois ; car, ainsi que cela a été déjà dit, n'hériterait de la terre promise que celui qui a été jugé digne de connaître l'Alliance.

Rabbi Hiyá et Rabbi Yossé se trouvaient un jour assis devant Rabbi Siméon. Celui-ci commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^d : « Fuyez devant l'épée qui vous menace, parce qu'il y a une épée vengeresse de l'iniquité ; et vous devez savoir qu'il y a un juge (schadin). » La façon d'écrire le dernier mot de ce verset est « schadin »^e. De quelle épée parle l'Écriture ? De

1. On sait que nombre de mots bibliques s'écrivent d'une façon et se prononcent d'une autre ; c'est ce que la Massorá indique par les termes קרי (façon de prononcer) et כתיב (façon d'écrire ou de présenter à l'œil). Or, le mot en question se prononce שדין et s'écrit שדין.

a) V. fol. 22^a. — b) V. Z., I, fol. 183^a. — c) Exode, VI, 4. — d) Job, XIX, 29. — e) V. Z., III, fol. 52^a.

l'épée à laquelle il est fait allusion dans les paroles de l'Écriture^a : « Je ferai venir sur vous l'épée vengeresse qui vous punira pour avoir rompu mon Alliance. » C'est l'épée vengeresse de tous ceux qui ont nié l'Alliance^b, ainsi qu'il est écrit^c : « ... Parce qu'il y a une épée vengeresse de l'iniquité. » Pourquoi ? Parce que tous ceux qui nient l'Alliance nient également l'unité divine, base de l'Alliance ; et c'est pour avoir fait cette séparation dans l'essence divine que leur âme ne retournera jamais à la région d'où elle émane. Mais, au contraire, celui qui observe l'Alliance, sera jugé digne de retourner à cette région et provoquera la bénédiction pour les êtres en haut et en bas. Quand l'Alliance est-elle parfaite en tout ? Lorsqu'il y a de nombreux justes sur la terre. D'où le savons-nous ? Du verset suivant^d : « J'ai fait alliance avec eux, en leur promettant de leur donner la terre de Chanaan, la terre dans laquelle ils ont demeuré comme étrangers (megourèhem). » Que signifie le mot « megourèhem » ? Ce mot a la même signification que dans le verset suivant : « Fuyez (gourou) devant l'épée » ; car l'Écriture parle de la région dans laquelle est suspendue cette épée. Le mot « garou » signifie également « fuir » ; car les patriarches avaient fui l'épée vengeresse en observant les commandements du Saint, béni soit-il, dès le jour où ils se sont approchés de lui. Si ce n'est l'Alliance qui inspire à l'homme la crainte du Saint, béni soit-il, rien ne peut lui inspirer cette crainte, et rien ne peut le déterminer à observer les commandements de Dieu. Remarquez que, par le mouvement d'Israël ici-bas qui reconnaît l'Alliance, l'unité s'opère en haut. C'est pourquoi l'Écriture dit : « J'ai fait alliance avec eux » ; et plus loin elle ajoute : « C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : Je suis Jéhovah. »

« Jéhovah^e parla à Moïse et à Aaron, et leur donna des ordres relatifs aux enfants d'Israël et au Pharaon, roi d'Égypte. » Rabbi Yossé dit : L'ordre qui concernait les enfants d'Israël était de leur parler avec aménité et douceur de manière convenable ; et l'ordre qui concernait [26^b] le Pharaon était celui de lui montrer la déférence

a) Lévit., xxvi, 25. — b) V. Z., I, fol. 240^b. — c) Job, l. c. — d) Exode, vi, 4. — e) *Id.*, vi, 13.

due à un roi, ainsi que cela a été déjà dit. Rabbi Yessa demanda : Dans quel but l'Écriture rapproche-t-elle le verset cité du suivant^a : « Voici les noms des princes des maisons d'Israël » ? Voici le but de ce rapprochement : Le Saint, béni soit-il, dit à Moïse : Les hommes à qui tu parles, bien qu'ils soient opprimés durement en ce moment, sont des princes, fils de princes ; aussi, parle-leur avec aménité et douceur. Rabbi Hiyá dit : Ce rapprochement a pour but de nous indiquer que le peuple d'Israël est resté fidèle à ses lois, qu'il a conservé la pureté de sa race et qu'il ne s'était pas fusionné avec les Égyptiens. Rabbi Aha dit : Ce rapprochement a pour but de justifier le choix que Dieu fit de Moïse et d'Aaron pour délivrer le peuple du joug des Égyptiens ; en énumérant les princes d'Israël, l'Écriture nous démontre que, parmi tous ces princes, il n'y en avait aucun qui ait été aussi digne que Moïse et Aaron de délivrer Israël, de parler au Pharaon et de le frapper. Remarquez que l'Écriture^b dit : « Et Éléazar, fils d'Aaron, épousa une des filles de Puthiel dont il eut Pinéas. Ce sont là les chefs des familles de Lévi. » Pourquoi l'Écriture parle-t-elle au pluriel : « Ce sont là les chefs des familles de Lévi », alors qu'il ne s'agit que de Pinéas ? Mais, comme l'acte de Pinéas a préservé de la mort des milliers et des centaines de milliers d'Israélites, ainsi que leurs princes^c, l'Écriture le désigne au pluriel. L'Écriture dit : « ... Dont il eut Pinéas. Ce sont là les chefs des familles de Lévi. » C'est pour nous indiquer que Pinéas renfermait en lui plusieurs chefs ; les Lévités ayant perdu leurs chefs, Nadab et Abiu, que le feu avait dévorés^d, Pinéas reçut les âmes de ces deux princes ensemble. Nadab et Abiu avaient fait une séparation entre les lettres du Nom sacré, alors que Pinéas a réparé cette faute en proclamant l'unité de Dieu. C'est pourquoi il a été jugé digne d'hériter des âmes de tous deux. Ainsi, les paroles énoncées en cet endroit par l'Écriture sont une prédiction de l'avenir. Mais, objectera-t-on, pourquoi l'Écriture fait-elle ici mention de Pinéas qui n'était pas encore né à cette époque ? Mais, le Saint, béni soit-il, ayant prévu que les deux fils d'Aaron allaient rompre l'Alliance

a) Exode, vi, 14. — b) *Id.*, vi, 25. — c) Nombres, xxv, 7. — d) Lévit., x, 1 et 2.

plus tard, il hésita à envoyer Aaron annoncer au peuple d'Israël l'Alliance qu'il avait faite avec les patriarches. Mais, dès que le Seigneur eut prévu, d'autre part, que Pinéas allait réparer la faute que ses prédécesseurs avaient commise contre l'Alliance, le Saint, béni soit-il, résolut d'envoyer Aaron avec Moïse. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « C'est Aaron et Moïse auxquels le Seigneur commanda de faire sortir de l'Égypte les enfants d'Israël. C'est Moïse et Aaron. » L'Écriture ne dit pas : « Ce sont Aaron et Moïse », mais : « C'est Aaron et Moïse. » Elle ne dit pas : « Ce sont Moïse et Aaron », mais : « C'est Moïse et Aaron. » C'est pour nous indiquer que l'union de Moïse et d'Aaron provoquait également l'union de l'air et de l'eau. (*Air*, א, *Bina*; *eau*, ה, *Hocmā*.)

Rabbi Éléazar et Rabbi Abba ayant passé une nuit ensemble dans une auberge, à Lyda, se levèrent pour se consacrer à l'étude de la Loi. Rabbi Éléazar commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Reconnais en ce jour, et que cette pensée soit dans ton cœur (lebabekha), que Jéhovah est Élohim. » L'Écriture aurait dû dire : « Reconnais en ce jour que Jéhovah est Élohim, et que cela soit gravé dans ton cœur » ? En outre, pourquoi l'Écriture emploie-t-elle le terme « lebabekha », au lieu de celui de « libebekha » ? Mais Moïse avait dit : Si tu veux constater la vérité de ma Loi, laquelle dit que Jéhovah est Élohim, grave-la dans ton cœur. Le terme « lebabekha » désigne l'esprit du bien et l'esprit du mal ; l'homme doit reconnaître l'unité de Dieu^c. Rabbi Éléazar dit en outre : Les mauvaises actions de l'homme provoquent une brèche dans le monde céleste. De même que le côté gauche ne peut être uni au côté droit en raison de la brèche du premier, de même l'esprit du mal ne peut s'unir à l'esprit du bien ; et cela en raison de la brèche que les mauvaises actions de l'homme provoquent dans le monde. Mais la brèche que les pécheurs provoquent en haut se retourne contre eux-mêmes, ainsi qu'il est écrit^d : « Ils ont péché contre lui, non¹. » Les péchés des

1. On voit que le Z. réunit en une seule proposition les deux mots אלו, לו, dont l'un veut dire, à lui, contre lui, et l'autre, non.

a) Exode, vi, 26. — b) Deutér., iv, 39. — c) V. Talmud, traité Berakhoth, fol. 54^a, dans la Mischna. — d) Deutér., xxxii, 5.

hommes nuisent, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — à Dieu, et ne lui nuisent point ; par les péchés, les hommes sont cause que les bénédictions célestes ne parviennent plus près d'eux, ainsi qu'il est écrit^a : « Et il fermera le ciel, et les pluies ne tomberont plus. » Mais ils ne nuisent nullement à Dieu, attendu que les bénédictions sont retenues au ciel, pour que les êtres célestes s'alimentent selon leur désir¹.

[27^a] « Lorsque le Pharaon te dira^b : Fais des miracles devant moi, etc. » Rabbi Yehouda commença à parler de la manière suivante : A un endroit^c, David dit : « Combien est grand, Seigneur, l'amour que j'ai pour ta Loi ! » Et ailleurs^d il dit : « Je me lève au milieu de la nuit pour te louer sur les jugements de ta justice^e. » Remarquez que David, en sa qualité de roi d'Israël, avait à juger le peuple et à le conduire de la façon dont le pasteur conduit son troupeau ; il devait l'empêcher de s'écarter de la voie de la vérité. Aussi, pendant la nuit, il était occupé à étudier la Loi et à louer le Saint, béni soit-il. Il se levait avec le jour, ainsi qu'il est écrit^e : « Lève-toi, ma gloire ; excite-toi, mon luth et ma harpe, afin que je me lève de grand matin. » Dès que le jour arriva, David prononça ce verset^f : « Combien est grand, Seigneur, l'amour que j'ai pour ta Loi ! Elle est le sujet de ma méditation durant tout le jour. » Pourquoi David disait-il que la Loi était le sujet de sa méditation durant tout le jour ? Nous en inférons que quiconque médite la Loi, pour prononcer après des jugements équitables, a autant de mérite que s'il avait exécuté tous les préceptes de l'Écriture^g. Remarquez que David employait le jour à juger, pour provoquer l'union du côté gauche avec le côté droit ; et il employait la nuit à étudier et à chanter les louanges de Dieu,

1. Ainsi que le glossateur *Derekh Emeth*, a. l., l'a déjà fait remarquer, le passage *וְלֵיל בּוֹ*, jusqu'à *בְּלֵיל מִרְדָּא*, חד, est une note marginale interpolée dans le texte. — 2. Ces deux versets semblent donc se contredire, en ce sens que le premier finit par ces mots : « Elle est le sujet de ma méditation durant tout le jour », alors que, dans le second verset, David ne parle que du milieu de la nuit.

a) Deuté., xi, 17. — b) Exode, vii, 9. — c) Ps., cxix, 97. — d) *Id.*, cxix, 62. — e) *Id.*, lvii, 9. — f) *Id.*, l. c. — g) Cf. T., tr. Berakhoth, 3^b.

pour unir le degré de la nuit au côté droit. Remarquez en outre qu'à l'époque du roi David, celui-ci menait tous les Hayoth des champs à l'océan pour les y abreuver^a. Mais aussitôt que Salomon arriva, les eaux de l'océan sortirent de leur lit et allèrent abreuver les Hayoth. Quels Hayoth ont été abreuvés les premiers ? C'étaient les grands et célestes poissons dont l'Écriture^b dit : « ... Et remplissaient les eaux de la mer. » Rabbi [27^b] Éléazar dit : Treize sources jaillissent au côté droit donnant naissance à treize ruisseaux dont les uns montent et les autres descendent ; mais tous sont unis entre eux par des ramifications. Un ruisseau pénètre parmi deux autres. Après un certain parcours, les eaux de ces ruisseaux se divisent en plusieurs branches. Mille fleuves en sortent et se dirigent vers les quatre points cardinaux. Les treize ruisseaux sortant des treize sources donnent naissance à cinq cents fleuves du côté droit et à cinq cents fleuves du côté gauche. En réalité, ce ne sont que quatre cent quatre-vingt-dix-neuf fleuves et demi qui se trouvent au côté droit ; car une moitié d'un fleuve se trouve dans la région du milieu. Il en est de même des fleuves du côté gauche. Il en résulte que deux demi-fleuves se trouvent au centre et forment ensemble un seul fleuve. C'est dans ce fleuve du milieu que pénètre le grand poisson dont la tête est rouge comme une rose, les écailles dures comme le fer, et dont les nageoires atteignent tous les autres fleuves. Quand il lève sa queue pour frapper les autres poissons, ceux-ci s'enfuient ; car ils ne peuvent y résister. Le feu jaillit de sa bouche. Quand il se dirige vers les autres fleuves, les autres poissons s'épouvantent et se précipitent dans le grand océan. Pendant soixante-dix ans, il séjourne dans les fleuves du côté gauche ; il remplit ainsi les mille fleuves moins un. Mais il y a encore un autre poisson qui séjourne dans le fleuve du milieu. Lorsque celui-ci se met en mouvement, une fusée de feu en jaillit qui se répand parmi les démons ; les eaux de tous les fleuves se troublent alors et deviennent de couleur bleu foncé ; les roues se mettent en mouvement aux quatre points cardinaux. Ce poisson lève sa queue et frappe

a) V. fol. 145^a. — b) Gen., I, 22.

en haut et en bas, de sorte que tous se sauvent devant lui. Mais alors une flamme s'élève du côté nord qui fait retentir ces paroles : Levez-vous, vieillards, et dispersez-vous dans les quatre points cardinaux, car celui qui met un frein au grand poisson vient de se réveiller, ainsi qu'il est écrit^a : « Je mettrai un frein à vos mâchoires, etc. » Tous les poissons se dispersent, alors qu'on met un frein aux mâchoires du grand poisson et on le précipite dans le grand abîme où sa force se trouve brisée. Tous les soixante-dix ans on l'autorise à entrer dans les fleuves, d'où on le rejette chaque fois en le précipitant dans l'abîme, afin de l'empêcher de démolir les cieus et leurs fondements. C'est alors que tous les anges louent Dieu et lui rendent des actions de grâces, ainsi qu'il est écrit^b : « Présentons-nous devant lui, adorons-le, prosternons-nous, et soyons bénis par le Seigneur qui nous a créés. » Ce sont les poissons célestes qui prononcent ces paroles, car ils sont bénis, ainsi qu'il est écrit^c : « Et Élohim les bénit, etc. » Ces poissons exercent leur pouvoir sur les autres, ainsi que l'Écriture^d ajoute : « ... Et remplissaient les eaux de la mer. » C'est en faisant allusion à ce mystère que l'Écriture^e dit : « Que tes œuvres sont grandes, Seigneur ! Tu as fait toutes choses avec sagesse^f. »

[28^a] « Et tu diras à Aaron^f : Prends ta verge, etc. » Pourquoi la verge d'Aaron, et non pas celle de Moïse ? Celle de Moïse était plus sacrée, parce que le Nom sacré y était gravé^g, et le Saint, béni soit-il, ne voulait pas la profaner par le contact avec les verges des magiciens Égyptiens. En outre, Dieu voulait soumettre tous ceux qui émanent du côté gauche. Or, comme Aaron émanait du côté droit, c'est à lui qu'il a été réservé de dompter le côté gauche. Rabbi Hiyâ demanda à Rabbi Yossé : Puisque le Saint, béni soit-il, savait sûrement d'avance que les magiciens Égyptiens en feraient autant et changeraient leurs verges en serpents, pourquoi chargea-t-il Aaron de faire ce miracle devant le Pharaon ?

1. V. la Tossefta, à la fin de cette partie, dans l'appendice intitulé Tossafoth. — V. aussi Z., I, fol. 6^a, p. 32, 33 sur le « Poisson ».

a) Ézéchiél, xxix, 4. — b) Ps., xov, 6. — c) Gen., i, 22. — d) *Ibid.* — e) Ps., civ, 24. — f) Exode, vii, 9. — g) V. Z., I, fol. 6^b.

Rabbi Yossé lui répondit : C'est par là que Dieu devait commencer pour frapper les Égyptiens d'autant plus sensiblement. Lorsque les magiciens virent Aaron transformer sa verge en un serpent, ils se réjouirent; car ils supposèrent qu'Aaron agissait par la même puissance que la leur et dont un serpent est l'emblème. Mais aussitôt après, le serpent d'Aaron se métamorphosa de nouveau en une verge qui dévora les serpents des magiciens. C'est alors que les magiciens furent saisis d'étonnement et reconnurent que la puissance céleste s'exerce également sur la terre; car, auparavant, ils avaient cru qu'outre leur puissance aucune autre ne peut s'exercer sur la terre. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « ... Et la verge d'Aaron dévora les leurs. » L'Écriture ne dit pas : « ... Et le serpent d'Aaron », mais : « . . Et la verge d'Aaron », parce qu'il s'était changé de nouveau en verge avant de dévorer les autres. Aaron fit donc deux miracles, l'un concernant le monde d'en haut, et l'autre, celui d'ici-bas; par le changement de sa verge en serpent, il démontra que le Serpent d'en haut¹ domine sur ceux des magiciens; et par le changement du serpent en verge qui dévora les autres, il démontra que le pouvoir céleste s'exerce également ici-bas. Le Pharaon, qui était le plus sage de tous les magiciens, reconnut ainsi que la puissance céleste s'exerce en haut aussi bien qu'en bas. Rabbi Yossé dit : Afin que l'on ne pense pas que les miracles faits par les magiciens égyptiens n'étaient que de la prestidigitation, l'Écriture nous apprend explicitement qu'ils étaient réels : « ... Et elles furent changées en serpent. » Elles le furent réellement. Rabbi Yossé dit en outre : Les serpents des magiciens se changèrent de nouveau en verges; mais celle d'Aaron les dévora. Il est écrit^b : « Je viens à toi, Pharaon, roi d'Égypte, grand dragon, qui te couches au milieu de tes fleuves, etc. » C'est de ce fleuve que vient le pouvoir des magiciens; mais leur sagesse est rangée sur le dernier degré. Remarquez que, leur sagesse étant du

1. Nous avons déjà vu, dans la première partie, fol. 27^a, que le « serpent d'en haut » désigne Métatron qui domine sur le serpent d'en bas, c'est-à-dire sur Samaël.

a) Exode, vii, 12. — b) Ézéchiel, xxix, 3.

dernier degré, elle se trouve domptée par les degrés supérieurs. Leur chef tire son pouvoir du dragon : et c'est à cela que font allusion les paroles de l'Écriture^a : « ... Le premier-né de la servante qui séjourne derrière la meule du moulin^b. » Rabbi Hiyá était un jour assis à la porte de la ville d'Uscha. Il vit un oiseau voler derrière Rabbi Éléazar. Il dit à ce dernier : Je constate que tous les êtres se complaisent en ta société. Ayant tourné la tête et vu l'oiseau, Rabbi Éléazar dit : Il est évident que cet oiseau est chargé d'une mission auprès de moi ; car le Saint, béni soit-il, emploie comme messagers non seulement des êtres animés, mais aussi des êtres inanimés. Il commença ensuite à parler de la manière suivante : Il est écrit^c : « Et la pierre criera du milieu de la muraille, et le bois qui sert à lier le bâtiment rendra témoignage. » Combien l'homme doit-il se mettre en garde pour ne pas pécher contre le Saint, béni soit-il ! Qu'il ne dise pas : Qui témoignera contre moi ? Qu'il sache que les pierres et les portes elles-mêmes de sa maison témoigneraient contre lui^d. Le Saint, béni soit-il, se sert également parfois des choses inanimées comme de messagers. Remarquez que le Saint, béni soit-il, commença la série des miracles en Égypte par un simple morceau de bois, par la verge d'Aaron qui servit pour deux messagers. Rabbi Éléazar dit en outre : Périront [28^b] l'esprit de ceux qui prétendent que le Saint, béni soit-il, ne ressuscitera pas les morts, dont il ne saurait faire des créatures nouvelles. Que ces coupables insensés et aussi éloignés de Dieu que de la Loi regardent ce qui se passa avec la verge d'Aaron. Lorsque la circonstance l'exigeait, un simple morceau de bois sec fut transformé par le Saint, béni soit-il, en une créature pourvue de corps et de vie. A plus forte raison le Saint, béni soit-il, transformera-t-il en créatures nouvelles les corps qui avaient l'esprit vital, une âme sainte, qui observaient les commandements de la Loi à laquelle ils se consacraient jour et nuit, et que le Saint, béni soit-il, n'a cachés sous la terre que jusqu'au moment du renouvellement du monde. Rabbi Hiyá dit : Il y a plus : non seulement les

a) Exode, XI, 5. — b) V. fol. 37^b. — c) Habacuc, II, 11. — d) Cf. T., tr. Haguiga, 16, et tr. Taanith, 11.

corps seront changés en créatures nouvelles, mais les mêmes corps qui ont vécu sur la terre ressusciteront, ainsi que cela résulte des paroles de l'Écriture^a : « Tes morts revivront. » Ainsi, l'Écriture ne dit pas : « ... Seront créés de nouveau », mais : « ... Revivront », parce que ce sont les mêmes corps qui étaient sur la terre qui ressusciteront. Car il reste pour toujours un os du corps de l'homme qui ne se détruit ni ne se corrompt jamais sous la terre. Au moment de la résurrection, le Saint, béni soit-il, se servira de cet os pour reconstituer le corps ; il fera l'office que le levain fait à la pâte. Il s'étendra dans les quatre directions et donnera ainsi naissance au corps et à tous ses membres, après quoi le Saint, béni soit-il, lui accordera l'esprit vital^b. Rabbi Éléazar dit à Rabbi Hiyá : En effet, c'est ainsi : Remarquez en outre que l'os du corps qui survit toujours sera amolli à l'heure de la résurrection pour devenir malléable à l'aide de la rosée céleste, ainsi qu'il est écrit^c : « Car la rosée qui tombe sur vous est une rosée de lumière. »

« Et^d le Seigneur dit à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge et étends ta main sur les eaux d'Égypte, sur les fleuves, sur les ruisseaux, sur les marais et sur les eaux de tous les lacs, afin qu'elles soient changées en sang, etc. » Rabbi Yehouda dit : Ce verset demande à être examiné : *Comment Aaron pouvait-il aller en tous ces endroits pour frapper sur tous les fleuves, ruisseaux et marais d'Égypte ?* En outre, pourquoi l'Écriture dit-elle plus loin^e : « Et il se passa sept jours entiers depuis la plaie dont le Seigneur avait frappé le fleuve », comme s'il ne s'agissait que d'un seul fleuve, alors que précédemment il était question de fleuves, de ruisseaux et de marais ? Mais les eaux d'Égypte sont concentrées dans le Nil ; et c'est de ce fleuve que l'eau arrive à tous les marais, à tous les ruisseaux et à toutes les sources ; aussi a-t-il suffi à Aaron d'étendre sa main sur le Nil pour qu'elle le fût sur toutes les eaux d'Égypte. Ce qui prouve cette interprétation, c'est le verset sui-

a) Isale, xxvi, 19. — b) V. Z., I, fol. 69^a, et dans le II^e appendice, sous la rubrique Midrasch ha-Neelam, sect. Tholdoth. V. Mikdasch Melekh au Z. III., fol. 142^a. — c) Isale, xxvi, 19. — d) Exode, vii, 19. — e) *Id.*, vii, 25.

vant^a : « Les Égyptiens ne pouvaient plus boire les eaux du fleuve. » *Ainsi il ne s'agissait que d'un seul fleuve.* Rabbi Abba dit : Remarquez que les eaux d'en bas divergent dans plusieurs directions opposées, alors que les eaux d'en haut^c convergent toutes vers un même point, ainsi qu'il est écrit^b : « Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu. » Et un peu plus bas : « Et il appela mers toutes ces eaux rassemblées. » Ce verset a été déjà expliqué. Remarquez en outre que le firmament, auquel sont fixés le soleil et la lune, les étoiles et autres corps célestes, est le réservoir des grandes eaux *d'en haut* ; il rassemble toutes les eaux et en arrose la terre qui est le monde d'ici-bas. Au moment d'envoyer les eaux ici-bas, il les sépare et les distribue à tous les points de la terre, pour que toute la terre soit arrosée. Mais, au moment où la rigueur sévit, le monde d'ici-bas n'est pas arrosé par le firmament, mais par le côté gauche ; c'est alors que s'accomplissent les paroles de l'Écriture^d : « L'épée du Seigneur est pleine de sang. » Malheur à ceux qui tirent leur nourriture de la terre à cette époque ; car, durant cette époque, la mer tire ses eaux des deux côtés, une partie de la mer est blanche, et l'autre rouge. Aussi Aaron jeta-t-il au fleuve la part des Égyptiens, *c'est-à-dire la part que la mer tire du côté gauche, qui est la part des Égyptiens*, de manière que les Israélites burent de l'eau, alors que les Égyptiens burent le sang. Que l'on n'imagine point que les Égyptiens ne pouvaient boire l'eau uniquement par répugnance ; l'eau qu'ils buvaient leur déchirait l'estomac. Aussi étaient-ils obligés d'acheter l'eau avec de l'argent chez les Israélites ; ce n'est que de cette façon qu'il leur était possible de boire de l'eau. C'est pour cette raison que la première des plaies dont Dieu frappa les Égyptiens fut celle du sang.

Rabbi Isaac commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^d : « Je célébrerai ta gloire, ô mon Dieu, qui es le roi, et je bénirai ton nom dans tous les siècles, et dans l'éternité. » Remar-



1. Dans V., on lit, entre parenthèses, une variante : ומיין טלאין טאכו, c'est-à-dire : « C'est à plus forte raison le cas des eaux d'en haut. »

a) Exode, VII, 21. — b) Gen., I, 9. — c) Isaïe, XXXIV, 6. — d) Ps., CXLV, 1.

quez que David s'adressait à ce degré de l'essence divine qui correspondait au degré qu'il avait atteint lui-même. C'est pourquoi il a dit : « O mon Dieu... » Il voulait que, par sa louange, le degré de l'essence divine auquel il s'adressait fût uni à l'autre degré pour ne former ensemble qu'une unité. C'est pourquoi il a dit : « Je célébrerai ta gloire, ô mon Dieu, qui es le roi. » Car une tradition nous apprend que, durant toute sa vie, David s'efforça de fortifier son trône et d'attirer la lumière ici-bas de manière que la lumière d'ici-bas ne formât [29^a] qu'une unité avec la lumière d'en haut. Aussi, lorsque Salomon arriva, il trouva le monde dans la perfection et la lune pleine, en sorte qu'il n'avait plus besoin de lui attirer de la lumière. Remarquez que, lorsque le Saint, béni soit-il, veut se venger des peuples païens, le côté gauche se réveille, et la lune se remplit de sang du même côté. Il en résulte alors que toutes les sources et que tous les fleuves ici-bas se remplissent de sang du côté gauche. C'est pourquoi les Égyptiens étaient frappés par la plaie du sang. Remarquez que quand la plaie du sang est décrétée contre un peuple, ce décret se réalise de cette façon qu'un autre peuple vient le vaincre et en répandre le sang. Mais le Saint, béni soit-il, n'a pas voulu que le décret de sang contre les Égyptiens se réalisât de la manière ordinaire, parce qu'Israël habitait parmi eux, et Dieu ne voulait affliger Israël en chargeant un autre peuple d'exterminer les Égyptiens. Aussi le décret du sang se réalisa-t-il de cette façon qu'il transforma leur fleuve en sang, de manière à empêcher les Égyptiens de boire. Et comme leur chef céleste domine sur ce fleuve, le Saint, béni soit-il, ordonna de commencer par frapper la divinité des Égyptiens. Et non seulement le Nil a été frappé, mais toutes leurs divinités répandaient du sang. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Et le sang était dans tout le pays d'Égypte, et dans le bois et dans les pierres. »

Rabbi Hiyâ se leva une nuit pour se consacrer à l'étude de la Loi. Rabbi Yossé le Petit, qui était encore enfant à cette époque, se trouvait avec lui. Rabbi Hiyâ commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Va, mange ton pain avec joie et bois ton

a) Exode, vii, 19. — b) Ecclés., ix, 7.

vin avec allégresse, parce que tes œuvres ont été déjà agréables à Dieu. » Pourquoi Salomon parlait-il ainsi? Mais toutes les paroles de Salomon renferment la sagesse. *Les mots* : « Va, mange ton pain avec joie » signifient que, lorsque l'homme marche dans la voie du Saint, béni soit-il, celui-ci l'attire à lui et lui accorde cette quiétude et cette sérénité de l'âme qu'éprouve l'homme en mangeant du pain et en buvant du vin; car le Saint, béni soit-il, agrée ses œuvres. L'enfant qui était avec Rabbi Hiyà dit à celui-ci : Tu viens de dire que toutes les paroles de Salomon renferment de la sagesse; quelle est la sagesse que ces paroles renferment? Rabbi Hiyà lui répondit : Mon fils, si tu examines bien, tu trouveras le sens de ce verset¹. L'enfant lui répondit : Je n'ai pas encore examiné, et pourtant je le sais déjà. Rabbi Hiyà lui demanda : Comment le sais-tu? L'enfant lui répondit : J'ai entendu de mon père l'explication de ce verset : Salomon exhorte l'homme à faire une couronne à la « Communauté d'Israël », couronne tressée du côté droit où règne la joie et dont le pain est le symbole, et à faire une autre couronne tressée du côté gauche dont le vin est le symbole; de cette façon, la Foi sera parfaite, et la joie parfaite régnera du côté droit et du côté gauche. C'est en offrant ces deux couronnes du pain et du vin que toutes les bénédictions célestes se répandront dans le monde. Mais toute cette offrande ne peut être faite que quand le Saint, béni soit-il, a agréé les œuvres de l'homme; et c'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Parce que tes œuvres ont été déjà agréables à Dieu. » Rabbi Hiyà vint et embrassa l'enfant en lui disant : Je jure sur ta vie, mon fils, que je renonce à la parole que je me suis proposé de faire entendre, parce que je trouve ton explication parfaite. Je suis maintenant certain que le Saint, béni soit-il, t'accordera la couronne de la Loi. Rabbi Hiyà commença en outre à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^a : « Dis à Aaron : Prends ta verge et étends ta main sur les eaux d'Égypte. » Pourquoi voulait-il que cela fût fait

1. Mot à mot : « En faisant bien cuire, tu pourras manger », métaphore qui revient au même.

a) Exode, vii, 19.

par Aaron plutôt que par Moïse? Mais le Saint, béni soit-il, a dit : Aaron est le symbole des eaux d'en haut, d'où le côté gauche tire également les siennes. C'est pourquoi il fallait que ce fût Aaron, qui émane de ce côté, qui frappât l'eau d'Égypte et la transformât en sang. Remarquez que Dieu commença par le dernier degré à frapper les Égyptiens. Rabbi Siméon dit : Le Saint, béni soit-il, a commencé par faire agir le dernier degré; la main de Dieu a frappé les Égyptiens avec chacun des doigts¹. Lorsqu'il est arrivé au degré supérieur, Dieu passa lui-même en Égypte et tua tous les premiers-nés; comme ce degré suprême est aussi, en quelque sorte, le premier-né en comparaison des autres degrés, il se chargea de l'extermination des premiers-nés des Égyptiens. Remarquez en outre que la divinité des Égyptiens résidait dans l'eau, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Grand dragon qui couches au milieu de tes fleuves. » C'est pourquoi la première plaie était celle qui transformait le fleuve en sang. Après la plaie du sang, vint celle des grenouilles, qui provoquaient des bruits terribles et coassaient dans les entrailles mêmes des Égyptiens; les grenouilles sortaient du fleuve, montaient sur la terre ferme et coassaient si fortement partout en Égypte que les Égyptiens tombèrent morts dans leurs maisons. Les dix plaies dont le Saint, béni soit-il, frappa les Égyptiens étaient provoquées par la main forte de Dieu; les dix plaies correspondaient aux degrés [29^b] de toutes leurs divinités. Dieu voulait ainsi troubler l'esprit des Égyptiens et les rendre incapables de rien faire. Remarquez que les degrés de leurs divinités étaient tellement troublés qu'ils devinrent impuissants à entreprendre des actes qui paraissaient aisés à tout le monde, et cela à la suite de la main puissante de Dieu qui s'est abattue sur eux, ainsi qu'il est écrit^b : « Le fleuve produira une infinité de grenouilles, qui entreront dans ta maison, qui monteront dans la chambre où tu coucheras et sur ton lit. »

Rabbi Siméon commença à parler de la manière suivante : Il

1. De sorte que les dix doigts des mains ont opéré les dix plaies.

a) Ézéchiél, xxix, 3. — b) Exode, vii, 28.

est écrit^a : « Un grand bruit s'est élevé à Ramah ; on y a entendu des cris mêlés de plaintes et de soupirs de Rachel, qui pleure ses enfants, etc. » Remarquez qu'il a été déjà question de ce verset en plusieurs endroits. Pourtant ce verset offre une difficulté. Pourquoi est-ce Rachel plutôt qui pleure ses enfants, elle qui n'en avait que deux, Joseph et Benjamin ? Pourquoi n'est-ce pas Lia qui en avait eu six ? Mais voici ce qui a été dit à ce sujet : L'Écriture^b dit : « Et Lia avait les yeux chassieux. » Pourquoi les yeux de Lia étaient-ils chassieux ? — Parce qu'elle sortait chaque jour, se plaçait sur la bifurcation des routes et s'informait d'Esau^c, qu'elle savait lui avoir été destiné pour époux. Mais lorsqu'elle apprit les mauvaises actions de cet impie, elle était épouvantée à l'idée d'appartenir à cet impie ; aussi pleurait-elle tant que ses yeux en devinrent chassieux. Le Saint, béni soit-il, dit alors à Lia : Tu as pleuré devant moi pour être l'épouse du juste et pour échapper à l'impie ; je jure par ta vie que ta sœur se tiendra à la bifurcation des routes et pleurera l'exil d'Israël, alors que tu seras dans l'intérieur et ne pleureras pas. De là vient que c'est Rachel et non pas Lia qui pleure l'exil d'Israël. Mais les noms de Rachel et de Lia ont en outre une signification anagogique. Un de ces noms désigne le monde caché, et l'autre le monde révélé. C'est pourquoi Lia a été ensevelie dans la caverne, parce qu'elle est l'image du monde caché ; son corps devait ainsi demeurer caché ; alors que Rachel a été ensevelie au point de la bifurcation des routes, parce qu'elle est l'image du monde révélé. Comme tout ce qui est ici-bas est l'image de ce qui est en haut, Jacob n'a pas voulu faire enterrer Rachel dans la caverne ; car il savait qu'elle devait être enterrée à un endroit accessible à tout le monde, ainsi qu'il est écrit^d : « Et je l'enterrerai sur le chemin d'Ephrata. » Remarquez que la « Communauté d'Israël » est appelée « Rachel », ainsi qu'il est écrit^e : « Il sera silencieux comme une brebis (Raḥel). » Pourquoi sera-t-il silencieux ? Parce que la « Voix » se sépare de lui à l'époque où les peuples païens exercent leur domination ;

a) Jérémie, xxxi, 15. — b) Gen., xxix, 17. — c) Cf. T., tr. B. Bathra, 123 ; Genèse R., lxx, 16. — d) Gen., xlvi, 7. — e) Isaïe, liii, 7.

voilà pourquoi la brebis restera silencieuse. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Un grand bruit s'est élevé à Ramah ; on y a entendu des cris mêlés de plaintes et de soupirs de Rachel. » La « Voix » d'en haut désigne la Jérusalem céleste. « Raïel » pleure ses enfants toutes les fois qu'Israël est en exil, parce que la « Brebis » est la « Mère » d'Israël. L'Écriture ajoute : «... Et qui ne peut se consoler, parce qu'il n'y est plus (ènenou). » Pourquoi l'Écriture dit-elle : «... Parce qu'il n'est plus (ènenou) », au lieu de dire : «... Parce qu'ils ne sont plus (ènam) », *puisqu'il s'agit des enfants de Rachel qui sont nombreux ?* Mais les mots : « Parce qu'il n'est plus » désignent l'Époux, c'est-à-dire la « Voix » qui est partie et ne s'unit plus à elle. Remarquez en outre que ce n'est pas une seule fois qu'elle pleure sur Israël ; mais elle pleure toutes les fois que ses enfants sont en exil. C'est pourquoi le Saint, béni soit-il, provoqua la grande voix des Égyptiens, ainsi qu'il est écrit^a : « Il s'élèvera un grand cri dans toute l'Égypte, et tel que, ni avant, ni après, il n'y en eut, etc. » Dieu provoqua chez eux également d'autres cris : ceux poussés par les grenouilles qui coassaient dans les entrailles des Égyptiens, ce qui était cause qu'ils tombaient morts dans les rues. *L'Écriture^b dit* : « Et la grenouille sortit et couvrit l'Égypte. » Ce n'était qu'une grenouille qui sortit ; mais celle-ci en engendra tant d'autres qu'elles couvrirent tout le pays^c. Toutes les grenouilles se précipitaient dans le fleuve, ainsi que Dieu l'avait prédit^d : « ... Et dans tes fours et dans tes levains. » Les grenouilles disaient^e : « Nous avons passé par le feu et par l'eau, etc. » Mais, dira-t-on : Quel mal était-ce pour les Égyptiens que les grenouilles se précipitassent dans le feu ? Elles s'y précipitaient toutes, mais elles ne périssaient point ; et celles qui allaient périr pénétrèrent d'abord dans le pain qu'on cuisait dans les fours ; et, couchées dans le pain, elles donnaient naissance à d'autres grenouilles qui pullulaient dans le pain. Quand les Égyptiens mangeaient leur pain, les grenouilles qu'ils absorbaient circulaient dans leurs entrailles, y sautaient et coassaient si fortement qu'ils en mou-

a) Exode, xi, 6. — b) *Id.*, viii, 2. — c) Cf. T., tr. Sanh., 67, et Exode R., x.
— d) *Id.*, vii, 22. — e) Ps., lxxvi, 12.

raient. C'était la plaie la plus terrible des Égyptiens. Remarquez que l'Écriture dit : « Le fleuve produira des grenouilles qui entreront dans ta maison, qui monteront dans la chambre où tu coucheras et sur ton lit, et qui entreront dans la maison de tes serviteurs, et dans celles de tout ton peuple. » Ainsi le Pharaon a été frappé avant ses serviteurs et avant son peuple. Que le nom du Seigneur soit béni dans toute l'éternité; car il proportionne le châtiment à l'acte de l'homme.

Il est écrit^a : « Et les premières personnes de la cour du Pharaon ayant vu Sara, elles en firent l'éloge devant le Pharaon; et la femme fut menée dans la maison du Pharaon. » Ce verset demande une explication. Le nom du Pharaon est répété trois fois [30^a] dans ce verset, pour nous indiquer qu'un Pharaon avait été frappé à l'époque de Sara, un autre à l'époque de Joseph et un troisième à l'époque de Moïse, où celui-ci le frappa à l'aide de sa verge. Lorsque Sara fut menée devant le premier Pharaon, celui-ci donna l'ordre à des artistes de peindre l'image de Sara dans sa chambre, sur le mur, au-dessus de son lit. Mais n'ayant pas été satisfait de cette peinture, il fit peindre de nouveau l'image de Sara sur une planche; et chaque fois qu'il allait au lit, il prenait ce tableau avec lui. Tous les rois qui lui succédèrent se délectaient à la vue de cette image et en éprouvaient des plaisirs, lorsqu'ils allaient au lit. C'est pour cette raison que le roi des Égyptiens a été frappé plus durement que les autres, puisque, pour le Pharaon, l'Écriture dit : « ... Qui entreront dans ta maison, qui monteront dans la chambre où tu couches et sur ton lit », alors qu'elle ajoute : « ... Et qui entreront dans les maisons de tes serviteurs et dans celles de tout ton peuple. » Donc les grenouilles ne montèrent que sur le lit du Pharaon seul, mais non pas sur ceux des autres Égyptiens.

Rabbi Abba commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer n'en regorge point. Les fleuves retournent au même lieu d'où ils étaient sortis. » Ce verset a été déjà interprété par les collègues^c. Mais remarquez que, lorsque tous les fleuves se jettent dans la mer,

a) Gen., XII, 15. — b) Ecclés., I, 7. — c) V. Z., I, fol. 29^a.

celle-ci les absorbe et les gèle ; c'est la *glace du Nord* qui absorbe toutes les eaux. Ce n'est que par la force de la chaleur du Sud que les eaux dégèlent et servent pour abreuver les Hayoth des champs, ainsi qu'il est écrit^a : « Tous les Hayoth des champs s'abreuvent, etc. » Remarquez en outre que c'est par la force du Nord que les eaux gèlent et par celle du Midi qu'elles dégèlent. Voilà pourquoi la mer ne regorge jamais d'eau. C'est grâce à ces deux courants du Nord et du Midi que la mer reste dans son état normal et que les navires peuvent la parcourir^b. Remarquez que, lorsque le Roi arrive près de son lit à l'heure de minuit, le vent du Nord se lève et excite son amour pour la Matrona ; car, sans ce vent, le Roi ne s'unirait jamais avec la Matrona ; le vent du Nord excite l'amour, ainsi qu'il est écrit^c : « Sa main gauche est sous ma tête. » Par contre, le vent du Sud provoque l'embrassement, ainsi qu'il est écrit^d : « Et sa main droite m'embrasse. » Lorsque l'Union céleste a lieu, toutes les légions célestes entonnent des chants jusqu'à l'aube du jour, ainsi qu'il est écrit^e : « ... Lorsque les astres du matin me louaient tous ensemble, et que tous les enfants de Dieu étaient transportés de joie. » Et lorsque le jour se lève, tous les êtres d'en haut et ceux d'en bas chantent des cantiques. Israël en fait de même ici-bas, ainsi qu'il est écrit^f : « Vous qui vous souvenez du Seigneur, ne vous taisez point. » Ceux qui ont le désir de se souvenir constamment du Saint, béni soit-il, ne dorment point à partir de minuit, mais consacrent ce temps à contempler les œuvres du Saint, béni soit-il. A l'aube du jour, ils courent à la maison de prière pour y louer le Saint, béni soit-il. Ils en font de même à l'heure des vêpres et le soir. C'est d'eux que l'Écriture^g dit : « Vous qui vous souvenez du Seigneur, ne vous taisez point. » C'est le saint peuple d'Israël.

C'est pourquoi le Saint, béni soit-il, se souvint de son saint peuple qui ne se tait dans ses louanges ni jour, ni nuit, et accabla le Pharaon d'un fléau qui ne se taisait pas non plus ni jour, ni nuit ; car les grenouilles ne cessaient de coasser, de manière qu'il était

a) Ps., CIV, 11. — b) V. Z., I, fol. 29^b et 34^b. — c) Cant., II, 7. — d) *Ibid.*
— e) Job, XXXVIII, 7. — f) Isafe, LXII, 7. — g) *Ibid.*

impossible à deux hommes de s'entendre en Égypte, tant les grenouilles faisaient de bruit ; elles ont corrompu la terre ; et leur bruit faisait mourir les jeunes gens et les enfants. Mais, objectera-t-on, pourquoi ne les a-t-on pas tuées ? — Lorsqu'un homme les frappait d'une verge ou d'une pierre pour les tuer, elles se fendaient et six autres en sortaient. Aussi les Égyptiens s'abstinrent-ils d'en tuer.

Remarquez' que, de la mer d'en haut, sortent de nombreux fleuves et de nombreux ruisseaux ; lorsque la mer sort d'en haut, elle se divise, en arrivant ici-bas [30^b], en plusieurs fleuves coulant dans diverses directions, en plusieurs ruisseaux et plusieurs marais. Les eaux départies aux Égyptiens avaient la qualité de produire des magiciens ; car toutes les eaux produisent des hommes qui correspondent aux degrés de leurs poissons. Les poissons sont des messagers en ce monde chargés par l'Esprit de la Sagesse de faire la volonté de leur Maître. C'est pourquoi une tradition nous apprend qu'il y a des eaux qui ont la qualité de les rendre stupides : c'est selon la direction du fleuve. Le fleuve des Égyptiens produisait des maîtres de la magie habiles et expérimentés dans les dix degrés de la magie, ainsi qu'il est écrit^a : « Et qu'il ne se trouve personne parmi vous qui consulte les devins, qui consulte les songes et les augures, qui use de maléficés, etc. » Dans ce verset, l'Écriture emploie dix termes ayant trait à la magie, pour indiquer les dix degrés. Mais en ce moment le Saint, béni soit-il, étendit ses dix doigts et brouilla les dix degrés ensemble, ce qui bouleversa également les maîtres de la magie, en fit sombrer l'intelligence et les rendit incapables de se servir de leur art. Tel est le sens du fleuve que l'Écriture désigne sous le nom de « àrob »^b (mélange) ; l'Écriture nous indique par ce fléau qu'en brouillant les dix degrés ensemble Dieu fit sombrer l'intelligence des magiciens d'Égypte. Car « àrob » désigne mélange, ainsi qu'il est écrit^c : « Tu ne sèmeras point ton champ de

1. Tout ce passage, jusqu'aux mots : « ... Se changea en mouchérons », à la fin du fol. 30^b, est un extrait du Etz ha-Hayim, ch. ix, interpolé à tort dans le texte du Zohar.

a) Deutér., XVIII, 10. — b) V. Exode, VIII, 17. — c) Lévit., XIX, 19.

semences différentes ; tu ne te vêtiras point d'une robe de tissus différents. » Tout ce que le Saint, béni soit-il, fit contre les Égyptiens fut fait à l'aide d'une seule main qu'il leva au-dessus d'eux en haut et en bas ; c'est ce qui fit perdre la sagesse aux Égyptiens, ainsi qu'il est écrit^a : « Car la sagesse des sages périra, et la prudence des gens intelligents sera obscurcie. » Remarquez en outre que l'Écriture^b dit : « Je ferai que les Égyptiens s'élèveront contre les Égyptiens. » Cela veut dire : les Égyptiens d'en haut contre les Égyptiens d'en bas ; car ce sont les chefs célestes qui régendent les peuples ici-bas ; or, en bouleversant les degrés d'en haut et en les brouillant, Dieu brouilla l'intelligence des magiciens ici-bas. Voilà pourquoi Dieu frappa l'Égypte du fléau d' « àrob » qui consistait en un mélange de plusieurs animaux.

Le fléau des moucheron indique également que les plaies ici-bas correspondaient au bouleversement que Dieu provoque dans les degrés d'en haut. Les moucheron naissent de la poussière de la terre ; mais, remarquez que tout ce qui naît de la terre tire sa force du chef céleste qui y est préposé ; car tout ici-bas ressemble à ce qui est en haut. Remarquez enfin que le Saint, béni soit-il, a fait sept firmaments et a fait également sept terres en bas ; ce sont sept zones en haut et sept ici-bas. Les sept terres sont superposées comme les gradins d'une échelle. Les sept zones d'en haut se subdivisent chacune en dix régions différentes ; et c'est dans ces soixante-dix régions que résident les chefs célestes qui régendent les soixante-dix peuples d'ici-bas. La terre ici-bas est également divisée en soixante-dix zones correspondant aux soixante-dix peuples. Toutes ces zones entourent la terre sainte, ainsi qu'il est écrit^c : « Voici le lit de Salomon environné de soixante hommes des plus vaillants d'entre les forts d'Israël. » Or dix sont renfermés au centre des soixante autres, ce qui fait ensemble soixante-dix ; ce sont les soixante-dix zones qui entourent la terre sainte. Lorsque le Saint, béni soit-il, étendit son doigt, une gerbe de feu en sortit se dirigeant sur la zone départie aux Égyptiens où elle dessécha toutes les eaux qui rendaient la terre

a) Isaïe, xxix, 14. — b) *Id.*, xix, 2. — c) Cant., iii, 7.

féconde. C'est pour cette raison que Dieu ordonna à Aaron de frapper la terre avec sa verge, afin de démontrer que c'était le Saint, béni soit-il, qui brisait l'ennemi de sa main droite, ainsi qu'il est écrit^a : « Votre droite, Seigneur, a frappé l'ennemi. » Le châtement dont furent frappés les Égyptiens sera également infligé un jour par le Saint, béni soit-il, à la grande ville de Rome, ainsi qu'il est écrit^b : « Les torrents d'Édom se changeront en poix ; la poussière s'y changera en soufre, etc. » Voilà pourquoi toute la poussière du pays d'Égypte se changea en mouchérons.

Rabbi Yehouda et Rabbi Hiyá se trouvaient une fois en voyage. Rabbi Hiyá dit : Quand les collègues voyagent ensemble, [31^a] il leur convient de vivre en concorde. Aussi, lorsqu'un coupable (ou un homme qui ne fait pas partie du palais du Roi) vient se joindre à eux, ils doivent s'en séparer. Nous l'inférons de Caleb, dont l'Écriture^c dit : « Et Caleb, mon serviteur, était plein d'un autre esprit ; et il m'a suivi. » Par les mots : « . . . Plein d'un autre esprit », l'Écriture nous indique qu'il s'est séparé des autres messagers qui médisaient de la terre promise, ainsi qu'il est écrit^d : « Ils remontèrent vers le midi, et il arriva à Hébron. » L'Écriture commence par parler de plusieurs : « . . . Ils remontèrent. » Et elle finit par parler de Caleb seul : « . . . Et il arriva », parce que Caleb s'était séparé de ceux qui médisaient de la terre promise et se rendit seul à Hébron, pour s'y prosterner sur la tombe des patriarches^e. Aussi reçut-il la ville d'Hébron en héritage, ainsi qu'il est écrit^f : « Et je lui donnerai, à lui et à ses enfants, la terre où il a marché. » Pourquoi lui donna-t-on Hébron ? Est-ce parce qu'il s'était prosterné sur la tombe des patriarches qu'il implorait de le préserver du mauvais conseil que lui recommandaient les calomnieurs de la terre promise ? Non. Mais voici ce que nous avons entendu à ce sujet : Il est écrit^g : « Après cela David consulta le Seigneur et lui dit : Irai-je dans quelqu'une des villes de Juda ? Le Seigneur lui dit : Va. David lui demanda : Où irai-je ? Le Seigneur lui répondit : Va à Hébron. » Ce verset mérite qu'on s'y arrête un instant.

a) Exode, xv, 6. — b) Isaïe, xxxiv, 9. — c) Nombres, xiv, 24. — d) *Id.*, xiii, 22. — e) Cf. T., tr. Soláh, 34. — f) Deuté., i, 36. — g) II^e Rois, ii, 1.

Puisque David avait été oint déjà durant la vie de Saül, et devenu ainsi apte à la royauté, pourquoi David ne fut-il pas couronné tout de suite après la mort de Saül, et ne devint-il pas roi de tout Israël sur le champ, au lieu de régner sur Juda seulement pendant sept ans et de s'arrêter à Hébron durant sept ans? Mais tout cela cache un dessein du Saint, béni soit-il. Remarquez que la sainte royauté ne devint parfaite qu'après qu'elle fut unie aux patriarches^a; ce n'est qu'après que David se fut uni aux patriarches que l'édifice céleste fut achevé. Or le monde d'en haut est désigné sous le nom de « sept ans^b ». On trouve une allusion à ce mystère dans les paroles suivantes de l'Écriture^c : « Salomon bâtit sept ans. » Cela veut dire : il bâtit l'édifice du monde céleste appelé « sept ans », puisque l'Écriture ne dit pas : « ... Le bâtit pendant sept ans. » De même, l'Écriture^d dit : « ... Car le Seigneur a fait six jours le ciel et la terre. » On ne dit pas « en six jours », mais « six jours », ce qui désigne Abraham appelé « six jours' ». Le sens des paroles de l'Écriture est donc celui-ci : C'est par les « six jours » que le Seigneur créa le ciel et la terre, ce qui veut dire à cause d'Abraham, ainsi qu'il est écrit^e : « Voici l'origine du ciel et de la terre lorsqu'ils furent créés². »

Il en est de même pour ce qui concerne l'expression : « Il bâtit sept ans. » David voulait que l'édifice ici-bas fût aussi parfait que celui d'en haut. Voilà pourquoi il ne bâtit pas le sanctuaire avant de s'être attaché aux patriarches pendant sept ans. Ce n'est qu'au bout de sept ans qu'il fortifia sa royauté au point qu'elle dure éternellement. S'il n'avait séjourné à Hébron pendant sept ans, sa royauté n'aurait pas été parfaite. De même, Caleb avait été inspiré par la Sagesse d'aller à Hébron et de s'attacher aux patriarches. Aussi cette ville lui échut-elle en partage.

1. Car Abraham est l'image de la Séphirâ Hésed; or, cette Séphirâ embrasse les six suivantes : חסד, נבונה, תמורה, נצח, תמורה, חסד. — 2. Nous avons déjà vu plusieurs fois que, d'après la tradition, בְּהִבְרָאָם doit être lu בְּאִבְרָאָם.

a) V. Z., I, fol. 79*. — b) V. Z., I, fol. 247*. — c) III^e Rois, vi, 38. — d) Exode, xxxi, 17. — e) Gen., ii, 4.

Rabbi' Yessa et Rabbi Hizqiya se rendaient une fois de Cappadoce à Lyda. Un juif conduisant un âne chargé de marchandises se joignit à eux. En marchant, Rabbi Yessa dit à Rabbi Hizqiya : Fais-moi entendre un de ces discours touchant la doctrine que tu avais coutume de tenir en face de la Lampe sainte. Rabbi Hizqiya commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^a : « Ses voies sont belles, et tous ses sentiers sont pleins de paix. » *Les mots* : « Ses voies sont belles » désignent les voies de la Loi ; car le Saint, béni soit-il, attache la Schekhina de manière définitive à tous ceux qui marchent dans la voie de la Loi ; la Schekhina ne se sépare jamais de ceux-ci. *Les mots* : « Et tous ses sentiers sont pleins de paix » désignent les sentiers de la Loi qui sont tous parfaits, parfaits en haut et parfaits en bas, parfaits dans ce monde et parfaits dans le monde futur¹. Le juif dit à Rabbi Hizqiya : Ce verset cache un mystère². Rabbi Hizqiya lui demanda : D'où le sais-tu ? Le juif répondit : J'ai entendu de mon père une excellente interprétation de ce verset. Il commença à parler ainsi : Ce verset est susceptible de deux interprétations. L'Écriture emploie une expression double ; tantôt elle parle de « vous », et tantôt de « sentiers » ; tantôt elle emploie le mot « belles », et tantôt celui de « pleins de paix ». Pourquoi ? Les mots : « Ses voies sont belles » ont la même signification que les mots suivants^b : « ... Qui a ouvert une voie au milieu de la mer. » Car tout ce que nous trouvons dans la Loi est semblable à une voie accessible à tout le monde. Par l'expression « ses voies », l'Écriture désigne les voies que les patriarches ont ouvertes au milieu [31^b] du grand océan. Mais ces voies se ramifient en sentiers qui vont dans toutes les directions du monde. Ces voies, dit l'Écriture, sont belles ; la beauté leur vient du monde futur ; c'est de là que vient le flambeau qui allume toutes les lampes ; c'est de la lumière du monde futur

1. Dans les éditions LL., A. et F., ce récit a été par erreur intercalé dans la première partie du Z., section Miqetz, fol. 197^b. — 2. Il substitue le mot שלם (parfait) à שלום (paix). — 3. Mot à mot : « Ce tronc renferme une pièce de monnaie. »

a) Prov., III, 17. — b) Isaïe, XLIII, 15.

que les patriarches ont tiré leur force. D'après une autre interprétation, le monde futur est appelé « noàm » (doux, belle), car c'est de là que viennent tous les biens, toutes les joies, toutes les lumières et toutes les libertés de ce monde. C'est pourquoi la tradition nous apprend que les âmes des damnés reposent dans l'enfer le jour de sabbat^a. Aussitôt que le sabbat arrive, nous devons attirer sur nous la joie du monde d'en haut pour être préservés des péchés pour lesquels les coupables sont châtiés dans l'enfer : nous devons dire^b : « Que la lumière (noàm) du Seigneur notre Dieu se répande sur nous. » Nous devons aussi invoquer le « Noàm » céleste qui fait la joie de tous les hommes. Que signifie : « ... Et tous ses sentiers sont pleins de paix » ? Ce sont les sentiers célestes où ne pénètrent que de rares élus appelés « paix », parce qu'ils constituent la paix du monde. C'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Et tous ses sentiers sont pleins de paix. » Rabbi Yessa et Rabbi Hizqiya embrassèrent le juif en lui disant : Tu es dépositaire d'une doctrine sublime et secrète; et nous ne nous en doutions point!

Continuant leur chemin, ils arrivèrent à un champ où ils virent du bétail mort. Les voyageurs s'écrièrent : Il est certain qu'en cette contrée sévit une épizootie. Le juif leur dit : Votre parole me remet en mémoire le fait suivant : Le Saint, béni soit-il, tua en Égypte le petit bétail et le grand bétail. Le bétail est mort à la suite de trois plaies : celle de la peste, celle de la grêle et celle de la mort des premiers-nés des animaux. Précédemment, l'Écriture^c dit : « La main du Seigneur s'abattit sur le bétail dans les champs. » Pourquoi, pour les autres plaies, l'Écriture n'emploie-t-elle pas l'expression « la main du Seigneur » ? Avant il n'était question que du « doigt du Seigneur » ; mais ici c'était toute la main composée des cinq doigts qui s'abattit sur les Égyptiens, de sorte que chaque doigt frappa une autre espèce d'animaux, ainsi que l'Écriture^d ajoute : « ... Les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis. » L'Écriture ajoute : « ... Seront frappés d'une peste très dangereuse. » En effet, les animaux mouraient

a) V. Z., I, fol. 14^b. — b) Ps., xc, 17. — c) Exode, ix, 3. — d) *Ibid.*

en telle quantité qu'ils infectaient l'air et faisaient mourir les Égyptiens eux-mêmes. Le mot « *deber* » (peste) se compose des mêmes lettres que le mot « *barad* » (grêle); car un fléau était aussi meurtrier aux Égyptiens que l'autre. Quelle différence entre ces deux fléaux? La peste exterminait les Égyptiens lentement, alors que la grêle les exterminait rapidement. Chacun de ces deux fléaux était opéré par les cinq doigts simultanément de la main de Dieu. Pendant qu'ils étaient assis dans ce champ, les voyageurs virent des brebis arriver à un certain point où elles tombèrent mortes. Le juif allant examiner l'endroit où les animaux tombaient morts remarqua deux animaux morts dont les thorax étaient remplis de vers.

Le juif commença en outre à parler de la manière suivante : Il est écrit^a : « Je ferai sortir de toi un grand peuple, je te bénirai, je rendrai ton nom célèbre et tu seras béni. » Rabbi Éléazar expliqua^b ce verset de la manière suivante : *La promesse* : « Je ferai sortir de toi un grand peuple » était une compensation au sacrifice imposé à Abraham par l'ordre : « Sors^c. » *La promesse* : « Je te bénirai » était une compensation à l'ordre : « ... De ton pays. » *La promesse* : « Je rendrai ton nom célèbre » était une compensation à l'ordre : « ... Et de ta parenté. » *La promesse* : « ... Et tu seras béni » était une compensation à l'ordre : « ... Et de la maison de ton père. » Rabbi Siméon dit : Ce verset cache un mystère de la Sagesse suprême. *Les mots* : « Je ferai sortir de toi un grand peuple » correspondent au côté droit (א). *Les mots* : « Je te bénirai » correspondent au côté gauche (ב). *Les mots* : « Je rendrai ton nom célèbre » correspondent au milieu (אב). *Les mots* : « ... Et tu seras béni » correspondent à la (communauté) terre d'Israël (א"י). Ce verset renferme tout le mystère du Trône sacré. Remarquez que le mouvement d'en haut ne se produit que par l'impulsion donnée d'abord ici-bas; sans une impulsion d'ici-bas, il n'y a aucun mouvement d'en haut. Pour Abraham l'Écriture^d dit : « ... Et ils sortirent avec eux d'Ur en Chaldée. » Pourquoi l'Écriture dit-elle : « ... Et ils sortirent », au lieu de : « ... Et il sortit », attendu qu'il ne s'agit

a) Gen., xii, 2. — b) V. Z., I, fol. 78^a. — c) Gen., xii, 1. — d) *Id.*, xi, 31.

que de Tharé, ainsi qu'il est dit précédemment : « ... Et Tharé prit Abram son fils, Lot son petit-fils, fils d'Aran, et Saraï sa belle-fille, etc. »? Mais Tharé et Lot sont sortis avec Abraham et Sara; car, à partir du moment où Abraham a été délivré de la fournaise, Tharé se mit à obéir à toutes les volontés d'Abraham; et c'est pourquoi l'Écriture dit : [32^a] « ... Et ils sortirent avec eux. » Comme les hommes ont donné l'impulsion ici-bas, le Saint, béni soit-il, dit ensuite à Abraham : « Sors de ton pays, etc. » Rabbi Siméon dit : « Sors » signifie perfectionne-toi. *Les mots* : « ... De ton pays » signifient : de cette contrée qui est indigne de t'avoir vu naître. *Les mots* : « Et de ta parenté » signifient : de la parenté qui t'entoure. *Les mots* : « Et de la maison de ton père » signifient : oublie ton origine. *Les mots* : « ... Et viens en la terre que je te montrerai » signifient : c'est dans cette terre que je te révélerai la force céleste qui régenté cette terre; elle est la plus profonde et la plus mystérieuse. Aussitôt après, l'Écriture^a ajoute : « Abram sortit comme le Seigneur le lui avait commandé. » Nous pouvons inférer de ces paroles un mystère de la Sagesse...¹.

Rabbi Yossé et Rabbi Hiyá se trouvaient une fois en voyage. Rabbi Yossé dit à Rabbi Hiyá : Pourquoi gardes-tu le silence, alors que rien n'est si propice aux voyages que l'étude de la Loi? Rabbi Hiyá gémit, se mit à pleurer et commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Et Saraï était stérile; elle n'avait point d'enfants. » Malheur à cette heure où Agar enfanta Ismaël! Rabbi Yossé lui dit : Cependant Sara aussi a eu plus tard un fils issu de la race sacrée! Rabbi Hiyá lui répondit : Tu vois la chose d'une certaine façon; mais moi je l'envisage dans un autre ordre d'idées. Si je pleure, c'est que je me souviens de la parole que j'ai entendue de la bouche de Rabbi Siméon : Malheur à ce jour où naquit Ismaël; car c'est précisément parce que Sara tardait d'enfanter qu'elle dit à son mari^c : « Prends ma servante, etc. » C'était cette circonstance qui a été cause qu'Agar hérita de la part de Sara

1. La suite des paroles de Rabbi Siméon manque, ainsi que l'indique le mot פֶּסֶק (manque) intercalé en cet endroit dans toutes les éditions.

a) Gen., xii, 4. — b) *Id.* xi, 30. — c) *Id.*, xvi, 2.

sa maîtresse et eut un fils d'Abraham. Abraham^a a dit : « Fais-moi la grâce qu'Ismaël vive. » Bien que le Saint, béni soit-il, lui eût annoncé la naissance d'Isaac, Abraham s'était déjà attaché dans l'intervalle à Ismaël et ne cessait de prier pour lui, jusqu'à ce que le Saint, béni soit-il, lui promit^b : « J'ai exaucé ta prière concernant Ismaël. » Ensuite Ismaël fut circoncis et entra ainsi dans l'Alliance sacrée avant la venue d'Isaac au monde. Remarquez en outre que le chef céleste des enfants d'Ismaël se tint pendant quatre cents ans devant le Saint, béni soit-il, plaidant la cause de ses protégés. Il dit à Dieu : Est-ce que celui qui se circoncit a une part dans ton nom ? Dieu lui répondit : Oui. Or, répliqua ce chef céleste : Puisqu'Ismaël se circoncit, pourquoi n'a-t-il pas eu une part égale avec Isaac ? Dieu lui répondit : Parce que le dernier se circoncit d'après les prescriptions requises¹, alors que le premier n'en fait pas autant. En outre, les Israélites s'attachent à moi de manière convenable le huitième jour de leur naissance, alors que les enfants d'Ismaël ne se circoncisent que longtemps après. Le chef céleste répondit à Dieu : Malgré tout cela, Ismaël qui se circoncit ne mérite-t-il pas pour cela une bonne récompense ? Aussi, malheur à ce jour où Ismaël vint au monde et où il se circoncit. Que fit le Saint, béni soit-il ? Il exclut Ismaël de la part d'en haut en lui donnant en récompense pour sa circoncision la domination ici-bas sur la terre sainte. Car le jour arrivera où les enfants d'Ismaël domineront longtemps sur la terre sainte, lorsque celle-ci sera vide de tout, de même que la circoncision des enfants d'Ismaël est vide et imparfaite. Leur² domination sera de longue durée et empêchera les Israélites de retourner dans leur pays, jusqu'au jour où le mérite des enfants d'Ismaël sera épuisé. Les enfants d'Ismaël feront de grandes guerres dans le monde. Les enfants d'Édom se liguèrent contre eux et leur livreront bataille, l'une sur mer, l'autre sur terre, et une autre près de Jérusalem. Ceux-ci

1. C'est-à-dire : les Israélites pratiquent la כְּמִצְוַת, ou la mise à nu du gland, alors que les enfants d'Ismaël, c'est-à-dire les Arabes, ne connaissent point cette cérémonie. — 2. Franck cite ce passage dans sa *Cabale*, p. 71, éd. 1892.

a) Gen., xvii. 18. — b) *Id.*, xvii, 20.

reporteront la victoire sur ceux-là, et la terre sainte ne tombera pas entre les mains des fils d'Édom. En ce moment, un peuple de l'extrémité de la terre se lèvera contre Rome la coupable et la combattra pendant trois mois. De nombreux peuples s'assembleront dans Rome; mais ils tomberont entre les mains des fils d'Édom, qui accourront de toutes les extrémités du monde. C'est alors que le Saint, béni soit-il, interviendra lui-même ainsi qu'il est écrit^a : « ... Car le Seigneur s'est préparé lui-même un sacrifice dans Bosra; et il fera un grand carnage dans la terre d'Édom. » Et ailleurs l'Écriture^b dit : « ... Pour tenir les extrémités de la terre et l'ébranler, afin d'en secouer et rejeter les impies. » C'est alors que les enfants d'Ismaël seront chassés de la terre sainte; et la force de leur chef céleste sera brisée. Aucun chef céleste des peuples du monde ne conservera plus sa force, qui sera conservée à Israël seul. C'est pourquoi l'Écriture^c dit : Le Seigneur te garde, le Seigneur est à ta main droite. » Car le Nom sacré est à droite, et la Loi est également à droite; aussi, tout dépend de ce côté. Une tradition nous apprend qu'il convient de faire dominer le côté droit sur le côté gauche, ainsi qu'il est écrit^d : « Il porte en sa main droite la Loi de feu. » Et, sur le monde futur, l'Écriture^e dit : Sauve-moi par ta droite, et exauce-moi. » C'est à cette époque que s'accompliront les paroles de l'Écriture^f : « Ce sera alors que je rendrai pures les lèvres des peuples, afin que tous invoquent le nom du Seigneur, et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit », ainsi que ces autres paroles de l'Écriture^g : « En ce jour, le seigneur sera un, et son Nom sacré sera un. » « Béni^h soit le Seigneur en toute éternité. Amen, amenⁱ. »

SOMMAIRE DU MANUSCRIT DE PIC

POUR LA DEUXIÈME SECTION

In secunda : Apparui ad Abraham.

De differentia prophetiæ Moysis, et reliquorum Prophetarum : de 10 *Sephiroth*, seu numerationibus, quas מראות *marot* vocant, i. e. specula : de Triplici prophetia.

1. V. la note à la fin de la première section de la première partie.

a) Isale, xxxiv, 6. — b) Job, xxxviii, 13. — c) Ps., cxxi, 1. — d) Deutér., xxxiii, 2. — e) Ps., lx, 7. — f) Sophonie, iii, 9. — g) Zacharie, xiv, 9. — h) Ps., lxxxix, 53.

III
SECTION BÔ

(FOL. 32^b à 43^b)

RAAÏAH MEHEMNAH

(FOL. 41^a à 43^b)

SECTION BÔ

כב

ZOHAR, II. — 32^b

[32^b] « Et^a le Seigneur dit à Moïse : Va trouver le Pharaon, car j'ai endurci son cœur, etc. » Rabbi Yehouda commença à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^b : « Heureux le peuple qui sait te louer, Seigneur ; il marchera dans la lumière de ton visage. » Combien les hommes doivent-ils s'efforcer de marcher dans les voies du Saint, béni soit-il, et d'observer les commandements de la Loi, pour être jugés dignes du monde futur et pour être à l'abri de tous les accusateurs en haut et en bas ! Car, de même qu'il y a des accusateurs ici-bas, de même l'homme a des accusateurs dans le monde d'en haut. Mais combien nombreux sont les défenseurs célestes de ceux qui observent les commandements de la Loi et qui marchent sur la voie droite dans la crainte de leur Maître, ainsi qu'il est écrit^c : « Si un ange choisi entre mille, etc. » Et l'Écriture^d ajoute : « Dieu aura compassion de lui, et il dira : Délivre-le, afin qu'il ne descende point dans l'enfer ; j'ai trouvé lieu de lui faire grâce. » Heureux donc le sort de celui qui observe les commandements de la Loi ! Rabbi Hiyá objecta : S'il en est ainsi, pourquoi a-t-on besoin d'un ange pour la défense de l'homme, alors que l'Écriture^e dit : « Car le Seigneur sera à ton côté et il gardera tes

a) Exode, x, 1. — b) Ps., LXXXIX, 16. — c) Job, XXXIII, 23. — d) *Id.*, XXXIII, 24. — e) Prov., III, 26.

pieds, afin que tu ne sois point pris dans le piège » ? Et ailleurs il est écrit^a : « Le Seigneur te garde de tout mal. » Il résulte donc de ces versets que le Saint, béni soit-il, voit toutes les œuvres que l'homme accomplit dans ce monde, les bonnes autant que les mauvaises, ainsi qu'il est écrit^b : « L'homme peut-il se cacher devant moi, de sorte que je ne le voie ? dit le Seigneur. » Rabbi Yehouda lui répondit : En effet, c'est ainsi ; mais, remarquez quel'Écriture^c dit : « Étends ta main, et frappe ses os et sa chair, etc. » Et un peu plus haut il est écrit^d : « Tu m'as porté à m'élever contre lui pour l'affliger sans qu'il l'ait mérité. » Ces paroles nous démontrent que Satan a l'autorisation de requérir contre les hommes qui ne méritent point de tomber entre ses mains^e. Quant à la raison pour laquelle le Saint, béni soit-il, donne pareille autorisation à Satan, c'est un mystère ; et l'homme est indigne d'approfondir les mystères des lois divines ; il n'est pas permis aux hommes de s'appliquer à pénétrer les raisons des lois divines et les mystères de la Loi, si ce n'est aux justes, amis de la vérité, qui connaissent les mystères et qui marchent dans la voie de la Sagesse.

Rabbi Éléazar ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^e : « Le jour arriva, et les enfants de Dieu se présentèrent devant le Seigneur ; et Satan se trouva aussi parmi eux. » *Les mots* : « Le jour arriva » désignent le premier jour de l'an, durant lequel le Saint, béni soit-il, juge le monde^f. De même, dans le verset suivant^g : « Le jour arriva, et Élisée vint là », l'Écriture désigne la fête du premier jour de l'an. « Les enfants de Dieu » désignent les anges supérieurs qui servent de messagers en ce monde pour examiner les œuvres des hommes. L'Écriture ajoute : « ... Se présentèrent devant Dieu (à Jéhovah) », ainsi qu'il est écrit^h : « J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et toute

1. Les mots : למאן דלא אצטרך לאתמסרא בידוי, qui ne figurent qu'entre parenthèses, dans V., sont absolument indispensables à l'intelligence du texte.

a) Ps., cxxi, 7. — b) Jérémie, xxxiii, 24. — c) Job, ii, 5. — d) *Id.*, ii, 3. — e) *Id.*, i, 6. — f) V. fol. 44^a. — g) IV^e Rois, iv, 11. — h) III^e Rois, xxii, 19.

l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche¹. » Mais on peut également voir, dans cette expression « à Jéhovah », le grand amour que le Saint, béni soit-il, porte à Israël. Car ces anges parcourent le monde durant toute l'année pour connaître les actions des hommes ; et, lorsqu'arrive le jour du jugement², ils se constituent leurs accusateurs. Or, remarquez que, de tous les peuples du monde, Israël est le seul dont les œuvres soient examinées, parce que les Israélites sont les enfants du Saint, béni soit-il. Et quand les actions des Israélites ne sont pas trouvées telles qu'elles doivent être, les anges messagers qui se constituent en ce cas les adversaires d'Israël, deviennent en même temps, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — les adversaires de Dieu lui-même, attendu que quand Israël commet de mauvaises actions, il affaiblit, — s'il est permis de parler ainsi, — la force du Saint, béni soit-il. Mais lorsque, au contraire, il commet de bonnes actions, il prête de la force et de la puissance au Saint, béni soit-il ; et c'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Donne de la force à Élohim. » Comment donne-t-on de la force à Élohim ? En faisant de bonnes œuvres. Aussi, en ce premier jour de l'an dont parle l'Écriture^b, les anges accusateurs, en se levant contre Israël, s'élevèrent également contre Dieu ; et c'est pourquoi l'Écriture^c dit « à Jéhovah ». L'Écriture ajoute : « Satan se trouva aussi parmi eux. » Par le mot « aussi », l'Écriture nous fait voir que les autres anges venaient également pour requérir contre Israël, [33^a] auxquels venait se joindre Satan lui-même qui est le plus grand accusateur de tous. Le Saint, béni soit-il, ayant vu que tous les anges messagers se proposaient de porter des accusations, dit immédiatement à

1. Le mot « à » signifie « contre », « faire opposition à quelqu'un » (V. Nombres, xvi, 3). C'est pourquoi le Z., pour expliquer le terme « à Jéhovah », dont l'Écriture se sert dans Job, cite le verset du III^e Rois, d'où il résulte que le mot « à » n'a pas toujours le sens d'opposition, mais signifie aussi parfois « près de ». Cependant, le Z. revient immédiatement après à la signification ordinaire du mot « à », qui est « contre », et l'explique de cette façon, qu'en se faisant l'adversaire d'Israël, Satan devint *ipso facto* l'adversaire de Dieu lui-même. — 2. C'est-à-dire le premier jour de l'an.

a) Ps., LXXIII, 35. — b) Job, I, 6. — c) *Ibid.*

Satan^a : « D'où viens-tu ? » Le Saint, béni soit-il, ne savait-il donc pas d'où Satan venait ? — Mais il voulait, par cette demande, amener Satan à parler du sujet qu'il voulait. *L'Écriture*^b dit : « Le Seigneur dit à Satan : D'où viens-tu ? Et Satan lui répondit : J'ai fait le tour de la terre et je l'ai parcourue tout entière. » Nous inférons de ces paroles que la direction de la terre est confiée à des chefs célestes, excepté celle de la Terre sainte. Comme Satan disait : « J'ai fait le tour de la terre », le Saint, béni soit-il, prévint qu'il voulait requérir contre Israël ; et c'est pourquoi l'Écriture^c ajoute immédiatement après : « Et le Seigneur dit à Satan : N'as-tu point considéré mon serviteur Job qui n'a point d'égal sur la terre ? » C'était le moment de donner sa part à Satan, afin de l'occuper ainsi et de détacher sa pensée d'Israël, ainsi que cela a été déjà dit^d. Ce cas est comparable à celui d'un pasteur qui veut faire passer un fleuve à son troupeau^e, etc. Aussi Satan se jeta-t-il immédiatement sur sa victime et ne requit plus contre Israël. *L'Écriture*^e ajoute : « Et Satan répondit au Seigneur : Est-ce en vain que Job craint Dieu ? » Est-ce étonnant, disait Satan, qu'un serviteur craigne son maître qui lui accorde tous ses désirs ! Prive-le de ta providence, et tu verras alors s'il te craint réellement ou non. Remarquez que, lorsqu'Israël est en détresse, il se libère des accusations de Satan en lui jetant sa part. De là vient le sacrifice du bouc qu'on doit offrir le premier jour de chaque mois, ainsi que le jour du grand pardon ; Satan étant occupé de sa part néglige de requérir contre Israël. Dans le cas de Job, il était nécessaire d'accorder à Satan une victime issue d'Abraham, ainsi qu'il est écrit^f : « Après cela, on vint dire à Abraham que son frère Nachor avait eu de sa femme Melcha

1. Cette comparaison se trouve dans le Sepher ha-Bahir, à la fin de la troisième partie. Un pasteur voulant faire passer un fleuve à son troupeau vit au même instant un loup arriver en toute hâte. Pour préserver son troupeau, le pasteur en détache une brebis, et, pendant que le loup est occupé à dévorer sa victime, le pasteur passe le fleuve avec son troupeau. C'est à cette comparaison qu'il est fait allusion ici.

a) Job, I, 7. — b) *Ibid.* — c) *Id.*, I, 8. — d) V. Z., I, fol. 64^a. — e) Job, I, 9. — f) Gen., XXII, 20.

plusieurs fils. Hus son aîné¹, etc. » Remarquez en outre qu'au moment où Satan dit à Dieu : « J'ai fait le tour de la terre », il se proposait de requérir contre Israël, et cela en raison de la faute commise par Abraham en ne blessant pas Isaac après que celui-ci eut été lié sur l'autel ; car Abraham n'avait point le droit de changer un sacrifice déjà placé sur l'autel contre un autre, ainsi qu'il est écrit^a : « Et le sacrifice ne pourra être changé, etc. » Or, Isaac avait été déjà placé sur l'autel ; et cependant Abraham le changea contre un bélier, sans avoir blessé son fils auparavant². De même que contre Abraham, Satan requérait également contre Joseph, et cela pendant plusieurs générations. Dans toutes ses requêtes, Satan se basait sur la justice³. Aussi, à partir du moment où Isaac fut changé contre un autre sacrifice, le Saint, béni soit-il, se chargea de procurer à Satan une victime issue de la race d'Abraham, ainsi qu'il est écrit^b : « Nachor avait eu de sa femme Melcha plusieurs fils. Hus son aîné, etc. » Pour éloigner Satan de tous les descendants d'Abraham, Dieu lui offrit une victime issue de la même race. Pourtant, tout ce que Dieu fait est basé sur la justice et l'équité ; et, de même que Job avait jugé, il a été jugé. Car Job était un des conseillers intimes du Pharaon^c ; et quand le Pharaon prit la décision de tuer les Israélites, Job l'en dissuada et lui dit : Dépouille-les de leur argent et opprime-les par des travaux pénibles, mais ne les tue pas. Alors le Saint, béni soit-il, lui dit : Je jure par ta vie qu'il t'arrivera la même

1. Or, les mots : « Il y avait en la terre de Hus un homme qui s'appelait Job » (Job, I, 1) signifient, d'après le Z., que Job était le fils de la femme de Hus qui, étant restée veuve sans enfants, a dû recourir au lévirat ; et c'est de cette union avec le frère de son mari que naquit Job. Ainsi, Job était de la famille d'Abraham ; et c'est pourquoi Dieu l'accorda pour victime à Satan pour l'expiation du péché d'Abraham, ainsi qu'on le verra dans la suite. —

2. Pour qu'un sacrifice puisse être changé contre un autre, la loi exige que le sacrifice soit devenu infirme, c'est-à-dire qu'il soit atteint d'une des infirmités qui rendent l'animal impropre au sacrifice. Aussi, pour changer Isaac contre un bélier, il aurait fallu qu'Abraham le rendit au préalable infirme, ce qu'il n'a pas fait, et de là l'accusation de Satan. — 3. C'est-à-dire : il fait valoir les fautes commises contre la Loi.

^a) Lévit., xxvii, 10. — ^b) Gen., xxii, 20. — ^c) Cf. T., tr. Sanh., 10^b, et tr. Sotâh, 11.

chose que tu as conseillée au Pharaon, ainsi qu'il est écrit^a : « Étends ta main, et frappe ses os et sa chair. etc. » Ainsi, il a été jugé comme il avait jugé les autres. Bien qu'en toute autre occasion Job craignit le Seigneur, *il avait péché contre Dieu en donnant ce mauvais conseil au Pharaon*. Remarquez que l'Écriture^b ajoute : « ... Mais ne touche point à sa vie. » Ainsi, Dieu autorisa Satan à exercer son pouvoir sur la chair de Job, en raison du mystère renfermé dans les paroles^c suivantes : « La fin de toute chair est venue devant moi », ainsi que cela a été déjà expliqué^d. L'Écriture dit : « La fin de toute chair... », et non pas : « La fin de toute vie... » Car la « Fin » émane du côté des ténèbres, ainsi qu'il est écrit^e : « Il a mis une fin aux ténèbres, etc. » Car il y a une autre « Fin » qui émane du côté droit, et que l'Écriture^f désigne sous le nom de « Fin du côté droit ». C'est pourquoi Dieu n'autorisa la « Fin du côté gauche », qui émane des ténèbres, à s'attaquer qu'aux os et à la chair de Job, *mais non pas à sa vie*. L'Écriture^g ajoute : « ... Et tu m'as porté à m'élever contre lui pour l'affliger sans qu'il l'ait mérité. » Il semble donc résulter de ce verset que l'affliction de Job était imméritée et que Dieu ne l'a permise que parce que Satan l'y avait porté ? Mais en vérité, tout était fait avec justice, ainsi qu'Eliu le lui avait dit^h : « Car il rendra à l'homme selon ses œuvres, et il traitera chacun selon le mérite de sa vie. » Quant aux mots : « Tu m'as porté à m'élever contre lui pour l'affliger sans qu'il l'ait mérité », ils ont la signification suivante : Il a mérité que tu me portasses à m'élever contre lui pour l'affliger, de même que lui avait porté Pharaon à s'élever contre Israël, ainsi qu'il est écritⁱ : « ... Favoriser les mauvais dessins des impies », et ailleurs^j : « Mais ils l'aimaient seulement de la bouche, et ils lui mentaient en le louant de la langue. » Ainsi, l'Écriture ne dit pas : « Ils l'aimaient et lui mentaient de la langue », mais : « Ils l'aimaient de la bouche. » Car Dieu se laisse porter à des actes par la bouche des accusateurs.

a) Job, II, 5. — b) *Id.*, II, 6. — c) Gen., VI, 13. — d) V. Z., I, fol. 54^a, et Z., III, fol. 109^a. — e) Job, XXVIII, 2. — f) Daniel, XII, 14. — g) Job, II, 13. — h) *Id.*, XXIV, 11. — i) *Id.*, X, 3. — j) Ps., LXXVIII, 36.

[33^b] Rabbi Abba dit : Tout ce qui précède est exact. Mais, il se dégage de tout cela que Satan monte et requiert; or, peut-il donc requérir contre les hommes? Oui, car il est un roi vieux et insensé, ainsi qu'il est écrit^a : « Un enfant pauvre et sage vaut mieux qu'un roi vieux et insensé. » Aussi peut-il requérir contre les hommes. Pourquoi? Parce que, au ciel, on ajoute foi à tous ses rapports concernant les œuvres des hommes. Remarquez que cette dernière sentence ne s'applique qu'aux œuvres d'un seul homme; mais lorsqu'il s'agit des œuvres du genre humain tout entier, on n'ajoute point foi à ses rapports; mais Dieu les examine lui-même, ainsi qu'il est écrit^b : « Et le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les enfants d'Adam. » Et ailleurs^c : « Je descendrai et verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi. » Car Dieu ne veut pas détruire le monde entier sur le témoignage d'un ange accusateur; le Saint, béni soit-il, désire toujours sauver les hommes. D'où le savons-nous? — Des paroles suivantes^d : « Il mit fin aux ténèbres; il considère lui-même la fin de toutes choses. » Il considère lui-même parce qu'il veut sauver les hommes. C'est pourquoi l'Écriture^e dit : « La fin de toute chair est venue jusqu'à moi. » « La Fin » est venue devant Dieu pour qu'il sauvât les hommes. Remarquez en outre qu'il y a deux côtés, dont l'un est appelé « Vie », et l'autre « Mort ». L'homme qui fait pénitence et accomplit de bonnes œuvres est inscrit *au premier jour de l'an* sur le côté appelé « Vie » et d'où émane toute vie. Mais ceux qui font de mauvaises actions sont inscrits sur l'autre côté appelé « Mort », parce que la mort y réside^f. Mais il arrive parfois que le nombre des hommes dignes inscrits sur le côté de la « Vie » est égal au nombre des hommes indignes inscrits sur le côté de la « Mort »; et, en pareil cas, il suffit d'un seul juste pour faire pencher la balance du côté de la « Vie », de même qu'il suffit d'un seul coupable pour faire pencher la balance du côté de la « Mort ». En ce moment (de Job), le monde se trouvait en pareil cas, et c'est pourquoi l'ange accusateur vou-

a) Ecclés., iv, 13. — b) Gen., xi, 5. — c) *Id.*, xviii, 21. — d) Job, xxviii, 5.
— e) Gen., vi, 13. — f) V. fol. 265^a.

lait requérir contre Job ; mais Dieu lui dit^a : « N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, etc. ? » Dès que le nom de Job fut prononcé en particulier, Satan commença aussitôt à requérir contre lui. Ceci correspond à la tradition, aux termes de laquelle l'homme ne doit jamais, dans sa prière, s'exclure de la multitude, afin de ne pas être exposé en particulier à l'attention de l'ange accusateur, qui ne manquerait pas, dans ce cas, de requérir contre lui. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « Je demeure ici au milieu de mon peuple. » La Sunamite disait : Je ne veux point m'exclure de la multitude, pour ne pas attirer sur moi l'attention de l'ange accusateur^c. Job également attira sur lui l'attention de l'ange accusateur, parce que son nom a été mentionné en particulier dans le ciel. L'ange dit à Dieu : Job ne te craignait jusqu'à maintenant que parce que tu l'as toujours protégé ; mais ôte-lui les biens que tu lui as accordés, et tu verras s'il ne te maudira pas en face ; jusqu'à maintenant il mangeait à ta table, mais ôte-lui cette table, et il s'attachera à l'autre côté. Aussitôt Dieu dit^d à Satan : « Va, tout ce qu'il a est en ton pouvoir. » C'était pour montrer à Satan que la crainte du Seigneur qui distinguait Job n'avait point la richesse pour mobile. Nous en inférons que toute crainte du Seigneur qui n'a pour mobile que la richesse ou les enfants n'est point méritoire. Après l'épreuve, l'Écriture^e dit : « Malgré tout cela, Job ne pécha point par ses lèvres. » Il ne pécha point par ses lèvres, mais il pécha par son intention. Que l'on n'imagine point que Dieu n'éprouve jamais l'homme, attendu que l'Écriture^f dit : « Le Seigneur éprouve le juste, etc. » Voilà pourquoi Job a été éprouvé. Bien que Job ne fût point trouvé entièrement juste après l'épreuve, *puisqu'il péchait en murmurant mentalement contre Dieu*, il a toujours eu le mérite de ne pas se détacher de son Maître et de ne pas s'attacher à l'autre côté. L'épreuve de Job a duré douze mois, qui est la durée de la domination de l'autre côté, ainsi qu'une tradition^g nous apprend que le châtement des coupables dans l'enfer dure douze

a) Job, I, 8. — b) IV^e Rois, IV, 13. — c) V. Z., I, fol. 69^b et 160^b. — d) Job, I, 12. — e) *Id.*, I, 22. — f) Ps., XI, 5. — g) V. Talmud, traité Sabbath, fol. 33^b; tr. Rosch Haschanah, fol. 17^a, et tr. Ediyoth, II, 10.

mois. Et c'est parce que Job ne s'était point attaché à l'autre côté que l'Écriture^a dit : « Et le Seigneur bénit [34^a] Job dans son dernier état encore plus que dans le premier. » Rabbi Siméon dit : Le Saint, béni soit-il, ne mit point Job à l'épreuve comme les autres justes, puisque l'Écriture ne dit point : « Le Seigneur éprouva Job », ainsi qu'il est écrit^b pour Abraham : « Et le Seigneur éprouva Abraham. » Car Abraham a offert lui-même son propre fils à Dieu, alors que Job n'a rien offert à Dieu de son propre gré^c. Si Dieu n'a pas éprouvé Job, c'était parce qu'il savait qu'il n'y résisterait point. C'est pourquoi Dieu le confia aux mains de l'ange accusateur qui l'a traité d'après son mérite, ainsi qu'il est écrit^d : « N'as-tu point considéré mon serviteur Job ? etc. »

Rabbi Siméon commença en outre à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^e : « Et à la fin d'un certain temps (miqetz iamim), Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre. » L'Écriture se sert du terme « miqetz iamim », et non pas « miqetz iamin », ainsi qu'en Daniel^f : « Et tu demeureras dans l'état où tu es jusqu'à la fin du côté droit (qetz ha-iamin) », parce que Caïn avait repoussé la « Fin » du côté droit et s'est approché de la « Fin des jours ». Daniel avait demandé : Est-ce « qetz iamin », ou « qetz iamim » ? Dieu lui répondit : « qetz iamin^g ». C'est pourquoi David avait peur et disait^h : « Fais moi connaître, Seigneur, ma fin. » David voulait savoir s'il était attaché à la « Fin » du côté droit (qetz iamin), ou à la « Fin » du côté gauche, appelée « Fin des jours » (qetz iamim). Pour Caïn, l'Écriture se sert du terme « Fin des jours », parce qu'il était attaché à l'autre côté ; et c'est pour cela que son sacrifice n'a pas été agréé. Remarquez que l'Écritureⁱ dit : « Abel offrit aussi. » Par le mot « aussi », l'Écriture nous indique qu'Abel fit de son sacrifice à Dieu la chose principale, alors que la part qu'il accorda à l'« autre côté » n'était pour lui que secondaire, ainsi qu'il est écrit : « Abel offrit aussi des premiers-nés de son troupeau, et

a) Job, XLII, 12. — b) Gen., XXII, 1. — c) V. fol. 181^b. — d) Job, I, 8. — e) Gen., IV, 3. — f) Daniel, XII, 13. — g) V. Z., I, fol. 54^a, 62^b et 63^a. — h) Ps., XXXIX, 5. — i) Gen., IV, 4.

de leur graisse¹. » Par contre, Caïn fit de son sacrifice à l'« autre côté » la chose principale, et de la part offerte au Saint, béni soit-il, une chose secondaire; et c'est pourquoi son sacrifice n'a pas été agréé. Pour Job, l'Écriture^a dit : « Ses enfants allaient les uns chez les autres, et ils se traitaient chacun à leur jour. Ils envoyaient prier aussi leurs trois sœurs de venir boire et manger avec eux. » L'ange accusateur requérait contre Job pendant tous les jours que ses enfants faisaient la fête; mais il ne pouvait s'attaquer à lui, ainsi qu'il est écrit^b : « N'as-tu pas fait un rempart de toutes parts autour de sa personne, de sa maison et de tous ses biens ? » Job n'offrait qu'à Dieu, et ne donnait pas sa part à l'« autre côté », ainsi qu'il est écrit^c : « Il offrait des holocaustes pour chacun d'eux. » Mais pourquoi le Saint, béni soit-il, punit-il Job pour ne pas avoir offert sa part au démon ? — Parce que, si Job l'eût fait, il aurait détourné le démon de la partie sainte, qui aurait pu alors s'élever dans le monde d'en haut. Comme il n'a pas agi ainsi, le Saint, béni soit-il, le punit. Remarquez que c'est parce que Job ne voulait pas unir le Bien et le Mal qu'il a été puni; d'abord, il était heureux; ensuite, il devint malheureux; et, enfin, il redevint heureux. Dieu nous indique par là que l'homme doit examiner le Bien, ensuite le Mal, et enfin revenir au Bien; c'est dans ce principe que consiste le mystère de la Foi. Remarquez que Job était un des serviteurs du Pharaon; c'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Ceux d'entre les serviteurs du Pharaon qui craignirent la parole du Seigneur... » Remarquez^e en outre que le Saint, béni soit-il, ne voulait pas déplacer Job de son pays où il protégeait le Pharaon; ce n'est qu'après que Job tomba en défaillance que Dieu se vengea du Pharaon.

Rabbi Siméon dit : C'est l'occasion maintenant de révéler des mystères qui attachent le monde d'en haut à celui d'en bas : Pourquoi l'Écriture^e dit-elle : « Viens près du Pharaon », au lieu de :

1. La graisse était la part qu'Abel offrit à l'« autre côté », ou au démon. —
2. Cette phrase, jusqu'aux mots : « Rabbi Siméon dit », ne figure ni dans M., ni dans C., ni dans S.

a) Job, I, 4. — b) *Id.*, I, 10. — c) *Id.*, I, 5. — d) Exode, IX, 20. — e) *Id.*, X, 1.

« Va trouver le Pharaon » ? Mais le Saint, béni soit-il, fit pénétrer Moïse dans le compartiment intérieur où réside le grand dragon ; car l'empire du démon est formé de plusieurs degrés, à la tête desquels se trouve le grand dragon. Moïse avait peur de s'approcher de ce dernier, il n'osait s'approcher que des « fleuves » qui constituent les degrés inférieurs du grand dragon, duquel il n'osait s'approcher, parce qu'il avait constaté qu'il a ses racines en haut. Lorsque le Saint, béni soit-il, vit que ni Moïse, ni les anges célestes n'osaient s'approcher du dragon, il dit^a : « Je viens à toi, Pharaon, roi d'Égypte, grand dragon, qui te couches au milieu de tes fleuves. » Il a fallu que le Saint, béni soit-il, lui-même combattit le dragon ; car aucun autre n'osait s'en approcher. Ceux qui connaissent les mystères de leur Maître savent la signification des mots : « ...Grand dragon, qui couches au milieu de tes fleuves. » Rabbi Siméon commença en outre à parler ainsi : Il est écrit^b : « Dieu créa les grands poissons, et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent chacun selon son espèce. » Ce verset a été déjà expliqué. Mais les « grands poissons » désignent [34^b] le Léviathan et sa femelle. Le mot « thaninim » (poissons) est écrit sans Yod^c, parce que le Saint, béni soit-il, tua la femelle du Léviathan et en réserva la chair aux justes, ainsi que cela a été déjà dit^d. Le grand dragon est couché dans neuf fleuves. Un de ces fleuves, dont les eaux sont calmes, a sa source dans l'Éden d'où les eaux lui arrivent trois fois par an ; parfois aussi il ne reçoit ses eaux que deux fois par an ; mais une seule alimentation annuelle ne saurait lui suffire. C'est par ce fleuve que le dragon pénètre dans la mer où il dévore de nombreux poissons et d'où il retourne triomphant dans son fleuve. Il est entouré de neuf autres fleuves, ainsi que d'arbres et d'herbes. La formation de ce fleuve est faite de la manière suivante : Une rigole y amène trois gouttes du « côté gauche » ; chacune de ces gouttes se subdivise en trois autres gouttes ; et de ces neuf gouttes se forment

1. Pourquoi **נח** au lieu de **ת** ?

a) Ézéchiel, xxix, 3. — b) Gen., i, 21. — c) V. fol. 176^b. — d) Cf. Talmud, tr. Baba Bathra, fol. 74^b.

neuf fleuves ; ce sont les neuf fleuves qui coulent à travers tous les firmaments. Après que ces trois gouttes sont sorties de la rigole, une autre goutte formant le reste du liquide en sort sans bruit ; et c'est elle qui forme le fleuve aux eaux calmes. Des gouttes du « côté droit » tombent également dans ce fleuve. C'est le meilleur de tous les autres fleuves ; et un des quatre fleuves qui sortent du Jardin de l'Éden, appelé Phison, se jette dans ce fleuve et confond ses eaux avec les siennes. C'est pourquoi le royaume de Babylone est désigné sous le nom de « Phison ». C'est de ce fleuve que tous les autres se remplissent d'eau. Il y a neuf autres dragons dont chacun couche dans un des neuf fleuves ; chacun de ces neuf dragons, et même le grand dragon, ont les têtes trouées, ainsi qu'il est écrit^a : « Tu as brisé la tête des dragons dans le fond des eaux. » Car tous respirent d'en haut, et non pas d'en bas¹.

Il est écrit^b : « Bereschith bara Élohim. » Et ensuite il est écrit^c : « Et Dieu créa (va-ibra Élohim) les grands poissons. » Par cette similitude d'expressions, l'Écriture veut nous indiquer que l'empire de Satan est formé de dix « fleuves » à l'exemple de l'empire de Dieu formé de dix « Verbes ». A la tête de ces dix « fleuves » se trouve le grand dragon qui ébranle le monde une fois tous les soixante-dix ans. Quand il étend ses nageoires, tous ceux qui sont dans les fleuves, tout le monde et toute la terre tremblent de frayeur. *L'Écriture*^d dit : « Et la terre était thohou et bohou. » Rabbi Siméon dit : Les collègues étudient l'œuvre de la création et la connaissent ; mais peu nombreux sont ceux qui connaissent le mystère du grand dragon, qui constitue une des œuvres de la création. Remarquez que l'Écriture dit : « Et la terre était thohou et bohou. » Les démons se multipliaient prodigieusement grâce aux étincelles de sainteté dont ils tiraient leur force dans les mondes préexistants. Pour qu'ils ne puissent plus détruire le monde et qu'ils n'aient plus le pouvoir de se mouvoir une fois tous les soixante-dix ans, il a fallu séparer le grand dragon de sa femelle.

1. C'est-à-dire : ils tirent leur nourriture du côté saint.

a) Ps., LXXIV, 13. — b) Gen., I, 1. — c) *Id.*, I, 22. — d) *Id.*, I, 2.

Avant que le Saint, béni soit-il, n'ait tué la femelle, la terre était thohou; mais après qu'il l'eut tuée, la terre devint bohou; c'était déjà un achèvement vers l'affermissement de la terre. Cependant, ajoute l'Écriture : « Les ténèbres couvraient la face de l'abîme. » Pourquoi les ténèbres couvraient-elles l'abîme ? — Parce que le grand dragon répandait son souffle sur le monde et en chassait ainsi la lumière. Que fit le Saint, béni soit-il ? Il brisa la tête du dragon et fit souffler un autre Esprit d'en haut qui frappa l'esprit du dragon et le réduisit au silence; ainsi qu'il est écrit^a : « Et l'esprit d'Élohim planait sur les eaux. » Ceci corrobore la tradition aux termes de laquelle Dieu créa le monde par le choc de deux esprits. *L'Écriture ajoute* : « Et Élohim dit : Que la lumière soit faite. » C'est la lumière d'en haut qui frappa [35^a] l'esprit du dragon et l'empêcha de dominer le monde; et aussitôt que ce dernier disparut, la lumière se répandit dans le monde. Au commencement, la lumière du soleil répandait soixante-douze rayons. Les coupables de ce monde ayant commencé à adorer cet astre, le Saint, béni soit-il, le priva de ses rayons. Le grand serpent s'étant aperçu que la lumière était cachée alla se précipiter dans le fleuve Gehon^b. C'est dans ce fleuve que règnent les ténèbres. Ce fleuve donne naissance à d'autres fleuves où de nombreux poissons pullulent. Lorsque les fleuves célestes se dirigent à l'océan d'en haut, les fleuves du démon se dirigent également vers l'océan d'en bas. Tous les poissons qui séjournent dans ces fleuves sont distincts les uns des autres. Leur chef est Lilith, qui préside à tous les poissons chargés de missions en ce monde. Les poissons de ce fleuve sont appelés « les premiers-nés des Égyptiens ». Tel est le sens des paroles de l'Écriture^c : « Et il sépara les eaux de dessous le firmament d'avec celles qui étaient au-dessus du firmament. » Dieu sépara les anges sacrés qui séjournent dans les fleuves d'en haut d'avec les messagers de Lilith qui séjournent dans les fleuves d'en bas. *L'Écriture ajoute* : « Et Élohim dit : Que des corps lumineux soient suspendus au firmament du ciel. » Ces paroles désignent le serpent faisant cercle. Que signifie « serpent faisant cercle » ? C'est ce

^a) Gen., 1, 2. — ^b) *Id.*, 11, 13. — ^c) *Id.*, 1, 7.

serpent qui entoure le monde, se tenant constamment roulé autour de la terre et qui y porte les malédictions. Il ne se réveille qu'une fois en cinquante ans ; et, s'il veut se dresser debout, [35^b] Dieu en brise la force. Le Saint, béni soit-il, le foule constamment aux pieds, pour l'empêcher de se redresser, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Qui marche sur les flots de la mer. » Et quand le serpent se redressera, alors s'accompliront les paroles de l'Écriture^b : « En ce temps-là le Seigneur viendra avec sa grande épée, son épée pénétrante et invincible, pour punir Léviathan, ce serpent immense, Léviathan, ce serpent à divers plis et replis, et il fera mourir la baleine qui est dans la mer. » Remarquez que le serpent vit sur la terre, alors que le poisson vit dans l'eau. La force du démon vivant dans l'eau n'est pas si grande que celle de celui vivant sur la terre ferme ; et c'est pourquoi le mot « méroth » est écrit sans Vav. Bien qu'à la fin des temps il doive y avoir rencontre entre le démon de la mer et celui de la terre ferme, ce ne sera pas ce dernier qui combattra le premier ; ce sera le Saint, béni soit-il, lui-même, qui tirera le démon de l'eau, à cause de son orgueil, ainsi qu'il est écrit^c : « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à toi, Pharaon, roi d'Égypte, grand dragon qui te couches au milieu de tes fleuves, etc. »

« Et^d le Seigneur passera en frappant les Égyptiens ; et lorsqu'il verra ce sang, sur le haut de vos portes et sur les deux poteaux, il passera la porte de vos maisons, et il ne permettra pas à l'ange exterminateur d'entrer dans vos maisons, ni de vous frapper. » Rabbi Yossé dit : Ce verset offre une difficulté, en ce sens qu'il laisse supposer que ce n'est qu'après que Dieu aura vu le sang à la porte qu'il passera et refusera à l'ange exterminateur d'y pénétrer. Dieu a-t-il donc besoin d'un signal ? On répondra peut-être que le sang sur les portes n'avait point pour but de servir de signe à Dieu, mais de protéger les maisons, en raison de la bonne œuvre d'où le sang émane, *c'est-à-dire de l'agneau pascal*. Mais cette explication ne saurait suffire ; car, s'il en était ainsi, pourquoi l'aspersion

a) Job, ix, 8. — b) Isaïe, xxvii, 1. — c) Ézéchiel, xxix, 3. — d) Exode, xxii, 23.

devait-elle avoir lieu à l'extérieur des maisons, et pourquoi en trois endroits différents de la porte ? L'Écriture^a ne dit-elle pas : « C'est lui qui révèle les choses les plus profondes et les plus cachées, qui connaît ce qui est dans les ténèbres, etc. » ? Et pourquoi aussi fallait-il précisément que l'aspersion eût lieu de manière apparente sur le haut de la porte et sur les deux poteaux ? Mais voici ce que nous avons appris à ce sujet. L'Écriture^b dit : « Le Seigneur a vu, et il en a été ému de colère. » Et ailleurs^c il est écrit : « Et Dieu vit que la malice des hommes qui vivaient sur la terre était extrême. » Or, une tradition nous apprend qu'aucun mouvement ne se produit en haut qu'après qu'un acte d'ici-bas devient visible. Dieu ne châtie l'homme que quand celui-ci réalise une mauvaise action ; la pensée n'est punie que pour ce qui concerne le culte de l'idolâtrie, ainsi qu'il est écrit^d : « Prends bien garde que ton cœur ne se laisse pas séduire, etc. » Ainsi, l'homme n'attire l'attention d'en haut que par ses actes d'ici-bas, soit bons, soit mauvais. Rabbi Yossé dit en outre : Toutes les rues d'Égypte étaient pleines de magiciens, et dans chaque maison on trouvait des objets servant à opérer la magie ; les magiciens appelaient à leur aide les « couronnes inférieures », *c'est-à-dire l'esprit du démon*, et attiraient sur eux la souillure. Telle est la raison des paroles de l'Écriture^e : Trempez un petit bouquet d'hysope dans le sang que vous aurez mis sur le seuil de votre porte, et vous en ferez une aspersion sur le haut de la porte et sur les deux poteaux. » Pourquoi un bouquet d'hysope ? Pour faire disparaître l'esprit impur de leurs maisons. L'ordre d'aspersion sur le haut de la porte et sur les deux poteaux avait pour but de faire imprimer sur la porte l'emblème de la Foi parfaite : Un d'un côté, Un de l'autre côté, et Un au milieu. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Et le Seigneur passera la porte de vos maisons, et il ne permettra pas à l'ange exterminateur d'entrer dans vos maisons et de vous frapper. » Car le Nom sacré se trouvera gravé sur la porte. Rabbi Yehouda demanda : S'il en est ainsi, pourquoi l'emblème sacré fut-il marqué en rouge avec du sang, alors qu'une tradition nous apprend que l'emblème est composé

a) Daniel, II, 22. — b) Deuté., xxxii, 19. — c) Gen., vi, 5. — d) Deuté., xi, 16. — e) Exode, xii, 22.

de trois couleurs : le blanc, le rouge et une troisième couleur qui tient le milieu entre les deux précédentes ? Rabbi Yossé lui répondit : Le sang était le symbole de la circoncision de l'immolation de l'agneau pascal ; le sang de la circoncision est l'emblème de la clémence, et celui de l'agneau pascal est l'emblème de la rigueur. Rabbi Yehouda répliqua : Tel n'est pas le sens de l'ordonnance divine. Nous avons appris, en effet, que le Saint, béni soit-il, rendit même le sang clément, et bien que d'habitude il exprime la rigueur, il annonçait la clémence en l'occurrence, ainsi qu'il est écrit^a : « Passant auprès de toi, je t'ai vue foulée aux pieds dans ton sang et je te dis, lorsque tu étais couverte de ton sang : Vis ; quoique tu sois couverte de ton sang, vis. » Rabbi Hizqiya dit : Les deux genres de sang étaient l'image des deux couronnes célestes. Rabbi Yossé dit : Le sang était l'image de la seule « Couronne du milieu » qui tiennent des deux [36^a] côtés : de la Clémence et de la Rigueur.

Rabbi Abba dit : Le Saint, béni soit-il, manifeste en plusieurs occasions son amour pour ses enfants. Un homme vient-il de bâtir une maison, le Saint, béni soit-il, lui dit : Écris mon Nom et applique-le sur ta porte, et je me tiendrai toujours devant ta porte pour te garder¹. Ici, en Égypte également, Dieu dit aux Israélites : Tracez sur vos portes l'emblème du mystère de la Foi, et je me tiendrai dehors et veillerai sur vous. Rabbi Abba dit en outre : Les trois aspersions avaient la forme de la lettre Hé (ה), parce que, de même que le Nom sacré exprimé par cette lettre était devenu Rigueur à cette époque, de même le sang de devant la porte attirait la rigueur *sur les Égyptiens*. Du temps futur, l'Écriture^b dit : « Qui est celui-ci qui vient d'Édom, qui vient de Bosra, avec sa robe teinte de rouge ? » Car, à la fin des temps, Dieu se vengera d'Édom. L'Écriture^c ajoute : « Que nul de vous ne sorte hors de la porte de sa maison jusqu'au matin. » Pourquoi ? En raison de la sentence de Rabbi Isaac, aux termes de laquelle l'homme ne doit

1. Le Z. fait ici allusion à l'amulette des juifs désignée sous le nom de « Mezouza », et qui, suivant la tradition, doit être fixée sur un des poteaux de la porte.

a) Ézéchiel, xvi, 6. — b) Isaïe, lxxiii, 1. — c) Exode, xii, 22.

pas sortir dans la rue, pendant que la rigueur sévit dans la rue, parce que l'ange exterminateur est autorisé à léser tous ceux qu'il rencontre. Rabbi Yossé dit : Au même instant où la clémence s'exerçait à l'égard d'Israël, la rigueur sévissait contre les Égyptiens. Les procédés des « couronnes supérieures » sont ainsi faits que la Rigueur se manifeste simultanément avec la Clémence. Rabbi Hizqiya dit : L'Écriture^a dit : « Et le Seigneur frappera l'Égypte d'une plaie ; il frappera et il guérira. » Dieu frappa les Égyptiens, et guérit les Israélites. Comme à leur sortie d'Égypte, les Israélites se circoncirent ; ils avaient besoin d'une guérison. Or, le même acte de Dieu qui frappa les Égyptiens guérit les Israélites. Pourquoi l'Écriture dit-elle : « Et le Seigneur passera devant la porte », au lieu de : « ... Passera devant nous » ? Mais, le mot « porte » désigne la porte du corps, qui est le membre de la génération¹. Rabbi Siméon dit : A l'heure de minuit, le Principe mâle met la couronne sur sa tête. Et qu'est-ce que le Principe mâle ? C'est le degré de la Clémence céleste. Voilà pourquoi, à cette heure, la clémence et la rigueur dominent simultanément ; l'une frappe et l'autre guérit. Remarquez que, tant qu'Abraham n'a pas été circoncis, il n'a pas pu voir la « Porte² » ; mais, aussitôt après sa circoncision, l'Écriture^b dit : « Et il était assis près de la porte. » Le Yod s'était révélé à lui, ce qui veut dire : le degré de la Clémence. Tel est également le sens des paroles^c : « Et le Seigneur avait béni Abraham en toutes choses », ce qui veut dire : le degré de la Clémence s'était révélé à lui. D'après une autre interprétation, [36^b] les mots : « Et le Seigneur passera en frappant les Égyptiens » signifient que le Seigneur passera outre aux couronnes suprêmes de la Clémence, pour exercer toute la rigueur contre les Égyptiens. Parfois on trouve également l'expression de « passer » appliquée à Dieu exerçant un acte de clémence ; dans ce cas, le mot « passer » signifie que Dieu passe outre à la rigueur, pour n'exercer que la clémence.

1-2. C'est la pureté de cette « porte », qui vous abrite de l'ange exterminateur et vous permet d'atteindre le degré céleste appelé « Porte ».

a) Isafe, XIX, 22. — b) Gen., XVIII, 1. — c) *Id.*, XXIV, 1.

« Et^a au milieu de la nuit, le Seigneur frappa tous les premiers-nés de l'Égypte, etc. » Rabbi Hiyá et Rabbi Yossé se rendaient une fois ensemble de Oouscha à Lyda. Rabbi Hiyá ayant voyagé, monté à dos d'âne, Rabbi Yossé lui dit : Asseyons-nous ici et prions ; car c'est l'heure des vêpres ; et une tradition nous apprend que l'homme doit s'appliquer à ne jamais manquer la prière des vêpres^b. Pourquoi ? Parce que c'est l'heure de la rigueur ; et c'est pourquoi l'homme doit se consacrer à la méditation et au recueillement. Rabbi Hiyá descendit et fit la prière. Pendant qu'ils continuaient leur chemin, le soleil se couchait. Rabbi Hiyá dit à Rabbi Yossé : Pourquoi gardes-tu le silence ? Rabbi Yossé lui répondit : Une idée occupe mon esprit ; je constate que le monde n'existe que par les chefs des peuples. Si les chefs des peuples sont dignes, le monde et les peuples le sont également ; sinon, malheur au monde et malheur aux peuples ! Rabbi Hiyá lui dit : En effet, c'est ainsi ; et nous l'inférons des paroles suivantes de l'Écriture^c : « J'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis sans pasteur ; et le Seigneur a dit : Ces gens-là n'ont point de chef ; que chacun retourne en paix dans sa maison. » Pourquoi l'Écriture dit-elle : « Que chacun retourne en paix dans sa maison », alors qu'elle aurait dû dire : « Que chacun reste en paix à la maison », attendu que les Israélites étaient restés chez eux ? Mais la tradition nous apprend que l'Écriture veut nous indiquer par là que, quand les chefs des peuples sont indignes, les peuples en expient les méfaits. D'où le savons-nous ? Des paroles suivantes^d : « Et David dit à Dieu : C'est moi qui ai péché ; c'est moi qui ai commis le mal ; mais, pour ce troupeau, qu'a-t-il mérité ? » Ainsi, David a péché, et Israël en a souffert. Mais lorsque le chef d'un peuple expie lui-même ses fautes, le peuple est sauvé. Tel était également le cas de Josaphat.

Pendant qu'ils continuaient leur chemin, la nuit survint. Les voyageurs se dirent : Comment faire ? Nous ne pouvons continuer notre chemin à cause de l'obscurité de la nuit, et nous avons peur

a) Exode, XII, 22. — b) Cf. T., tr. Berakhoth, 6^a. — c) II^e Paralip., XVIII, 15. — d) I^{er} Paralip., XXI, 17.

de passer la nuit sur la route. Ils quittèrent le chemin, s'assirent au pied d'un arbre, et se consacèrent toute la nuit à l'étude de la Loi. A minuit, ils virent une biche passer devant eux en poussant de hauts cris. Rabbi Hiyá et Rabbi Yossé furent saisis de crainte. Ils entendirent en même temps une voix qui disait : Réveillez-vous et levez-vous; réveillez-vous, gens endormis et présentez-vous devant votre Maître; car c'est l'heure où votre Maître entre dans le Jardin de l'Éden, pour s'y délecter avec les justes, ainsi qu'il est écrit^a : « Et, dans son palais, tous publieront sa gloire. » Rabbi Hiyá dit: C'est maintenant l'heure de minuit; et la voix surnaturelle que nous entendons réveille la biche d'en haut et la biche d'en bas, ainsi qu'il est écrit^b : « La voix du Seigneur remue les biches. » Heureux notre sort d'avoir entendu cette voix. A l'heure où le Saint, béni soit-il, descend dans l'Éden pour s'entretenir avec les justes une voix se fait entendre et dit^c : « Réveille-toi, Nord, arrive, vent du Midi, souffle sur mon jardin; que ses parfums coulent; que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits délicieux. » Les « fruits délicieux », ce sont les âmes des justes qui lui sont offertes en sacrifice à l'heure de minuit. Aux autres heures, ce sont les sacrifices proprement dits qu'il agréé. Rabbi Hiyá et Rabbi Yossé s'étant assis, ce dernier dit : Je me suis demandé maintes fois : Pourquoi Dieu choisit-il l'heure de minuit pour tuer les premiers-nés des Égyptiens, et non pas le milieu du jour où le miracle eût été plus public? En outre, pourquoi Dieu tua-t-il les créatures faibles, tels que les premiers-nés des servantes de derrière la meule du moulin^d, ainsi que les premiers-nés des bêtes, au lieu de tuer les rois, les princes et les capitaines de l'armée, de même que c'était le cas pour Sennachérib, ainsi qu'il est écrit^e : « Cette même nuit, l'ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes »? Or, une tradition nous apprend que tous ces tués se composaient de princes, de capitaines d'armes et de grands seigneurs. [37^a] Se peut-il donc que le messager de Dieu

a) Ps., xxix, 9. — b) *Ibid.* (Schek ina d'en haut et d'en bas.) — c) Cant. iv, 16. — d) Exode, xi, 5. — e) IV^e Rois, xix, 35.

ait fait plus que Dieu lui-même? Rabbi Hiyà lui répondit : Ta question est juste; mais je n'ai rien entendu à ce sujet. J'ai appris que Rabbi Siméon, fils de Jochai, se trouve actuellement à Tibériade; allons le trouver.

A l'aube du jour, ils se remirent en route. Arrivés près de Rabbi Siméon, ils le trouvèrent assis tenant en mains un livre d'exégèse. Rabbi Siméon commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^a : « Tous les peuples du monde sont devant lui comme nuls, et il les regarde comme un vide et comme un néant. » Pourquoi cette répétition? Mais l'Écriture nous apprend en même temps la foi insensée des peuples païens qui ne rattachent pas les êtres d'en bas à ceux d'en haut. A leur avis, tous les êtres d'ici-bas sont pour Dieu comme la bale des grains que le vent emporte et fait tournoyer au hasard, ainsi qu'il est écrit^b : « Tous les habitants de la terre sont devant lui comme un néant. » Rabbi Siméon commença en outre à parler ainsi : « Bereschith bara Élohim eth haschamaïm ve-éth ha-aretz. » « Eth » désigne la droite du Saint, béni soit-il; « ve-éth » en désigne la gauche. Nous en inférons que Dieu tendit sa droite et créa les cieux, et tendit sa gauche et créa la terre, ainsi qu'il est écrit^c : « C'est ma main gauche qui a fondé la terre; c'est ma droite qui a construit les cieux; je les appelle, et ils se présentent ensemble. » Que signifie : « Ils se présentent ensemble? » C'est que la droite et la gauche du Saint, béni soit-il, ne forment qu'une unité; donc, le ciel et la terre ne font qu'un. Tel est le sens du mot « eth » composé d'Aleph et de Thav'. Et qui fait l'union entre le ciel et la terre? C'est le « Zoth »; car, dans le mot « zoth », on retrouve également les lettres Aleph et Thav. Le pouvoir de « zoth » se fait sentir à minuit, parce que la première moitié de la nuit est le temps de rigueur, et la seconde moitié le temps de clémence. Comme « Zoth » forme le milieu entre la Clémence et la Rigueur, il se manifeste à l'heure de minuit, exerçant la clémence à l'égard d'Israël, et la rigueur à l'égard des païens.

1. Alpha et oméga.

a) Isaïe, XL, 17. — b) Daniel, IV, 23. — c) Isaïe, XLVIII, 13.

Rabbi Hiyà dit alors à Rabbi Siméon : Permetts-nous, maître, de t'exposer l'objet de notre venue. Il est écrit : « Et c'était au milieu de la nuit... ; et Dieu frappa tous les premiers-nés en Égypte. » Et d'après toi le mot « ba-hatzi » (à minuit) est exact¹. Or nous avons fait du chemin pour te consulter à ce sujet. Rabbi Siméon parla : Il est écrit^a : « Qui est comme notre Dieu qui réside très haut et qui regarde très bas ? » « Qui est comme notre Dieu », qui monte et se couronne pour s'asseoir dans la Couronne sainte d'en haut et qui éclaire toutes les lampes rayonnantes, les couronnes et les diadèmes, — et « qui regarde très bas », car il descend d'une couronne à l'autre, d'un diadème à l'autre, d'une lumière à l'autre, d'une lampe à l'autre pour regarder les êtres d'en haut et ceux d'en bas. C'est à ce propos que le verset dit^b : « Dieu du haut du ciel a regardé les hommes. » Remarquez qu'il est écrit : « ... Et c'était au milieu de la nuit (ba-hatzi) », alors que le verset aurait dû dire : « ... Vers le milieu de la nuit (ka-hatzi) », pour se servir du même terme que Moïse, lorsqu'il prédit la dixième plaie. Si on voulait y répondre de la même façon que les collègues qui ont dit^c : « Moïse s'est servi d'un terme approximatif afin de ne pas être pris en défaut par les astrologues du Pharaon qui ne manqueraient pas de le traiter de menteur », — les Israélites eux aussi pourraient le dire. Notre objection demeure donc pour trois raisons : Premièrement, pourquoi, dans le premier récit, Moïse attribue-t-il ses paroles à Dieu, de sorte que les astrologues pourraient s'en prendre au Maître au lieu du serviteur ? Deuxièmement, Moïse, en annonçant la dixième plaie, dit : « ... Jusqu'à l'aîné de la servante qui se tient derrière la meule du moulin. » Or, à la réalisation du fait, il est dit : « ... Jusqu'à l'aîné du prisonnier dans le cachot. » Les Israélites eux aussi pourraient donc dire que l'annonce de Moïse manquait de précision. Enfin, troisièmement, Moïse dit au nom de son Maître : « ... Vers minuit. » Et, lors de

1. D'après l'explication de Rabbi Siméon, « ba-hatzi » veut dire « à cause du milieu de la nuit ».

a) Ps., cxiii, 5. — b) *Id.*, xiv, 2. — c) Cf. T., tr. Berakhoth, 3^b.

la réalisation, il est dit : « ... Et c'était à minuit. » Rabbi Hiyâ et Rabbi Yossé ayant exposé à Rabbi Siméon le but de leur visite et la difficulté qui les préoccupait pendant leur voyage, Rabbi Siméon leur répondit : C'est un mystère suprême connu des « Moissonneurs des champs' ». Heureux le sort de Moïse dont l'Écriture dit : « Tu surpasses en beauté les enfants des hommes, et une grâce s'est répandue sur tes lèvres : c'est pour cela que Dieu t'a béni éternellement », et un peu plus bas ^a : « Tu as aimé la justice et haï l'iniquité; c'est à cause de cela que le Seigneur ton Dieu t'a oint d'une huile de [37^b] joie, d'une manière plus excellente que tous ceux qui y ont part avec toi. » Les mots : « Tu surpasses en beauté les enfants des hommes » signifient que Moïse surpassait Seth et Henoch. *Les mots* : « ... Et une grâce s'est répandue sur tes lèvres » signifient que Moïse surpassait Noé et ses fils. *Les mots* : « ... C'est pour cela que le Seigneur ton Dieu t'a oint » signifient que Moïse était supérieur à Abraham et à Isaac. *Les mots* : « ... D'une huile de joie » signifient qu'il surpassait Jacob. Enfin, les paroles : « ... D'une manière plus excellente que tous ceux qui y ont part avec toi » signifient que Moïse surpassait tous les autres prophètes. Peut-on donc admettre qu'un homme tel que Moïse, qui est arrivé au plus haut degré, parlait sans savoir ce qu'il disait^b? Mais nous avons appris que la Couronne céleste appelée « Zoth » porte aussi le nom de « Ischá », ainsi qu'il est écrit^c : « Celle-ci (zoth) s'appellera femme (ischâ), parce qu'elle a été prise de l'homme (isch). » Or, si « Ischá » porte le nom de « Zoth », « Isch » porte le nom de « Zeh^d », ainsi qu'il est écrit^d : « Car cet homme (zeh isch) Moïse... » Car Moïse représentait le Principe mâle appelé « Isch » et « Zeh ». Or, pour que le châtiment des Égyptiens ait pu avoir lieu, il a fallu l'union de « Zeh » et de « Zoth » (de la Clé-

1. C'est-à-dire des maîtres initiés à la doctrine ésotérique. — 2. זֶה est la forme masculine du pronom démonstratif, alors que זֹאת en est la forme féminine. Sur « Ze », v. la 21^e conclusion cabalistique de Pic de la Mirandole.

a) Ps., XLV, 8. — b) Cf. T., tr. Berakoth, 3^b. — c) Gen., II, 23. — d) Exode, XXXII, 1.

mence et de la Rigueur), à l'instar de la fumée qui représente une couleur blanche et une couleur noire; le blanc devait arriver près d'Israël, le noir près des Égyptiens. Aussi, ce châtement a-t-il eu lieu au milieu de la nuit (heure qui symbolise l'union de « Zeh » et de « Zoth »). La rigueur ne s'exerce pas avant la moitié de la nuit, comme il est dit à propos d'Abraham^a : « Et la nuit se partagea sur eux. » Elle se partagea pour exercer la justice. Moïse dit aussi : « ... Vers le milieu de la nuit. » Car il savait que la justice ne s'accomplirait pas avant que la nuit ne se soit partagée. C'est dans la deuxième moitié de la nuit que le châtement s'exerce, pendant les heures où « Zoth » domine. « Et Dieu frappa tous les premiers-nés » à l'heure où le Saint, béni soit-il, se lève pour descendre s'entretenir avec les justes dans le Jardin de l'Éden. En ce moment, une voix se fait entendre qui dit^b : « Réveille-toi, Nord, arrive, vent du Midi, souffle sur mon jardin; que ses parfums coulent; que mon bien-aimé vienne dans son jardin; qu'il mange ses fruits délicieux. » Les « fruits délicieux », ce sont les âmes des justes qui sont offertes comme sacrifices au Seigneur. Le verset dit : « ... Et Dieu frappa. » Le Vav copulatif (et) nous indique Dieu et son tribunal, Dieu et sa cour de justice. Une tradition nous apprend que le Pharaon était plus versé dans l'art magique que tous ses magiciens; aussi savait-il que c'était par « Zoth » qu'il serait châtié; il comprit le sens des paroles de Moïse : « C'est par cela (be-zoth) que tu reconnaitras que je suis le Seigneur. » L'Écriture ajoute : « Et le Pharaon se détourna », ce qui veut dire qu'il détourna son cœur même de « Zoth ». L'Écriture dit que Dieu tua tous les premiers-nés, ce qui veut dire que Dieu brisa la force céleste des chefs des Égyptiens, de leur chef céleste aussi bien que des démons qu'ils avaient appelés à leur aide. « Depuis le premier-né du Pharaon qui est assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante de derrière la meule du moulin. » L'empire du démon étant modelé sur celui de Dieu, et les Égyptiens ayant fait venir à leur aide tous les degrés d'en bas (de l'empire du démon), il a fallu nécessairement que Dieu les brisât tous. Les

^a) Gen., xiv, 15. « Et la nuit il se glissa sur eux. » — ^b) Cant., iv, .

degrés (de l'empire du démon) sont à ceux de l'empire de Dieu ce que la gangue est à l'or. On voit que l'Écriture emploie le terme : « ... De derrière la meule du moulin », et non : « ... Dans le moulin » ; car elle désigne le degré inférieur (de l'empire du démon). C'est précisément parce que les Égyptiens avaient appelé à leur aide tous les degrés hiérarchiques (de l'empire du démon) qu'ils étaient persuadés qu'Israël ne sortirait jamais de l'esclavage. Et, en effet, sans l'intervention du Saint, béni soit-il, lui-même, [38^a] Israël ne serait jamais sorti de l'Égypte ; ni la puissance d'aucun roi, ni celle d'aucun magicien et sage du monde n'auraient pu délivrer Israël du piège que les Égyptiens lui avaient tendu. Le Saint, béni soit-il, a dû briser toutes les « couronnes inférieures » pour délivrer Israël. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Qui ne te craindra, ô roi des nations, parce que la gloire t'appartient, et que nul n'est semblable à toi parmi tous les sages, et dans tous les royaumes du monde ? »

Rabbi Siméon élevant sa voix, s'écria en pleurant : Ce n'est pas sans cause assurément que le Saint, béni soit-il, se glorifie tant de fois de la délivrance d'Israël, du pays d'Égypte : « ... Qui^b t'ai tiré de l'Égypte. » « Le^c Seigneur ton Dieu t'a fait sortir de l'Égypte. » « Le^d Seigneur t'a tiré d'Égypte par sa main toute-puissante. » « ... Car^e en ce même jour je ferai sortir toute ton armée de l'Égypte. » « Souvenez-vous^f de ce jour où vous êtes sortis de l'Égypte. » « Il^g vous a tirés de l'Égypte en marchant devant vous avec sa grande puissance. » « Le^h Seigneur vous a tirés de ce lieu par la force de son bras. » L'empire d'en bas (du démon) est pourvu de dix couronnes sur le modèle de l'empire de Dieu ; et toutes sont enfermées dans les « trois degrés ». C'est en faisant trois nœuds à ces trois degrés que les Égyptiens croyaient s'assurer pour toujours l'esclavage d'Israël. Heureux votre sort, Abraham, Isaac et Jacob ; car c'est par votre mérite que le Saint, béni soit-il, a tranché les nœuds du piège inextricable que les Égyptiens avaient tendu à Israël, ainsi qu'il est écritⁱ : « Il se souvint de l'Alliance qu'il avait

a) Jérémie, x, 7. — b) Deuté., v, 6. — c) *Id.*, xvi, 1. — d) *Id.*, v, 15. — e) Exode, xii, 17. — f) *Id.*, xiii, 3. — g) Deuté., iv, 37. — h) Exode, xiii, 3. — i) *Id.*, ii, 24.

faite avec Abraham, Isaac et Jacob. » Et c'est pourquoi on mentionne dans les prières des fêtes et du samedi la sortie de l'Égypte; car sans elle il n'y aurait eu ni samedi ni fête. L'extermination des premiers-nés des Égyptiens a commencé la nuit et s'est prolongée jusqu'au lendemain, afin que tout le monde pût voir le miracle de Dieu. Ainsi se concilie l'apparente contradiction où tantôt^a il est question de sortir pendant le jour, et tantôt^b pendant la nuit. Rabbi Hiyà et Rabbi Yossé vinrent baiser les mains de Rabbi Siméon. Se prosternant devant lui, ils s'écrièrent en pleurant: Tous les êtres célestes aussi bien que les êtres d'ici-bas prêtent l'oreille à tes paroles; c'est en ta faveur que le Saint, béni soit-il, fit la Jérusalem d'en bas sur le modèle de la Jérusalem d'en haut. Nul ne peut franchir les murs de la Jérusalem d'en haut, on ne peut y pénétrer que par la « Porte »; et c'est Rabbi Siméon, fils de Jochai, qui ouvre la porte du mystère de la Sagesse. C'est à lui que s'appliquent les paroles de l'Écriture^c: « Tous tes enfants mâles paraîtront trois fois l'année devant le Seigneur ton Dieu. » Le mot « eth » de ce verset désigne Rabbi Siméon, fils de Jochai, qui émane du Principe mâle. Interrompant ses interlocuteurs, Rabbi Siméon leur dit: Je n'ai pas encore fini de répondre à votre question. Les Égyptiens faisaient usage de toutes les « couronnes inférieures »; tout le pays d'Égypte était plein de magiciens. Aussi, au moment du châtement, on trouvait un mort dans chaque maison. Une tradition nous apprend que la nuit du châtement était aussi claire que le plein jour du mois de Thamuz, de sorte que tout le peuple put voir les châtements de Dieu, ainsi qu'il est écrit^d: « La nuit est aussi claire que le jour, et les ténèbres sont comme la lumière du jour même. » Au moment de la sortie des Israélites, les Égyptiens voyaient d'un côté leurs esclaves s'échapper, [38^b] et de l'autre côté leurs premiers-nés mourir. C'était le châtement le plus terrible. Depuis la création du monde, pareil miracle ne s'était fait. Remarquez en outre que l'Écriture désigne cette nuit tantôt sous le nom de « laïl » (masculin), et tantôt sous celui de « laïlah »

^a) Exode, XIII, 4. — ^b) Deuté., XVI, 1. — ^c) *Id.*, XVI, 16. — ^d) Ps., CXXXIX, 12.

(féminin). Comme il est dit^a : « C'est une nuit de veille (laïl) pour le Seigneur qui les a fait sortir du pays d'Égypte ; car c'est une nuit (laïlah) de veille pour le Seigneur. » Pourquoi l'Écriture dit-elle « schemourim », pluriel, au lieu de « schamour », singulier ? De même « laïl » désigne la nuit avant l'union du Principe mâle au Principe femelle, et « laïlah » après l'union. Aussi le verset emploie le mot « schemourim » à propos de « laïl » pour nous indiquer que l'union se fera. Après l'union, les louanges ne s'adressent qu'au Principe mâle ; c'est pourquoi Israël s'adresse à « Zeh », comme il est dit^b : « Voici (zeh) mon Dieu et je le loue. » C'est en lui qu'Israël espère, ainsi qu'il est écrit^c : « Voici (zeh) le Seigneur en qui nous espérons ; nous nous réjouirons par son salut. » Israël espère en lui parce qu'il le délivrera de nouveau comme il est dit^d : « Je te montrerai mes merveilles, comme lorsque tu sortis d'Égypte. » De même que pour la sortie d'Égypte, l'Écriture emploie « laïl » et « laïlah », de même pour annoncer la délivrance future, l'Écriture emploie les deux termes, comme il est dit^e : « Veilleur, à quand la fin de la nuit (laïlah), veilleur, à quand la fin de la nuit (laïl) ? » Les deux expressions « nuit » et « veiller » se retrouvent ici. Une tradition^f explique ainsi les paroles du verset suivant^g : « Si quelqu'un trouve dans la ville une fille (naâr) qu'il corrompt... » On voit que le mot qui désigne « fille » se prononce « naârah », et s'écrit « naâr ». Pourquoi ? Parce que « naâr » désigne une fille qui n'a pas encore connu d'homme, alors que « naârah » désigne une fille qui a déjà connu un homme.

A partir de ce jour, Rabbi Hiyâ et Rabbi Yossé revinrent tous les jours auprès de Rabbi Siméon qui leur enseigna l'exégèse du troisième livre du Pentateuque. Un jour, ils accompagnèrent Rabbi Siméon hors de la ville et s'assirent dans un champ. Rabbi Siméon commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^h : « J'ai vu encore ceci pendant les jours de ma vanité (hebeli) : le juste périt dans sa justice et le méchant vit longtemps dans sa malice. » Salomon cacha sous ces paroles un mystère de la Sagesse.

a) Exode, xii, 42. — b) *Id.*, xv, 2. — c) Isaïe, xxv, 9. — d) Michée, vii, 15. — e) Isaïe, xxi, 11. — f) V. Z., I, fol. 51^a. — g) Deuté., xxii, 23. — h) Ecclés., vii, 16.

Dieu exerce parfois la longanimité à l'égard des coupables, dans l'attente qu'ils se repentent, alors que le juste expie parfois les péchés des habitants de la ville uniquement parce qu'il s'est établi dans leur voisinage. C'est pourquoi on nous enseigne qu'un homme ne doit demeurer que dans un endroit habité par des gens pieux. Ainsi Rab' Hisda habitait d'abord dans la ville de Cappadoce. Ayant été accablé dans cette ville par la pauvreté et les maladies, il changea de domicile et alla s'établir parmi les maîtres de la Loi de la ville de Sephori. Là il fut comblé de richesses et de bonheur. Rabbi Hisda attribua ce changement de fortune au fait qu'il était allé s'installer dans un endroit habité par des justes aimés de Dieu. D'après une autre tradition : comment Salomon qui avait acquis les degrés supérieurs de la Sagesse comme il est dit^a : « Et il dépassa en intelligence tous les hommes », comment ce roi sage a-t-il pu dire : « ... Dans les jours de ma vanité » et, ailleurs^b : « Vanité des vanités, tout est vanité, a dit Kohéleth » ? Nous avons appris que Salomon avait sept noms : Yedideyá, Agour, Fils de Yaqué, Ythiël, Lemouël et Kohéleth. Ce dernier nom est le plus élevé. Tous ces noms correspondent au Nom sacré [39^a] d'en haut. « Kohéleth » signifie une assemblée sacrée de dix personnes. « Kahel » ne désigne pas moins de dix personnes, mais « kohéleth » désigne toute l'assemblée des saints, ainsi qu'il est écrit^c : « L'assemblée (kehilath) de Jacob ... » C'est précisément parce que Salomon était l'image de la Sagesse suprême qu'il composa trois livres. Les Cantiques correspondent au degré céleste de la Clémence (Hésed), le livre de l'Ecclésiaste correspond au degré de la Rigueur, et le livre des Proverbes correspond au degré de la Miséricorde. C'est pour cette raison que Salomon répéta trois fois le mot « hebel ». Le sens anagogique du mot « hebel » est « haleine ». Salomon désigne par là l'haleine des enfants qui vont à l'école et par laquelle le monde subsiste. C'est l'haleine de leur voix qui est la gardienne du monde et qui veille sur la ville, comme il est dit^d : « Si le Sei-

1. V. Aboth de Rabbi Nathan, ix, 11.

a) I^{er} Rois, 1, 5. — b) Ecclés., 1, 1. — c) Deuté., xxxiii, 4. — d) Ps., cxxvii, 2.

gneur ne garde pas la ville, c'est en vain que le gardien veille. » Remarquez qu'il y a une différence entre l'haleine et la voix ; la première n'est que l'effet de la seconde. Salomon voulait donc dire que l'haleine de l'enfant est parfois plus exaucée par le ciel que la voix du juste. C'est aussi en faveur des enfants qui étudient la Loi que Dieu diffère le châtement des coupables.

Pendant qu'ils étaient assis, ils virent un brouillard s'élever de la terre et y retomber. Rabbi Siméon fit remarquer que le brouillard avait pour cause le contact des rayons lumineux d'en haut avec l'humidité de la terre. Des odeurs agréables s'étant subitement répandues dans le champ, Rabbi Siméon dit : Restons ici, car la Schekhina se trouve près de nous ; les odeurs le prouvent, ainsi qu'il est écrit^a : « Et aussitôt qu'il eut senti la bonne odeur qui sortait de ses habits, il lui dit en le bénissant : L'odeur qui sort de mon fils est semblable à celle d'un champ que le Seigneur a comblé de ses bénédictions. » Les habits de Jacob provenaient d'Adam ; c'est pourquoi ils répandaient une bonne odeur. L'Écriture ne parle pas de l'odeur qui sortait de Jacob même, mais de celle qui sortait de ses habits ; car une tradition nous apprend, qu'en entrant dans la tente de son père, le Paradis accompagna Jacob, et l'habit qu'il portait était celui d'Adam, ainsi qu'il est écrit^b : « Et le Seigneur Dieu fit à Adam et à sa femme des habits de peaux dont il les revêtit. » En quittant le Paradis, Adam emporta ses habits. Mais, objectera-t-on : Adam aurait pu emporter les habits qu'il fit lui-même, ainsi qu'il est écrit^c : « Et ils entrelacèrent des feuilles de figuier et en firent des ceintures » ? Mais la vérité est que les « habits de peaux » dont parle l'Écriture ont la signification que leur prête la paraphrase chaldaïque « habits de gloire ». Ces habits répandaient toutes les odeurs du Paradis, et ils étaient créés par le Nom entier¹, ainsi qu'il est écrit : « Et Jéhovah Élohim fit des

1. Littéralement « le Nom plein », c'est-à-dire : ils ont été créés par Jéhovah et Élohim unis, alors que le ciel et la terre n'ont été créés que par Élohim. (Faisons l'homme à « Notre » image...)

a) Gen., xxvii, 27. — b) Gen., iii, 21. — c) *Id.*, iii, 7.

habits de peaux », ce qui n'était pas le cas pour la création du ciel et de la terre. Mais, objectera-t-on, il est pourtant écrit^a : « Au jour où Jéhovah Élohim fit le ciel et la terre ... » ? Jéhovah Élohim n'est appliqué au ciel et à la terre que quand ceux-ci ont été déjà créés, alors qu'à l'époque de leur création on ne trouve que le nom d'Élohim. Une certaine tradition prétend qu'Esau l'impie est entré en possession des habits d'Adam qu'il enleva à Nemrod. Mais ceci est inadmissible, — d'abord, parce que l'Écriture dit que Dieu fit des habits à Adam et à son épouse. Or, que sont devenus les habits de cette dernière ? En outre, s'il en était ainsi, [39^b] avec quels habits Adam et Ève seraient-ils donc enterrés ? Peut-on admettre qu'Adam et Ève se fussent dépouillés des habits glorieux et répandant des rayons célestes que le Saint, béni soit-il, leur donna ? Mais la vérité est que ces habits n'ont jamais été portés par personne autre qu'Adam et Ève à qui Dieu lui-même les a donnés. C'est grâce à ces habits qu'Adam et Ève ressemblent à des êtres d'en haut. Heureux leur sort ! L'Écriture^b dit : « Tu es tout environné de majesté et de gloire. » Et ailleurs^c : « Il ne voit devant lui que gloire et que louange. » Et encore^d ailleurs : « Toi qui es revêtu de la lumière comme d'une gloire et qui étends le ciel comme une tente ... » Nous en inférons que le Saint, béni soit-il, s'est entouré de lumière et créa le ciel. Remarquez qu'Isaac parlait d'abord de l'odeur des habits, et ensuite de l'odeur de son fils^e, car il savait que Jacob était la cause de l'odeur qui sortait de ses habits. Isaac parlait également d'un « champ » que le Seigneur a comblé de ses bénédictions ; c'est une allusion au « champ » acheté par Abraham et où sont ensevelis les patriarches. C'est pourquoi l'Écriture^f dit : « Et Isaac sortit dans le champ pour méditer. » Isaac ne pouvait-il pas méditer dans sa maison ou ailleurs ? Pourquoi dans le champ ? Mais c'était le champ acheté par Abraham ; et, comme Isaac y avait senti de bonnes odeurs, il en avait conclu à la présence de la Schekhina.

a) Gen., II, 4. — b) Ps., CIV, 1. — c) Id., xcvi, 6. — d) Id., civ, 2. — e) V. Gen., xxvii, 27. — f) Id., xxiv, 63.

Rabbi Isaac dit : L'Écriture^a aurait dû commencer^a au verset : « Ce mois-ci sera pour vous le commencement des mois ; il sera pour vous le premier des mois de l'année. » Pourquoi aurait-elle dû commencer par là ? Parce que c'est le commencement de la lune¹. Il n'est pas étonnant que l'Écriture n'emploie pas le terme de « Zoth » (féminin), au lieu de « Zeh » (masculin). Car en réalité « Zeh » et « Zoth » sont unis ensemble ; et, partout où le mâle et la femelle sont unis, les louanges sont adressées au mâle. L'Écriture répète deux fois « pour vous » (lakhem), afin d'indiquer que l'union de « Zeh » et de « Zoth » n'est connue que d'Israël, mais non pas des autres peuples, ainsi qu'il est écrit^b : « Car il a choisi son peuple pour être particulièrement à lui^c. » Parlez à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dites-leur : Qu'au dixième jour de ce mois chacun prenne un agneau pour sa famille et pour sa maison. Pourquoi le dixième du mois ? Rabbi Abba dit : Parce que l'année jubilaire éclaire à cette époque la lune. C'est pourquoi le jour du Grand Pardon est fixé au dixième jour du septième mois. Pourquoi fallait-il que chacun prit un agneau ? Parce qu'il a fallu que les Israélites commençassent par exterminer la divinité des Égyptiens ici-bas avant que Dieu ne brisât le pouvoir du chef céleste d'en haut. C'est après qu'Israël eut mis l'agneau sur le feu ici-bas, que Dieu fit passer le chef céleste des Égyptiens par le « fleuve de feu ». Bien que l'esclavage d'Israël n'ait point duré quatre cents ans, l'Écriture parle de cet espace de temps, parce que les Égyptiens méditaient pendant tout ce temps la perte d'Israël. L'immolation de l'agneau devait avoir lieu au soir, heure de la rigueur, et c'est à la même heure [40^a] que la captivité avait été annoncée à Abraham, ainsi qu'il est écrit^d : « Lorsque le soleil se couchait,

1. Ce passage, jusqu'au « Pasteur Fidèle », ne figure ni en M., ni en C., ni en LL. Dans S., ne figure que le commencement des paroles de Rabbi Isaac. — 2. C'est-à-dire : la Bible aurait dû commencer par là, au lieu de la Genèse, puisque c'est à partir de ce verset que commencent les commandements prescrits au peuple d'Israël. — 3. La question de Rabbi Isaac est laissée sans réponse. Mais on trouve la réponse dans le commentaire de Raschi à la section Bereschith.

a) Exode, XII, 2. — b) Deuté., xxxii, 9. — c) Exode, XII, 3. — d) Gen., xv, 12,

Abram fut surpris d'un profond sommeil, et il tomba dans un horrible effroi, se trouvant comme tout enveloppé de ténèbres. » L'Écriture emploie trois termes de frayeur, pour indiquer les trois couronnes inférieures (du démon). De même pour Amalec^a, l'Écriture emploie le terme : « J'effacerai, j'effacerai la mémoire d'Amalec. » Cette répétition indique qu'il faut qu'Israël commence ici-bas, pour que Dieu achève l'œuvre en haut. Tous les termes désignant le « levain », tels que « seôr », « hametz », etc., désignent en même temps l'esprit du démon qui était le maître des Égyptiens. Le Saint, béni soit-il, dit aux Israélites : Jusqu'à maintenant vous étiez sous la domination du « levain » ; mais à partir d'aujourd'hui vous êtes un peuple libre ; donc éloignez de vos maisons toutes traces de levain. Mais pourquoi la défense de « levain » n'était-elle pas faite pour toujours ? Pourquoi ne s'étendait-elle que sur un espace de temps de sept jours ? La chose est comparable à un roi qui confère à un particulier la dignité d'intendant. Pendant les premiers jours de son élévation à cette dignité, le nouvel intendant est obligé de se revêtir de l'habit qui en indique la dignité ; mais une fois connu du peuple, il peut s'en passer. De même, lorsqu'Israël entra pour la première fois sous les ailes de la Schekhina, il avait besoin de s'abstenir pendant quelques jours de tout « levain », pour faire connaître son élévation. Passés les sept premiers jours, il n'en avait plus besoin. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « Sept jours vous mangerez [40^b] du pain azyme. » Le mot « m'atzoth^c » (pain azyme) est écrit sans Vav, comme le mot « m'aroth^d » (visions) dans Ézéchiël ; on peut lire « matzath » (rigueur), la Rigueur qui s'unit au Nom sacré. La rigueur qui ne s'exerçait pas avant à l'égard d'Israël s'est unie à ce moment au Nom sacré parce que la lune était ébréchée ; et c'est pourquoi le verset dit^e : « ... Du pain d'affliction. » Pourquoi la lune n'était-elle pas complète ? Parce que les Israélites n'avaient pas mis à nu le gland en opérant la circoncision. Ils n'ont commencé à observer cette prescription qu'au moment où il est dit^f : « Là, il lui donna

a) Exode, xvii, 14. — b) *Id.* xii, 15. — c) *Id.*, xii, 18. — d) Ézéchiël, i, 1. — e) Deutér., xvi, 2. — f) Exode, xv, 25.

une loi et une justice, et là il l'éprouva. » Et si tu prétends que ce n'est qu'à l'époque de Josué que les Israélites pratiquèrent la prescription de mettre le gland à nu pendant la circoncision en te basant sur le verset^a qui dit : « Et tous ceux qui sont nés dans le désert, etc. », je te répondrai que ce verset se rapporte uniquement à ceux qui sont nés dans le désert. Après que les Israélites eurent accompli la prescription de la mise à nu du gland, le Saint, béni soit-il, dit : Jusqu'ici vous vous nourrissiez du pain d'affliction ; à partir de maintenant vous recevrez votre pain d'un autre endroit, comme il est dit^b : « Je vous ferai pleuvoir du pain du ciel. » Ce n'est plus de la lune comme auparavant, mais du ciel même, comme l'Écriture dit^c : « Et Dieu te donnera la rosée du ciel. » Et les Israélites observent saintement les jours où ils sont entrés sous les ailes de la Schekhina, comme ils gardent ce pain, ainsi qu'il est dit^d : « Tu observeras la fête des pains azymes », et plus loin : « Vous observerez les pains azymes » ; et ailleurs^e : « Vous observerez mon Alliance. » Et tout est un. Mais comment se fait-il que Moïse n'ait pas fait observer par les Israélites la prescription de la mise à nu du gland ? C'est parce qu'il n'a pas voulu retarder le départ des Israélites jusqu'après leur guérison. Là-dessus le verset dit^f : « Sept jours vous mangerez du pain de misère. » Pourquoi « pain de misère » ? L'Écriture répondit : « ... Parce que vous êtes sortis de l'Égypte avec précipitation. » Remarquez que, lorsque les Israélites entrèrent dans la terre sainte, ils étaient circoncis et ils pratiquaient la mise à nu du gland. C'est pourquoi il est dit^g : « ... Un pays où vous ne mangerez pas de pain de misère », en allusion au « pain de misère ». Pourquoi l'appelle-t-on pain de misère ? Parce que la lune était ébréchée ; et ils ne recevaient du soleil ni la bénédiction ni la lumière, pas plus qu'ils n'étaient éclairés par l'année jubilaire, comme il est dit^h : « Car le tout est au ciel et sur la terre. » Tout cela pour n'avoir pas pratiqué la mise à nu du gland au moment de la circoncision. Mais en Terre Sainte, du moment que cette prescription sera observée, le

a) Josué, v, 5. — b) Exode, xvi, 4. — c) Gen., xxvii, 28. — d) Exode, xxiii, 15. — e) *Id.*, xix, 5. — f) Deutér., xvi, 3. — g) *Id.*, viii, 9. — h) I^{er} Chron., xxix, 11.

« tout » ne manquera pas aux Israélites, comme dit le verset déjà cité : « ... Un pays où vous ne mangerez pas du pain de misère. » Pourquoi ? Parce que le « tout » n'y manquera pas comme en Égypte. Et toutes les années nous nous rappelons qu'Israël a été asservi en Égypte et nous mangeons du pain azyme et nous ne l'oublions jamais. Le mot « oni » veut dire « misère » ; et c'est en souvenir de l'Égypte qu'on mange du « pain de misère » en Terre Sainte. Et, des temps futurs, il est dit^a : « Ton soleil ne se couchera plus... », ni ta lune.

Il est écrit^b : « Que chacun prenne un agneau pour sa famille et pour sa maison. » Une tradition nous apprend que les premiers-nés des bêtes, les premiers-nés des prisonniers et les premiers-nés de la servante désignent la « triade » du démon formée sur le modèle d'en haut. Et c'est pour briser les liens de cette triade que Dieu ordonna de lier l'agneau pascal. Du temps futur, l'Écriture^c dit : « Qui est celui qui vient d'Édom, de Bosra, avec sa robe teinte de rouge ? » Et ailleurs il est écrit^d : « Le Seigneur sera le roi de toute la terre ; en ce jour-là le Seigneur sera Un et son Nom sera Un. »

RAAIAH MEHEMNAH. PASTEUR FIDÈLE^e.

« Le^e peuple prit la farine qu'il avait pétrie avant qu'elle fût levée, etc. » Le vingt-cinquième commandement du Pentateuque a pour objet de faire disparaître le levain. Les collègues ont déjà dit que le pain levé est l'image de l'esprit du mal, et le pain azyme celle de l'esprit du bien. Le vingt-sixième commandement a pour objet de rendre des actions de grâces à Dieu pour la sortie d'Égypte. On ne doit jamais cesser de louer Dieu pour ses bienfaits ; et quiconque le loue toujours, est assuré de jouir de la pré-

1. Tout ce passage du Raaiah Mehemnah, jusqu'à la fin de la section, manque dans F. et B. Mais il figure dans toutes les autres éditions.

a) Isaïe, LX, 20. — b) Exode, XII, 21. — c) Isaïe, LXIII, 1. — d) Zacharie, XIV, 9. — e) Exode, XII, 34.

sence de la Schekhina dans le monde futur. Le Saint, béni soit-il, se réjouit de ces louanges ; et il assemble toute sa famille céleste et lui dit : Allez et écoutez les louanges que mes fils m'adressent pour les avoir délivrés. Alors tous les anges entourent Israël, écoutent ses louanges et se réjouissent avec leur Maître. [41^a] De même il est du devoir de chaque homme de rendre grâces au Saint, béni soit-il, pour toutes les faveurs miraculeuses dont il est l'objet et de les rendre publiques. Mais, dira-t-on, pourquoi est-on obligé de rendre publics les miracles de Dieu et de lui en rendre grâces ? Dieu sait pourtant tout ce qu'il a fait ! C'est à cause des anges qui, entendant ces actions de grâces, se réunissent également et louent Dieu. Il en est de même de la confession des péchés. Nous ne confessons pas nos péchés pour les faire connaître à Dieu, puisqu'il les connaît sans notre confession. Mais la confession a pour but d'empêcher l'ange chargé de requérir contre les hommes de dire : Un tel homme a commis tel et tel péché ; quand l'homme le prévient et confesse lui-même ses péchés, l'ange accusateur reste muet. Voilà pourquoi il convient au pénitent de confesser ses péchés. Le vingt-septième commandement a pour objet de manger durant la Pâque le pain azyme ; c'est pour rappeler à toutes les générations futures qu'Israël est sorti de l'erreur et entré dans la Foi. Le vingt-huitième commandement a pour objet d'immoler l'agneau pascal au soir du quatorze du mois de Nisan, parce que c'est l'heure où la rigueur sévit dans le monde. C'est pour cela que les circoncis seuls peuvent manger de l'agneau pascal, grillé sur le feu, mais non pas les incirconcis. L'hysope dont on se sert pour l'aspersion du sang est l'emblème de la purification ; car l'hysope chasse les démons et les mauvais esprits. L'aspersion était faite sur le haut de la porte et sur les deux poteaux, ce qui représentait la forme du Yod^a sacré. Comme c'était Dieu lui-même qui exterminait les Égyptiens, pourquoi l'Écriture parle-t-elle de l'ange exterminateur ? Ce dernier passait également en Égypte pour trouver un prétexte [41^b] de requérir contre Israël. Mais, ayant vu le signe de l'aspersion, il s'enfuit. Il est dit^b : « Il sera mangé

^a) Il devrait y avoir plutôt « du Hé » ה. — V. p. 172. — ^b) Exode, XII, 46.

dans une même maison, tu ne transporteras rien de sa chair au dehors et tu ne rompras pas un seul os. »

Le vingt-neuvième commandement ordonne de manger l'agneau pascal avec du pain azyme et des herbes amères. Le mot « matzoth » est écrit sans Vav pour nous indiquer que la Schekhina a accompagné Israël en exil et qu'elle a souffert avec lui. Pourquoi est-il dit : « Et tu ne rompras pas un seul os » ? C'était pour froisser les Égyptiens et les blesser dans leurs idoles ; car les os ont été jetés dans la rue et les chiens venaient et les traînaient d'un endroit dans un autre, et c'était la chose la plus dure pour les Égyptiens ; car ces os leur rappelaient leurs idoles. Il est dit : « Vous ne les briserez point », mais les chiens les briseront ; et, lorsque les Égyptiens virent ce spectacle, ils enfouirent les os dans la terre pour les enlever aux chiens. Et c'était la façon la plus éclatante de reconnaître eux-mêmes l'inanité de leurs adorations. Et Dieu, béni soit-il, s'éleva en magnificence et toutes les légions de l'autre côté furent abaissées. Leurs adorateurs eux-mêmes ont donné une preuve de leur inanité et Israël n'avait pas besoin de le faire ; c'est pourquoi il est dit : « Et vous ne briserez pas un seul os. » Le commandement relatif au rachat du premier-né des bêtes désigne l'effort que l'homme doit faire pour s'affranchir du joug de l'esprit du mal. L'homme de bien est jugé par l'esprit du bien, et l'homme de mal par l'esprit du mal. Ainsi qu'on le voit pour Esaü, l'esprit du démon est désigné sous le nom de bœuf, âne, brebis, esclave et servante. L'esprit du bien, c'est l'ange Gabriel. C'est le même qui lutte avec Jacob. Le mot^a « valitzer » écrit avec deux Yod désigne l'esprit du bien, qui apprit à Adam soixante-dix langues, et l'esprit du mal. [42^a] Samaël est l'esprit du mal. Chaque homme étant formé de quatre éléments, a quatre anges à sa droite : Michel, Gabriel, Raphaël, Noriël, et quatre à sa gauche : Avon, Masçith, Aph, Hemä. Ceux du côté droit ont à leur tête Métatron, ceux du côté gauche Samaël. Comme chacun de ces anges domine pendant une certaine constellation, il s'ensuit que le tempérament de l'homme subit l'ascendant de la constellation

a) Gen., II, 7.

sous laquelle il est né. Cependant, avec la pénitence et l'étude de la Loi, l'homme peut changer ses dispositions naturelles. Le prix de cinq « sela »¹ correspond aux cinq lettres du nom d'Abraham ainsi qu'au Hé du Nom sacré². C'est pourquoi l'Écriture dit^a : « Car c'est moi qui ai créé pour ma gloire tous ceux qui invoquent mon nom. » Le corps de l'homme représente le Nom sacré. Le Yod est représenté par la tête; les deux Hé par les cinq doigts de la main droite et de la main gauche, et le Vav par le tronc. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « A qui me comparez-vous qui me soit égal, dit le Saint? » Nulle créature, bien que créée à l'image des lettres qui composent mon Nom, ne peut m'être comparée; car moi je puis détruire et rétablir cette figure plusieurs fois; mais aucun autre dieu ne peut détruire [42^b] ma figure; et c'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Car notre Dieu n'est point comme les dieux de ces idolâtres. » Mais, dira-t-on : Il est pourtant écrit^d : « Vous ne vîtes aucune forme. » *Comment peut-on donc parler d'une forme de Dieu? A ceci nous répondons que Dieu a une figure, puisque l'Écriture^e dit : « Il voit la figure du Seigneur. » Mais cette figure n'est pas réelle comme celle de l'homme, elle n'est que subjective; lorsque Dieu descendit pour gouverner ses créatures, il parut à divers hommes selon leur faculté, selon leur entendement et selon leur force imaginative. Tel est le sens des paroles^f : « Les prophètes m'ont représenté sous des images différentes. » Avant la création du monde et avant qu'aucune forme n'existât, Dieu était seul sans figure et sans ressemblance. Qui pourrait comprendre Dieu tel qu'il était avant! Aussi est-il défendu de faire l'image de Celui qui est au-dessus de toute forme. Mais après qu'il eut gravé la figure de l'Homme céleste dans son char, il descendit sur le char et apparut sous la forme de Jéhovah; il voulait être appelé selon ses attributs, selon qu'il régit le monde, par la Clémence ou par la Rigueur; il voulait être nommé « El », « Élohim », « Çebaoth » et « Être ».*

1. Prix fixé dans l'Écriture pour le rachat du nouveau-né. — 2. La valeur numérique du ה étant cinq.

a) Isale, XLIII, 7. — b) *Id.*, XL, 25. — c) Deutér., XXXII, 31. — d) *Id.*, IV, 15. — e) Nombres, XII, 8. — f) Osée, XII, 11.

Car, si Dieu ne se manifestait pas sous ces différents attributs, comment gouvernerait-il le monde, tantôt avec clémence et tantôt avec rigueur, selon les œuvres des hommes? Comment pourrait-il répandre sa lumière sur toutes les créatures, et comment celles-ci pourraient-elles le saisir? Comment aussi s'accompliraient les paroles de l'Écriture^a : « Toute la terre est remplie de sa gloire »? Malheur à l'homme qui compare Dieu à un de ses attributs ; encore moins peut-on comparer Dieu à la figure d'un homme, dont l'Écriture dit : « Ceux qui habitent dans les maisons de boue, et qui n'ont qu'un fondement de terre seront consumés et rongés des vers. » La figure sous laquelle Dieu se manifeste à nous n'est que subjective, selon qu'il fait valoir tel ou tel attribut et selon les créatures auxquelles il se manifeste¹. [43^a] Le commandement concernant le premier-né de l'âne qu'on doit échanger pour une brebis, ou le tuer, est une allusion à l'esprit du mal qu'on doit transformer en esprit du bien, ou l'exterminer.

« Et ceci sera comme un signe sur ta main, et comme un fronteau entre tes yeux^b. » Ce commandement est à proprement parler une sanctification ; il concerne les phylactères. Le « signe sur la main » désigne le phylactère du bras et le « fronteau entre les yeux » désigne le phylactère de la tête. Les phylactères forment une parure^c reflétant les rayons célestes comme il est dit^d : « Israël, c'est en toi que je me pare », et ailleurs^e : « ... Car Israël est adolescent et je l'aime. » Israël jeune écoute Israël le Vieillard. Joseph s'est élevé couronné de deux degrés ; d'abord il est appelé « jeune » et ensuite « juste ». C'est ce qui a formé sa beauté, comme il est dit^f : « Joseph était beau à voir, bien fait. » Il était beau et en haut et en bas. L'Écriture dit^g : « Tu feras le juste et le bien. » Le « juste » désigne le phylactère de la main qui s'unit au phylactère de la tête et ne forme qu'un avec lui. Le phylactère de la main est mis avant le phylactère de la tête, mais il ne faut pas qu'il y ait de

1. Dans A. et F., les édit. ont intercalé en cet endroit un extrait remarquable du Z. Hadasch, fol. 42^b, éd. de Venise.

a) Isaïe, vi, 3. — b) Exode, xiii, 9. — c) Cf. Talmud, tr. Berakhoth, 7. — d) Isaïe, xliv, 3. — e) Osée, xi, 1. — f) Gen., xxxix, 6. — g) Deuté., vi, 18.

séparation entre eux. Celui qui met les phylactères ressemble à l'image d'en haut ; il est du même degré que Joseph « jeune » et « juste » ; il est le serviteur fidèle, le fils unique. Chacun des deux phylactères renferme quatre sections de la Bible. Celui de la tête est séparé en quatre compartiments ; celui de la main n'a qu'un compartiment. Le phylactère de la main tire sa force de celui de la tête, comme dit l'Écriture ^a : « Tous les fleuves vont à la mer. » Et parce qu'il tire sa force d'en haut, il est appelé « Tephilla », prière ; il est aussi appelé « sainteté » et « règne » (Malcouth), le « règne du ciel ». [43^b] Nous avons déjà expliqué, dans plusieurs endroits, le mystère des quatre sections. C'est surtout la première section, commençant par les mots : « Sanctifie-moi le premier-né », qui renferme le mystère suprême contenu dans les autres sections, lesquelles sont éclairées par la lumière qui émane du Néant. Toutes les quatre sont enfermées dans cette première section. Le mot « Qodesch » (saint) désigne la sainteté du mystère de « Hocmâ ». « Li » (à moi) désigne « Biná », mystère du monde suprême. « Col » (tout) désigne « Hésed » d'en haut et d'en bas. « Bekhor » désigne le premier-né, ainsi qu'il est écrit : « Israël, mon premier-né... » Donc, d'une façon générale, la première section résume les autres. La deuxième section, qui commence par les mots « Ve-hayaya » : « Lorsque le Seigneur te fera entrer, etc. », désigne « Biná ». Il est question dans cette section de la sortie d'Égypte qui était du côté de l'année de Jubilé. La section commence par « Ve-haya », qui correspond au Nom sacré ; car il n'y a d'existence que dans cet endroit ; et c'est de là que tout émane et que les lampes tirent leur lumière ; et, comme tout cela se passe d'une façon mystérieuse, le Nom sacré est lui aussi indiqué d'une façon cachée. La troisième section est la section de « Schema » qui correspond au mystère de la droite, à « Hésed » d'en haut, qui se répand de tous côtés, jusqu'aux profondeurs des abîmes. C'est par ce degré que Dieu a créé le monde en s'enveloppant de lumière. C'est pourquoi la section de « Schema » est à côté de celle de « Ve-haya » ; car chaque jour l'homme doit proclamer l'unité de Dieu et accomplir son désir. Comment trois noms peuvent-ils

^a) Eccl., 1, 7.

faire Un ? Par la vision de l'Esprit Saint, cela est possible. L'œil aussi a trois couleurs, et pourtant l'œil n'est qu'un ; et la voix que nous entendons s'opère aussi par trois organes, et cependant nous n'entendons qu'une seule voix. La voix imite également le bruit du pétilllement du feu, du vent et de l'eau, et pourtant la voix n'est qu'une. De même Jéhovah Élohénou Jéhovah sont trois aspects qui ne font qu'un. C'est pourquoi l'homme doit proclamer l'unité de Dieu par sa voix. La quatrième section renferme le mystère de la Rigueur, ainsi qu'il est écrit^a : « Gardez-vous bien que vos cœurs ne soient séduits... , car la colère de Dieu s'allumera contre vous. » Le phylactère du bras et celui de la tête ne forment qu'un seul mystère. Le « nœud » formé par les lanières du phylactère de la tête a la forme d'un Daleth ; c'est à quoi correspond le verset^b : « Et tu me verras par derrière. » Le nœud formé par les lanières du phylactère de la main a la forme d'un Yod qui symbolise l'Alliance sacrée. Tout cela ne forme qu'un seul mystère. Heureux Israël qui connaît ce « mystère à la figure d'en haut »,^c ainsi qu'il est écrit^d : « Tous les peuples de la terre verront que vous portez le nom du Seigneur, et ils vous craindront. » Béni^e soit le Seigneur éternellement. Amen, amen.

FIN DU RAAÏAH MEÏEMNAH.

SOMMAIRE DU MANUSCRIT DE PIC

POUR LA TROISIÈME SECTION

In tertia : Vale ad Pharaonem.

De hora mystica, qua exierunt Patres de Aegypto et a qua stella dominium habeat hora illa ? de Paschate, ac ejus mysterio : de Azymis : de phylacteriis, et de mystica *scim* litera.

a) Deut., XI, 16-17. — b) Exode, XXXIII, 23. — c) Cf. T., tr. Berakhoth, 6^a. — d) Deutér., XXVIII, 10. — e) Ps., LXXXIX, 53.

IV
SECTION BESCHALAH

(FOL. 44^a à 67^a)

SECTION BESCHALAH

בשלה

ZOHAR, II. — 44*

[44^a] « Et^a le Pharaon ayant renvoyé de ses terres le peuple d'Israël, Dieu ne le conduisit point par le chemin du pays des Philistins qui est voisin, de peur qu'il ne vint à se repentir d'être sorti. » Rabbi Siméon commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Prière de Habacuc le prophète, pour les ignorances. » Ce verset offre une difficulté et mérite, par conséquent, d'être examiné. Pourquoi l'Écriture dit-elle : « Prière de Habacuc le prophète », alors qu'on ne trouve pareil terme pour aucun autre prophète, puisqu'on ne trouve nulle part : « Prière d'Isaïe le prophète », ou « Prière de Jérémie », ou d'Ézéchiël, ou d'Osée, ni pour aucun autre prophète? Mais une tradition nous apprend qu'Élisée a joui en ce monde de plus de faveurs qu'aucun autre prophète, excepté Moïse. Remarquez que l'Écriture^c dit : « Un jour Élisée passait par Sunam, et une femme grande le retint de force pour manger. » Pourquoi l'Écriture appelle-t-elle cette femme « grande »? Elle était grande par ses œuvres et faisait la gloire de toute la maisonnée¹. Comme le mari n'était pas souvent à la maison, l'Écriture ne fait mention que d'elle. L'Écriture la qualifie en outre de « femme grande », parce que, contrairement aux autres femmes qui sont peinées de recevoir des visites, et qui sont d'autant plus affligées lorsque la réception de leurs hôtes entraîne une dépense d'argent, la Sunamite, elle, se réjouissait de recevoir son hôte et de dépenser de l'argent pour le rece-

1. S. a דכל בני ביתא, au lieu de דכל בני דרא.

a) Exode, XIII. 17. — b) Habacuc, II, 1. — c) IV^e Rois, IV, 8.

voir dignement; sa joie devint encore plus grande lorsqu'elle s'aperçut que son hôte était Élisée. De là vient que tout l'éloge de l'hospitalité revient à la femme; car c'est la femme qui en est chargée. C'est pourquoi l'Écriture qualifie la Sunamite de « grande », parce qu'elle était, en effet, plus grande que les autres femmes. *L'Écriture*^a ajoute : « Et elle dit à son mari : Je sais que cet homme qui passe souvent chez nous est un homme de Dieu, un saint. » Comment le savait-elle? Les collègues^b l'ont expliqué de cette façon que la Sunamite avait mis dans le lit de son hôte un drap blanc et que, cependant, elle n'avait jamais constaté sur ce drap une tache provenant de semen ejectum; elle n'avait non plus jamais vu une mouche voler au-dessus de sa table. Cependant cette explication présente une difficulté, puisque le fait de ne pas avoir remarqué sur le drap de son lit aucune trace de semen ejectum ne prouve rien, attendu que ce fait est commun à un grand nombre d'hommes. Quant au fait que jamais mouche n'a volé au-dessus de sa table, on ne s'explique pas dès lors pourquoi la Sunamite a dit : « Je sais que cet homme, etc. », alors qu'elle n'était pas seule à le savoir, puisque cette constatation pouvait être faite par toutes les personnes qui voyaient Élisée manger à table! Mais la vérité est que la Sunamite était seule à le savoir, parce qu'elle défaisait le lit le soir à l'heure où son hôte allait se coucher, et le faisait le matin lorsque son hôte se levait. Il est également exact qu'elle a mis au lit un drap blanc. Or, elle savait qu'habituellement le drap du lit sent mauvais après que l'homme quitte le lit; et cependant le drap du lit de son hôte répandait des odeurs pareilles à celles du Jardin de l'Éden.

La Sunamite s'était donc dit : Si mon hôte n'était point un homme de Dieu, il ne répandrait guère de si suaves odeurs. C'est pour cette raison qu'elle voulait le loger hors de sa maison; car elle appréhendait qu'elle ne lui manquât de respect s'il logeait trop près d'elle; et elle dit^c : « Faisons-lui une petite chambre au grenier, et mettons-y un lit, une table, un siège et un chandelier. » Pourquoi ces quatre objets? Parce que ces quatre objets servent à

a) IV^e Rois, 17, 9. — b) Talmud, tr. Berakhoth, fol. 10^e. — c) IV^e Rois, 17, 10.

la perfection de la « Communauté d'Israël » appelée « gir » (mur), ainsi qu'il est écrit^a : « Et Ézéchias tourna le visage du côté du mur (gir). »¹ L'ordre suivi dans l'Écriture n'est pas celui de l'usage, attendu que l'on commence d'abord par faire usage d'un siège, ensuite d'une table, après d'un chandelier, et ce n'est qu'à la fin du jour qu'on se sert du lit; l'Écriture suit plutôt l'ordre de l'utilité; et, comme le lit est plus agréable à l'homme que tous les autres objets, l'Écriture commence par lui. *L'Écriture*^b ajoute : « Un jour Élisée vint là. » Quel était ce jour? C'était, ainsi que nous l'avons déjà dit^c, la fête du premier jour de l'an, jour pendant lequel les femmes stériles sont jugées^d, ainsi que tout le monde. Élisée fit venir la Sunamite et lui dit^d : Tu m'as rendu avec soin toutes sortes de services »; Élisée voulait dire par là : je suis obligé d'examiner aujourd'hui mes œuvres; car le Saint, béni soit-il, juge aujourd'hui [44^b] le monde; or, comme je viens d'être séparé dans cette chambre par tes soins, je subirai un examen particulier. Que veux-tu que je fasse pour toi? Veux-tu que je parle pour toi au roi ou au général de ses armées? » Quelle affaire cette femme qui ne sortait jamais et n'arrivait jamais au palais royal, pouvait-elle avoir qui l'obligeât à parler au roi? Mais comme c'était le jour où tous les hommes sont jugés et où le Saint, béni soit-il, prend le nom de « Roi de la Justice », Élisée demanda à la Sunamite si elle voulait qu'il parlât en sa faveur au Roi céleste. Mais elle répondit : « Je demeure au milieu de mon peuple. » Quel est le sens de ces paroles? — Lorsque la Rigueur sévit dans le monde, l'homme ne doit pas se séparer de la multitude et s'exposer ainsi à l'attention particulière du ciel; car ceux qui se distinguent des autres sont frappés les premiers, alors même qu'ils sont justes. Le Saint, béni soit-il, est plus porté à la compassion lorsqu'il s'agit du peuple tout entier que quand il ne s'agit que d'un seul homme. C'est pourquoi la Sunamite a répondu : « Je demeure au

1. V. au sujet des quatre objets servant à la perfection de la « Communauté d'Israël », fol. 133^a. — 2. C'est-à-dire : on examine si elles sont dignes de devenir fécondes.

a) Isaïe, xxxviii, 2. — b) IV^e Rois, iv, 11. — c) V. fol. 32^a. — d) IV^e Rois iv, 13.

milieu de mon peuple », ce qui veut dire : ainsi que je l'ai fait jusqu'aujourd'hui, je ne veux pas être jugée séparée de mon peuple. *L'Écriture^a ajoute* : « Giezi répondit : Elle n'a point de fils, et son mari est déjà vieux. » Élisée dit alors à la Sunamite : C'est maintenant le moment *de t'accorder cette faveur*, étant donnée la solennité du jour. Et l'Écriture ajoute : « Élisée lui dit : En ce même temps et à cette même heure, d'ici un an, tu auras un fils dans tes entrailles. » Et plus loin : « Cette femme conçut et enfanta un fils au même temps et à la même heure qu'Élisée lui avait dit. » Enfin l'enfant mourut. Pourquoi est-il mort? Parce qu'il avait été accordé à la femme seulement, et non pas à son mari; et il en résultait qu'il émanait de la région du Principe femelle; or, la mort est près de tous ceux qui émanent de la région du Principe femelle. D'où savons-nous que l'enfant n'était accordé qu'à la mère? — De ce qu'Élisée a dit : « Tu auras un fils dans tes entrailles. » Remarque que, pour Abraham, l'Écriture^b dit : « Je reviendrai te voir dans un an, en ce même temps. » Ainsi, l'ange annonçait sa visite au mari, et non pas à la femme, parce que l'enfant qui devait naître émanait du Principe mâle; tout enfant dont l'âme émane du Principe femelle est précédé par la mort. L'Écriture^c ajoute : « Et la femme s'empressa et mit l'enfant sur le lit de l'homme de Dieu. » Elle mit son enfant là, parce qu'elle y avait aperçu la sainteté d'en haut. « Et il lui demanda : La paix est-elle avec toi, avec ton mari, et avec l'enfant? » Nous inférons de ces paroles que la Sunamite était la personne la plus importante de la maison ; ceci résulte également de ce fait que c'était elle qui suivait le prophète, et non pas son mari. *L'Écriture^d ajoute* : « Et Giezi s'approcha d'elle pour la repousser. » Le sens de ces paroles a été déjà expliqué^e. « Et l'homme de Dieu lui dit : Laisse-la. » Pourquoi l'Écriture l'appelle-t-elle ici « l'homme de Dieu », alors que, pendant tout le temps qu'il se trouvait en ville, l'Écriture le désigne simplement sous le nom d'Élisée? Parce que c'est ici qu'il prouva qu'il était un homme de Dieu, mais non pas durant son séjour en ville avec les autres prophètes. Élisée ajouta : « Et

a) IV^e Rois, iv, 14. — b) Gen., xviii, 10. — c) IV^e Rois, iv, 21. — d) *Ibid.*, iv, 27. — e) Cf. Talmud, tr. Berakhoth, fol. 10^b.

Jéhovah me l'a caché, et ne me l'a point fait connaître. » Le terme « et Jéhovah » désigne Dieu et son tribunal, de même que dans le verset^a suivant : « Et Jéhovah fit tomber du ciel sur Sodome et sur Gomorrhe une pluie de soufre et de feu. » Pourquoi Dieu ne fit-il pas connaître à Élisée l'arrêt de mort décrété contre l'enfant de la Sunamite? Le Saint, béni soit-il, s'était dit : Si nous allons en faire part à Élisée, l'enfant ne mourra point; Élisée s'y opposera, puisque l'enfant est son présent. Et comme il faut absolument que l'enfant meure, parce qu'il émane du Principe femelle, ainsi que cela résulte des mots : « Tu porteras un fils dans tes entrailles », cachons-lui en la mort. « Élisée dit à Giezi: Ceins tes reins, prends mon bâton à ta main et va. » Ce verset a été déjà expliqué. « Et la mère de l'enfant dit à Élisée: Vive le Seigneur et vive ton âme, je ne te quitterai point. »

La Sunamite savait que Giezi l'impie était indigne d'opérer un miracle. « Il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux et ses mains sur ses mains, etc. » Pourquoi agit-il ainsi? Élisée s'aperçut que l'âme de l'enfant émanait du Principe femelle; il fallait donc détacher l'enfant de cette région et l'attacher à celle où réside la vie, sans quoi il n'aurait jamais pu recouvrer la vie. C'est pourquoi Élisée attira d'en haut une autre âme qu'il attachait à l'enfant et lui rendit ainsi la vie. L'enfant bâilla sept fois, mais pas plus, en raison des paroles de l'Écriture^b : « La durée de notre vie est de soixante-dix ans. » Cet enfant est devenu Habacuc le prophète, ainsi qu'il est écrit^c : « Tu porteras un fils dans tes entrailles (habeqeth)! » S'il en est ainsi, il devait s'appeler « Habouq »; pourquoi s'appelait-il « Habacuc »? *Ce redoublement final de la syllabe exprime un pluriel, comme s'il y avait eu deux Habacuc!* — Parce que Habacuc appartenait à [45^a] sa mère qui l'enfanta, et appartenait aussi à Élisée qui l'attacha à lui et lui donna une âme nouvelle. D'après une autre interprétation, Habacuc était d'une double nature; il tenait de la région d'où il émanait primitivement; et il tenait également de la région supérieure à laquelle Élisée l'a attaché; et c'est pour cela qu'il eut le

a) Gen., xix, 23. — b) Ps., xc, 11. — c) V. Z., I, fol. 7^b.

nom d'Habacuc. « Prière du prophète Habacuc... » Quelle prière? Ces paroles désignent la région à laquelle il avait été attaché primitivement, *c'est-à-dire le Principe femelle*, région dont le phylactère du bras est le symbole. *L'Écriture ajoute* : « ... Pour les ignorances. » Le jour où Habacuc attacha le phylactère à son bras, les péchés du monde commis par ignorance étaient présents devant le Saint, béni soit-il, et la rigueur sévissait. C'est pourquoi Habacuc s'attacha ce phylactère¹. D'après une autre interprétation, la prière d'Habacuc était pour lui-même. « Seigneur j'ai entendu ta parole et j'ai été saisi de crainte, etc. » Remarquez que l'esprit prophétique qui se posa sur Habacuc était précisément de la région dont le phylactère est le symbole, *c'est-à-dire la région du Principe femelle* ; et c'est pour cela qu'il a été saisi de crainte. Ceci justifie le proverbe qui dit : Celui qui a été mordu par un chien finit par craindre la voix du chien. « Seigneur, accomplis en peu d'années la vie de ton ouvrage. » Par le mot « ouvrage », Habacuc se désignait lui-même ; il demandait à Dieu de lui accorder la vie future dont la durée est constituée d'années célestes. D'après une autre interprétation, Habacuc pria pour ne plus mourir comme précédemment. Pourquoi l'Écriture se sert-elle du terme « schigyonth » au lieu de « schegioth » (fautes), ainsi qu'il est écrit^b : « Qui est celui qui connaît ses fautes (schegioth) ? » Mais le mot « schigyonth » a la même signification que dans le verset suivant^c : « Chant (schigayon) de David. » Car les prophètes avaient devant eux des instruments de musique, à l'aide desquels ils attiraient sur eux l'esprit prophétique, ainsi qu'il est écrit^d : « Lorsque tu entreras dans la ville, tu rencontreras une troupe de prophètes qui descendront du lieu haut, précédés de personnes qui ont des lyres, des tambours, des flûtes et des harpes ; et ces prophètes prophétiseront. » Et ailleurs il est écrit^e : « Et maintenant faites-moi venir un joueur de harpe ; et lorsque cet homme chantait sur sa harpe, la main du Seigneur fut sur

1. Ainsi le Z. prête aux mots **המלה להבקוק** le sens de phylactère.

a) Habacuc, III, 1. — b) Ps., XIX, 13. — c) *Id.*, VII, 1. — d) I^{er} Rois, X, 5. — e) IV^e Rois, III, 15.

Élisée. » Habacuc avait encore plus besoin de la musique que tous les autres prophètes, pour calmer son esprit et se transporter par la pensée dans cette région d'où émane l'esprit prophétique. Tous les prophètes ont dû recourir à la musique, excepté Moïse, qui était au-dessus de tous les autres prophètes du monde. Heureux son sort !

Remarquez qu'en sortant d'Égypte, Israël avait le cœur trop brisé pour pouvoir se réjouir lorsqu'il entendait les chants et les hymnes que les anges entonnaient à la gloire de la Schekhina. C'est ainsi qu'il arrive à tout homme ; on n'éprouve l'effet de la lassitude qu'après qu'on a cessé de travailler. De même, Israël n'a éprouvé l'effet de sa lassitude qu'après avoir recouvré sa liberté. En quittant l'Égypte, Israël goûta la mort^a ; mais le Saint, béni soit-il, le guérit, ainsi qu'il est écrit^a : « Et le Seigneur marchait devant eux pour leur montrer le chemin, etc. » Partout où Israël allait, il respirait des odeurs curatives qui, aussitôt pénétrées dans le corps, opéraient la guérison. La voix des chants des anges qu'il entendait contribuait à en calmer l'esprit et à en hâter la guérison. Le Pharaon et toutes ses légions marchaient derrière Israël et l'accompagnaient jusqu'à sa sortie d'Égypte. De même, le chef céleste des Égyptiens, ainsi que ceux des autres peuples, accompagnèrent la Schekhina et tout Israël jusqu'à leur arrivée dans le désert, ainsi qu'il est écrit^b : « Et le Pharaon ayant fait sortir de ses terres le peuple d'Israël, Dieu ne le conduisit point par le chemin des Philistins qui est voisin. » Par les mots : « ... Qui est voisin », l'Écriture veut dire que le serment qu'Abraham fit à Abimelech était encore tout récent, serment qui avait pour but de ne jamais faire de tort aux Philistins en raison des bienfaits dont ceux-ci avaient comblé les patriarches, ainsi qu'il est écrit^c : « Jure-moi par le nom de Dieu que tu ne me feras point de mal, ni à moi, ni à mes enfants, ni à ma race, mais que tu me traiteras, et ce pays dans lequel tu as demeuré comme étranger, avec la bonté avec laquelle je t'ai traité. »

« Le Pharaon^d ayant fait sortir de ses terres le peuple d'Israël,

1. S. a חלש ליבא (éprouva une faiblesse de cœur).

a) Ex., XIII, 21. — b) *Id.*, XIII, 17. — c) Gen., XXI, 23. — d) Exode, XIII, 17.

etc. » Précédemment^a, l'Écriture dit : « Le Pharaon s'était levé la nuit, ainsi que tous ses serviteurs, etc. » Remarquez combien grande était la vengeance de Dieu à l'égard des Égyptiens, chez lesquels la mort sévit à trois occasions différentes : la première fois, lorsque tous les premiers-nés des Égyptiens périrent ; la seconde fois, lorsque le Saint, béni soit-il, lui-même passa en Égypte à minuit, et enfin, la troisième fois, lorsque le Pharaon, ayant vu mourir ses enfants et ses serviteurs, se leva et tua ses ministres, les capitaines de son armée et tous ceux qui lui avaient donné le conseil d'opprimer le peuple d'Israël. Et l'Écriture en témoigne elle-même en nous apprenant que Pharaon s'était levé pendant la nuit. Or, de même que Dieu exerçait sa vengeance durant la nuit¹, en tuant tous les premiers-nés des Égyptiens, de même Pharaon se vengeait de ses capitaines, de ses ministres, des gouverneurs de provinces et de tous les grands *pour les conseils funestes que ceux-ci lui avaient donnés*, [45^b] ainsi qu'il est écrit : « Le Pharaon s'était levé dans la nuit. » Il s'était levé pour s'affranchir de ses mauvais conseillers en les tuant. Lorsqu'un chien est battu, il mord généralement son congénère. De même, après que le Pharaon eut été châtié, il se mit à châtier ses conseillers ; il criait dans les rues : Sortez du milieu de mon peuple ; c'est vous qui avez tué tous les habitants de la ville ; c'est vous qui avez tué les capitaines, les ministres et tous les membres de ma famille. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « Et le Pharaon avait fait venir cette même nuit Moïse et Aaron, et leur dit : « Retirez-vous promptement, etc. » Il ajouta^c : « Et, en vous en allant, priez pour moi. » Le Pharaon leur dit : Puisque tout est en votre pouvoir, priez pour moi, afin que je ne sois tué moi aussi. Ensuite il les accompagna lui-même jusqu'à leur sortie de ses terres, ainsi qu'il est écrit^d : « Le Pharaon ayant fait sortir de ses terres le peuple d'Israël, etc. »

« Et^e le Seigneur fit faire au peuple un long circuit par le chemin du désert, qui est près de la Mer Rouge. » C'était pour préparer les événements futurs. Rabbi Yehouda demanda : Pour-

1. V. a, entre parenthèses, במלנות דליליא.

. a) Exode, XII, 30. — b) *Id.*, XII, 31. — c) *Id.*, XII, 32. — d) *Id.*, XIII, 17. — e) *Id.*, XIII, 18.

quoi, tant qu'Israël fut en Égypte, l'Écriture le désigne-t-elle sous le nom de « mon peuple », ainsi qu'il est écrit^a : « Laisse aller mon peuple », et ailleurs^b : « Si tu refuses de renvoyer mon peuple »; et encore ailleurs^c : « Israël est mon fils aîné. » Et cependant, à cette époque, Israël n'était ni circoncis, ni attaché étroitement à Dieu; et malgré cela il est appelé « mon peuple », alors qu'ici l'Écriture l'appelle simplement « le peuple », bien qu'il ait été circoncis, qu'il ait fait la Pâque et qu'il se fût attaché à Dieu? L'Écriture le désigne sous le nom de « peuple » en raison des Intrus (Ereb rab) qui se mêlèrent à Israël. Partout où Israël commit une mauvaise action, celle-ci était causée par les Intrus; et c'est pourquoi l'Écriture le désigne sous le nom de « peuple »; ainsi, l'Écriture^d dit : « Le Seigneur frappa le peuple pour le crime du veau qu'Aaron leur avait fait », et ailleurs^e : « Le peuple, voyant que Moïse différât longtemps à descendre de la montagne, s'assembla, en s'élevant contre Aaron. » On en trouve encore d'autres exemples.

Rabbi Isaac et Rabbi Yehouda se rendaient une fois d'Ouscha à Lyda. Un marchand conduisant des chameaux chargés de marchandises se joignit à eux. Pendant qu'ils continuaient leur chemin, ce marchand, qui s'appelait Yossé, aperçut une femme païenne qui cueillait des légumes dans le champ; il se sépara de ses compagnons de voyage, saisit la païenne et la viola. Étonnés, Rabbi Isaac et Rabbi Yehouda se dirent: Revenons sur nos pas; car il est évident que le Saint, béni soit-il, veut nous indiquer que nous devons nous séparer de cet homme. Ils firent ainsi. Ayant fait une enquête sur le passé de cet homme, ils apprirent qu'il était fils d'une païenne avec laquelle son père s'était illicitement uni. Ils s'écrièrent alors: Bénie soit la miséricorde divine qui nous a délivrés de la société de cet homme! Rabbi Isaac commença à parler de la manière suivante: Il est écrit^f: « N^e brave point les méchants (ba-mereïm). » L'Écriture ne se sert ni du terme « impies », ni de celui de « pécheurs », mais de celui de « mereïm »,

a) Exode, v, 1. — b) *Id.*, ix, 2. — c) *Id.*, iv, 22. — d) *Id.*, xxxii, 35. — e) *Id.*, xxxii, 1. — f) Ps., xxxvii, 1.

ce qui veut dire : de ceux qui se font du mal à eux-mêmes, ainsi que de tous ceux qui s'associent à eux. Rabbi Yehouda dit : Par le mot « mereim », l'Écriture nous exhorte à ne point nous lier d'amitié avec les méchants, de crainte qu'ils ne nous détournent de la bonne voie et qu'ils ne nous fassent expier leurs péchés. Remarquez que si les Intrus ne s'étaient pas attachés à Israël, ce crime, *c'est-à-dire le veau d'or*, n'aurait jamais été commis ; les Israélites qui avaient péri en grand nombre seraient restés en vie ; et beaucoup de maux auraient été épargnés à Israël. Car remarquez que c'est ce crime *du veau d'or* qui a causé l'exil d'Israël. Nous savons par une tradition qu'en donnant les tables de la Loi à Moïse, le Saint, béni soit-il, voulait qu'Israël ressemblât aux anges d'en haut et qu'il fût libre de tout, libre de la mort, libre du joug des autres peuples, ainsi qu'il est écrit¹ : « Et l'Écriture qui était gravée (ḥarouth) sur les tables était de Dieu. » Il ne faut pas lire « ḥarouth » (gravée), mais « hiroth » (libre). Mais, à la suite de ce crime, tous les maux sont arrivés ; c'est ce crime qui est cause de la mort, de la domination des peuples païens et de ce que les tables de la Loi ont été brisées ; c'est lui qui a causé la mort de plusieurs milliers d'Israélites². Et tout cela à cause de l'union d'Israël avec les Intrus. C'est également à cause de ces derniers qu'Israël n'est plus appelé ni « enfants d'Israël », ni « Israël », ni « mon peuple », mais simplement « le peuple ». Mais, objectera-t-on, l'Écriture^b dit pourtant : « Les enfants d'Israël sortirent en armes de l'Égypte » ; donc elle emploie bien le terme « enfants d'Israël ». Au moment de sortir d'Égypte, et avant de s'attacher aux Intrus, Israël avait bien mérité le nom d' « enfants d'Israël » ; mais aussitôt qu'il se fut attaché aux Intrus, ainsi qu'il est écrit^c : « Ils furent suivis d'une multitude de petit peuple », l'Écriture le désigne sous le nom de « peuple ». Rabbi Yossé demanda : L'Écriture^d dit : « Vous ne verrez jamais plus les Égyptiens. » Or, les Israélites voyaient

1. La variante מנייהו est vicieuse et présente un contresens. Le glossateur Nitzoutze Oroth, a. l., note 1, s'efforce de l'expliquer en l'appliquant aux descendants des « Intrus » mariés avec des femmes juives. מנייהו ne figure dans aucune édition, excepté en A. et F.

a) Exode, xxxii, 16. — b) *Id.*, xiii, 18. — c) *Id.*, xii, 58. — d) *Id.*, xiv, 13.

pourtant tous les jours les Intrus *qui étaient d'origine égyptienne* ? Rabbi Yehouda répondit : Les Intrus n'étaient pas tous égyptiens, attendu que beaucoup d'autres peuples habitaient l'Égypte. En outre, quand tous les Intrus se furent circoncis, ils cessèrent d'être appelés Égyptiens. C'était sur la recommandation de Moïse que les Intrus avaient été accueillis parmi les Israélites, ainsi qu'il est écrit^a : [46^a] « Va, descends ; car ton peuple que tu as tiré de l'Égypte a péché. Il s'est retiré bientôt de la voie que je lui avais montrée (tzivithim). » Le mot « tzivithim » s'écrit « tzivitham' ». Le mot « vahamischim »^b signifie que, parmi le peuple sorti d'Égypte, un sur cinq était un Israélite authentique^c. Rabbi Yossé dit : Un sur cinq, au contraire, était un Intrus. Rabbi Siméon dit : Ce mot signifie qu'Israël a été délivré d'Égypte par le mérite de Celui dont l'année jubilaire (ז) est le symbole ; sans cela, Israël ne serait jamais sorti d'Égypte. C'est pour cette raison qu'Israël n'a reçu les tables de la Loi que cinquante jours après sa sortie d'Égypte ; car c'est de cette région à laquelle correspond l'année jubilaire qu'émane la doctrine. C'est pourquoi le mot « vahamischim » est écrit sans Yod.

« Et^c Moïse emporta avec lui les os de Joseph, etc. » Pourquoi a-t-il emporté les os ? Parce que Joseph a pris le premier le chemin de l'exil. En outre, les os de Joseph étaient un symbole de la délivrance. D'ailleurs, Joseph avait conjuré les Israélites d'emporter ses os d'Égypte, ainsi que l'Écriture^d ajoute : « ...Selon que Joseph l'avait fait promettre avec serment aux enfants d'Israël. » Heureux le sort de Moïse ; car, alors que les Israélites étaient occupés à emprunter de l'argent aux Égyptiens, Moïse s'occupait à remplir le serment fait à Joseph. Certains exégètes opinent que le cercueil de Joseph se trouvait plongé dans le Nil, d'où Moïse le fit sortir en prononçant un Nom sacré. Moïse disait en outre : Joseph,

1. C'est-à-dire : le mot étant écrit sans י, le כתיב diffère du קרי ; צויתם signifie : « J'ai commandé, alors que צויתם signifie : « Tu leur as commandé. »—

2. חמשים dérive, d'après cette interprétation, de חמש, et signifie « la cinquième part ». Suivant Rabbi Yehouda, le mot dérive de חמשים et signifie « une cinquantième part ».

a) Exode, xxxii, 7. — b) *Id.*, xiii, 18. — c) *Id.*, xiii, 19. — d) *Ibid.*

l'heure de la délivrance d'Israël est arrivée, lève-toi ! Et le cercueil de Joseph était placé au milieu des cercueils des rois d'Égypte; et c'est de là que Moïse l'a enlevé. Enfin, d'après d'autres exégètes, le cercueil de Joseph avait été immergé dans le Nil, afin que les Égyptiens ne s'en servissent pas pour en faire leur idole; et c'était Sérach, fille d'Ascher, qui indiqua à Moïse l'endroit où se trouvait le cercueil¹.

« Et^a le Seigneur marchait devant eux pour leur montrer le chemin. » Rabbi Yossé commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Pour la biche du matin, psaume de David... » La Loi est si chère au Saint, béni soit-il, que quiconque se consacre à elle est aimé en haut et est aimé en bas; le Saint, béni soit-il, écoute ses paroles et ne l'abandonne ni dans ce monde, ni dans le monde futur. Il convient de se consacrer à la Loi jour et nuit, ainsi qu'il est écrit^c : « Médite-le jour et nuit. » Et ailleurs il est écrit^d : « S'il n'y avait point l'Alliance que j'ai faite avec le jour et la nuit, je n'aurais pas établi les lois qui régissent le ciel et la terre. » Que l'on soit tenu de méditer la Loi pendant le jour, cela se conçoit; mais pourquoi faut-il la méditer pendant la nuit? — Pour être près du Nom sacré et parfait. De même que le jour n'est parfait qu'uni à la nuit, de même il faut que l'homme consacre le jour et la nuit à l'étude de la Loi; ce n'est qu'alors qu'il est parfait. Nous avons appris que l'heure la plus propice à l'étude de la Loi est celle à partir de minuit. Bien que les heures qui précèdent minuit fassent également partie de la nuit, le Saint, béni soit-il, ne descend qu'à minuit dans le Jardin de l'Éden pour s'y délecter avec les Justes. C'est pour cette raison que l'homme doit consacrer cette heure à l'étude de la Loi. Ainsi que cela a été déjà dit, le Saint, béni soit-il, ainsi que tous les Justes assemblés dans le Jardin de l'Éden écoutent à cette heure la voix de l'homme, ainsi qu'il est écrit^e : « O toi, qui habites dans les jardins, les amis sont attentifs à écouter; fais-moi entendre ta voix. » « Celle » qui

1. Cf., pour toutes ces traditions, Genèse Rabba.

^a) Exode, XIII, 21. — ^b) Ps., XXII, 1. — ^c) Josué, I, 8. — ^d) Jérémie, XXXIII, 25. — ^e) Cant., VIII, 13.

« habite dans les jardins » désigne la « Communauté d'Israël » qui loue le Saint, béni soit-il, durant la nuit. Heureux le sort de celui qui s'associe à la « Communauté d'Israël » et loue Dieu à cette heure. A l'aube du jour, le Saint, béni soit-il, se délecte avec la « Communauté d'Israël » et lui tend la baguette de clémence, ainsi qu'il est écrit^a : « Le Seigneur envoie sa miséricorde durant le jour, et la nuit je lui chante un cantique. » Cette clémence ne s'étend pas seulement sur la « Communauté d'Israël », mais sur tous ceux qui s'associent à elle. Voilà la raison de la dénomination de « biche du matin ». Rabbi Siméon dit : Avant l'aube, le firmament s'obscurcit, et l'obscurité gagne en intensité. C'est l'heure où l'épouse s'unit à l'époux, ainsi que la tradition^b nous apprend qu'à cette heure l'épouse s'entretient avec son époux. Lorsque le soleil se lève, il chasse toutes les ténèbres. Mais, pendant la nuit, toutes les portes sont fermées, les ânes braient et les chiens aboient. Après minuit, le Roi se lève, et la Matrona commence à chanter. Le Roi frappe ensuite à la porte du palais en disant^c : « Ouvre-moi, ma sœur, ma bien-aimée, etc. » C'est alors que le Roi se délecte avec les âmes des Justes. Heureux le sort de celui qui se lève, à cette heure, et se consacre à l'étude de la Loi ; car tous les anges présents dans le palais de la Matrona chantent des louanges au Roi, à cette heure. Les louanges de cette heure sont les plus chères au Saint, béni soit-il. Quand la nuit disparaît et que l'obscurité qui précède l'aube arrive, le Roi se délecte avec la Matrona et lui fait des présents, ainsi qu'à tous les membres de son palais. Heureux celui qui est du nombre ! *L'Écriture dit* : « Et Jéhovah marchait devant eux », ce qui veut dire : le Saint, béni soit-il, et son tribunal¹.

[46^b] Rabbi Isaac dit : Ceci corrobore la tradition aux termes de laquelle la Schekhina est toujours accompagnée des patriarches. *Les mots* : « ... Paraissant durant le jour » désignent Abraham. *Les mots* : « ... En une colonne de nuée » désignent Isaac. *Les mots* : « ... Pour leur montrer le chemin » désignent Jacob, de qui l'Écriture^d dit : « Jacob continua son chemin. » *Les paroles* :

1. Ainsi qu'on a déjà vu en plusieurs endroits, dans la première partie, c'est le 1 de **מִיָּהּ** qui indique le tribunal céleste.

a) Ps., XLII, 9. — b) V. Talmud, traité Berakhoth, fol. 3^a. — c) Cant., v, 2. — d) Gen., XXXII, 2.

« ... Et pendant la nuit en une colonne de feu, pour leur servir de guide » désignent le roi David qui fait partie de la légion d'en haut. C'est grâce aux patriarches qu'Israël a été délivré, ainsi qu'il est écrit^a : « J'irai avec toi en Égypte, et je t'en ramènerai également », — ce qui veut dire : c'est grâce à la Mercabá (char céleste), dont les patriarches et David constituent les quatre roues¹, qu'Israël sera délivré de l'exil. Pourquoi, en quittant l'Égypte, les Israélites marchaient-ils jour et nuit ? On comprend cela des gens qui fuient ; mais, puisque Dieu lui-même gardait les Israélites, pourquoi ceux-ci avaient-ils besoin de marcher jour et nuit ? C'était pour les conduire à la perfection, de même que le jour n'est parfait qu'uni à la nuit. Rabbi Abba dit : Nous avons appris que les mots : « Et le Seigneur marchait devant eux, paraissant durant le jour en une colonne de nuée » désignent Abraham. Les mots : « ... Et pendant la nuit en une colonne de feu » désignent Isaac. Mais quel est donc le mot qui désigne Jacob ? Celui-ci est compris dans le terme « et Jéhovah ». La colonne de feu rejetait la lumière dans toutes les directions, afin d'encourager les Égyptiens à poursuivre les Israélites et de glorifier ainsi le nom du Saint, béni soit-il. Israël marchait en outre jour et nuit pour induire les Égyptiens en erreur², ainsi qu'il est écrit^b : « Les princes de Tanis sont devenus insensés, les princes de Memphis ont perdu courage », et ailleurs^c : « Qui remplace l'esprit des sages, et qui convainc de folie leur science ? » Voilà pourquoi ils marchaient jour et nuit. Rabbi Abba dit en outre : Heureux le sort d'Israël que le Saint, béni soit-il, sortit d'Égypte pour en faire son partage. Remarquez que l'année jubilaire procure la liberté à Israël, et qu'il en sera de même dans le temps futur, ainsi qu'il est écrit^d : « En ce temps-là la trompette retentira avec un grand bruit, etc. » C'est en raison de l'année jubilaire (1) céleste qu'Israël a tardé cinquante jours après sa sortie d'Égypte pour

1. V. à ce sujet Z., I, fol. 21^b. — 2. C'est-à-dire : voyant les Israélites marcher jour et nuit, les Égyptiens en ont inféré que les Israélites les craignaient et les fuyaient, ce qui les a encouragés à se mettre à leur poursuite.

a) Gen., XLVI, 4. — b) Isate, XIX, 13. — c) *Id.*, XLIV, 25. — d) *Id.*, XXVII, 13.

approcher du mont Sinai et y recevoir la Loi. Rabbi Abba dit en outre : Il est écrit^a : « Isaac étant devenu fort vieux, ses yeux s'obscurcirent de telle sorte qu'il ne pouvait plus voir. » Pourquoi ses yeux s'obscurcirent-ils ? Parce qu'il aimait un impie, *c'est-à-dire Esau*. Remarquez, en outre, que, comme Isaac était l'image du principe de la nuit, il a fallu nécessairement que ses yeux s'obscurcissent, pareils à la nuit qui est obscure. Rabbi Isaac commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Et il fut rapporté au roi des Égyptiens que le peuple avait pris la fuite. » Par qui cette nouvelle avait-elle été rapportée ? Nous avons appris que c'était par les sages et par les magiciens. Pourquoi ceux-ci lui ont-ils appris cette nouvelle ? Ils l'ont inféré de ce fait que les Israélites marchaient jour et nuit. Ils ont également conclu à la fuite, parce qu'Israël n'avait pas pris le chemin droit, ainsi qu'il est écrit^c : « Dis aux enfants d'Israël qu'ils se retournent et qu'ils campent devant Pihahiroth. »

« Il emmena six cents chariots choisis et tout ce qu'il trouva de chariots de guerre dans l'Égypte, avec les chefs de toute l'armée^d. » Pourquoi six cents ? Rabbi Yossé dit : Pour correspondre au nombre des Israélites qui était de six cent mille. Il prit des chariots choisis pour correspondre aux grands hommes parmi Israël qui en constituent la quintessence. Enfin, l'Écriture ajoute qu'il prit tout ce qu'il y avait de chariots dans l'Égypte ; c'était pour correspondre aux enfants sortis avec les Israélites. Il a fait tout cela sur le conseil des magiciens et des sages d'Égypte. Enfin l'Écriture ajoute : « ... Avec les chefs de toute l'armée. » C'était pour correspondre aux trois degrés suprêmes composés de deux plus un^e. Rabbi Isaac dit : Ces dernières paroles de l'Écriture sont interprétées dans la paraphrase chaldaïque de cette façon que les chefs de l'armée égyptienne étaient habiles en toutes choses. Rabbi Hiyâ dit : Il est écrit^e : « Le Seigneur visitera les armées d'en haut qui sont sur les cieux, et les rois du monde qui sont

1. Cette interprétation est basée sur le mot *שלישים* qui, d'après le Z., dérive de *שלש* (trois).

a) Gen., xxvii, 1. — b) Exode, xiv, 5. — c) *Id.*, xiv, 2. — d) *Id.*, xiv, 7. — e) *Isaïe*, xxiv, 21.

sur la terre. » Lorsque le Saint, béni soit-il, confère un pouvoir à un des chefs célestes des peuples, ce pouvoir est transmis au peuple même d'ici-bas. Et quand Dieu dégrade un chef céleste, le peuple soumis à ce même chef se trouve également dégradé ici-bas. Les paroles de l'Écriture : « Il emmena six cents chariots choisis » désignent le chef céleste des Égyptiens qui appela à son secours les chefs célestes de tous les autres peuples ; mais tous sont tombés à la suite de Sisara^a. Il est écrit^b : « O toi qui es ma bien-aimée, je te compare aux cauales attachées aux chars du Pharaon. » [47^a] Remarque que, lorsque le Pharaon poursuivait les Israélites, il attela à son char les juments devant les chevaux mâles, afin que ceux-ci, désireux de rejoindre les juments, courussent vite. Mais aussitôt qu'il eut rejoint les Israélites, il attela les chevaux mâles devant les juments, afin d'exciter ceux-ci à des mouvements désordonnés, pour fouler aux pieds les Israélites. Dieu agit de même à l'égard des Israélites ; car, d'abord, l'Écriture nous dit^c : « Et Jéhovah marchait devant eux, etc. » Et ensuite la Schekhina se plaça derrière les Israélites, ainsi qu'il est écrit^d : « Et l'ange d'Élohim qui marchait devant le camp des Israélites alla derrière eux. » C'est pourquoi l'Écriture dit : « O toi qui es ma bien-aimée, je te compare aux cauales attachées aux chars du Pharaon. » Ainsi le verset cité nous apprend que le Pharaon déploya toutes les forces dont il disposait pour combattre les Israélites.

« Et^e le Pharaon fit approcher. » Rabbi Yossé dit : Le Pharaon fit approcher les Israélites de Dieu, en les obligeant de faire pénitence. Il est écrit^f : « Seigneur, ils t'ont cherché dans leurs maux pressants, et tu les as instruits par l'affliction, qui les a obligés de t'adresser leur humble prière. » Tant qu'Israël vit en paix, il ne tourne guère ses regards vers le Saint, béni soit-il ; mais dès que Dieu le frappe de la lanière, il adresse ses prières à Dieu ; et comme Dieu se complait à cette prière, il fait châtier Israël par

1. A. et V. ont ותו avant le verset ופרטה הקריב. Ce mot n'existe pas dans les autres éditions, et n'a du reste aucun sens. ותו signifie « en outre » ; or, la phrase qui suit n'a aucun rapport avec celle qui précède.

a) V. Juges, iv, 22. — b) Cant., i, 9. — c) Exode, xiii, 20. — d) *Id.*, xiv, 19. — e) *Id.*, xiv, 10. — f) Isaïe, xxvi, 16.

les peuples païens, et il se venge ensuite de ceux-ci, ainsi que cela a été déjà dit. Ceci peut être comparé à une colombe égarée qui, poursuivie par un épervier, s'envola et finit par retrouver le colombier. On dit en pareil cas que c'est l'épervier qui ramena la colombe dans son colombier. De même, lorsqu'Israël se trouvait aux bords de la mer et qu'il vit les vagues s'élever et s'entrechoquer avec furie, il fut saisi de crainte; et sa frayeur augmenta encore lorsqu'il vit arriver le Pharaon et ses légions armées de flèches et de lances. Israël poussa alors des cris vers Dieu. Qui est-ce qui l'a déterminé à adresser ses prières à Dieu? Évidemment le Pharaon. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Et le Pharaon fit approcher. » Il était cause qu'Israël s'approcha de Dieu.

« Et^a Moïse dit au peuple : Ne craignez point, demeurez fermes, et considérez les merveilles que le Seigneur va faire aujourd'hui. » Rabbi Siméon dit : Heureux le sort d'Israël d'avoir été conduit par un pasteur tel que Moïse. Il est écrit^b : « Et il s'est souvenu des siècles anciens, de Moïse et de son peuple. » *Les mots* : « Il s'est souvenu des siècles anciens » désignent le Saint, béni soit-il. Par les mots : « ... De Moïse et de son peuple », l'Écriture nous indique que Moïse valait autant que Israël. Nous inférons de là que c'est le pasteur d'un peuple qui est l'image du peuple même. Si le pasteur est digne, tout le peuple l'est aussi; sinon, le peuple ne l'est pas non plus; et il est puni pour son pasteur^c, ainsi que cela a été dit. Moïse dit aux Israélites : « Demeurez fermes, et considérez, etc. » Il leur dit : Vous n'avez pas besoin de faire la guerre, puisque le Saint, béni soit-il, combat pour vous, ainsi qu'il est dit plus loin^c : « Le Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence. » Remarquez qu'en cette nuit le Saint, béni soit-il, assembla les légions célestes formant sa famille, et jugea Israël; et si celui-ci n'eût eu en sa faveur le mérite des patriarches, il ne serait pas sorti indemne de ce jugement. Rabbi Yehouda dit : C'est le mérite de Jacob qui protégea aussi Israël, ainsi qu'il est écrit^d : « Si le Seigneur n'avait été avec

1. S. n'a pas וַאֲחֵינוּ בְּיָמֵינוּ.

a) Exode, xiv, 13.— b) Isaïe, LXIII, 11.— c) *Id.*, xiv, 14.— d) Ps., cxxiv, 1.

nous, qu'Israël le dise maintenant. » C'est une allusion à Israël le Vieillard^a.

« Le ^b Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence. » Rabbi Abba ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^c : « Si tu t'empêches de voyager le jour du sabbat, et de faire ta volonté au jour qui m'est consacré, etc. » Heureux le sort d'Israël que le Saint, béni soit-il, a choisi parmi tous les peuples pour se l'attacher. C'est par l'effet de son amour que Dieu s'est attaché les Israélites, leur a révélé la Loi et leur a donné le sabbat, le jour le plus saint de la semaine, pendant lequel règnent la tranquillité et la paix parmi tous les hommes. La sanctification du sabbat vaut autant que l'exécution de toutes les autres lois ensemble. L'Écriture^d ajoute : « Si tu appelles le sabbat un délice... » Ce jour forme les délices de l'âme aussi bien que du corps, des êtres d'en haut et des êtres d'ici-bas. Le mot « appeler » a ici la signification d'« inviter », de même que dans le verset suivant^e : « Voici les fêtes du Seigneur que vous appellerez saintes. » Par ce mot, l'Écriture nous apprend qu'il convient d'inviter en quelque sorte le sabbat de la même manière que l'on invite un hôte. Cette invitation a lieu en servant à table des mets et des boissons supérieurs à ceux des jours ordinaires. Par ce mot, l'Écriture nous indique également qu'on doit recevoir le sabbat avant la fin du jour de la veille. Enfin l'Écriture^f ajoute : « ... Comme le jour saint et glorieux du Seigneur. » Ces paroles désignent le jour du grand pardon qui a une sainteté double de celui du sabbat. [47^b] L'Écriture ajoute en outre : « ... En ne faisant point ta propre volonté, et en ne disant point de paroles vaines. » Ceci a été déjà expliqué. Toute parole profane prononcée le jour du sabbat monte en haut et *accuse celui qui l'a prononcée*. Quand on invite un hôte, il convient de ne s'occuper que de lui. Remarquez que toute parole sortie de la bouche de l'homme s'élève en haut et y produit un effet, bon ou mauvais selon la nature de la parole. Quiconque veut sanctifier le sabbat ne doit prononcer en ce jour

a) V. Z., I, fol. 233^a. — b) Exode, XIV, 14. — c) Isaïe, LXVIII, 13. — d) *Ibid.* — e) Lévit, XXIII, 2. — f) Isaïe, l. c.

aucune parole profane ; car celle-ci pollue le jour sacré. Convient-il à un homme invité au repas nuptial du Roi de paraître négliger le Roi pour s'entretenir avec une autre personne ? Il convient de consacrer chaque jour de la semaine à ses besoins, et le jour du sabbat aux choses du ciel et à la sainteté du jour, et non à aucune autre affaire.

Remarquez que lorsque le Pharaon s'approcha pour faire la guerre aux Israélites, le Saint, béni soit-il, ne voulait pas que ceux-ci fissent un mouvement quelconque, attendu que les patriarches avaient intercédé pour eux en haut, et c'est leur mérite qui valut son salut à Israël. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Le Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence. » Dieu leur dit : Ne proférez pas une seule parole ; car elle serait superflue. Dans ces mots se trouve exprimé un des Noms sacrés¹, ainsi que les collègues l'ont fait remarquer.

Rabbi Yossé et Rabbi Yehouda firent une fois un voyage ensemble. Rabbi Yossé dit à son compagnon : Une tradition nous apprend que le nom « Jéhovah » exprime partout la Clémence ; et, alors même que ce Nom divin est employé au récit d'une guerre, il indique que cette guerre était faite avec clémence. Or, ici l'Écriture dit : « Jéhovah combattra pour vous. » Et cependant aucune clémence ne présidait à la guerre que Dieu fit aux Égyptiens, attendu que l'Écriture^b dit plus bas : « Et il n'en échappa pas un seul. » Rabbi Yehouda lui répondit : Voici ce que j'ai entendu à ce sujet de Rabbi Siméon : Ici également la Clémence ne faisait pas défaut, attendu qu'après que les eaux eurent recouvert les cadavres des Égyptiens la mer les a rejetés, parce que le Saint, béni soit-il, leur accorda l'honneur de la sépulture. Comme la terre s'était refusée à les recevoir, le Saint, béni soit-il, tendit sa droite et força ainsi la terre à les recevoir ; et c'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Tu as étendu ta main droite, et la terre les a dévorés. » Ainsi la Rigueur était tempérée par la Clémence. Et c'est précisément pour

1. Les mots יהוה ירחם לכם ont pour initiales les lettres י"ל : or י"ל est un des soixante-douze Noms sacrés. V. fol. 269¹.

a) Exode, xv, 14. — b) *Id.*, xv, 28. — c) *Id.*, xv, 12.

permettre à la Clémence d'intervenir que le Saint, béni soit-il, ne voulait pas que les Israélites proférassent une seule parole ; car si Israël avait fait des prières, la rigueur exclusive aurait sévi contre les Égyptiens, sans aucun alliage de clémence. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Le Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence. » Rabbi Yossé objecta : Il est pourtant écrit^a : « Et Jéhovah paraîtra ensuite ; et il combattra contre ces nations. » Y aura-t-il là également de la Rigueur tempérée ? Rabbi Yehouda dit : En effet, à la fin des temps, la mort des autres peuples ne sera point semblable à la mort ordinaire ; pénétré de pitié, le Saint, béni soit-il, les fera mourir paisiblement et sans douleur. Partout, le nom « Jéhovah » exprime la Rigueur tempérée par la Clémence, excepté dans le verset suivant^b : « Jéhovah sortira comme un guerrier invincible ; il excitera sa colère comme un homme qui marche au combat. » Ainsi, l'Écriture ne dit pas que Jéhovah sera un guerrier et un homme qui marche au combat, mais « comme un guerrier », et « comme un homme qui marche au combat », ce qui veut dire : il fera sévir la Rigueur sans la mitiger par la Clémence. Heureux le sort d'Israël que le Saint, béni soit-il, a choisi pour son partage et son héritage, ainsi qu'il est écrit^c : « Et il a choisi son peuple pour être particulièrement à lui ; il a pris Jacob pour son partage. »

« Et^d Jéhovah dit à Moïse : Pourquoi cries-tu vers moi ? Dis aux enfants d'Israël qu'ils marchent. » Ce verset a été expliqué dans le « Livre Occulte »^e. Dans les mots : « Et Jéhovah dit à Moïse... », se trouve renfermé un mystère. Rabbi Yehouda commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^f : « Et Jonas adressa du ventre du poisson sa prière au Seigneur son Dieu. » Précédemment l'Écriture a dit : « Dieu fit en même temps (va-yeman) qu'il se trouva là un grand poisson qui engloutit Jonas. » Le mot « va-yeman » signifie « servir », ainsi qu'il est écrits : « Et le roi ordonna qu'on leur servit (va-yeman) chaque jour, etc. » [48^a] Or, d'après cette interprétation, l'Écriture aurait dû dire : « Et Jéhovah servit Jonas à un grand poisson », au lieu de : « Et

a) Zacharie, xiv, 3. — b) Isaïe, xlii, 13. — c) Deuté., xxxii, 9. — d) Exode, xiv, 15. — e) V. fol. 178^b. — f) Jonas, ii, 2. — g) Daniel, i, 5.

Jéhovah servit un grand poisson » ? Mais la vérité est que ce poisson a été servi à Jonas ; car il le protégeait des autres poissons de la mer. Dès que Jonas a été englouti par le poisson, il vit des entrailles de ce cétacé jusqu'aux profondeurs de la mer ; il y était enfermé comme dans un palais ; les deux yeux du poisson luisaient comme le soleil, et dans ses entrailles se trouvait une pierre précieuse à la lumière de laquelle Jonas put voir tout ce qui se passait dans les profondeurs de la mer. Mais, objectera-t-on, s'il en est ainsi, pourquoi Jonas dit-il^a : « J'ai crié au Seigneur dans le fort de mon affliction » ? Quelle affliction Jonas avait-il, puisqu'il se trouvait si bien dans le poisson ? Mais la vérité est qu'après que le poisson eut fait voir à Jonas tout ce qui est enfermé dans les profondeurs de la mer, il mourut ; car le poisson ne pouvait contenir Jonas plus de trois jours. C'est après la mort du poisson que Jonas se trouva plongé dans l'affliction. Rabbi Éléazar dit : Jonas se réjouissait après qu'il eut été englouti par le poisson, car il voyait beaucoup de choses dans la mer. Voyant qu'il s'y plaisait, le Saint, béni soit-il, tua le poisson. Tous les autres poissons de la mer s'assemblèrent autour du corps de ce cétacé mort et se mirent à en arracher des morceaux. C'est alors que Jonas adressa sa prière au ciel. C'est pour cette raison que l'Écriture^b désigne d'abord le poisson sous le terme de « dag », alors qu'en adressant ses prières au ciel, l'Écriture^c dit qu'il le faisait des entrailles de « dagah », parce que le mot « dagah » désigne un poisson mort, ainsi qu'il est écrit^d : « Et les poissons (dagah) qui sont dans le fleuve mourront. » C'est également pour cette raison que Jonas a dit : « J'ai crié au Seigneur dans le fort de mon affliction (mitzara). » Mais il n'a pas dit « betzarah », parce que son affliction ne lui venait que des autres poissons qui se jetaient sur le cadavre de celui par lequel il avait été englouti. Aussi Jonas dit-il : « J'ai crié des entrailles du tombeau », mots par lesquels il désignait le poisson mort. Aussitôt après sa prière, Dieu fit revivre le poisson, et celui-ci remit Jonas sur la terre à la vue de tout le monde, ainsi qu'il est écrit^e : « Et le Seigneur commanda au poisson de rendre

a) Jonas, II, 3. — b) *Id.*, II, 1. — c) *Id.*, II, 2. — d) Exode, VII, 18. — e) Jonas, II, 11.

Jonas, et il le jeta sur le bord. » C'est alors que tout le monde vit l'œuvre du Saint, béni soit-il. L'Écriture^a dit : « Et Jonas adressa sa prière au Seigneur son Dieu. » L'Écriture ne se contente pas des mots « au Seigneur » ; mais elle ajoute encore « son Dieu », pour nous indiquer qu'il s'était adressé au degré céleste qui convenait. De même, ici, l'Écriture^b dit : « Et le Seigneur dit à Moïse : Pourquoi cries-tu vers moi ? » Dieu voulait dire par là : Pourquoi t'adresses-tu à moi, au lieu de t'adresser au degré céleste que la circonstance exige. Et Dieu ajouta^c : « Dis aux enfants d'Israël qu'ils marchent. » Comment pouvaient-ils marcher, alors qu'ils se trouvaient aux bords de la mer ? Par les mots « qu'ils marchent », Dieu voulait dire qu'il convenait aux Israélites de s'adresser en l'occurrence au degré céleste qui répondait à leur situation.

« Et^d maintenant élève ta verge, et étends ta main sur la mer, etc. » Dieu dit à Moïse d'élever sa verge sur laquelle était gravé le Nom sacré^e ; et, dès que les eaux aperçurent le Nom sacré, elles prirent la fuite. Rabbi Éléazar dit : Nous voyons que tantôt l'Écriture se sert du terme « verge de Dieu » et tantôt « verge de Moïse ». Pourquoi ? Rabbi Siméon dit : J'ai lu dans le livre de Rab Hammenouna le Vieillard que toutes ces deux désignations désignent le côté de la Rigueur. C'est pourquoi l'Écriture^f dit : « Et étends ta main sur la mer. » « Ta main » désigne le côté gauche où réside la Rigueur. Rabbi Siméon dit en outre : Malheur à ceux qui ne regardent ni ne s'efforcent de connaître les mystères cachés dans la Loi ; et cependant la Loi les appelle tous les jours ; mais ils ne veulent pas en entendre la voix. Remarquez que le côté de la Rigueur amène les eaux dans le monde. Pourquoi donc Dieu dit-il : « Étends ta main sur la mer », puisque, dans ce cas, il s'agissait de sécher l'eau de la mer ? Mais la vérité est que Dieu à cette occasion fit deux miracles à la fois : les eaux ont séché à un endroit et se sont accumulées dans un autre endroit ; c'est pourquoi Dieu dit à Moïse : « Élève ta verge », pour sécher les eaux à l'endroit où les Israélites devaient passer, et : « Étends ta

a) Jonas, II, 2. — b) Exode, XIV, 15. — c) *Ibid.* — d) *Id.*, XIV, 16. — e) V. fol. 6^b. — f) Exode, XIV, 16.

main sur la mer », pour accumuler les eaux en un autre endroit.

[48^b] « Il^a renversa les roues des chariots, et ils furent entraînés dans le fond de la mer. » Rabbi Siméon commença à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^b : « Et lorsque je regardais ces animaux, je vis paraître près d'eux une roue qui était sur la terre, et qui avait quatre faces. » Ce verset a été déjà expliqué^c. Mais remarquez que le Saint, béni soit-il, manifeste en toutes choses son pouvoir qui ne finira jamais. Il prit Abraham pour la base du monde, ainsi qu'il est écrit^d : « Voici l'origine du ciel et de la terre lorsqu'ils furent créés (behibaram) », ainsi que cela a été déjà expliqué^e. Il prit également Isaac sur lequel il fonda le monde, ainsi qu'il est écrit^f : « Et l'Alliance que je fais avec toi s'établira dans Isaac. » Enfin il prit Jacob et en fit sa gloire, ainsi qu'il est écrit^g : « Israël, tu es mon serviteur, et je me glorifierai en toi. » Remarquez en outre que Jacob s'était attaché à l'Arbre de Vie où la mort n'a aucun pouvoir; et c'est pourquoi Jacob n'est jamais mort^h; sa mort n'était que temporaire, ainsi qu'il est écritⁱ : « Et il ramena ses pieds dans le lit. » Le mot « lit » est une allusion à la région céleste que l'Écriture désigne sous le nom de « Lit de Salomon ». C'est de ce lit que l'Écriture^j dit : « Ses pieds descendent dans la mort. » Voilà pourquoi Jacob ramena ses pieds dans le lit. Le Saint, béni soit-il, en fit le patriarche le plus parfait, ainsi qu'il est écrit^k : « Jacob, que j'ai élu... »

Remarquez que toutes les légions célestes sont soumises à une hiérarchie disposée par degrés; les unes sont supérieures, les autres inférieures : Au-dessus d'elles sont placés les Hayoth sacrés; toutes les armées célestes se meuvent et s'immobilisent sur l'ordre de ces Hayoth. Les Hayoth eux-mêmes sont soumis à une hiérarchie. Aussi bien les Hayoth supérieurs que les Hayoth inférieurs descendent en bas en parcourant le grand océan, ainsi

1. Or on sait que « behibaram » doit être lu « be-Abraham », ce qui veut dire : C'est par Abraham que le monde subsiste.

a) Exode, xiv, 25. — b) Ézéchiel, i, 15. — c) V. Midrasch ha-Neelam, section Hayé Sara. — d) Gen., ii, 4. — e) *Id.*, xvii, 2. — f) Isaïe, xlix, 3. — g) V. Talmud, tr. Taanith, fol. 5^b. — h) Gen., xlix, 33. — i) Cant., iii, 7. — j) Prov., v, 3. — k) Isaïe, xli, 8.

qu'il est écrit^a : « Dans cette mer si grande et d'une si vaste étendue, se trouve un nombre infini de poissons, de grands et de petits Hayoth. » Et quand les vagues de la mer s'élèvent, tous les navires qui sillonnent la mer montent et descendent, les vents soufflent avec violence et les poissons se dispersent dans toutes les directions ; les uns se dirigent vers l'Est, les autres vers l'Ouest, les uns vers le Nord, les autres vers le Sud. Les hommes voient les éléments de la mer déchainés, et ne savent pas quel est le chef qui les dirige. Car aucun navire ne saurait quitter sa place, si le chef des éléments ne s'y mêlait. C'est lui également qui apaise les ouragans et qui permet aux navires de sillonner en ligne droite sans dévier ni à droite ni à gauche, ainsi qu'il est écrit^b : « C'est là que les navires passent, là se trouve ce monstre que tu as formé, Seigneur, pour s'y jouer. » L'Écriture fait allusion au chef de la mer. C'est grâce à lui que tous les poissons se rassemblent et que toutes les Hayoth se réjouissent, ainsi qu'il est écrit^c : « C'est là que toutes les Hayoth des champs viendront se jouer. » Remarquez en outre que l'ordre d'ici-bas est l'image de celui d'en haut. En haut il y a la mer sacrée renfermant des Hayoth, et ici-bas il y a la mer renfermant des poissons. Le corps, *sa forme*, n'est perceptible que par sa longueur et sa largeur. Le corps de l'homme en est l'image, par sa tête, ses bras et ses cheveux ; car la mer aussi a sa tête, ses bras et ses cheveux, ainsi qu'il est écrit^d : « Zabulon habitera sur le rivage de la mer. » Or, tout le domaine de Zabulon ne s'étendait que d'un jour de marche : comment pouvait-il donc habiter sur les rivages de la mer ? Mais les collègues ont déjà expliqué ces paroles qui cachent un mystère suprême. De même les paroles suivantes : « Et il s'étendra jusqu'à Sidon » signifient que Zabulon constituait la cuisse droite du corps céleste. C'est pour cette raison que la mer Kinereth se trouvait sur son domaine, mer dans laquelle on trouve le ver dont on extrait la couleur hyacinthe *employée pour les franges de l'habit rituel*. Remarquez en outre qu'il y a plusieurs chars célestes dont les roues des uns ne se meuvent que par l'impulsion qu'elles reçoivent des roues des autres. Tel est le sens des paroles

a) Ps., CIV, 25. — b) *Id.*, CIV, 26. — c) Job., XL, 20. — d) Gen., XLIX, 13.

de l'Écriture^a : « Et il renversa les roues des chariots, et ils furent entraînés dans le fond de la mer. » Comme les roues du char du chef céleste préposé au gouvernement des Égyptiens ne recevaient plus d'impulsion des roues des autres chars supérieurs, elles ne purent plus se mouvoir et furent ainsi renversées. C'est ainsi que Dieu brisa le pouvoir des Égyptiens ici-bas en en privant leur chef céleste, ainsi qu'il est écrit^b : « Je vais visiter le tumulte de l'Égypte, le Pharaon et l'Égypte, ses dieux et ses rois, le Pharaon et ceux qui mettent leur confiance [49^a] en lui. »

A cette époque, l'Égypte dominait sur toutes les autres nations^c. Mais dès que la force d'Égypte avait été brisée, celle des autres peuples l'était également, ainsi qu'il est écrit^d : « Alors les princes d'Edom ont été troublés, l'épouvante a surpris les forts de Moab », et un peu plus haut : « Les peuples se sont élevés et se sont irrités. » Tous les peuples tenaient au pouvoir de l'Égypte et s'apprétaient à lui venir en aide. Mais aussitôt qu'ils entendirent les châtiments dont le Saint, béni soit-il, accabla les Égyptiens, ils restèrent impuissants ; car la force de leurs chefs célestes avait été brisée. C'est ainsi que s'explique la raison pour laquelle l'Écriture emploie le terme : « Il renversa la roue des chariots. » C'est parce que les chars de tous les autres chefs célestes des autres peuples avaient été brisés à la suite de la chute de Samaël qui est à leur tête. Heureux le sort d'Israël que le Saint, béni soit-il, a choisi pour son partage, ainsi qu'il est écrit^e : « Et vous qui vous êtes attachés au Seigneur votre Dieu, etc. », et ailleurs^f : « Car le Seigneur a choisi Jacob pour être à lui », et ailleurs^g encore : « Et il a choisi son peuple pour être particulièrement à lui ; il a pris Jacob pour son partage. » C'est à cet effet qu'il donna à Israël la Loi créée deux mille ans avant le monde, ainsi que cela a été déjà dit. C'est à la suite de son grand amour pour Israël qu'il lui confia la Loi pour pouvoir se l'attacher ainsi. Remarquez que toutes les légions célestes et tous leurs chars sont enchainés les uns aux autres ; il y en a de supérieures et d'inférieures, ainsi qu'il est écrit^h : « Dans cette mer si grande et d'une si vaste étendue... »

a) Exode, XIV, 25. — b) Jérémie, XLVI, 25. — c) V. fol. 6^a. — d) Exode, XV, 15. — e) Deutér., IV, 4. — f) Ps., CXXXV, 4. — g) Deutér., XXXII, 9. — h) Ps., CIV, 25.

Au-dessus de tous ces êtres célestes sont placées les Hayoth, sur l'ordre desquelles tous se meuvent ou s'immobilisent. Remarquez en outre que, lorsque le Saint, béni soit-il, voulait briser la force des légions du Pharaon ici-bas, il commença par briser le pouvoir de leur chef céleste; il rejeta le conducteur céleste des Égyptiens de la région sacrée où il séjournait; et les légions du Pharaon devinrent impuissantes à faire quoi que ce soit. Le chef céleste des Égyptiens, après avoir été destitué, passa par « le fleuve du feu », et alors les Égyptiens perdirent toute leur force. C'est pourquoi les Égyptiens ont dit^b : « Fuyons les Israélites », parce qu'ils ont vu leur chef consumé par le feu. Rabbi Isaac dit : Lorsque les Israélites s'approchèrent de la mer, le Saint, béni soit-il, manda le chef céleste de la mer et lui dit : Lorsque j'ai créé le monde, je t'ai préposé à la mer à la condition que celle-ci fende ses eaux à l'approche de mes enfants. C'est maintenant le moment où mes fils doivent passer la mer. C'est pourquoi l'Écriture dit^c : « Et dès la pointe du jour la mer retourna au même lieu où elle était auparavant (leèthano). » Cela veut dire que le chef céleste remplit la condition¹ que Dieu stipula avec lui lors de la création du monde. Quand Israël vit devant lui la mer déchaînée et les vagues montées, et derrière lui le Pharaon et ses légions, il fut saisi de crainte et poussa des cris vers le ciel, ainsi que nous l'avons dit. L'Écriture^d dit : « La mer vit et s'enfuit. » Qu'a-t-elle vu ? Elle a vu le cercueil de Joseph, et elle prit la fuite devant lui en raison de l'acte héroïque de Joseph qui prit également la fuite, ainsi qu'il est écrit^e : « Joseph s'enfuit et sortit hors du logis. » L'Écriture^f dit : « Fuyons devant Israël », parce que toute la terre d'Égypte paraissait aux Égyptiens être en flammes, et c'est pourquoi les Égyptiens ont dit : « Fuyons devant Israël. »

Rabbi Hiyá et Rabbi Yossé marchaient une fois ensemble dans le désert. Rabbi Hiyá dit à Rabbi Yossé : Laisse-moi t'apprendre

1. Cette interprétation repose sur un jeu de mots : לֵאיתָנִי = לֵאֲנִי (à sa condition).

a) V. fol. 6^v. — b) Exode, xiv, 25. — c) *Id.*, xiv, 27. — d) Ps., cxiv, 3. — e) Gen., xxxix, 12. — f) Exode, xvi, 25.

ceci, que lorsque le Saint, béni soit-il, veut enlever l'autonomie à un peuple ici-bas, il commence par en destituer le chef en haut, mais ce chef est aussitôt remplacé par un autre, pour que le service que ces chefs sont chargés de faire [49^b] au ciel ne subisse pas d'entraves, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Qui donne la domination à qui il lui plait. » Rabbi Yossé dit : En effet, c'est ainsi. Il commença en outre à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^b : « Seigneur, notre maître, que la gloire de ton nom est admirable dans toute la terre ! » Quand le Saint, béni soit-il, veut briser la force des peuples païens, il fait sévir la Rigueur contre eux, les brise et les prive de domination. L'Écriture^c ajoute : « ... Qui donnes ta parure aux cieux. » L'Écriture ne dit pas : « ... Qui as donné », mais : « ... Qui donnes. » Ces paroles renferment le mystère du « fleuve profond » dont David désirait s'alimenter au ciel. Ce fleuve est appelé « Ascher », ainsi qu'il est écrit^d : « Je suis celui qui (ascher) suis. » Quand ce fleuve coule au ciel, la joie règne partout ; la Matrona est couronnée par le Roi ; tous les mondes sont remplis de joie ; la domination des peuples païens est brisée devant la Matrona ; et ceux qui sont unis à la Matrona lèvent la tête.

Pendant que les voyageurs continuaient leur route, ils rencontrèrent un homme portant une charge. Rabbi Hiyá dit à son compagnon de voyage : Allons-nous-en, de crainte que cet homme que nous voyons ne soit un païen ou un illettré, auxquels il est défendu de s'associer en route. Rabbi Yossé répondit : Arrêtons-nous et voyons si ce voyageur n'est pas un grand homme. A peine étaient-ils assis que l'homme en passant devant eux leur dit : Prenons une autre route ; car celle que vous suivez est dangereuse, et comme je sais que vous l'ignorez, je ne voudrais pas transgresser le commandement de l'Écriture^e : « Tu ne mettras rien devant l'aveugle qui puisse le faire tomber. » Rabbi Yossé s'écria : Bénie soit la miséricorde divine qui nous a suggéré l'idée de nous arrêter en cet endroit. L'étranger leur dit : Ne m'adressez pas la parole tant que nous n'aurons pas quitté ce chemin pour en prendre un autre. Après qu'ils eurent pris une autre route, l'étranger leur dit : Le

a) Daniel, IV, 14. — b) Ps., VIII, 2. — c) *Ibid.* — d) Exode, III, 14. — e) Lévit, XIX, 14.

chemin que vous avez suivi auparavant a été jadis le théâtre d'un crime ; un prêtre savant s'y étant trouvé un jour en compagnie d'un prêtre illettré, le second tua le premier. A partir de ce jour, tous ceux qui suivent cette route s'exposent à un danger de mort ; car la contrée est infestée de brigands qui guettent dans les montagnes et se jettent sur les voyageurs qu'ils tuent après les avoir dépouillés de leurs biens. Ceux qui sont au courant de ce fait ne suivent jamais ce chemin. Ainsi le Saint, béni soit-il, continue jusqu'aujourd'hui à venger le sang du prêtre assassiné. L'étranger commença en outre à parler de la manière suivante : Il est écrit^a : « Il ne lui faut plus qu'un jour pour être à Nob, etc. » Ce verset a été déjà interprété par les chefs d'école. Mais je vais vous communiquer le sens anagogique de ces paroles ainsi que je l'ai appris. Le jour dont parle l'Écriture est celui désigné par les paroles^b : « Aaron épousa Élisabeth, fille d'Aminadab. » Aaron, en sa qualité de grand pontife, était le paranymphe de la « Communauté d'Israël » ; c'était lui qui suivait la Matrona et l'introduisait dans la chambre nuptiale du Roi. Depuis Aaron, tous les pontifes qui faisaient le service au temple, remplissaient le même office qu'Aaron. Achimelec était un grand pontife ; lui et tous les pontifes qui lui ont succédé ont été les paranymphe de la Matrona. Mais après qu'ils ont été tués, la Matrona est restée seule ; car elle a perdu son paranymphe, et il ne se trouva personne qui la servit et la conduisit au Roi. A partir de ce jour, la Matrona passa du côté gauche, et la malédiction se répandit dans le monde. Saül a été tué, et la royauté fut ôtée à ses fils, et de nombreux milliers et des millions d'Israélites perdirent la vie. Cette faute est restée suspendue jusqu'à l'arrivée de Sennachérib. C'est pourquoi Isaïe a dit : « Il ne lui faut plus qu'un jour », ce qui veut dire le jour d'en haut, où la « Communauté d'Israël », ayant perdu son paranymphe, s'attacha au côté gauche, alors que le pontife est du côté droit. Remarquez que l'Écriture^c dit : « Gabaath, ville de Saül, prendra la fuite. » Pourquoi l'Écriture, ici, parle-t-elle de Saül ? Parce que c'était lui qui, ayant fait tuer les prêtres, était cause

a) Isaïe, x, 32. — b) Exode, vi, 23. — c) Isaïe, x, 29.

que le bras droit s'était retiré du monde. De même, depuis le crime commis en cet endroit, personne n'a jamais osé passer par ici, pour ne pas s'exposer à un danger de mort.

Rabbi Yossé dit à Rabbi Hiyà : Ne t'ai-je pas dit que ce voyageur était peut-être un grand homme? Il commença ensuite à parler de la manière suivante : Il est écrit^a : « Heureux celui qui a trouvé la sagesse. » Ces paroles s'appliquent à des hommes [50^a] tels que nous, qui t'avons rencontré et avons appris de toi des paroles de sagesse. L'Écriture^b ajoute : « ... Et l'homme qui est riche en prudence. » Ces paroles s'appliquent également à des hommes tels que nous qui avons retardé notre départ pour nous joindre à toi. Les paroles citées désignent donc un homme à qui le Saint, béni soit-il, fait ce présent de lui permettre en voyage de contempler la face de la Schekhina. C'est d'un tel homme que l'Écriture^c dit : « Et le sentier des justes est comme une lumière brillante. » Les voyageurs ayant continué leur chemin, l'étranger commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^d : « Psaume de David. C'est au Seigneur qu'appartient la terre, et tout ce qu'elle renferme, etc. » L'Écriture se sert tantôt du terme : « De David un Psaume », et tantôt de celui : « Un Psaume de David. » Quelle différence y a-t-il entre ces deux termes? « De David un Psaume » désigne les Psaumes que David chantait à la gloire de la « Communauté d'Israël », alors qu'un « Psaume de David » désigne les Psaumes qui concernaient sa propre personne. L'Écriture dit : « C'est au Seigneur qu'appartient la terre... » Ces paroles désignent le Saint, béni soit-il. « La terre et tout ce qu'elle contient » désigne la « Communauté d'Israël » et toutes les légions qui s'attachent à elle. Car c'est la « Communauté d'Israël » en effet qui remplit la terre, ainsi qu'il est écrit^e : « La terre est remplie de sa gloire. » L'Écriture ajoute : « ... Toute la terre (thebel) et tous ceux qui l'habitent. » Le mot « thebel » désigne notre terre inférieure appelée « Thebel » et où réside la Rigueur, ainsi qu'il est écrit^f : « Et il juge le monde (thebel) avec équité^h. » Qu'il

a) Prov, III, 13. — b) *Ibid.* — c) *Id.* IV, 18. — d) Ps., XXIV, 1. — e) V. Z., I, fol. 39^b, 67^a; et Z., II, fol. 170^a. Cf. Talmud, traité Pessaḥim, fol. 117^a. — f) Isaïe, VI, 3. — g) Ps., IX, 9. — h) V. Z., I, 39^b et 40^a.

s'agisse de juger un seul individu, ou un peuple entier, ou même tout le monde, les rigueurs ne proviennent que de notre monde. Remarquez que le Pharaon a subi cette rigueur, jusqu'à ce qu'il ait disparu, lui et ses légions. Aussitôt que le chef des Égyptiens a été destitué, le peuple ici-bas auquel il était préposé a été perdu, ainsi qu'il est écrit^a : « Et il renversa la roue de ses chariots. » La « roue » désigne le chef céleste; dès que celui-ci a été renversé, tous les Égyptiens ici-bas furent précipités dans l'eau. Pourquoi dans l'eau? Parce que la Rigueur *céleste* émanant de la « Mer » d'en haut sévit contre les Égyptiens, ce qui a eu pour effet de les précipiter dans la mer ici-bas. Rabbi Yossé dit : En effet, c'est ainsi; c'est pour cette raison qu'ils furent précipités dans la Mer Rouge qui est la dernière des mers. Rabbi Hiyâ dit : L'Écriture^b se sert du terme : « Et il le précipita comme une masse lourde. » Nous en inférons qu'on se sert, pour châtier l'homme, du même terme dont on s'est servi pour en décrire le méfait. Car ici l'Écriture emploie le terme de « lourdeur ». Et ailleurs^c il est écrit : « Et le cœur du Pharaon s'endurcit. » Le Saint, béni soit-il, dit au Pharaon : Impie, tu as le cœur lourd; je vais te précipiter dans la mer comme une masse lourde. *L'Écriture*^d ajoute : « Et Mitzraïm dit : Fuyons les Israélites. » « Mitzraïm » désigne le chef céleste chargé de gouverner le peuple égyptien. Rabbi Yossé dit : Cette interprétation offre une difficulté; car, du moment que ce chef a été destitué, comment pouvait-il poursuivre Israël? Mais la vérité est que « Mitzraïm » désigne les Égyptiens d'ici-bas, qui disaient : « Fuyons les Israélites », précisément parce qu'ils avaient vu que la force de leur chef céleste était brisée. Remarquez que, lorsque la « Communauté d'Israël » se relève, toutes les légions attachées à elle, et partant à l'Arbre de Vie, se relèvent également. C'est pourquoi Israël est plus attaché à l'Arbre que tous les autres peuples païens. Quand la « Communauté d'Israël » se relève, la domination de tous les chefs des peuples païens se trouve brisée. Remarquez que le chef céleste des Égyptiens opprima Israël de plusieurs manières, ainsi que cela

a) Exode, xiv, 25. — b) *Ibid.* — c) *Id.*, ix, 7. — d) *Id.*, xiv, 25.

a été déjà dit. Aussi, lors de la chute des Égyptiens, ce fut leur chef qui fut brisé le premier. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Car le Seigneur combat pour eux. » En effet, le Seigneur vengea Israël des oppressions qu'il dut jadis subir de la part du chef céleste des Égyptiens.

[50^b] Rabbi Hiyà ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^a : « Elle est comme le vaisseau d'un marchand, qui apporte de loin son pain. » Le « vaisseau de marchand » désigne la « Communauté d'Israël », qui porte son pain de loin, ainsi qu'il est écrit^b : « Voici la majesté du Seigneur qui vient de loin. » Les mots : « Elle apporte le pain » signifient que la « Communauté d'Israël » attire ce degré d'où émanent tous ces fleuves et toutes ces sources qui se jettent dans l'océan, ainsi qu'il est écrit^c : « Tous les fleuves entrent dans la mer. » Pour que l'on ne croie pas que ces fleuves une fois jetés dans la mer sont desséchés, l'Écriture ajoute : « Les fleuves retournent au même lieu d'où ils étaient sortis, pour couler encore. » Quel est le nom de ce degré d'où émanent tous les fleuves qui se jettent dans l'Océan ? Son nom est « Juste ». Rabbi Yehouda dit : Il est écrit^d : « C'est là que les navires passeront, là se promène le Léviathan que tu as formé, Seigneur, pour s'y jouer. » Les navires parcourent l'Océan céleste, cherchant chacun le degré qui lui convient. C'est pourquoi l'Écriture ajoute : « Là se promène le Léviathan que tu as formé, Seigneur, pour s'y jouer. » Rabbi Isaac dit : Dans les hauteurs du ciel, il y a encore une autre union d'un couple né de l'amour et à jamais inséparable. Rabbi Yehouda demanda : Qui est-ce qui sera jugé digne de contempler cette union ? Rabbi Isaac lui répondit : Celui qui aura une part dans la vie future. Rabbi Abba dit : Les légions sacrées du Saint, béni soit-il, se comptent par de nombreux milliers et de nombreux millions. Parmi ces innombrables anges, il y en a qui contemplent la Figure suprême, d'autres qui contemplent les yeux, d'autres sont chargés des armées, d'autres ont pour mission de pousser des gémissements et des plaintes, d'autres amènent la miséricorde et d'autres encore font sévir la Rigueur.

a) Prov., xxxi, 14. — b) Isate, xxx, 27. — c) Ecclés., i, 7. — d) Ps., civ, 26.

Au-dessus de tous ces anges est placée la Matrona qui fait le service dans le palais du Roi suprême. La Matrona a également ses légions d'anges dont chacun est pourvu de soixante figures et ceint d'une épée. Ces anges l'entourent constamment. Lorsqu'ils parcourent le monde au vol, ils se servent de six ailes. Devant chacun d'eux brûlent des charbons ; leur enveloppe brûle comme le feu, et le fil de leur épée répand des lumières [51^a] dans toutes les directions. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Il mit des chérubins devant le jardin de délices, qui faisaient étinceler une épée de feu, pour garder le chemin qui conduisait à l'Arbre de Vie. » Quel est le chemin qui conduit à l'Arbre de Vie ? C'est la grande Matrona qui forme le chemin du grand et puissant Arbre de Vie, ainsi qu'il est écrit^b : « Voici le lit de Salomon environné de soixante hommes des plus vaillants d'entre les forts d'Israël, qui portent tous des épées. » C'est d'Israël d'en haut que le verset parle. Dès que la Matrona se met en mouvement, toutes les légions célestes se meuvent avec elle. C'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Et l'ange de Dieu marchait devant eux, etc. » La Matrona est-elle donc appelée « Ange de Jéhovah » ? Rabbi Abba dit : Oui^d. Remarquez que Rabbi Siméon a dit : le Saint, béni soit-il, a érigé en haut un palais sacré, de même qu'une ville sacrée. Cette ville est appelée « Jérusalem la ville sainte ». Nul ne peut arriver auprès du Roi qu'en suivant le chemin qui traverse cette ville sacrée ; car c'est là le chemin véritable. C'est pourquoi l'Écriture^e dit : « C'est là la porte du Seigneur ; et les justes entreront par elle. » Tous les messages que le Roi suprême envoie ici-bas passent par l'intermédiaire de la Matrona ; et tous les messages que le monde ici-bas envoie au Roi suprême parviennent d'abord à la Matrona, et c'est elle qui les transmet au Roi suprême. Il en résulte que la Matrona sert d'intermédiaire au monde d'en haut pour correspondre avec celui d'ici-bas, et aussi d'intermédiaire au monde d'ici-bas pour correspondre avec celui d'en haut. Ainsi, elle est la Médiatrice parfaite entre le ciel et la terre ; et c'est pourquoi l'Écriture^f dit : « Et l'ange de Dieu qui marchait devant le camp

a) Gen., III, 24. — b) Cant., III, 7. — c) Exode, XIV, 19. — d) V. Z., I, fol. 133^a et fol. 166^a. — e) Ps., CXXVIII, 20. — f) Exode, XIV, 19.

d'Israël...^a » Le mot « Israël » désigne l'Israël d'en haut, et l'« Ange de Dieu » désigne Dieu lui-même, ainsi qu'il est écrit^b : « Et le Seigneur marchait devant eux. » Est-il compatible avec la gloire d'un Roi de permettre à sa Matrona qu'elle aille seule faire la guerre et qu'elle fasse la médiatrice ? Mais la chose est comparable à un roi qui s'est uni à une matrona de haut mérite. Lorsque le roi put apprécier les qualités supérieures de sa matrona, qui surpassaient celles de toutes les autres matrones, il se demanda comment récompenser tant de vertus. Le roi se dit alors : Il faut que tout le monde apprenne les qualités supérieures de ma matrona ; qu'elle soit donc maîtresse absolue dans ma maison. Le roi lança, par conséquent, une proclamation formulée de la façon suivante : Tous les pouvoirs du roi sont confiés à la matrona. Le roi confia en outre à la matrona toutes ses armes, lui subordonna tous les chefs conduisant les armées à la guerre et lui remit toutes les pierres précieuses et tous les trésors royaux. Le roi ajouta : A partir d'aujourd'hui, nul ne pourra m'adresser la parole sans la présenter préalablement à la matrona. De même, le Saint, béni soit-il, par suite de son amour immense pour la « Communauté d'Israël », confia tout son pouvoir à la Matrona ; le Roi dit : Aucun pouvoir n'est plus entre mes mains ; il dit en outre^c : « Il y a soixante reines, et quatre-vingts femmes de second rang, et les jeunes filles sont sans nombre ; mais une seule est ma colombe, et ma parfaite amie ; elle est unique, etc. » Toute ma maison est entre ses mains. Le Roi lança une proclamation formulée ainsi : Tous les pouvoirs du Roi sont confiés à la Matrona. Le Roi lui confia en outre ses armes, ses lances, ses épées, ses arcs, ses flèches, ses poignards et ses frondes, et lui subordonna tous les chefs célestes conduisant les armées à la guerre. C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Voici le lit de Salomon environné de soixante hommes des plus vaillants d'entre les forts d'Israël, qui portent tous des épées, qui sont très expérimentés dans la guerre. » Le Roi dit à sa Matrona : A partir d'aujourd'hui, la direction de mes guerres t'est confiée ; mes armées aussi bien que les chefs célestes

a) V. Z., I, fol. 233^b. — b) *Id.*, XIII, 21. — c) *Cant.*, VI, 8. — d) *Id.*, III, 7.

conduisant les armées sont entre tes mains. A partir d'aujourd'hui, c'est toi qui veilleras sur moi, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Celui qui garde Israël. » A partir d'aujourd'hui, quiconque aura besoin de moi ne pourra m'adresser la parole qu'en me la faisant passer par l'intermédiaire de la Matrona, ainsi qu'il est écrit^b : « Qu'Aaron ne pénètre dans le sanctuaire que par Ceci (Zoth)^c. » Ainsi, la Matrona est la Médiatrice parfaite auprès du Roi, et tous les pouvoirs sont entre ses mains, et c'est ce qui fait la gloire de la Matrona.

C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Et l'ange de Dieu qui marchait devant le camp d'Israël, etc. », ainsi que cela a été déjà dit. L'Écriture ajoute : « ... Et il alla derrière eux. » Pourquoi derrière eux ? Parce que devant eux marchaient des légions célestes portant des arcs, des lances et des épées. Une tradition nous apprend qu'en ce moment le puissant chef céleste des Égyptiens assembla six cents légions des adversaires d'Israël, et chaque légion se composait de six cents chefs accusateurs. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Il emmena six cents chariots choisis, et tout ce qui se trouva de chariots de guerre dans l'Égypte. » Les six cents chariots n'étaient-ils donc pas d'Égypte, pour que l'Écriture ait besoin d'en faire une mention particulière ? Mais voici ce que la tradition nous apprend à ce sujet : Samaël appela à son secours six cents légions composées d'adversaires d'Israël. Tel est le sens des paroles : « Il emmena six cents chariots [51^b] choisis. » Quand le Saint, béni soit-il, provoqua-t-il la défaite définitive de Samaël ? Pendant la guerre de Sisara, ainsi qu'il est écrit^e : « Le torrent de Qison a entraîné leurs corps morts, etc. » A cette époque, le Saint, béni soit-il, dompta toutes ces légions et les remit entre les mains de la Matrona. A la fin des temps, toutes les légions de Samaël seront livrées à la Matrona, ainsi qu'il est écrit^f : « Qui est celui qui vient d'Edom, qui vient de Bosra avec sa robe teinte de rouge ? » Les mots : « Et il marchait derrière eux » signifient qu'à la fin des temps la Schekhina exterminera du monde les légions de Samaël. Que signifient les paroles : « Et en même temps la colonne de

a) Ps., cxxi, 4. — b) Lévit., xvi, 3. — c) V. Z., I, fol. 72^a, et II, fol. 37^a, p. 178 et a. l. — d) Exode, xiv, 19. — e) Juges, v, 21. — f) Isate, LXIII, 1.

nuée marchait devant eux » ? Rabbi Yossé dit : C'est la nuée qu'on voit toujours autour de la Schekhina ; et c'est la même nuée dans laquelle Moïse pénétra près du mont Sinai. Rabbi Abba dit : L'Écriture^a dit également : « Et le Seigneur marchait devant eux, paraissant durant le jour en une colonne de nuée. » La vérité est que la colonne de nuée indiquait le concours du Juste, dispensateur de la Clémence, ainsi qu'il est écrit^b : « Le Seigneur a envoyé sa miséricorde durant le jour. » Alors que la nuit paraissait, la colonne de feu indiquait la Rigueur. Rabbi Siméon dit : La colonne de nuée qui paraissait durant le jour était l'image d'Abraham, et la colonne de feu qui paraissait durant la nuit était celle d'Isaac. Mais la Schekhina se trouvait dans toutes les deux colonnes. Les paroles que Rabbi Abba vient de prononcer sont exactes ; c'est grâce à la Schekhina qu'Israël était entouré par devant et par derrière de colonnes. Remarquez qu'en ce moment la lune était pleine et elle recevait la lumière des soixante-douze Noms sacrés formant un triangle autour d'elle. Un côté de ce triangle porte la couronne de la « Clémence » (Hésed), l'autre côté porte la couronne de la « Rigueur » (Gueboura) ; il se manifeste sous la forme de « soixante verges de feu », dont il reçut dix de la Mère céleste. Enfin, le troisième côté est habillé de pourpre, habit du Roi suprême et sacré appelé « Beauté » (Thiphereth). Le Fils sacré a hérité de son Père et de sa Mère les soixante-dix couronnes suprêmes. C'est lui qui constitue la base du triangle. Une tradition nous apprend que les soixante-douze Noms sacrés sont soixante-douze témoins de la gloire de « Hésed » ; ils renferment les attributs de « Gueboura » et tiennent lieu en quelque sorte de soixante-douze écrivains ; et enfin ils constituent soixante-douze couleurs rehaussant la beauté de « Thiphereth ». Les versets^c : « ... Et l'ange du Seigneur qui marchait devant le camp d'Israël » renferment toutes les lettres dont se composent les soixante-douze noms ; tantôt ces noms sont disposés dans leur ordre naturel, et tantôt ils sont dans un ordre inverse. Mais, dira-t-on, pourquoi ces noms ne sont-ils pas exprimés, dans ces versets, dans l'ordre par-

a) Exode, XIII, 21. — b) Ps., XLII, 9. — c) Exode, XIV, 19-20.

fait ? Mais la chose est comparable à un roi dont la conduite est impeccable et dont la bienveillance est sans borne. Que ce roi châtie ou qu'il récompense, son visage est toujours radieux, parce que sa bonté est infinie. Les insensés, voyant le visage du roi radieux et souriant, ne se méfient pas. Mais le sage, alors même qu'il voit le visage du roi radieux, est saisi d'effroi ; car, se dit-il, bien que le visage du roi soit souriant, [52^a] il cache quelque rigueur. Le Saint, béni soit-il, étant parfait en toute chose, a également caché sa Clémence et sa Rigueur dans les soixante-douze noms. Est-ce à dire que, quand Dieu exerce la Rigueur, il est autrement disposé que quand il exerce la Clémence ? Nullement. En effet Dieu l'affirme lui-même^a : « Car je suis le Seigneur qui ne varie jamais. » Aussi, qu'il récompense ou qu'il châtie, Dieu reste toujours égal à lui-même. Voilà pourquoi les Lettres dont se composent les soixante-douze Noms sacrés et qui se retrouvent dans les trois versets sus-indiqués sont tantôt disposées dans leur ordre naturel, tantôt dans un sens inverse^b.

« Et l'ange de Dieu qui marchait devant le camp des Israélites alla derrière eux ; et, en même temps, la colonne de nuée, quittant la tête du peuple, se mit aussi derrière, entre le camp des Égyptiens et le camp d'Israël. » Jusqu'à cet endroit de l'Écriture, il est fait allusion au côté de la Clémence dont Abraham est l'image. Rabbi Siméon dit à son fils : Éléazar, mon fils, remarque que quand le Saint, béni soit-il, pose sur sa tête les couronnes sacrées et célestes, les patriarches sont couronnés également. Voyant les patriarches se couronner, la Matrona en fait autant ; et alors les bénédictions du ciel se répandent partout. C'est en pareil cas que le Nom sacré (dont les lettres sont gravées sur le char céleste près duquel les patriarches sont couronnés) se trouve complet.

Rabbi Yessa dit : J'ai trouvé, dans l'exposé des mystères de Rab Hammenouna se rattachant à la sonnerie du Schophar, la sentence suivante : *Dans la liturgie récitée pendant la sonnerie, on trouve trois fois le mot « ainsi », pour correspondre aux trois versets susnommés dans lesquels on retrouve les lettres des*

a) Malachie, III, 6. — b) V. fol. 269^a, 270^a. — c) Exode, XIV, 19.

soixante douze Noms sacrés. Rabbi Siméon dit : Ces Noms sacrés servent de couronnes aux patriarches unis dans le char sacré. Ces noms sont compris dans les quarante-huit mots que renferment les trois versets en question. Remarquez que le Nom sacré de « Ani » se composant des lettres Aleph, Noun et Yod, forme le tronc de l'Arbre, alors que le Nom sacré « Vaò » forme la cime des branches. Les collègues ont fait remarquer que l'Arbre tout entier, sa racine, son tronc et ses branches se trouvent renfermés dans les quarante-huit lettres mentionnées. Le Nom sacré se trouve ainsi marqué et dans les trois mondes supérieurs, et dans les trois mondes inférieurs. C'est pour correspondre à cette triade que l'Écriture^a dit : « Saint, Saint, Saint, Jéhovah Çebaoth. » Saint en haut, Saint au milieu, Saint dans la Clémence, Saint dans la Rigueur et Saint dans la Beauté ! Et toute cette triade se trouve exprimée dans les soixante-douze noms gravés, ainsi que cela a été déjà dit. Béni soit-il, béni soit son Nom en toute éternité ! amen¹. Rabbi Isaac dit : Lorsqu'Israël se trouvait au bord de la mer, il vit de nombreuses [52^b] légions et de nombreuses armées, célestes aussi bien que terrestres, qui n'avaient d'autre but que de l'opprimer. Voyant ainsi devant lui la mer agitée, et derrière lui toutes les légions des Égyptiens et de nombreux anges accusateurs, Israël cria vers le Saint, béni soit-il. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Et le Seigneur dit à Moïse : Pourquoi cries-tu vers moi (elaï) ? » Or, nous trouvons dans le « Livre Occulte » que le mot « Elaï » désigne l'Ancien des temps. Rabbi Isaac dit : En ce jour, le Saint, béni soit-il, brisa, en présence d'Israël, les forces d'en haut et les forces d'en bas. C'est pourquoi une tradition nous apprend que certains miracles sont aussi ardues pour le Saint, béni soit-il, que la séparation de la Mer Rouge. Il résulte donc de cette tradition que la séparation de la Mer Rouge était une œuvre ardue. Pourquoi ? — Parce qu'elle ne dépendait que de l'Ancien des temps seul. Rabbi Siméon dit : Il y a une biche sur la terre

1. Dans S., la sentence de Rabbi Isaac précède celle de Rabbi Yessa ; et le glossateur *Derekh Emeth*, a. 1., note 1, est d'avis que cette dernière disposition du texte est la plus correcte.

a) *Iṣaie*, vi, 3.

dont le Saint, béni soit-il, exauce les vœux et en faveur de laquelle il fait beaucoup de miracles. Lorsque, plongée dans la détresse, elle adresse sa prière au ciel et que le monde a besoin de la pluie, elle élève sa voix ; et le Saint, béni soit-il, compatit avec le monde, ainsi qu'il est écrit^a : « Comme le cerf soupire après l'eau... » Au moment de l'enfantement, elle se trouve dans l'impossibilité de mettre bas. Elle pose alors sa tête entre ses cuisses et pousse des cris. Le Saint, béni soit-il, a pitié d'elle ; et il lui envoie un serpent qui la mord à l'orifice de l'utérus ; et, l'ouverture étant ainsi élargie, le petit sort incontinent¹. Rabbi Siméon ajouta : Ne cherchez pas à approfondir ces paroles et ne mettez pas Dieu à l'épreuve ; et pourtant ce qui vient d'être dit est exact.

« En^b ce jour-là, le Seigneur délivra Israël de la main des Égyptiens. Et Israël vit Mitzraïm mort sur le bord de la mer. » « Mitzraïm » désigne le chef céleste des Égyptiens que le Saint, béni soit-il, montra aux Israélites au moment où il fit passer par le « fleuve du feu^c ». Par le mot « mort », l'Écriture nous indique que Dieu lui ôta son pouvoir.

« Et^d Israël vit la main puissante que le Seigneur avait étendue contre les Égyptiens. » Rabbi Hiyâ dit : Dieu frappa l'Égypte de toute la main composée de cinq doigts ; il la frappa de la main droite dont dépend tout, ainsi qu'il est écrit^e : « Ta droite, Seigneur, s'est signalée et a fait éclater sa force ; ta droite, Seigneur, a frappé l'ennemi. » Rabbi Isaac dit : Nul homme n'a jamais montré une telle résistance à Dieu que le Pharaon. Rabbi Yossé objecta : Il y avait pourtant Sehon et Og qui résistèrent également à Dieu ? Rabbi Isaac lui répondit : Ces derniers résistèrent seulement à Israël, alors que le Pharaon résista à Dieu lui-même, bien qu'il en ait constaté la puissance tous les jours. Rabbi Yehouda dit au nom de Rabbi Isaac : Le Pharaon était le plus grand de tous les magiciens ; il était très versé dans la connaissance des « couronnes inférieures » ; or, d'après cette science, le Pharaon était convaincu

1. Cette sentence qui se trouve également reproduite dans le Talmud, tr. B. Bathra, 16^b, est répétée au fol. 219^b, et dans le Z., III, fol. 249^b.

a) Ps., XLII, 2.— b) Exode, XIV, 30.— c) V. fol. 6^b.— d) Exode, XIV, 31.— e) *Id.*, XV, 6.

qu'Israël devait rester en Égypte toujours, tant étaient serrées les mailles du filet qui lui avait été tendu. Mais le Pharaon ignorait qu'il y a la Foi qui est au-dessus de toute la science magique. Quelle était la raison pour laquelle le Pharaon résista à Dieu ? Rabbi Abba dit : Le motif de la résistance du Pharaon était le nom « Jéhovah » prononcé par Moïse ; c'était ce nom même qui le détermina à résister, ainsi qu'il est écrit ^a : « Et Jéhovah endurcit le cœur du Pharaon. » Car, dans toute sa science magique, le Pharaon n'a trouvé nulle confirmation de la domination de ce Nom sur la terre. C'est pourquoi le Pharaon dit d'abord : « Qui est Jéhovah ? » Et ensuite il dit : « Jéhovah est juste. » Et encore : « J'ai péché contre Jéhovah. » Ainsi, la même bouche qui niait d'abord l'existence de Jéhovah en reconnut la justice plus tard. Rabbi Hizqiya commença à parler de la manière suivante : Il est écrit ^b : « C'est une ; c'est pourquoi j'ai dit : Dieu afflige le juste aussi bien que l'impie. » Que signifient les mots : « C'est une » ? Ces mots ont la même signification que dans le verset ^c suivant : « Une seule est ma colombe et ma parfaite amie ; elle est unique à sa mère. » C'est par cette amie que le Saint, béni soit-il, exerce ses jugements ici-bas et en haut. Et lorsque le Saint, béni soit-il, exerce son jugement par cette amie couronnée, il afflige le juste aussi bien que l'impie, [53^a] attendu que les justes expient les crimes des impies, ainsi qu'il est écrit ^d : « Et Dieu dit à l'ange exterminateur : C'est assez, retiens ta main. » Or, Job' connaissait les paroles que Dieu adressa à l'ange exterminateur ; mais il les interpréta mal ; car il donna au mot « rab » le sens de : « Ote les grands (rab) pour les fautes des petits. » Rabbi Yessa dit : Les mots : « C'est une » désignent la « Communauté d'Israël », pour laquelle le Saint, béni soit-il, frappa les Égyptiens et s'en vengea. Rabbi Hiyà dit : Job ne fut accablé de maux qu'après la sortie d'Israël de l'Égypte. Job se disait donc : Puisque Dieu frappa le Pharaon qui se révolta contre lui, et qu'il me frappe aussi, bien que je ne me fusse jamais révolté contre lui, j'en infère qu'il afflige

1. F. et V. ont : « C'est pourquoi Rabbi Yossé dit : Job connaissait, etc. »

a) Exode, ix, 12. — b) Job, ix, 22. — c) Cant., vi, 9. — d) II^e Rois, xxiv, 16.

le juste aussi bien que l'impie. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Celui d'entre les serviteurs du Pharaon qui craignait la parole du Seigneur... » Rabbi Yehouda dit : Les pierres qui tombèrent en grêle sur les Égyptiens furent suspendues dans l'air par Moïse ; une partie en tomba à l'époque de Josué ; et le reste est réservé pour la fin des temps ; à cette époque, ces pierres retomberont sur Edom et sur sa postérité, ainsi qu'il est écrit^b : « Je ferai voir des merveilles à mon peuple, comme lorsque je l'ai tiré de l'Égypte. » Le verset^c : « Et Israël vit la main puissante que le Seigneur avait étendue contre les Égyptiens » a encore une autre signification. Car le commencement de ce verset semble, de prime abord, opposé à la fin, puisqu'il commence par : « ... Et Israël vit », et finit par : « ... Et le peuple craignit le Seigneur. »

Mais Rabbi Yehouda dit : Le vieillard (Jacob) qui prit avec ses enfants le chemin de l'exil revit tous les maux que ses enfants endureraient en Égypte, ainsi que tous les châtiments que Dieu infligerait aux oppresseurs. Tel est le sens des mots : « Et Israël vit », ce qui veut dire : Jacob prévit tous les événements futurs. Rabbi Yehouda dit en outre : Le Saint, béni soit-il, fit monter le vieillard (Jacob) et lui dit : Regarde tes enfants affranchis du joug d'un peuple puissant. Ceci corrobore la sentence suivante de Rabbi Yessa : Au moment où Jacob prévit l'exil d'Israël en Égypte, il fut saisi d'une grande frayeur. Le Saint, béni soit-il, lui dit : Pourquoi crains-tu ? Et il ajouta^d : « Ne crains point d'aller en Égypte, parce que je t'y rendrai le chef d'un grand peuple. » Jacob répondit : Je crains que mes enfants n'en sortent jamais. Dieu lui dit : « Je descendrai avec toi en Égypte. » Jacob reprit : Je crains de ne pas être enterré avec mes parents et de ne pas voir la délivrance de mes enfants, en faveur desquels tu feras plus tard de grandes choses. Dieu lui répondit : « Et je monterai de l'Égypte avec toi », ce qui veut dire : Tu seras enterré avec tes parents, et je te montrerai la délivrance de tes fils et les miracles que je ferai en leur faveur. Aussi le jour de la sortie d'Égypte, le Saint, béni soit-il, fit monter Jacob et lui dit : Vois la délivrance de tes fils en faveur

a) Exode, ix, 20. — b) Michée, vii, 15. — c) Exode, xiv, 31. — d) Gen., XLVI, 3.

desquels je viens de faire de grands miracles. Tel est le sens des mots : « Et Israël vit, etc. » Rabbi Isaac¹ dit : Nous inférons ce qui précède du verset suivant^a : « Et il t'a tiré de l'Égypte devant lui avec sa grande puissance. » Que signifie « devant lui » ? — Devant Jacob qui assistait à leur sortie. — Rabbi Hizqiya dit : Devant Abraham, ainsi qu'il est écrit^b : « Et Abraham se prosterna le visage contre terre. » Remarquez qu'Abraham disait^c : « Un homme de cent ans aurait-il donc un fils ? » Le Saint, béni soit-il, lui répondit : « Je jure par ta vie que tu verras encore de nombreuses légions sorties de toi. » Aussi, à la sortie des Israélites d'Égypte, le Saint, béni soit-il, montra à Abraham toutes les tribus qui comptaient des centaines de mille hommes. Tel est le sens des mots « devant lui ». Rabbi Abba dit : Tous les patriarches étaient présents à la sortie des Israélites d'Égypte. Rabbi Éléazar trouve cette indication dans les paroles de l'Écriture même : « Devant lui » désigne Jacob. « ... Avec sa grande... » désigne Abraham. « Puissance » désigne Isaac. Rabbi Siméon dit : La délivrance d'Israël a toujours eu lieu par le mérite des patriarches, ainsi qu'il est écrit^d : « Et je me souviendrai de l'Alliance que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham, et je me souviendrai aussi de la terre. » On comprend la souvenance des patriarches ; mais que veut dire : « Je me souviendrai aussi de la terre » ? Ces mots désignent le roi David qui complète le char céleste formé par les patriarches [53^b]. C'est par tous ceux *qui forment le char céleste* qu'Israël obtient toujours sa délivrance. Pourquoi l'Écriture^e dit-elle : « Et Israël vit la main puissante que le Seigneur avait étendue contre les Égyptiens » ? Les miracles étaient déjà faits pourtant depuis longtemps, et non pas en ce moment seulement ? Mais la main est formée de cinq doigts ; et, puisque l'Écriture parle d'une « main puissante », elle veut nous indiquer par là que Dieu se servit des cinq autres doigts pour frapper les Égyptiens. Il en est résulté un châtement terrible. C'était cet excès de châtement qu'Israël admi-

1. S. a Rabbi Abba.

a) Deuté., iv, 37. — b) Gen., xvii, 17. — c) *Ibid.* — d) Lévit., xxvi, 42. — e) Exode, xiv, 31.

rait. L'Écriture ajoute : « Et Israël crut en Dieu. » Ne croyait-il donc pas déjà auparavant en Dieu ? L'Écriture nous apprend par là qu'Israël fut tellement fortifié dans sa foi qu'il perdit toute crainte, de sorte qu'il put obtempérer à l'ordre de Moïse^a : « Ne craignez point ; demeurez fermes, et considérez les merveilles que le Seigneur va faire aujourd'hui. » Rabbi Yessa demanda : L'Écriture dit^b : « Et Israël vit les Égyptiens morts aux bords de la mer. » Et cependant il avait été promis aux Israélites^c : « ... Car ces Égyptiens que vous voyez devant vous, vous ne les verrez plus jamais. » Rabbi Yossé répondit : Il leur avait été promis de ne plus voir des Égyptiens vivants, alors que les Égyptiens qu'ils virent après étaient morts. Rabbi Yessa objecta : S'il en était ainsi, l'Écriture aurait dû dire : « Vous ne les verrez plus jamais vivants. » Rabbi Abba lui répondit : Ta question est judicieuse ; mais vois que l'Écriture^d dit : « Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, soit béni d'un monde à l'autre monde (olam). » Or, une tradition nous apprend que les mots : « ... D'un monde à l'autre monde » signifient du monde d'en haut au monde d'en bas. C'est au monde d'en haut que la lumière prend naissance ; et c'est au monde d'ici-bas que les rigueurs sévissent ; c'est également au monde d'ici-bas que le Saint, béni soit-il, fait des miracles en faveur d'Israël. L'Écriture emploie le terme : « Vous ne les verrez plus jusqu'à olam (adólam) », ce qui veut dire : vous ne verrez plus les Égyptiens jusqu'au moment où Dieu fera sévir la Rigueur contre eux. Israël ayant vu l'accomplissement de cette promesse de Moïse, il commença à croire à l'origine divine de sa mission, ainsi qu'il est écrit : « Il crut au Seigneur et à Moïse son serviteur. »

« Alors^e Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique au Seigneur. » Rabbi Yehouda dit : Il est écrit^f : « Je t'ai connu avant que je t'eusse formé dans les entrailles de ta mère, etc. » Heureux le sort d'Israël pour lequel Dieu éprouve plus d'amour que pour tous les autres peuples ; et c'est par suite de cet amour que Dieu favorisa Israël de prophètes véridiques, de pasteurs fidèles et de

a) Exode, xiv, 13. — b) *Id.*, xiv, 30. — c) *Id.*, xiv, 13. — d) 1^{re} Paralip., xvi, 36. — e) Exode, xv, 1. — f) Jérémie, i, 5.

l'Esprit-Saint, bienfaits dont les autres peuples sont privés. Dieu fait sortir l'Esprit-Saint du milieu d'Israël même. Jacob consacra au Saint, béni soit-il, la tribu de Lévi. Dès que Lévi fut consacré à Dieu, celui-ci lui mit des couronnes sur la tête, après l'avoir oint de l'huile sacrée d'en haut ; et ensuite il fit sortir du milieu de sa descendance l'Esprit-Saint qu'il fortifia par la grande Foi. Une tradition nous apprend qu'à l'heure où Moïse, le prophète véritable, allait naître en ce bas monde, le Saint, béni soit-il, fit sortir l'Esprit-Saint du Tabernacle orné de pierres précieuses. L'Esprit-Saint portait deux cent quarante-huit couronnes¹. Dieu confia tout son pouvoir à l'Esprit-Saint et lui remit en outre cent soixante-treize clefs. Il posa sur sa tête cinq diadèmes ; et chacun d'eux répandait une lumière qui éclairait mille mondes. Le Roi sacré éleva l'Esprit-Saint dans son palais et le mit au-dessus de toutes les légions célestes. Celles-ci furent ébranlées ; car ils virent que le Saint, béni soit-il, veut se servir de l'Esprit-Saint pour bouleverser le monde. Une voix retentit et demanda : Qui est cet « Esprit » à qui toutes les clefs sont confiées ? [54^a] Une autre voix répondit : Inclinez-vous devant lui ; car cet « Esprit » descendra un jour parmi les hommes ; et la Loi, jusqu'alors cachée, sera révélée ; les mondes d'en haut aussi bien que celui d'en bas seront ébranlés par lui. En ce moment, toutes les légions célestes s'inclinèrent devant l'Esprit-Saint et lui rendirent hommage en s'écriant² : « Tu as mis sur nos têtes un homme et nous avons passé par le feu et par l'eau. » Ensuite l'Esprit-Saint monta auprès du Roi. La lettre Mem « ouvert »³ (מ) vint alors et posa sur la tête de l'Esprit-Saint trois cent vingt-cinq couronnes et lui remit en même temps les clefs célestes. La lettre Schin (ש) se présenta ensuite devant l'Esprit-Saint portant les trois couronnes sacrées des patriarches qu'il remit

1. S. et F. ont : « Deux cent quarante-huit lumières, et trois cent soixante-cinq couronnes. » Ce nombre correspond apparemment aux deux cent quarante-huit membres et aux trois cent soixante-cinq veines du corps humain. — 2. On sait qu'on appelle Mem « ouvert » le « מ » initial qu'on place au commencement et au milieu des mots, en opposition au Mem « final » fermé : מ. On voit que les trois lettres Mem, Schin et Hé sont les lettres constitutives du nom משה (Moïse).

a) Ps., LXVI, 12.

en même temps que les clefs du Roi, pour montrer la confiance de Dieu en l'Esprit-Saint, qui est le « fidèle de la maison ». Enfin, la lettre Hé (ה) vint et présenta à l'Esprit-Saint la couronne du Roi lui-même. L'Esprit-Saint descendit alors sur la terre en s'embarquant sur les navires qui parcourent le grand Océan céleste. Il prit l'engagement envers le Roi de contribuer ici-bas à faire glorifier son Nom. Il emporta en même temps les armes nécessaires pour frapper le Pharaon et tout son pays. Les jours de sabbat et de la néoménie, l'Esprit-Saint monte auprès du Roi qu'il appelle du Nom composé des lettres mentionnées. En descendant sur la terre pour naître parmi les descendants de Lévi, l'Esprit-Saint était accompagné de quatre cent vingt-cinq chefs célestes portant quatre cent vingt-cinq flambeaux. Lorsque l'Esprit-Saint vint au monde, il y trouva déjà la Schekhina dont la figure était radieuse et qui répandait de la lumière dans toute la maison. C'est à ce moment que le Saint, béni soit-il, dit à Moïse^a : « Je t'ai connu avant que je t'eusse formé dans les entrailles de ta mère ; je t'ai sanctifié avant que tu fusses sorti de son sein, et je t'ai établi prophète parmi les nations. » Rabbi Isaac dit : C'était en ce moment que le Saint, béni soit-il, anéantit¹ le chef céleste des Égyptiens, ce que voyant, Moïse et Israël entonnèrent le cantique, ainsi qu'il est écrit^b : « Et Israël vit le corps mort de Mitzraïm sur le bord de la mer, etc... Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique au Seigneur. »

« Alors (az) Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique au Seigneur^c. » Rabbi Abba ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : J'ai constaté que toutes les louanges adressées au Saint, béni soit-il, commencent par le mot « alors » (az) : « Alors^d (az) Salomon dit... » « Alors^e (az) Josué parla au Seigneur. » « Alors^f (az) Israël chanta ce cantique. » Pourquoi ? Une tradition nous apprend que tous les miracles faits en faveur d'Israël

1. C. a : « קטל קבה » : « Le Saint, béni soit-il, tua le grand chef, etc. » S. a : « Le Saint, béni soit-il, précipita en bas le chef, etc. »

a) Jérémie, I, 5. — b) Exode, XIV, 31 et XV, 1. — c) *Ibid.* — d) II^e Paralip., VI, 1. — e) Josué, X, 12. — f) Nombres, XXI, 17.

ont été opérés par l'union des lettres Aleph et Zaïn ; la lumière de la première lettre pénétra la seconde. Que signifie la lettre Zaïn ?^a C'est l'épée de Dieu, ainsi qu'il est écrit : « L'épée du Seigneur est pleine de sang. » Voilà pourquoi, quand l'Aleph est uni au Zaïn, Israël entonne des cantiques ; car c'est alors que les miracles s'opèrent en sa faveur. Pourquoi l'Écriture dit-elle : « Alors Moïse chantera (iaschir) », au lieu de dire : « Alors Moïse chanta (schar) », puisqu'il s'agit du temps passé ? Mais l'Écriture nous indique qu'en plus de l'époque de la sortie d'Égypte, Moïse et Israël chanteront le même cantique dans un temps futur. Nous en inférons que même les justes des temps anciens, bien que leurs âmes soient élevées dans la région supérieure où règne la vie éternelle, ressusciteront à l'époque de la résurrection des morts, pour voir les miracles que Dieu fera alors en faveur d'Israël et pour chanter ce cantique. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Alors Moïse chantera (iaschir) avec les enfants d'Israël ce cantique au Seigneur. » Rabbi Siméon dit : Nous l'inférons du verset^b suivant : « Alors le Seigneur étendra sa main pour la deuxième fois, pour racheter les restes de son peuple. » L'Écriture se sert du terme « racheter », ainsi qu'il est écrit^c : « Le Seigneur m'a racheté au commencement de ses voies. » Les mots : « ... Les restes de son peuple » désignent les justes parmi Israël, appelés « restes », ainsi qu'il est écrit^d : « Et deux hommes sont restés dans le camp. » *La raison pour laquelle ils sont appelés « restes » est celle-ci : dans leur modestie, ils ne se considèrent que comme des restes, c'est-à-dire des accessoires ; or, une tradition nous apprend que le monde ne subsiste que grâce à ceux qui ne se considèrent que comme des « restes ». Mais, demandera-t-on, pourquoi Dieu fait-il redescendre sur la terre les âmes qui étaient déjà montées dans la région céleste ? Pourquoi fera-t-il ressusciter les corps des justes ? A ceci nous répondrons par la question suivante : Quelle est donc la raison pour laquelle Dieu envoie pour la première fois les âmes qui résident dans une région supérieure, sur la terre ? Or, du*

1. Zaïn signifie « arme ».

a) Isaïe, xxxiv, 6. — b) Isaïe, xi, 11. — c) Prov., viii, 22. — d) Nombres, xi, 26.

moment que Dieu juge opportun d'envoyer les âmes pour la première fois sur la terre, à plus forte raison s'explique-t-on qu'il les y envoie pour la seconde fois, attendu que le Saint, béni soit-il, désire qu'elles réparent les fautes commises, ainsi qu'il est écrit^a : « Car il n'y a point d'hommes justes sur la terre qui fassent le bien et ne pèchent point. » Mais, demandera-t-on, est-ce que les justes parfaits qui n'ont point de péché durant leur passage sur la terre, et qui ne sont morts que par suite du mauvais conseil que le serpent donna à Ève, est-ce que ceux-ci ressusciteront également ? Oui, ceux-ci ressusciteront également et seront les conseillers du Roi Messie. C'est pourquoi la tradition nous apprend que Moïse chantera des cantiques dans le temps futur. Pourquoi ? Parce que l'Écriture^b dit : « Je lui ferai voir des merveilles, comme au jour où je te tirai de l'Égypte. » L'Écriture dit : « Je lui ferai voir... », et non pas : « Je te ferai voir... », parce que ces paroles s'appliquent à Moïse : Je ferai voir ces merveilles à celui qui les a déjà vues une fois, ainsi qu'il est écrit^c : « Je lui ferai voir le salut de Dieu », et ailleurs^d : « Et je lui ferai voir le salut que je lui destine. » [54^b] Voilà pourquoi l'Écriture dit : « Alors Moïse chantera (iaschir) avec les enfants d'Israël ce cantique au Seigneur. » C'est le cantique que la Matrona adresse au Saint, béni soit-il. Une tradition nous apprend que tout homme qui récite ce cantique chaque jour avec recueillement sera jugé digne de le réciter également à la fin des temps ; car ce cantique renferme les événements du monde passé et du monde futur ; il renferme le mystère de la Foi et l'époque de l'avènement du Roi Messie. Tous les cantiques chantés par les êtres d'en haut et ceux d'en bas sont formés sur le modèle de ce cantique. Pourquoi l'Écriture se sert-elle du terme « schirâ » (cette hymne), au lieu de « schir » (ce cantique) ? L'Écriture emploie un terme féminin, afin de nous indiquer que c'est le cantique que la Matrona adresse au Roi¹. Rabbi Yossé dit : C'est en raison de toutes les lumières que le Roi sacré accorde à la Matrona que

1. Dans A., on lit encore cette adjonction : « Moïse envoie également d'ici-bas ce cantique au ciel, pour que le Roi l'agrée avec joie. »

a) Ecclés., VII, 20. — b) Michée, VII, 15. — c) Ps., L, 23. — d) *Id.*, XCI, 16.

celle-ci lui adresse ce cantique. Rabbi Yehouda objecta : S'il en est ainsi, pourquoi l'Écriture dit-elle que c'était Moïse et les enfants d'Israël qui chantèrent ce cantique, alors qu'elle aurait dû dire que c'était la Matrona ? Mais, Moïse et les enfants d'Israël ont su louer le Roi en lui adressant le même cantique que la Matrona est coutumière de lui adresser, parce que la Matrona tient toute sa force du Roi. Heureux le sort de Moïse et d'Israël !

Rabbi Hiyá ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^a : « Lève-toi ; loue le Seigneur pendant la nuit, au commencement des veilles. » Les mots : « Lève-toi » s'adressent à la « Communauté d'Israël ». « ... Pendant la nuit » signifie : pendant l'exil. Rabbi Yossé dit : « ... Pendant la nuit » signifie : pendant que le degré de la nuit domine sur la terre. Les mots : « ... Au commencement des veilles » ont la même signification que ceux du verset^b suivant : « ... Se tournant vers la tête de son lit. » De même que, dans ce verset, « rôsch » désigne la Séphirâ « Yesod », de même, dans le verset précité, les « veilles » désignent les Séphiroth « Néçah » et « Hod ». De ce que l'Écriture emploie un terme futur, nous déduisons que quiconque récite ce cantique en ce monde sera jugé digne de le réciter également dans le monde futur et à l'époque de l'avènement du Roi Messie. L'Écriture ajoute : « Chantons au Seigneur... », ce qui veut dire : chantons le cantique que la Matrona adresse d'habitude au Roi sacré. L'Écriture ajoute en outre : « ... Car il a fait éclater sa grandeur », sa grandeur en ce monde et sa grandeur dans le monde futur. Enfin elle ajoute : « Il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier », ce qui veut dire qu'il a dompté la force céleste et la force terrestre des Égyptiens ; car une tradition nous apprend que pour briser la force d'un peuple ici-bas, le Saint, béni soit-il, commence par en briser le chef céleste d'en haut, ainsi qu'il est écrit^c : « En ce temps-là le Seigneur visitera les armées d'en haut qui sont sur les cieux, et les rois du monde qui sont sur la terre. » A cette époque, la Matrona demanda au Roi de mettre en son pouvoir toutes les légions des Égyptiens d'ici-bas, et le Saint, béni

a) Lament., II, 19. — b) Gen., XLVII, 31. — c) Isaïe, XXIV, 21.

soit-il, les lui céda, pour qu'elle pût se venger d'elles. C'est pour-quoi l'Écriture dit : « Il précipita à la mer le cheval et le cavalier. » Le mot « mer » est une allusion à la Mer d'en haut aussi bien qu'à celle d'ici-bas.

« Le Seigneur^a est ma force et le sujet de mes louanges. » Rabbi Hiyá ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^b : « Tu m'as formé par-devant et par-derrrière, et tu as mis ta main sur moi. » Combien grand est le devoir des hommes de glorifier le Saint, béni soit-il ! Quand le Saint, béni soit-il, créa le monde, [55^a] il destina Adam à dominer sur tout le monde, à gouverner les êtres d'en haut et ceux d'en bas^c ; il l'entoura de gloire ; et, lorsqu'il rassembla toutes les créatures autour de lui, celles-ci se prosternèrent devant lui et furent saisies de frayeur, ainsi qu'il est écrit^e : « Que tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel soient frappés de terreur et tremblent devant vous. » Il l'introduisit ensuite dans le jardin qu'il avait planté à son intention, pour se délecter avec lui. Il lui éleva également une estrade ornée de pierres précieuses devant laquelle se tenaient des anges. Enfin il lui donna un seul commandement concernant un Arbre ; et Adam n'a pas su observer le commandement de son Maître !

J'ai trouvé dans le livre d'Enoch les paroles qui suivent^f : Après que le Saint, béni soit-il, eut montré à Adam^g tous les trésors du Roi accumulés en haut et en bas, il lui montra également l'Arbre de Vie et l'autre Arbre dont il lui avait défendu les fruits. Il lui montra également sa place^h dans le Jardin de l'Éden. — Si Adam avait observé les commandements qui lui avaient été donnés, il aurait pu demeurer éternellement dans ce jardin. Mais comme il n'avait pas observé le commandement de son Maître, il fut jugé et puni. Rabbi Isaac dit : Adam a été créé avec deux visages^d, ainsi que cela a été déjà dit. « Et^e il tira une de ses côtes. » Le Saint,

1. Dans S. et V., on lit, entre parenthèses, la phrase suivante : « Et c'est pour le rendre la créature la plus parfaite que Dieu le créa avec deux faces. » — 2. V. Migne, *Dictionnaire des Apocryphes*, tome I, col. 409. — 3. Ou à Enoch. — 4. Celle d'Adam, s'il s'agit d'Enoch plus haut.

a) Exode, xv, 2. — b) Ps., cxxxix, 5. — c) Gen., ix, 2. — d) Cf. Lévit. Rabba, chap. vii. — e) Gen., ii, 21.

béni soit-il, fendit Adam en deux et en fit deux corps, l'un du côté de l'Est et l'autre du côté de l'Ouest. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Tu m'as formé par-devant et par-derrrière. » « Par-derrrière » désigne le corps de l'Ouest, et « par-devant » désigne celui de l'Est. Rabbi Hiyâ dit : Le Saint, béni soit-il, forma la femme, la doua d'une beauté supérieure à toutes les autres créatures et la conduisit à Adam, ainsi qu'il est écrit : « Et le Seigneur forma la femme de la côte qu'il avait tirée d'Adam, et la mena à Adam. » Précédemment il est écrit : « Il tira une de ses côtes. » Que signifie le mot « une » ? Évidemment c'est une allusion aux paroles de l'Écriture^b : « Une seule est ma colombe, et ma parfaite amie ; elle est unique à sa mère. » Le mot « Çela » a la signification de « côté », ainsi qu'il est écrit^c : « Et du côté (çela) du Tabernacle. » Rabbi Yehouda dit : Les paroles du verset précité désignent l'âme que Dieu accorda à Adam, grâce à laquelle il put acquérir la sagesse et la connaissance de Dieu. De quelle région était l'âme d'Adam ? Rabbi Isaac dit : De la région d'où émanent toutes les autres âmes saintes. Rabbi Yehouda dit : Elle émanait de la région à laquelle font allusion les paroles de l'Écriture^d : « Que la terre produise des âmes vivantes. » La « terre » désigne l'emplacement du sanctuaire. Les « âmes vivantes » désignent l'âme d'Adam qui était la synthèse de toutes les autres âmes. Rabbi Hiyâ dit : Adam avait pénétré dans la Sagesse suprême plus profondément que tous les anges supérieurs ; il a tout vu ; et sa connaissance de Dieu était plus étendue que celle de tous les autres êtres. Mais après avoir péché, *il vit* la Source de la Sagesse tarir pour lui, ainsi qu'il est écrit^e : « Le Seigneur Dieu le renvoya du Jardin de l'Éden, afin qu'il cultivât la terre. » Rabbi Abba dit : Le premier homme était mâle et femelle à la fois, attendu que l'Écriture^f dit : « Et Élohim dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » C'est précisément pour que l'homme ressemblât à Dieu qu'il fut créé mâle et femelle à la fois, et ne fut séparé qu'ultérieurement. Mais, objectera-t-on, l'Écriture^g dit pourtant : « La terre dont il avait été tiré... » *Il semble donc qu'Adam seul avait été tiré de la terre*

a) Ps., cxxxix, 5. — b) Cant., vi, 9. — c) Exode, xxvi, 20. — d) Gen., i, 24. — e) *Id.*, iii, 23. — f) *Id.*, i, 26. — g) *Id.*, ii, 23.

et que, par conséquent, il n'était pas créé primitivement mâle et femelle à la fois ? Mais la vérité est que le mâle et la femelle avaient été unis primitivement par le Saint, béni soit-il, et en disant que l'homme a été tiré de la terre, la femelle y est comprise également. Rabbi Yossé dit : Les mots^a : « Le Seigneur est ma force et le sujet de mes louanges » désignent l'union céleste, grâce à laquelle les bénédictions jaillissent des fleuves célestes à jamais intarissables, ainsi qu'il est écrit^b : « Tu deviendras comme une fontaine dont les eaux ne sèchent jamais. » L'Écriture^c ajoute : « C'est lui qui est mon Dieu, et je publierai sa gloire. » Ces paroles désignent le « Juste » de qui émanent les bénédictions dans l'union conjugale. « Je publierai sa gloire » à l'endroit où règne l'amour, et c'est le Tabernacle. L'Écriture ajoute encore : « Il est le Dieu de mon père, et je relèverai sa grandeur. » Moïse adressa ces paroles à la région d'où émanent les Lévites et où règne la perfection. Rabbi Isaac dit : Les mots^d : « Et il est devenu mon Sauveur » désignent le Roi Messie^e. D'où le savons-nous ? — Du verset^e suivant : « ... Car Dieu est ma force et ma gloire, et il est devenu mon Sauveur. » Du moment que l'Écriture dit que Dieu était devenu le Sauveur, il s'ensuit [55^b] qu'elle désigne le Roi sacré.

« Le Seigneur est ma force et le sujet de mes louanges. » Rabbi Hizqiya commença l'explication de ce verset par la citation du verset^f suivant : « Celui qui est ami aime en tout temps, et le frère se connaît dans l'affliction. » Le premier membre du verset désigne le Saint, béni soit-il, qui est appelé « Ami », ainsi qu'il est écrit^g : « N'abandonne point ton ami, ni l'ami de ton père. » Le deuxième membre de la phrase signifie que, quand l'homme est opprimé par ses ennemis, le Saint, béni soit-il, dit^h : « J'ai parlé de paix, et je te l'ai souhaitée à cause de mes frères et de mes proches. » Car Israël est appelé « frère » et « proche » du Saint, béni soit-il. Pourquoi l'Écriture dit-elle : « Et le frère se connaît

1. A. et V. ont : מלכא קדיש (Roi sacré), au lieu de מלכא משיחא (Roi Messie).

a) Exode, xv, 2. — b) Isate, LVIII, 11. — c) Exode, I. c. — d) *Ibid.* — e) Isate, XI, 2. — f) Prov., XVII, 17. — g) *Id.* — XXVII, 10. — h) Ps., CXXVII, 8.

dans l'affliction »? Ne se connaît-il donc pas quand il n'est pas dans l'affliction? Rabbi Yehouda dit : Ces paroles signifient qu'à l'époque de l'oppression, le Roi sacré déploie sa force pour se venger des autres peuples. Rabbi Yessa dit : Combien importe-t-il à l'homme d'aimer le Saint, béni soit-il ! Rien, en effet, n'agrée tant au Saint, béni soit-il, que l'amour; et il appelle « ami » tout homme qui l'aime et qui accomplit ses commandements avec amour. L'Écriture^a dit : « Retire ton pied de la maison de ton ami. » Ces paroles désignent l'esprit tentateur que l'homme est obligé d'éloigner de l'âme sainte appelée « maison de ton amie ». On chasse l'esprit tentateur en éloignant de son esprit toutes les mauvaises pensées. On ne saurait mieux servir Dieu qu'en l'aimant en toutes choses, ainsi qu'il est écrit^b : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur. » L'Écriture^c ajoute : « C'est lui qui est mon Dieu, et je publierai sa gloire. » Les miracles qu'Israël a vus aux bords de la mer étaient plus grands que toutes les visions d'Ézéchiel; et même les enfants dans le sein de leur mère ont vu les miracles et en ont rendu grâces au ciel; tous ont dit : « C'est lui qui est mon Dieu, et je publierai sa gloire. » L'Écriture ajoute : « Il est le Dieu de mon père, et je relèverai sa grandeur. » Ces paroles désignent le « Dieu d'Abraham », terme par lequel on désigne le degré supérieur. Rabbi Yehouda, étant un jour assis devant Rabbi Siméon entendit celui-ci réciter le verset^d suivant : « Alors tes sentinelles se font entendre; elles élèvent leurs voix; elles chantent ensemble des cantiques de louanges, parce qu'elles voient de leurs yeux que le Seigneur ramène Sion. » Les « sentinelles » désignent ceux qui aspirent au moment où le Saint, béni soit-il, daignera réédifier son sanctuaire. L'Écriture dit : « Ils élèvent leurs voix », au lieu de : « Ils élèveront leurs voix », car tout homme qui élève sa voix en pleurant la destruction du sanctuaire sera jugé digne par le Saint, béni soit-il, d'en voir le rétablissement. L'Écriture ne dit pas : « ... Parce qu'ils verront que le Seigneur retournera à Sion », mais : « ... Que le Seigneur ramènera Sion. » Pourquoi? Remarquez qu'au

a) Prov., xxv, 17.— b) Deutér., vi, 5.— c) Exode, xv, 2.— d) Isaïe, lii, 8.

moment de la destruction de la Jérusalem ici-bas et de la dispersion de la « Communauté d'Israël » le Saint, béni soit-il, s'était retiré du Sion d'en haut. Mais quand la « Communauté d'Israël » retournera à sa place¹ le Roi sacré ramènera le Sion d'en haut et le placera en face de la Jérusalem d'ici-bas. Voilà pourquoi l'Écriture dit : « ... Que le Seigneur ramènera Sion. » C'est à cette époque qu'Israël dira : « C'est lui qui est mon Dieu, et je publierai sa gloire. » Et ailleurs il est écrit^a : « C'est là vraiment celui qui est notre Dieu ; nous l'avons attendu et il nous sauvera ; c'est lui qui est le Seigneur ; nous serons ravis de joie dans son salut. » Le salut vient en effet de lui.

« Le Seigneur est un guerrier ; Jéhovah est son nom^b. » Rabbi Abba ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^c : « C'est pourquoi il est écrit dans le livre des guerres du Seigneur : Il fera dans les torrents d'Arnon ce qu'il a fait dans la Mer Rouge. » Ce verset mérite qu'on l'examine ; car il n'y a pas un seul mot dans l'Écriture qui ne soit compris dans le Nom sacré et qui ne cache de nombreux mystères et de nombreuses significations. Aussi convient-il [56^a] d'examiner ce que l'Écriture entend par le terme de « livre des guerres du Seigneur ». Quel est ce livre ? Mais les collègues ont interprété ce verset de cette façon : Les discussions qui ont pour objet la Loi mènent à la paix. C'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Le livre des guerres du Seigneur », ce qui veut dire : les discussions au sujet du livre du Seigneur ont la paix pour résultat final. Cependant, s'il en était ainsi, l'Écriture aurait dû se servir du terme « Loi » (Thorah), au lieu de celui de « livre » (sepher) ? Mais ces paroles renferment un mystère suprême. Le Saint, béni soit-il, possède une région appelée « Livre » (Sepher), ainsi qu'il est écrit^d : « Cherchez et lisez avec soin dans le livre du Seigneur. » Tous les miracles que le Saint, béni soit-il, fait émanent de cette région. Il s'ensuit donc que les miracles s'opèrent d'abord dans la région supérieure ap-

1. S. a : « Mais quand arrivera l'heure de la délivrance de la Communauté d'Israël, etc. »

a) Isaïe, xxv, 9. — b) Exode, xxv, 3. — c) Nombres, xxi, 14. — d) Isaïe, xxxiv, 16.

pelée « Livre », et ensuite dans la région inférieure appelée « vaheb », ainsi qu'il est écrit^a : « Et la sangsue a deux filles : hab hab. » Remarquez que le Saint, béni soit-il, dispose d'anges célestes qui représentent toutes les armes de guerre : les uns représentent les frondes, les autres les lances et encore d'autres les épées. Malheur au peuple à qui le Roi sacré déclare la guerre. Voilà pourquoi l'Écriture dit : « Le Seigneur est un guerrier. » Car toutes les guerres ici-bas sont menées en réalité par les anges célestes. Pourquoi l'Écriture a-t-elle besoin de nous dire : « Jéhovah est son nom », puisqu'elle nous a déjà dit : « Jéhovah est un guerrier » ? Mais l'Écriture veut nous apprendre par là que c'est dans un moment de rigueur que Dieu prend le nom de « Jéhovah », ainsi qu'il est écrit^b : « Et Jéhovah fit descendre du ciel sur Sodome et sur Gomorrhe une pluie de soufre et de feu. »

Rabbi ' Yehouda commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^c : « Les eaux t'ont vu, ô Dieu ; les eaux t'ont vu et ont été effrayées, et les abîmes ont été troublés. » A l'heure où Israël devait passer la mer, le Saint, béni soit-il, dit à l'ange préposé à la mer : Sépare tes eaux. Celui-ci demanda : Pourquoi ? Dieu lui répondit : Pour que mes fils passent à gué. L'ange répliqua à Dieu : Puisque la délivrance est basée sur la justice, pour quel motif les Israélites seront-ils délivrés et les Égyptiens exterminés ? Quelle différence entre les uns et les autres ? Dieu lui répondit : Lorsque j'ai créé le monde, j'ai stipulé cette condition avec toi que tu séparerais tes eaux à ce moment. Le Saint, béni soit-il, fit voir sa puissance ; et les eaux, effrayées, se replièrent les unes sur les autres, ce qui donna lieu à un vide formant passage. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Les eaux t'ont vu et ont été effrayées. » Dieu dit au chef de la mer : Rejette d'abord les cadavres des Égyptiens, et recouvre-les ensuite de l'eau de la mer. C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Il a fait tomber dans la mer les chariots

1. Avant cette phrase, on lit dans A. la phrase suivante : « Lorsque le Saint, béni soit-il, déclare la guerre à un peuple, toutes les puissances de la Rigueur commencent à sévir contre ce même peuple. »

a) Ps., xxx, 15. — b) Gen., xix, 24. — c) Ps., lxxvii, 17. — d) Exode, xv, 4.

du Pharaon et son armée. » Rabbi Éléazar dit : Remarquez que le Saint, béni soit-il, fait dépendre les légions d'ici-bas de celles d'en haut. [56^b] Car il y a une relation intime entre les unes et les autres. Les légions célestes sont divisées en plusieurs degrés, et les légions d'ici-bas dépendent soit de celles d'un degré supérieur, soit de celles d'un degré inférieur. Et au temps futur, le Saint, béni soit-il, tuera les chefs des armées d'Edom, ainsi qu'il est écrit ^a : « Qui est celui-ci qui vient d'Edom, qui vient de Bosra, avec sa robe teinte de rouge ? »

« Il ^b a fait tomber dans la mer les chariots du Pharaon et son armée. » Rabbi Isaac commença à parler ainsi : Il est écrit ^c : « Au seul bruit de sa voix les eaux s'amassent dans le ciel ; il élève les nuées aux extrémités de la terre ; il fait fondre en pluie les foudres et les éclairs, et il fait sortir les vents de ses trésors. » Une tradition nous apprend que le Saint, béni soit-il, a formé sept firmaments en fixant à chacun d'eux des étoiles fixes et des étoiles mobiles. Au-dessus de ces firmaments est étendu l'« Araboth ». L'étendue de chaque firmament est de cent ans de marche. La hauteur de chaque firmament est de cinq cents ans de marche ; une pareille distance sépare un firmament de l'autre. L'étendue de l'« Araboth » est de mille cinq cents ans de marche, et son épaisseur est également de mille cinq cents ans. C'est de la lumière de l'« Araboth » que tous les firmaments au-dessous de lui sont éclairés. Une tradition nous apprend également qu'au-dessus de l'« Araboth » se trouve le firmament des Hayoth. La corne des pieds des Hayoth sacrés est d'une hauteur égale à celle de tous les firmaments. Le métatarse des Hayoth est d'une hauteur égale à toutes les précédentes. Le jarret des Hayoth est d'une hauteur égale à toutes les précédentes. La jambe des Hayoth égale en hauteur toutes les précédentes. Les cuisses des Hayoth ont également une hauteur égale à toutes les précédentes. Les hanches des Hayoth égalent en hauteur toutes les précédentes. Le tronc des Hayoth égale encore en hauteur toutes les précédentes. Les ailes des Hayoth égalent en hauteur toutes les précédentes, et enfin le cou des Hayoth présente une hauteur équivalente à toutes les précé-

a) Isaïe, I, XIII, 1. — b) Exode, xv, 4. — c) Jérémie, x, 13.

dentes. Que signifie le terme « égale à toutes les hauteurs précédentes » ? Chacune des parties énumérées des Hayoth présente une hauteur équivalente à celle de tous les firmaments et de toutes les parties des Hayoth mentionnées précédemment et réunies ensemble. Chacun des membres des Hayoth représente une hauteur équivalente à sept fois la profondeur de l'abîme, à sept fois la hauteur des sept palais célestes et à sept fois la distance entre la terre et le firmament. Toutes ces hauteurs réunies ensemble ne représentent que la vingt-cinq millièmes partie de l'espace que le Saint, béni soit-il, assigna aux êtres célestes, ainsi que cela a été établi. Au-dessus des cornes des Hayoth, il y a encore un firmament, ainsi qu'il est écrit^a : « Au-dessus de la tête des Hayoth, on voyait un firmament qui paraissait comme un cristal étincelant et terrible à voir. » Au-dessous de ce firmament, se trouvent de nombreuses légions du côté droit et du côté gauche. Au-dessous de l'Océan céleste, on voit les nombreux poissons parcourant les eaux dans tous les sens, ainsi qu'il est écrit^b : « Dans cette mer si grande et d'une si vaste étendue, se trouve un nombre infini de poissons, de grands et de petits Hayoth. » Les êtres se trouvant du côté gauche sont les démons qui, eux aussi, étaient autrefois des êtres sacrés, mais qui furent plus tard rejetés hors de l'enceinte sacrée, ainsi qu'on interprète anagogiquement les mots^c : « Il a fait tomber dans la mer les chariots du Pharaon et son armée. »

« Ta droite^d, Seigneur, s'est signalée et a fait éclater sa force. » Rabbi Siméon dit : A l'heure où la lumière du jour se répand dans le monde, la biche s'élève dans les deux cents palais du Roi. L'homme qui se lève [57^a] à l'heure de minuit où souffle le vent du Nord, pour se consacrer à l'étude de la Loi, est entouré d'un rayon de lumière pendant le jour suivant ; la lumière du ciel l'éclaire, et il inspire de la crainte à toutes les créatures. Le Saint, béni soit-il, appelle un tel homme « mon fils ». Il peut pénétrer dans tous les palais du Roi sans aucun obstacle, etc'est à lui que s'appliquent les paroles de l'Écriture^e : « Le Seigneur est proche de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité. » Que si-

a) Ézéchiel, I, 22. — b) Ps., CIV, 25. — c) Exode, XV, 4. — d) *Id.*, XV, 6. — e) Ps., CXLV, 18.

gnifie « en vérité » ? Ces mots ont la même signification que dans le verset suivant^a : « Tu donnes la vérité à Jacob », ce qui veut dire : tu lui as révélé le mystère de faire pendant sa prière l'union sacrée d'une manière convenable. Car c'est dans cette union que consiste le véritable service du Roi sacré. C'est en raison de la connaissance de cette union qu'Israël constitue le peuple unique dans le monde, ainsi qu'il est écrit^b : « Y a-t-il encore sur toute la terre une nation comme Israël, peuple unique sur la terre ? » C'est également pour cette raison qu'est nul tout service accompli par un prêtre qui ignore l'union du Nom sacré. Pendant l'union qu'on opère du Nom sacré, la méditation et le recueillement sont exigés, pour que tous les êtres d'en haut et d'en bas soient bénis. Quand un homme fait l'union du Nom sacré sans recueillement et sans l'intention d'attirer par cette union la bénédiction sur les êtres d'en haut et d'en bas, sa prière est rejetée; et, loin d'attirer la bénédiction, une telle prière attire la Rigueur. C'est d'un homme semblable que le Saint, béni soit-il, dit^c : « Lorsque vous venez pour voir ma figure, qui vous a demandé que vous eussiez ces dons dans les mains ? » Par le terme « voir ma Figure », l'Écriture désigne l'union du Nom sacré. Car le Saint, béni soit-il, est entouré de ténèbres épaisses; et ce n'est qu'en faisant l'union du Nom sacré que l'homme arrive à percer ces ténèbres et à contempler la Figure radieuse et resplendissante du Roi. L'Écriture se sert en outre du terme « zoth »; c'est une allusion à ce degré de l'essence de Dieu appelé « Zoth », ainsi qu'il est écrit^d : « C'est avec Cela (Zoth) qu'Aaron pénétrera dans le sanctuaire. » Remarquez que c'est de la main droite du Saint, béni soit-il, qu'émanent toutes les lumières, toutes les bénédictions et toutes les libertés. C'est de la main gauche qu'émane la Rigueur. Or, en faisant l'union du Nom sacré, la main gauche s'unit à la main droite, de sorte que toute rigueur disparaît. Remarquez en outre que quand l'homme lève sa main pendant la prière, il montre avec ses doigts le ciel, ainsi qu'il est écrit^e : « Et lorsque Moïse tenait les mains élevées, Israël était victorieux. »

a) Michée, VII, 20. — b) II^e Rois, VII, 23. — c) Isaïe, I, 12. — d) Lévit., XVI, 3. — e) Exode, XVII, 11.

Car, dans sa prière, l'homme en élevant sa main désigne la main droite de Dieu dont dépend le salut. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Et Aaron étendit ses mains (iadv) vers le peuple et le bénit. » L'Écriture emploie le mot « iado » écrit de façon à signifier « sa main » *au singulier*, parce que tout dépend de la main droite. Mais il n'en n'est pas de même lorsque le Saint, béni soit-il, étend sa main droite pour châtier. Malheur à ceux d'ici-bas sur qui le Saint, béni soit-il, élève sa main droite; car ils sont alors privés de tout secours et de toute bénédiction, ainsi qu'il est écrit^b : « Tu as élevé (natithâ) ta main droite, et la terre les a dévorés. » Or, le mot « natithâ » signifie « élever », ainsi que l'interprète la paraphrase chaldaïque. Quand Dieu lève sa main droite pour châtier un peuple, la rigueur de la main gauche se déplace dans la main droite. Rabbi Siméon pleurait toutes les fois qu'il récitait ce verset^c : « Il a retiré en arrière sa main droite. » Peut-on retirer en arrière la main droite? Mais l'Écriture veut dire que Dieu donna la prééminence à sa main gauche. Rabbi Siméon dit en outre : Il est écrit^d : « Le juste a perdu. » L'Écriture ne dit pas « fut perdu », [57^b] mais : « Le juste a perdu. » Car il a perdu la faveur de contempler le visage du Roi et il a perdu les bénédictions dont il jouissait auparavant : il a également perdu son épouse qui est la « Communauté d'Israël ». Il en résulte donc que le Juste lui-même a perdu plus que le monde n'en a perdu. Mais dans le temps futur s'accomplira la prophétie suivante^e : « Fille de Sion, sois comblée de joie; fille de Jérusalem, pousse des cris d'allégresse : voici ton Roi qui vient à toi, ce Roi juste qui est le Sauveur (noscha); il est pauvre, et il est monté sur un âne et sur le petit d'une ânesse. » Pour exprimer le mot « Sauveur », l'Écriture emploie le terme « noscha » (sauveur de soi-même), au lieu du terme « noschia » (sauveur des autres); et on l'a déjà expliqué.

« Ta droite, Seigneur, s'est signalée, et a fait éclater sa force. » Pourquoi l'Écriture emploie-t-elle le mot « neèdari », au lieu de

a) Lévit., ix, 22. — b) Exode, xv, 12. — c) Lament., ii, 3. — d) Isaïe, lvii, 1. — e) Zacharie, ix, 9.

« neëdar »? Quand la main gauche de Dieu est unie à la main droite, l'Écriture emploie le terme « neëdari ». Rabbi Siméon dit : Ainsi qu'il a été déjà dit, l'homme ne constitue qu'un demi-corps, puisqu'il ne forme avec son épouse qu'un seul corps. Il en est de même des mains : chaque main a la forme d'un demi-corps ; unies ensemble, elles constituent un corps entier. C'est parce que la main droite doit toujours influencer sur la main gauche. Voilà pourquoi Dieu frappe et guérit à l'aide de la même main, ainsi qu'il est écrit : « Ta droite, Seigneur, frappera l'ennemi. » De ce que l'Écriture se sert d'un futur au lieu d'un prétérit, on infère que ces paroles s'appliquent et au temps de la sortie d'Israël d'Égypte, et au temps de l'avènement du Roi Messie. *Les mots* : « Ta droite, Seigneur, s'est signalée et a fait éclater sa force » s'appliquent à l'époque de la sortie d'Israël d'Égypte. *Les mots* : « Ta droite, Seigneur, frappera l'ennemi » s'appliquent à l'époque messianique. *Les mots* : « ... Et tu as renversé tes adversaires par la grandeur de ta gloire » s'appliquent à l'époque de Gog et Magog. *Les mots* : « Tu as envoyé ta colère, qui les a dévorés comme une paille » s'appliquent à l'époque de la résurrection des morts, ainsi qu'il est écrit^a : « Et toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre éternel qu'ils auront toujours devant les yeux. » Rabbi Siméon dit : Heureux le sort de ceux qui subsisteront dans le monde à l'époque de la résurrection. Et qui sont les hommes qui y subsisteront? Remarquez que ce ne sont que les circoncis entrés dans l'Alliance sacrée par la pratique du précepte relatif à la marque de l'Alliance; seuls les hommes qui ont pratiqué durant leur vie les deux préceptes subsisteront à l'époque de la résurrection et seront inscrits pour la vie éternelle, ainsi qu'il est écrit^b : « Alors tous ceux qui seront restés dans Sion et qui seront demeurés dans Jérusalem seront appelés saints, tous ceux qui auront été écrits en Jérusalem au rang des vivants. » Ce sont ceux-là seulement qui resteront à l'époque de la résurrection et avec lesquels le Saint, béni soit-il, se délectera, ainsi qu'il est

a) Daniel, xii, 2. — b) Isaïe, iv, 3.

écrit^a : « Que la gloire du Seigneur soit célébrée en toute éternité ; le Seigneur se réjouira dans ses ouvrages. »

Rabbi Hiyá se rendait une fois auprès de Rabbi Éléazar. Celui-ci se trouvait en ce moment en visite chez Rabbi Yossé, fils de Rabbi Siméon, petit-fils de Laqounya, son beau-père. Ayant levé la tête et remarqué la présence de Rabbi Hiyá, Rabbi Yossé commença à parler ainsi : Il est écrit^b : « En ce temps-là, Israël se joindra pour troisième aux Égyptiens et aux Assyriens ; il sera une bénédiction au milieu de la terre ; car le Seigneur des armées l'a béni, en disant : Mon peuple d'Égypte est béni, l'Assyrien est l'ouvrage de mes mains, et Israël est mon héritage. » Combien les hommes sont-ils insensés de ne pas approfondir les paroles de l'Écriture^c. Car les paroles de l'Écriture constituent la voie véritable par laquelle l'homme est jugé digne de jouir de la douceur céleste, ainsi qu'il est écrit^d : « Ses voies sont douces, et tous ses sentiers sont pleins de paix. » Ce verset a été déjà expliqué ailleurs^d. Rabbi Hiyá dit : Une tradition nous apprend qu'à l'époque où le Saint, béni soit-il, donna la loi à Israël, une lumière jaillit de la région céleste appelée « douceur » ; et, formant une couronne au-dessus du Saint, béni soit-il, elle éclaira tous les mondes, [58^a] tous les firmaments et toutes les couronnes. C'est à cette époque que s'appliquent les paroles de l'Écriture^e : « Sortez, filles de Sion, et venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces. » A l'époque où le sanctuaire a été édifié, le Saint, béni soit-il, s'assit sur son trône et posa la couronne sur sa tête. Mais depuis la destruction du sanctuaire, le Saint, béni soit-il, ne mit plus cette couronne ; et la « Douceur » a été cachée et réservée pour plus tard.

Rabbi Éléazar dit : Au moment où Moïse pénétra dans la nuée, tel un homme qui se promène pendant qu'il fait du vent, ainsi qu'il est écrit^f : « Et Moïse pénétra dans une nuée et monta sur la

1. Dans F., B. et V. on lit : כַּמָּה רִיזִין שְׁלֵאִין אִיתָּ בְּרוּ : « ... Dont chacune renferme d'innombrables mystères suprêmes. »

a) Ps., CIV, 31. — b) Isaïe, XIX, 24. — c) Prov., III, 17. — d) V. Z., I, fol. 219^a. — e) Cant., III, 11. — f) Exode, XIV, 18.

montagne... », — il rencontra un ange puissant^a du nom de « Que-mouël ». Cet ange, qui est le chef de douze mille anges messagers, voulait s'approcher de Moïse. Celui-ci prononça alors le Nom sacré composé des soixante-douze lettres que le Saint, béni soit-il, lui avait révélées dans l'apparition au milieu du buisson. L'ange recula alors de douze mille lieues. Moïse continua son passage dans la nuée, et ses yeux luisaient comme deux charbons brûlants. Il rencontra un deuxième ange plus puissant et plus glorieux que le précédent; cet ange porte le nom de « Hadarniël » ; il dépasse les autres anges de dix millions six cent mille lieues, et sa voix est entendue en deux cent mille firmaments de « feu blanc » dont il est entouré. Aussitôt que Moïse l'eut aperçu, il fut tellement saisi de crainte qu'il ne put proférer une seule parole, et voulut se précipiter hors de la nuée. Le Saint, béni soit-il, lui dit : Lorsque je t'ai apparu dans le buisson pour t'y apprendre le mystère du Nom sacré, tu me parlais sans crainte, et maintenant tu t'effrayes d'un de mes serviteurs ! Dès que Moïse entendit la voix du Saint, béni soit-il, il reprit courage. Il prononça alors le Nom sacré composé de soixante-douze lettres. En entendant prononcer ce Nom sacré par Moïse, l'ange Hadarniël commença à trembler ; et, s'approchant de Moïse, il lui dit : Heureux ton sort, Moïse, à qui Dieu a révélé des mystères qui n'ont jamais été révélés même aux anges supérieurs. Pendant que l'ange l'accompagnait, Moïse aperçut le feu immense que dégageait un ange du nom de « Sandalphon ». Une tradition nous apprend que « Sandalphon » séjourne au-dessus de ses collègues à une distance de cinq cents ans de marche ; il se tient derrière le voile qui cache le Maître, et il tresse à son Maître des couronnes faites des prières d'Israël. Quand le Roi sacré met ces couronnes sur sa tête, tous les vœux d'Israël sont exaucés, et toutes les légions célestes sont ébranlées et font entendre ce susurrement : Bénie soit la gloire du Seigneur dans le lieu de sa Schekhina. « Hadarniël » dit ensuite à Moïse : Moïse, je ne puis plus t'accompagner, de crainte d'être consumé par le feu que dégage « Sandalphon ». En ce moment,

a) V. Z., III, fol. 78^b.

Moïse fut ébranlé, et il fallut que le Saint, béni soit-il, l'encourageât, le plaçât devant lui et lui apprit la Loi ; il entoura Moïse de la lumière céleste, de sorte que le visage de Moïse répandit de la lumière dans tous les firmaments ; au moment où Moïse allait descendre à terre emportant la Loi, toutes les légions célestes tremblaient devant lui. Mais lorsqu'Israël pécha ici-bas, le Saint, béni soit-il, réduisit l'éclat du visage de Moïse à la cinq-millième partie^a. A cet instant, les anges supérieurs et toutes leurs légions voulurent consumer Moïse par le feu qu'ils dégagent, surtout au moment où Dieu lui dit^a : « Va, descends, car ton peuple a péché. » Moïse fut effrayé à tel point qu'il ne put proférer une seule parole. Après qu'il eut invoqué mentalement l'aide de Dieu, celui-ci lui dit : Moïse, suspends-toi à mon trône. Ensuite le Saint, béni soit-il, réprimanda toutes les légions célestes, ce qui permit à Moïse de descendre ici-bas avec les deux tables de la Loi. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^b : « Le sage s'est rendu maître de la ville des forts, et il a détruit la force où elle mettait sa confiance. » Les hommes avaient peur de regarder Moïse en face, tant le reste de splendeur qui lui était restée leur inspirait de la crainte. A plus forte raison Moïse leur eût-il inspiré de la crainte, si son visage avait conservé intacte sa splendeur primitive ! Rabbi Hiyá dit : Les paroles^c : « Ta droite, Seigneur, s'est signalée et a fait éclater sa force » désignent la Loi. C'est pourquoi l'Écriture ajoute : « Ta droite, Seigneur, frappe l'ennemi. » Car rien au monde n'est si propre à briser la force des peuples païens que l'étude de la Loi à laquelle Israël se consacre, étude qui, faisant prédominer la main droite, dompte et brise la force des païens. C'est pour cette raison que la Loi est appelée « force », ainsi qu'il est écrit^d : « Le Seigneur donnera la force à son peuple. » Mais quand

1. D'après une variante intercalée entre parenthèses. dans A. et V., il faut lire : נטל קבה ממשה, au lieu de המשה. Selon cette leçon, c'est à la millième, et non pas à la cinq-millième partie, que Dieu réduisit l'éclat du visage de Moïse.

a) Exode, xxxii, 7. — b) Prov., xxi, 22. — c) Exode, xv, 6. — d) Ps., cxxix, 11.

Israël abandonne l'étude de la Loi, c'est la main gauche qui prend la prédominance ; la force des païens augmente ; ceux-ci dominent sur Israël et décrètent de telles lois contre Israël que celui-ci ne peut y résister. C'est en raison de l'abandon de l'étude de la Loi qu'Israël a été chassé de son pays et dispersé parmi les autres peuples, ainsi qu'il est écrit^a : [58^b] « Pourquoi cette terre a-t-elle été désolée ?... C'est parce qu'ils ont abandonné la Loi que je leur avais donnée, dit le Seigneur. » Mais tant qu'Israël se consacre à la Loi, la force des païens se trouve brisée. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Ta droite, Seigneur, frappe l'ennemi. » Rabbi Éléazar dit : En effet, tant que la voix d'Israël retentit dans les maisons de prières et dans les maisons d'études, l'ennemi n'a pas de prise sur lui, ainsi qu'une tradition interprète les mots^b : « La voix est la voix de Jacob, et les mains sont celles d'Ésaü. » Tant que la voix de Jacob retentit, les mains d'Ésaü n'ont aucune prise sur lui, ainsi que cela a été déjà dit^c.

« Et tu as renversé tes adversaires par la grandeur de ta gloire^d. » Rabbi Hizqiya ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^e : « Pourquoi, Seigneur, t'es-tu retiré loin de moi et dédaignes-tu de me regarder dans le temps de mon besoin et de mon affliction ? » A l'époque où les péchés des hommes augmentent dans le monde, le Saint, béni soit-il, se retire et remonte dans l'extrême hauteur, alors que les hommes crient et pleurent sans être écoutés. Pourquoi ne sont-ils pas écoutés ? Parce que Dieu s'est retiré à la hauteur extrême ; alors les hommes ne sont plus accessibles à la pénitence. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Tu as renversé tes adversaires par la hauteur de ta gloire. » Rabbi Isaac dit : Ce verset s'applique à l'époque où le Saint, béni soit-il, fera éclater sa grandeur contre les peuples qui se sont élevés contre lui, ainsi qu'il est écrit^f : « Et les princes ont conspiré ensemble contre le Seigneur et contre son Messie. » Une tradition nous apprend qu'à l'époque de l'avènement du Messie, les soixante-dix chefs célestes qui régissent les soixante-dix peuples de la terre soulèveront toutes les légions du monde pour faire la guerre à la

a) Jérémie, ix. — b) Gen., xxvii, 22. — c) Cf. Genèse Rabba, chap. lxxv, § 20. — d) Exode, xv, 7. — e) Ps., x, 1. — f) *Id.*, ii, 2.

ville sacrée de Jérusalem ; ils conspireront contre le Saint, béni soit-il, et diront : Combattons d'abord le Maître, ensuite son peuple et enfin son sanctuaire. Mais le Saint, béni soit-il, se rira d'eux, ainsi qu'il est écrit^a : « Celui qui demeure dans les cieus se rira d'eux. » En ce moment, le Saint, béni soit-il, déploiera sa force et les exterminera du monde, ainsi qu'il est écrit^b : « Voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations qui auront combattu contre Jérusalem : chaque homme de ces nations entrera en putréfaction tout vivant. » Rabbi Abba dit (au nom de Rab Yessa le Vieillard) et Rabbi Siméon dit également que le Saint, béni soit-il, fera ressusciter tous les rois païens qui avaient opprimé Israël et Jérusalem. Adrien, Loupinos, Nabuchodonosor, Sennachérib, ainsi que tous les autres rois païens qui ont contribué à la destruction du sanctuaire, seront, après leur résurrection, investis de nouveau du pouvoir royal. Les autres peuples se liguèrent avec eux contre Israël ; mais le Saint, béni soit-il, les châtiéra ouvertement aux environs de Jérusalem. Tel est le sens des paroles : « Voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations qui auront combattu contre Jérusalem. » L'Écriture ne dit pas : « ... Qui combattront contre Jérusalem », mais : « ... Qui auront combattu... » Ainsi, les paroles : « ... Et tu as renversé tes adversaires par la grandeur de ta gloire » s'appliquent à l'époque messianique. Ce cantique renferme donc les événements de l'avenir. *L'Écriture ajoute* : « Au souffle de tes narines, les eaux se sont resserrées. » Ceci est arrivé à la sortie d'Israël d'Égypte, à l'époque de l'avènement du Messie et à l'époque de Gog et Magog. Les paroles : « L'eau qui coule s'est arrêtée » s'appliquent au temps futur qui constituera la joie de tous les mondes.

« L'ennemi a dit^c : Je les poursuivrai et je les atteindrai, et je partagerai leurs dépouilles. » L'ennemi désigne le chef céleste des Égyptiens qui pensait déjà qu'Israël succomberait sous sa domination. Mais le Saint, béni soit-il, se souvint des « colonnes du monde », *c'est-à-dire des patriarches*, qui protègent Israël. Que l'on ne croie pas que seul le chef céleste des Égyptiens avait une

a) Ps., II, 3. — b) Zacharie, XIV, 12. — c) Exode, XV, 9.

telle pensée. Tous les chefs célestes des peuples païens s'imaginent faire succomber Israël sous leur oppression. Mais le Saint, béni soit-il, se souvient toujours des « colonnes du monde » qui protègent Israël. Quand Moïse vit cela, il loua le Saint, béni soit-il, en s'écriant^a : « Qui d'entre les forts est semblable à toi, Seigneur ? » Rabbi Siméon dit : Il y a en haut un Arbre puissant qui nourrit les êtres d'en haut et ceux d'en bas. Il est entouré de douze cercles formant démarcation, et il s'étend jusqu'aux quatre extrémités du monde. L'Arbre a soixante-dix branches qui tirent leur nourriture des soixante-dix racines qui courent sous la terre. Israël correspond au tronc de l'Arbre. Il en résulte que, pour alimenter [59^a] le tronc de l'Arbre, les racines amènent en même temps la nourriture aux soixante-dix branches qui correspondent aux soixante-dix peuples païens. Les soixante-dix bœufs qu'on offrait en sacrifice pendant la fête des Tabernacles correspondaient également aux soixante-dix branches de l'Arbre, et avaient pour but d'apporter la paix aux soixante-dix peuples païens. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Qui d'entre les forts est semblable à toi, Seigneur ? » Qui est aussi miséricordieux que Dieu, qui compatit avec son œuvre et procure la paix même aux peuples païens ? Et l'Écriture ajoute : « Qui est semblable à toi qui es tout éclatant de sainteté ? » L'Écriture désigne la force céleste appelée « Sainteté ».

« Qui d'entre les forts est semblable à toi, Seigneur ? » Rabbi Yossé commença à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^b : « J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil et j'ai trouvé que tout était vanité et affliction d'esprit. » Comment le roi Salomon, qui est arrivé à un degré de sagesse supérieur à celui de tous les autres hommes, peut-il dire que tout est vanité et affliction d'esprit ? Est-ce que la charité est aussi vanité ? L'Écriture^c dit pourtant : « La paix sera l'œuvre de la charité » ? Mais Salomon parle de tout ce qui se fait sous le soleil, alors que la charité produit son effet au-dessus du soleil. Que signifie le mot « hebel » ? Ce mot ne peut certainement pas signifier « vanité », puisque Salomon l'a déjà dit^d : « Vanité des vanités, dit l'Écclésiaste ; vanité des vanités,

a) Exode, xv, 11. — b) Ecclés., iv, 14. — c) Isaïe, xxxii, 17. — d) Ecclés., i, 2.

et tout est vanité. » Remarquez que, quand les œuvres de l'homme sont dignes et quand l'homme se consacre au service du Roi sacré, tout souffle qui sort ici-bas de la bouche de l'homme produit un effet en haut ; il n'y a point un souffle qui ne soit suivi d'une voix, laquelle, montant en haut, se transforme en défenseur de l'homme auprès du Saint, béni soit-il. Mais quand l'homme ne se consacre point au service du Saint, béni soit-il, toute haleine qui sort de sa bouche se transforme en un démon ; et cette haleine parcourt ensuite le monde au vol. Quand l'âme de l'homme se sépare du corps, cette haleine s'en saisit et la jette d'un bout du monde à l'autre, telle qu'une pierre de la fronde, ainsi qu'il est écrit^a : « Et l'âme de tes ennemis sera agitée et secouée comme une pierre lancée d'une fronde avec effort. » C'est l'haleine qui secoue l'âme et la jette d'un bout de la terre à l'autre. Mais il n'en est ainsi que de l'haleine de dessous le soleil, ce qui veut dire de l'haleine produite par l'énonciation de mauvaises paroles. Par contre, l'haleine produite par des paroles prononcées au service du Saint, béni soit-il, s'élève¹ au-dessus du soleil et se transforme en une haleine sacrée. Une telle haleine constitue la semence de l'homme en ce monde. Et quel est le nom de cette haleine ? — « Charité », ainsi qu'il est écrit^b : « Semez pour vous dans la charité, et moissonnez dans la miséricorde. » C'est cette haleine qui conduit l'âme de l'homme lorsqu'elle se sépare du corps et la fait monter dans la région de la gloire céleste, où elle participe à la vie future, ainsi qu'il est écrit^c : « Ta charité marchera devant toi, et la gloire du Seigneur fermera ta marche. » Heureux le sort des justes dont toutes les œuvres produisent des effets au-dessus du soleil et qui sèment ici-bas la charité par laquelle ils sont jugés dignes du monde futur ; c'est d'eux que l'Écriture^d dit : « Le soleil de charité se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom. » Rabbi Siméon dit : Remarquez qu'auparavant le sanctuaire d'ici-bas était basé sur la rigueur et la colère, ainsi qu'il est écrit^e : « Cette ville est l'objet de

1. V. a, entre parenthèses : אָקָרָה (Est appelée « haleine d'au-dessus du soleil »).

a) I^{er} Rois, xxv, 29. — b) Osée, x, 12. — c) Isale, lviii, 8. — d) Malachie, iii, 20. — e) Jérémie, xxxii, 21.

ma fureur et de ma colère dès le jour où elle a été bâtie. » Mais au temps futur, le Saint, béni soit-il, lèvera un sanctuaire d'un degré supérieur et ce sanctuaire portera le nom de « charité », ainsi qu'il est écrit^a : « Tu seras fondé sur la charité. » C'est pourquoi Celui qui élèvera ce sanctuaire portera le nom [59^b] de « Juste ». D'où le savons-nous ? — Des paroles suivantes^b : « En ce temps-là, Juda sera sauvé ; Israël habitera dans ses maisons sans rien craindre ; et voici le nom qu'ils donneront à ce Roi : Le Seigneur qui est notre Juste. »

« Tu as levé (natithâ) ta main, et la terre les a dévorés^c. »^d Ainsi qu'on l'a dit précédemment, le mot « natithâ » signifie « levé ». Rabbi Isaac dit : Les collègues prétendent qu'après que les Égyptiens eurent été rejetés hors de la mer, le Saint, béni soit-il, ordonna à la terre de les cueillir. Celle-ci ayant refusé, le Saint, béni soit-il, tendit sa main droite et jura *que la chose serait faite comme il l'avait ordonnée*. C'est alors seulement que la terre les cueillit. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Tu as levé ta main, et la terre les a dévorés. » Rabbi Éléazar dit : Dieu leva la main droite pour la séparer ainsi de la main gauche et pour sévir contre les Égyptiens. « Tu^e t'es rendu par ta miséricorde le conducteur du peuple que tu as racheté. » Ce verset correspond aux paroles suivantes de l'Écriture^f : « Cela a été par ton bras tout-puissant, et par la lumière de ton visage ; car il t'a plu de les aimer. » La « droite » désigne la grandeur de Dieu ; le « bras » désigne la puissance de Dieu, et la « lumière de ton visage » désigne le Juste. « L'épouvante et l'effroi sont tombés sur eux. » Pourquoi l'Écriture emploie-t-elle le terme « emathah », au lieu de celui d'« émath » ? Pourquoi ce Hé superflu, alors que nous savons qu'il n'y a pas une seule lettre dans l'Écriture qui ne cache des mystères ? Rabbi Siméon dit : L'Écriture indique par ce mot que les Égyptiens furent saisis de la crainte de la Schekhina^g. « Tu^g l'introduiras et tu l'établiras, Seigneur, sur la montagne de ton héritage. » Pourquoi

1. Voir à la fin de cette partie, dans l'appendice, le passage du Raafah Memnah se rapportant à cet endroit du texte.

a) Isaïe, LIV, 14. — b) Jérémie, XXIII, 6. — c) Exode, XV, 12. — d) V. fol. 57^a. — e) Exode, XV, 13. — f) Ps., XLIV, 4. — g) Exode, XV, 17.

l'Écriture dit-elle « thebiemo » au lieu de « thebiem », en ajoutant un Vav ? Mais la vérité est que ces paroles ont été prononcées par l'Esprit-Saint ; elles visent la génération que Josué fit circoncire et qu'il marqua ainsi de la marque sacrée du nom du Saint, béni soit-il, symbolisée par le Vav. C'est cette génération qui a été destinée à hériter de la Terre sainte, ainsi qu'il est écrit^a : « Tout ton peuple est un peuple de justes ; ils hériteront de la terre pour toujours. » Car quiconque est circoncis et porte ainsi la marque sacrée est appelé « juste ». Voilà la raison pour laquelle l'Écriture ajoute un Vav au mot « thebiemo », de façon à nous indiquer que ceux qui seront unis au Vav hériteront^b de la terre, ainsi que l'Écriture ajoute : « ... Les rejetons que j'ai plantés, les ouvrages que ma main a faits pour me rendre gloire. » Ainsi, comme on le voit, il n'y a pas un seul mot, ni même une seule lettre dans l'Écriture, qui ne cache un mystère suprême et sacré ; heureux le sort de ceux qui y sont initiés.

[60^a] Rabbi Abba dit : Heureux le sort de ceux qui ont le bonheur de réciter, durant leur séjour dans ce monde, le cantique de Moïse, car ils seront jugés dignes de le réciter dans le monde futur. Ce cantique est composé à l'aide de vingt-deux lettres sacrées. Rabbi Siméon dit : Au moment où Israël se trouvait près de la mer et chantait le cantique, le Saint, béni soit-il, se manifesta avec son trône et avec toutes ses armées, afin que les Israélites connussent leur Roi qui fit tous ces miracles en leur faveur. Chacun des Israélites voyait en ce moment des choses plus élevées qu'aucun prophète n'a jamais vues. Et la preuve en est que tous ont entonné simultanément ce cantique, sans qu'aucun ait omis ou déplacé un seul mot. Ce fait prouve que tous les Israélites ont été inspirés par l'Esprit Saint et qu'ils voyaient des choses les plus élevées qu'aucun prophète n'a jamais vues. Même les enfants dans le sein de leur mère ont chanté ce cantique et voyaient des mystères que même Ézéchiël le prophète n'a jamais vus^c. Les choses se présentaient tellement claires à leur esprit qu'il leur semblait les voir de leurs propres yeux. Après que l'action merveilleuse de Dieu eut pris

a) *Isaïe*, LX, 21. — b) *Ibid.* — c) Cf. *Mekhilta*, sect. *Beschalah*, chap. xv.

fin, les Israélites ne pouvaient se décider de quitter le terrain, tant leurs désirs étaient grands de continuer à jouir de ce spectacle merveilleux. Le Saint, béni soit-il, dit à Moïse : Tes enfants sont tellement épris de merveilles qu'ils ne veulent quitter la mer. Que fit le Saint, béni soit-il ? Il se manifesta dans le désert ; et ce n'est qu'alors que les Israélites se sont décidés à suivre Moïse dans le désert. C'est pourquoi l'Écriture désigne le désert sous le nom de « schour » qui signifie « contempler », parce que c'est dans le désert que les Israélites ont pu contempler la gloire du Roi sacré.

« Et^a ils marchèrent trois jours dans le désert, et ils n'y trouvèrent point d'eau. » Par le terme « eau », l'Écriture désigne la Loi^b appelée « Eau », ainsi qu'il est écrit^c : « Vous tous qui avez soif, venez aux eaux. » Rabbi Yessa demanda : Comment les Israélites auraient-ils pu trouver la Loi dans le désert, alors que Dieu ne l'avait pas encore révélée ? Rabbi Éléazar dit : L'Écriture veut dire que les Israélites n'ont pu trouver dans le désert la gloire du Saint, béni soit-il, qu'ils désiraient contempler. Ainsi, le Saint, béni soit-il, est désigné sous le nom de « Loi » ; et la « Loi » est désignée sous le nom d'« Eau ». Rabbi Siméon dit : Pendant la pérégrination des Israélites dans le désert, le démon, qui est le chef des autres peuples païens, se révéla à eux. Mais les Israélites ont reconnu tout de suite que cette révélation n'avait pas la splendeur de la gloire de leur Maître. Tel^d est le sens des paroles : « Ils arrivèrent à Mara, et ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étaient amères. » Ces eaux ne pouvaient contenter leurs âmes. Mais il y avait plus : Celui-là même qui voulait passer à leurs yeux pour leur dieu, redevint leur accusateur. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Moïse cria au Seigneur, lequel lui montra un morceau de bois qu'il jeta dans les eaux ; et celles-ci devinrent douces. » [60^b] Or « bois » désigne la « Loi », ainsi qu'il est écrit^e : « Elle est un Arbre de Vie pour ceux qui l'embrassent. » Et la Loi est synonyme du Saint, béni soit-il. Rabbi Abba dit : « Bois » désigne le Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^f : « Car l'homme

a) Exode, xv, 22. — b) Cf. T., tr. Baba Kamma, 82^a. — c) Isaïe. lv, 1. — d) Exode, xv, 23. — e) Prov., III, 18. — f) Deuté., xx, 19.

est comme un arbre de la campagne », ce qui veut dire : comme un arbre du verger sacré des pommiers. Ainsi, d'après cette interprétation, c'était par la présence de la Gloire du Roi que les eaux, d'amères qu'elles étaient, devinrent douces ; les accusateurs se transformèrent ainsi en défenseurs. Rabbi Abba dit : Remarquez que, lorsqu'Israël entra dans l'Alliance du Saint, béni soit-il, il était loin de la perfection. Pourquoi ? — Parce que la circoncision n'était pas suivie de la seconde cérémonie qui consiste dans la mise à nu du gland. Mais, en arrivant dans le désert, Israël était plus parfait, ainsi qu'il est écrit^a : « Dieu leur donna en ce lieu des préceptes (hoq) et des ordonnances (mischpat). Là ils pratiquèrent les deux cérémonies : celle de la circoncision et celle de la mise à nu du gland. Par le mot « précepte », l'Écriture fait allusion au mystère renfermé dans le verset suivant^b : « Elle partage le butin à ses serviteurs, et la nourriture (hoq) à ses servantes. » Le mot « ordonnance » est une allusion au mystère renfermé dans le verset suivant^c : « ... Et une ordonnance (mischpat) en l'honneur du Dieu de Jacob. » L'Écriture^d ajoute : « Et il y éprouva son peuple. » Il l'éprouva par cette marque sacrée de l'Alliance. Dans le livre de Rab Yebba le Vieillard, on trouve une dissertation concernant la marque sacrée de l'Alliance.

« ... Et il dit^e : Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu, etc. » L'Écriture n'indique pas celui qui dit ; c'est le Saint, béni soit-il, lui-même. Rabbi Hizqiya dit : Nous inférons ce qui précède du verset suivant^f : « Et il dit à Moïse : Monte vers le Seigneur. » De même que, dans ce dernier verset, par le terme « Il dit », l'Écriture désigne le Saint, béni soit-il, de même, dans notre verset, c'est Dieu qui est désigné sous ce terme. Rabbi Yossé dit : Ceci résulte également de ce qui précède : « Et Moïse cria vers le Seigneur ; et le Seigneur lui montra un morceau de bois, etc. » Mais puisque c'est le Seigneur lui-même qui est désigné sous le terme : « Et Il dit . . . », pourquoi se sert-il ensuite des mots : « Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu ... », au lieu de : « Si tu écoutes ma voix ... » ? Mais Dieu désigna cette voix par laquelle

a) Exode, xv, 25. — b) Prov., xxxi, 15. — c) Ps., lxxxii, 5. — d) Exode, xv, 25. — e) *Id.*, xv, 26. — f) *Id.*, xxiv, 1.

on pénètre dans le royaume du ciel. Rabbi Abba dit : C'est par la pratique des deux préceptes : la circoncision et la mise à nu du gland, qu'Israël a obtenu les bénédictions d'en haut et qu'il put parvenir jusqu'auprès du Roi sacré¹. Ceci résulte également des paroles de l'Écriture même : « Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu ... » Ces paroles désignent ce degré céleste dont l'Écriture dit^a : « ... Car le Seigneur ton Dieu est un feu dévorant. » On désigne également sous ce nom la « Communauté d'Israël ». *Les paroles* : « ... Et que tu fasses ce qui est juste devant ses yeux » désignent le Juste. *Les mots* : « ... Si tu obéis à ses commandements » désignent la Séphirâ Néçah. *Les mots* : « ... Et si tu gardes tous ses préceptes » désignent la Séphirâ Hod. C'est à l'aide de ces deux Séphiroth qu'on parvient jusqu'auprès du Roi sacré. Enfin, l'Écriture ajoute : « Je ne te frapperai point de toutes les langueurs dont j'ai frappé l'Égypte, parce que je suis le Seigneur qui te guéris. » *Les mots* : « ... Car je suis le Seigneur » désignent le Roi sacré. Il résulte de ce verset que quiconque garde dans toute sa pureté la marque de l'Alliance parvient jusqu'auprès du Roi sacré d'en haut. Rabbi Isaac dit : En vérité, celui qui est jugé digne d'atteindre le « Juste » est également jugé digne d'atteindre les deux Séphiroth Néçah et Hod. Par ces trois degrés, la « Communauté d'Israël » est bénie. Et quiconque a le bonheur d'atteindre ces trois degrés est également jugé digne d'atteindre le Roi sacré. Pour atteindre à ces quatre degrés, il faut préserver sa marque de l'Alliance des quatre genres suivants de souillure : Pour atteindre la « Communauté d'Israël », il faut se préserver de relations avec une femme pendant les menstrues. Pour atteindre le « Juste », il faut se préserver de relations avec une esclave. Pour atteindre la Séphirâ Néçah, il faut se préserver de relations avec la fille d'un païen ; et, pour atteindre la Séphirâ Hod, il faut se préserver des relations avec une femme débauchée. Tel est le sens des paroles : « Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu... » Or, par quoi devient-on digne de contempler le visage de la Schek-

1. Cette dernière phrase ne figure pas en S.— Dans A., elle est intercalée entre parenthèses.

a) Deuté., iv, 24.

hina? — En s'abstenant de toutes relations avec une femme pendant les menstrues, ainsi qu'il est écrit^a : « Tu ne t'approcheras point d'une femme pendant ses menstrues, et tu ne découvriras point en elle ce qui n'est pas pur. » [61^a] Rabbi Yehouda dit : Les Israélites ne se sont pas approchés du mont Sinaï avant d'être entrés dans le domaine du « Juste » et d'en avoir pris possession, ainsi qu'il est écrit^b : « En ce jour ils vinrent au désert de Sinaï. » Ici l'Écriture se sert du terme « en ce jour »; et ailleurs il est écrit^c : « En ce jour le peuple dira : C'est là vraiment celui qui est notre Dieu; nous l'avons attendu, et il nous sauvera. »

« Et^d le Seigneur dit à Moïse : Je vais vous faire pleuvoir des pains du ciel. » Rabbi Yehouda ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^e : « Heureux l'homme qui a de l'intelligence sur le pauvre; le Seigneur le délivrera dans le jour mauvais. » Ce verset a été déjà expliqué de cette façon : Lorsque l'homme tombe malade, il ressemble à un prisonnier enfermé dans la prison du Roi; sa tête et ses pieds sont chargés de chaînes; plusieurs gardiens l'entourent; ses propres membres sont en discorde les uns avec les autres, et il perd l'appétit. En ce moment, on charge un ange de sa défense, ainsi qu'il est écrit^f : « Si un ange choisi entre mille parle pour lui, et qu'il annonce l'équité de l'homme, Dieu aura compassion de lui, etc. » Heureux l'homme qui, à cette heure, se trouve déchargé de la rigueur. Tel est le sens des paroles : « Heureux l'homme qui a de l'intelligence sur le pauvre. » Et par quels moyens peut-on arriver à se créer un défenseur au ciel en cette heure de détresse? En apprenant le chemin de la vie et en faisant pénitence en présence de son Maître. D'après une autre interprétation, les paroles : « Heureux l'homme qui a de l'intelligence sur le pauvre » nous apprennent la grande récompense que le Saint, béni soit-il, accorde aux pauvres. Rabbi Hiyà dit ; Je ne m'explique pas le verset suivants : « Car le Seigneur exauce les pauvres... » Est-ce que Dieu n'exauce que les pauvres à l'exclusion des autres hommes? Rabbi Siméon dit : Dieu exauce de préférence la prière des pauvres, parce qu'ils

a) Lévit., xviii, 19. — b) Exode, xix, 1. — c) Isaïe, xxv, 9. — d) Exode, xvi, 4. — e) Ps., xli, 2. — f) Job., xxxiii, 23. — g) Ps., lxix, 34.

sont plus près du Roi, ainsi qu'il est écrit^a : « Tu ne mépriseras pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié. » Or, nul homme n'a le cœur si humilié que le pauvre. Rabbi Siméon dit en outre : Remarquez que les autres hommes paraissent, en se présentant à Dieu, avec leur corps et avec leur âme, alors que le pauvre ne paraît devant Dieu que par son âme, attendu que son corps est brisé ; or, le Saint, béni soit-il, est plus près des âmes que des corps.

Dans le voisinage de Rabbi Yessa habitait un pauvre abandonné par tout le monde ; car il avait honte de faire appel à la charité des hommes. [61^b] Étant un jour tombé malade, il reçut la visite de Rabbi Yessa. En entrant dans la maison, celui-ci entendit une voix surnaturelle qui disait : Roue¹, roue, tu fais monter chez moi une âme avant l'heure fixée. Malheur aux habitants de cette ville qui ont négligé ce pauvre et ne lui ont pas procuré les moyens d'existence pour conserver sa vie. Rabbi Yessa se leva, jeta dans la bouche du malade du jus de caroube préparé avec de l'écorce d'un dattier, et, provoquant ainsi la transpiration chez le malade, celui-ci revint à lui. S'étant un peu remis, le convalescent dit à Rabbi Yessa : Maître, je jure par ta vie que mon âme était déjà séparée du corps et placée devant le trône du Roi. Elle voulait y rester ; mais le Saint, béni soit-il, voulait te procurer l'occasion de faire une bonne œuvre. J'ai entendu qu'on proclamait dans le ciel : Rabbi Yessa rendra son âme qui sera attachée à la tente sacrée^b que les collègues prépareront durant leur séjour sur la terre. J'y ai vu également trois trônes, dont l'un est destiné pour toi et les autres pour les collègues. A partir de ce jour, les habitants de la ville pourvoient aux besoins de ce pauvre.

Un autre pauvre passait un jour devant Rabbi Isaac. Celui-ci avait sur lui une demi-drachme d'argent. Le pauvre dit à Rabbi Isaac : Donne-moi ce qu'il faut pour maintenir ma vie et celle de mes fils et de mes filles. Rabbi Isaac lui répondit : Comment puis-

1. Cette narration se trouve textuellement reproduite dans le Zohar Hadasch, fol. 81^a, édition de Venise. — 2. מִיִּלְקָא est une corruption de מִיִּקְלָא, qui désigne la roue dont se servent les artisans dans leur travail.

a) Ps., LI, 19. — b) V. Z., III, fol. 79^a et 144^a.

Je conserver ta vie ainsi que celle de ta famille, alors que je n'ai sur moi qu'une demi-drachme! Le pauvre répliqua : Avec la demi-drachme que tu me donnerais je pourrais compléter l'autre demie que je possède. Rabbi Isaac lui remit la pièce. On montra ensuite à Rabbi Isaac, en un songe, la vision suivante : Il lui semblait traverser le grand océan sur un vaisseau. Comme on voulait le jeter à la mer, Rabbi Siméon tendit ses bras, et le pauvre à qui il avait remis la pièce le saisit et le jeta entre les bras de Rabbi Siméon, et il fut ainsi sauvé. A son réveil, le verset^a suivant lui vint à la bouche : « Heureux l'homme qui a de l'intelligence sur le pauvre; le Seigneur le délivrera dans le jour mauvais. »

Remarquez en outre que, chaque jour, une rosée tombe de l'Ancien sacré et se répand sur la « Petite Figure »; et c'est grâce à cette rosée que toutes les plantes du verger sacré des pommiers sont bénies. Cette rosée parvient également aux êtres d'ici-bas; et les anges s'en nourrissent chacun suivant son degré, ainsi qu'il est écrit^b : « L'homme mangea le pain des anges. » C'était la nourriture des Israélites durant leur séjour dans le désert. Rabbi Siméon dit : Nombreux sont les hommes à notre époque encore qui se nourrissent du pain des anges. Et qui sont ces hommes? — Ce sont les collègues qui se consacrent à la Loi jour et nuit. Ils ne se nourrissent pas précisément du pain des anges, mais d'un pain semblable et qui en vaut le double. Remarquez que, lorsqu'Israël s'est attaché au Roi sacré grâce à la sainte marque de l'Alliance, il a été jugé digne d'être nourri d'un pain supérieur à celui qu'il mangeait auparavant. A sa sortie d'Égypte, Israël a mangé le pain azyme; mais maintenant il a été jugé digne de manger du pain du ciel, ainsi qu'il est écrit^c : « Je vais vous faire pleuvoir des pains du ciel. » Le pain venait réellement du ciel. Les collègues qui se consacrent à l'étude de la Loi se nourrissent d'un pain qui arrive d'une région supérieure. Quel est ce pain? C'est le pain dont parle l'Écriture^d : « La sagesse donne la vie à celui qui la possède. » Rabbi Éléazar demanda : Puisqu'Israël a été jugé digne d'être nourri par le pain du ciel, pourquoi était-il plus faible que les

a) Ps., LI, 2. — b) *Id.*, LXXVII, 15. — c) Exode, XVI, 4. — d) Ecclés., VII, 11.

autres peuples? Il serait pourtant plus raisonnable que ceux qui se nourrissent du pain céleste fussent plus forts que les autres? Rabbi Siméon lui répondit : Ta question est judicieuse. Remarquez que toute la nourriture des hommes vient d'en haut. La nourriture ordinaire est produite par la coopération du ciel et de la terre; c'est une nourriture grossière et lourde. Mais la nourriture la plus délicate vient de la région de la Rigueur; et c'est elle qui fut accordée à Israël à sa sortie d'Égypte. Ainsi, la nourriture d'Israël dans le désert venait de la région supérieure appelée « Ciel »; cette nourriture est tellement délicate qu'elle fortifie l'âme plus qu'elle ne fortifie le corps avec lequel elle n'a aucune affinité. Cette nourriture est appelée « pain des anges », parce que, dépourvus de corps, les anges n'ont qu'à fortifier leur esprit. Voilà pourquoi les collègues sont plus faibles que les autres hommes, attendu qu'ils usent d'une nourriture qui fortifie l'âme, et négligent celle qui fortifie le corps. [62^a] Heureux le sort des Justes dont l'Écriture dit^a : « La sagesse donne la vie à celui qui la possède. » Heureux les corps qui peuvent subsister de la nourriture de l'âme. Rabbi Éléazar demanda à son père : Comment faut-il s'y prendre pour obtenir la nourriture de l'âme? Rabbi Siméon lui répondit : Comme la nourriture d'ici-bas est produite par la coopération du ciel et de la terre, on obtient la nourriture de l'esprit qui n'est produite que par l'œuvre du ciel, en accordant aux pauvres la nourriture du corps dont ils manquent. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^b : « L'homme charitable fait du bien à son âme. » Qui-conque accorde aux pauvres la nourriture du corps obtient en échange du ciel la nourriture de l'âme. Cette dernière nourriture est également propice aux malades, ainsi qu'il est écrit^c : « Le Seigneur le soulage lorsqu'il est sur le lit de sa douleur. » Car tous les malades ne profitent d'aucune autre nourriture que de la présence du Saint, béni soit-il, nourriture céleste et sacrée à l'aide de laquelle se fortifient les esprits et les âmes. La nourriture la plus précieuse est celle des collègues qui se consacrent à l'étude de la Loi, nourriture qui émane de la Sagesse suprême (Hocmâ) ¹.

1. V. Z., I, fol. 47^b, et Z., III, fol. 182^b et 192^b.

a) Ecclés., VII, 11. — b) Prov., XI, 17. — c) Ps., XLI, 4.

Rabbi Éléazar vint baiser les mains de son père en lui disant : Heureux mon sort d'avoir été jugé digne d'entendre ces paroles. Heureux le sort des justes se consacrant à l'étude de la Loi jour et nuit; car celle-ci leur vaudra et ce monde et le monde futur, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Car elle est ta vie et ta longévité. »

« Je^b vais te faire pleuvoir des pains du ciel. » Rabbi Yossé commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^c : « Tu ouvres ta main, et tu rassasies de volonté tout ce qui vit. » Précédemment l'Écriture dit : « Tous ont les yeux tournés vers toi. » Car les hommes de foi demandent chaque jour au Saint, béni soit-il, de leur accorder le pain quotidien. Pourquoi ? Parce que quiconque demande chaque jour le pain quotidien amène la bénédiction ici-bas et la nourriture à toutes les créatures. Même ceux qui ont de la nourriture pour plusieurs jours sont obligés de demander chaque jour le pain quotidien, ainsi qu'il est écrit^d : « Que le Seigneur soit béni chaque jour. » C'est pour la même raison qu'il ne convient pas à l'homme de faire la cuisine aujourd'hui pour demain, ni de garder un reste d'aliments pour le lendemain. C'est pourquoi l'Écriture dit^e : « Que le peuple aille en amasser ce qui lui suffira pour chaque jour. » Ainsi, on ne devait amasser que la quantité nécessaire pour le jour, excepté à la veille du sabbat où il était permis d'amasser pour le lendemain. De cette façon, le Saint, béni soit-il, accorde sa bénédiction journallement. Voilà le sens des paroles^f : « Tu ouvres ta main, et tu rassasies de volonté tout ce qui vit. » Que signifie : « Tu rassasies de volonté... » ? Ces paroles désignent la volonté de l'Ancien sacré duquel émane la nourriture pour toutes les créatures. Quiconque demande chaque jour le pain quotidien est appelé « homme de foi » ; car c'est à cause de lui que les bénédictions d'en haut sont attirées ici-bas. Rabbi Abba commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^g : « Le Seigneur met son plaisir en ceux qui le craignent, en ceux qui espèrent en sa miséricorde. » Combien grand est le devoir des hommes de marcher dans la voie du Roi sacré et de la Loi pour attirer les bénédictions sur tous les êtres d'en haut et d'en

a) Deuté., xxx, 20. — b) Exode, xvi, 4. — c) Ps., cxlv, 16. — d) Ps., lxxviii, 20. — e) Exode, xvi, 4. — f) Ps., cxlv, 16. — g) *Id.*, cxlvii, 11.

bas ! Car une tradition nous apprend qu'il résulte du verset suivant^a : « Israël en qui je me glorifie... » que c'est [62^b] par Israël ici-bas que le Saint, béni soit-il, est glorifié en haut. Et quelle est sa gloire ? — De mettre les phylactères^b par lesquels est proclamée sa gloire. Pourquoi l'Écriture dit-elle : « Le Seigneur met son plaisir en ceux qui le craignent », au lieu de : « ... En son peuple » ? — L'Écriture veut nous indiquer que les hommes qui craignent réellement le Seigneur n'accablent point de nourriture pour le lendemain ; mais ils demandent chaque jour le pain quotidien. C'est en eux que le Seigneur met son plaisir, ainsi que l'Écriture ajoute : « ... En ceux qui espèrent en sa miséricorde. »

Rabbi Yessa le Vieillard ne préparait jamais son repas quotidien sans avoir au préalable demandé au Saint, béni soit-il, sa nourriture ; il avait coutume de dire : Ne touchons point aux mets sans l'autorisation du Roi. Après sa prière, il attendait une heure ; et ce n'est qu'après cette pause qu'il se mettait à table. Telle est la conduite des hommes qui craignent le Saint, béni soit-il. Par contre, des coupables qui se détournent de la voie de la Loi, l'Écriture^c dit : « Malheur à vous qui vous levez dès le matin pour vous plonger dans les excès de la table, et pour boire jusqu'au soir ! » C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Le Seigneur met son plaisir en ceux qui le craignent », ce qui veut dire : en ceux qui, au lieu d'accumuler les biens de la terre, demandent chaque jour le pain quotidien au Saint, béni soit-il. C'est le signe caractéristique des hommes de foi. Tel est le sens des paroles^e : « Que le peuple aille en amasser ce qui lui suffira pour chaque jour, afin que j'éprouve s'il marche, ou non, dans ma loi. » Car on reconnaît un homme de foi, lorsqu'il ne se préoccupe pas de la nourriture du lendemain, mais se contente du pain quotidien. Rabbi Isaac dit : Nous l'inférons du verset suivant^f : « Le juste mange et remplit son âme », ce qui veut dire : le juste ne mange qu'après avoir rassasié son âme en demandant à Dieu le pain quotidien. Rabbi Siméon dit : Remarquez qu'avant de confier la Loi aux Israélites, Dieu voulait éprouver si ceux-ci avaient la foi ; il voulait dis-

a) Isafe, XLII, 3. — b) Cf. Talmud, traité Berakh., fol. 6^a. — c) Isafe, v, 11. — d) Ps., CXLVII, 11. — e) Exode, XVI, 4. — f) Prov., XIII, 15.

tinguer les hommes qui ont la foi de ceux qui ne l'ont point. C'est pourquoi il ordonna qu'on n'amassât de la manne que ce qu'il fallait pour la nourriture du jour. Les hommes de foi se conformèrent à cette loi, et ils reçurent la couronne de la grâce de Dieu ; mais les autres ne s'y conformèrent point, et ils furent privés de cette couronne. La manne elle-même criait à ceux qui en amassaient trop ^a : « Le ventre des méchants est insatiable. » Mais malgré tous les efforts des hommes sans foi, il arriva que ^b : « L'ayant mesuré à la mesure de l'ômer, celui qui en avait le plus amassé n'en eut pas davantage, et celui qui en avait moins préparé n'en avait pas moins. » Une tradition nous apprend qu'à cette époque l'Israël d'ici-bas était devenu aussi parfait que l'Israël d'en haut, ainsi que cela a été déjà dit.

« Et^c ils arrivèrent à Élim, où il y avait douze fontaines et soixante-dix palmiers, etc. » L'Arbre sacré entouré de douze cercles formant des limitations et portant soixante-dix branches^d reprit le dessus. La rosée sacrée émanant de l'Ancien sacré et mystérieux tombait sur la tête de la « Petite Figure »^e, qui est la région appelée « Ciel ». Et c'était de cette rosée de lumière céleste et sacrée que fut formée la manne d'ici-bas. En tombant, la manne formait des flocons ; et ce n'est qu'après qu'elle était arrivée par terre qu'elle devenait compacte. C'est pourquoi l'Écriture^f dit : « ... Qui ressemblait à des petits grains de gelée blanche sur la terre. » Tous les hommes de foi bénissaient le Nom sacré lorsqu'ils allaient ramasser de la manne. Celle-ci répandait toutes les odeurs suaves du Paradis, parce que c'est de cette région qu'elle venait. Elle avait le goût du mets que chacun désirait manger. Elle présentait encore un autre avantage : elle était bénie dans les entrailles, de sorte que quiconque en mangeait avait les yeux dessillés et pouvait voir les mystères suprêmes, ainsi que pénétrer le mystère de la Sagesse éternelle. C'est pour cette raison que cette génération porte le nom de « génération d'intelligents ». C'étaient des hommes de foi à qui fut confiée la Loi, pour qu'ils en étudiassent et apprissent les voies. Des hommes qui n'avaient point de

^a) Prov., xiii, 25. — ^b) Exode, xvi, 18. — ^c) *Id.*, xv, 27. — ^d) V. fol. 58^b et 59^a. — ^e) V. fol. 61^b. — ^f) Exode, xvi, 14.

foi, l'Écriture^a dit : « Le peuple allait (schatou) en ramasser. » Que signifie le mot « schatou » ? — Ils sont tombés dans la démence¹, puisqu'ils n'avaient point de foi. Et l'Écriture ajoute : « Il la broyait sous la meule ou il la pilait dans un mortier. »

Ce qui fut cause que certains Israélites durent avoir recours à divers procédés pour rendre la manne mangeable, [63^a] c'est leur manque de foi. De même, les hommes qui n'ont pas de foi en le Saint, béni soit-il, et qui ne veulent pas connaître ses voies, peinent toute la journée dans la crainte que la nourriture pourrait leur manquer ; et pourtant ces gens n'arrivent souvent, malgré tous leurs efforts, qu'à se procurer le morceau de pain indispensable. Quelle est la cause de cet insuccès ? — Le manque de foi. De même, les insensés broyaient et pilaient la manne ; mais tous leurs efforts ne leur réussirent point, puisque l'Écriture^b dit : « Et la manne avait le goût d'un pain pétri avec de l'huile. » Ils ne pouvaient donner à la manne aucun autre goût, en dépit des diverses préparations qu'ils lui firent subir. C'est toujours le manque de foi qui en était cause. Le mot « leschad » est susceptible de diverses interprétations. La paraphrase chaldaïque traduit ce mot « pain pétri à l'huile » ; d'autres opinent que, de même que le pain pétri à l'huile est susceptible de plusieurs formes, de même la manne prenait différentes formes selon l'homme qui la cueillait. Rabbi Yehouda dit : La mot « leschad » signifie « une source d'huile ». Rabbi Isaac demanda : Que signifient les mots^c : « Chacun en avait amassé selon qu'il en mangeait » ? Est-à-dire que celui qui mangeait peu en amassait peu et que celui qui mangeait beaucoup en amassait beaucoup ? — Cela ne peut pas être, puisque l'Écriture dit : « Celui qui en avait le plus amassé n'en eut pas davantage ; et celui qui en avait moins préparé n'en avait pas moins. » Mais l'Écriture veut dire que chacun pouvait en amasser une quantité correspondante au nombre des membres de la famille. C'est pour cette raison que l'Écriture emploie le terme « okhlo », et non pas « akhilatho ». Ce phénomène avait, *par exemple*, le résultat suivant : Lorsque

1. C'est un jeu de mots : שמו, soit שמורתא.

a) Nombres, xi, 8. — b) *Ibid.* — c) Exode, xvi, 18.

quelqu'un s'emparait d'un esclave mâle ou femelle et prétendait que cet esclave lui appartenait, alors qu'un autre affirmait que ce même esclave était sa propriété, les deux hommes se rendaient chez Moïse et lui exposaient le sujet de leur litige. Moïse demandait à chacun d'eux le nombre des membres de leur maisonnée. Ensuite il les envoyait amasser la manne et leur ordonnait de revenir chez lui. Quand les deux hommes étaient revenus chacun portant sa part de manne, Moïse mesurait chaque partie; celle qui contenait un ômer de plus était censée appartenir à celui qui était le propriétaire de l'esclave. De cette façon, Moïse pouvait déterminer le propriétaire véritable du domestique, qu'il reconnaissait par le fait qu'il avait ramassé un ômer de plus pour les membres de sa famille.

Rabbi Hiyâ' dit : Il est écrit^a : « Vous saurez ce soir que c'est le Seigneur qui vous a tirés d'Égypte; et vous verrez demain matin éclater la gloire du Seigneur. » Qu'est-ce que Moïse entendait par les mots : « Vous saurez ce soir... » ? Comment le sauraient-ils ? — Mais voici ce qu'une tradition nous apprend à ce sujet : Chaque jour, le Saint, béni soit-il, fait agir ses lois; le matin il fait agir la clémence dans le monde, et, à l'heure que nous appelons soir, la rigueur est suspendue sur le monde; car, ainsi qu'on l'a dit, c'est pour cette raison qu'Isaac a établi la prière des vêpres. C'est pourquoi Moïse dit au Israélites : Le soir, lorsque régnera la rigueur, vous saurez que c'est à l'aide de cette rigueur que le Seigneur vous a tirés d'Égypte; et le matin vous verrez la gloire de Dieu; car il vous procurera la manne pour nourriture. Rabbi Hiyâ' dit : La Rigueur règne en même temps que la Clémence. Rabbi Yessa dit : Le Saint, béni soit-il, ne change jamais ses lois; ce sont les coupables qui transforment la clémence en rigueur. Rabbi Éléazar dit : Dans le monde futur, les justes seront nourris de la manne, et non pas d'une manne pareille à celle accordée aux Israélites à leur sortie d'Égypte, mais d'une manière supérieure, comme le monde n'en a jamais vue. Et quelle sera cette

1. S. a « Rabbi Yessa ». Cette variante nous semble plus correcte, attendu que, plus bas, Rabbi Hiyâ conteste l'interprétation en question.

a) Exode, xvi, 6.

manne? — Celle indiquée dans le verset suivant^a : « Que je contemple les délices du Seigneur, et que je considère son sanctuaire », et dans le verset suivant^b : « Aucun œil n'a vu, hors toi seul, ô Dieu, ce que tu as préparé à ceux qui t'attendent. »

« Considérez^c que le Seigneur vous a donné le sabbat. » Rabbi Hizqiya ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^d : « Cantique des degrés. Du fond de l'abîme j'ai crié vers toi, Seigneur. » L'Écriture emploie le terme : « Cantique des degrés », sans nous dire qui l'a chanté. Mais la vérité est [63^b] que tous les hommes chanteront ce cantique dans les générations futures. Que signifient les mots : « Du fond de l'abîme j'ai crié vers toi » ? Une tradition nous apprend que la prière qu'on adresse au Roi sacré doit venir du fond du cœur; elle doit être faite avec recueillement, pour que le Saint, béni soit-il, l'agrée. Cependant David s'exprime ailleurs^e d'une autre façon : « Je t'ai cherché de tout mon cœur. » Ce verset suffisait : pourquoi se sert-il de nouveau des termes : « Du fond de l'abîme j'ai crié vers toi » ? Mais voici ce qu'une tradition nous apprend : Toutes les fois que l'homme adresse sa prière au Roi, il doit l'adresser mentalement à la Source qui se trouve au fond du fond^f et d'où émanent toutes les bénédictions ; c'est de cette région que sort le fleuve céleste, ainsi qu'il est écrit^g : « Et du Jardin de l'Éden sortait un fleuve », et ailleurs^h : « Un fleuve réjouit la cité de Dieu par son abondance. » Voilà ce que David désignait par les mots : « Du fond de l'abîme... » C'est le fond de tous les fonds, la fontaine d'où émanent toutes les sources des bénédictions pour le monde d'en haut et celui d'en bas. Rabbi Hizqiya dit : Quand l'Ancien, le plus mystérieux de tous les mystères, veut répandre les bénédictions sur les mondes, il les concentre dans cette fontaine, dans cet abîme céleste; et c'est de là qu'elles se répandent dans toutes les directions. Et quiconque fait sa prière doit avoir l'intention d'attirer les bénédictions de cette profondeur céleste. *L'Écriture^h dit* : « Et

1. F. et A. ont : מטיקרא רכל עקרין, « du fondement de tous les fondements ».

a) Ps., xxvii, 4. — b) Isaïe, lxiv, 3. — c) Exode, xvi, 29. — d) Ps., cxxx, 1. — e) *Id.*, cxix, 10. — f) Gen., ii, 10. — g) Ps., xlvi, 50. — h) Exode, xvi, 19.

Moïse leur dit : Que personne n'en garde jusqu'au lendemain matin. » Rabbi Yehouda dit : Chaque jour reçoit sa bénédiction du jour céleste. De même que les six jours de la semaine sont bénis par le septième, de même chaque jour ici-bas a les bénédictions particulières qui lui viennent du jour correspondant en haut. C'est pourquoi Moïse ordonna que personne ne gardât de la manne jusqu'au lendemain matin, afin qu'aucun jour n'empruntât des bénédictions d'un autre jour céleste que celui qui leur correspond ; car aucun jour céleste n'influe sur un jour ici-bas auquel il ne correspond point. Pendant les cinq jours de la semaine, les bénédictions de chaque jour suffisent pour le jour. Mais, à la veille du sabbat, les bénédictions sont décuplées pour le sixième et le septième jour de la semaine. Ceci corrobore la remarque de Rabbi Éléazar suivant laquelle l'Écriture emploie le terme « sixième jour » pour désigner le vendredi, ce qu'elle ne fait pour aucun autre jour de la semaine, afin de nous indiquer qu'en ce jour a lieu l'union du Roi avec la Matrona ; car c'est dans la nuit du vendredi que la Matrona s'unit au Roi et se délecte avec lui. C'est pour cette raison que, le vendredi, les Israélites amassaient deux parties de manne, l'une pour le Roi et l'autre pour la Matrona. C'est également pour cette raison que l'homme doit placer le pain sur la table la nuit du vendredi qui forme le commencement du sabbat, pour attirer la bénédiction d'en haut, car la bénédiction ne se répand pas sur une table desservie. Les docteurs qui connaissent le mystère de l'union du Roi avec la Matrona la nuit du vendredi remettent leurs relations conjugales à la nuit du vendredi^a. Le jour du sabbat est la synthèse de tous les jours de la semaine. Rabbi Yessa dit : La « Communauté d'Israël » est également appelée « Sabbat », car elle est la compagne, la fiancée de Dieu, ainsi qu'il est écrit^b : « Observez le sabbat, car il est sacré pour vous. » Le terme « pour vous » exclut les autres peuples, ainsi que l'Écriture ajoute : « C'est une Alliance entre moi et les enfants d'Israël. » Et ailleurs il est écrit^c : « Si tu t'empêches de voyager le jour du sabbat, etc. » Ce dernier verset a été déjà interprété en son lieu^d.

a) V. Z., I, fol. 14^a. — b) Exode. xxxi, 14. — c) Isaïe, LVIII, 13. — d) V. fol. 47^a.

« Que^a nul ne sorte de sa place au septième jour. » Une tradition nous apprend que le mot « place » désigne cette région céleste dont parle l'Écriture^b : « Bénie soit la gloire du Seigneur de sa place », et ailleurs^c : « Car la place sur laquelle tu te tiens est une terre sainte. » C'est cette région céleste, dans laquelle on contemple la gloire suprême, que l'homme ne doit pas quitter le jour du sabbat. C'est pour cette raison qu'il ne convient pas à l'homme qui veut se sanctifier de proférer une parole profane ; car les paroles profanes ont pour effet [64^a] la profanation du jour du sabbat même. On sanctifie le jour du sabbat avec les mains, en s'abstenant de tout travail, et avec les pieds, en ne parcourant pas un espace au-dessus de deux mille coudées en dehors de la ville, sans quoi on profane le sabbat. Ainsi les paroles : « Que personne ne sorte de sa place au septième jour » désignent la région sacrée d'en haut que l'homme ne doit jamais quitter ; car, hors de cette région est le séjour des dieux étrangers. Heureux le sort de celui qui a le bonheur de sanctifier le sabbat ; il est heureux en ce monde et dans le monde futur.

« Et^d le Seigneur dit à Moïse : Marche devant le peuple, etc. » Rabbi Hiyá commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^e : « L'ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera. » Heureux le sort des justes dont le Saint, béni soit-il, ménage la gloire plus que la sienne propre. Remarquez combien nombreux sont les hommes qui blasphèment et profèrent des paroles irrévérencieuses contre le ciel ! Ainsi Sennachérib blasphéma et dit^f : « Où trouvera-t-on un Dieu parmi tous les dieux des nations, qui ait délivré de ma main son propre pays, pour croire que le Seigneur pourra délivrer de ma main la ville de Jérusalem ? » Et cependant le Saint, béni soit-il, pardonna à Sennachérib et ne lui fit point expier ce crime. Mais aussitôt qu'il leva sa main sur Ézéchias, l'Écriture^g dit : « Et l'ange du Seigneur vint cette même nuit dans le camp des Assyriens et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes. » Jéroboam, fils de Nabat, s'était

a) Exode, xvi, 29. — b) Ézéchiel, iii, 12. — c) Exode, iii, 5. — d) *Id.*, xvii, 5. — e) Ps., xxxiv, 8. — f) IV^e Rois, xviii, 35. — g) IV^e Rois, xix, 35 ; et Isale, xxxvii, 36.

adonné au culte de l'idolâtrie et avait sacrifié aux idoles ; et cependant le Saint, béni soit-il, ne lui fit point expier ce crime. Mais aussitôt qu'il leva sa main contre le prophète qui venait lui annoncer la parole de Dieu, l'Écriture^a dit : « Et en même temps la main qu'il avait étendue contre le prophète se sécha, et il ne put plus la retirer à lui. » Le Pharaon a blasphémé également en disant^b : « Qui est le Seigneur pour que je sois obligé d'écouter sa voix ? » Et cependant le Saint, béni soit-il, ne lui fit expier ses crimes que lorsqu'il retenait les Israélites, ainsi qu'il est écrit^c : « Tu retiens encore mon peuple, etc. » Et partout ailleurs on trouve que le Saint, béni soit-il, fait expier plus promptement l'affront fait aux justes que celui fait à lui-même. Moïse ayant dit^d à Dieu : « Il s'en faut de peu qu'ils ne me lapident », le Saint, béni soit-il, lui répondit : Moïse, ce n'est pas le moment maintenant de venger l'affront qui t'est fait ; marche devant le peuple, et on verra alors qui osera lever la main contre toi. Est-ce que tu es au service des hommes, ou au mien ? ^e « Prends en ta main la verge dont tu as frappé le fleuve. » Pourquoi fallait-il que Moïse frappât la pierre de cette verge ? Parce que le Nom sacré y était gravé^e. Cette verge était primitivement un serpent, ainsi qu'il est écrit^f : La trace du serpent sur le tzour... » Où s'est-elle révélée à lui ? Sur le rocher (tzour), ainsi qu'il est écrit^g : « Je me tiendrai devant toi sur le tzour. » Que signifie « tzour » ? C'est Dieu, ainsi qu'il est écrit^h : « Les œuvres de Dieu (tzour) sont parfaites. » Rabbi Yehouda dit : Il n'y a point un seul des Noms sacrés du Saint, béni soit-il, à l'aide duquel on ne puisse opérer des miracles et procurer au monde tout ce dont il a besoin. A plus forte raison était-il facile à Moïse de faire sortir l'eau de la pierre à l'aide de tous les Noms sacrés gravés sur la verge. « Tzour » exprime tantôt la rigueur et tantôt la clémence. Rabbi Abba dit : Il y a un « Tzour » supérieur dont procède le

1. Il y a ici une lacune que tous les commentaires ont déjà constatée. Cf. Zohar Hadasch, fol. 58^b-59^a; et v. également le premier appendice, à la fin de cette partie, § 6.

a) III^e Rois, XIII, 4. — b) Exode, v, 2. — c) *Id.*, IX, 17. — d) *Id.*, XVII, 3. — e) V. Z., I, fol. 6^b. — f) Prov., XXX, 19. — g) Exode, XVII, 6. — h) Deuté., XXXII, 4.

« tzour » inférieur ; le « Tzour » supérieur, c'est la Mère céleste ; et le « tzour » inférieur, c'est la rigueur qui procède de la première. Ceci corrobore la sentence de Rabbi Éléazar d'après laquelle les paroles^a : « Qui racontera les œuvres de la puissance (guebourouh) du Seigneur ? » désignent la Mère céleste dont procède [64^b] la rigueur. C'est pourquoi la Mère céleste est appelée « Tzour » supérieur. Les paroles^b : « Tu as oublié le Dieu (El) qui t'a créé » désignent le Père céleste qui est la Clémence. Rabbi Abba dit en outre : On sait ce que le mot « eau » désigne partout dans l'Écriture et le Saint, béni soit-il, fit jaillir sur la terre des eaux qu'on n'avait jamais vues. Et voici le miracle du Saint, béni soit-il. C'est pourquoi David a dit^c : « Qui changea la pierre en torrents d'eaux. » David se sert du terme « changea » parce que ce n'est pas dans la nature des pierres de faire jaillir de l'eau ; et pourtant Dieu fit ce miracle ici-bas, parce que ce phénomène correspondait au mystère céleste où l'eau procède du « Tzour » supérieur et du « tzour » inférieur appelé « Sela » (rocher), ainsi qu'il est écrit : « Tu feras jaillir de l'eau de Sela. » Le « Sela » d'ici-bas fait jaillir l'eau grâce au « Tzour » d'en haut. Rabbi Siméon dit : Les paroles^d : « Les œuvres de « Tzour » sont parfaites » désignent Abraham, à qui Dieu a dit^e : « Marche devant moi et sois parfait. » Moïse voulait atteindre à la perfection d'Abraham ; mais il ne put y parvenir à cause des péchés d'Israël. C'est pourquoi il dit^f aux Israélites : « Tu as affaibli le « Tzour » qui t'a donné la vie », ce qui veut dire : Tu m'as empêché d'arriver à la perfection d'Abraham. Rabbi Abba demanda : Que signifient les paroles^g : « ... Parce qu'ils tentèrent le Seigneur, en disant : Le Seigneur est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas ? » Les Israélites étaient-ils si insensés de douter de l'existence de Dieu ? Comment des hommes qui ont vu la Schekhina et qui étaient entourés de nuées dans lesquelles était cachée la gloire du Seigneur pouvaient-ils demander : « Le Seigneur est-il au milieu de nous ou n'y est-il pas ? » Comment des hommes qui ont vu la gloire de leur Roi près de la mer, et dont les servantes, ainsi que la tradition nous l'apprend,

a) Ps., cvi, 2. — b) Deuté., xxxii, 18. — c) Ps., cxiv, 8. — d) Deuté., xxxii, 4. — e) Gen., xvii, 1. — f) *Id.*, xxxii, 18. — g) Exode, xvii, 7.

voyaient des merveilles que même le prophète Ézéchiël n'a jamais vues, comment de tels hommes pouvaient-ils être si insensés que de demander : « Le Seigneur est-il au milieu de nous ou n'y est-il pas » ? Rabbi Siméon dit : Les Israélites voulaient faire la distinction entre l'Ancien, le plus mystérieux de tous les mystères, appelé « Aÿn » (Néant), et la « Petite Figure » appelée « Jéhovah ». C'est pour cette raison que l'Écriture n'emploie pas le terme : « Jéhovah est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas (lò) ? » Mais elle dit : « Jéhovah est-il parmi nous, ou néant (Aÿn) ? » Israël voulait savoir laquelle de ces deux natures de Dieu était près de lui. Mais s'il en était ainsi, pourquoi Israël fut-il puni ? Parce qu'il avait fait une distinction entre ces deux natures de Dieu, et aussi parce qu'il tenta le Seigneur, ainsi qu'il est écrit : « ... Parce qu'ils tentèrent le Seigneur. » Les Israélites avaient dit : Quand nous nous adressons à une nature de Dieu, nous devons le faire d'une telle façon ; et quand nous nous adressons à l'autre nature de Dieu, nous devons nous y prendre d'une autre façon. C'est pourquoi il leur arriva immédiatement après le malheur dont parle l'Écriture^a : « Et Amalec vint et combattit Israël à Raphidim. »

« Et^b Amalec vint et combattit Israël à Raphidim. » Rabbi Yossé commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^c : « Vous êtes heureux, vous qui semez sur toutes les eaux, et qui y envoyez le bœuf et l'âne. » Ainsi^d que nous l'avons déjà expliqué, le sort d'Israël est heureux parce qu'il sème sur l'eau, ce qui veut dire sous les branches de l'Arbre du Saint, béni soit-il. Car^e une tradition nous apprend que le Saint, béni soit-il, possède un Arbre puissant qui procure la nourriture à tous les êtres ; il est entouré de douze cercles formant démarcation et étend ses rameaux vers les quatre directions du monde. Il est chargé de soixante-dix branches et Israël correspond à son tronc, alors que les soixante-dix peuples païens correspondent aux soixante-dix branches qui l'entourent. C'est pourquoi l'Écriture dit^f : « Les enfants d'Israël vinrent à Élim, où il y avait douze fontaines et soixante-dix pal-

a) Exode, xvii, 25. — b) *Ibid.* — c) Isaïe, xxxii, 20. — d) V. fol. 5^b et 6^a. — e) V. fol. 58^b et 62^a. — f) Exode, xi, 27.

miers, et ils campèrent auprès des eaux. » Que signifient les mots : « Et ils campèrent auprès des eaux » ? A cette époque, Israël avait la domination sur les eaux qui coulent sous les branches de l'Arbre et que l'Écriture^a désigne sous le nom d' « eaux impétueuses ». Tel est le sens des paroles : « Vous êtes heureux, vous qui semez sur toutes les eaux. » Les paroles suivantes : « ... Et qui envoyez le bœuf et l'âne » désignent les deux couronnes du côté gauche auxquelles les peuples païens sont attachés ; ces deux couronnes portent les noms de « bœuf » et « âne ». C'est pourquoi Jacob dit^b à Laban : « J'ai un bœuf et un âne. » Car Laban était très versé dans la science de la magie et des « couronnes inférieures » ; et comme il s'était proposé de perdre Jacob à l'aide de ces deux couronnes appelées « bœuf » et « âne », ainsi qu'il est écrit^c : « Lorsque le Syrien voulait perdre mon père... », Jacob lui fit répondre : « J'ai un bœuf et un âne », ce qui veut dire : je domine sur ces deux couronnes et, partant, je ne les crains pas. Quand Israël est digne, il renvoie le « bœuf » et l' « âne » ; et ceux-ci ne peuvent avoir aucune prise sur lui. Tel est le sens des paroles : « ... Et qui envoyez le bœuf et l'âne. » Rabbi Abba dit : Si ces deux puissances du démon, le « bœuf » et l' « âne », s'unissaient, aucun homme ne saurait subsister au monde ; et c'est pourquoi [65^a] l'Écriture^d dit : « Tu ne laboureras point avec un bœuf et un âne attelés ensemble. » Ainsi l'Écriture insiste surtout sur ce que le « bœuf » et l' « âne » ne soient pas attelés ensemble. Une tradition nous apprend que l'homme ne doit jamais contribuer par ses actes à prêter de nouvelles forces à la puissance du mal ; or, cette puissance se fortifie ou faiblit selon les actes des hommes ici-bas. Du « bœuf » et de l' « âne » sort le « chien » qui est le plus effronté de tous les démons ; et c'est pourquoi l'Écriture^e dit : « Mais contre les enfants d'Israël aucun chien ne poussa un cri. » Le Saint, béni soit-il, dit aux coupables : Vous vous êtes demandé si le Seigneur était parmi vous ; je vais vous punir pour cette incrédulité et vous confier au « chien » ; et, en effet, Amalec vint immédiatement les combattre. Rabbi Yehouda demanda : Pourquoi l'Écriture^f dit-

a) Ps., cxxiv, 5. — b) Gen., xxxii, 6. — c) Deuté., xxvi, 5. — d) *Id.*, xxii, 10. — e) Exode, xi, 7. — f) Nombres, xxiv, 20.

elle : « Amalec a été le premier des peuples et à la fin il périra » ? Amalec était-il donc le premier des peuples ? Il y avait cependant, avant lui de nombreux autres peuples ? Mais lorsqu'Israël sortit d'Égypte, il inspira de la crainte à tous les peuples du monde, ainsi qu'il est écrit^a : « Les peuples ont entendu et se sont effrayés ; ceux qui habitent la Palestine ont été saisis de crainte. » Il n'y avait au monde aucun peuple qui n'ait été saisi de crainte, excepté Amalec qui, lui, ne craignait pas de faire la guerre à Dieu, ainsi qu'il est écrit^b : « Et il n'eut aucune crainte de Dieu. » C'est pourquoi l'Écriture^c dit : « Amalec a été le premier des peuples. » Il a été le premier à déclarer la guerre à Israël. Et l'Écriture ajoute : « Et à la fin il périra. » L'Écriture se sert du terme « obed », au lieu de celui de « abedo », pour nous indiquer que c'est le Saint, béni soit-il, lui-même qui fera périr Amalec, ainsi qu'il est écrit^d : « Car j'effacerai la mémoire d'Amalec de dessous le ciel. » Rabbi Éléazar dit : Remarquez que, bien que les œuvres de Dieu soient parfaites et qu'il ait accordé à Israël la grâce de lui donner de l'eau, il n'a pas laissé de l'autre côté de lui susciter des difficultés en lui envoyant Amalec.

Rabbi Abba commença à parler ainsi : Il est écrit^e : « Il y a une maladie fâcheuse que j'ai vuesous le soleil : des richesses conservées avec soin pour le tourment de celui qui les possède. » Combien grand est l'aveuglement des hommes qui n'approfondissent point les paroles de l'Écriture ! Que signifie « une maladie fâcheuse » ? Y a-t-il des maladies fâcheuses et d'autres qui ne le sont pas ? Mais la vérité est que l'Écriture désigne par ce terme le démon ; car une tradition nous apprend que de nombreuses légions de démons sortent du côté gauche, fendent l'air et se précipitent ensuite dans l'abîme du grand océan. De là elles remontent de nouveau, s'unissent ensemble, parcourent le monde et s'attachent aux hommes. Chacun de ces démons est appelé « fâcheux » (raàh) : ainsi qu'il est écrit^f : « Que le fâcheux (raàh) ne s'insinue près de toi. » Pourquoi l'Écriture se sert-elle du terme « insinuer » ? — Parce que ce démon s'insinue avec ruse. Pourquoi l'Écriture l'ap-

a) Exode, xv, 14. — b) Deuté., xxv, 18. — c) Nombres, xxiv, 20. — d) Exode, xvii, 14. — e) Ecclés., v, 12. — f) Ps., xci, 10.

pelle-t-elle « malade » ? — Parce que ce démon suggère à l'homme l'avarice et le rend semblable à un malade. Quand les quêteurs de la charité viennent faire une quête, le démon empêche l'homme de donner et lui susurre : Ne te prive pas de ton argent. Quand un pauvre vient demander une aumône, le démon empêche l'homme de lui faire la charité. Et quand l'homme veut jouir lui-même de sa fortune, le démon l'en empêche également en lui persuadant qu'il doit réserver sa fortune pour d'autres. A partir du jour où l'homme est possédé par le démon de l'avarice, il ressemble à un malade qui ne mange ni ne boit. C'est pour cette raison que ce démon est appelé « le fâcheux malade ». Dans sa sagesse, le roi Salomon s'écria^a : « Voici un homme à qui Dieu a donné des richesses, du bien, de l'honneur, et à qui il ne manque rien pour la vie de tout ce qu'il peut désirer ; et Dieu ne lui a point donné le pouvoir d'en manger ; mais un étranger dévorera tout : c'est là une vanité et une grande misère. » Ce verset semble être en contradiction avec lui-même, puisqu'il commence par dire : « Un homme à qui Dieu a donné des richesses, du bien, etc. » et qu'il finit par dire : « Et Dieu ne lui a point donné le pouvoir d'en manger. » Mais la vérité est que Salomon parle d'un homme à qui Dieu a donné des biens, mais que le démon empêche d'en jouir en le rendant semblable à un malade. D'un tel homme, Salomon dit : « Il possède des richesses pour sa perte. » D'après une autre interprétation, les paroles de l'Écriture^b : « Il y a une maladie fâcheuse... » désignent un fils qui, tout en jouissant du bien-être dans la maison de son père, agit envers celui-ci [65^b] déloyalement et avec ruse. L'Écriture compare un tel homme à un malade, parce que, de même qu'un malade est capricieux, un tel homme sera puni, et dans ce monde, et dans le monde futur. Il en était de même des Israélites : Le Saint, béni soit-il, les porta sur les ailes de l'aigle ; il les entourait des nuées cachant sa gloire ; il fit marcher devant eux la Schekhina ; il leur donna la manne à manger et de l'eau douce à boire ; et, malgré tout cela, ils ont pris envers Dieu une attitude déloyale. C'est pourquoi Amalec vint immédiatement les combattre.

^a) Ecclés., vi, 2. — ^b) *Id.*, v, 12.

« Et^a Amalec vint à Raphidim pour combattre contre Israël. » Rabbi Siméon dit : Cette guerre émanait de la grande Rigueur, en sorte que cette guerre se faisait en haut et en bas, simultanément. Il n'y a pas un seul mot dans l'Écriture qui ne cache des mystères de la Sagesse suprême ayant trait au Nom sacré. Le Saint, béni soit-il, dit : Quand Israël est juste ici-bas, ma force, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — augmente partout ; et si Israël n'est pas trouvé juste, la force d'en haut diminue, et la force de la Rigueur prend le dessus. Remarquez que, lorsqu'Israël se rendit coupable ici-bas, Amalec vint combattre Israël, combat qui était le corollaire du combat de la Rigueur contre la Clémence, de manière que la guerre était simultanée en haut et en bas. Le mot « Raphidim » est un composé de « raphi » et « yadaïm » (relâchement des mains) ; l'Écriture nous indique ainsi que si Amalec est venu les combattre, c'était parce qu'ils avaient négligé la Loi du Saint, béni soit-il, ainsi que cela a été déjà dit. Rabbi Yehouda dit : Amalec déclara deux fois la guerre à Israël : la première fois lors de la sortie d'Égypte, et la seconde fois est indiquée dans le verset suivant^b : « Et les Amalécites et les Chananéens qui habitaient sur la montagne descendirent contre eux. » Rabbi Siméon dit : La guerre se faisait en haut et en bas contre le Saint, béni soit-il ; en haut, Satan disputait le pouvoir au Saint, béni soit-il, et, ici-bas, les Amalécites saisirent les hommes, leur coupèrent le membre marqué du signe sacré et le jetèrent en haut, en disant à Dieu : Reprends ta marque. Ainsi la guerre, en haut autant qu'en bas, était dirigée contre le Saint, béni soit-il.

« Et^c Moïse dit à Josué : Choisis des hommes et va combattre contre Amalec. » Quel motif Moïse avait-il de se tenir à l'écart de la première guerre commandée par Dieu ? Heureux le sort de Moïse qui sut pénétrer au fond des choses ! Il s'était dit : Moi je dirigerai le combat contre l'Amalec d'en haut, alors que toi, Josué, tu es destiné à diriger le combat contre l'Amalec d'ici-bas. Aussi l'Écriture^d ajoute-t-elle : « Et, lorsque Moïse élevait les mains, Israël était victorieux », ce qui veut dire l'Israël d'en haut. Rabbi Siméon

a) Exode, xvii, 8. — b) Nombres, xiv, 45. — c) Exode, xvii, 9. — d) *Id.*, xvii, 11.

dit^a : Que l'on ne croie pas que la guerre d'Amalec était de peu d'importance ; depuis la création du monde jusqu'à l'avènement du Messie, et même à l'époque de Gog et Magog, il n'y a jamais eu une guerre pareille ; non pas que les armées d'Amalec aient été très nombreuses, mais parce que tous les efforts d'Amalec étaient dirigés contre le Saint, béni soit-il. « Et^b Moïse dit à Josué... » Pourquoi dit-il à Josué plutôt qu'à un autre ? Ce qui est surtout surprenant, c'est que Moïse ait chargé un enfant de combattre contre Amalec, puisque Josué était encore jeune à cette époque, ainsi qu'il est écrit^c : « Josué, fils de Nun, l'enfant. » N'y avait-il en Israël des hommes plus vigoureux que Josué ? En agissant ainsi Moïse était inspiré par la Sagesse. Il vit que Samaël venait en aide à Amalec. Or, pour combattre Samaël, il a fallu lui opposer un homme d'un degré supérieur ; et cet homme c'était Josué. Ce n'est pas que la Schekhina ait accompagné Josué en ce moment, attendu qu'elle était constamment unie à Moïse. Mais, dit Rabbi Siméon, Josué émanait de la région appelée « Enfant » (naar). Ceci corrobore les paroles de Rabbi Yehouda qui sont les suivantes : Que signifient les paroles^d : « Tes yeux verront Jérusalem une demeure comblée de richesses, une tente qui ne sera point transportée ailleurs ; les pieux qui l'affermissent en terre ne s'arracheront jamais. » L'Écriture désigne la Jérusalem d'en haut appelée « Tente » ; elle dit que cette tente ne sera point ailleurs ; car il n'y aura plus d'exil pour Israël. Tel est le sens des paroles^e : « Josué, fils de Nun, l'enfant, ne s'éloignait point de la tente. » Nous en inférons que Josué tétait chaque jour au sein de la Schekhina à l'exemple de l'Enfant céleste qui ne s'éloigne jamais de la « Tente » où il tette toujours. De même l'Enfant [66^a] d'ici-bas, *qui en était l'image*, ne s'éloignait jamais de la « Tente » et tétait constamment. Voilà pourquoi Moïse choisit Josué pour combattre Samaël. Par les mots : « Choisis des hommes », Moïse voulait dire : choisis des hommes justes, fils des justes. Rabbi Siméon dit : Au moment où Josué l'enfant sortit pour faire la guerre à Amalec, l'Enfant céleste se prépara, avec les armes que sa Mère céleste lui confia, à com-

a) V. Z., I, fol. 233^a. — b) Exode, xvii, 9. — c) *Id.*, xxxiii, 11. — d) Isaïe, xxxiii, 20. — e) Exode, xxxiii, 11.

battre contre Amalec et à venger l'Alliance, ainsi qu'il est écrit^a : « Je ferai venir sur vous l'épée vengeresse pour vous punir d'avoir rompu mon Alliance. » Tel est le sens des paroles^b : « Josué fit passer Amalec et son peuple au fil de l'épée. » En effet ce n'est pas avec des lances et d'autres armes que Josué combattit Amalec, mais avec l'épée qui venge la rupture de l'Alliance. L'Écriture dit : « Les mains de Joseph étaient appesanties » ; car ses mains étaient destinées à faire le combat d'en haut. L'Écriture ajoute : « Ils prirent une pierre, et l'ayant mise sous lui il s'y assit. » Comme Israël était à cette époque dans la détresse, Moïse prit le deuil et s'assit sur une pierre. Enfin l'Écriture ajoute : « Et Aaron et Hur lui soutenaient les mains des deux côtés, et ses mains *représentaient l'emblème de la foi*. » De quelle manière l'assistance d'Aaron et de Hur aux côtés de Moïse était-elle cause que ses mains représentaient l'emblème de la foi ? Mais tous les actes de Moïse étaient inspirés par la Sagesse. Comme Aaron se tenait à un de ses côtés, Hur à l'autre de ses côtés, et ses mains au milieu, il en résultait que cette disposition était l'image du mystère de la foi. Voilà ce que l'Écriture entend par les mots : « Et ses mains *représentèrent l'emblème de la foi*. » Car en se tenant à ses deux côtés, Aaron et Hur voulaient attirer l'aide d'en haut.

« Et^c lorsque Moïse élevait la main, Israël était victorieux. » Lorsque Moïse faisait triompher la main droite sur la main gauche, l'Israël d'en haut était victorieux ; mais lorsqu'il abaissait la main, Amalec avait l'avantage. Lorsqu'Israël se taisait et n'adressait point des prières au ciel, Moïse ne pouvait tenir ses mains élevées, et Amalec avait l'avantage. Nous en inférons que, quand le pontife lève ses mains au-dessus de l'holocauste, pour attirer les bénédictions, il faut qu'il y soit aidé par la prière d'Israël. Une tradition nous apprend que la guerre d'Amalec existait en haut et en bas simultanément. C'est pourquoi l'Écriture emploie le terme « vaïehi », au lieu de « vaïehou », parce que tout dépend de la main droite, ainsi qu'il est écrit^d : « Ta droite, Seigneur, s'est

a) Lévit., xxvi, 25.— b) Exode, xvii, 13. — c) *Id.*, xvii, 11. — d) Exode, xv, 6.

signalée, et a fait éclater sa force ; ta droite, Seigneur, a frappé l'ennemi. »

« Et ^a le Seigneur dit à Moïse : Écris ceci pour mémoire dans un livre, etc. » Remarquez que, précédemment, l'Écriture dit : « Et Josué affaiblit Amalec et son peuple avec l'épée. » Pourquoi l'Écriture se sert-elle du terme « affaiblit », au lieu de celui de « tua » ? Mais en vérité Josué affaiblit la force de Samaël qui venait à l'aide d'Amalec ; de même il est écrit ^b : « Comment as-tu été renversé sur la terre, Lucifer, toi qui affaiblissais les nations ? » Josué affaiblit Samaël à l'aide de l'« épée vengeresse ». Dieu dit à Moïse : « Écris ceci (zoth). » C'est « Zoth » qui devait être inscrit sur le livre. Dieu ajouta : « Et fais-le entendre à Josué » ; car il était prédestiné à tuer encore d'autres rois. Enfin Dieu ajouta : « ... Car j'effacerai, j'effacerai la mémoire d'Amalec. » Je l'effacerai d'en haut et je l'effacerai d'en bas. De même le mot ^c : « Souviens-toi » signifie qu'on doit s'en souvenir en haut et en bas. Rabbi Isaac demanda : Ici Dieu dit ^d : « Car j'effacerai la mémoire d'Amalec », alors qu'ailleurs il commande aux autres de le faire, ainsi qu'il est écrit ^e : « Tu effaceras le nom d'Amalec. » Mais le Saint, béni soit-il, dit ^e : « Tu effaces son souvenir ici-bas, et je l'effacerai aussi en haut. » Rabbi Yossé dit : Amalec vint, accompagné d'autres peuples ; tous les autres peuples hésitaient à combattre Israël ; Amalec seul osa l'attaquer. C'est pourquoi Josué l'affaiblit. Rabbi Yessa dit : Josué brisa la force d'en haut qui vint en aide à Amalec.

« Et ^f Moïse dressa un autel, et il l'appela du nom « Jéhovah-Nisi. » Moïse dressa un autel pour correspondre à l'autel d'en haut. Que signifie « Jéhovah-Nisi » ? Comme Dieu avait vengé la marque [66^b] sacrée d'Israël, Moïse appela l'autel : Jéhovah qui fait des miracles (nisi). Rabbi Yossé dit : Moïse avait dressé l'autel pour expier les péchés des Israélites. L'Écriture dit : « Et il l'appela du nom... » Qui appela-t-il de ce nom ? Rabbi Hiyâ dit : C'est l'autel qu'il appela de ce nom. Quant au mot « Nisi », il signifie « épreuve » ; car Dieu éprouva Israël en lui donnant le

^a) Exode, xvii, 14. — ^b) Isaïe, xiv, 12. — ^c) Deutér., xxv, 17. — ^d) Exode, xvii, 14. — ^e) Deutér., xxv, 19. — ^f) Exode, xvii, 15.

commandement de la mise à nu du gland (perouà), pour que la marque sacrée devint visible. Nous en inférons que l'homme qui circonceit son fils et lui imprime la marque sacrée élève par là un autel pour l'expiation de ses péchés. Le nom de cet autel est « Jéhovah-Nisi ». De même, Jacob dressa un autel, ainsi qu'il est écrit^a : « Et il y dressa un autel, et y invoqua le Dieu très fort d'Israël. » C'était l'autel que Jacob appela de ce nom. Rabbi Yossé demanda : Comment l'Écriture peut-elle dire^b : « Ils virent le Dieu d'Israël » ? Un homme peut-il voir le Saint, béni soit-il ? Il est pourtant écrit^c : « Car nul homme ne me verra sans mourir » ? Mais ils virent l'arc-en-ciel qui se révéla à eux sous plusieurs couleurs lumineuses. Or, une tradition nous apprend que quiconque regarde l'arc-en-ciel est aussi coupable que s'il regardait la Schekhina ; et il est défendu de regarder la Schekhina. C'est pour la même raison qu'il est défendu à l'homme de regarder les doigts des prêtres levés en haut au moment de la bénédiction. On a dit qu'il est défendu de contempler l'arc. De quel arc parle-t-on ? Rabbi Abba dit : De l'arc-en-ciel ; car quiconque contemple les couleurs de l'arc-en-ciel, fait autant que s'il regardait la région supérieure ; aussi est-ce défendu, parce que c'est une profanation de la Schekhina. Rabbi Hiyà dit : L'arc qu'il est défendu de regarder n'est pas l'arc-en-ciel, mais l'arc d'en bas. Quel est l'arc d'en bas ? C'est la marque imprimée au membre de l'homme ; quiconque regarde ce membre fait un affront au ciel. Rabbi Isaac objecta^d : L'Écriture dit pourtant : « Abraham dit à son serviteur : Mets ta main sous ma cuisse » ? Nous voyons donc qu'Abraham fit jurer son serviteur par ce membre ? Rabbi Hiyà lui répondit : Ne parlons point des patriarches ; car ils ne ressemblent pas aux autres hommes. D'ailleurs, Abraham ne dit point à son serviteur : « Regarde sous ma cuisse », mais : « Mets ta main sous ma cuisse. » Aussi est-il défendu de regarder ce membre, ainsi que nous l'avons dit. Une tradition nous apprend que l'arc-en-ciel se révéla à Israël sous plusieurs couleurs lumineuses répandant la clarté dans toutes les directions. C'est ce que l'Écriture entend

^a) Gen., xxxiii, 20. — ^b) Exode, xxiv, 10. — ^c) *Id.*, xxxiii, 20. — ^d) Gen., xxiv, 2.

par les mots^a : « Ils virent le Dieu d'Israël. » L'Écriture se sert du mot « eth », afin de nous indiquer qu'ils ne virent point Dieu lui-même, mais son visage. Rabbi Yossé dit : Ils ont vu le reflet de la Schekhina. Et qui est ce reflet ? C'est l'« Enfant » qui sert la Schekhina dans le sanctuaire. L'Écriture^b ajoute : « Et sous ses pieds ils virent une pierre de saphir. » C'était l'empreinte des briques que les Israélites étaient obligés de faire en Égypte. Une tradition^c nous apprend qu'une femme avait accouché en Égypte au moment où les émissaires du Pharaon pénétraient dans la maison pour s'emparer des enfants nouveau-nés qu'ils avaient mission de jeter à l'eau. La femme s'empressa de cacher son enfant dans une brique qu'elle venait de pétrir. Un émissaire s'étant aperçu de la supercherie tua l'enfant. Ce martyr laissa son empreinte sous le marche-pied de la Schekhina, qui y subsista jusqu'au jour où le sanctuaire d'ici-bas fut brûlé ainsi qu'il est écrit^e : « Et il ne s'est point souvenu au jour de sa fureur de son marche-pied. » Rabbi Hiyá dit : Par le mot « pierre de saphir », l'Écriture désigne les rayons lumineux qui se répandent des soixante-douze Noms sacrés, ainsi qu'il est écrit^d : « Et tes fondements seront de saphir. » L'Écriture^e ajoute : « ... Et ressemblait à la sérénité du ciel. » Rabbi Abba dit : De même que, dans le ciel il y a soixante-douze noms gravés qui répandent leurs lumières dans toutes les directions, de même la lumière qu'Israël vit émanait des soixante-douze Noms sacrés. Rabbi Yehouda dit : La lumière qu'Israël vit émanait de la Schekhina. Rabbi Hizqiya objecta : S'il en était ainsi, les Israélites auraient dû voir soixante lumières, au lieu de soixante-douze, attendu que la Schekhina est entourée de soixante anges, ainsi qu'il est écrit^f : « Voici le lit de Salomon environné de soixante hommes des plus vaillants d'entre les forts d'Israël. » Rabbi Yehouda lui répondit : En effet, c'est ainsi ; mais les soixante anges dont parle l'Écriture répandent leur lumière dans l'intérieur des douze démarcations d'où ils ne

1. Ce récit est textuellement reproduit dans le Z. Hadasch, fol. 72^b, édition de Venise.

a) Exode, xxiv, 10. — b) *Ibid.*, — c) Lament., II, 1. — d) Isaïe, liv, 11. — e) Exode, xxiv, 10. — f) Cant., III, 7.

sortent jamais. Car une tradition^a nous apprend que le grand et puissant Arbre d'en haut est entouré de douze cercles servant de démarcations, qui, tous, éclairent la Matrona lorsqu'elle s'unit au Roi. Tel est le sens des mots « sérénité du ciel ». Toutes ces lumières émanent de la Matrona. Une tradition nous apprend également que les soixante lumières qui entourent la Matrona sont imprimées dans l'Enfant. C'est ce que la tradition désigne sous le nom de « soixante verges de feu^b ». Ce sont ces soixante lumières auxquelles font allusion les paroles : [67^a] « ... Soixante hommes des plus vaillants. » Nous avons appris que Moïse appela son autel « Jéhovah-Nisi », parce qu'Amalec coupait les membres à tous ceux qui étaient circoncis, mais dont le gland n'était pas mis à nu, et les jetait en haut, en disant à Dieu : Reprends ta marque. Aussitôt après, Moïse dit : « Le Seigneur lui fera la guerre d'une génération à l'autre génération (midor dor) ». Rabbi Yehouda dit : Il n'y a pas une génération au monde parmi laquelle ne se trouve l'engeance d'Amalec que le Saint, béni soit-il, combat toujours. Rabbi Isaac dit : C'est d'Amalec que l'Écriture^c dit : « Que les pécheurs soient effacés de dessus la terre, etc. » Qu'ils soient effacés de ce monde et du monde futur. Et c'est à l'époque où ils seront effacés que s'accompliront les paroles de l'Écriture^d : « Mon âme, bénis le Seigneur. Alleluia. »

SOMMAIRE DU MANUSCRIT DE PIC

POUR LA QUATRIÈME SECTION

In quarta : Factum est, cum misisset.

De columnis mirabilibus, Ignea et Nubea : de Angelo שמטאל *sciamaël* urbis Romæ præsides : de 72 Dei nominibus, quæ קשתות *quesiatot*, arcus seu pontes vocant : de manu et digitis Dei : de זאת זה *zet zoth* i. e. hac et hoc : de cacodæmonibus ad plagam septentrionalem habitantibus : de proprietate dictionis אמן *Amen* : de Manna : de temporis spatio, in quo manus eleuantur in oraculo.

1. A. et V. ont entre parenthèses : מדיורא דלתתא לדיורא דלעילא. Cette phrase, très obscure du reste, ne figure dans aucune autre édition.

a) V. fol. 58^b et 62^b. — b) Cf. Talmud, traité Haguiga, fol. 15^a. — c) Ps., civ, 35. — d) *Ibid.*

V

SECTION JETHRO

(FOL. 67^a à 94^a)

SEPHER HA-BAHIR

(FOL. 81^b à 90^b)

SITHRÉ THORAH

(FOL. 90^b à 94^a)

SECTION JETHRO

יתרו

ZOHAR, II. — 67*

« Et^a Jethro, prêtre de Madian et beau-père de Moïse, a entendu tout ce qu'Élohim a fait pour Moïse et pour Israël son peuple, lorsque Jéhovah a fait sortir Israël d'Égypte. » Rabbi Éléazar¹ ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^b : « Et Aaron éleva ses mains (yadav) et bénit le peuple. » Bien que la façon de prononcer soit « yadav », le mot est écrit, en cet endroit de l'Écriture, comme « yado^c », parce qu'il faut élever la main droite au-dessus de la main gauche, ainsi que ce mystère a déjà été expliqué^d. J'ai trouvé dans le livre du roi Salomon que quiconque lève ses mains en haut à un autre moment que celui où il adresse sa prière au ciel est maudit par les dix chefs célestes dont parle l'Écriture^d : « La Sagesse rend le sage plus fort que les dix chefs puissants qui sont dans la ville. » Ces dix chefs sont préposés à observer les mains élevées en haut pendant la prière ou pendant la bénédiction et à prêter à cette bénédiction ou à cette prière la force nécessaire pour que le Nom sacré soit glorifié et que les bénédictions se répandent ici-bas. Dès que les mains sont élevées ici-bas au moment de la bénédiction, les bénédictions d'en haut descendent et le Nom sacré est glorifié de toutes parts. Ce sont ces dix chefs célestes qui prennent les bénédictions d'en haut et les répandent ici-bas ; ils versent les bénédictions sur le prêtre qui bénit le peuple, ainsi qu'il est écrit^e : « Ils invoqueront mon nom

1. Certaines éditions ont « Rabbi Hizqiya¹ » au lieu de Rabbi Éléazar. —
2. Le כרי est ידיו (ses mains) et le כתיב est ידו (sa main).

a) Exode, xviii, 1. — b) Lévit., ix, 22. — c) V. fol. 57*. — d) Ecclés., vi, 19. — e) Nombres, vi, 27.

sur les enfants d'Israël, et je les bénirai. » C'est pour cette raison que l'homme doit toujours être attentif à ce qu'il ne lève jamais ses mains en haut, qu'au moment où il fait sa prière, où il donne la bénédiction, ou bien où il fait des vœux; mais qu'il se garde de lever ses mains en vain! Car, lorsque les dix chefs célestes chargés de surveiller les mains levées aperçoivent un homme qui lève ses mains vainement, ils le chargent de deux cent quarante-huit malédictions. C'est d'un tel homme que l'Écriture^a dit : « Il a aimé la malédiction, et elle tombera sur lui. » Dans un tel cas, l'esprit impur s'attache aux mains; car il a l'habitude de s'attacher au vide, alors que la bénédiction ne se répand point sur le vide. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « Je lève ma main vers le Seigneur, le Dieu très haut. » Et la paraphrase chaldaïque ajoute : « ... Pendant la prière. » L'acte qui consiste à lever les mains en haut pendant la prière cache des mystères suprêmes. L'acte de lever les mains symbolise l'unité des dix Séphiroth^c; ce n'est que par la proclamation de cette unité que le Nom sacré est béni d'une manière convenable^d. Il symbolise en outre l'union des « trônes intérieurs » et des trônes extérieurs^e; on proclame ainsi que le Saint, béni soit-il, est béni de toutes parts et qu'il est Un en haut et en bas. Rabbi Éléazar commença en outre à parler ainsi : Il est écrit^d : « ... Et que mon visage ne soit contemplé vainement. » Ces paroles cachent le mystère concernant l'acte de lever les mains; elles nous apprennent qu'il ne faut lever les mains en haut si ce n'est au moment de la prière ou au moment de donner la bénédiction. Voilà pourquoi l'Écriture ne dit pas : « ... Et qu'ils ne paraissent devant moi les mains vides », mais : « ... Et que mon visage ne soit contemplé vainement. » En effet, l'acte de lever les mains équivaut à la contemplation du visage de Dieu, qui ne doit pas avoir lieu vainement. Les dix lettres gravées

1. En raison des dix doigts qui, bien que séparés les uns des autres, font tous partie du même corps. — 2. En raison de la face antérieure et postérieure des mains. Par « trônes intérieurs », le Z. désigne le « monde d'émanation », et par « trônes extérieurs » les trois mondes inférieurs. V. *Minḥath Yehouda*, fol. 276^b.

a) Ps., cix, 17. — b) Gen., xiv, 22. — c) V. fol. 208^a. — d) Exode, xxiii, 15.

ici-bas correspondent aux dix chefs célestes dont nous avons parlé. En élevant les dix doigts ici-bas, [67^b] on met en mouvement tout le côté saint d'en haut, alors que l'« autre côté », *c'est-à-dire l'empire du démon*, est vaincu et reconnaît le Roi sacré. Remarquez que du côté saint il y a un Roi, et un Pontife qui fait le service du culte. Il y a un Roi en haut qui constitue le mystère du Saint des saints, et au-dessous de lui il y a un Pontife appelé « Grand Pontife », parce qu'il constitue la lumière primitive. Mais il y a encore en bas un autre Roi à l'exemple du Roi d'en haut; il gouverne tous les mondes d'en bas. Au-dessous de lui il y a un pontife; et ce pontife est l'ange Michel, le grand pontife du côté droit. Ce fait constitue le mystère de la foi parfaite. Mais de même que le côté saint, l'« autre côté » a aussi son roi et son pontife. Il a son roi, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Un roi vieux et insensé »; et il a son pontife, ainsi qu'il est écrit^b : « Ephraïm a dit : Je n'ai pas laissé de devenir riche; j'ai éprouvé que l'idole (ôn) m'était favorable. » C'est par la force de ce pontife que l'œuvre de Jéroboam put subsister. Quand le roi et le pontife de l'« autre côté » sont vaincus et brisés, toutes les forces de ce même côté sont vaincues; et elles reconnaissent la suprématie du Saint, béni soit-il; et alors le Saint, béni soit-il, gouverne tout seul en haut et en bas, ainsi qu'il est écrit^c : « Et le Seigneur seul paraîtra grand en ce jour-là. »

Dans les châtiments infligés au Pharaon, le Saint, béni soit-il, comprit également le « roi vieux et insensé » dont le pouvoir se trouvait brisé. Lorsque Moïse vint dire^d au Pharaon : « Le Dieu des Hébreux nous est apparu, etc. », le Pharaon répondit^e : « Je ne connais point le Seigneur. » Le Saint, béni soit-il, voulut que son Nom fût glorifié en bas comme en haut; il frappa le Pharaon et son peuple, ce qui força le Pharaon à reconnaître l'existence de Dieu. Et après avoir vaincu le roi, Dieu vainquit Jethro, le prêtre des idoles, qui servait sous ce roi, et le força à cette confession^f : « Béni soit le Seigneur qui nous a délivrés de la main des Égyptiens, etc... Je sais maintenant que le Seigneur est grand au-dessus de tous les dieux. » Jethro était le « prêtre des idoles » (ôn) de

a) Ecclés., iv, 3. — b) Osée, xii, 9. — c) Isaïe, ii, 11. — d) Exode, v, 3. — e) *Id.*, v, 2. — f) *Id.*, xviii, 10.

l' « autre côté », du côté gauche. C'est à ce mystère que Rachel, voyant sa mort prochaine, fit allusion en disant^a : « ... Fils de ma douleur (òni). » Mais Jacob s'est opposé à cette dénomination et a nommé son fils « fils de la droite » (ben yemin) ; car il voulait que son fils portât un nom du côté droit et non pas du côté gauche. Ce n'est qu'après que le roi et le pontife eurent reconnu le Saint, béni soit-il, et se furent humiliés devant lui que la gloire de Dieu se répandit partout, en haut et en bas, et que la Loi fut donnée à Israël.

Rabbi¹ Éléazar commença en outre à parler ainsi : Il est écrit^b : « Les peuples te loueront, ô Seigneur ; tous les peuples te loueront. » Remarquez que le roi David se levait la nuit et louait le Roi ; il se levait à l'heure où le vent du Nord, touchant les cordes de sa harpe, les faisait résonner ; à cette heure il se consacrait à l'étude de la Loi et chantait des cantiques au Seigneur. Et quel cantique chantait-il ? Remarquez que, lorsque le Saint, béni soit-il, se tourne vers toutes ces légions auxquelles il accorde la nourriture, suivant les paroles de l'Écriture^c : « Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle partage le butin à ses domestiques et la nourriture à ses servantes », toutes les légions commencent à chanter le cantique suivant^d : « Que Dieu ait pitié de nous, et qu'il nous comble de ses bénédictions ; qu'il répande sur nous la lumière de son visage. » Quand le vent du Nord souffle dans le monde, il fait entendre ces paroles^e : « ... Afin que nous connaissions la voie sur la terre, et que le salut que tu procures soit connu de toutes les nations. » Lorsque la harpe résonnait par la force du vent, elle fit entendre ces paroles^f : « Tous les peuples te loueront. » Lorsque David se leva et que l'Esprit-Saint se posa sur lui, il commença à chanter ainsi^g : « La terre a donné son fruit. Que Dieu, que notre Dieu nous bénisse ; que Dieu nous comble de ses bénédictions ; et qu'il soit craint jusqu'aux extrémités de la terre. » David voulait attirer les bénédictions de haut en bas. Ce sont ces versets que

1. Tout ce passage, jusqu'à יהוה רצוניק « Jéhovah est juste », ne figure ni en C., ni en S.

a) Gen., xxxv, 18. — b) Ps., lxxvii, 4. — c) Prov., xxxi, 15. — d) Ps., lxxvii, 2. — e) *Id.*, lxxvii, 2. — f) *Id.*, lxxvii, 4. — g) *Id.*, lxxvii, 7.

David composa à l'aide de l'Esprit-Saint, pour que la gloire du Saint, béni soit-il, soit parfaite en haut et en bas. A l'heure où tous les peuples étaient vaincus et avaient reconnu l'existence du Saint, béni soit-il, la gloire de Dieu était parfaite en haut et en bas. Lorsque Moïse vint [68^a] chez le Pharaon et lui dit^a : « Jéhovah, le Dieu des Hébreux, nous est apparu, etc. », le Pharaon lui répondit : « Je ne connais point Jéhovah. » Mais comme le Saint, béni soit-il, voulait que son Nom fût glorifié sur la terre comme au ciel, il frappa le Pharaon et son peuple, ce qui força le Pharaon à reconnaître le Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^b : « Jéhovah est juste. »

Comme le Pharaon était le premier de tous les rois du monde, sa reconnaissance de Dieu amena celle de tous les autres rois, ainsi qu'il est écrit^c : « Alors les princes d'Edom ont été troublés. » Et lorsque Jethro, le grand pontife et le chef spirituel de toutes les erreurs du mauvais côté, vint reconnaître l'existence du Saint, béni soit-il, en disant^d : « Je sais maintenant que le Seigneur est grand au-dessus de tous les dieux », le Saint, béni soit-il, fut glorifié en haut et en bas ; et ce n'est qu'après qu'il fût devenu seul maître partout qu'il donna la Loi à Israël. Rabbi Siméon dit alors à Rabbi Éléazar, son fils : C'est pour cette raison que l'Écriture^e dit : « Les peuples te loueront, ô Seigneur, tous les peuples te loueront. » Rabbi Éléazar vint baiser les mains de son père. Rabbi Abba se mit à pleurer en disant : Il est écrit^f : « De même qu'un père a une compassion pleine de tendresse pour ses enfants, ainsi le Seigneur est touché de compassion pour ceux qui le craignent. » Or, qui aura compassion de Rabbi Éléazar, le fils bien-aimé de notre maître, pour compléter ses paroles ? Heureux notre sort d'avoir été jugés dignes d'entendre ces paroles, grâce auxquelles nous n'aurons plus honte dans le monde futur. Rabbi Abba demanda : Pourquoi Jethro n'est-il pas désigné sous le nom de

1. Rabbi Abba cita le verset des Psaumes pour prouver que la tendresse du père pour ses enfants est grande. Ceci prouvé, il voulait amener Rabbi Siméon à compléter le discours que son fils n'avait pas pu achever et à lui montrer ainsi sa tendresse paternelle.

a) Exode, v, 3. — b) *Id.*, ix, 27. — c) *Id.*, xv, 15. — d) *Id.*, xv, 11. — e) Ps., lxxvii, 4. — f) *Id.*, ciii, 13.

« prêtre des idoles » (òn), mais bien sous celui de « prêtre de Madián »? Rabbi Siméon lui répondit : Ces deux dénominations ont une seule et même signification ; d'abord le beau-père de Joseph est désigné^a par le nom de « prêtre des idoles » (òn) ; et ensuite le beau-père de Moïse est désigné^b sous le nom de « prêtre de Madián » ; car on sait que Moïse et Joseph étaient placés sur un même degré, et ils sont symbolisés par la lettre Vav qui, écrite en toutes lettres, présente deux Vav. Quant au mot « Madián », il désigne le mauvais côté où règne la discorde ; c'est pour cette raison que ce côté est également appelé « femme querelleuse »^c. Rabbi Abba leva ses mains au-dessus de sa tête et s'écria en pleurant : La lumière de la Loi s'élève actuellement jusqu'au trône suprême du plus haut des cieux ; mais qui portera le flambeau de la Loi lorsque notre maître sera enlevé de ce monde ? Malheur au monde lorsqu'il restera orphelin de notre maître. Mais les paroles du maître cependant éclaireront le monde jusqu'à l'avènement du Roi Messie, ainsi qu'il est écrit^e : « La terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, comme la mer des eaux dont elle est couverte. »

« Et^d Jethro le beau-père de Moïse, prêtre de Madián, a entendu tout ce qu'Élohim a fait en faveur de Moïse et d'Israël son peuple, que Jéhovah a fait sortir Israël de l'Égypte. » Rabbi Hiyà, dit : Ce verset mérite qu'on l'examine attentivement ; car, d'abord, l'Écriture parle d'Élohim, et ensuite de Jéhovah. Mais le nom d'Élohim désigne le degré qui protégea Moïse et Israël et ne se sépara jamais d'eux-mêmes durant leur séjour en exil. Par contre, le nom de Jéhovah désigne le degré supérieur qui fait sortir Israël de l'Égypte, c'est le degré symbolisé par l'année jubilaire. D'après une autre interprétation, les paroles : « Tout ce qu'Élohim a fait en faveur de Moïse... » désignent les miracles que Dieu fit en sa faveur lorsque, enfant, il a été retiré de l'eau, et lorsque, plus âgé, il a été sauvé de l'épée du Pharaon. Les mots : « .. Et d'Israël son peuple » font allusion à l'autre faveur de Dieu exprimée dans le verset suivant^e : « Élohim entendit leurs gémissements »,

1. « Medanim » qui peut se lire « Médianim ».

^a) Gen., xli, 45. — ^b) Exode, xviii, 1. — ^c) Isaïe, xi, 9. — ^d) Exode, xviii, 1. — ^e) *Id.*, ii, 24.

et ailleurs^a : « Et plus on les opprimait, plus leur nombre se multipliait et croissait. »

« Et Jethro, prêtre de Madian, etc. » Rabbi Yossé commença à parler de la manière suivante : Il est écrit^b : « Il a envoyé la délivrance à son peuple; il a fait une Alliance pour toute l'éternité; son nom est saint et terrible. » D'où vient que, dans tous les autres versets de ce même Psaume, on trouve deux lettres dans chaque verset, alors que, dans le verset cité, ainsi que dans le verset suivant, on trouve trois lettres^c? Mais les trois lettres du premier verset désignent les trois délivrances d'Israël en dehors de la première, *c'est-à-dire celle de l'Égypte*; et, aux trois lettres du second verset correspondent le Pentateuque, les Prophètes et les Hagiographes; car toutes ces trois parties de l'Écriture ont pour origine commune la Sagesse. « Il a envoyé la délivrance à son peuple », lorsqu'il fit sortir Israël de la captivité d'Égypte. « Il a fait une alliance pour toute l'éternité », lorsque Jethro reconnut l'existence de Dieu et se consacra à son service. C'est la conversion de Jethro qui amena tous les prosélytes futurs sous les ailes de la Schekhina. A partir de ce dernier événement, le nom de Dieu est devenu saint et terrible; car ce n'est qu'après que la force de l'« autre côté » fut domptée et brisée, ainsi que c'était le cas pour Jethro, que le Nom sacré de Dieu a été sanctifié.

« Et^c Jethro, prêtre de Madian, le beau-père de Moïse, a entendu tout ce que le Seigneur a fait en faveur de Moïse et d'Israël. » Jethro était-il donc le seul qui l'ait entendu? Tout le monde pourtant l'a entendu également, ainsi qu'il est écrit^d : « Les peuples ont entendu et se sont irrités, etc. » En effet, tout le monde a entendu, mais n'est pas venu à résipiscence, alors que Jethro a entendu et s'est incliné [68^b] devant le Saint, béni soit-il, dont il

1. En d'autres termes, chaque verset de ce Psaume est composé de deux hémistiches dont chacun a pour lettre initiale une lettre de l'alphabet, de sorte que les vingt-deux hémistiches de ce psaume ont pour initiales toutes les vingt-deux lettres de l'alphabet. Or, les versets 9 et 10 du Psaume cxi renferment chacun trois hémistiches qui, par conséquent, représentent trois lettres différentes de l'alphabet.

a) Exode, I, 12. — b) Ps., cxi, 9. — c) Exode, xviii, 1. — d) *Id.*, xv, 14.

fut inspiré de la crainte. Rabbi Abba dit : Plusieurs traditions nous apprennent que tout ce que le Saint, béni soit-il, a fait en haut aussi bien qu'en bas est vérité et repose sur le principe de vérité. Il ne convient pas à l'homme de repousser quoi que ce soit ou de dédaigner une œuvre quelconque de la création ; car tout ce qui existe dans le monde repose sur un principe de vérité et est indispensable au monde. Rabbi Éléazar fit une fois un voyage en compagnie de Rabbi Hizqiya. Ayant aperçu un serpent, Rabbi Hizqiya s'appretait à le tuer. Rabbi Éléazar lui dit : Laisse-le et ne le tue point. Rabbi Hizqiya lui dit : Cependant c'est une mauvaise chose qu'un serpent, puisqu'il tue les hommes ! Rabbi Éléazar lui répondit : L'Écriture ne dit-elle pas ^a : « Le serpent mord-il sans susurrement ? » Cela veut dire que le serpent ne mord jamais l'homme ici-bas sans qu'on lui susurre ces paroles en haut : Va, tue un tel. Mais parfois le serpent sert aussi à sauver l'homme de même qu'il sert parfois à le tuer. Le Saint, béni soit-il, opère quelquefois des miracles à l'aide d'un serpent. Tout dépend donc de la volonté de Dieu^b. Quant aux choses qui existent dans le monde, elles sont toutes l'œuvre de Dieu et indispensables au monde, sans quoi Dieu ne les aurait pas créées. Aussi ne convient-il pas à l'homme de montrer du dédain pour les choses de ce monde, et encore moins pour les paroles et les actes du Saint, béni soit-il. Rabbi Éléazar commença en outre à parler ainsi : Il est écrit ^c : « Et Élohim vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient bonnes excessivement. » « Élohim » désigne le Dieu vivant. Le mot « il vit » signifie qu'il éclaire et guide toutes les créatures. Les mots : « ... Toutes les choses qu'il avait faites » désignent à la fois tout ce qui existe en haut aussi bien qu'en bas. Les mots : « ... Et elles étaient bonnes » désignent le côté droit. Le mot « excessivement » désigne le côté gauche, ainsi que cela a été déjà dit. Le mot « bonnes » désigne l'ange de la vie. Le mot « excessivement » désigne l'ange de la mort. Tous les deux forment un seul et même mystère. Ce mystère est connu de ceux qui savent pénétrer la Sagesse suprême. Pour toutes les œuvres de la création, l'Écriture dit seulement :

^a) Ecclési., x, 11. — ^b) Cf. Talmud, tr. Rosch Haschanah, fol. 29^a. — ^c) Gen., I, 31.

« Et Élohim vit que c'était bon », alors qu'ici elle dit : « Et Élohim vit toutes les choses qu'il avait faites. » C'est une allusion à l'Élohim d'ici-bas qui gouverne les choses d'ici-bas, alors que l'Élohim d'en haut gouverne les choses d'en haut. Tel est le mystère de l'Élohim vivant qui prête sa lumière à toutes les lampes d'en haut et d'en bas et de qui émane toute la lumière qui nous éclaire¹.

Remarquez qu'il a fallu que ce fût Jethro qui donnât des conseils à Moïse relatifs aux choses^a de la justice, parce que Jethro, ayant reconnu l'existence de Dieu, a en même temps pénétré la perfection des jugements de Dieu, ainsi qu'il est écrit^b : « ... Car le jugement appartient à Dieu. » En effet, il appartient à Dieu, et non pas à l'« autre côté ». Les lois relatives aux litiges entre les hommes n'ont été données qu'à Israël, et non à un autre peuple, ainsi qu'il est écrit^c : « Il annonce sa parole à Jacob, ses jugements et ses ordonnances à Israël. » Remarquez en outre qu'il ne convient pas à l'homme de dédaigner la parole d'un humble, [69^a] attendu que l'Écriture^d dit de Moïse : « Moïse entendit les paroles de son beau-père, et il fit tout ce qu'il lui avait conseillé. » « Et Jethro, prêtre de Madian, etc. » Rabbi Éléazar commença à parler ainsi : Il est écrit^e : « C'est pour cela que je te louerai, Seigneur, parmi les nations, et que je chanterai à ton nom. » Le roi David était inspiré de l'Esprit-Saint lorsqu'il prononça ces paroles ; car la gloire du Saint, béni soit-il, n'atteint son comble et ne se répand dans le monde que par les autres peuples. Mais, objectera-t-on : Le Saint, béni soit-il, n'a pourtant été glorifié dans le monde que par Israël ? En effet, Israël formait la base de la chandelle allumée ; mais lorsque toutes les nations arriveront à connaître la gloire du Saint, béni soit-il, la chandelle gagnera en grandeur et sa lumière en intensité, et le Saint, béni soit-il, règnera alors seul en haut et en bas. Il en était de même pour Jethro. Jethro était un grand pontife de l'erreur. Lorsque la puissance de Dieu se

1. V. la Tossetta se rapportant à cet endroit, à la fin de cette partie, dans l'appendice.

a) V. Exode, xviii, 17. — b) Deuté., i, 17. — c) Ps., cxlvii, 19. — d) Exode, xviii, 24. — e) Ps., xviii, 50.

répandit dans le monde, tous les peuples furent saisis d'effroi, et ils tournèrent les yeux vers Jethro, qui était un sage et un grand maître dans l'art magique. Et lorsque les peuples ont vu que Jethro lui-même s'inclinait devant Dieu et disait^a : « Je sais maintenant que le Seigneur est au-dessus de tous les dieux », tous abandonnèrent le culte de l'idolâtrie et reconnurent son inanité. C'est alors que le Nom sacré de Dieu fut glorifié dans toutes les directions. C'est pour cette raison que le récit de Jethro forme dans le Pentateuque une section à part, et que le nom de Jethro figure en tête de la section. Jethro était un des conseillers sages du Pharaon ; car les conseillers du Pharaon se composaient de trois sages : Jethro, Job et Balaam^b. Jethro avait tant de savoir que la connaissance de tous les astres du ciel ne lui échappait pas ; il connaissait la nature de tous les astres, ainsi que leur fonctionnement. Balaam était versé dans l'art magique en actes aussi bien qu'en paroles. Job était un fervent ; car il faut de la ferveur aussi bien dans le service de la sainteté que dans celui de l'« autre côté » ; on ne saurait attirer sur soi l'esprit que l'on désire, soit l'esprit saint, soit l'esprit impur, sans qu'on l'invoque avec ferveur. On peut, sans ferveur, atteindre aux degrés inférieurs, mais on ne saurait arriver aux degrés supérieurs. A plus forte raison ne saurait-on arriver à la connaissance des choses célestes, sans zèle et ferveur. Jethro était toujours pénétré de l'esprit du démon, soit quand quelqu'un venait pour le consulter, ou même quand personne n'avait besoin de lui ; car il voulait être toujours en état de faire agir les puissances de l'« autre côté ». Balaam était attaché à l'art magique, ainsi que nous venons de le dire. Quant à Job, sa ferveur pour le culte de l'« autre côté » se changea en ferveur pour Dieu, lorsqu'il vit les actions merveilleuses que le Saint, béni soit-il, fit en Égypte. Jethro ne s'était converti qu'après la sortie d'Israël d'Égypte, où il avait pu constater l'inanité des puissances de l'« autre côté. » Quant à Balaam, il ne s'est jamais converti, car il était trop enfoncé dans la bourbe de l'« autre côté ». Et cependant il pouvait apercevoir de loin un faible rayon de la lumière céleste. Car, au milieu même de l'« autre côté », il existe un

a) Exode, xviii, 11. — b) Cf. T., tr. Sanhedrin, 106 ; et Sotâh, 11.

faible rayon de lumière, ainsi qu'il est écrit^a : « ... Et un feu qui l'environnait et une lumière qui éclatait tout autour. » C'était cette lumière que Balaam avait vue. Mais elle était si faible que Balaam n'en put apercevoir qu'un rayon insignifiant, telle une lumière vue à travers le mur ; aussi prophétisait-il sans savoir ce qu'il disait. Il voyait la lumière à la façon d'un homme fermant les yeux devant la lumière : les rayons lumineux traversent bien la paupière et arrivent jusqu'au globe de l'œil, mais l'homme ne voit rien distinctement. Tel est le sens anagogique des mots^b : « Voici ce que dit l'homme qui a l'œil fermé (schethoum). » Le mot « schethoum » a la même signification que le mot « sathoum. » Il n'y a point de puissance de l'« autre côté » qui ne renferme [69^b] un faible rayon de lumière du côté saint, comme la plupart des songes renferment un peu de réalité. Dans une grande quantité de paille, on trouve un grain de blé. Il faut faire exception toutefois pour les puissances inférieures de l'« autre côté » qui sont les plus effrontées et trop souillées pour cacher un rayon de la lumière céleste. C'est ce faible rayon que Balaam a aperçu et à l'aide duquel il a su prédire les événements futurs. Heureux le sort de Moïse élevé au plus haut degré de sainteté et qui a pu voir des choses qu'aucun autre homme au monde n'était autorisé à voir. De même que Balaam n'a pu apercevoir la lumière du côté saint que comme à travers un mur, Moïse de son côté n'a vu les ténèbres de l'« autre côté » que comme à travers un mur. Heureux le sort de Moïse, le prophète fidèle dont l'Écriture^c dit : « Et l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu qui sortait du milieu d'un buisson. » Le buisson se trouvait assurément dans le domaine de la sainteté ; c'était le symbole du mystère suivant lequel la lumière sort du buisson, le pur de l'impur, ainsi qu'il est écrit^d : « Qui peut faire sortir le pur de l'impur ? N'est-ce pas toi seul qui le peux ? » Le cerveau est entouré de méninges, le fruit de pelures. Ces pelures ne seront ôtées et brisées qu'après la résurrection des morts ; alors Dieu brisera les pelures et la lumière

^a) Ézéchiel, I, 4. — ^b) Nombres, xxiv, 5. — ^c) Exode, III, 2. — ^d) Job, xiv, 4.

jaillira du cerveau dépouillé de ses enveloppes. Heureux le sort des justes dans ce monde et dans le monde futur!

« Et^a elle prit ses deux fils. » Les fils étaient-ils donc à la femme de Moïse seule et non pas à Moïse aussi? Comme elle était seule à prendre soin de ses enfants, l'Écriture les lui attribue. Rabbi Yossé dit : Bien que les fils aient été également à Moïse, l'Écriture les attribue à sa femme, parce que personne ne pouvait douter de sa maternité. Rabbi Éléazar dit : Comme Moïse était attaché au service du côté sacré et supérieur, il aurait été au-dessous de sa dignité de lui attribuer les enfants. C'est pourquoi l'Écriture les attribue à sa femme, bien qu'en réalité ils fussent à lui aussi bien qu'à elle. Mais pourquoi plus tard l'Écriture les lui attribue-t-elle? Tant qu'il parlait avec la Schekhina, l'Écriture attribue ses enfants à sa femme; mais dès qu'il se sépara de la Schekhina pour s'entretenir avec son beau-père, l'Écriture^b dit : « Jethro vint avec ses fils et sa femme trouver Moïse dans le désert. » Rabbi Siméon dit : Éléazar, Éléazar, je vois que le commencement de ton explication est exact; mais il n'en est pas de même de la fin. La vérité est que Moïse ayant été uni à la Schekhina, il n'était pas de sa dignité que l'Écriture lui attribuât les enfants. Dans le verset^c : « Et Jethro, le beau-père de Moïse, vint avec ses fils et sa femme trouver Moïse dans le désert », le mot « ses fils » signifie les fils de Jethro lui-même, car, après l'arrivée de Moïse chez lui, Jethro a eu des fils. Il en était de même pour Laban qui a eu des fils dès que Jacob arriva chez lui. Moïse voulait faire entrer Jethro et toute sa famille sous les ailes de la Schekhina; c'est pourquoi Jethro lui amena ses fils. Il résulte également du verset^d suivant que Jethro a eu des fils : « Et les fils du Cinéen, beau-père de Moïse, montèrent de la ville des palmes. » Rabbi Siméon commença en outre à parler ainsi : Il est écrit^e : « Et plusieurs peuples y viendront, en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob. » Ce verset a été déjà expliqué à plusieurs endroits. Il signifie aussi que tous les peuples entreront un

a) Exode, xviii, 3. — b) *Id.*, xviii, 5. — c) Exode, xviii, 5. — d) Juges, 1, 16. — e) Isaïe, II, 3.

jour sous les ailes de la Schekhina. L'Écriture dit : « Montons à la montagne du Seigneur. » Quiconque s'attache à l'erreur descend ; mais celui qui s'attache au Saint, béni soit-il, monte toujours. La « montagne du Seigneur » désigne Abraham, ainsi qu'il est écrit^a : « C'est pourquoi on dit encore aujourd'hui : Le Seigneur sera vu sur la montagne. » Une montagne est accessible à tout le monde, de même le côté saint est ouvert à tous ceux qui veulent s'y attacher. Mais il y a un autre degré de sainteté que l'Écriture désigne par le terme^b « la maison du Dieu de Jacob » ; ce degré n'était atteint que par Jacob, ainsi qu'il est écrit^c : « C'est véritablement la maison de Dieu. » D'après une autre interprétation, « montagne » et « maison » désignent les deux degrés auxquels les hommes arrivent. [70^a] Quand les autres peuples se mettent sous les ailes de la Schekhina, ils arrivent à la « Montagne », alors qu'Israël est dans la « Maison », telle une épouse qui demeure ensemble avec son époux ; la Schekhina veille sur Israël comme une mère sur ses enfants. Du moment que l'Écriture nous dit que Jethro était venu trouver Moïse, pourquoi a-t-elle besoin d'ajouter : « ... Dans le désert sur la montagne de Dieu » ? L'Écriture veut nous indiquer que Jethro est venu se mettre sous les ailes de la Schekhina. C'est pourquoi Jethro est appelé^d « converti juste » ; car, nous l'avons déjà dit, un converti qui quitte son peuple et ses parents pour s'attacher à l'Alliance, mérite le nom de « juste ».

Rabbi Isaac et Rabbi Yossé se consacraient un jour à l'étude de la Loi dans la ville de Tibériade. Rabbi Siméon venant à passer près d'eux leur demanda : De quel sujet traitez-vous ? Ils lui répondirent : Nous parlons du verset dont toi, notre maître, tu as donné l'explication. Rabbi Siméon leur ayant demandé quel était ce verset, ils lui citèrent le verset suivant^e : « Voici le livre de la génération de l'homme. Au jour qu'Élohim créa l'homme, il le fit à la ressemblance d'Élohim. » Une tradition^f nous apprend que le Saint, béni soit-il, avait montré à Adam toutes les générations futures du monde, tous leurs chefs et tous leurs sages. Telle est la signification du mot « livre » (sepher). Il y a un « Livre » d'en haut

a) Gen., xxii, 14. — b) Isale, l. c. — c) Gen., xxviii, 17. — d) V. Z., III, fol. 168^a. — e) Gen., v, 1. — f) V. Z., I, fol. 55^a.

et un « Livre » d'en bas. Le « Livre » d'en bas est appelé « Livre de souvenir^a ». Le « Livre » d'en bas est le même que le « Juste » qui porte le nom de « Zeh ». Les mots « Zeh sepher » expriment les Principes mâles et femelles de l'union desquels sortent toutes les âmes qui animent les hommes ; car c'est du Juste qu'émanent les âmes. C'est à ce mystère que font allusion les paroles de l'Écriture^b : « De là sort un fleuve pour arroser le Jardin. » L'Écriture mentionne dans le verset cité deux fois le mot Adam (homme). Le premier mot désigne l'Homme d'en haut, et le deuxième mot désigne l'homme d'ici-bas. En ajoutant que l'homme a été créé à la ressemblance d'Élohim, l'Écriture [70^b] fait allusion au mystère du Principe mâle et du Principe femelle. Ce n'est que parce que l'homme d'ici-bas naît par l'opération de son père et de sa mère simultanément qu'il mérite le nom d' « homme » (Adam), parce que, de cette façon, la naissance de son corps s'opère d'une manière analogue à celle de son âme. Aussi l'homme d'ici-bas n'a-t-il été créé qu'après la manifestation de l'Homme d'en haut, qui avait toujours été caché dans le mystère suprême et primitif. L'Écriture dit que Dieu créa l'homme à la ressemblance d'Élohim ; car, de même qu'Élohim n'a point de figure stable, de même la physionomie de l'homme change *selon l'âge*. D'après une autre interprétation, les mots : « ... A la ressemblance d'Élohim » désignent les divers membres de l'homme qui correspondent aux six cent treize commandements de la Loi. Ceci explique les paroles de l'Écriture^c : « Tu m'as créé par-devant et par-derrière. » « Par-devant » désigne le mystère de « souvenir », et « par-derrière » désigne le mystère de « pratiquer »^d. Une tradition nous apprend que, par l'expres-

1. Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer le sens de ces deux mystères : « souvenir » et « pratiquer ». Le Talmud, aussi bien que le Z., se demandent non sans raison pourquoi l'Écriture varie ses expressions : Dans Exode, xx, 8, il est dit : « Souviens-toi du jour du Sabbat » ; et dans Deutér., v, 12, il est dit : « Pratique le jour de sabbat. » Le Z. explique cette différence d'expressions de la manière suivante : « Souvenir » désigne ce degré de l'essence divine appelée « Pensée », qui n'a jamais pris de forme aux yeux de l'homme, alors que « pratiquer » désigne le degré de l'essence divine qui prit une forme, de manière que les hommes puissent le concevoir.

a) V. fol. 200^a et fol. 246^a. — b) Gen., II, 10. — c) Ps., cxxxix, 5.

sion « par-derrrière », l'Écriture nous indique que l'homme a été créé après l'œuvre de la création, et, par les mots « par-devant », elle nous indique qu'il a été créé avant l'œuvre du « char céleste » (Mercabá). Quant à la ressemblance d'Élohim, la figure de l'homme est réellement et littéralement semblable à celle d'Élohim; c'est ainsi que toi, notre maître, tu as enseigné. En outre, les mots « livre de la génération de l'homme » désignent les traits de la figure de l'homme par lesquels on peut le reconnaître : les cheveux, le front, les yeux, le visage, les lèvres, les lignes des mains et les oreilles : voilà les sept marques distinctives de la physiologie par lesquelles on peut reconnaître l'homme. L'homme dont les cheveux sont frisés et relevés en haut est d'humeur colérique; son cœur est aussi ridé¹ que ses cheveux frisés; sa conduite n'est pas bonne. Que l'on se garde de s'associer à un tel homme. Mais si ses cheveux sont soyeux et tombent en bas, il est bon comme associé; toutes les affaires auxquelles il est associé réussiront; mais il ne réussira pas dans les affaires qu'il entreprend seul. Il est discret en ce qui concerne les mystères suprêmes; mais il ne sait pas garder les secrets ayant rapport aux choses profanes et insignifiantes. [71^a] La conduite de cet homme est alternativement bonne et mauvaise. Si les cheveux tombent en bas, mais ne sont pas soyeux, cet homme ne craint pas son Maître et fait le mal sciemment. Il se propose toujours de faire de bonnes actions; mais quand l'occasion se présente, il ne fait rien. Cependant, si cet homme arrive à un âge avancé, il devient bon et donne l'exemple d'une bonne conduite. Cependant tout ce qui est dit de cet homme ne concerne que les choses de ce monde; quant aux choses spirituelles, tous ceux qui s'associent à lui réussiront. On ne doit pas lui confier les mystères suprêmes; mais il est capable de garder les secrets de peu d'importance. Un tel homme aime l'exagération; ses paroles exercent une influence sur ceux qui les entendent. Ce mystère résulte de la lettre Zaïn, d'après les explications du Maître. Un homme dont les cheveux sont d'un noir luisant réussira dans toutes ses affaires matérielles, telles que les entreprises commerciales ou autres. Il est prodigue. Il ne réussira pourtant

1. Par le terme « ridé » (קמץ), on désigne un esprit tortueux et déloyal.

qu'en faisant ses affaires lui-même, sans associé. Celui qui s'associe avec lui ne réussira que dans les premiers temps, alors qu'au bout d'un certain temps les affaires périliteront. Ce mystère est également renfermé dans la lettre Zaïn. L'homme dont les cheveux sont d'un noir non luisant réussira parfois dans ses affaires, et d'autres fois il ne réussira pas. Il est bon de s'associer à lui pour un court espace de temps, parce qu'à la longue, il cherchera querelle à son associé. S'il ne cherche pas des querelles à son associé dès le commencement de l'association, c'est uniquement de crainte que l'autre ne se sépare de lui. Si un tel homme se consacre à la Loi, il y réussira. Les autres qui auront à faire à lui réussiront. Il ne peut pas garder des secrets longtemps. Il est pusillanime; il bravera ses ennemis, et ceux-ci ne pourront jamais le léser. Ce mystère est exprimé dans la lettre Yod, qui est incompatible avec la lettre Zaïn. Un chauve réussira dans ses affaires; il est rusé et avare. Il est hypocrite; car il affecte un extérieur religieux et des dehors vertueux, alors qu'intérieurement il pense autrement. Tout ce qui précède ne s'applique qu'à un homme chauve avant d'être arrivé à un âge avancé. L'homme qui devient chauve à un âge déjà avancé change complètement sa conduite; s'il était bon auparavant, il devient méchant après; et s'il était méchant auparavant, il devient bon après. Ceci ne s'applique également qu'au cas où la calvitie se manifeste au-dessus du front entre les yeux, à l'endroit où l'on porte le phylactère. Si la calvitie se manifeste sur un autre point de la tête, cet homme n'est point [71^b] un rusé; mais il a une mauvaise langue et aime à calomnier les gens à voix basse, sans bruit. Il y a des moments où il craint le péché et d'autres où il ne le craint pas. Ce mystère est exprimé par la lettre Zaïn, lorsqu'elle est attachée au Yod. Tels sont les mystères concernant les cheveux, mystères connus de tous les initiés dans la doctrine ésotérique, et à l'aide desquels on peut juger du caractère de l'homme fait à la ressemblance de Dieu.

Les mystères touchant la structure du front sont exprimés par la lettre Noun, qui est le complément de la lettre Zaïn¹ dont elle

1. C'est-à-dire : pour écrire la lettre Zaïn en toutes lettres (י"ן) on doit avoir recours à la lettre Noun, puisque l'appellation de la lettre Zaïn demande le « z », l' « i » et l' « n ».

est parfois séparée. L'homme dont le front est bas et plat n'est pas constant dans ses idées ; il se croit sage et ne comprend rien du tout ; il agit sans réflexion. Il a la langue mordante comme un serpent. L'homme qui a au front des rides profondes qui ne vont pas parallèlement et qui ne paraissent pas quand il parle, alors que les rides moins profondes de son front sont parallèles, est un être dont il convient de se tenir loin, et avec lequel il ne faut avoir de rapports que pendant un petit espace de temps. Il n'agit et ne pense que pour son profit et ne se soucie nullement du profit des autres. Il ne peut garder aucun secret. C'est d'un tel homme que l'Écriture^a dit : « C'est un trompeur qui révèle les secrets. » Les paroles d'un tel homme sont absolument sans valeur. Ce mystère est exprimé dans la lettre Noun, lorsqu'elle est attachée à la lettre Zaïn. Ce trait marque un homme qui ne mérite pas le nom d'« esprit loyal ». L'homme dont le front est bas, mais arrondi, est très intelligent quand il réfléchit ; mais il agit parfois sans réflexion. Il a le cœur généreux envers tout le monde, et il s'occupe des choses élevées. Son amitié est sincère. Si un tel homme se consacre à l'étude de la Loi, il devient un grand savant. L'homme qui a trois rides profondes au front, lesquelles ne se manifestent qu'au moment où il parle, et trois autres petites rides au-dessus de chaque œil, et enfin qui pleure quand il est en colère, a le fond meilleur que ne le font supposer ses dehors. Il vit sans souci de ses affaires matérielles, et le prouve par ses actes autant que par ses paroles. S'il se consacre à l'étude de la Loi, il y réussit. Tout homme [72^a] qui s'associe à lui réussit dans les affaires matérielles. Un tel homme est parfois attaché au Saint, béni soit-il, et parfois ne l'est pas. Il perd tous ses procès. Il doit, par conséquent, éviter tout procès. Ce mystère est exprimé dans la lettre Noun, quand elle est seule et n'est pas attachée à la lettre Zaïn. Un front qui est large, mais non arrondi, est la marque de deux genres différents de folie. Les hommes qui ont un tel front ont l'habitude de baisser la tête quand ils sont debout et quand ils marchent. Le premier genre est une folie apparente que tout le monde peut constater ; c'est un insensé véritable. Chez un tel homme, on voit paraître sur

a) Prov., XI, 13.

le front quatre rides profondes lorsqu'il parle ; et, quand il se tait, les rides disparaissent sans laisser de traces. Il a encore d'autres rides profondes du côté des yeux. Quand il rit, sa bouche s'élargit. Un tel homme n'est d'aucune utilité pour le monde. L'autre genre est une folie cachée dont les hommes ne s'aperçoivent guère. Si un tel homme se consacre à l'étude, et même à celle de la Loi, il acquiert un grand savoir. Cependant son étude n'a jamais pour mobile le désir d'apprendre ; mais elle est uniquement motivée par un sentiment d'orgueil, par le désir d'être admiré des hommes. Un tel homme affecte des dehors vertueux pour être estimé, alors que ni dans ses paroles, ni dans ses actes, il n'a nullement en vue la gloire du Saint, béni soit-il. Ce mystère est exprimé dans la lettre Noun, quand elle est unie à la lettre Zaïn. Un front large et arrondi est la marque du meilleur homme. Il apprend tout sans maître, parce qu'il s'y applique. Il réussit dans toutes ses entreprises concernant le bonheur spirituel. Quant à la question d'argent, il y réussit parfois, et parfois il n'y réussit pas. Sa manière de raisonner consiste à inférer des faits importants de faits insignifiants ; aussi mérite-t-il le nom d' « intelligent ». Il n'a point de soucis de ses affaires matérielles, et alors même qu'il les sait mauvaises, [72^b] il ne s'en préoccupe guère. Il a le cœur tendre. Chez un tel homme on voit deux rides profondes sur le front, dont l'une est au-dessus d'un œil, et l'autre au-dessus de l'autre œil. En tout il a trois rides sur le front, sans compter celles imprimées au-dessus des yeux. Il est craintif, mais ses craintes ne sont que de courte durée. Il est facilement accessible à la conciliation. Dans ses rapports avec les hommes, il se conduit tantôt comme un enfant, et tantôt comme un sage. Ce mystère est exprimé dans la lettre Noun quand elle est seule et n'est pas attachée à la lettre Zaïn. Tels sont les mystères relatifs aux marques du front.

Le mystère concernant les yeux est exprimé dans la lettre Samekh. L'homme qui a les yeux à fleur de tête n'a rien de rusé dans son âme. L'homme dont les yeux ont les quatre couleurs suivantes : le cercle extérieur blanc, comme c'est le cas chez tous les hommes, le second cercle intérieur jaune, le troisième cercle intérieur couleur marron, et la pupille noire, est toujours gai et

insouciant. Il prend toujours de bonnes résolutions, mais ne les réalise jamais, parce qu'il les oublie. Il se consacre aux affaires matérielles ; mais si parfois il se consacre aux choses spirituelles, il y réussit. Aussi convient-il de déterminer un tel homme à se consacrer à l'étude de la Loi, car il le fera avec succès. L'homme dont les sourcils sont saillants au point de retomber en bas, et qui a sur le globe de l'œil des veinules rouges disposées en ligne verticale, [73^a] est un querelleur. Le mystère concernant les veinules se trouve exprimé dans la lettre Samekh unie à la lettre Hé. Un homme dont les yeux sont bleus a le cœur tendre, mais il pense toujours à son profit et ne se soucie pas des torts qu'il fait aux autres. Il n'a aucune méchanceté dans son cœur. Il aime les plaisirs, mais non pas les plaisirs illicites. Cependant, si un tel homme tombe dans le vice, il ne s'en corrige jamais. Il est fidèle envers ceux qu'il aime, mais il n'est pas fidèle envers les hommes qui lui sont indifférents. Il garde les secrets tant qu'il les croit ignorés des autres hommes ; mais aussitôt qu'il les suppose découverts, il s'empresse de les divulguer. Aussi ne faut-il jamais lui confier de secrets. L'homme qui a les yeux verts et brillants est atteint de démence, et le plus souvent de la folie des grandeurs ; il se croit supérieur aux autres hommes, et le leur fait sentir. Si un tel homme a des adversaires, ce sont eux qui emportent la victoire sur lui. Il est inapte aux études des mystères de la Loi, parce qu'il est trop infatué de son mérite. Ce mystère est exprimé dans la lettre Hé, lorsqu'elle est unie à la lettre Zaïn et séparée de la lettre Samekh. On remarque en outre chez cet homme des rides profondes sur le front qui n'apparaissent qu'au moment où il parle. L'homme qui a les yeux jaune clair est d'humeur colérique ; mais très souvent aussi il compatit aux maux des autres. Quand il entre en colère, il ne pardonne plus, et sa haine va jusqu'à la cruauté. Il ne peut pas garder les secrets des autres. Ce mystère est exprimé par la lettre Hé unie à la lettre Samekh. L'homme dont les yeux sont gris foncé réussit dans l'étude des mystères de la Loi ; et, s'il se consacre à l'étude, [73^b] il fait continuellement des progrès. Ses ennemis ne peuvent jamais lui porter préjudice, et il emporte toujours la victoire sur eux. Ce mystère est exprimé dans la lettre

Caph unie à la lettre Samekh. Tels sont les mystères connus des maîtres de la sagesse et ayant trait aux yeux.

Les mystères concernant les traits du visage ne sont connus que des sages qui pénètrent au fond de la sagesse. Les marques distinctives du visage diffèrent des autres marques en ce sens qu'elles ne sont pas congénitales, mais qu'elles se modifient selon la conduite de l'homme. Les vingt-deux lettres de l'alphabet sont imprimées sur chaque âme, et celle-ci à son tour les imprime au corps qu'elle anime. Si la conduite de l'homme est bonne, les lettres sont disposées sur son visage d'une façon régulière; sinon, elles subissent une interversion qui laisse une trace sur le visage. Rabbi Siméon dit à ses disciples : N'admettez-vous donc pas la transmission des traits du visage de la mère aux enfants? Les disciples lui répondirent : Voici, notre maître, ce que tu nous as appris à ce sujet : La mère ne transmet que la physionomie en grandes lignes et en traits généraux, alors que l'âme imprime les diverses nuances. Les traits généraux transmis par la mère forment quatre types généraux : visage d'homme, visage de lion, visage de bœuf et visage d'aigle. Quant à l'âme, elle imprime au visage les nuances différentes [74^a] par lesquelles on reconnaît l'homme. De même que la mère transmet à l'enfant un des quatre visages généraux, l'impression de l'âme sur le visage se manifeste également par quatre types généraux. Le premier type est celui qui marche dans la voie de la vérité. Ce type correspond à la vraie figure d'homme qui se transmet par la mère. Les initiés dans les mystères reconnaissent l'homme vertueux par ces traits. L'homme vertueux présente les marques distinctives suivantes sur son visage : une veinule est disposée horizontalement sur la tempe droite, et une autre sur la tempe gauche; cette dernière veinule se bifurque et forme à son bout deux veinules, lesquelles sont croisées par une autre veinule en sens vertical. Ces quatre marques témoignent de la vertu de l'homme; car ce mystère est exprimé dans les lettres Vav et Thav¹, ainsi qu'il est écrit^a : « Il a donné ce témoignage à Joseph. » Car

1. **וַ** signifie « témoin » ; en y ajoutant les lettres **י** et **ת**, on obtient le mot **עֵדוּת**. C'est ce qui explique la citation du verset des Psaumes.

a) Ps., LXXXI, 6.

quiconque voyait Joseph éprouvait de l'amour et de la sympathie pour lui. La race de David avait été d'abord privée de ces marques de la vertu. De là vient que le prophète Samuël a pu se tromper et prendre un homme vicieux pour David, ainsi qu'il est écrit^a : « Le Seigneur dit à Samuël : N'aie égard à sa mine, ni à sa taille » ; car, en effet, Éliab était de l' « autre côté ». Mais plus tard Dieu pourvut la race de David de ces marques distinctives, pour que la vertu apparût à tout le monde, ainsi qu'il est écrit^b : « Et il était fort beau de visage », et plus loin^c : « Et le Seigneur était avec lui. » L'homme qui porte ces marques distinctives est d'un caractère réfléchi, et il est calme même dans sa colère ; il est d'un tempérament affable et facile à concilier. [74^b] C'est le signe caractéristique de la race de David. Mais il est rancunier comme un serpent ; et ce défaut vient de l' « autre côté » qui entoure tout ce qui est bon et saint, comme la cervelle est entourée de méninges. Cependant, malgré ce défaut, le cœur d'un tel homme est loyal et parfaitement bon. Au contraire, le visage des coupables n'annonce pas seulement ce défaut ; mais il annonce que tout est mauvais en eux. Le deuxième type est celui d'un homme qui, après avoir marché sur la mauvaise voie, revient à son Maître. Ce visage correspond à celui du lion que la mère transmet à l'enfant. Comme, pendant sa mauvaise vie, l'homme a donné à son visage une impression défavorable, son retour à la vertu n'efface pas complètement les premières marques ; il les atténue seulement. A la première vue, un tel homme inspire de l'antipathie ; mais, à la longue, on se sent attiré vers lui. Un tel homme éprouve de la honte quand on le regarde en face ; car il croit que tout le monde connaît son passé. La couleur de son visage est alternativement jaune et pâle. Il a trois veinules au visage. L'une part de la tempe droite et se perd dans la joue ; une autre se trouve au-dessous du nez d'où elle va se confondre avec les deux veinules du côté gauche. Une troisième veinule caractéristique est celle qui unit les deux dernières veines ensemble. Cependant, cette marque se perd après que cet homme s'est complètement habitué à pratiquer la vertu est s'est totalement affranchi du vice.

a) 1^{er} Rois, xvi, 7. — b) *Id.*, xvi, 12. — c) *Id.*, xvi, 18.

Ce mystère est exprimé dans la lettre Qouph. [75^a] En parlant de veinules comme marques distinctives, on entend les veinules les plus saillantes; mais on ne doit pas tenir compte des autres. Le troisième type est celui d'un homme qui s'est totalement écarté de la bonne voie. L'Esprit-Saint quitte un tel homme et fait place à l'esprit impur qui s'attache à lui. Ce type correspond à la figure du bœuf que la mère transmet à l'enfant. Il a trois boutons rouges sur la joue droite et autant sur la joue gauche. Au-dessous de ces boutons, on remarque de minces veinules rouges. Ce mystère est exprimé dans la lettre Caph ajoutée aux lettres Resch et Thav, ainsi qu'il est écrit^a : « L'impudence même de leur visage rend témoignage contre eux¹. » Lorsqu'un tel homme se convertit, les boutons restent; mais les veinules de dessous disparaissent. Un type semblable au précédent est celui qui présente deux veinules de couleur noirâtre qui courent sur chacune des joues. Ces veinules sont exprimées dans les lettres Daleth et Aïn, ce qui est le contraire de la marque des autres hommes². Le quatrième type est celui d'un homme revenu pour la seconde fois dans ce monde pour réparer les fautes commises durant sa vie précédente sur la terre. Le visage d'un tel homme correspond à la figure de l'aigle, que la mère transmet à l'enfant. Il a une ride sur la joue droite disposée verticalement près de la bouche, et deux rides profondes sur la joue gauche disposées de la même façon que la précédente. Les yeux d'un tel homme ne brillent jamais, alors même qu'il éprouve de la joie. Il est d'une santé faible; et, quand il se fait couper les cheveux de la tête et la barbe, il paraît complètement changé. C'est d'un tel homme que l'Écriture^b dit : « Je préfère ceux qui sont morts à ceux qui sont encore vivants³. » Tels sont les mystères

1. En ajoutant, en effet, כ à רת, on obtient כרת; et c'est une allusion au premier mot du verset cité d'Isaïe : הכרת. — 2. C'est-à-dire que, chez les autres hommes, le פ précède le ד pour former le mot עד (témoignage), ainsi qu'on l'a expliqué au fol. 74^a, alors que, chez cet homme, le ד précède le פ. — 3. C'est-à-dire : je préfère les morts qui ne sont plus obligés de revenir ici-bas « à ceux qui sont vivants », c'est-à-dire à ceux qui sont revenus sur la terre pour réparer les fautes commises pendant leur existence précédente.

a) Isaïe, III, 9. — b) Ecclés., IV, 2.

concernant les traits du visage; ce sont des marques que l'âme imprime au visage et que les initiés à la science occulte peuvent lire, ainsi qu'il est écrit^a : « Le Seigneur révèle ses secrets à ceux qui le craignent. » Ces initiés sont de la race de David. Tel est le sens du verset^b : « Voici le livre de la génération de l'homme. » La physionomie de l'homme est le livre sur lequel sont inscrits ses actes [75^b] et son état d'âme. Heureux les sages à qui il est donné de lire dans ce livre !

Le mystère relatif aux lèvres est exprimé dans la lettre Pé unie à la lettre Samekh. L'homme qui a de grosses lèvres est médisant; il s'applique toujours à mettre la mésintelligence entre amis, en calomniant l'un auprès de l'autre; il est éhonté et ne recule devant rien. Il ne peut pas garder de secrets. S'il se consacre à l'étude de la Loi, il divulgue des secrets qui doivent rester cachés. Il affecte des dehors vertueux, alors qu'en réalité il n'a aucune crainte de Dieu. Aussi convient-il d'éviter un tel homme, attendu que toutes ses paroles viennent des lèvres, mais nullement du cœur. L'homme dont la lèvre inférieure est moyenne et fendue au milieu est d'une extrême violence; sa colère le rend insupportable à ceux qui l'entourent. Ses attaques sont toujours faites au grand jour, et il ne cherche jamais à les dissimuler. Parfois il se montre ironique. Quand un tel homme a la barbe bien touffue, il convient de ne pas s'associer à lui. Car, dans ce cas, il est excessivement susceptible et querelleur. Il réussit dans toutes les affaires matérielles; il vainc ses ennemis. C'est d'un tel homme que l'Écriture^c dit : « Il fait des signes des yeux; il frappe du pied, etc. » Et c'est de ses ennemis que l'Écriture^d dit : « Le méchant fait paraître sur son visage son effronterie. » Ce mystère est exprimé dans la lettre Pé séparée de la lettre Samekh, mais parfois unie à la lettre Resch.

Pour ce qui est du mystère concernant les oreilles, l'homme dont les oreilles sont démesurément grandes est stupide, et parfois aussi atteint de folie. L'homme dont les oreilles sont petites et bien proportionnées à l'esprit éveillé, et il est animé d'un grand désir de tout apprendre et de tout connaître. L'homme dont le lobe de

a) Ps., xxv, 14. — b) Gen., v, 1. — c) Prov., vi, 13. — d) *Id.*, xxi, 29.

l'oreille adhère complètement à la mâchoire, est un dissolu. Ce mystère est exprimé dans la lettre Yod qui se trouve comprise dans toutes les lettres¹.

Jusqu'ici il a été parlé des traits du visage de l'homme. A partir d'ici, on va parler d'autres marques distinctives de l'homme, qui ne sont plus imprimées sur la figure. Comme le mystère de ces marques est d'un ordre supérieur, il ne nous est pas donné d'en parler. Veuillez donc, notre Maître, nous instruire là-dessus. Rabbi Siméon leur répondit : Mes enfants, vous êtes dignes en ce monde et dans le monde futur. Heureux mes yeux qui verront des élèves tels que vous, lorsque j'entrerai dans le monde futur ! Mon âme citera à l'Ancien des temps le verset suivant^a : « Tu as préparé une table devant moi contre ceux qui me persécutent ; tu as oint ma tête avec une huile ; que mon calice, qui a la force d'enivrer¹, est admirable ! » Et le Saint, béni soit-il, récitera à notre intention le verset suivant^b : « Ouvrez les portes, pour qu'un peuple juste y entre, un peuple observateur de la foi. » Les disciples commencèrent alors à *parler de la manière suivante* : Il est écrit^c : « Il y avait des mains d'homme sous leurs ailes. » Ce verset a été expliqué de cette façon par les collègues que ces mains désignent les mains que tendent certains anges pour cueillir le repentir des hommes et le porter devant le Saint, béni soit-il. En créant l'homme, le Saint, béni soit-il, a imprimé sur son corps toutes les figures et les images célestes ; toutes les images des mystères d'en haut aussi bien que de ceux d'en bas se trouvent unis dans l'homme fait à l'image de Dieu. Ce mystère est exprimé dans la lettre Caph ; c'est de la lettre Caph que dépendent les dix verbes, dont cinq sont situés du côté droit et cinq du côté gauche. Par les mots^d : « Et Élohim créa l'homme à son image », l'Écriture fait allusion à la formation du mâle et de la femelle, particularité par laquelle l'homme ressemble à l'image de Dieu. De la création de l'homme l'Écriture^e dit : « Tu m'as revêtu de peau et de chair, tu

1. C'est-à-dire qui, par sa forme, peut être transformée en n'importe quelle autre lettre. — 2. « Ma coupe est pleine à déborder. »

a) Ps., xxiii, 5. — b) Isaïe, xxvi, 2. — c) Ézéchiel, i, 8. — d) Gen., i, 27. — e) Job, x, 11.

m'as affermi d'os et de nerfs. » [76^a] Certes, la peau, la chair, les os et les nerfs ne constituent pas l'homme, attendu que l'âme seule constitue l'individualité de l'homme^a. La peau, la chair, les os et les nerfs forment seulement l'enveloppe de l'homme ; ils constituent son habit, mais ne sont nullement l'homme, attendu que, quand l'homme meurt, il est dépouillé de toutes ces enveloppes. Cependant, bien que le corps de l'homme ne constitue que l'accessoire, sa forme cache un mystère suprême, ainsi que notre maître avait expliqué les paroles du verset suivant^b : « Toi qui es revêtu de la lumière comme d'un vêtement, et qui étends le ciel comme une tente... » De même que Dieu forme le « Point » intérieur, et que toutes les légions célestes et tous les cieus ne forment que le vêtement, de même l'homme c'est l'âme intérieure, alors que toutes les parties du corps n'en sont que le vêtement. Voilà pourquoi l'Écriture dit : « Et Élohim créa l'homme à son image. » Dans ce verset^c, figure deux fois le mot « Élohim » pour correspondre au Principe mâle et au Principe femelle. Et, de même que le firmament est marqué d'étoiles et d'autres signes lisibles aux sages, de même la peau qui est l'enveloppe extérieure de l'homme est marquée de rides et de lignes lisibles aux sages ; et ces marques de la peau sont particulièrement lisibles au visage. C'est à ce mystère que font allusion les paroles de l'Écriture^c : « Ceux qui étudient le ciel, qui contemplent les astres... » Pour juger exactement de l'homme d'après les marques de son visage, il faut le regarder à un moment où il n'est pas en colère ; attendu que, pendant la colère, l'homme est possédé par un autre esprit qui empêche de juger de son cœur, de même qu'on ne peut contempler les marques du firmament lorsque celui-ci est couvert de nuages^d.

Les lignes de la paume et des doigts sont à l'homme ce que les étoiles et autres corps célestes sont au firmament. Et, de même

1. C. et S. n'ont pas la phrase תרי אלדים הבא. En A., cette phrase figure entre parenthèses. — 2. S. a דרינא, au lieu de דעיבא. F. a דעינא. Mais il est certain que, même d'après ces variantes, le Z. désigne les nuages qui couvrent le firmament. On sait que le jour nuageux est désigné sous le nom de « jour de rigueur ».

a) V. Z., I, fol. 20^b. — b) Ps., CIV, 2. — c) Isaïe, XLVII, 13.

que la face antérieure de la main est lisible aux sages, les ongles qui sont à la partie postérieure de la main sont également déchiffrables aux sages. C'est grâce à l'onychomancie que les mages prédisaient l'avenir de l'homme. Et pourtant l'esprit impur qui inspire les mages s'attache le premier aux ongles¹. On voit souvent sur les ongles des petites taches blanches qui ont la forme d'étoiles. Ces taches proviennent du vide qui existe entre l'ongle et la chair. Il y a des vides qui sont profonds, telles des chevilles plantées dans le mur ; et, dans ce cas, la tache ressort davantage à la face de l'ongle ; et il y a d'autres vides qui ne sont pas très profonds ; et, dans ce cas, les taches ne sont pas très prononcées. Ces dernières n'ont aucune importance dans l'onychomancie. Les premières sont d'un bon augure pour l'homme ; elles indiquent que le moment est favorable à l'homme et qu'il réussira dans toutes ses entreprises ; elles indiquent aussi parfois que la rigueur avait été décrétée contre l'homme, et que ce décret céleste vient d'être abrogé.

Les lignes de la main cachent de grands mystères, [76^b] de même celles des doigts. Ce sont les lignes de la main droite qui sont les plus importantes. Il y en a de très prononcées et d'autres qui sont à peine perceptibles. Les lignes très faibles de l'auriculaire de la main droite sont également très importantes. Les plis formés à l'endroit des articulations des phalanges n'ont aucune signification. Cependant, lorsque, outre le pli naturel formé par le pli des doigts, il y a encore deux autres lignes, celles-ci indiquent que l'homme n'est pas heureux et qu'il ne réussira dans aucune entreprise. Les lignes verticales sur les doigts, qui disparaissent lorsque les doigts sont trop tendus, indiquent, au contraire, que l'homme réussira dans ses entreprises. L'homme qui a trois lignes sur la partie intérieure de l'auriculaire, *c'est-à-dire sur la face intérieure de l'auriculaire qui regarde l'annulaire*, et quatre autres sur la paume disposées verticalement doit apprendre à bref délai des nouvelles qui ne seront pour lui d'aucune utilité. Quatre lignes verticales sur la face antérieure de l'auriculaire et quatre lignes

1. Ainsi qu'on l'a déjà vu en plusieurs endroits, l'esprit impur qui domine pendant la nuit s'attache de préférence aux mains de ceux qui dorment, et particulièrement au bout des doigts. C'est ce qui motive le lavage des mains le matin.

horizontales sur la face intérieure du même doigt indiquent un prochain et long voyage qui sera couronné de succès. Ce mystère est exprimé dans la forme de la lettre Zaïn. Cinq lignes faibles en bas de la face intérieure de l'auriculaire et quatre lignes en haut sur la même face, et en plus quatre lignes verticales sur la face antérieure du même doigt indiquent un homme sans souci et paresseux ; un tel homme réussirait souvent dans ses entreprises, s'il pouvait se décider à faire un voyage ; mais sa paresse l'en empêche toujours. Ce mystère est également exprimé dans la forme verticale de la lettre Zaïn. Une ligne verticale sur la face antérieure du doigt majeur indique un homme posé qui réfléchit avant d'agir et n'entreprend rien sans avoir pesé au préalable tous les inconvénients qui pourraient résulter de son acte. Deux lignes verticales sur la même face du doigt, qui ne disparaissent pas même lorsque le doigt est tendu, indiquent un homme qui réfléchit peu et dont tous les actes sont faits avec précipitation. Trois lignes verticales sur la même face du doigt augmentées de deux ou trois lignes sur la face antérieure du même doigt, *c'est-à-dire la face antérieure du majeur qui touche l'annulaire*, indiquent un esprit fin et réfléchi ; tous les efforts de cet homme tendent à marcher dans la voie du Saint, béni soit-il ; il n'a pas d'autre ambition. Quatre ou cinq lignes sur la face antérieure et autant de lignes sur la face intérieure du majeur indiquent un homme qui ne pense qu'à faire le mal et s'en targue. De même les bords de la paupière rouges indiquent un homme qui pense toujours au mal et s'en targue. Outre ce dernier indice, la marque susnommée indique également que l'homme sera favorisé par la fortune, mais qu'il ne jouira pas longtemps du bonheur ; car il mourra peu de temps après. Cependant, grâce à la contrition et à la prière, l'homme peut changer la destination ; et, dans ce cas, le nombre des lignes se modifie ; trois lignes sont parfois réduites à deux, deux sont parfois changées en quatre, et ainsi de suite. Car les lignes de la main ne sont point permanentes ; elles se transforment de temps en temps, suivant la conduite de l'homme. Tel est le mystère caché dans les paroles de l'Écriture^a : « ... Qui fait sortir en les comptant les armées des étoiles, et qui les appelle

a) Isaïe, XL, 26.

toutes par leur nom, sans qu'une seule manque, tant il excelle en grandeur, en vertu et en puissance. » De même que la constellation n'est pas permanente (tantôt une étoile apparaissant dans une direction et tantôt dans une direction opposée), de même les lignes tracées sur le corps humain, qui correspondent à la constellation du firmament, ne sont pas permanentes ; elle se métamorphosent suivant la conduite de l'homme. Ce mystère est exprimé dans la lettre Zaïn unie à la lettre Yod. Les lignes [77^a] des doigts de la main droite sont divisées en lignes prononcées et en lignes faibles. Les paroles^a suivantes de l'Écriture peuvent servir de mnémonique à la sentence énoncée : « Vous écouterez le petit comme le grand. » L'explication des lignes visibles sur les doigts nous a été donnée par toi, notre maître, d'après la doctrine ésotérique de Rab Yessa le Vieillard.

Quant aux autres lignes de la paume, elles sont les dérivées des lignes précédentes ; et c'est à ces lignes que font allusion les paroles de l'Écriture^b : « Les enfants du ciel... » Les lignes de la main cachent de grands mystères. Les paroles^c : « Voici le livre (Zeh sepher) de la génération de l'homme » font allusion aux lignes de la main exprimées dans les lettres Zaïn, Resch, Hé, Pé, Samekh et Tzadiq. Les sages désignent ces lettres par la mnémonique « Razah saph' ». Ces cinq lettres renferment les mystères des cinq diverses catégories des lignes de la main ; car ces lignes se divisent en cinq classes. La première classe des lignes est exprimée dans la lettre Resch. Il y a sur la paume des lignes fort prononcées et d'autres plus faibles. Sur chacune des deux mains, le nombre des lignes très prononcées est de trois. Lorsque ces trois lignes, sur la paume droite, sont croisées par une ligne faible qui fait ainsi l'union de toutes les trois, alors qu'elle n'existe pas sur la paume de la main gauche, c'est l'indice d'un homme inconstant, qui voudrait voyager lorsqu'il est à la maison, et qui voudrait être à la maison quand il est en voyage. Un tel homme réussit toujours s'il voyage beaucoup et parfois aussi en restant à la maison. Il réussit également dans

1. On voit que ce sont les mêmes lettres, mais dans un ordre interverti, dont sont composés les mots זֶה סֵפֶר, « Zeh sepher » (voici le livre).

a) Deutér., I, 17. — b) Gen., II, 4. — c) Gen., V, 1.

l'étude de la doctrine et des mystères, s'il s'y consacre. Il triomphe toujours sur ses ennemis. Il fait preuve de paresse dans tout ce qui concerne les affaires matérielles. Chaque fois qu'il invoque le secours du ciel, celui-ci lui vient en aide. Il est enthousiaste; il est excessivement prodigue; il est bienveillant; sa prière est toujours exaucée; l'état de sa fortune est toujours sujet à fluctuations. Il a parfois des élans de piété; et c'est dans cet état que la ligne médiane qui réunit les trois lignes de la paume droite apparaît le mieux. Ce mystère est exprimé dans la lettre Hé unie à la lettre Resch.

La deuxième classe des lignes se rapporte aux lignes faibles formant les branches de la grande ligne médiane qui commence entre le pouce et l'index et se dirige en biais vers l'autre bout de la paume. Le nombre de ces petites lignes est de sept sur la main droite où elles sont ramifiées avec la ligne médiane. Si cette ligne médiane est coupée par trois grandes lignes disposées horizontalement et par deux autres disposées verticalement, cette marque indique une naissance polluée qui provient soit du père, soit de la mère. Si les trois lignes disposées horizontalement sont croisées à leur extrémité par deux lignes verticales, cela indique un hypocrite qui affecte des dehors religieux, alors que la vérité ne réside point dans son cœur. Mais parfois un tel homme est encore susceptible de pénitence. Quand les deux lignes verticales croisent les trois lignes horizontales au milieu, au lieu de l'extrémité, cela indique un homme sournois. Mais toutes ces marques disparaissent [77^b] dès que l'homme s'amende et change de conduite. Quatre ou cinq lignes verticales sur la main droite, ou quatre lignes verticales et cinq horizontales, indiquent que cet homme réussira quelquefois dans ses affaires et que, d'autres fois, il ne réussira pas. Il réussira toujours dans l'étude de la doctrine, s'il s'y consacre; et, à la fin de ses jours, il réussira dans toutes ses entreprises, même financières.

La troisième classe des lignes est exprimée dans la lettre Hé: Lorsque la ligne médiane de la paume droite est coupée par cinq lignes faibles disposées horizontalement et par trois autres disposées verticalement, cela indique un homme avare dans l'intérieur de

sa maison, et prodigue quand il est en société; il est hargneux dans l'intérieur de sa maison, et affable lorsqu'il est en société. Il réussit dans les affaires matérielles. Il ne réussira jamais dans l'étude de la doctrine. Il est fidèle; mais sa fidélité n'est pas constante. Alors même qu'il est infidèle, il affecte des dehors de fidélité. On peut lui confier les mystères de la doctrine sans appréhender leur divulgation. Il a toujours gain de cause dans les procès. Ce mystère est exprimé dans la lettre Hé unie à la lettre Samekh. Quatre lignes horizontales coupées par cinq lignes verticales indiquent un homme gai tant qu'il reste chez lui, et mélancolique lorsqu'il est en société. Lorsque la ligne médiane est coupée par trois lignes faibles, il est certain que l'individu a un grain de beauté¹ sur le corps, pourvu de trois poils. Les initiés dans les mystères de ces marques du corps humain nomment ce grain de beauté « tête de l'aigle ». Parfois ce grain est situé entre les épaules; parfois il se trouve sur le bras droit et quelquefois aussi sur les doigts de la main droite. Un grain formé régulièrement dont le point le plus élevé se trouve au centre indique la richesse et la gloire; un grain formé irrégulièrement indique une descendance môle. Quand ce grain n'apparaît que dans la vieillesse, il indique que cet homme arrivera à une grande richesse ou à une gloire extraordinaire et qu'il réussira dans l'étude de la Loi en s'y consacrant. La « tête de l'aigle » est parfois noire, d'autres fois d'une couleur rougeâtre; parfois elle est pourvue de poils, et parfois elle ne l'est pas. Les indications données s'appliquent à toutes ces sortes de grains. Quand le grain est d'un rouge vif, il est certain que le même individu a sur la main gauche trois lignes verticales et trois autres horizontales, ces dernières surmontées d'une ligne faible, également disposée horizontalement, et qu'il en a une de plus sur la main droite. Cette marque indique que cet homme a eu des relations avec une femme pendant ses menstrues, et qu'il ne s'en est pas encore repenti. Mais dès que l'homme fait pénitence, la rougeur du grain disparaît. Il arrive pourtant aussi des cas où la pénitence ne fait point disparaître la rougeur du grain. Ce mys-

1. Littéralement : « Un point noir en relief ayant la forme d'une verrue et pourvu de trois poils. »

tère est exprimé dans la lettre Hé séparée de la lettre Samekh et unie à la lettre Tzadiq. Quand les initiés voient sur le corps de quelqu'un cette marque qui indique le péché, ils ont coutume de dire à l'individu : Tâche de te guérir. Trois lignes disposées verticalement coupées par une ligne horizontale indiquent que cet homme est avide d'argent; et si son avidité n'est point pour l'argent, elle l'est assurément pour les femmes; cette marque indique le libertinage. L'avidité d'argent de cet homme ne sera jamais satisfaite. Un tel homme regarde les femmes avec désir. Mais dès que l'homme se corrige, les lignes de sa main disparaissent. Trois lignes horizontales et une verticale accompagnées de deux lignes [78^a] faibles indiquent que cet homme aime tendrement sa femme et qu'il est attaché à elle. Ce mystère est exprimé dans la lettre Hé unie à la lettre Zaïn. Une ligne verticale coupée par quatre lignes horizontales surmontées par trois lignes faibles indiquent que ce même individu a sur le bras gauche trois veinules apparues longtemps après la naissance, et qu'à la tête d'une de ces veinules se trouve un cheveu. Cette marque indique que l'individu s'adonne à l'adultère et qu'il brave son Maître. Un tel homme est inaccessible à la pénitence; il finira par être tué par un serpent ou par un homme rouge. Quatre lignes verticales surmontées de trois lignes horizontales indiquent que cet individu finira par se convertir et qu'il rentrera un jour au bercail. Ce mystère est exprimé dans la lettre Pé unie à la lettre Hé. C'est d'un tel homme¹ et de ses semblables que l'Écriture^a dit : « Que la paix soit avec celui qui est éloigné et avec celui qui est proche, dit le Seigneur. » Tels sont les mystères concernant les marques du corps humain, mystères que l'Écriture désigne sous le terme de « génération de l'homme »; car ces marques apparaissent et disparaissent tour à tour, suivant la conduite de l'homme. Heureux le sort de ceux qui ont le bonheur d'être assis devant toi, ô notre Maître, et d'entendre de ta bouche les mystères de la Loi. Heureux leur sort, et dans ce monde, et dans le monde futur. Rabbi Siméon leur répondit : Heureux votre sort,

1. C'est-à-dire d'un homme qui s'amende et fait pénitence.

a) Isaïe, LVII, 19.

mes collègues; car aucun mystère ne vous est étranger; nombreuses sont les places au ciel qui vous sont réservées dans le monde futur.

« Le^a troisième jour du troisième mois depuis que les enfants d'Israël furent sortis de l'Égypte, ils vinrent au désert de Sinaï. » En ce mois règne sur la terre le grand chef céleste nommé Oriël; cet ange est accompagné de trois cent soixante-cinq légions dont chacune est composée de dix mille anges. Le nombre des légions correspond à celui des jours de l'année. Chaque ange de ces légions est porteur de trois cent soixante-cinq clefs à l'aide desquelles on ouvre les mystères sacrés d'en haut. [78^b] C'est pour cette raison que Jacob est appelé « homme parfait » (isch tham). C'est également à ce mystère que fait allusion le nœud des phylactères¹. En révélant la loi à Israël, le troisième jour du troisième mois, Dieu voulut lui montrer l'image du monde céleste. « Haschmal »^b est le nom de la première Lumière mystérieuse et cachée que personne ne peut apercevoir, Lumière dont émanent toutes les autres lumières du ciel. On l'appelle « Lumière blanche » (Clémence); elle est réservée aux justes, ainsi qu'il est écrit^c: « La lumière s'est levée sur le juste. » La deuxième Lumière est de couleur rouge (Rigueur); mais elle ne fait qu'une avec la première; c'est l'ange Oriël et toutes ses légions qui manient cette dernière lumière. Jacob a déjà connu ces deux Lumières. C'est pourquoi l'Écriture l'appelle « homme parfait » (isch tham)²; mais il n'a pas encore connu la troisième figure de la Lumière céleste. Or, les premiers trois mois de l'année sont l'image des Trois Lumières de la Figure céleste, de même que les mois Thamouz et Ab sont les images de l'empire de Satan. C'est pourquoi Dieu révéla la loi à Israël au troisième jour du troisième

1. Les deux nœuds des phylactères ont la forme des lettres ט et י. Or, $4 \times 10 \times 10 = 400$, et dix multipliés par quatre = 440, en tout 440, nombre équivalent à la valeur numérique du mot תם (parfait). (Nitzoutzé Oroth.)—

2. Cette interprétation est basée sur un jeu de mots: « Tam » et « Teomim ».

a) Exode, XIX, 1. Le passage, à partir de ואתה תראה jusqu'à וזכאין אינן, בלמא דאתר, est du Sithré Thorah, ainsi que le prouve le Mikdash Mélekh, a. l. V. glose Derekh Emeth, note 2. Ce passage figure dans l'appendice, à la fin de la deuxième partie. — b) V. Ézéchiel, I, 27. — c) Ps., cxcvii, 11.

mois. C'est pour cette raison qu'aucun des douze signes du Zodiaque ne représente l'idée de « parler », sauf celui du troisième mois de l'année, car le signe du mois de Sivan est celui des Gémeaux; c'est pour nous indiquer que l'homme doit constamment répéter les préceptes de la Loi, ainsi qu'il est écrit^a : « Et tu la méditeras jour et nuit. » Voilà pourquoi Dieu révéla au troisième mois les trois parties de l'Écriture, le *Pentateuque*, les *Prophètes* et les *Hagiographes* au peuple élevé au troisième degré, afin de lui montrer l'image des Trois Lumières célestes; car toutes les Trois ne font qu'Une.

Une tradition nous apprend, au nom de Rabbi Hiyà, qu'au moment où Israël arriva au pied du mont Sinaï, le Saint, béni soit-il, n'a pas trouvé un seul homme parmi Israël qui fût né dans l'impureté. Aussi dit-il à Moïse : Je vais révéler la Loi à Israël; tâche de l'attirer à toi comme un père attire ses enfants. Rabbi Yossé dit au nom de Rabbi Yehouda : Dieu dit à Moïse : Je te demande d'être en l'occurrence mon messager fidèle pour attirer Israël à moi.

« Et^b Moïse monta sur la montagne vers Élohim, et le Seigneur l'appela du haut de la montagne, etc. » Moïse monta à la région où la Schekhina étend ses ailes, ainsi qu'il est écrit^c : « Il a abaissé les cieux, et est descendu; un nuage obscur est sous ses pieds. » Rabbi Yehouda dit : Quand l'ordre règne dans les Séphiroth, la joie se répand dans le monde d'en haut aussi bien que dans le monde d'ici-bas, ainsi qu'il est écrit^d : « ... Afin que ce peuple, au milieu duquel tu es, considère l'ouvrage du Seigneur qui est terrible. » Que signifie le mot « terrible »? Rabbi Éléazar dit : Ce mot signifie que Dieu est la perfection de toutes choses, ainsi qu'il est écrit^e : « ... Le Dieu grand, puissant et terrible. » Le mot « terrible » [79^a] désigne également Jacob dont l'Écriture^f dit : « Et Jacob était un homme complet (tham). » Et la paraphrase chaldaïque traduit le mot « tham » par « parfait ». Jacob imitait le Saint, béni soit-il, qui est la perfection absolue. Rabbi Yossé

a) Josué, I, 8. — b) Exode, XIX, 3. — c) Ps., XVIII, 10. — d) Exode, XXXIV, 10. — e) Deuté., X, 17. — f) Gen., XXV, 27.

raconte ce qui suit : Me trouvant un jour chez Rabbi Yehouda le Vieillard, je lui demandais la signification des paroles^a : « Et Jacob fut saisi de frayeur et il dit : Que ce lieu est terrible! » En quoi Jacob reconnut-il que ce lieu était terrible? Rabbi Yehouda le Vieillard me répondit : Jacob y a vu l'unité parfaite de Dieu, unité qui fait la base de la Foi sacrée. C'est pourquoi il appela ce lieu « terrible »; car tout lieu où l'unité de Dieu est visible porte le nom de « terrible ». Je lui ai objecté : S'il en est ainsi, pourquoi la paraphrase chaldaïque ne traduit-elle pas le mot « nora » (terrible) par « unité »? Rabbi Yehouda me répondit : La vraie crainte de Dieu n'existe que dans le cœur de celui qui reconnaît l'unité de Dieu, ainsi qu'il est écrit^b : « Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints, parce que ceux qui le craignent ne manquent de rien. Rabbi Yossé dit : Une tradition nous apprend que les mots de l'Écriture^c : « ... Qui est monté au ciel, et qui est descendu » désignent Moïse, ainsi qu'il est écrit^d : « Et Moïse monta près d'Élohim. » Les paroles^e : « ... Qui a retenu le souffle dans ses mains » désignent Aaron, ainsi qu'il est écrit^f : « Et il prendra dans sa main les parfums qui auront été composés pour servir d'encens. » Les paroles^g : « ... Qui a lié les eaux comme un vêtement » désignent le prophète Élie, ainsi qu'il est écrit^h : « Vive le Seigneur, le dieu d'Israël, devant lequel je suis; il ne tombera pendant ces années ni rosée, ni pluie, que selon la parole qui sortira de ma bouche. » Enfin les parolesⁱ : « ... Qui a affermi toute l'étendue de la terre » désignent Abraham dont l'Écriture^j dit : « Telle a été l'origine du ciel et de la terre lorsqu'ils furent créés (be-hibaram). » Or, d'après la tradition, ce n'est pas « be-hibaram », mais « be-Abraham » qu'il faut lire. D'après une autre interprétation rapportée également par Rabbi Yossé, les paroles^k : « ... Qui est monté au ciel et qui en est descendu » désignent le Saint, béni soit-il, dont l'Écriture^l dit : « Le Seigneur est monté au milieu des cris de joie. » Les paroles^m : « Qui a retenu le souffle dans ses

a) Gen., xxviii, 17. — b) Ps., xxxiv, 10. — c) Prov., xxx, 4. — d) Exode, xix, 3. — e) Prov., l. c. — f) Lévit., xvi, 12. — g) Prov., l. c. — h) III^e Rois, xvii. — i) Prov., l. c. — j) Gen., ii, 4. — k) Prov., xxx, 4. — l) Ps., xlvi, 6. — m) Prov., l. c.

mains » désignent aussi le Saint, béni soit-il, dont l'Écriture^a dit : « C'est lui qui lie les eaux dans les nuées » ; et ailleurs^b : « ... Lui tient dans sa main l'âme de tout ce qui a vie, et tous les esprits qui animent la chair des hommes. » Rabbi Yossé dit en outre : Dans ce verset sont mentionnés les quatre éléments constitutifs de la terre : le feu, l'air, l'eau et la terre. Rabbi Yossa contestait les paroles de Rabbi Yossé. Lorsque Rabbi Siméon eut connaissance de ces paroles, il posa ses mains sur la tête de Rabbi Yossé et le bénit en lui disant : Tu as bien parlé ; car c'est réellement ainsi. Rabbi Yossé lui demanda : Comment le sais-tu ? Rabbi Siméon lui répondit : Je l'ai appris ainsi de mon père qui, lui-même, l'avait appris de Rab Hammenouna le Vieillard.

Rabbi Siméon se trouvant un jour assis à la porte de la ville de Tzipori, Rabbi Yessa lui dit : Comment peux-tu donner raison à Rabbi Yossé et lui donner ta bénédiction, alors que son interprétation du verset^c cité est en contradiction avec elle-même, attendu que tantôt il applique ces paroles à Moïse, tantôt au Saint, béni soit-il, et tantôt aux quatre éléments constitutifs ? Rabbi Siméon lui répondit : Toutes ces interprétations sont vraies ; car, suivant toutes ces versions, le verset en question s'applique au Saint, béni soit-il. Rabbi Yessa, encouragé par les paroles de Rabbi Siméon, s'écria : En effet, ce que je viens de dire est exact, car c'est ainsi que mon maître me l'a appris une fois. Mais j'ignore le sens de la fin du même verset^d : « Quel est son nom, et quel est le nom de son fils ? » De quel fils parle-t-on ? Rabbi Siméon lui répondit : Ce mot cache un mystère que j'ai dévoilé à Rabbi Éléazar mon fils. Rabbi Yessa lui dit : Que mon maître daigne m'apprendre ce mystère ; car je t'ai déjà demandé, en songe, ce mystère ; et toi, mon maître, tu me l'as révélé, également en songe ; mais je l'ai oublié. Rabbi Siméon lui répondit : Si je te le dis maintenant, est-ce que tu te le rappelleras toujours ? Rabbi Yessa lui dit : Certes, je m'en souviendrai ; car je me rappellerai toujours ce que tu m'as appris aujourd'hui. Rabbi Siméon lui dit : Ce mot cache le même mys-

1. C'est-à-dire Prov., xxx, 4.

a) Job, xxvi, 8. — b) *Id.*, xii, 10. — c) Prov., i, 6. — d) *Ibid.*

tère que celui renfermé dans le verset^a suivant : « Israël, mon fils aîné... », et dans le verset^b : « Israël en qui je suis glorifié... » Dans ces deux versets, on trouve le même mystère suprême ; et c'est lui, *Israël*, qui est appelé son « fils ». Rabbi Yessa remercia Rabbi Siméon en lui disant : En effet je me rappelle maintenant l'explication que toi, mon maître, m'as donnée de ce mystère. Mais peu de temps après, Rabbi Yessa oublia de nouveau l'explication de ce mystère. Rentré chez lui, il se coucha et vit en songe un livre d'exégèse dans lequel il lit ces mots : « Sagesse (Hocmâ) et Gloire (Thiphereth) sont dans son sanctuaire. » Rabbi Yessa se réveilla et courut chez Rabbi Siméon. Il baisa ses mains et lui dit : Voici ce que je viens de voir en songe. Une autre fois encore, j'ai vu en songe un [79^b] livre d'exégèse dans lequel j'ai lu : « Sagesse (Hocmâ) et Gloire (Thiphereth) sont dans son sanctuaire. » Hocmâ est en haut, et Thiphereth est en bas. » Voilà ce que je viens de voir en songe ; les paroles sont encore sur ses lèvres ; mais j'en ignore la signification ; car je ne comprends pas quel rapport ces deux termes ont avec le sanctuaire. Rabbi Siméon lui répondit : Jusqu'à maintenant tu étais encore trop jeune pour être admis parmi les « Moissonneurs' ». Mais aujourd'hui le ciel t'a révélé la signification des mots^c : « Sais-tu quel est son nom et quel est le nom de son fils ? » « Hocmâ » est son nom, et « Thiphereth » est son fils.

« Et^d Moïse monta auprès d'Élohim. » Heureux le sort de Moïse qui a été jugé digne de l'honneur que l'Écriture témoigne de son arrivée auprès d'Élohim. Remarquez la différence qu'il y a entre Moïse et les autres hommes. Des autres hommes, on dit qu'ils s'élèvent à la richesse, qu'ils s'élèvent au rang de maîtres ou à la dignité royale, alors que Moïse s'éleva auprès d'Élohim. Heureux son sort. Rabbi Yossé dit : C'est de ce verset que les collègues ont inféré que l'homme qui désire vivre dans la pureté est encouragé et secondé par le ciel dans cette voie^e ; car, aussitôt après les mots :

1. C'est-à-dire les initiés aux mystères et à la doctrine ésotérique.

a) Exode, iv, 22. — b) Isaïe, xlix, 3. — c) Prov., xxx, 4. — d) Exode, xix, 3. — e) Cf. Talmud, tr. Sabbath, fol. 104^a; traité Yoma, fol. 38^b; tr. Abodah Zarah, fol. 55^a; et traité Minahoth, fol. 29^a.

« Et Moïse monta auprès d'Élohim », l'Écriture ajoute : « Et le Seigneur l'appela du haut de la montagne. » Il s'ensuit que le ciel rapproche tous ceux qui désirent s'approcher de lui. Rabbi Isaac ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^a : « Heureux celui que tu as choisi et pris à ton service ; il demeurera dans ton temple. » Heureux l'homme que le Saint, béni soit-il, choisit pour demeurer dans son temple ; car tout homme choisi à cet effet est marqué d'un signe céleste grâce auquel il peut passer par toutes les portes célestes sans craindre l'opposition d'aucune part. Rabbi Yehouda dit : Heureux le sort de Moïse ; car c'est à lui que s'applique le verset cité : « Heureux celui que tu as choisi et pris à ton service. » C'est également de Moïse que l'Écriture^b dit : « Et Moïse s'approcha seul du Seigneur, mais les autres n'approchèrent point. » *L'Écriture^c dit* : « Voici ce que tu diras à la maison de Jacob, et ce que tu annonceras aux enfants d'Israël. » Le terme « dire » s'applique aux femmes, et le terme « annoncer » s'applique aux hommes^d. Rabbi Siméon dit : L'Écriture se sert du mot « coh ». Et ailleurs^e il est écrit : « Tu béniras coh... » Car l'Écriture veut nous indiquer qu'il faut adresser ses bénédictions à la région céleste appelée « Coh », où il n'y a point de rigueur, alors que le mot « thagid » désigne la région de Rigueur. Il en est de même dans le verset^f suivant : « Et il vous a fait connaître (vayaghd) son alliance » ; et ailleurs^g : « Je reconnais (higadethi) aujourd'hui devant le Seigneur ton Dieu... » Rabbi Isaac dit : Puisque nous parlons de ce dernier verset, je veux demander pourquoi l'Écriture dit « ton Dieu », au lieu de « notre Dieu » ? Mais une tradition^h nous apprend que seul celui qui demeure en Palestine est considéré comme un homme qui croit en Dieu, alors que ceux

1. Cette interprétation est basée sur ce fait que, d'après le Talmud ainsi que le Z. lui-même, **אמר** signifie « parler avec douceur et aménité », alors que **אמר** signifie « parler avec rudesse ». Aussi, d'après cette interprétation, Dieu voulait que Moïse révélât la loi aux femmes en leur parlant avec douceur, alors qu'il devait parler aux hommes avec dureté.

a) Ps., lxxv, 5. — b) Exode, xxiv, 2. — c) *Id.*, xix, 3. — d) Nombres, vi, 23. — e) Deutér., iv, 13. — f) *Id.*, xxvi, 3. — g) V. Talmud, traité Ketouboth, fol. 110¹.

qui demeurent hors de Palestine sont considérés comme des hommes qui ne croient pas en Dieu. Pourquoi ? Parce que la Schekhina réside en Palestine. Or, Moïse n'ayant pas été jugé digne d'entrer en Palestine, il n'a pas pu dire « notre Dieu » ; mais il a dit à Israël, qui devait y entrer, « ton Dieu ». Rabbi Isaac objecta : Les paroles de ce verset doivent pourtant être prononcées par tous ceux qui se présentent à Jérusalem devant le pontife et lui remettent les prémices ; pourquoi ceux-ci, qui demeurent en Palestine, disent-ils « ton Dieu », au lieu de « notre Dieu » ? C'est pour indiquer que tout le bien dont ils jouissent n'est dû qu'à la région de Clémence (Hésed)¹. C'est également pour la même raison que l'Écriture^a emploie le terme « dire » pour la maison de Jacob, et celui d'« annoncer » pour les enfants d'Israël, [80^a] parce qu'Israël exprime le plus haut degré, degré auquel l'homme peut aspirer de l'Esprit, de la Sagesse et de la Vérité.

Rabbi Yossé raconte ce qui suit : Me trouvant un jour en voyage accompagné de mon fils Rabbi Hiyá, nous trouvâmes un homme qui cueillait, dans un champ, des herbes médicinales. M'approchant de lui, je lui demandai pourquoi il cueillait ces herbes. L'homme ne releva pas même la tête et ne répondit rien. J'ai essayé une seconde fois de l'interroger ; mais ma seconde tentative demeura également infructueuse. M'adressant alors à mon fils Rabbi Hiyá, je lui dis : Cet homme est un sourd, ou un insensé, ou un sage. Nous nous sommes assis à côté de cet homme. Après avoir cueilli les herbes et les avoir couvertes de feuilles de vigne, il vint près de nous et nous dit : Je vois que vous êtes des juifs, et on dit que les juifs sont des hommes sages. Or, sachez que si je n'avais pitié de vous, vous seriez à cette heure exclus de la société humaine comme des lépreux ; car j'ai remarqué que l'arôme d'une herbe dont vous vous êtes approchés a pénétré dans votre corps ; et ceci vous causera la lèpre pendant la durée de trois jours. Donc, mangez de ces racines, et vous serez guéris. Nous mangeâmes des racines qu'il nous indiquait et qui croissaient en abondance en ce

1. Or, le prêtre est, comme on l'a déjà dit maintes fois, l'image de Hésed.

a) Exode, XIX, 3.

lieu, et nous nous endormîmes. Nous avons transpiré pendant longtemps. Après nous être réveillés, l'homme nous dit : Cette fois-ci votre Dieu vous a protégés, en vous faisant rencontrer un homme comme moi ; car c'est à moi que vous devez votre guérison. Pendant que nous continuâmes notre voyage, cet homme nous dit : Il convient que tout homme adopte dans sa conversation le langage qui convient le mieux à la personne à laquelle il parle. Quand on parle à une femme, on se sert d'un certain langage ; et, quand on parle à un homme, on emploie un autre langage ; et, quand on parle à un grand homme, on se sert encore d'un autre langage. Je dis alors à mon fils : Maintenant je comprends pourquoi l'Écriture^a dit : « Voici ce que tu diras à la maison de Jacob, et ce que tu annonceras aux enfants d'Israël. » Cet homme nous dit en outre : Vous avez sans doute remarqué que je n'ai pas même relevé la tête lorsque vous me parlatés et que je ne vous ai pas répondu. Voici pourquoi : Mon père était l'homme le plus versé dans la science des plantes ; nul autre ne l'égalait. Il m'a appris la propriété de toutes les herbes. Moi-même je consacre tout mon temps à les étudier. Or, vous avez vu que j'ai cueilli une herbe et l'ai recouverte de feuilles de vigne. Voici dans quel but : Dans ma maison se trouve un endroit où est enterrée une meule. Ce coin de ma maison est situé du côté de septentrion. Chaque jour je vois sortir du trou de cette meule un homme avec deux têtes tenant une épée effilée en sa main et nous menaçant. C'est pour me débarrasser de cet homme qui m'afflige beaucoup que j'ai cueilli cette herbe. Suivez-moi, et vous verrez la puissance de cette herbe et les merveilles que le Dieu céleste a révélées en ce monde. Nul homme ne connaît toutes les merveilles de Dieu. Pendant que nous suivîmes l'homme, nous le vîmes mettre cette herbe dans un trou qu'il fit dans la terre ; et, de ce trou, sortit un serpent avec une tête énorme. Il prit le serpent et le lia avec une corde, comme on lie un agneau. Nous fûmes saisis de frayeur. Mais l'homme nous répéta : Suivez-moi. Arrivés dans sa maison, nous remarquâmes derrière le mur une grotte obscure. Il alluma une chandelle et l'approcha de l'endroit où se trouvait la meule. En même temps il

a) Exode, xix, 3.

nous dit : Ne vous effrayez pas de tout ce que vous allez voir, et ne parlez pas. Il délia ensuite le serpent; et, ayant pilé l'herbe en question dans un mortier, il versa la drogue sur la tête du serpent. Celui-ci s'introduisit dans le trou de la meule, et nous entendîmes de suite un tel bruit que toute la maison en fut ébranlée. Nous voulûmes nous sauver; mais l'homme nous saisissant par la main nous dit : Ne craignez rien; approchez-vous de moi. Nous vîmes alors le serpent ruisselant de sang sortir de son trou. L'homme versa pour la seconde fois de cette drogue sur la tête du serpent, et celui-ci pénétra de nouveau dans le trou de la meule. Peu d'instants après nous vîmes sortir de ce trou l'homme aux deux têtes portant le serpent enveloppant le tour de son cou. Il entra et sortit à trois reprises différentes, et enfin s'écria : Pauvre ver¹, malheur à la mère qui t'a donné le jour en cet endroit. Au même moment la meule fut arrachée de sa place et l'homme tomba mort avec le serpent. A la vue de cet événement, nous fûmes saisis d'une extrême frayeur. Et l'homme nous dit : Voilà la puissance de l'herbe que j'ai cueillie en votre présence. C'est en raison de l'extrême importance que j'ai attachée à cette herbe que je n'ai pas parlé avec vous, ni n'ai relevé la tête lorsque vous vous approchâtes de moi. Cet homme nous dit en outre : Si [80^b] les hommes connaissaient les propriétés et la puissance de toutes les herbes que le Saint, béni soit-il, planta sur la terre, ainsi que la puissance de tous les éléments de la nature, ils apprécieraient mieux la grande sagesse de leur Maître. Mais le Saint, béni soit-il, n'a caché cette science aux hommes qu'afin que ceux-ci ne se détournent pas de la bonne voie et ne mettent pas toute leur confiance dans la science, ce qui serait leur perte. Arrivé près de Rabbi Siméon, je lui ai raconté tout ce que je venais de voir. Il m'a répondu : En vérité, cet homme était un sage; car sache qu'il n'y a point une seule herbe sur la terre qui ne cache des propriétés et des puissances énormes par lesquelles se manifestent la grande sagesse et le pouvoir du ciel. Remarque en outre que, pour la purification de l'homme, le Saint, béni soit-il, a ordonné qu'on se

1. Par le terme « ver », ce monstre se désignait lui-même, manifestant par là son impuissance et sa faiblesse, tel un ver.

serve de l'hysope^a. Pourquoi? Parce que cette herbe a la faculté de chasser l'esprit impur et de purifier l'homme. Quant à toi, je ne puis que remercier la miséricorde divine de t'avoir préservé.

« Vous^b avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, et de quelle manière je vous ai portés, comme l'aigle porte ses aiglons sur ses ailes. » Que signifie le terme d'« ailes d'aigle »? Rabbi Yehouda dit: Ce terme désigne la Clémence, ainsi qu'il est écrit^c: « Comme un aigle attire ses petits pour apprendre à voler, et voltige sur eux, de même il a étendu ses ailes; il a pris son peuple sur lui, et l'a porté sur ses épaules. » C'est ainsi que Rabbi Siméon explique également les paroles suivantes de l'Écriture^d: « La trace de l'aigle au ciel... » Que signifient les mots « au ciel »? — La Clémence. De même que l'aigle se montre clément envers ses aiglons, et dur envers les autres oiseaux, de même le Saint, béni soit-il, exerce la Clémence à l'égard d'Israël, et la Rigueur envers les peuples païens. Rabbi Éléazar se rendait une fois de Cappadoce à Lyda. Il était accompagné de Rabbi Yossé et de Rabbi Hiyá. Rabbi Hiyá dit: Je pense aux paroles suivantes^e: « Ils avaient tous quatre une face d'homme, tous quatre à droite une face de lion, tous quatre à gauche une face de bœuf et tous quatre une face d'aigle. » Quels étaient ceux qui avaient une face d'aigle? Ils n'étaient pourtant ni du côté droit, ni du côté gauche, *puisque ceux-ci avaient d'autres faces*? Rabbi Éléazar lui répondit: La face de l'aigle était imprimée sur toutes les autres faces; car elle est le symbole de la Clémence que Dieu exerça à l'égard d'Israël et de la Rigueur qu'il exerce simultanément envers les peuples païens. Aussi, dans la vision d'Ézéchiel, la face du lion était à droite, celle du bœuf à gauche, et celle de l'aigle formait le trait d'union entre les deux précédentes, alors que la face de l'homme planait au-dessus de toutes les autres faces.

« Le^f troisième jour étant arrivé sur le matin, on commença à entendre des tonnerres et à voir briller des éclairs. » Rabbi Abba commença à parler de la manière suivante: Il est écrit^g: « Notre

a) V. Nombres, XIX, 6. — b) Exode, XIX, 4. — c) Deuté., XXXII, 11. — d) Prov., XXX, 19. — e) Ézéchiel, I, 10. — f) Exode, XIX, 16. — g) Cant., VIII, 8.

sœur est petite, et elle n'a point de mamelles; que ferons-nous à notre sœur le jour où il faudra lui parler?» La « petite sœur » désigne la « Communauté d'Israël » appelée « Sœur » du Saint, béni soit-il. L'Écriture dit que la « petite sœur » n'avait point de mamelles, car une tradition nous apprend que, lorsqu'Israël s'était approché du mont Sinaï, il était dépourvu de bonnes œuvres et de tout mérite. Ce sont les bonnes œuvres que l'Écriture désigne sous le nom de « mamelles », parce que, de même que les mamelles constituent la beauté de la femme, de même les bonnes œuvres constituent la beauté de l'homme. C'est pourquoi l'Écriture ajoute : « Que ferons-nous à notre sœur le jour où il faudra lui parler? », ce qui veut dire : le jour où le Saint, béni soit-il, se révélera sur le mont Sinaï pour lui confier la Loi, et où les âmes de tous ceux qui entendront la voix de Dieu s'envoleront. Rabbi Yossé dit : Pendant les trois jours qui précédèrent la révélation et pendant lesquels les Israélites s'abstenaient de toutes relations avec leurs femmes, les anges fraternisaient avec les Israélites; les premiers sanctifiaient le Nom suprême en haut, et les seconds le sanctifiaient ici-bas. Israël fut couronné pendant la nuit où avait lieu la révélation de soixante-dix diadèmes. Ce sont les anges qui prononçaient ces paroles : « Notre sœur est petite, et elle n'a point de mamelles », ce qui veut dire : Israël est dépourvu de bonnes œuvres. Et les anges ajoutaient : « Que ferons-nous à notre sœur le jour où il faudra lui parler? » Cela veut dire : quel honneur devons-nous rendre à Israël le jour où le Saint, béni soit-il, lui apparaîtra sur le mont Sinaï pour lui révéler la doctrine?

L'Écriture^a parle du troisième jour, sans spécifier le troisième de quoi; mais, précédemment, il est écrit : « Soyez prêts pendant trois jours, et ne vous approchez point de vos femmes. » C'est donc le troisième de ces jours préparatoires que l'Écriture désigne ensuite. Rabbi Siméon dit : Au moment où le Saint, béni soit-il, voulait se révéler [81^a] au mont Sinaï, il convoqua toute sa famille céleste et lui dit : Israël est encore dans l'enfance et ne connaît pas encore les lois divines. Si je me manifestais à lui par le côté de la Rigueur, il ne pourrait subsister; je vais donc me révéler à lui par le côté de la Clémence, et de cette façon il acceptera docilement mes lois. C'est

a) Exode, XIX, 16.

pourquoi l'Écriture dit : « Et le troisième jour ... », terme qui désigne la Clémence, ainsi qu'il est écrit^a : « Il a abaissé les cieux, et il est descendu. » Ainsi, Dieu se révéla d'abord à Israël par le côté de la Clémence, et ensuite il lui donna la Loi, qui est la Rigueur. L'Écriture ajoute : « ... Sur le matin », car c'est le matin que la Clémence s'exerce, ainsi qu'il est écrit^b : « Il deviendra comme la lumière de l'aurore, lorsque le soleil se levant au matin brille sans aucun nuage. » La Clémence s'exerce en effet le matin, ainsi qu'il est écrit^c : « Et, dès le matin, on renvoya les hommes... », paroles qui désignent les anges qui entonnent les hymnes à la gloire de Dieu à l'heure du matin, ainsi qu'il est écrit^d : « ... Lorsque les astres du matin me louent tous ensemble et que tous les enfants de Dieu sont transportés de joie. » Rabbi Yossé dit : C'était à l'heure du matin que le Saint, béni soit-il, se révéla au mont Sinaï. D'après une tradition, le mot « matin » désigne le mérite d'Abraham dont l'Écriture^e dit : « Et Abraham s'était levé le matin. » L'Écriture^f ajoute : « On commença à entendre des bruits (qoloth) de tonnerre. » Le mot « qoloth » est écrit sans Vav, afin de nous indiquer qu'ils entendirent les deux bruits qui procèdent réciproquement l'un de l'autre; l'air procède de l'eau, et l'eau procède de l'air; tous deux ne font qu'un, et pourtant ils sont deux. Voilà le bruit (qoloth) qu'Israël a entendu au mont Sinaï. Rabbi Yossé dit : Le mot « qoloth » désigne la voix puissante de Dieu, cause efficiente de tous les bruits et de toutes les voix qui ne se taisent jamais et dont l'Écriture^g dit : « Le Seigneur prononça ces paroles d'une voix puissante, sans s'arrêter; il les prononça au milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité. » Car une tradition nous apprend que quatre fois par an la voix céleste s'arrête, mais que la voix puissante de Dieu ne s'arrête jamais. Rabbi Yehouda dit : Le bruit ne provient que de trois éléments : l'air, l'eau et le feu; quand ces trois éléments se trouvent réunis ensemble, ils produisent le tonnerre. C'est pourquoi l'Écriture dit « qoloth », sans Vav, parce que les trois éléments n'ont produit qu'un seul bruit. Rabbi Yehouda dit en outre : Il régnait en ce moment une

a) II^e Rois, xxii, 10. — b) *Id.*, xxiii, 4. — c) Gen., xliiv, 3. — d) Job, xxxviii, 7. — e) Gen., xix, 27. — f) Exode, xix, 16. — g) Deutér., v, 22.

triple obscurité, puisque l'Écriture emploie les trois termes : « ténèbres », « nuages » et « obscurité ». La voix qu'on entendit sortait de l'obscurité intérieure.

SEPHER HA-BAHIR.

« Et ¹ tout le peuple voyait les bruits. » Pourquoi l'Écriture dit-elle : « ... Voyait les bruits », alors qu'elle aurait dû dire : « ... Entendait les bruits » ? Une tradition nous apprend que les paroles qui sortaient de la bouche de Dieu s'imprimaient dans les ténèbres, de telle façon qu'elles prenaient corps, de manière qu'Israël les entendait et les voyait à la fois. Les hommes de cette génération ont vu une lumière si éclatante qu'aucune des générations suivantes n'en verra de pareilles jusqu'au jour de l'avènement du Messie. Voilà pourquoi l'Écriture dit : « Tout le peuple voyait les bruits. » Il les a [81^b] réellement vus. Rabbi Éléazar dit : Les Israélites virent en ce moment ce que jamais aucune génération ne verra. En même temps que les Israélites entendaient les bruits du tonnerre, ils entendaient aussi la voix puissante de Dieu. Ceci résulte du mot « eth » ; or, le mot « eth » désigne toujours, dans l'Écriture, quelque chose de plus que ce qui y est expressément mentionné, comme ² : « J'ai vu l'Éternel », et ³ : « Tu as créé le ciel et la terre » ; « Honore ton père et ta mère ⁴ » ; « Honore Dieu ⁵. » Israël pénétra en ce moment le mystère de la Sagesse suprême, faveur qui n'a plus été accordée à aucune autre génération, jusqu'au jour de l'arrivée du Roi Messie, ainsi qu'il est écrit ⁶ : « Ils verront de leurs propres yeux que le Seigneur retournera à Sion. » Rabbi Isaac dit : Il est écrit ⁷ : « Dieu a parlé une fois et nous avons entendu deux. » Cela signifie que la parole de Dieu était une et les Israélites ont entendu les deux premiers commandements : « Je suis l'Éternel ton Dieu » et : « Tu n'auras pas un autre Dieu. » De cette même parole, Rabbi Yehouda dit : Le verset ne dit pas :

1. A partir de ce passage, jusqu'aux mots : « ... chantez les louanges du Seigneur, et invoquez son nom, etc. », au fol. 90^b, le texte est du Sepher ha-Bahir (Livre de l'Éclat), ainsi que cela est indiqué dans C., P. et F.

a) Exode, xx, 18. — b) Isaïe, vi. — c) Gen., 1. — d) Exode. — e) Prov., III. — f) Isaïe, LII, 8. — g) Ps., LXII, 12.

la voix produite par le « schophar », mais « la voix schophar » ; c'est la voix appelée « Schophar », ainsi qu'il est écrit^a : « Tu feras entendre le schophar. » Rabbi Yossé dit de même que la trompette imite le bruit provoqué par le feu, l'air et l'eau ; de même ici toutes les voix étaient enfermées dans la voix appelée « Schophar » qui les produisait toutes. Rabbi Éléazar dit : Le son de la trompette est en ce sens l'image de l'essence de Dieu que la voix qui sort de la trompette est autre chose que la trompette elle-même ; et pourtant elle est inséparable de la trompette et ne forme qu'une avec celle-ci. Rabbi Yehouda dit : Le mot « schophar » est écrit sans Vav, parce que ce mot a aussi la signification d'« agréer » ainsi que cela résulte du livre de Daniel^b. Rabbi Siméon dit : C'est la région d'où sort la voix qui est appelée « Schophar ». C'est à cette voix que fait allusion l'Écriture^c : « Par tout ce qui sort de la bouche divine, l'homme vit. » « Ce qui sort de la bouche de Dieu » désigne « la voix du Schophar », voix plus puissante que toutes celles d'ici-bas, comme il est dit^d : « Et la voix du schophar était puissante. » Elle est aussi appelée « la grande voix qui ne cesse point ». Il y en a une autre plus faible que l'Écriture^e désigne sous le nom de « voix faible et suave ». C'est une lumière très pure qui éclaire tout. Que signifie le mot « demamah » ? Rabbi Siméon dit : La signification de ce mot est celle-ci, que quiconque entend cette voix doit garder le silence et se recueillir, ainsi qu'il est écrit^f : « Je me suis tu, je me suis humilié et j'ai gardé le silence. » Une tradition nous apprend que le tourbillon de vent dont parle Ézéchiel^g désigne l'orage qui, à la fin des temps, s'abattra sur les quatre grands empires du monde. L'orage viendra du Nord ; c'est l'empire du Nord qui vaincra et brisera les autres empires. Le mot « haschmal » dont parle Ézéchiel^h est composé des mots : « Hayoth éscha memalela » (Hayoth de feu qui parlent¹). Rabbi Yossé dit : « Haschmal » est au monde céleste ce que le cœur est au corps. [82^a] Rabbi Yossé, fils de Rabbi Yehouda, dit : Israël a vu

1. En d'autres termes, Dieu est un feu parlant.

a) I.Évit., xxv. — b) V. Daniel, III, 32 ; IV, 24, et VI, 2. — c) Deuté., VIII. — d) *Ibid.* — e) III^e Rois, XIX, 12. — f) Ps., XXXIX, 2. — g) Ézéchiel, I, 4. — h) *Id.*, I, 27.

au mont Sinaï des merveilles que même le prophète Ézéchiel n'a jamais vues. Israël a pénétré tous les cinq degrés du règne céleste dont le son de la trompette est le dernier; et ce n'est qu'après avoir pénétré ces cinq degrés que la Loi lui a été confiée. Rabbi Éléazar dit : Ézéchiel a bien vu les mêmes merveilles qu'Israël a vues au mont Sinaï; seulement, la vision d'Ézéchiel n'était pas si claire que celle d'Israël. Rabbi Yehouda dit : Aucun prophète n'a vu ce qu'Israël a contemplé au mont Sinaï; à plus forte raison nul prophète n'a vu ce que Moïse a vu, duquel l'Écriture dit^a : « Et Dieu est avec lui »; et ailleurs^b : « C'est face à face que je lui suis apparu et non en rêve. » Rabbi Yossé dit en outre : Remarquez que l'Écriture^c dit : « La parole du Seigneur fut, fut adressée à Ézéchiel (haïoh haïah). » Le double terme de « fut » indique que la prophétie d'Ézéchiel n'était qu'occasionnelle. Rabbi Yehouda dit : Le double emploi du mot « fut » indique que le Saint, béni soit-il, n'abandonne jamais Israël et qu'il est toujours avec lui, même dans l'exil. Rabbi Éléazar dit : La vision d'Ézéchiel était obscure, tandis que la vision d'Israël était nette, ainsi qu'il est écrit : « Et tout Israël vit les voix. » Rabbi Siméon dit : La Loi a été révélée séparément au peuple, séparément aux chefs des tribus et séparément aux femmes, ainsi qu'il est écrit : « Vous vous tenez aujourd'hui devant l'Éternel votre Dieu : vos chefs, vos tribus, vos anciens, vos surveillants et tous les hommes. » Voici les cinq degrés du côté droit. Les cinq degrés du côté gauche sont : « ... Vos enfants, vos femmes, l'étranger qui est dans ton camp, celui qui fend ton bois, et celui qui puise ton eau. » Ces dix degrés correspondent aux dix degrés d'en haut grâce auxquels Israël a reçu les dix commandements, synthèse de tous les autres. Une tradition nous apprend qu'au moment où le Saint, béni soit-il, se manifesta au mont Sinaï, tout Israël le vit aussi clairement que la lumière vue à travers le verre; Israël vit plus de lumière qu'Ézéchiel; car ce dernier n'a pas vu la Schekhina plus clairement qu'une lumière vue à travers plusieurs murs. Rabbi Yehouda dit : Heureux le sort de Moïse dont l'Écriture dit qu'il a été appelé par le Seigneur.

a) Exode, xxxiv, 6. — b) Nombres, xii, 8. — c) Ézéchiel, i, 3.

Heureuse la génération dont l'Écriture dit^a : « Et le Seigneur descendit devant tout le peuple sur le mont Sinaï. » Remarquez que l'Écriture dit : « De sa droite une loi de foi a été donnée. » Cette révélation venait de la droite. Quelle est la différence entre cette révélation et celle d'Ézéchiël? Rabbi Yossé dit : Au mont Sinaï, ce furent la tête et le corps du Roi céleste qui se sont révélés, ainsi qu'il est écrit^b : « Il a abaissé les cieus et il est descendu. »

Or, partout où il y a une tête, il y a aussi un corps, alors que, chez Ézéchiël, l'Écriture^c dit : « Et la main du Seigneur agit sur lui. » Ézéchiël n'a vu que la main du Roi céleste, mais il n'en a point vu le corps. Remarquez que l'Écriture^d dit : « Les cieus furent ouverts, et j'eus des visions (maroth) d'Élohim. » Le mot « maroth » est écrit de façon incomplète^e, parce qu'Ézéchiël n'a pas vu la divinité tout entière; il n'a vu que la Schekhina. Rabbi Yessa objecta : La Schekhina ne constitue-t-elle donc pas toute la divinité? Rabbi Yossé répondit : Il n'y a pas de comparaison entre la Tête du Roi et les Pieds du Roi, bien que tous ces membres ne fassent qu'un seul et même corps. Remarquez que, chez Isaïe, l'Écriture^e dit : « Et j'ai vu Jéhovah », alors que, chez Ézéchiël, l'Écriture dit : « Et j'ai vu les visions d'Élohim. » Pourtant les deux prophètes ont vu la même chose. Heureux le sort de Moïse à qui nul autre prophète ne peut être comparé en tant que fidélité. Isaïe et Ézéchiël étaient sur le même degré. S'il en est ainsi, [82^b] pourquoi Isaïe n'était-il pas aussi explicite qu'Ézéchiël? Rabbi Yossé dit : Ézéchiël a complété et expliqué la vision d'Isaïe. Pourquoi Ézéchiël a-t-il complété la vision d'Isaïe? Parce qu'il était indispensable qu'Israël sût que la Schekhina est avec lui, même dans l'exil. Rabbi Hiyá demanda : S'il en est ainsi, pourquoi la Schekhina ne s'est-elle pas manifestée en Chaldée? — Parce que l'impureté règne dans ce pays. Cependant, le fleuve de Chobar^a, où la Schekhina apparut à Ézéchiël, est un des quatre fleuves qui

1. C'est-à-dire que **מאור** est écrit sans Vav. Dans nos textes bibliques ce mot est écrit avec un Vav. — 2. C'bar.

a) Deuté., xxxiii, 2. — b) II^e Samuel, xxii, 10. — c) Ézéchiël, 1, 3. — d) *Id.*, 1, 1. — e) Isaïe, vi, 1.

sortent de l'Éden. C'est pourquoi il porte le nom de « C'bar », qui veut dire que la Schekhina s'était déjà révélée une autre fois près de ce fleuve^a. Une tradition nous apprend que, dans le palais sacré, il y a quatre Hayoth qui sont les plus sacrés de tous les anges et aussi les plus anciens ; ces Hayoth sont l'image du Nom sacré. La tradition nous apprend en outre qu'il y a également des Hayoth ici-bas, et c'est par les Hayoth que le monde ici-bas est en rapport avec celui d'en haut. Mais une autre tradition nous apprend que la vision de Moïse était comparable à une lumière de réverbération, alors que la lumière entrevue par les autres prophètes n'était pas celle de réverbération, ainsi qu'il est écrit^b : « S'il se trouve parmi vous un prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai en vision, ou je lui parlerai en songe. Mais il n'en est pas ainsi de Moïse, mon serviteur très fidèle dans toute ma maison. Je lui parle bouche à bouche ; il voit le Seigneur clairement, et non sous des énigmes et sous des figures. » Rabbi Yossé dit : Tous les autres prophètes sont à Moïse ce qu'une femme est à un homme. Heureuse la génération qui voit un tel prophète. Rabbi Yossé, fils de Yehouda, dit : Les Israélites ont vu sur le mont Sinaï la Gloire de leur Roi, face à face, et il n'y avait parmi eux ni aveugles, ni boiteux, ni manchots, ni sourds. Nous savons qu'il n'y avait point d'aveugles parmi eux, puisque l'Écriture^c dit : « Et tout le peuple voyait, etc. » Nous savons qu'il n'y avait point de boiteux, puisque l'Écriture^d dit : « Et ils se tenaient debout au pied de la montagne. » Nous savons enfin qu'il n'y avait parmi eux, ni manchots, ni sourds, puisque l'Écriture^e dit : « Tout ce que le Seigneur a parlé nous l'exécuterons et nous l'entendrons. » A la fin des temps s'accompliront les paroles de l'Écriture^f : « Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée. »

« Et ^g le Seigneur prononça toutes ces paroles. » Rabbi Yehouda ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^h : « Qui racontera les œuvres de la puissance du Seigneur, et qui fera

a) V. Z., I, fol. 6^b. — b) Nombres, xii, 6, 7 et 8. — c) Exode, xx, 18. — d) *Id.*, xix, 17. — e) *Id.*, xxiv, 7. — f) Isale, xxxv, 6. — g) Exode, xx, 1. — h) Ps., cvi, 2.

entendre toutes ses louanges ? » La Loi offre à l'homme plusieurs moyens d'échapper aux péchés contre son Maître ; elle lui donne de nombreux conseils propres à le maintenir dans la bonne voie ; enfin elle lui indique de nombreux moyens pour obtenir le pardon de son Maître. Car une tradition nous apprend que la doctrine donne à l'homme six cent treize conseils (*préceptes*) pour arriver à la perfection et pour plaire à son Maître. Car le Maître désire ardemment faire le bien à l'homme, et dans ce monde et dans le monde futur ; mais c'est surtout dans le monde futur que Dieu désire faire le bien à l'homme ; car une tradition nous apprend que le Saint, béni soit-il, réserve au monde futur la récompense de ceux qu'il aime. Pourquoi ? Parce que le monde futur est le monde du Saint, béni soit-il ; et une tradition nous apprend également que notre monde est au monde futur ce que le parvis est au palais^a. Heureux l'homme qui est jugé digne de l'héritage céleste ! [83^a] Heureux le juste à qui il est donné de demeurer dans le palais du Roi ! Rabbi Siméon dit : Heureux le sort du juste qui est jugé digne des paroles de l'Écriture^b : « Alors tu trouveras les délices dans le Seigneur. » L'Écriture désigne la région suprême à laquelle aspirent tous les mondes. C'est la région dont l'Écriture^c dit : « D'où viendra mon salut. » Le désir des justes est de contempler la splendeur suprême d'où émanent toutes les couronnes. Rabbi Siméon dit en outre : L'Écriture^d ajoute : « Je t'élèverai au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé dessus la terre. » Ces paroles désignent évidemment le ciel.

« Et le Seigneur prononça toutes ces paroles^e. » Une tradition nous apprend que lorsque le Saint, béni soit-il, s'est manifesté au mont Sinaï, tous les êtres d'en haut et d'en bas furent ébranlés ; et les âmes des Israélites se séparèrent de leur corps. Chaque parole sortie de la bouche de Dieu fit le tour des quatre points cardinaux, remonta en haut et s'imprégna des odeurs suaves et pures du Jardin céleste [83^b] et retomba ensuite comme une rosée

1. Ainsi que la glose *Derekh Emeth*, a. l., note 1, le fait remarquer, tout le passage, à partir de אמתא jusqu'à כתיב, est interpolé. Ce passage ne figure du reste ni en M., ni en C., ni en S.

a) Cf. T., tr. *Aboth*. — b) *Isaïe*, LVIII, 14. — c) *Ps.*, CXXI, 1. — d) *Isaïe*, l. c. — e) *Exode*, XX, 1.

sur les Israélites ; et c'est alors que les âmes revinrent au corps. Rabbi Siméon dit : Chaque parole sortie de la bouche de Dieu renfermait toutes les interprétations dont elle est susceptible, ainsi que tous les mystères. Tel un arbre pourvu de soixante-dix branches, chaque mot sorti de la bouche de Dieu est susceptible de soixante-dix interprétations. Chaque mot reçut dès le commencement cinquante moins une couronnes du côté droit, et autant de couronnes du côté gauche¹. C'est précisément en raison de la diversité d'interprétations dont chaque parole de Dieu est susceptible que l'Écriture compare la parole de Dieu à un marteau qui brise la pierre, ainsi qu'il est écrit^a : « Car mes paroles sont comme du feu, dit le Seigneur, et comme un marteau qui brise la pierre. » Les âmes de toutes les générations futures étaient présentes au mont Sinaï et voyaient Dieu face à face. Il résulte du rapprochement qui existe dans l'Écriture entre les mots : « Et le Seigneur prononça toutes ces paroles », et les paroles : « Je suis le Seigneur ton Dieu », que, de même que Dieu est caché aux hommes, de même les mystères contenus dans les paroles de l'Écriture doivent demeurer cachés pour les non-initiés. Rabbi Isaac dit : La Loi a été révélée à Israël au milieu du feu et des fumées, pour nous indiquer que quiconque se consacre à l'étude de la Loi sera préservé du feu de l'enfer. Dieu disait à Abraham : Si tes enfants se consacrent à l'étude de la Loi, ils seront préservés du feu de l'enfer ; sinon, ils seront châtiés dans l'enfer et opprimés par les autres peuples. Abraham répondit à Dieu : C'est trop de leur infliger cette double punition ; s'ils en méritent une, qu'ils soient opprimés par les autres peuples dans l'exil, mais qu'ils soient préservés de l'enfer. Le Saint, béni soit-il, acquiesça au désir d'Abraham. Rabbi Yehouda dit : Depuis la sortie de l'Égypte, jusqu'à la révélation de la Loi, cinquante jours se sont passés. Pourquoi ? Pour correspondre à l'année jubilaire (1) qui est au bout de cinquante ans, ainsi qu'il est écrit^b : « Vous sanctifierez la cinquantième an-

1. C'est une allusion à la sentence rapportée dans le Talmud suivant laquelle chaque loi biblique est susceptible de quarante-neuf arguments dans un sens et de quarante-neuf arguments dans un sens contraire.

a) Jérémie, xxiii, 29. — b) Lévit., xxv, 10.

née. » Israël sortit de l'Égypte grâce au mérite de la région dont l'année jubilaire est l'image. C'est pour cette raison que la sortie d'Égypte se trouve répétée cinquante fois dans l'Écriture¹, [84^a] afin de nous indiquer que c'est grâce au nombre cinquante qu'Israël est sorti de l'Égypte. Une tradition nous apprend qu'au moment où le Saint, béni soit-il, se manifesta sur le mont Sinaï, cette montagne fut ébranlée, et en même temps qu'elle toutes les montagnes du monde. Le Saint, béni soit-il, posa son bras sur elles et mit ainsi un terme à leur oscillation ; et une voix retentit alors et fit entendre ces paroles^a : « Pourquoi, ô mer, t'es-tu enfuie ? et toi, ô Jourdain, pourquoi es-tu retourné en arrière ? Pourquoi, montagnes, avez-vous sauté comme des béliers, et vous, collines, comme les agneaux des brebis ? » Et la terre, qui avait été ébranlée, répondit^b : « ... Devant le Seigneur, devant le Créateur de la terre. » Rabbi Isaac dit : Les paroles : « ... Devant le Seigneur » désignent la Mère céleste. « La terre » désigne la Mère d'ici-bas. « Le Dieu de Jacob » désigne le Père, ainsi qu'il est écrit : « Mon fils aîné, Israël... » Rabbi Isaac dit en outre : La Loi révélée à Israël sur le mont Sinaï était écrite avec du feu noir sur du feu blanc, pour que la Clémence et la Rigueur se trouvassent unies dans la Loi. Rabbi Hiyâ dit : Les lettres gravées sur les tables de la Loi étaient lisibles au recto et au verso des tables. Ces tables étaient de saphir.

Rabbi Abba dit : Les lettres gravées sur les tables se détachaient de la pierre et volaient dans l'air, de sorte que tout le monde a pu voir les lettres de feu noir sur un fond de feu blanc suspendues dans l'air. Rabbi Yehouda dit : Le mot^c « ve-halouhoth » (les tables) est écrit sans Vav, pour nous indiquer que, bien que deux, les tables de la Loi ne paraissaient former qu'une seule table. Rabbi Isaac dit : Les tables de la Loi ne formaient primitivement qu'un seul bloc de saphir. [84^b] Le Saint, béni soit-il, souffla sur

1. C'est du Pentateuque qu'il est question, où la sortie est en effet répétée cinquante fois. Elle est répétée onze fois dans les Prophètes et dix-huit fois dans les Hagiographes.

a) Ps., cxiv, 5. — b) *Id.*, cxiv, 7. — c) Exode, xxxii, 16.

ce bloc, et il se fendit en deux. Rabbi Siméon dit en outre : Les tables de la Loi étaient créées avant le monde; le Saint, béni soit-il, les fit le vendredi. De quoi étaient-elles faites? De la rosée céleste qui tombe sur le verger sacré de pommiers. Le Saint, béni soit-il, fit congeler deux gouttes de cette rosée qui se transformèrent en deux pierres précieuses. Dieu souffla sur ces deux pierres, et elles devinrent deux tables. Rabbi Yehouda dit : Les lettres gravées sur les tables étaient lisibles au recto aussi bien qu'au verso. Rabbi Abba dit : On lisait au recto des tables ce qui était écrit sur leur verso, et on lisait sur leur verso ce qui était écrit sur leur recto. L'Écriture^a dit : « Moïse descendit vers le peuple, et lui dit... » Mais elle n'ajoute pas ce qu'il lui dit. Rabbi Isaac dit : Remarquez que la joie autant que la douleur sont insupportables quand elles arrivent à l'improviste. Mais si l'on est prévenu d'avance, l'émotion de la joie ou de la douleur exerce moins d'influence sur l'homme. Craignant que l'émotion qu'ils allaient éprouver au mont Sinaï ne leur fût funeste, Moïse a cru devoir les prévenir d'avance. Tel est le sens des mots : « Moïse descendit vers le peuple, et lui dit... » Il l'a prévenu. Pourtant, en dépit de la précaution prise par Moïse, l'émotion éprouvée par Israël était telle que les âmes, se séparant des corps, montaient vers le trône glorieux de Dieu pour y rester toujours. Alors la Loi s'adressant au Saint, béni soit-il, elle lui dit : Est-ce pour rien que tu m'as créée deux mille ans avant le monde? Est-ce pour rien que l'Écriture contient des lois [85^a] qui ne concernent qu'Israël, telle que la loi^b : « Si un homme des enfants d'Israël, ou des étrangers qui sont venus demeurer parmi eux, mangé du sang, etc. », et ailleurs^c : « Et tu diras aux enfants d'Israël, etc. »; et ailleurs^d encore : « Car les enfants d'Israël sont mes esclaves. » Or, où sont les enfants d'Israël? Aussitôt après ce plaidoyer de la Loi, les âmes retournèrent aux corps des Israélites. Ainsi, le retour

1. C'est-à-dire : si les âmes restaient constamment séparées des corps des Israélites, comment les paroles de l'Écriture concernant exclusivement les Israélites pourraient-elles jamais s'accomplir ?

a) Exode, XIX, 25. — b) Lévit., XVII, 10. — c) *Id.*, XXIIV, 15. — d) *Id.*, XXV, 55.

des âmes d'Israël est dû à la Loi. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^a : « La loi du Seigneur est parfaite; elle fait revenir l'âme. » Une tradition nous apprend que les paroles^b : « Et Salomon fut mis sur le trône du Seigneur, pour régner au lieu de David son père » ont la même signification que les paroles suivantes^c : « Les six degrés par lesquels on montait au trône... » Rabbi Abba dit : Ces paroles nous indiquent qu'à l'époque de Salomon la lune était pleine. De même qu'au quinzième jour du mois la lune est pleine, de même la Lune céleste se trouve pleine toutes les fois que quinze générations se sont écoulées. Ainsi, à l'époque d'Abraham, la Lune céleste était pleine; à l'époque de David ainsi qu'à l'époque de Salomon, la Lune était également pleine; or, depuis Abraham jusqu'à David, il y a quatorze générations : Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Pharès, Esron, Ram, Aminadab, Naasson, Salmon, Booz, Obed, Jessé, David et Salomon. De David jusqu'à la captivité de Babylone, il y a également quatorze générations : Roboam, Abias, Asa, Josaphat, Joram, Ozias, Joas, Amazia, Joatham, Achaz, Ézéchias, Manassé, Amon, Josias, Sédécias¹.

« Je^d suis le Seigneur ton Dieu qui t'a tiré de l'Égypte, de la maison de servitude. » Rabbi Éléazar ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Il est écrit^e : « Écoute, mon fils, les instructions de ton père, et n'abandonne point la loi de ta mère. » *Les mots* : « Écoute, mon fils, les instructions de ton père » désignent le Saint, béni soit-il. *Les mots* : « ... Et n'abandonne point la loi de ta mère » désignent la « Communauté d'Israël ». Qui est la « Communauté d'Israël » ? C'est la Séphirâ « Binâ » (Intelligence), ainsi qu'il est écrit^e : « Pour comprendre les paroles de Binâ... » Rabbi Yehouda dit : « Les instructions de ton père » désignent Hocmâ (Sagesse). *Les paroles* : « ... Et n'abandonne point la loi de

1. Cette division des générations par quatorze concorde avec la généalogie de saint Mathieu. Entre Roboam et Sédécias, il y a, en réalité, quinze générations; mais, disent les glossateurs, Josias et Sédécias ne comptent que pour une seule génération. Nous ne savons pour quelle raison.

a) Ps., XIX, 8. — b) I^{er} Paralip., XXIX, 23. — c) II^e Paralip., IX, 18. — d) Exode, XX, 2. — e) Prov., I, 8.

ta mère » désignent « Binâ ». D'après Rabbi Isaac, la Loi procède de la Sagesse suprême. Suivant Rabbi Yossé, elle procède de l'Intelligence (Binâ). Rabbi Yehouda dit : Elle procède de la Sagesse suprême et de l'Intelligence, Rabbi Abba dit : Elle procède de la Clémence et de la Rigueur, du Roi et de sa Matrona. Rabbi Yossé dit : Les mots^a : « Je suis le Seigneur ton Dieu » désignent la Schekhina, ainsi qu'il est écrit^b : « J'irai avec toi en Égypte. » Rabbi Isaac dit : Il y a entre le mot « anochi » (je suis) et le mot « Jéhovah » un accent disjonctif, pour nous indiquer que le premier mot désigne la Schekhina, et que « Jéhovah ton Dieu » désigne le Saint, béni soit-il. L'Écriture ajoute : « ... Qui t'a tiré de l'Égypte. » [85^b] L'Écriture nous indique que c'est grâce à la région céleste dont la période jubilaire est l'image qu'Israël sortit de l'Égypte. C'est pour cette raison que la sortie d'Égypte se trouve répétée cinquante fois dans l'Écriture^c. La Loi a été également révélée à Israël cinquante jours après la sortie de l'Égypte, pour correspondre aux cinquante ans de la période jubilaire, au bout de laquelle règne la liberté. Par les mots : « ... De la maison de servitude », l'Écriture désigne les « couronnes inférieures », *c'est-à-dire les puissances du démon*, en lesquelles les Égyptiens ont mis leur confiance. De même qu'il y a une « Maison » de la Sagesse éternelle en haut, ainsi qu'il est écrit^d : « Par la Sagesse la maison se bâtira », de même il y a une maison du démon ici-bas, ainsi qu'il est écrit : « ... De la maison de servitude. » Une tradition nous apprend qu'au moment où Dieu prononça le mot « Je suis », toutes les lois et tous les commandements de l'Écriture ont pris corps et se sont identifiés, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — avec l'essence même de Dieu ; certains commandements se sont identifiés avec la Tête du Roi sacré, d'autres avec le Tronc, d'autres encore avec les Bras du Roi, et enfin d'autres avec les Pieds ; aucun commandement ne voulut plus dès ce moment se séparer du Corps du Roi céleste. Il en résulte que celui qui transgresse un commandement pèche contre le Corps même du Roi, ainsi qu'il est écrit^e : « Ils sortiront pour voir les corps morts de ceux

a) Exode, xx, 2. — b) Gen., xlvi, 4. — c) V. fol. 183^b. — d) Prov., xxiv, 3. — e) Isaïe, lxvi, 24.

qui ont péché contre moi. » Ainsi, le pécheur pèche contre Dieu lui-même. Malheur aux coupables qui transgressent les commandements de la Loi sans se douter de l'énormité de leurs crimes. Rabbi Siméon dit : Le Saint, béni soit-il, se charge lui-même de rendre publics les péchés que l'homme commet en secret, ainsi qu'il est écrit^a : « Les cieux révéleront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui. « Les cieux révéleront son iniquité » : c'est Dieu. « La terre s'élèvera contre lui » : c'est la « Communauté d'Israël ». Rabbi Yossé dit : Nous avons appris de Rabbi Siméon qu'au moment où la Loi a été révélée, la Mère céleste et ses fils étaient dans la joie, ainsi qu'il est écrit^b : « La mère des enfants est dans la joie. »

« Je^c suis le Seigneur ton Dieu. » Une tradition^d nous apprend qu'Abraham notre père avait une fille. Les paroles de cette tradition désignent la Schekhina appelée « Fille ». Elle est la « Fille » de Jéhovah et la Mère des hommes. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^e : « La mère des enfants est dans la joie. » Tant que la Mère reste près de ses enfants, la joie règne dans tous les mondes. Une tradition nous apprend que ce sont les péchés des hommes qui déterminent la Mère à se séparer de ses enfants. Tel est le sens anagogique des paroles de l'Écriture^f : « N'enlève pas la mère à ses petits. » Rabbi Isaac dit : Tout est Un, le Saint, béni soit-il, et la Mère ne font qu'Un. Ce mystère est connu des « Moissonneurs des champs ». Heureux le sort de ceux-ci et dans ce monde et dans le monde futur ! Rabbi Éléazar dit : Une fois, l'Écriture^g dit : « Au commencement, Élohim créa le ciel et la terre », et une autre fois l'Écriture^h dit : « Au jour où Jéhovah Élohim créa la terre et le ciel... » Comment expliquer cette contradiction ? Une tradition nous apprend que le ciel et la terre ont été créés simultanément ; le Saint, béni soit-il, étendit sa main droite et créa le ciel ; et il étendit sa main gauche et créa la terre. Comme le ciel constitue le trône de Dieu, la terre en constitue l'escabeau, ainsi qu'il est écritⁱ : « Le ciel est mon trône, et la terre mon escabeau. » Le mot

a) Job, xx, 27. — b) Ps., cxiii, 9. — c) Exode, xx, 2. — d) V. Talmud, traité B. Bathra, fol. 16^a. — e) Ps., l. c. — f) Deuté., xxii, 6. — g) Gen., i, 1. — h) *Id.*, ii, 4. — i) Isale, lxxvi, 1.

« terre » dans ce verset ne désigne pas notre terre ici-bas, mais la « Terre d'en haut », qui est unie au ciel par le degré appelé « Juste », ainsi qu'il est écrit^a : « Et le juste sera le fondement du monde. » Entre la tête du Roi céleste et la région où réside le Juste, s'étend le grand fleuve [86^a] céleste qui arrose toute la « Terre de vie » d'en haut. C'est de cette terre que se nourrissent tous les êtres d'en haut et d'en bas. Le désir du mâle pour la femelle provoque l'écoulement du sperme qui émane de la cervelle, écoulement qui féconde la femelle ; et c'est d'elle que tout dérive. C'est ainsi qu'on peut expliquer les paroles de la tradition suivant laquelle celui qui arrive à la maison de prière, pour compléter le nombre de dix personnes dont la présence est nécessaire pour la récitation de certaines liturgies, reçoit une récompense égale à celle des neuf autres personnes ensemble. Rabbi Isaac dit : Il est écrit^b : « Il étendit les cieux et il est descendu. » Et ici il est écrit : « Il est descendu devant tout le peuple au-dessus de la montagne de Sinaï. » Où est-il descendu ? Sur le Sinaï ? Mais l'Écriture ne dit pas « sur la montagne », mais « au-dessus de la montagne ». Rabbi Yossé dit : Il est descendu d'un degré à l'autre, d'une couronne à l'autre, jusqu'à ce qu'il se fût attaché à cette terre ; et la lune fut éclairée dans sa plénitude. La Schekhina appelée « Terre céleste » se tenait au-dessus de la montagne de Sinaï. Rabbi Abba dit : La Schekhina est appelée « Feu », ainsi que l'Écriture dit^c : « ... A cause du feu dans lequel Dieu est descendu », et ailleurs^d : « Car Dieu est un feu dévorant. » Rabbi Isaac dit : La descente de Dieu sur le mont Sinaï était l'image de la descente de la Schekhina ici bas. C'est pourquoi l'Écriture^e dit : « Et Élohim prononça toutes ces paroles. » Or, Élohim désigne la Schekhina. Et l'Écriture ajoute : « Je suis Jéhovah ton Dieu. » Car Élohim et Jéhovah ne font qu'Un.

« Tu^f n'auras point de dieux étrangers devant moi. » Rabbi Isaac dit : Par les mots « dieux étrangers », l'Écriture veut exclure la Schekhina ; par les mots « devant moi », l'Écriture veut exclure les Noms sacrés du Roi céleste ; car les Noms du Roi sacré constituent le visage même du Roi sacré ; car Dieu et ses Noms

a) Prov., x, 25. — b) II^e Samuel, xxii, 10. — c) Deut., iv. — d) *Ibid.*, iv, 24. — e) Exode, xx, 1. — f) *Id.*, xx, 3.

ne font qu'Un, ainsi qu'il est écrit^a : « Je suis Jéhovah ; c'est là le Nom qui m'est propre. » Béni soit le Seigneur et béni soit son Nom en toute éternité ! Rabbi Siméon dit : Heureux le sort d'Israël à qui le Saint, béni soit-il, donne le nom d' « homme », ainsi qu'il est écrit^b : « Et vous, mes brebis, vous, les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes » ; et, ailleurs^c, il est écrit : « Si un homme offre au Seigneur une hostie... » Pourquoi les appelle-t-il « hommes » ? Parce qu'ils se sont attachés à lui, ainsi qu'il est écrit^d : « Vous vous êtes attachés au Seigneur votre Dieu. » Seuls les Israélites se sont attachés à Dieu, mais non pas les peuples païens ; c'est pourquoi les Israélites seuls sont appelés hommes, mais non pas les peuples païens. Rabbi Siméon dit : Dès que l'Israélite entre dans l'Alliance que le Saint, béni soit-il, avait faite avec Abraham, il porte le nom d' « homme », et dès qu'il est circoncis, il entre dans l'Alliance sus-mentionnée, ainsi qu'il est écrit^e : « Et Dieu bénit Abraham en tout » ; et ailleurs^f : « La grâce d'Abraham... » Cet homme a le droit d'entrer dans ce lieu et il s'attache au Corps du Roi ; et seule la postérité d'Israël est appelée « homme ». Remarquez que, d'Israël, l'Écriture^g dit : « Et il sera un homme sauvage. » Ainsi il s'appelle « homme sauvage », et non pas « homme ». Bien qu'Ismaël ait été circoncis à l'âge de treize ans^h, il n'a cependant pas mérité le nom d' « homme », parce qu'il n'a pas reçu la Loi. Seule la race d'Israël est appelée « homme », en raison de sa perfection en toutes choses, ainsi qu'il est écritⁱ : « Ce peuple est la part du Seigneur ; Jacob est le lot de son héritage. » Rabbi Yossé dit : C'est pourquoi il est permis de reproduire toutes sortes d'images, à l'exception de celle de l'homme. Rabbi Isaac dit : La reproduction de la figure humaine est défendue, parce que l'homme ainsi reproduit semble être vivant. Rabbi Yehouda dit : C'est pourquoi le proverbe dit : On reconnaît au moule la forme du vase qu'on y façonne. Rabbi Yehouda allait une fois de Cappadoce à Lyda pour voir Rabbi Siméon, qui se trouvait dans cette dernière ville. Rabbi Hizqiya l'accompagna.

a) Isaïe, XLII, 8. — b) Ézéchiel, XXXIV, 31. — c) Lévit., I, 2. — d) Deuté., IV, 4. — e) Gen., XXIV, 1. — f) Michée, VII, 20. — g) Gen., XVI, 12. — h) *Id.*, XVII, 25. — i) Deuté., XXXII, 9.

Rabbi Yehouda dit à Rabbi Hizqiya : Nous savons ce que Rabbi Siméon a dit au sujet des mots^a [86^b] « homme sauvage ». Mais que signifie la fin du même verset : « Et il dressera ses pavillons vis-à-vis de tous ses frères » ? Rabbi Hizqiya répondit : Comme je n'ai jamais rien entendu à ce sujet, je n'ose rien dire ; car nous avons appris que, par les mots^b : « Voici la loi que Moïse exposa », l'Écriture veut nous apprendre que l'on ne doit répéter que des choses qu'on a entendu exposer par son maître.

Rabbi Yehouda commença alors à parler ainsi : Il est écrit^c : « Car elle est ta vie et ta longévité. » Celui qui s'attache à la Loi et ne s'en sépare jamais est jugé digne de deux vies, une dans ce monde et une autre dans le monde futur. Mais celui qui se sépare de la Loi se sépare de la vie, et celui qui se sépare de Rabbi Siméon se sépare également de la vie. Voilà un verset dont il nous a expliqué le commencement, et pourtant nous ignorons le sens de la fin ; à plus forte raison sommes-nous dans l'incertitude pour l'interprétation de tous les versets dont il ne nous a jamais parlé ! Malheur à la génération à laquelle Rabbi Siméon sera enlevé ! Tant que nous nous trouvons en présence de Rabbi Siméon, nous nous sentons le cœur et l'esprit ouverts et nous saisissons tous les mystères ; mais dès que nous nous en séparons, nous ne savons plus rien ; et toutes les sources de notre esprit tarissent. Rabbi Hizqiya lui dit : C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « Et il prit l'esprit qui était en lui et le donna à ces soixante-et-dix hommes. » Moïse était comparable à une chandelle allumée à laquelle on allume de nombreuses autres chandelles, sans que la lumière de la première diminue pour cela. De même Rabbi Siméon, fils de Jochaï, est comparable à une chandelle allumée à laquelle on allume de nombreuses autres chandelles, sans que sa lumière diminue pour cela. Ils continuèrent leur chemin. Arrivés chez Rabbi Siméon, ils le trouvèrent occupé à l'interprétation de ce verset^e : « Prière du pauvre, lorsqu'il est dans l'affliction et qu'il répand sa prière en la présence du Seigneur. » La prière du pauvre est au-dessus de celle des autres hommes, parce qu'elle monte jusqu'au trône glorieux

^a) Gen., xvi, 12. — ^b) Deutér., iv, 44. — ^c) *Id.*, xxx, 20. — ^d) Nombres xi, 25. — ^e) Ps., cii, 1.

du Roi ; et le Saint, béni soit-il, en fait une couronne qu'il pose sur sa tête. Le mot « Atoph » ne veut pas dire « envelopper », mais « être dans l'affliction », ainsi que dans le verset^a : « Ceux qui sont affligés par la famine... » « ... Et qu'il répand sa prière en la présence du Seigneur. » Car le Maître recevra sûrement sa prière. Quand même il n'y aurait point d'autres justes, le monde subsisterait par le mérite des pauvres. Malheur à celui dont un pauvre se plaint devant son Maître ; car le pauvre est plus près du Roi que tous les autres hommes, ainsi qu'il est écrit^b : « S'il crie vers moi, je l'exaucerai, car je suis compatissant. » Les plaintes des autres hommes sont parfois exaucées, et parfois non, alors que celles du pauvre sont toujours écoutées, parce que le Roi choisit sa demeure parmi les tesson^c, ainsi qu'il est écrit^e : « J'habite avec l'esprit humble et le cœur brisé. » Et ailleurs^d il est écrit : « Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé. » Et encore ailleurs^e il est écrit : « Tu ne méprises pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié. » Une tradition nous apprend que quiconque lèse un pauvre est aussi coupable que s'il lésait la Schekhina ; car la Schekhina est la tutrice des pauvres ; c'est elle qui défend leur cause, ainsi qu'il est écrit^f : « Car le Seigneur se rendra lui-même le défenseur de sa cause. » La Schekhina n'a besoin ni de témoins, ni de juges, pour châtier ceux qui lèsent les pauvres ; elle leur ôte les âmes. Rabbi Siméon continua : « Tephila » désigne le phylactère de la Tête du Roi céleste. Ayant tourné la tête, Rabbi Siméon vit que Rabbi Yehouda et Rabbi Hizqiya se tenaient à côté de lui. Il leur dit : Vous étiez possesseurs d'un trésor et vous l'avez perdu. Ils lui répondirent : En effet, toi, notre Maître, tu avais ouvert la porte ; mais elle était trop élevée pour nous, de sorte que nous ne pouvions y entrer. Rabbi Siméon leur ayant demandé de quel verset il s'agissait, ils lui répondirent : C'est la fin du verset : « Il sera un homme sauvage. » Nous comprenons bien le commencement du verset ; mais nous ne comprenons pas la suite : « Et il

1. C'est ainsi que le Z. désigne les pauvres. V. Z., I, fol. 10^b.

a) Lament., II, 19. — b) Exode, XXII, 27. — c) Isaïe, LVII, 15. — d) Ps., XXXIV, 19. — e) *Id.*, LI, 17. — f) Prov., XXII, 23.

dressera ses pavillons vis-à-vis de tous ses frères. » Rabbi Siméon leur répondit : Je jure à votre vie que le mystère caché dans les paroles de la fin du verset est le même que celui que renferme le commencement du verset. Une tradition nous apprend que le Saint, béni soit-il, a plusieurs faces; il a une face lumineuse, et une autre qui ne l'est pas; il a une face qui semble éloignée, et une face qui semble proche; [87^a] il a une face intérieure, et une face extérieure; et enfin il a une face à droite, et une face à gauche. Remarquez combien est heureux le sort d'Israël qui contemple la Face suprême du Roi, alors que tous les autres peuples n'en voient que les faces inférieures, la face qui semble éloignée; et c'est pour cette raison qu'ils sont les plus éloignés du Corps du Roi. Mais comme Ismaël avait été circoncis, il avait cet avantage sur les autres peuples qu'il voyait la face de Dieu qui était la plus proche de toutes celles que voyaient les autres peuples. Tel est le sens des mots : « Et il dressera ses pavillons au-dessus de la face de tous ses frères¹. » Rabbi Yehouda et Rabbi Hizqiya baisèrent la main de Rabbi Siméon; et Rabbi Yehouda lui dit : Le proverbe dit que le vin est bon tant qu'il repose sur la lie. La Loi prospère également tant que tu la propages. Malheur au monde lorsque toi, le Maître, lui seras enlevé, et malheur à la génération qui vivra à cette époque! Mais heureuse la génération qui connaît le Maître! Rabbi Hizqiya ayant demandé si Ismaël, après sa circoncision, avait le nom de « converti », Rabbi Siméon lui répondit qu'Ismaël n'était pas un converti, attendu qu'il était le fils d'Abraham et, partant, issu d'une race sacrée. Rabbi Yehouda dit : C'est pour cette raison que Dieu ordonna : « Tu n'auras pas d'autres dieux au-dessus de ma face. » L'Écriture indique par ce terme qu'Israël voit la Face suprême du Roi, et qu'il n'y a point d'autres au-dessus de cette Face; et voici sa foi.

« Tu^a ne te feras point d'image taillée, ni aucune figure. » Rabbi Yossé dit : Il est permis de reproduire toutes sortes d'images, excepté celle de l'homme, parce que celle-ci est au-dessus de

1. **ל פניו** signifie littéralement « au-dessus de la face ».

a) Exode, xx, 4.

toutes les images. Rabbi Isaac commença à parler ainsi : Il est écrit^a : « Que la légèreté de ta bouche ne soit pas à ta chair une occasion de tomber dans le péché. » Ces paroles nous indiquent que l'homme ne doit jamais prononcer des choses relatives à la Loi s'il ne les a pas entendues de son maître. C'est ce précepte que l'Écriture nous donne par l'expression : « Tu ne te feras point d'image taillée. » Le Saint, béni soit-il, punira l'homme qui transgresse ce précepte, et dans ce monde et dans le monde futur ; lorsque l'âme voudra retourner à la région d'où elle émane, elle en sera chassée et rejetée de la communauté des autres âmes. Tel est également le sens des paroles suivantes^b : « ... De crainte que Dieu ne s'irrite contre ta voix. » La « voix » désigne l'âme de l'homme. Enfin l'Écriture^c ajoute : « Car le Seigneur ton Dieu est un Dieu jaloux, qui venge l'iniquité. » Ces paroles s'appliquent aussi bien à celui qui reproduit des images qu'à celui qui avance des opinions relatives à la Loi qu'il n'a pas entendues de son maître. L'un et l'autre nient la vérité du Nom sacré ; or, celui qui nie l'existence du Roi suprême n'entrera pas dans le palais du Roi et sera exclu du monde futur. Rabbi Abba dit : Ici l'Écriture se sert du terme « pesel » (taillée) ; et ailleurs^d il est écrit : [87^b] « Taille deux tables de pierre (pesal). » Par cette similitude d'expressions, l'Écriture nous indique que l'homme ne doit pas former une loi nouvelle qu'il n'a pas entendue de son maître ; car Dieu punira une pareille action en précipitant l'âme dans l'enfer. Rabbi Isaac applique ces paroles à la circoncision ; car quiconque néglige cet acte nie l'Alliance du Saint, béni soit-il ; car la circoncision est le premier acte par lequel Israël a contracté l'Alliance avec Dieu. Il faut être fidèle à cette Alliance ; l'infidélité consiste à entretenir des relations avec des femmes païennes, ainsi qu'il est écrit^e : « Car Juda a profané la sainteté de Dieu ... ; il a eu des relations avec les filles des dieux étrangers. » Rabbi Yehouda dit : Celui qui trahit l'Alliance trahit Dieu, parce que c'est par elle qu'on est attaché à Dieu, comme dit l'Écriture^f : « Ils ont trahi Dieu ; car ils ont eu des enfants étrangers. »

a) Ecclés., v, 5. — b) *Ibid.* — c) Exode, xx, 5. — d) *Id.*, xxxiv, 1. — e) Malachie, ii, 11. — f) Osée, v, 7.

« Tu ^a ne les adoreras point, et tu ne leur rendras point le culte. » Rabbi Éléazar fit une fois un voyage en compagnie de Rabbi Hiyá. Ce dernier parla ainsi : Il est écrit ^b : « Si tu vois parmi les prisonniers de guerre une femme d'une grande beauté, et que tu veuilles l'épouser ... » Comment l'Écriture peut-elle parler d'un pareil cas, alors que le mariage entre Israélites et païens est défendu ? Rabbi Éléazar lui répondit : Le mariage était permis tant que les païens étaient maîtres de leur pays ^c. Remarque en outre qu'il n'y a point parmi les peuples païens une seule femme qui soit absolument pure. Une tradition ^d nous apprend que le rapprochement immédiat de la section concernant le mariage avec une païenne ^d à la section ^e relative au fils rebelle a pour but de nous apprendre que celui qui se mariera avec une païenne engendrera certainement un fils rebelle. Pourquoi ? Parce qu'il est difficile d'épurer une païenne de la pollution ; cela est d'autant plus difficile que cette femme a déjà connu un homme, car, dans ce cas, la souillure adhère si solidement, qu'il est difficile de l'éliminer. C'est pourquoi Moïse a dit ^f au sujet des femmes Madianites : « Faites mourir toutes les femmes qui ont connu des hommes. » Heureux l'homme qui garde le patrimoine de pureté qu'il a hérité de ses ancêtres ; grâce à cette pureté l'homme s'unit au Saint, béni soit-il, surtout s'il a le bonheur de connaître les commandements de la Loi. Le Roi céleste tend sa droite à un tel homme, l'attire à lui et l'unit à son Corps sacré. C'est pourquoi l'Écriture ^g dit d'Israël : « Vous vous êtes attachés au Seigneur votre Dieu », et ailleurs ^h : « Vous êtes les enfants du Seigneur votre Dieu. » Les Israélites sont réellement et littéralement les enfants de Dieu. Et ailleurs ⁱ il est écrit : « Israël est mon fils aîné », et encore ailleurs ^j : « Israël, je me glorifierai en toi. »

« Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu ^k. »

1. C'est-à-dire avant la conquête de Chanaan par les Israélites. Cf. Genèse Rabba, section Kithetze.

a) Osée, xx, 5. — b) Deutér., xxi, 11. — c) Cf. Tanhouma. — d) Deutér., xxi, 11. — e) *Id.*, xxi, 18. — f) Nombres, xxxi, 17. — g) Deutér., iv, 4. — h) *Id.*, xiv, 1. — i) Exode, iv, 22. — j) Isaïe, xlix, 3. — k) Exode, xx, 7.

Rabbi Siméon commença à parler ainsi : Il est écrit^a : « Élisée lui dit : Que veux-tu que je fasse? Dis-moi, qu'as-tu dans ta maison ? » Élisée dit à la Sunnamite : Dis-moi ce que tu as dans ta maison, sur quoi la bénédiction du Saint, béni soit-il, pourrait se répandre. Car une tradition nous apprend qu'il est défendu à l'homme de réciter la bénédiction prescrite pour les repas quand la table est desservie et qu'il n'y a aucun aliment dessus ; car la bénédiction de Dieu ne peut se répandre que sur quelque chose, mais elle ne peut pas s'exercer là où il n'y a rien. C'est pour cette raison qu'on doit avoir un ou plusieurs pains sur la table lorsqu'on prononce la bénédiction ; car ce n'est qu'alors que les bénédictions du ciel peuvent se répandre. Tel est le sens des paroles : « Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu. » Car il est défendu de prononcer le Nom du Saint, béni soit-il, inutilement, et il aurait mieux valu pour l'homme qui agit ainsi qu'il ne fût pas né. Rabbi Éléazar dit : On ne doit prononcer le Nom sacré que suivi d'un autre mot¹, [88^a] attendu que, dans l'Écriture^b, le Nom sacré n'est mentionné qu'à la suite de deux mots : « Au commencement créa Élohim... » Rabbi Siméon dit : Le Nom sacré ne fut prononcé *de manière complète* qu'après que le monde a été achevé, ainsi qu'il est écrit^c : « Au jour où Jéhovah Élohim avait créé le ciel et la terre... »

« Souviens-toi^d de sanctifier le jour du sabbat. » Rabbi Isaac dit : Il est écrit^e : « Élohim bénit le septième jour. » Or, dans le chapitre relatif à la manne, l'Écriture^f dit : « Recueillez pendant les six jours la manne ; car, le septième jour, c'est le sabbat ; et vous n'en trouverez point. » Est-ce là l'effet de la bénédiction ? Si on ne trouve pas de nourriture en ce jour, en quoi consiste donc la bénédiction qu'Élohim lui accorda ? Mais voici ce qu'une tradi-

1. Pour éviter de le prononcer en vain. Si l'on disait, par exemple : « Jéhovah, sois béni », il pourrait arriver qu'après avoir prononcé le premier mot, on fût empêché, pour une raison quelconque, d'ajouter les mots : « Sois béni », et, dans ce cas, le nom « Jéhovah » aurait été prononcé en vain. Mais si le Nom sacré est précédé d'un autre mot : « Sois béni, Jéhovah », cette appréhension n'existe plus.

a) IV^e Rois, iv, 2. — b) Gen., i, 1. — c) *Id.*, ii, 4. — d) Exode, xx, 8. — e) Gen., ii, 3. — f) Exode, xvi, 26.

tion nous apprend à ce sujet : Toutes les bénédictions d'en haut et d'en bas dépendent du septième jour. Si on ne trouvait point de manne en ce jour, c'est parce que, tous les six autres jours de la semaine n'étant bénis que par le septième, il était naturel que chaque jour de la semaine cédât une part de bénédictions au septième. Aussi un homme de foi doit-il servir la table et préparer le repas pour le soir du sabbat, afin que sa table soit bénie pendant les six jours suivants de la semaine; car c'est le jour de sabbat qui attire les bénédictions pour tous les autres jours de la semaine. Rabbi Yehouda dit : Il faut se réjouir le jour du sabbat et manger trois repas pendant ce jour. Rabbi Abba dit : Il convient d'attirer, en ce jour, les bénédictions d'en haut; car c'est pendant ce jour que l'Ancien sacré, le plus mystérieux de tout, verse la Rosée sacrée sur la table de la « Petite Figure », laquelle visite en ce jour trois fois le verger sacré des pommiers. C'est pourquoi un homme de foi doit faire trois repas en ce jour, dont le premier doit être pris à l'entrée du sabbat. Grande sera la punition de l'homme qui manque un des ces repas. Dès le commencement du sabbat, le repas doit être servi sur la table, afin que la bénédiction puisse s'y répandre, attendu qu'elle ne peut se répandre là où il n'y a rien. C'est en agissant ainsi que l'homme donne la preuve de sa foi. Rabbi Siméon dit : Une voix céleste retentit et fait entendre les paroles suivantes qui s'appliquent à celui qui fait trois repas le jour du sabbat^a : « Alors tu trouveras tes délices dans le Seigneur; je t'élèverai au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé sur la terre; je te donnerai pour te nourrir l'héritage de Jacob. » Les trois phrases contenues dans ce verset font allusion au trois repas du jour de sabbat. Rabbi Hiyà dit : C'est également pour cette raison que l'Écriture répète trois fois les mots « septième jour » dans le verset^b suivant : « Et le Seigneur termina au septième jour l'ouvrage qu'il avait fait; il se reposa le septième jour, après avoir achevé tous ses ouvrages; et il bénit le septième jour. » Rabbi Abba avait coutume de dire à chacun des repas du sabbat : Ce repas est en l'honneur de l'Ancien sacré et mystérieux, en l'honneur du Saint, béni soit-il. Et à la fin de chaque repas [88^b] il

a) *Isaïe*, LVIII, 14. — b) *Gen.*, II, 2.

avait coutume de dire : Nous avons fini le repas qui est l'emblème de la Foi. Rabbi Siméon avait coutume de dire avant chaque repas du sabbat : Approchez le repas qui est l'emblème de la Foi suprême, apportez le repas préparé en l'honneur du Roi céleste. Rabbi Éléazar dit une fois à son père : Quelle est la raison de ces trois repas ? Rabbi Siméon lui répondit : Le repas qu'on fait pendant la nuit au commencement du sabbat est en l'honneur de la Matrona ; et c'est par ce repas que l'homme s'attire pour tout le jour du sabbat l'âme supplémentaire. Le matin du jour du sabbat, on prend le deuxième repas en l'honneur de l'Ancien sacré. Et le troisième repas est en l'honneur de la « Petite Figure ». C'est par ces trois repas qu'Israël se distingue des peuples païens. C'est par ces repas qu'Israël donne la preuve qu'il est le fils du Roi sacré. Celui qui manque un de ces repas s'attire les châtiments d'en haut et donne la preuve qu'il ne fait pas partie des membres du palais royal. Remarquez en outre que, pendant toutes les autres fêtes, tout homme est obligé de donner une part de réjouissance aux pauvres ; et si l'on se réjouit seul sans y faire participer les pauvres, on est sévèrement puni ; c'est à un tel homme que s'appliquent les paroles de l'Écriture^a : « Je te jetterai sur le visage les ordures de tes repas solennels des fêtes. » Mais il n'en est pas de même le jour du sabbat ; car, alors même qu'on ne fait pas participer le pauvre aux réjouissances de ce jour, on n'est pas puni pour cela, attendu que l'Écriture ne parle que de « repas solennels des fêtes », mais non pas des repas du sabbat. C'est par la foi que l'homme obtient pour le jour du sabbat une âme supplémentaire, une âme supérieure qui a toutes les perfections, à l'exemple du monde d'en haut. C'est pour cela que ce jour est appelé « Sabbat » ; car Sabbat est le nom du Saint, béni soit-il, qui est la perfection même. Malheur à l'homme qui ne se réjouit pas en l'honneur du Roi sacré. Les trois repas du sabbat répondent aux trois patriarches qui plaident en ce jour en faveur d'Israël, ce qui n'est pas le cas pendant les fêtes. Pendant^b ce jour, on accorde du repos aux damnés de l'enfer ; pendant ce jour, la Rigueur est domptée et ne sévit point dans le monde ; pendant ce jour, la Loi sert de couronne à Dieu ; pen-

a) Malachie, II, 3. — b) V. Z., I, fol. 14^b.

dant ce jour, la joie règne dans deux cent cinquante mondes. Remarquez que, pendant les autres jours de la semaine, l'heure des vêpres est l'instant où la Rigueur sévit dans le monde, alors que, pendant le jour du sabbat, l'heure des vêpres est l'heure de la Clémence. C'est à l'heure des vêpres du jour de sabbat que Moïse, le prophète fidèle et sacré, fut enlevé de ce monde, afin d'indiquer que sa mort n'était pas due à la Rigueur, mais uniquement à [89^a] la volonté de l'Ancien sacré qui prit l'âme de Moïse et la cacha. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Et nul homme jusqu'à aujourd'hui ... » Car, de même que l'Ancien sacré est caché et invisible aux êtres d'en haut aussi bien qu'à ceux d'en bas, de même l'âme de Moïse, qui fut enlevée le jour du sabbat à l'heure des vêpres, est cachée dans le monde d'en haut, de manière que la Rigueur ne peut avoir aucune prise sur elle. Une tradition nous apprend que le jour de sabbat est le plus propice à l'étude de la Loi; en se consacrant ce jour-là à l'étude de la Loi on découvre les soixante-dix interprétations dont chacune de ses paroles est susceptible. Heureux le sort d'Israël et dans ce monde et dans le monde futur! Il a cet avantage sur les peuples païens de sanctifier le jour du sabbat.

Une tradition nous apprend en outre que, durant le jour du sabbat, les âmes des justes se délectent en présence de l'Ancien sacré et mystérieux et sont à l'abri de toutes les attaques de la Rigueur, ainsi qu'il est écrit^b : « Lorsque le Seigneur te fera reposer de tes douleurs, de tes fatigues et de ton dur travail... » La sanctification du sabbat vaut à elle seule toutes les autres lois, ainsi qu'il est écrit^c : « Heureux l'homme qui fait cela, et le fils de l'homme qui observe le sabbat et s'abstient de faire le mal. » Donc celui qui observe le sabbat est considéré comme s'il a observé toute la Loi. Rabbi Yehouda ayant rencontré un jour Rabbi Siméon en voyage lui dit : Maître, quel est le sens des paroles qui suivent^d : « Voici ce que le Seigneur dit aux eunuques, à ceux qui gardent mes jours de sabbat. » Rabbi Siméon lui dit : Cappadocien¹, des-

1. Rabbi Yehouda était de Cappadoce.

a) Deuté., xxxiv, 6. — b) Isafe, xiv, 3. — c) *Id.*, lvi, 2. — d) *Ibid.*, 4.

cends de ton âne; car les paroles de la Loi exigent du recueillement et de la méditation, ce que tu ne saurais faire monté à dos d'âne. Rabbi Yehouda lui répliqua : C'est pour apprendre de toi cette chose que je t'ai suivi; car, en te suivant, je crois suivre la Schekhina. Rabbi Siméon lui dit : Ces paroles ont été déjà expliquées par les collègues; mais leur explication n'est pas suffisamment connue. Ces paroles s'appliquent aux maîtres de la Loi qui s'abstiennent des relations conjugales pendant tous les six jours de la semaine et qui ne s'y livrent que pendant la nuit du sabbat, nuit pendant laquelle a lieu le Mystère suprême de l'union de la Matrona avec le Roi. Tel est le sens des paroles : « Voici ce que le Seigneur dit aux eunuques, à ceux qui attendent (ischmerou) mes jours de sabbat. » Car le mot « ischmerou » ne signifie pas en cet endroit « qui gardent », mais « qui attendent », de même que dans le verset suivant^a : « Et son père attendait (schamar) la chose. » L'Écriture désigne ainsi ceux qui attendent toute la semaine le jour de sabbat pour les relations conjugales. Heureux le sort de ceux qui sanctifient le jour du sabbat de cette manière! Remarquez que l'Écriture^b dit : « Tu travailleras pendant six jours, et tu y feras tout [89^b] ton ouvrage; mais le septième jour est le jour de repos consacré au Seigneur ton Dieu. » Comme les six jours sont jours de travail, et comme l'union avec leurs femmes n'est pas pour eux un travail profane, mais une œuvre consacrée au Saint, béni soit-il, ils réservent cet acte au jour du Seigneur. Comme d'autre part, l'union de la Matrona avec le Roi céleste a pour but de faire descendre les âmes saintes en ce monde, les collègues consacrent ce moment aux relations conjugales, afin d'attirer pour leurs enfants de ces âmes sacrées. Rabbi Yehouda s'écria : Bénie soit la miséricorde divine qui m'a favorisé de me trouver ici et d'entendre ces paroles! Rabbi Yehouda se mit à pleurer. Rabbi Siméon lui dit : Pourquoi pleures-tu? Rabbi Yehouda lui répondit : Je pleure sur le sort des hommes qui vivent comme des bêtes et qui ignorent qu'il aurait mieux valu pour eux de ne pas naître. Malheur au monde lorsque toi, mon Maître, lui seras enlevé; car il n'y aura plus personne pour divulguer les mys-

a) Gen., xxxvii, 11. — b) Exode, xx, 9.

tères et pour les expliquer! Rabbi Siméon lui répondit : Je jure par ta vie que le monde n'a été créé que pour les collègues qui se consacrent à l'étude de la Loi et en connaissent les mystères. C'est avec raison que les collègues ont comparé les ignorants qui marchent dans la mauvaise voie, à des bêtes, qu'ils ont permis de les châtier, même pendant le jour du grand pardon, et enfin qu'ils ont qualifié leurs enfants de bâtards^a. Rabbi Siméon dit en outre : L'Écriture^b dit : « Vous n'allumerez point de feu dans toutes vos maisons au jour du sabbat. » Pourquoi cette défense? Pour que la Rigueur ne sévisse pas en ce jour; or, le feu est l'emblème de la Rigueur. Mais, pourquoi fait-on du feu le jour du sabbat au temple? Parce que le feu allumé pour Dieu ne représente pas la Rigueur, mais la Clémence. Le feu de l'autel est un feu qui consume l'autre feu. C'est parce que l'Ancien sacré se manifeste en ce jour que la Rigueur n'a aucune prise sur le monde. Le sort d'Israël est plus heureux que celui de tous les autres peuples païens; car c'est de lui que l'Écriture dit^c : « Vous vous êtes attachés au Seigneur votre Dieu, etc. »

[90^a] « Honore ton père et ta mère^d. » Rabbi Hiyâ commença à parler ainsi : Il est écrit^e : « De l'Éden sortait un fleuve pour arroser le Jardin. » Ces paroles désignent la Source céleste qui donne naissance au fleuve qui arrose le paradis. Cette Source porte le nom de « Père ». C'est ce « Père » que l'Écriture commande d'honorer. Rabbi Éléazar dit : *Les mots* : « Honore ton père » désignent le Saint, béni soit-il. *Les mots* : « ... Et ta mère » désignent la « Communauté d'Israël »; le mot « eth » nous indique qu'il faut également honorer la Schekhina. Rabbi Yehouda dit : Les mots « père » et « mère » désignent réellement le père et la mère d'après la chair. Quant au mot « eth » il désigne les êtres d'en haut, que l'homme doit également honorer. Rabbi Isaac dit : Le mot « eth » désigne le maître que l'homme est également tenu d'honorer, attendu que c'est grâce au maître qu'on parvient à participer au monde futur. Une tradition nous apprend que les cinq premiers commandements sont en rapport direct et intime avec

a) Cf. T., tr. Pessahim, 49^b. — b) Exode, xxxv, 3. — c) Deutér., iv, 4. — d) Exode, xx, 12. — e) Gen., ii, 10.

les cinq derniers commandements. Ainsi, le premier commandement : « Je suis le Seigneur ton Dieu » est en rapport direct avec le sixième commandement : « Tu ne tueras point », attendu que celui qui tue son prochain offense l'Image sacrée de son Maître, puisque l'homme est créé à l'image de Dieu, ainsi qu'il est écrit^a : « Car l'homme est créé à l'image de Dieu » et^b : « Au-dessus, trônait une image qui avait la figure d'homme. » En disant donc : « Je suis ton Dieu », il en résultait nécessairement l'autre commandement : « Tu ne tueras point. » Le deuxième commandement : « Tu n'auras point de dieux étrangers devant moi » est en rapport direct avec le septième commandement : « Tu ne commettras point de fornications », ainsi qu'il est écrit^c : « Ils ont trahi Dieu, car ils ont eu des enfants étrangers. » En effet, ces deux commandements ont pour but que l'homme n'efface pas la marque sacrée que le Saint, béni soit-il, a imprimée sur chaque corps. Le commandement : « Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur » est en rapport avec le commandement : « Tu ne voleras point », puisque chaque voleur est amené à faire des faux serments, ainsi qu'il est écrit^d : « Celui qui s'associe à un voleur est ennemi de sa propre vie; il l'entend abjurer et ne le dénonce pas. » Le commandement : « Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat » est en rapport avec le commandement : « Tu ne porteras point faux témoignage », puisque le jour de sabbat est appelé « témoignage », ainsi qu'il est écrit^e : « Et il est une marque entre moi et les enfants d'Israël, etc. » Le commandement : « Honore ton père » est en rapport avec le commandement : « Tu ne désireras point la femme de ton prochain »; car celui qui, au moment de son union avec son épouse, pense à une autre femme, attire l'âme que cette autre femme était destinée à attirer ici-bas, de sorte que l'enfant qui naît d'une telle union ne doit nullement l'honorer, attendu qu'il n'est pas son père. [90^b] Ainsi les cinq premiers commandements ont un rapport intime avec les cinq autres commandements. C'est pour cette raison que le mot « voix » est répété cinq fois dans le récit de la révélation au mont Sinai; et c'est également à cause

a) Gen., ix, 6. — b) Ézéchiel, i, 26. — c) Osée, V, 7. — d) Prov., xxix, 24. — e) Exode, xxxi, 17.

de cela que les livres du Pentateuque sont au nombre de cinq. Rabbi Éléazar dit: Les dix commandements renferment toutes les autres lois. C'est par la Loi que tout a été créé: les arbres, les plantes, le ciel et la terre, l'océan et les ondes. Car la Loi est le Nom du Saint, béni soit-il. De même que la création a été faite par les dix noms du Saint, béni soit-il, de même la Loi a été donnée par le Décalogue. Heureux la part de celui qui s'occupe de la Loi! Il réussit à connaître le nom du Saint, béni soit-il. Rabbi Yossé dit: Cet homme arrive à la connaissance de Dieu lui-même, car Dieu et son Nom ne forment qu'Un.

« Vous^a ne ferez point de dieux d'argent, ni de dieux d'or. » Rabbi Yossé dit: Bien que l'argent et l'or appartiennent à Dieu, ainsi qu'il est écrit^b: « L'argent est à moi, et l'or est aussi à moi, dit le Seigneur des armées », cependant il est défendu d'employer ces métaux pour représenter l'image de Dieu. Rabbi Isaac dit: La répétition du mot « grand » dans le verset suivant^c: « Seigneur, il n'y a point de Dieu qui te soit semblable; tu es grand, et ton nom est grand en puissance » désigne les deux couleurs de l'argent et de l'or, *symbole de la Clémence et de la Rigueur*, qu'on retrouve en Israël. Car voici ce que Rabbi Yehouda nous apprend à ce sujet: L'Écriture^d dit: « Je me réjouirai dans le Seigneur (Jéhovah), et mon âme se délectera dans mon Dieu. (Élohaï). » Pourquoi cette répétition (Jéhovah et Élohaï)? Israël parla ainsi: Nous reconnaissons Dieu à ses couleurs; s'il se révèle à nous sous la couleur de Clémence (Jéhovah), nous nous réjouissons en Jéhovah; et s'il se révèle à nous sous la couleur de la Rigueur (Élohénou), nous nous délectons en Élohaï^e. Et l'Écriture^e ajoute: « ... Parce qu'il m'a revêtu des vêtements de salut. » Ces « vêtements de salut » désignent les diverses couleurs sous lesquelles Dieu se révèle aux hommes pour leur salut^f. De même les paroles suivantes: « ... Comme un époux qui a la couronne

1. On sait que Jéhovah désigne la Clémence et Élohim la Rigueur. V. Mikdasch Melekh, fol. 157^a et 223^b.

a) Exode, xx, 23. — b) Aggée, II, 8. — c) Jérémie, x, 6. — d) Isaïe, lxi, 10. — e) *Ibid.* — f) Cf. Tiquouné Zohar, xxii; et Zohar Hadasch, fol. 126^b.

sur la tête, et comme une épouse parée de toutes ses pierreries » désignent les deux couleurs : celle de la Clémence et celle de la Rigueur, sous lesquelles Dieu se révèle à Israël. Dans le verset cité, l'Écriture emploie deux fois le terme de « joie ». Mais la joie qu'Israël éprouvera à l'époque où le Saint, béni soit-il, le délivrera de l'exil sera beaucoup plus grande, puisque l'Écriture répète à cette occasion plusieurs fois le terme « joie », ainsi qu'il est écrit^a : « Ceux que le Seigneur aura rachetés retourneront et viendront à Sion chanter ses louanges; ils seront couronnés d'une allégresse éternelle; le ravissement de leur joie ne les quittera point, etc. » Le terme « joie » se trouve répété quatre fois dans ce verset pour correspondre aux quatre exils d'Israël. Et c'est à la délivrance du dernier exil que s'appliquent les paroles du verset suivant^b : « Et vous direz en ce jour-là : Chantez les louanges du Seigneur, et invoquez son nom, etc. »

SITHRÉ THORAH.

« Et^c Élohim prononça toutes ces paroles. » Par le mot « toutes », l'Écriture nous indique que le mot « Anochi » (je suis) embrasse tous les Noms sacrés ainsi que tous les commandements de la Loi. Ce mot exprime aussi bien le Nom sacré de « Jehou », qui désigne le Trône suprême dont la pleine lune est l'image, que l'autre lumière [91^a] qui se confond avec la lumière du Trône même. Lorsque, rayonnante de joie, la Schekhina est unie à son Époux céleste, elle porte également le nom d'« Anochi ». « Anochi » est le mystère de tout, la synthèse de toutes les lettres et de tous les mystères d'en haut et d'en bas. C'est « Anochi » qui contient le mystère de la récompense des justes qui observent les commandements. Le premier et le deuxième commandements correspondent aux deux expressions du Décalogue : « Souviens-toi » et

1. Ainsi que l'ont déjà constaté les commentaires le Mikdasch Melekh et le Derekh Emeth, a. l., note 1, le passage à partir de וידבר אלהים, jusqu'à la fin de la section, n'est pas le texte du Z., mais de la Doctrine occulte (Sithré Thorah).

a) Isaïe, xxxv, 10. — b) *Id.*, xii, 4. — c) Exode, xx, 1.

« Observe ». « Anochi » contient le Mystère caché le plus mystérieux de tous. « Anochi » renferme le mystère des deux trônes; c'est lui qui purifie le Temple et empêche les étrangers de s'en approcher. Il fait briller le Temple et exterminer les mauvais esprits du monde. Et le Saint, béni soit-il, seul se manifestera dans sa gloire. Ainsi donc « Anochi » contient le mystère du Nom sacré. La lettre Aleph du mot « Anochi » indique qu'on doit proclamer l'unité de Dieu; *la lettre Aleph représente la valeur numérique de un*. Il contient le mystère du Vav du Nom sacré. La lettre Noun du mot « Anochi » indique qu'on doit craindre le Saint, béni soit-il; car il est un juge sévère; il récompense les justes et punit les coupables; *la lettre Noun est l'image de la Rigueur*^a; car elle contient le mystère du dernier Hé du Nom sacré. La lettre Caph du mot « Anochi »¹ indique qu'on doit sanctifier chaque jour le Trône suprême et sacré; car la lettre Caph forme l'initiale du mot « Kether »; elle contient le mystère du premier Hé du Nom sacré. Enfin, la lettre Yod du mot « Anochi » indique qu'on doit se consacrer jour et nuit à l'étude de la Loi, qu'on doit circoncire le fils le huitième jour de la naissance, qu'on doit racheter le premier-né, qu'on doit porter des phylactères et des franges à l'habit rituel^b, et fixer l'amulette (mezouza) à la porte, et qu'on doit, enfin, sacrifier sa vie pour le Saint, béni soit-il. Ainsi, les préceptes indiqués par les lettres dont est composé le mot « Anochi » sont au nombre de douze, lesquels joints aux deux cent trente-six autres préceptes contenus dans l'Écriture^c forment ensemble deux cent quarante-huit, nombre équivalent à la valeur numérique du mot « Zacar » joint au Nom sacré « Jah », *première moitié du nom de Jéhocah*. Ces douze préceptes contenus dans « Anochi » correspondent à douze voies de miséricorde et la treizième vient du chef. Le deuxième verset du Décalogue commence par les mots « lô iheieh »: « Tu n'auras point de dieux étrangers, etc. » Dans ce verset, est renfermé le mystère de « schamar » qui symbolise les trois cent

1. « Anokhi ». — 2. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, le Talmud reconnaît six cent treize préceptes, dont 248 commandements et 365 défenses.

^a Cf. Talmud, tr. Berakhoth, fol. 4^a. — ^b Nombres, xv, 38. — ^c V. Z., I, fol. 24^a.

soixante-cinq commandements de la Loi. Le Lamed nous indique qu'il ne faut pas honorer d'autre dieu. La lettre Lamed a la forme d'une tour (ב) afin de nous indiquer que l'on ne doit point dresser d'autel aux dieux étrangers, qu'on ne doit point élever sa pensée vers les divinités étrangères. La lettre Aleph indique qu'on ne doit point admettre l'identité du vrai Dieu avec les divinités des païens, ni l'existence d'un autre dieu; et que l'on ne doit point se laisser séduire par la magie et l'art d'évoquer les morts, et enfin que l'on ne doit point croire que Dieu se manifeste aux hommes sous la figure de l'homme ou sous une autre figure, que l'on ne doit pas évoquer les morts, et enfin qu'on ne doit point jurer au nom d'une divinité étrangère. Ces douze préceptes négatifs joints aux autres trois cent cinquante-trois préceptes négatifs contenus dans l'Écriture forment ensemble trois cent soixante-cinq, nombre équivalent à la valeur numérique du mot « Schemi » joint au nom sacré « Jah ». Rabbi Siméon dit : Le mot « Anochi » est la synthèse de tout ce qui est en haut et de tout ce qui est en bas ; les Hayoth sacrés d'en haut sont enfermés dans le mot « Anochi » et les douze Hayoth d'en bas sont contenus dans les mots : « Tu n'auras pas... Tu ne feras aucune idole. » Le mot « pessel » signifie les « scories » des choses sacrées dont les idoles sont formées, ainsi qu'il est écrit^a : « J'ai vu un vent très fort qui venait du Nord. » « Et aucune image » fait allusion au « feu flamboyant » dont parle Ézéchiel^b : « Car je suis l'Éternel ton Dieu. » Le cœur doit se tourner vers le haut et non pas vers le bas. « Dieu jaloux » fait allusion au verset^c : « Pour trois choses la terre tremble... » Les trois choses sont indiquées ici par les mots : « Tu ne feras pas » ; « Une idole » ; « Une image ». [91^b] L'Écriture^d dit : « Tu rends l'iniquité des pères aux enfants et aux petits-enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération. » Tel un arbre dont la maladie se transmet jusqu'au quatrième greffage, tout péché commis laisse sa trace jusqu'à la quatrième génération.

« Tu^e ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu. »

a) Ézéchiel, I, 4. — b) *Ibid.* — c) Prov., xxx, 21. — d) Exode, xxxiv, 7. — e) *Id.*, xx, 7.

Voici ce que les collègues ont dit à ce sujet : Lorsque le Saint, béni soit-il, créa le monde, il grava le Nom sacré sur un caillou qu'il jeta dans l'abîme. Les eaux de l'abîme monteraient et inonderaient le monde si, au moment de s'élever, elles n'apercevaient à l'orifice de l'abîme ce caillou sur lequel est gravé le Nom divin^a. A la vue de ce nom, les eaux reculent. Mais quand l'homme fait un faux serment, les lettres gravées sur le caillou s'effacent, et les eaux de l'abîme s'élèvent et menacent le monde d'inondation. C'est alors que le Saint, béni soit-il, envoie l'ange Yaázriël à qui est confiée la garde des soixante-dix clefs du Nom sacré. Cet ange grave de nouveau le Nom sacré sur le caillou qu'il pose sur l'orifice de l'abîme. Ce n'est qu'alors que les eaux retournent à leur place, grâce auquel retour le monde subsiste. Voilà pourquoi l'Écriture dit : « Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu. »

[92^a] « Souviens-toi ^b de sanctifier le jour de sabbat. » De même que le membre qui porte la marque de l'Alliance sacrée constitue la synthèse de tous les autres membres du corps, de même le commandement relatif à la sanctification du jour de sabbat constitue la synthèse de tous les autres commandements de l'Écriture. Quiconque sanctifie le sabbat a autant de mérite que s'il avait observé tous les commandements de l'Écriture.

[92^b] Souviens-toi de sanctifier le jour de sabbat. » Peut-on commander à quelqu'un de se souvenir ? La mémoire est-elle donc au pouvoir de l'homme ? Dans la région céleste dont le sabbat est l'image, il n'y a point d'oubli. Aussi quiconque sanctifie le sabbat s'élève à cette région où règne l'éternel souvenir. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Souviens-toi de sanctifier le sabbat », ce qui veut dire : Si tu sanctifies le sabbat, tu seras élevé aux régions supérieures où règne le souvenir ; car l'oubli n'existe que dans les régions inférieures. Dieu voulait par ce commandement élever le peuple saint à la région sainte.

1. V. le Raalah Mehemnah se rapportant à ce passage à la fin de cette partie dans l'appendice intitulé Tossafoth, § 2.

^a) Cf. T., tr. Souccah, 49^a. — ^b) *Id.*, xx, 8.

[93^a]^a « Honore ton père et ta mère. » C'est en faisant de bonnes œuvres que l'homme honore le plus son père et sa mère ainsi qu'il est écrit : « Le père du juste tressaille d'allégresse ; celui qui a donné la vie au sage trouvera sa joie en lui. » C'est de cette façon qu'on doit honorer son père et sa mère. On doit aussi honorer son père et sa mère en mettant à leur disposition tout l'argent qu'on possède. On doit à son père et à sa mère les mêmes honneurs qu'à Dieu. Car l'homme est la propriété de trois associés : Dieu, le père et la mère^b. Aussi doit-il des honneurs semblables à tous les associés dont il est la propriété. L'Écriture promet la longévité en récompense de l'observation de ce commandement. Par longévité, l'Écriture entend la vie éternelle. Par les mots : « ... Sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donna », l'Écriture entend cette région supérieure d'où l'on contemple la majesté divine comme dans un miroir qui réfléchit la lumière. Pour quelle raison la longévité n'est-elle promise comme récompense que dans ces deux commandements : « Honore ton père et ta mère », et^c : « Renvoie la mère et garde les petits » ? Parce que ces deux commandements valent à l'homme la vie éternelle, alors même qu'il ne les accomplit pas avec l'intention de faire la volonté de Dieu. Tandis que toutes les autres bonnes œuvres [93^b] ne valent à l'homme la vie éternelle que s'il les accomplit dans le but de faire la volonté de Dieu ; car ce n'est point l'action qui vaut à l'homme une récompense, mais l'intention qui l'a déterminée. Mais comme très peu d'hommes savent accompagner leurs bonnes actions de cette intention qui est si chère à Dieu, David demanda à Dieu qu'il daigne récompenser la bonne action, alors même qu'il n'y a pas l'intention. C'est pourquoi il a dit^d : « Conduis d'en haut les ouvrages de nos mains », ce qui veut dire : que Dieu daigne suppléer à l'intention qui manque dans la plupart des œuvres des hommes.

« Tu^e ne tueras point. Tu ne commettras point de fornication. Tu ne déroberas point. » Entre les mots « tu ne » et « tueras », « commettras de fornication », « déroberas », il existe, dans l'Écri-

a) Exode, xx, 12. — b) Cf. T., tr. Niddah, 31^a. — c) Deutér., xxii, 7. — d) Ps., xc, 17. — e) Exode, xx, 13-15.

ture, un signe disjonctif. Pourquoi? Parce que, sans cette indication, la défense de tuer se serait étendue même sur les animaux, la défense de commettre la fornication se serait étendue même sur les relations conjugales, et la défense de dérober se serait étendue même sur l'acte de dérober par ruse le secret de son maître ou de son adversaire en justice. C'est pourquoi l'Écriture se sert de ces signes disjonctifs, pour excepter de la défense les cas mentionnés. Mais le signe disjonctif ne figure pas dans le précepte : « Tu ne porteras point faux témoignage », parce que le mensonge est défendu dans tous les cas imaginables, sans aucune exception. Bien que le précepte : « Tu ne désireras point... » soit également dépourvu de signe disjonctif, il y a une exception où le désir est permis : c'est de désirer le savoir et la vertu de son prochain^a. C'est pourquoi l'Écriture spécifie : « ... La maison de ton prochain, sa femme, son serviteur, etc. », d'où il résulte qu'on peut bien désirer ses connaissances et sa vertu. Les dix préceptes contenus dans ce chapitre constituent la synthèse de tous les commandements. Le jour où Dieu révéla ces préceptes, Israël pénétra tous les mystères renfermés dans l'Écriture, [94^a] et il put contempler de très près la majesté glorieuse de son Maître, comme jamais homme n'a pu le faire depuis la création du monde. Mais, objectera-t-on, une tradition nous apprend pourtant qu'au moment du passage de la mer Rouge, les servantes même ont vu des choses surnaturelles que le prophète Ézéchiël n'a jamais pu voir? Certes, Israël a vu des choses surnaturelles même avant la révélation au mont Sinaï; mais il n'a jamais été aussi pur que le jour de la révélation au mont Sinaï. En ce jour, Israël fut épuré de toute souillure qui adhérait à lui dès le péché d'Adam. Il devint en ce jour semblable aux anges. Voilà pourquoi il ne craignait pas le feu, attendu qu'il est l'élément des anges, ainsi qu'il est écrit^b : « Et l'ange du Seigneur monta vers le ciel au milieu des flammes. » C'est à la suite de cette purification qu'Israël a pu contempler la majesté divine de plus près que jamais homme n'a pu le faire depuis la création du monde. Ce n'était qu'à partir du jour où Israël accepta la révélation au mont Sinaï que le monde fut forti-

a) Cf. Genèse Rabba, section Jethro. — b) Judges, XIII, 20.

fié, ainsi qu'il est écrit^a : « S'il n'y avait pas eu l'Alliance que j'ai faite avec le jour et la nuit, je n'aurais point établi les lois qui régissent le ciel et la terre. » C'est à ce jour que s'appliquent les paroles du verset suivant^b : « Le Seigneur règne, et s'est revêtu de gloire et de majesté ... Le Seigneur s'est revêtu de force. » Or, le mot « force » désigne la Loi, ainsi qu'il est écrit^c : « Le Seigneur donnera la force à son peuple : le Seigneur bénira son peuple en paix. »

SOMMAIRE DU MANUSCRIT DE PIC

POUR LA CINQUIÈME SECTION

In quinta : Et audirit Jetro

De lege scripta, et non scripta, quam vocant **מִפֵּה אֵל פֶּה**, *mipe ahl peh*, seu *de ore ad os* : de **פֶּסֶל**, *pesel* i. e. *imagine*, seu *similitudine*, et de imaginibus a lege prohibitis : de inchoatione præceptorum Domini ab **א** *aleph* et terminatione per **ב** *caph* : de 7. Dei vocibus.

a) Jérémie, xxiii, 25. — b) Ps., xciii, 1. — c) *Id.*, xxix, 11.

VI

SECTION MISCHPATIM

(FOL. 94^a à 126^a)

RAAÏAH MEHEMNAH

(FOL. 114^a à 121^a)

**IDRA DE - MASHCANA
ASSEMBLÉE DU SANCTUAIRE**

(FOL. 122^a à 123^a)

NOTES DE L'ÉDITEUR

« Le dogme [de la transmigration] sert d'enveloppe à une idée philosophique très ancienne;... c'est celle de la vie considérée comme épreuve. [*Epreuve unique, enseignement ésotérique.*] En un mot, la métempsychose est une extension du système des épreuves et des purifications, une transformation [*déformation, enseignement exotérique*] plus accessible à l'intelligence populaire. »

BALLANCHE, *Œuvres*, Paris 1833.
Tome IV, p. 14.

D'ailleurs dans le Zohar, ce n'est pas une doctrine absolue.

« [De même], le dogme de l'immortalité de l'âme, était le grand secret des mystères les plus anciens; les prêtres égyptiens ne le révélaient qu'aux initiés parfaits. La divulgation de ce dogme paraissait dangereuse, on craignait qu'il ne rendit insouciant de la vie présente..... »

F. SCHÖTZ, *רזח משה*.
Académie de Stanislas. 1869. Tome II, p. 349.

Consulter aussi : BRECHER, traduct. CAHEN, Paris, Franck, 1857. *De l'immortalité de l'âme chez les Juifs*.

« Préexistence des âmes. — Cette doctrine peut se comprendre dans l'Absolu, le temps n'existant pas pour Dieu. Dans le temps, le Zohar ne l'enseigne pas, puisqu'il dit que Dieu créera des âmes nouvelles, une fois épuisées celles qu'il a créées au premier instant du Temps. Ce n'est donc pas un dogme absolu. Il faut d'ailleurs ajouter que la doctrine juive de la préexistence est différente de celle des origénistes et des priscillianistes. »

Voy. DRACH, *Harmonie*, II, 328.

Le lecteur n'a peut-être pas saisi, ou a été surpris des allusions continues du Zohar aux relations sexuelles, de ce qu'il enseigne de la sexualité des âmes, de l'homme mâle et femelle, etc. Il compare l'Amour, l'Union des trois Séphiroth Suprêmes dans le monde d'En-Haut, à l'amour, à l'union conjugale dans le monde d'en bas, qui n'en n'est que l'image, et cela en propres termes. Ce sont des figures, et la même doctrine pure et belle, est exposée clairement par Blanc Saint-Bonnet (*De l'unité spirituelle de la Société, et de son but au delà du temps*. En particulier Liv. I, ch. x, et Liv. III, ch. v.)

E. L.-G.

SECTION MISCHPATIM

משפטים

ZOHAR, II. — 94*

Rabbi Siméon¹ ouvrit *une de ses conférences de la manière suivante* : Les paroles de l'Écriture^a : « Voici les lois que tu leur exposeras » sont traduites dans la paraphrase chaldaïque de cette façon : « Voici les jugements que tu leur exposeras. » L'Écriture parle, dans ce chapitre, des transmigrations des âmes. Les transmigrations sont infligées à l'âme comme punition et varient selon sa culpabilité. « Si^b tu achètes un esclave hébreu, il te servira durant six ans, et au septième il sortira libre sans te rien donner. » Collègues, voici l'occasion *que le verset cité m'offre* de vous révéler de nombreux mystères concernant la « transmigration des âmes ». « L'esclave qui servira six ans » désigne l'âme. Toute âme qui s'est rendue coupable durant son passage en ce bas monde, est en punition, obligée de transmigrer autant de fois qu'il le faut, pour qu'elle atteigne, par sa perfection, le sixième degré de la région d'où elle émane. Mais ce qui précède ne s'applique qu'aux âmes qui émanent du côté de Métatron qui est le « Serviteur »^c et qui embrasse les six directions. Quant aux âmes qui émanent du côté de la Schekhina, laquelle constitue le septième degré *céleste*, elles ne sont jamais sujettes à la transmigration. Tel est le sens des paroles^d : « ... Et au septième il sortira libre », ce qui veut dire : l'âme qui émane du septième degré, *qui est le degré de la Schekhina*, ne sera jamais assujettie à l'esclavage, *c'est-à-dire* ne

1. Dans toutes les éditions, cette section est précédée d'une note des éditeurs dans laquelle il est dit que le texte à partir du commencement de la section jusqu'aux mots : **מַעֲשֵׂה יָדַי לְהַחֲמִיר** au fol. 114*, doit être attribué à Rabbi Yebba le Vieillard, disciple de Rabbi Siméon.

a) Exode, XXI, 1. — b) *Id.*, XXI, 2. — c) V. Tiquoné Zohar, VI ; et Z., I fol. 181^b. — d) Exode, XXI, 2.

transmigra jamais. Pendant que Rabbi Siméon prononçait ces paroles, [94^b] le Vieillard s'en approcha et lui dit : Maître, s'il en est ainsi, en quoi le sort de l'âme qui émane du côté de la Schekhina est-il plus enviable que celui de l'âme dont l'Écriture^a dit : « Tu ne feras aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante » ? Rabbi Siméon lui répondit : Vieillard, vieillard, comment un homme de ton savoir peut-il demander chose pareille ! Certes, l'âme du juste ne transmigre pas dans le corps d'un esclave, d'une servante ou d'un animal. C'est à ce privilège que font allusion les paroles de l'Écriture^b : « Tu ne l'opprimeras point en le traitant comme un esclave. » Mais cette âme émigre dans un corps pur. Oh ! vieillard, vieillard, sache que l'âme du juste est désignée, dans l'Écriture, sous le nom de « fille unique », ainsi qu'il est écrit^c : « Si un homme a vendu sa fille, etc. » Cette âme est la compagne du juste, qui est le symbole du sabbat. Mais les paroles^d : « S'il fait épouser à son fils une autre femme... » désignent l'impureté, la servante. La « servante », c'est le corps de la « fille unique », au sujet de laquelle l'Écriture dit : « S'il prend une autre femme... » Remarquez en outre que, de même qu'il y a une âme appelée « servante », de même il y a une Schekhina appelée « Servante », et une Schekhina appelée « Fille du Roi ». Le mot « homme » désigne parfois Dieu ainsi qu'il est écrit^e : « Jéhovah est un homme de guerre » (isch) ; et « homme » (isch) désigne également un ange, ainsi qu'il est écrit^f : « Et l'homme (isch) Gabriel... » C'est pourquoi l'âme, qui est la fille du Saint, béni soit-il, alors même qu'elle est passible de transmigration, ne sera pas vendue, c'est-à-dire qu'elle ne transmigra pas dans un corps étranger où domine l'esprit tentateur qui émane du côté de Samaël. Dieu nous garde d'admettre une pareille hypothèse ; car l'Écriture^g dit : « Je suis le Seigneur ; c'est là le nom qui m'est propre ; je ne donnerai point ma gloire à un autre. » Or « un autre » désigne l'esprit tentateur. Le corps dans lequel la « Fille du Roi » s'est incarnée n'appartient assurément pas aux « couronnes inférieures » ; car l'Écriture^h dit : « Et la terre ne sera

a) Exode, xx, 10. — b) Lévit., xxv, 39. — c) Exode, xxi, 7. — d) *Id.*, xxi, 10. — e) *Id.*, xv, 3. — f) Daniel, ix, 21. — g) Isaïe, xlii, 8. — h) Lévit., xxv, 23.

point vendue à perpétuité »; car la terre est à moi. Quel était le corps dont la « Fille du Roi » s'est enveloppée durant son séjour sur la terre? C'était Métatron^a. C'est ce corps qui est la « Servante » de la Schekhina; et l'âme est « Fille du Roi ». Or, si la Schekhina elle-même s'est enveloppée d'un corps, à plus forte raison s'explique-t-on que les âmes qui émanent de son côté descendent ici-bas et s'y enveloppent le corps! Cependant, à l'instar de la Schekhina, elles ne prennent qu'un seul corps, mais ne transmigrent jamais.

Les paroles^b : « Si un homme (isch) vend sa fille pour être servante, celle-ci ne sortira point comme les autres servantes » signifient : « Homme » désigne le Saint, béni soit-il. « Sa fille » désigne Israël qui provient du côté appelé « Fille unique ». *Quand le Saint, béni soit-il, fait descendre ici-bas une de ces âmes d'Israël qui émanent du côté de sa Fille (car la Schekhina est appelée « Fille unique de Dieu »)*, cette âme ne quitte point ce monde avec précipitation, comme font les âmes qui émanent du côté du « Serviteur » appelé Métatron, ainsi qu'il est écrit^c : « Vous n'en sortirez point en tumulte, ni par une fuite précipitée. » Remarquez, en outre, qu'à sa naissance^d l'homme reçoit l'esprit vital (Nepesch) qui émane du côté des animaux, ce qui veut dire des anges appelés « Ophanim sacrés ». S'il est digne, on lui accorde plus tard l'esprit intellectuel (Rouah) qui émane des Hayoth sacrés; et s'il est plus digne encore, on lui accorde l'âme (Neschama) qui émane du Trône céleste. Ces trois sortes d'esprits sont désignés dans l'Écriture par les trois termes d'esclavage : 'Ebed, Amâ, Schiphâ; car ces trois sortes d'esprits ne sont que les serviteurs de la « Fille du Roi ». Si l'homme est plus digne, il reçoit une âme du monde d'émanation du côté de la « Fille unique » appelée « Fille du Roi ». S'il est plus digne, il reçoit une âme du monde d'émanation du côté de la Colonne du milieu, appelée le « Fils du Saint », béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^e : « Vous êtes les fils du Seigneur votre Dieu. » S'il est plus digne, il reçoit une âme émanant du

a) Cf. Tiquouné Z., XXI, et Z. Hadasch, fol. 63^a. Métatron est donc le nom de la Schekhina incarnée. — b) Exode, XXI, 7. — c) Isaïe, LII, 12. — d) Cf. Z., III, fol. 224^b. — e) Deuté., XIV, 1.

côté du Père et de la Mère, ainsi qu'il est écrit^a : « Et il souffla dans ses narines une âme vivante. » Le mot « vivante » signifie qu'il lui souffla l'Esprit Saint qui procède du Yod et du Hé à la fois, ainsi qu'il est écrit^b : « Toute âmelouera le Seigneur (Jah)' . » Enfin, s'il est plus digne encore, il reçoit une âme qui reflète toutes les quatre lettres du Nom sacré de Jéhovah. L'homme animé d'une telle âme est l'image du Maître céleste; c'est de lui que l'Écriture^c dit : « Et dominez sur les poissons de la mer, etc. » Car un tel homme domine au ciel sur tous les « Ophanim », sur les « Seraphim », sur les « Hayoth », ainsi que sur toute puissance d'en haut et d'en bas. Quand un homme est jugé digne d'une telle âme, qui émane du côté de la « Fille unique », *il ne craint point la peine de la transmigration*, car c'est de son âme que l'Écriture^d dit : « Elle ne sortira point comme sortent les autres servantes. »¹

Rabbi Hiyâ et Rabbi Yossé se rencontrèrent une fois dans un faubourg de Tzour où tous deux descendirent à la même auberge. Tous deux se félicitèrent de cette rencontre. Rabbi Yossé s'écria : Comme je suis heureux de contempler enfin la face de la Schekhina² ! Car, durant tout mon voyage d'aujourd'hui, j'ai été importuné par un vieux commerçant qui n'a cessé de me poser des questions [95^a] durant tout le temps de notre voyage ensemble. Ainsi il me demanda quel était ce serpent qui vola dans l'air et se sépara du lieu auquel il avait été attaché; — quelle était la fourmi qui reposa en paix entre les dents du serpent; — quel est celui qui a commencé par l'union et fini par la séparation; — quel est l'aigle qui fit son nid sur un arbre avant que l'arbre n'existât encore. Les petits de cet aigle ont été volés par une créature qui n'était pas créée dans la même région qu'eux. Ces petits descendent quand ils s'élèvent, et ils s'élèvent lorsqu'ils descendent. *Il me*

1. Le nom מ"א est composé des lettres Yod et Hé. — 2. Comme on le voit, ce ne sont pas des âmes différentes, mais bien des degrés de connaissance et de sainteté accordés à l'âme unique. Nepesch seul paraît d'essence différente des autres degrés, qui ne font qu'un. V. fol. 99^b, *ad finem*, p. 402. V. saint Thomas, I^o, Qu. 77, 78. Ames végétative, sensitive, intellectuelle, et puissances de l'âme. — 3. Allusion aux paroles du Talmud, traité Bera-khoth, fol. 6^a, que « la Schekhina est présente partout où deux hommes se consacrent ensemble à l'étude de la Loi ».

a) Gen., II, 7. — b) Ps., CL, 6. — c) Gen., I, 28. — d) Exode, XXI, 7.

demanda encore quels sont les Deux qui font Un et quel est l'Un qui fait Trois ; — quelle est la vierge resplendissante de beauté, qui n'a point d'yeux, dont le corps est caché et découvert à la fois, qui se montre le matin et reste cachée toute la journée, et enfin qui se pare de bijoux sans pareils.¹ — Telles sont les questions que le vieux commerçant m'avait posées pendant notre voyage et qui m'importunaient beaucoup. Mais je suis heureux de vous avoir rencontré ; car nous pourrons désormais consacrer notre temps à des conversations concernant la Loi, au lieu de le perdre à des paroles dépourvues de sens. Rabbi Hiyá lui demanda : Connais-tu ce vieux commerçant ? Rabbi Yossé répondit : Tout ce que je sais, c'est que ses paroles sont vides de sens. Si cet homme connaissait la Loi il m'en aurait parlé, au lieu de m'entretenir de choses insensées. Rabbi Hiyá répliqua : Dis-moi si ce vieux commerçant est encore ici ; car l'initié découvre parfois des bijoux d'or dans des paroles en apparence vides de sens. Rabbi Yossé répondit : Le voici occupé à préparer le fourrage pour son âne. Ayant été appelé, le vieux commerçant se présenta devant eux et leur dit : Maintenant de deux nous sommes trois et les trois ne font qu'un². Rabbi Yossé dit à son compagnon : Ne t'ai-je pas dit que toutes les paroles de cet homme sont vides de sens ? Le vieux commerçant, après s'être assis, continua à parler ainsi : Maîtres, sachez qu'il n'y a que peu de jours que je suis commerçant ; je ne l'étais pas auparavant. Mais j'ai un fils en bas âge que j'ai envoyé à l'école où il doit se consacrer à l'étude de la Loi ; c'est ce qui m'a forcé à faire le commerce pour entretenir mon fils. Chaque fois que je rencontre un maître de la Loi, je l'accompagne et lui rends des services pendant le voyage, dans l'espoir d'apprendre des choses nouvelles relatives à la Loi. Mais aujourd'hui il ne m'a pas été donné de rien apprendre. Rabbi Yossé lui dit : Je ne sais si tu es un insensé, ou si tu aimes à parler de choses vides de sens. — Et quelles sont les paroles que tu trouves vides de sens, demanda le vieillard ? — Ce sont, répondit Rabbi Yossé, tes paroles relatives à la vierge resplendissante de beauté, etc.

1. Aucun commentaire ne donne d'explications sur ces questions. —
2. « Sachez maintenant que deux font trois, et que trois ne font qu'un. »
(Autre traduction.)

Le vieillard commença alors à parler ainsi* : « Le Seigneur est mon soutien, et je ne craindrai point ce que l'homme pourra me faire. » *Et un peu plus bas*^b : « Il est bon d'espérer dans le Seigneur, plutôt que dans les princes. » O combien douces, profondes, précieuses et sublimes sont les paroles de la Loi ! Bien qu'il paraisse téméraire de la part d'un humble tel que moi de parler devant de grands docteurs, alors que ceux-ci n'ont pas encore prononcé une seule parole, il faut pourtant que je parle ; et je n'ai pas honte de parler de la Loi devant tout le monde. Après s'être couvert de son manteau, le vieillard continua à parler ainsi^c : « Et si la fille d'un prêtre (cohen) épouse un homme étranger (un laïc), elle ne mangera point des choses qui auront été sanctifiées, ni des prémices. » Ce verset est immédiatement suivi de cet autre : « Et si étant veuve ou répudiée, et sans enfants, elle retourne à la maison de son père, elle mangera la nourriture que mange son père, comme elle en avait coutume étant fille ; mais l'étranger n'en mangera pas. » Outre leur sens littéral, ces paroles cachent encore un sens anagogique. Car chaque parole de l'Écriture renferme beaucoup de sagesse, connue de ceux-là seulement qui sont initiés à la Loi ésotérique. L'interprétation de l'Écriture diffère de l'interprétation des songes. Un songe se réalise toujours d'après la façon dont il a été interprété^d. Mais il n'en n'est pas de même de l'Écriture : une idée ne devient jamais vraie parce que tel verset a été interprété de telle façon. Et même pour les songes, il faut que l'interprétation ait de la vraisemblance et qu'elle soit adaptée convenablement au songe. A plus forte raison convient-il que l'interprétation de l'Écriture soit adaptée convenablement aux mots qui constituent les bijoux du Roi sacré ! Une interprétation n'est pas bonne non plus quand elle est spirituelle, ou quand elle s'adapte bien au texte, mais quand elle est conforme à la vérité, ainsi qu'il est écrit^e : « Car les voies du Seigneur sont droites, et les justes y marcheront. »

Ceci dit, revenons à l'interprétation du verset précité : « Et si la fille d'un prêtre épouse un homme étranger ... » « La fille d'un

a) Ps., cxviii, 6.— b) Ps., cxviii, 9.— c) Lévit., xxii, 12.— d) Cf. Talmud, traité Berakhoth, fol. 55^b, et Z., I, fol. 191^b. — e) Osée, xiv, 10.

prêtre » désigne l'âme supérieure, fille d'Abraham notre père qui était le premier converti; c'était lui qui attira d'en haut l'âme supérieure en ce monde. Remarquez que l'Écriture emploie parfois le terme « fille d'un homme prêtre » (isch cohen), et parfois celui de « fille d'un prêtre » (cohen). Car l'« homme prêtre » n'a pas la dignité de prêtre; après celui-ci vient le « novice prêtre », ensuite le « prêtre », et enfin le « grand prêtre ». Ainsi, le « prêtre » est supérieur à l'« homme prêtre ». Or, de même qu'il y a une hiérarchie dans le sacerdoce, il y en a également une dans l'esprit de l'homme : d'abord il y a l'âme proprement dite (Neschama); [95^b] ensuite il y a l'esprit intellectuel (Rouah), et enfin il y a l'esprit vital (Nepesch). L'âme doit dominer sur l'esprit intellectuel, et celui-ci sur l'esprit vital. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^a : « Si la fille d'un prêtre (cohen) épouse un homme étranger (isch zar), elle ne mangera point des choses qui auront été sanctifiées », ce qui veut dire : quand l'âme sainte, après avoir quitté la région suprême et après avoir été introduite dans l'Arbre de Vie, — car avant de faire descendre les âmes ici-bas, le Pontife céleste souffle sur elles et les fait entrer dans l'« Arbre de Vie »^b d'où elles s'envolent et pénètrent dans un dépôt d'où elles descendent sur la terre, — épouse l'« homme étranger », l'esprit du mal, l'esprit des sens, « elle ne mangera point des choses qui auront été sanctifiées », ce qui veut dire qu'elle n'arrivera point au même degré de perfection que les autres âmes. Et d'où vient-il que certaines âmes succombent sous l'esprit des sens ? C'est qu'au moment où les âmes descendent de la région suprême pour atteindre la terre, elles ont à traverser la région du démon. Dans cette région, certaines âmes se laissent séduire par l'« homme étranger ». C'est dans cette région que l'« homme étranger » vole des âmes à l'« Homme céleste », ainsi qu'il est écrit^c : « Il y a un temps où l'homme domine l'homme pour son propre malheur¹. » Les âmes ainsi volées par

1. On voit que le Z. interprète ce verset de cette façon : Il y a un temps où l'« homme étranger » l'emporte sur l'« Homme céleste », c'est-à-dire qu'il lui vole des âmes pour son propre malheur ; car les âmes ainsi volées causent la perte du démon lui-même, ainsi que cela est dit dans la suite.

a) Lévit., xxii, 12. — b) Cf. Z. Hadasch, fol. 153^a. — c) Ecclés., viii, 9.

l' « homme étranger » n'ont plus la force de dominer les sens ; et elles finissent par succomber sous l'esprit des sens. Ce fait des âmes volées par le démon au moment où, descendant sur la terre, elles traversent sa région, cache un mystère : Ce bas monde est dirigé par l'Arbre du Bien et du Mal. Cet arbre est comparable à une balance ; quand les hommes d'ici-bas marchent dans la voie du bien, c'est le plateau du côté du bien qui penche, mais c'est le plateau du côté opposé qui penche lorsque les hommes marchent dans la voie du mal. Ainsi, c'est la conduite des hommes ici-bas qui contribue à ce que beaucoup d'âmes, au moment de leur descente sur la terre, se laissent prendre par le démon. Car la mauvaise conduite des hommes rend la région du démon (que les âmes doivent traverser en venant ici-bas) tellement opaque que beaucoup d'âmes y sont prises facilement, alors que la bonne conduite des hommes dissipe l'intensité des ténèbres de cette région et facilite ainsi le passage aux âmes. Donc, chaque homme, suivant sa conduite, serre ou desserre les mailles du filet que le démon tend aux âmes nouvellement arrivantes. Les âmes que le démon prend dans son filet finissent par causer sa propre perte ; car ce qui est saint finit toujours par détruire ce qui est impur ; et ce qui le prouve c'est que l'Arche d'Alliance prise par les Philistins finit par causer leur propre perte^a. Mais si elles finissent petit à petit par miner l'empire du démon, il n'en est pas moins vrai que les âmes prises par lui, au moment de leur passage du ciel sur la terre, sont souillées. Que fait-on de ces âmes ? On les envoie dans les corps de quelque païen ou dans ceux de quelque bâtard. Dans un livre de haute antiquité, nous avons lu que les hommes vertueux que l'on trouve parfois parmi les païens sont précisément ceux qui ont reçu une des âmes en question. De même, les grands docteurs de la Loi qu'on trouve parfois parmi les bâtards sont ceux qui ont reçu les âmes en question. Et l'on sait^b qu'un bâtard versé dans la Loi a la prééminence sur un grand pontife ignorant, bien que ce dernier soit le seul qui ait le privilège de pénétrer dans le sanctuaire. Le vieillard se mit à pleurer un instant. Les collègues, fort étonnés, gardèrent le silence.

a) V. II^e Rois, v, 9-12. — b) Cf. Talmud, traité Horayoth, fol. 13^a.

Le vieillard continua à parler ainsi : « Si^a elle déplaît à son maître et que celui-ci ne veuille l'épouser, il la laissera aller; mais l'ayant ainsi méprisée, il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger. » Cette section de l'Écriture renferme le même mystère que le verset : « Lorsqu'un homme vendra sa fille comme servante, etc. » O Maître de l'Univers, qui est-ce qui ne te craint point, toi qui es le Maître de tous les rois de la terre, ainsi qu'il est écrit^b : « Qui ne te craindra, ô Roi des nations, parce que la gloire t'appartient, et que nul n'est semblable à toi, etc. ? » Combien grand est le nombre des hommes qui se méprennent sur la signification véritable de ce verset ! Chacun interprète ce verset à sa manière; mais rien de ce qui a été dit à ce sujet n'est exact. Pourquoi le Saint, béni soit-il, est-il désigné dans ce verset sous le nom de « Roi des nations » ? Il est cependant le Roi d'Israël, ainsi qu'il est écrit^c : « Quand le Très-Haut a divisé des peuples, etc. », et un peu plus bas^d : « ... Car il a choisi son peuple pour être particulièrement à lui. » C'est même pour cette raison qu'il porte le nom de « Roi d'Israël ». Pourquoi donc l'Écriture, en cet endroit, le désigne-t-elle sous le nom de « Roi des nations »^e ? L'Écriture veut-elle faire l'éloge des peuples païens, en nous apprenant qu'eux aussi sont gouvernés par le Saint, béni soit-il, et non pas, comme ils l'affirment eux-mêmes, par des chefs célestes à qui Dieu confia le pouvoir de gouverner les peuples païens ? Ceci n'est point probable. La fin du verset s'oppose, du reste, à cette hypothèse : « Car nul n'est semblable à toi parmi tous les sages et dans tous les royaumes des nations. » Ces paroles prouvent que, loin de vouloir faire l'éloge des peuples païens, l'Écriture veut au contraire nous apprendre combien les païens sont loin [96^a] du ciel parce que le Saint, béni soit-il, les a frappés de cécité. En outre, comment peut-on admettre que l'Écriture veuille, en cet endroit, faire l'éloge des païens, alors qu'elle les déclare ailleurs comme « nul, vide et néant », ainsi qu'il est écrit^f : « Tous les peuples sont devant lui comme nul, vide et néant. » Rabbi Hiya objecta au Vieillard : L'Écriture désigne pourtant ailleurs également Dieu sous le nom de « Roi des nations »,

a) Exode, **xxi**, 8. — b) Jérémie, **x**, 7. — c) Deutér., **xxii**, 8. — d) *Id.* **xxxii**, 9. — e) V. Z., I, fol. 10^a. — f) Isaïe, **xl**, 17.

ainsi qu'il est écrit^a : « Élohim règne sur les nations. » Le vieillard lui répondit : On dirait que tu as écouté derrière le mur ; mais comme je te vois sur la bonne voie, je vais te conduire jusqu'au bout. Sache donc que tous les noms et tous les attributs du Saint, béni soit-il, bien qu'ils désignent tous le même Dieu, sont autant de voies différentes et de sentiers divers. Le Nom unique composé des lettres Yod, Hé, Vav et Hé (Jéhovah) a été réservé au peuple unique, ainsi qu'il est écrit^b : « Car Jéhovah a choisi son peuple pour être particulièrement à lui. » Et ailleurs^c il est écrit : « Vous vous êtes attachés à Jéhovah votre Dieu. » Le degré de l'essence divine désigné sous ce nom a été révélé à Israël seul. Mais l'autre degré de l'essence divine s'est manifesté ici-bas sous différentes formes ; tous les noms divins en marquent les diverses voies et les divers sentiers. Ce degré est désigné sous le nom général d'Élohim. Tous les peuples du monde, même ceux qui adorent les chefs célestes que le Saint, béni soit-il, a chargés du gouvernement des peuples, et même les peuples idolâtres, ont connu, sous un nom quelconque, ce degré de l'essence divine que l'Écriture désigne sous le nom de « Élohim ». Ainsi l'Écriture^d dit : « Élohim apparut la nuit à Balaam. » Et ailleurs^e : « Élohim apparut en songe à Abimelech. » Aussi tous les chefs que Dieu a donnés aux autres peuples sont contenus dans ce nom ; l'idolâtrie même est appelée « Élohim ». C'est ce nom qui était connu des peuples ; mais à Israël qui est son peuple unique, son peuple saint, il a révélé le nom de « Jéhovah. » Mais il ne faut pas prendre les mots « Roi des nations » du verset : « Qui ne te craindra pas, Roi des nations ? », comme attribut d'Élohim, symbole de la Rigueur ; mais il faut ainsi expliquer le verset : « Qui parmi les rois des nations ne te craindra pas ? » comme dans le verset^f : « Louez, serviteurs de Dieu, louez le nom de Dieu. » Les collègues versèrent des larmes de joie lorsqu'ils entendirent ce mystère. Le vieillard lui-même se mit également à pleurer, comme il l'avait déjà fait précédemment.

Il recommença ensuite à parler ainsi : « Et s elle (Sara) dit à Abraham : Chasse cette servante avec son fils. » Les collègues ont

a) Ps., XLVII, 9. — b) Deutér., XXXII, 9. — c) *Id.*, IV, 4. — d) Nombres, XXII, 20. — e) Gen., XX, 3. — f) Ps., CXVIII, 1. — g) Gen., XXI, 10.

expliqué ce verset de cette façon que Sara désirait éloigner de sa maison le culte de l'idolâtrie. C'est pour cette raison que Dieu dit à Abraham ^a : « Fais tout ce que Sara te dira. » Le verset dit ^b : « Si un homme vend sa fille pour être servante, elle ne sortira point comme les autres servantes ont accoutumé de sortir. » Ce verset se rapporte à la transmigration des âmes de ceux qui ont péché. « Servante » désigne le mauvais côté. Il y a des âmes que le Saint, béni soit-il, abandonne au démon. Quelles sont ces âmes? Ce sont les âmes des jeunes enfants dont le Saint, béni soit-il, prévoit la mauvaise conduite pendant toutes leurs transmigrations futures. Pour éviter à cette âme tant de transmigrations inutiles, le Saint, béni soit-il, l'abandonne à la « Servante » qui a le nom de « Lilith ». Aussitôt que celle-ci [96^b] s'empare de l'enfant, elle le fait mourir pendant qu'il a encore besoin des soins de la mère. Les âmes qui feront un jour du bien dans une transmigration quelconque ne sont jamais abandonnées à la « Servante », mais seulement celles qui feront toujours le mal. Mais dès que Lilith a tué l'enfant, le Saint, béni soit-il, reprend l'âme et l'élève en haut, en haut, dans sa résidence. Dieu n'avait abandonné cette âme à Lilith que dans le but que celle-ci tuât le corps ; car Lilith se complait à détruire d'abord la chair de l'enfant. Mais cette mort prématurée sert précisément à l'âme de rédemption ; et c'est pourquoi le Saint, béni soit-il, la reprend. Tel est le sens des paroles de l'Écriture : « Si un homme vend sa fille à la servante, elle ne sortira point comme les autres servantes ont accoutumé de sortir. » Remarquez que tous les hommes ont une heure fixée pour le terme de leur vie, excepté l'enfant dont Dieu a abandonné l'âme à Lilith ; cette dernière dispose en ce cas de l'enfant à son gré. C'est pourquoi l'Écriture dit : « Elle ne sortira point comme les autres servantes ont accoutumé de sortir. » Remarquez en outre que, lorsque le Saint, béni soit-il, décida de former le monde, il créa au préalable toutes les âmes destinées à animer les corps des hommes durant toutes les générations. Il leur donna les mêmes figures qu'auront les corps qu'elles animeront. Il prévint également quelles seront les

^a) Gen., xxi, 12. — ^b) Exode, xxi, 7.

âmes qui n'arriveront jamais à la perfection en ce monde. Toutes les fois qu'une âme doit descendre en ce bas monde, le Saint, béni soit-il, l'appelle et lui dit : Va en tel pays et anime le corps d'un tel. Lorsque vient le tour de ces âmes qui n'arriveront jamais à la perfection, elles s'écrient : Maître de l'Univers, nous sommes contentes ici ; daigne nous permettre d'y rester et de ne point descendre. Le Saint, béni soit-il, leur répond : Vous étiez destinées dès le jour que je vous ai créées à descendre dans ce bas monde ; et c'est dans ce but que je vous ai créées. Descendez-y donc et ne cherchez point à pénétrer mes desseins. En entendant ces paroles, les âmes descendent en ce bas monde par force et malgré elles.

« Si ^a un homme vend sa fille à la servante, elle ne sortira point comme les autres servantes ont accoutumé de sortir. » « Homme » désigne le Saint, béni soit-il. « Fille » désigne l'âme sainte. Lorsque Dieu confie l'âme sainte [97^a] à ce monde où domine l'esprit de la « Servante », il la conjure de ne point en sortir comme les « servantes », ce qui veut dire comme les âmes chargées de péchés, mais d'en sortir libre et pure, pour que son Maître s'en réjouisse, s'en glorifie et puisse lui accorder une bonne récompense dans le Jardin de l'Éden, ainsi qu'il est écrit ^b : « Il remplira ton âme de ses splendeurs. » Les paroles suivantes : « Si ^c elle déplaît à son maître... » désignent une âme chargée de péchés, qui ne retourne plus au ciel à l'état de pureté convenable. Malheur au corps dont l'âme retourne au ciel dans un tel état ; ce corps reste complètement perdu pour l'âme. Car les âmes qui quittent ce monde à l'état de pureté sont inscrites, chacune sous le nom que portait le corps ici-bas, dans le livre du Maître céleste ^d. Près du nom de chaque âme il est écrit : Telle âme doit se tenir prête à aller ramener le corps qu'elle avait laissé au moment de la mort. Mais, dit l'Écriture, « si elle déplaît à son maître », c'est-à-dire si elle quitte ce monde chargée de péchés, le corps qu'elle avait animé est perdu, puisqu'il restera à jamais dans le néant, à moins qu'avant de mourir le pécheur n'ait fait pénitence : et alors il est sauvé de l'enfer. C'est pour cette raison que l'Écriture emploie le

^a) Exode, XXI, 7. — ^b) Isaïe, LVIII, 11. — ^c) Exode, XXI, 8. — ^d) Cf. Z., III, fol. 156^b.

terme « ve-hephdah » (et il la laissera libre) ; or, le mot « padah » est également employé pour désigner la délivrance de l'enfer, ainsi qu'il est écrit^a : « Il a délivré (padah) mon âme, afin qu'elle ne tombât point dans l'enfer. » L'Écriture^b ajoute enfin : « Il ne pourra point la vendre à un peuple étranger. » Quand une âme digne quitte ce bas monde, elle est accueillie par des légions d'anges sacrés qui la conduisent à la place qui lui est réservée dans le Jardin de l'Éden. Mais quand une âme indigne quitte ce bas monde, elle est accueillie par les esprits destructeurs, *c'est-à-dire par les démons* qui la conduisent dans l'enfer. Les paroles précitées de l'Écriture s'appliquent à l'âme du pécheur qui a fait pénitence à l'heure de la mort. Une telle âme ne sera pas « vendue au peuple étranger », ce qui veut dire : elle ne sera point confiée aux esprits destructeurs ; car le Saint, béni soit-il, lui servira lui-même de protecteur.

« S'il^c la fait épouser à son fils, il la traitera comme l'on traite d'ordinaire les filles. » Remarquez combien il importe à l'homme de ne point dévier de la bonne voie durant son passage en ce bas monde ! Car, si l'homme conserve son âme dans sa pureté primitive, le Saint, béni soit-il, s'en glorifie chaque jour et dit à sa famille *céleste* : Voyez la bonne conduite de mon saint fils. Et lorsque l'âme de cet homme quitte ce monde, le Saint, béni soit-il, verse sur elle de nombreuses lumières et s'écrie chaque jour : C'est l'âme de tel et tel, mon fils ; qu'elle soit bien conservée, pour aller plus tard ranimer le corps qu'elle a abandonné. Tel est le sens des paroles : « S'il la fait épouser à son fils, il la traitera comme l'on traite d'ordinaire les filles. » Ce verset renferme un mystère connu des initiés : Il y a dans le ciel un palais caché qui porte le nom de « Palais d'amour »^d. C'est dans ce palais que le Roi céleste baise les âmes saintes, lorsqu'elles y pénètrent. Le verset^e : « Et Jacob baisa Rachel » est une allusion aux baisers que le Saint, béni soit-il, donne aux âmes saintes qu'il trouve dans le « Palais d'amour ». Le Saint, béni soit-il, les élève ensuite dans les hautes régions où il se délecte avec elles. Tel est le sens des paroles de

a) Job, xxxiii, 28. — b) Exode, xxi, 8. — c) *Id.*, xxi, 9. — d) Cf. fol. 146°. — e) Gen., xxix, 11.

l'Écriture^a : « Il la traitera comme l'on traite les filles », ce qui signifie que le Saint, béni soit-il, traite chaque jour l'âme comme un père traite sa fille aimée. C'est à ce traitement que s'appliquent les paroles de l'Écriture^b : « Aucun œil n'a vu, hors toi seul, ô Dieu, ce que tu as préparé à ceux qui t'attendent. » Or, dans ce dernier verset, l'Écriture emploie le mot « iaàseh », et ici également elle emploie [97^b] le mot « iaàseh ».

Le vieillard fit sa prière en se prosternant face contre terre ; et, sa prière finie, il se mit de nouveau à pleurer, puis parla ainsi : « Et^c s'il épouse une autre femme... » Ce chapitre faisant allusion à l'âme, on pourrait se demander : Est-il donc possible que le Saint, béni soit-il, fasse prendre aux justes, lorsqu'ils arrivent au ciel, une autre âme que celle qu'ils avaient durant leur passage sur la terre ? S'il en était réellement ainsi, et si les justes changeaient d'âme lors de leur arrivée au ciel, quelle serait donc la récompense de l'âme qui animait le juste sur la terre et le menait à la perfection ? Comment donc expliquer le sens de ces paroles de l'Écriture : « Et s'il lui fait épouser une autre femme... » ? Le vieillard poursuivit ainsi son discours^d : « Et la poussière retourne à la terre d'où elle avait été tirée, et l'esprit retourne à Élohim qui l'avait donné. » D'après l'interprétation des collègues, les paroles de ce verset s'appliquent à la destruction du Temple. C'est pourquoi l'Écriture se sert du mot « c'schehayà », qui signifie « qui était déjà », ainsi qu'il est écrit^e : « Et le Chananéen occupait alors le pays. » Que signifient les paroles : « Et l'esprit retourne à Élohim qui l'avait donné » ? Une de ces paroles désigne la Schekhina, et une autre parole désigne l'Esprit Saint¹. Quand la Schekhina a vu que, malgré ses dix descentes sur la terre, Israël n'avait pas fait pénitence et que l'autre côté dominait sur la terre, elle retourna à Dieu.

Remarquez que l'esprit vital¹ de l'homme pieux est couronné

1. Leçon adoptée par le Etz ha-Hayim. La Schekhina et l'Esprit Saint ne sont pas la même chose. — 2. «... Cesse avec la mort, mais que l'esprit intellectuel (Rouah) survit au corps, il réside dans le Paradis inférieur, il est couronné si l'homme a vécu dignement. Et, tous les sabbats..... » (autre traduction qui paraît mieux se lier au contexte). V. saint Thomas, I^{er}, Qu. 118. L'âme végétative, sensitive meurt avec le corps.

a) Exode, XXI, 9. — b) Isale, LXIV, 3. — c) Exode, XXI, 10. — d) Ecelés., XII, 7. — e) Gen., XII, 6.

par la Figure dans le Paradis inférieur; et, tous les sabbats, les jours de fête et les premiers de chaque mois, les esprits intellectuels montent, couronnés en haut, (au Paradis supérieur), où le Saint, béni soit-il, les traite comme il traite les âmes (Neschamoth). De même qu'au Paradis supérieur, séjour des âmes, le Saint, béni soit-il, fait passer devant lui toutes les âmes, en disant : cette âme appartenait à tel corps, cette autre âme à tel autre corps, de même au Paradis inférieur, séjour des esprits intellectuels, le Saint, béni soit-il, appelle chaque esprit par le nom du corps qu'il animait autrefois. Les esprits ont aussi les mêmes figures que les corps respectifs qu'ils animaient autrefois. Aussi, pour que l'on ne croie pas que le Saint, béni soit-il, délaisse l'esprit intellectuel (Rouah) pour ne s'occuper que de l'âme (Neschama), l'Écriture^a dit : « S'il épouse une autre femme, il ne refusera pas à la fille la nourriture, les vêtements et les relations conjugales. » *L' « autre femme » désigne l'âme que le Saint, béni soit-il, épouse. Mais il ne refuse pas non plus à la fille, ce qui veut dire à l'esprit intellectuel (Rouah), les trois bienfaits célestes énumérés dans l'Écriture : La nourriture, les vêtements et les relations conjugales.* Ces trois bienfaits célestes sont accordés à l'esprit intellectuel par les Trois degrés de l'essence divine, par ces Trois degrés sublimes qu'on désigne sous Trois Noms, mais qu'aucun œil n'a jamais vus, hors Dieu lui-même. La nourriture céleste est accordée à l'esprit par le degré de l'essence divine qu'on désigne sous le nom de Jéhovah pourvu de la vocalisation d'Élohim¹. C'est pour cette raison que l'Écriture désigne la nourriture sous le terme de « scheaerha »; ce terme est l'anagramme des noms « Ascher Hé ». Or, la nourriture céleste nous vient d'Ascher, ainsi qu'il est écrit^b : « Le pain d'Ascher sera excellent. » Le vêtement est accordé à l'esprit par l'autre degré de l'essence divine qu'on désigne sous le nom d' « Éloha »; ce vêtement céleste éclaire l'esprit et le protège. Enfin les relations conjugales sont accordées à l'esprit par le degré suprême de l'essence divine qu'on désigne sous le nom de « Jéhovah Çebaoth ». C'est

1. C'est-à-dire יְהוָה portant les points-voyelles de אֱלֹהִים, donc יְהוָה.
V. Tiquouné Z., xviii, et Z. Hadasch, fol. 197^a.

a) Exode, xxi, 10. — b) Gen., xlix, 20.

ce degré suprême qui éclaire l'Arbre de vie et le vivifie. Ces trois bienfaits célestes sont accordés à l'esprit quand celui-ci a vécu dignement sur la terre. Mais s'il n'a pas vécu dignement sur la terre, il ne jouit au ciel pas même d'un seul de ces bienfaits. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^a : « Et s'il ne lui accorde point ces trois choses, elle sortira en vain, sans désir¹. » L'Écriture nous indique que l'esprit privé des trois bienfaits célestes indiqués sera repoussé hors de l'enceinte céleste. Il sera sans désir et sans délices. Jusqu'ici nous avons parlé des conseils contenus dans l'Écriture, source des conseils ; c'est elle qui donne les bons conseils aux hommes. Revenons maintenant à notre premier sujet concernant la protection que le Saint, béni soit-il, accorde à l'âme, pour l'empêcher de tomber sous le pouvoir du « peuple étranger ».

« S'il^b la fait épouser à son fils, il la traitera comme l'on traite les filles. » Le vieillard parla ainsi : Collègues, lorsque vous arriverez près du rocher² qui soutient le monde, dites-lui qu'il veuille se rappeler le jour de neige où, après avoir semé ensemble des légumes de cinquante-deux couleurs différentes³, nous interprétâmes ce verset : il vous dira alors *la manière dont nous l'avions interprété*. Les collègues répondirent au vieillard : Nous te prions de nous dire toi-même le sens de ce verset, puisque tu as déjà commencé à en parler. Le vieillard reprit : Je sais que vous êtes dignes qu'on vous révèle les mystères de la Sagesse ; et par mon discours suivant je vais vous donner la preuve *que je vous considère comme des hommes dignes d'apprendre les mystères*. D'abord, je tiens à vous apprendre qui est celui qui a le nom de « fils du Saint », béni soit-il. Remarquez que tout homme jugé [98^a] digne de dépasser l'âge de treize ans est appelé « fils de la Communauté d'Israël^c » ; et celui qui est jugé digne de dépasser l'âge de vingt ans est appelé « fils du Saint », béni soit-il. C'est pourquoi l'Écriture^d

1. D'après l'interprétation du Z., כִּסְּף אֵין כִּסְּף dérive de כִּסְּף, « désirer vivement », et אֵין כִּסְּף signifie « sans désir ». — 2. C'est-à-dire Rabbi Siméon, fils de Jochaf. — 3. Par cette image, le vieillard fait allusion au nom divin כ'ן (Fils) dont la valeur numérique est de cinquante-deux. « Semer des légumes de cinquante-deux couleurs » signifie interpréter le sens du nom divin « Fils » dont la valeur est de cinquante-deux.

a) Exode, xxi, 11. — b) *Id.*, xxi, 9. — c) V. fol. 101^a et 113^a. — d) Deutér., xiv, 1.

dit : « Vous êtes les fils du Seigneur votre Dieu. » Lorsque David eut accompli l'âge de treize ans et qu'il fut entré dans le quatorzième, l'Écriture^a dit de lui : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils ; je t'ai engendré aujourd'hui. » Avant cet âge, David n'était pas le fils du Saint, béni soit-il ; car il avait été plongé dans l'impureté, les treize premières années de la vie humaine étant appelées « les années de prépuce ». C'est pourquoi Dieu lui dit lorsqu'il eut atteint l'âge de treize ans accomplis : « Je t'ai engendré aujourd'hui. » Il lui dit également : « Tu es mon fils », pour lui apprendre qu'il avait cessé d'être le fils de « l'autre côté », à partir de l'âge de treize ans. Et lorsque Salomon arriva à l'âge de vingt ans, l'Écriture^b dit de lui : « ... Car je suis le fils de mon père. » L'Écriture entend, par le mot « père », le Père céleste. Tel est le sens des paroles de l'Écriture^c : « S'il la fait épouser à son fils ... », ce qui veut dire : Dieu fait épouser l'âme à l'homme âgé de treize ans, à partir duquel âge il sort du pouvoir du mauvais esprit et reçoit le nom de « fils ». Et l'Écriture ajoute : « Il la traitera comme l'on traite les filles. » Voici ce qu'une tradition nous apprend à ce sujet : Le Saint, béni soit-il, jette chaque jour son regard sur l'enfant qui se trouve encore au pouvoir du prépuce, *c'est-à-dire avant l'âge de treize ans*. Petit à petit, l'enfant se soustrait à la domination du prépuce ; il va à l'école et brise ainsi une partie du pouvoir du prépuce ; il va à la maison de prières et brise par là une autre partie du même pouvoir. Alors le Saint, béni soit-il, prend l'âme prédestinée à cet enfant, la fait entrer dans son palais, lui fait de nombreux cadeaux et la pare de bijoux célestes. Il retient ainsi l'âme près de lui jusqu'au moment où l'enfant arrive à l'âge de treize ans et où il entre sous le dais nuptial. *A cette époque, Dieu la fait épouser à son fils, c'est-à-dire à l'enfant qui reçut le nom de « fils »*. Enfin l'Écriture^d ajoute : « Et s'il fait épouser à son fils une autre femme... » Ce verset renferme le mystère des mystères révélé seulement aux initiés. Car remarquez que, le jour de sabbat, les âmes saintes s'envolent de l'Arbre de Vie et arrivent sur la terre et se reposent toute la durée de sabbat. Aussitôt le

a) Ps., II, 7. — b) Prov., IV, 3. — c) Exode, XXI, 9. — d) *Id.*, XXI, 10.

sabbat fini, les âmes retournent dans la région supérieure où elles reçoivent des couronnes sacrées. *Mais, durant le jour qu'elles passent sur la terre, elles vont animer, comme âmes supplémentaires, les hommes que le ciel en juge dignes.* Et bien qu'une âme supplémentaire réside en eux pendant le Sabbat « la nourriture, le vêtement et la cohabitation » de leur première âme ne seront pas diminués.

Le vieillard se mit de nouveau à se parler à lui-même; et il s'écria en pleurant : Vieillard, vieillard, tu as consacré tant de temps pour apprendre ces mystères sacrés, et tu te disposes maintenant à les révéler en une minute! Mais comment faire? Est-il permis que je garde ces mystères pour moi, et que je prive les autres hommes de la connaissance de ces choses sublimes? Certes, non, puisque l'Écriture^a dit : « Ne prive point du bien les maîtres, quand tu peux le faire. » Qui sont « les maîtres »? Ce sont le Saint, béni soit-il, et la « Communauté d'Israël »; car partout où l'on parle des choses concernant les mystères, le Saint, béni soit-il, et la « Communauté d'Israël » sont présents, et ils écoutent. De cette façon le Bien l'emporte sur le Mal, et il monte en haut. Le Saint, béni soit-il, et la « Communauté d'Israël » s'en emparent et s'en couronnent, et ils deviennent les maîtres. Continuant à se parler à lui-même le vieillard s'écria : Vieillard, vieillard, tu te disposes à révéler des mystères, et tu ne sais pas même si le Saint, béni soit-il, est présent, et si ceux qui t'écoutent sont dignes de connaître ces mystères! Et il ajouta : Ne crains rien, vieillard; tu as déjà soutenu des combats contre des hommes puissants, sans les craindre; tu peux donc parler cette fois aussi sans crainte; car il est certain que le Saint, béni soit-il, et la « Communauté d'Israël » sont ici présents, et que ceux qui t'écoutent sont dignes; s'il en était autrement, Dieu ne te les aurait pas fait rencontrer. Le vieillard commença alors à parler ainsi^b : « Seigneur, mon Dieu, tu es très grand; tu t'es enveloppé de majesté et de gloire. » Les mots : « Seigneur mon Dieu... » (Jéhovah Élohai) désignent *les deux degrés de l'essence divine qui constituent le commencement*

a) Prov., III, 27. — b) Ps., CIV, 1.

de la Foi et qui sont la base du mystère de l'unité et indivisibilité du monde au moment où il a été conçu dans la Pensée suprême et du monde futur. *Le terme* : « Jéhovah Élohaï, tu es très grand » désigne le commencement de la Foi, telle qu'elle était aux premiers jours et dans les jours anciens, c'est-à-dire aux époques diverses des mondes préexistants, où dominait « le côté droit » seulement. Le mot « très » (meòd) désigne le « côté gauche. » L'Écriture ajoute : « Tu t'es revêtu de majesté et de gloire. » Ces deux termes désignent les deux degrés de l'essence divine symbolisés par les deux rameaux des saules. Lorsque les deux degrés de l'essence divine arrivèrent auprès de l'Arbre de Vie, celui-ci refusa d'entrer dans le nombre de trois, et il se cacha à cause de « meòd », qui est la gauche qui contient, parmi les autres, la branche amère. Et c'est pourquoi l'Arbre de Vie s'est dérobé, ne voulant pas entrer dans leur nombre avant que tout soit revenu à l'état primitif. C'est alors que l'Écriture dit^a : « Tu t'es enveloppé de la lumière comme d'un vêtement », paroles qui désignent l'état du monde tel qu'il existait dès [98^b] le premier jour de la création. Et il ajouta^b : « Et tu as étendu le ciel comme une tente. » Le mot « meòd » ne figure plus au milieu de ces paroles, parce que le côté gauche a été absorbé par le côté droit, pour éclairer aussi le ciel. Il ajoute encore^c : « Tu couvres d'eaux les parties élevées. » Ces paroles signifient qu'aussitôt cet état des choses établi, l'Arbre de Vie sortit avec joie du Jardin de l'Éden, et les deux rameaux des saules prirent racine dans l'eau qui coulait au pied de cet Arbre¹. C'est pourquoi l'Écriture^d dit : « ... Qui étend ses racines vers l'eau qui l'humecte. » Tel est également le sens mystérieux renfermé dans les paroles de l'Écriture^e : « Un fleuve abondant (pelagav) réjouit la cité d'Élohim. Le Très-Haut a sanctifié et s'est consacré son tabernacle. Élohim est au milieu d'elle ; aussi sera-t-elle inébranlable ; Élohim la protégera dès le grand matin. » Le mot « pelagav » désigne les racines des deux rameaux de saules plongées dans les eaux qui coulent aux pieds de l'Arbre de Vie. Enfin les paroles : « Tu montes sur les nuées » désignent Michel et Gabriel. *Les*

1. C.-à-d. : Les deux rameaux s'uniront à l'Arbre pour former Trois.

a) Ps., CIV, 2. — b) *Ibid.* — c) *Ibid.* — d) Jérémie, XVII, 8. — e) Ps., XLVI, 5.

mots : « Tu marches sur les ailes des vents » désignent Raphaël, qui accourt pour apporter la guérison au monde. Le vieillard, se parlant à lui même, s'écria : Vieillard, vieillard, puisque tu sais toutes ces choses, parle sans crainte et fais répandre la lumière qui se dégage des paroles sortant de ta bouche. Les collègues écoutaient avec ravissement les saintes paroles du vieillard. Mais voici que le vieillard s'écria : Vieillard, vieillard, fais attention ; car tu t'es jeté à la nage dans le grand océan ! Tâche d'en sortir.

« Et^a s'il fait épouser à son fils une autre femme, il donnera à la fille ce qui lui est dû pour son mariage, et des vêtements, et il ne lui refusera pas le prix qui est dû à sa virginité. » Beaucoup de *mystères concernant les transmigrations des âmes* sont renfermés dans ces paroles. C'est dans l'interprétation *suivante* qu'on va révéler des mystères *concernant la transmigration des âmes*, mystères connus *des initiés* dès les temps les plus reculés. Ces mystères n'ont pas encore été révélés *aux profanes*, et pourtant ils sont conformes à la plus stricte vérité : car on ne doit s'écarter de la voie de la vérité pas même de l'épaisseur d'un cheveu. Remarquons d'abord que toutes les âmes des prosélytes, après qu'elles ont quitté ce bas monde, s'envolent du Paradis par une voie mystérieuse. Où vont-elles ? La Loi nous dit^b que la succession d'un prosélyte doit être considérée comme un bien vacant et que, par conséquent, elle devient la propriété du premier occupant. Cette loi est l'image de ce qui arrive à l'âme du prosélyte. Toutes les âmes saintes et supérieures que le Saint, béni soit-il, a destinées à descendre en ce bas monde, en attendant l'heure fixée pour la descente, quittent, à des époques déterminées, la région supérieure qui est leur résidence, et descendent dans le Paradis pour s'y délecter^c. Là, elles rencontrent les âmes des prosélytes^d ainsi que d'autres âmes inférieures, lesquelles, une fois revenues de la terre, ne peuvent s'élever plus haut que le Paradis. Les âmes supérieures s'emparent alors de ces âmes inférieures, et s'en font des enveloppes. Chaque âme supérieure se trouve ainsi enveloppée, comme d'un habit, d'une âme inférieure. Cependant elle ne garde

a) Exode, XXI, 10. — b) Talmud, tr. B. Bathra, fol. 54^b passim. — c) V. Zohar, I, fol. 38^b. — d) Autre version « patens ».

l'enveloppe que durant son séjour dans le Paradis; mais elle en est dépouillée toute les fois qu'elle quitte le Paradis pour monter dans la région supérieure; car, dans cette région, les âmes supérieures ne peuvent pas conserver leurs enveloppes^a. Ainsi, les âmes supérieures ne peuvent descendre dans le Paradis qu'entourées d'une enveloppe; et ce sont les âmes inférieures, celles qui ne peuvent jamais s'élever au-dessus du Paradis, qui leur servent d'enveloppes. Pour que l'on ne croie pas que cette transformation de l'âme inférieure en enveloppe est une dégradation, et que cette âme ainsi transformée jouit moins du bonheur céleste qu'auparavant lorsqu'elle formait une âme distincte, l'Écriture^b nous dit : « Et s'il fait épouser à son fils une autre femme, il donnera à la fille ce qui lui est dû pour son mariage, et des vêtements, et il ne lui refusera pas le prix qui est dû à sa virginité. » Le vieillard se mit de nouveau à pleurer, et, se parlant à lui-même, il s'écria : O vieillard, vieillard, tu dois pleurer et verser des larmes à chaque parole que tu prononces. Mais le Saint, béni soit-il, et sa sainte Schekhina savent bien que, si je prononce ces paroles, c'est pour la gloire du Saint, béni soit-il, et de sa sainte Schekhina qui sont les Maîtres de ces paroles *de l'Écriture*. Les paroles *de l'Écriture* sont comparables aux âmes supérieures qui descendent en ce bas monde. L'âme supérieure ne peut entrer dans un corps que lorsqu'elle s'est enveloppée préalablement d'une âme inférieure, laquelle lui sert *en quelque sorte* de nourriture. Or, quand le profane regarde un homme, il n'en voit que le corps. Le sage en aperçoit aussi l'enveloppe de l'âme. Quant à l'âme elle-même, Dieu seul la connaît. Dans chaque parole de l'Écriture, le Saint, béni soit-il, a caché un mystère suprême qui constitue l'âme du mot, et d'autres mystères moins profonds, qui constituent l'enveloppe du premier mystère. L'homme profane ne voit dans chaque mot que le corps, *c'est-à-dire le sens littéral*. Par contre, les hommes clairvoyants voient dans chaque mot l'enveloppe qui en entoure l'âme et, à travers cette enveloppe, ils entrevoient l'âme, bien que la vue claire et nette de cette âme leur soit impossible. Le Saint, béni

a) V. Z., II, fol. 210^b, 229^b et 231^a, et Tiqouné Z., xviii. — b) Exode, XXI, 10.

soit-il, a plusieurs fois répété le précepte relatif aux ménagements dus au prosélyte; et cela en raison de la sainte descendance dont le prosélyte est *parfois* la souche. Il en est de même de la parole de l'Écriture, *qu'on doit respecter même prise au sens littéral*, en raison du mystère qu'elle cache, mais qui sort parfois de sa gaine, *c'est-à-dire que les initiés entrent parfois à travers le sens littéral qui en constitue la gaine* [99^a]. *L'Écriture elle-même se plaît souvent à dépouiller les mystères de leurs enveloppes*: mais à peine fait-elle sortir le mystère de sa gaine, qu'elle s'empresse de l'y faire entrer et de la cacher. Ainsi, elle fait sortir le mystère de sa gaine lorsqu'elle dit^a: « Vous connaissez l'âme de l'étranger *converti*. » Mais elle fait rentrer ce mystère immédiatement dans la gaine, lorsqu'elle ajoute^b: « ... Car vous étiez vous-mêmes étrangers dans l'Égypte. » Or, le sens véritable des mots: « Vous connaissez l'âme de l'étranger » est celui-ci: Même les initiés ne connaissent que l'enveloppe de l'âme supérieure, enveloppe formée de l'âme d'un étranger converti *ou d'une autre âme inférieure*. Le vieillard commença en outre à parler *de la manière suicante*: Il est écrit^c: « Et Moïse entra dans la nuée, et monta sur la montagne. » Que signifie « nuée »? Mais il est écrit^d: « Je mis mon arc dans la nuée. » Qu'est-ce que l'Écriture désigne par le mot « nuée »? Une tradition^e nous apprend que le degré de l'essence divine appelé « Arc » se dépouilla de son habit et en revêtit Moïse, et que c'est grâce à cette enveloppe que Moïse put monter sur la montagne, y voir tout ce qu'il a vu et y goûter tout le bonheur céleste.

Le vieillard était arrivé à cet endroit de son discours, lorsque les collègues vinrent se prosterner devant lui; ils lui dirent en pleurant de joie: Si nous n'étions venus en ce monde que pour entendre ces paroles de ta bouche, notre existence n'aurait pas été inutile. Le vieillard reprit: Sachez, ô collègues, que je n'ai pas commencé mon discours pour m'arrêter au bout de peu de paroles; à mon âge on n'a pas l'habitude de faire beaucoup de bruit

^a) Exode, xxiii, 9. — ^b) *Ibid.* — ^c) *Id.*, xxiv, 18. — ^d) Gen., ix, 13. — ^e) V. Z., II, fol. 229^a.

pour peu de chose¹. O combien égaré est l'esprit des hommes qui n'entendent pas le sens véritable des paroles de l'Écriture, bien que celle-ci le fasse entendre chaque jour d'une voix douce aux hommes! Ainsi que je viens de le dire, l'Écriture se plaît parfois à faire sortir le mystère de sa gaine; mais elle ne le fait que pour un instant; et à peine l'a-t-elle fait sortir de sa gaine, qu'elle s'empresse de l'y renfermer de nouveau. Mais, même aux rares endroits où l'Écriture découvre les mystères, ceux-ci ne sont bien saisis que par les initiés. La chose peut être comparée à une belle fille renfermée dans un palais. Cette fille a un amant; mais personne ne connaît l'amour de celui-ci, excepté la belle fille. Comme l'amant, poussé par le désir de voir sa bien-aimée, passe souvent devant le palais en jetant ses regards de tous les côtés, la fille se décide à pratiquer une petite ouverture dans le mur de son palais et, au moment où elle voit passer son amant, elle approche son visage, pour un petit instant, de l'ouverture, et l'en retire immédiatement. Toutes les personnes qui passent devant le palais, en même temps que l'amant, ne voient point le visage de la belle fille, excepté l'amant, parce qu'il est le seul dont les regards, le cœur et l'âme soient dirigés vers la bien-aimée. Il en est de même de l'Écriture; elle ne révèle ses mystères qu'à ses amants. Les non-initiés passent à côté, sans rien voir. Mais aux initiés dont les regards, le cœur et l'âme sont dirigés vers la bien-aimée Écriture, celle-ci daigne se montrer pour un court instant^a. Remarquez que l'Écriture procède à l'égard de l'homme de la manière suivante : D'abord elle lui fait signe d'approcher. Si l'homme ne comprend pas ce signe, elle l'appelle « insensé », ainsi qu'il est écrit^b : « Quiconque est insensé, qu'il vienne à moi, etc. » Lorsque l'homme s'approche d'elle, elle lui parle à travers le rideau qui le sépare encore d'elle^c. L'homme commence alors à la com-

1. Allusion au proverbe rabbinique : אִיסְתְּרָא בְּלִינָא קִישׁ קִישׁ קְרִיָא. En d'autres termes : Ceux qui ne savent que peu de choses font habituellement beaucoup de bruit autour d'eux.

a) V. Z., I, fol. 230^b. — b) Prov., ix, 4. — c) Cf. Z. Hadasch, fol. 135^a, et Tiqouné Z., xviii.

prendre petit à petit. L'homme se trouve alors à l'interprétation syllogistique. Ensuite, elle parle à l'homme à travers un voile transparent. L'homme est alors arrivé à l'interprétation symbolique. Enfin, quand l'habitude a rendu l'homme familier avec l'Écriture, celle-ci se montre à lui face à face et lui révèle les mystères qu'elle cache depuis le commencement des temps. C'est alors seulement [99^b] que l'homme arrive à la connaissance parfaite de l'Écriture; c'est alors qu'il devient maître de la maison, attendu que tous les mystères lui sont révélés sans qu'aucun d'eux lui reste caché. L'Écriture dit alors à l'homme: Tu vois que, dans les mêmes paroles où je t'ai montrées auparavant un sens littéral, je te montre maintenant un sens mystique; et de même que pour le sens littéral, toutes les paroles sont indispensables, sans que l'on puisse rien y ajouter et rien en retrancher, de même pour le sens mystique, toutes les paroles écrites sont indispensables, sans que l'on puisse y ajouter une seule lettre, ni en retrancher une seule lettre. C'est pour cette raison qu'il convient aux hommes de s'appliquer avec zèle à l'étude de l'Écriture et d'en devenir les amants, ainsi que cela a été dit précédemment.

Remarquez que l'Écriture^a dit: « Et s'il fait épouser à son fils une autre femme... » De grands mystères concernant la transmigration de l'âme sont cachés dans ces paroles. Car toutes les âmes transmigrent. Mais les hommes ne connaissent pas les voies du Saint, béni soit-il; ils ne connaissent pas le maniement des balances *de la justice céleste*; ils ne savent pas que les hommes sont jugés au ciel chaque jour et à chaque heure et que les âmes passent en jugement avant de descendre en ce bas monde et après lorsqu'elles en reviennent. Nombreux sont les cas de transmigration des âmes et nombreuses sont les vicissitudes par lesquelles le Saint, béni soit-il, fait passer un grand nombre d'âmes nues¹ et un grand nombre d'esprits nus, qui errent dans ce bas monde, faute de pouvoir pénétrer dans le palais du Roi. Combien de

1. C'est-à-dire des âmes qui ne sont point revêtues d'âmes et des âmes qui ne sont pas associées à leurs âmes-sœurs, ainsi que cela est exposé plus loin.

a) Exode, XXI, 10.

mondes sont bouleversés par suite de la transmigration des âmes, et combien nombreux sont les bouleversements qui arrivent dans notre monde par suite de ces mêmes transmigrations des âmes ! Mais tout cela échappe à la vue des hommes, qui ignorent que les âmes sont secouées comme la pierre de la fronde, ainsi qu'il est écrit^a : « Et l'âme de tes ennemis sera secouée et jetée bien loin comme la pierre lancée d'une fronde. » Comme j'ai déjà commencé à divulguer des mystères, il faut que j'aie jusqu'au bout. Toutes^b les âmes (Neschamoth) émanent du grand et puissant Arbre planté près du fleuve qui sort de l'Éden, alors que tous les esprits intellectuels (Rouhoth) émanent d'un autre arbre plus petit que le premier. L'âme émane d'une région supérieure, et l'esprit intellectuel d'une région inférieure ; ils s'unissent ensemble, à la façon de l'union du mâle et de la femelle ; et ce n'est qu'unis ensemble qu'ils luisent et qu'ils reflètent la lumière supérieure. Lorsqu'ils sont unis, ils sont appelés « lumière » (ner), ainsi qu'il est écrit^c : « L'âme de l'homme est une lumière (ner) de Dieu. » Le mot « ner » est formé des lettres initiales de « Neschama » (âme) et de « Rouah » (esprit). L'âme et l'esprit, voilà le mâle et la femelle. Ils ne projettent de la lumière que quand ils sont unis ; séparés, ils n'ont point de lumière et ne portent pas le nom de « ner ». C'est pourquoi l'âme s'enveloppe de l'esprit durant son séjour dans le Palais caché de la région supérieure, ainsi qu'il est écrit^d : « Car l'esprit enveloppe devant moi, et c'est moi qui ai créé les âmes. » L'Écriture ne dit pas « ithàtoph », mais « iaàtoph », parce que l'âme s'enveloppe déjà de l'esprit, pendant qu'elle habite encore la région supérieure. Comme dans ce Palais *supérieur* il n'y a point d'esprit vital (Nepesch), l'Écriture ne parle que de l'esprit intellectuel (Rouah) et de l'âme (Neschama), mais non pas de l'esprit vital, trop inférieur pour arriver dans la haute région dont parle l'Écriture. De ce qui précède, il résulte que, lorsque l'âme supérieure descend de la région supérieure pour venir en ce bas monde, elle traverse le Paradis inférieur où elle accroche l'âme inférieure qui ne peut pas monter plus haut. Elle descend donc sur la terre revêtue de son esprit *originel* ainsi que de l'âme inférieure. En

a) 1^{er} Rois, xxv, 29. — b) V. Z., III, fol. 109^a. — c) Prov., xx, 27. — d) Isaïe, lvii, 16.

même temps, revêtue de son esprit *originel*, l'âme supérieure arrive sur la terre avec un autre esprit *occasionnel*; mais celui-ci ne peut pas entrer dans le corps qu'anime l'âme supérieure. Ainsi, l'esprit *occasionnel* qui, jadis, avait animé un corps disparu de ce bas monde sans avoir été au préalable purifié, *c'est-à-dire sans avoir accompli sa mission sur la terre*, erre dans l'immensité de l'espace, sans trouver le repos nulle part; il roule ainsi d'un bout de l'univers à l'autre, telle une pierre de la fronde, jusqu'à l'heure où il rencontre un autre esprit qui lui procure la rédemption. L'esprit rédempteur accueille, dans le corps qu'il anime, l'esprit errant. Ce dernier s'attache de cette façon à l'esprit vital (Nephesch) et demeure uni avec l'autre esprit^a *rédempteur*. Mais que l'on ne croie pas que l'esprit *rédempteur*, en cédant la place à l'esprit *errant*, fasse perdre au corps son esprit primitif. Rien dans ce monde ne se perd pour toujours; et il n'y a point de chose en ce monde, quelque insignifiante qu'elle soit, qui n'ait son heure et sa place où elle trouve un abri contre la perte complète. Cet esprit *rédempteur* n'est autre que l'esprit conjoint^b. Comme ces deux esprits sont sortis unis de leur région céleste, il est naturel que l'un des conjoints ait pitié de l'autre quand il est en détresse, qu'il l'accueille et le transforme ainsi en une créature nouvelle, en lui associant un esprit nouveau et un corps nouveau. Mais, objectera-t-on, il n'y a pourtant aucun esprit nouveau en ce cas, puisque ces deux esprits étaient déjà unis lors de leur première descente sur la terre! En effet, c'est ainsi. Cependant l'esprit est appelé « nouveau » parce qu'il ne trouve sa rédemption que grâce au concours de l'esprit conjoint. [100^a] Ici est caché un des plus grands mystères.

Dans le livre d'Enoch, *on lit ce qui suit* : Quand il arrive qu'un corps nouveau est formé *pour sauver l'esprit errant*, ce corps commence par être animé par l'autre esprit, *c'est-à-dire par l'esprit du conjoint qui accourt à l'aide de son frère en détresse*; et ce n'est

1. Ames-sœurs. Ce passage nous prouve que la théorie du « ghilgoul » (transmigration des âmes) enseignée par le Zohar, n'a rien de commun avec la métempsychose, telle qu'elle a été enseignée dans l'Inde, en Egypte et, plus tard, en Grèce, par Pythagore.

a) Cf. Tiqouné Z., XIX et XX. — b) V. Z., I, fol. 85^b.

qu'après que cet autre esprit attire l'esprit nu, *c'est-à-dire l'esprit errant*. Il en résulte donc que ce corps ainsi formé est animé de deux esprits qui ne font qu'un seul ; et quand ce corps mène une bonne vie, il est jugé digne d'être animé par une âme supérieure, comme en possèdent les autres hommes. Mais voici qu'une autre question s'impose : Si l'homme formé des deux esprits fusionnés mène une bonne vie, lequel des deux corps sera ressuscité *lors de la résurrection* ? Est-ce que l'esprit errant retournera, au moment de la résurrection, dans le corps ancien, où il n'a pas accompli sa mission sur la terre, ou bien dans le deuxième corps, où il a trouvé son salut ? En tout cas, un des deux corps semble voué à la perte. D'après le jugement de la foule, ce sera le premier corps qui ne ressuscitera point, puisqu'il n'était pas digne. D'après ce jugement de la foule, tout le bien que le premier corps a fait resterait sans récompense. Or, ceci n'est pas admissible. Même l'homme qui a transgressé certains commandements mérite une récompense pour ceux qu'il a observés, et même pour un seul. Or, nous savons* que même les plus coupables en Israël ont à leur actif autant de bonnes œuvres que la grenade compte de noyaux. Donc, comment ce corps, bien qu'il n'ait point rempli sa mission sur la terre, peut-il être privé de la récompense pour les bonnes œuvres qu'il a accomplies ? O collègues, collègues, ouvrez vos yeux. Je sais que vous aussi vous pensez que certains corps ne sont que des figurines qui n'ont point une durée éternelle, mais qui disparaissent sans laisser de trace. Gardez-vous de penser ainsi ; car une telle pensée n'est pas conforme à la vérité ; que Dieu nous préserve d'une pensée semblable ! Le vieillard continua à parler ainsi^b : *Il est écrit*^c : « Qui racontera les œuvres de la puissance du Seigneur, et qui fera entendre toutes ses louanges ? » Il n'y a en effet personne au monde qui puisse exposer toutes les merveilles que le Saint, béni soit-il, accomplit si souvent en ce bas monde. Non, le premier corps ne sera pas perdu ; mais il ressuscitera à la fin des temps ; car il a souffert sur la terre : or, le Saint, béni soit-il, ne prive aucune créature de la récompense à laquelle elle a droit. Les seuls corps qui ne ressusciteront pas sont ceux des hommes qui

a) Talmud, tr. Sanhedrin. — b) V. Mikdasch Mélekh, a. 1. — c) Ps., cvi, 2.

auront abandonné la foi après l'avoir possédée, et ceux des hommes qui ne se sont pas inclinés pendant la récitation de « Modim ». ^a Le Saint, béni soit-il, transforme les corps de cette dernière catégorie d'hommes en corps d'animaux ; et, une fois privés de la forme majestueuse de l'homme, ces corps se perdent et n'ont plus une durée éternelle. Mais il n'en est point ainsi des corps des autres hommes. Cependant, quand l'esprit trouve son salut dans un deuxième corps, comment s'y prend le Saint, béni soit-il, pour ressusciter les deux corps à la fois ? D'après ce qui vient d'être exposé, le corps qu'anime l'esprit errant, *c'est-à-dire le deuxième corps*, est souvent animé de trois esprits : d'abord, celui du conjoint qui attire l'âme ou l'esprit de son époux *ou épouse* en détresse ; ensuite, l'esprit errant, et, enfin, l'esprit *originel* de l'âme nouvelle dont ce corps est jugé digne quand il mène une bonne vie, ainsi que cela a été dit précédemment. Or, ces trois esprits ne peuvent pas séjourner dans un seul et même corps lors de la résurrection. Il en résulte donc qu'à l'heure de la résurrection les deux esprits des deux conjoints retourneront dans leurs premiers corps. Quant au corps nouvellement formé, il sera animé par l'esprit *originel* de l'âme nouvelle dont ce corps a été jugé digne. En attendant l'heure de la résurrection, le Saint, béni soit-il, garde cet esprit *originel* derrière la fenêtre du Jardin de l'Éden. Bien que tous les corps soient destinés à être ressuscités, la peine des corps qui n'ont pas rempli leur mission ici-bas est très grande. On les fait descendre à la terre inférieure appelée « Adamah » ^b, située près de l'« Arqa », où ils sont châtiés ^c ; ensuite on les remonte sur notre terre appelée « Thebel ». Les corps errent ainsi d'une terre à l'autre ; tantôt ils montent, et tantôt ils descendent ; et ils ne trouvent de repos que le jour du sabbat, les jours de fête et au premier jour de chaque mois. C'est pour faire allusion aux diverses terres où le corps erre avant de trouver son salut, que l'Écriture se sert des termes [100^b] « Adamah » et « Aphar » qui répond à « Thebel » : « Et ^d toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière (admath àphar) de la terre se réveilleront, les

a) Cf. Talmud. Autre version : « ... Qui n'avouaient pas l'existence de Dieu. » — b) V. Z., I, fol. 39^b et 40^a. — c) Cf. Tiquouné Z., fol. 79^a. — d) Dan., XII, 2.

uns pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre éternel. » Ainsi tous les corps ressusciteront ; mais ceux qui n'ont pas rempli leur mission sur la terre porteront toujours un stigmate, en punition de la douleur qu'ils ont causée à l'âme et à l'esprit. Voilà où se manifeste la grande puissance du Roi suprême et sacré. Pour lui, rien ne se perd dans ce monde, pas même l'haleine de notre bouche, pas même une parole prononcée, pas même le moindre son de la voix. Rien ne se produit sans avoir des conséquences. Le moindre mouvement est conservé en un certain endroit, et le Saint, béni soit-il, en fait ce qu'il convient d'en faire.

Dans le cas où un corps nouveau est formé pour sauver l'esprit errant, l'âme qui vient plus tard animer ce corps est privée de conjoint. Quant à sa sœur, elle anime la mère, le frère ou le père. Se parlant à lui-même, le vieillard s'écria : O vieillard, vieillard, qu'est-ce que tu viens de faire ? J'ai déjà dit^a, ô vieillard, que tu aurais mieux fait de te taire ; car, maintenant, tu viens de te jeter dans le grand océan, sans pilote et sans gouvernail ; comment feras-tu pour en sortir ? Monter dans l'air ? Mais c'est impossible ! Descendre en bas ? Mais c'est impossible également, puisque c'est l'abîme qui s'ouvre sous tes pieds ! Comment faire donc ? Ah ! vieillard ! ah ! vieillard ! tu ne dois plus revenir sur tes pas. Certes, tu aurais dû consulter tes forces avant de pousser ta barque si loin, où personne, dans la présente génération, n'a encore navigué. Seul le fils de Jochai savait conduire sa barque sur les profondeurs du grand océan ; et, avant de s'embarquer encore, il avait déjà son plan arrêté sur la façon dont il devait naviguer et débarquer. Tandis que toi, ô vieillard, tu t'es jeté à l'océan inconsidérément. Maintenant, ô vieillard, puisque tu es déjà arrivé jusqu'ici, continue ta route et ne perds point courage ; laisse aller ta barque à droite et à gauche, à babord et à tribord, sur les sommets des vagues et dans les profondeurs des eaux, sans éprouver nulle crainte. O vieillard, vieillard, prends courage ! Tu as combattu contre maints géants et tu as remporté maintes victoires. Le vieillard se mit alors à pleurer, et commença à parler ainsi : Il est

a) V. fol. 98^b.

écrit^a : « Sortez et venez voir, ô filles de Sion, le Roi Salomon, le diadème dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces, le jour où son cœur a été comblé de joie. » Ce verset a été déjà interprété^b. Cependant il reste encore à expliquer : Comment l'Écriture peut-elle inviter les filles de Sion à voir le Roi de la paix, alors que même les légions d'anges supérieurs ne peuvent apercevoir cette haute région dont l'Écriture^c dit : « L'œil n'a point vu, hors toi seul, ô Dieu, etc. » ? En outre, nous savons que tous les anges supérieurs se demandent constamment : Où est le lieu de sa gloire ? L'Écriture dit également : « Venez voir le Roi Salomon, le diadème dont sa mère l'a couronné. » Mais elle ne dit pas : « Et le diadème, etc. », afin de nous indiquer que quiconque voit le « Diadème » voit la gloire du Roi de la paix¹. L'Écriture ajoute : « ... Dont sa mère l'a couronné. » Une tradition nous apprend que l'Écriture désigne la même personne tantôt sous le nom de « Fille » du Roi de la paix, tantôt sous celui de « Sœur », et tantôt sous celui de « Mère » ; car elle est tout cela en effet. Quiconque comprendra ces paroles connaîtra la grande Sagesse. Et maintenant que faut-il que je fasse ? Faut-il que je divulgue ce mystère suprême ? Mais l'heure de le divulguer n'est pas arrivée encore. Faut-il que je me taise ? Mais alors les hommes de bien resteraient privés de la connaissance du plus sublime des mystères. Le vieillard se prosterna face contre terre et dit^d : « Je remets mon âme en tes mains ; tu m'as racheté, Seigneur, Dieu de vérité. » Les âmes des femmes deviennent maris parfois, et celles des maris deviennent femmes parfois². L'âme-sœur destinée à être l'épouse d'une autre en devient parfois la mère. L'âme destinée à animer le frère d'un certain individu en anime parfois le père. Voilà ce qui constitue le comble des merveilles. Que l'âme du père descende parfois du ciel pour opérer la rédemption de celle

1. C'est-à-dire que le nom Salomon désigne Dieu qui est le Roi de la paix. — 2. Par **אָנְדֶה**, « habit » ou « enveloppe », le Z. entend l'âme de la femme, laquelle sert d'enveloppe à l'âme et à l'esprit du mari, ainsi qu'on le lira dans la suite.

a) Cant., III, 11. — b) Cf. Talmud, tr. Schebouoth, fol. 38^a. — c) Isale, LXIV, 4. — d) Ps., XXXI, 6.

de son fils, cela se conçoit. Mais que l'âme du frère se transforme en âme du père, voilà qui est merveilleux. Le monde ici-bas est renversé. Celui que nous croyons être l'ascendant est en réalité le descendant, et celui que nous croyons être le descendant est en réalité l'ascendant.

« Que^a le nom du Seigneur soit béni dans tous les siècles, comme il l'a été dès le commencement, parce que la sagesse et la force sont à lui. C'est lui qui change les temps et les siècles, etc... Il connaît ce qui se passe dans les ténèbres ; et lui se trouve dans la lumière. » Remarquez que, quand un homme se trouve dans une pièce éclairée, il ne peut pas voir ce qui se passe dehors dans l'obscurité. Mais il n'en est pas de même du Saint, béni soit-il ; [101^a] il sait ce qui se passe dans les ténèbres, bien que lui-même se trouve dans la lumière. Parlant de la signification des songes, les anciens^b nous ont appris ce qui suit : Celui qui fait un songe où il a des relations *coupables* avec sa propre mère peut espérer d'acquérir la sagesse. Cette sentence des anciens est basée sur les paroles de l'Écriture^c : « Appelle la sagesse ta mère¹. » Cette sentence demande une explication. Pourquoi faut-il rêver d'avoir des relations avec sa mère pour espérer d'acquérir la sagesse ? Si c'est par suite du verset cité, il aurait suffi de dire : Celui qui voit sa mère en songe, etc. ; mais pourquoi avoir des relations avec elle ? Mais voici la véritable signification de cette sentence : Les âmes descendent ici-bas dans un ordre chronologique préétabli : celle de la mère y arrive avant celle du fils, et celle-ci avant celle du petit-fils, et ainsi de suite. Or, il arrive quelquefois que cet ordre chronologique est interverti, et cela précisément quand l'homme a négligé, sans motif aucun, l'accomplissement du commandement : « Croissez et multipliez-vous. » Dans ce cas, l'âme de l'homme revient sur la terre sous forme de mère et celle de la mère revient sur la terre sous forme d'un fils². Voici l'explication de ce qui

1. La tradition talmudique lit dans le texte biblique מִן (mère) au lieu de מִי (si). — 2. Ainsi le Z. prête aux mots de la tradition הִבָּא עֲלָיִם le sens de : « ... Qui vient au monde avant sa mère », et non pas : « ... Qui a des relations coupables avec sa mère. »

a) Dan., II, 20-22.— b) Cf. Talmud, tr. Berakhoth, fol. 56^a.— c) Prov., II, 3.

précède : Il a été dit plus haut^a que, quand l'homme arrive à l'âge de treize ans, il reçoit l'âme qui lui est destinée, ainsi qu'il est écrit^b : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils ; je t'ai engendré aujourd'hui. » Ainsi, l'âme n'anime pas l'homme dès sa naissance, mais seulement à partir de l'âge de treize ans. Or, les âmes qui animent les mâles émanent de l'« Arbre de la Sagesse » qui est le Principe mâle, tandis que les âmes qui animent les femelles émanent de l'« Arbre inférieur » qui est le Principe femelle. L'homme qui meurt sans enfants porte un préjudice à son âme ; car celle-ci ne peut plus s'élever jusqu'au monde supérieur, degré de Joseph où réside l'« Arbre de la Sagesse ». Pour sauver cette âme, la mère se dévoue à une nouvelle descente sur la terre, mais sous forme de fils, tandis que l'âme du fils redescend sous forme de mère. Elle va animer, comme âme supplémentaire, le corps d'une fille, et donne le jour à un fils qui est animé, à titre d'âme supplémentaire, de l'âme de la mère. *La descente de la mère et la transformation de l'âme mâle en femelle et inversement* est absolument indispensable en pareil cas, attendu que l'âme de l'homme mort sans enfants ne peut plus redescendre en un corps d'homme, puisqu'elle n'a point d'âme-sœur devant servir ici-bas d'épouse. Car tout homme mort sans enfants se sépare de l'épouse pour jamais ; son âme ne se réunira jamais plus avec celle de l'épouse. Cette transformation de l'âme mâle en femelle est si douloureuse que, si les hommes pouvaient s'en faire une idée, ils comprendraient qu'aucune douleur physique ne peut lui être égalée. Telle est la signification des paroles de l'Écriture^c : « Et si la fille d'un homme prêtre, étant veuve ou répudiée, et sans enfants, retourne à la maison de son père, elle mangera le pain dont mange son père, comme elle avait coutume étant fille. » Nous avons déjà donné^d l'interprétation du terme « homme prêtre » (isch cohen). Ce verset s'applique à une âme qui, ayant quitté la terre sans y laisser d'enfants, est transformée de mâle en femelle. *Les paroles* : « ... Retourne à la maison de son père » signifient qu'elle se fusionne avec le Père céleste dont elle est l'étincelle. Là, elle se

a) Fol. 98^a. — b) Ps., II, 7. — c) Lévit., XXII, 13. — d) Fol. 95^a, *ad finem*.

transforme en femelle, et elle se détache de nouveau pour venir ici-bas. Là, « elle mange le pain de son père, comme elle avait coutume étant fille »; cela signifie qu'après que l'âme se détache de nouveau du Père céleste, elle est comme nouvellement engendrée, ainsi qu'il est écrit^a : « Je t'ai engendré aujourd'hui¹. » Si elle se montre digne durant son séjour ici-bas, elle mangera à son retour au ciel « le pain de son père »; [101^b] cela signifie qu'elle jouira au ciel de cette béatitude dont on jouit au monde du Principe femelle, où l'on ne mange que les miettes qui y tombent du monde supérieur; mais elle ne jouira plus de la béatitude des autres justes, *c'est-à-dire des âmes qui ne se sont pas détachées de nouveau du Père céleste pour descendre en ce bas monde. Le pain du monde du Principe femelle se mange seulement durant la nuit, ainsi qu'il est écrit^b : « Et lorsque le soleil sera couché, étant purifié, il mangera des choses sanctifiées. » Au contraire le pain du monde supérieur, qui est du Principe mâle, ne se mange que durant le jour. Voilà pourquoi l'Écriture^c dit : « Israël fut consacré au Seigneur; il fut choisi pour être les prémices de ses fruits. » Il est le premier du monde suprême, du monde mâle appelé « Saint »; et celui qui pénétrera dans le « Saint » est appelé « Israël ». C'est pourquoi l'Écriture dit : « ... Saint Israël à Dieu. »*

Les esprits qui vont à de certaines époques visiter les tombeaux² ne font jamais visite aux tombeaux où sont ensevelis les hommes dont les âmes n'ont pu s'élever jusqu'au monde « Saint », ainsi qu'il est écrit^d : « Et tout étranger ne mangera des choses sancti-

1. Le Z. veut dire, en citant ce verset, que bien que les âmes existent dès le commencement des choses, elles sont considérées comme nouvellement nées au moment où elles se détachent du Père pour descendre ici-bas. (Préexistence dans l'Absolu.) — 2. D'après une tradition rabbinique, des esprits vont, à certaines époques, visiter les tombeaux. V. Talmud, tr. Berakhoth, 27^b; Baba Bathra, 58^b. — Ce sont les esprits qui ont animé les corps durant la vie qui viennent visiter les cadavres. Mais, d'après la tradition cabalistique, ce sont au contraire des esprits célestes (Etz ha-Hayim, ch. XLV) (qui ne sont jamais descendus sur la terre), qui visitent les morts. On les appelle « esprits visiteurs ». Ils consolent les morts, les tiennent au courant des phases de l'âme, etc. (L'esprit vital est supposé demeurer auprès du cadavre.)

a) Ps., II, 7. — b) Lévit., XXII, 7. — c) Jérém., II, 3. — d) Lévit., XXII, 10.

fiées. » Mais si l'âme ne se montre pas digne durant son séjour ici-bas, elle ne mangera pas même de la dîme, à son retour au ciel, c'est-à-dire : elle ne jouira pas même de la béatitude dont on jouit au monde du Principe femelle.

Voilà ce qui concerne le mystère dont il a été parlé précédemment. Et maintenant, vieillard, vieillard, puisque tu t'es jeté dans le grand océan *de la doctrine mystique*, parcours-le dans toutes les directions. Il reste encore à expliquer une chose. Nous avons dit précédemment¹ que l'esprit errant du mari entre dans le corps de la femme, où il trouve sa rédemption ; car nul n'est perdu en ce monde, pas même l'haleine qui sort de la bouche. Ceci est l'exacte vérité. Or, — vieillard, vieillard, si tu veux faire des révélations, fais-les sans nulle crainte, — or, nous savons qu'au moment du mariage l'homme fait pénétrer son propre esprit dans le corps de la femme ; l'esprit du mari et de la femme sont, à ce moment, fondus en un seul ; et cet esprit ainsi composé se promène constamment d'un corps des conjoints à l'autre ; tantôt il réside dans le corps du mari, et tantôt dans celui de la femme. Qu'arrive-t-il donc quand une veuve se remarie ? Si l'esprit errant du premier mari vient à entrer dans le corps de la femme pour y trouver sa rédemption, comment peut-il s'y tenir à côté de l'autre esprit que le second mari y a fait pénétrer ? Il est évident que deux esprits, étrangers l'un à l'autre, ne peuvent pas vivre dans une parfaite harmonie. Si le premier mari a laissé des enfants, sa femme n'est pas tenue de se remarier^a. Or, si la femme se remarie quand même, comment l'esprit du premier mari s'accorde-t-il avec celui du second mari ? On ne peut pas admettre non plus qu'un de ces esprits se perde, puisque rien ne se perd en ce monde. Voilà ce qu'il nous reste encore à expliquer. Vieillard, vieillard, regarde ce que tu as fait :

1. Le sens du Z. est celui-ci : Si le premier mari est mort sans enfants, la femme doit, d'après la Loi, recourir au lévirat ; et, dans ce cas, on peut admettre que les deux esprits s'accordent, attendu que le second mariage est ordonné par la Loi pour le salut du premier mari. Mais si le premier mari a laissé des enfants, le second mariage n'est plus obligatoire. Or, si, malgré cela, la femme se remarie, il n'existe plus aucune raison pour que les deux esprits se fassent violence pour vivre ensemble.

^a) Fol. 99^b et 100^a.

regarde dans quelle impasse tu es entré! Mais, courage, vieillard, vieillard, élève bien haut ton étendard; prends courage, vieillard; mais commence par t'humilier devant ton Maître. Le vieillard commença alors à parler de cette façon : « Seigneur^a, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes yeux ne se sont point élevés; je ne me suis point engagé dans des choses grandes et éclatantes, qui fussent au-dessus de mes forces. » Ces paroles ont été prononcées par le roi David qui, bien que roi puissant et supérieur à tous les autres rois de l'Orient et de l'Occident, n'a jamais dévié du droit chemin et n'a jamais éprouvé un sentiment d'orgueil. Lorsqu'il étudiait la Loi, il était fort comme un lion; il tenait ses yeux baissés à terre à cause de la crainte du Maître. Lorsqu'il descendait vers le peuple, il n'avait aucun orgueil. Si le roi David parlait ainsi, à plus forte raison cette humilité convient-elle aux autres hommes! Quant à moi, je m'humilie et je baisse les yeux devant le Roi sacré. Qu'à Dieu ne plaise que j'éprouve un sentiment d'orgueil quand je fais entendre les paroles sacrées de la doctrine *ésotérique*! Le vieillard se mit à pleurer, et les larmes tombèrent sur sa barbe. Ah! s'écria le vieillard, les larmes sur ta barbe, ô vieillard, te font autant de bien que le délicieux parfum qui tombait sur la barbe du bon vieillard Aaron¹. Parle donc, ô vieillard, [102^a] car le Roi saint se trouve ici présent². Nous avons demandé précédemment quel était le sort de l'esprit du premier mari, entré après la mort de celui-ci dans le corps de sa femme, pour y trouver son salut; quel était, demandions-nous, son sort, quand le second mari fait pénétrer son propre esprit dans le corps de la même femme? Remarque que les œuvres du Roi saint sont tellement merveilleuses et tellement puissantes que nul homme ne saurait les décrire. Quand une femme prend un second mari, l'esprit que celui-ci fait pénétrer dans sa femme et l'esprit du premier mari ne peuvent

1. Allusion aux paroles du Psalmiste (Ps., cxxxiii, 2) : « C'est comme le délicieux parfum qui fut répandu sur la tête d'Aaron, et qui descendit sur sa barbe. » — 2. Conformément à la sentence rabbinique (Talmud, tr. Aboth et tr. Berakhoth), suivant laquelle Dieu est présent partout où l'on étudie la doctrine.

a) Ps., cxxxi, 1.

jamais s'accorder ; ils sont ennemis ; et la mésalliance, effet de la mésintelligence, règne parmi eux^a. La femme subit le contre-coup de cette mésintelligence des deux esprits ; et c'est pour cette raison qu'une veuve est rarement heureuse en second ménage. L'esprit du premier mari lui rappelle constamment le souvenir du premier époux ; et la lutte constante entre les deux esprits provoque chez la femme une sensation douloureuse qui la fait pleurer et gémir comme si elle avait un serpent dans les entrailles. Cette lutte dure pendant un long espace de temps. Ce temps passé, il arrive parfois que l'esprit du premier mari quitte le corps de la femme et cède la place à son antagoniste. Mais il arrive aussi parfois que l'esprit du premier mari chasse celui du second mari ; et, dans ce cas, le second mari quitte immédiatement ce monde. C'est pour cette raison que la Loi^b défend à l'homme de se marier avec une femme devenue veuve deux fois, attendu qu'une telle femme attire l'ange de la mort pour ses maris, et cela par l'œuvre de l'esprit du premier mari, vainqueur de tous les autres. Collègues, je sais bien que vous vous demandez : Mais s'il en est ainsi, il résulte donc que le second mari meurt uniquement par la volonté de l'esprit du premier mari, sans que sa mort ait été décrétée au Ciel ; *comment cela peut-il se faire ?* S'il en était ainsi, le second mari devrait être exempté de tout châtement céleste, alors même qu'il en aurait mérité, *attendu qu'il est mort sans un décret céleste ?* Cette objection n'est pas fondée ; car, remarquez qu'on décrète au Ciel lequel des deux esprits doit vaincre. Or, si le second mari meurt, c'est parce qu'il a été décrété que la victoire doit être remportée par l'esprit du premier mari, ce qui équivaut à un décret de mort pour le second mari. Quiconque se marie avec une veuve ressemble à un voyageur qui, pendant une forte tempête, s'embarque sur un navire sans pilote, pour traverser la mer ; il n'est pas certain, en pareil cas, d'arriver sain et sauf au terme de son voyage ; peut-être

1. Conformément à la sentence rabbinique, **מת בלא דינא לא דיינין ליה**, quiconque meurt sans jugement céleste n'est pas jugé d'après ses œuvres ; la mort imméritée efface tous ses péchés. V. Etz ha-Hayim, ch. xxxiii.

a) Cf. Reschith Hocmâ, ch. xxxvi. — b) Cf. Talmud, tr. Ketouboth, fol. 63^a.

sera-t-il englouti dans l'abîme de la mer. Nous avons dit précédemment que, parfois, c'est l'esprit du second mari qui sort vainqueur de la lutte, et que, dans ce cas, l'esprit du premier cède sa place au second et s'en va. Où va-t-il? Et quel est son sort en pareil cas? O vieillard, vieillard, qu'est-ce que tu as fait? Tu avais l'intention d'effleurer seulement cette question, et d'en dire peu de mots, alors qu'en réalité tu es allé trop loin. Tu as touché une question qui n'a jamais été traitée depuis l'époque de Doëg et Ahitophel, qui posaient quatre cents questions au sujet d'une tour soutenue par des arches^a. Ces questions étaient si difficiles que seul le roi Salomon a pu les résoudre. O vieillard, vieillard, qu'est-ce que tu as fait? Tu viens de révéler un mystère demeuré, jusqu'à ce jour, caché! O vieillard, vieillard, tu aurais dû réfléchir avant de commencer à parler! Mais, maintenant, c'est trop tard pour revenir sur tes pas. Prends donc courage, et révèle au monde où s'en va l'esprit du premier mari.

Le vieillard se mit à pleurer et dit à ses auditeurs : Collègues, ce n'est point à cause de vous que je verse tant de larmes, mais plutôt parce que je crains d'être châtié par le Maître de l'Univers, pour avoir révélé des mystères sans autorisation. Pourtant, le Saint, béni soit-il, sait que ce n'est ni pour ma gloire, ni pour celle de mon père que je révèle ces mystères, mais uniquement pour la gloire du Ciel. Je connais le mérite de vous deux¹; et je sais aussi que l'autre ne le cède en vertu au premier; cependant, si je ne vous ai révélés ces mystères plus tôt, c'est que le ciel lui-même ne me les a révélés qu'en ce moment. Une tradition^b nous apprend qu'il y a plusieurs genres de « poussée » parmi les hommes, où, par des voies mystérieuses, la présence d'un homme pousse l'autre et le force à quitter ce monde. Cet esprit, ainsi repoussé, que devient-il? Cet esprit parcourt le monde, sans être visible à personne, il va souvent visiter la tombe où est enterré le corps qu'il avait animé;

1. On n'a pas oublié que le vieillard, ou le vieux commerçant, s'entretient avec les deux docteurs : Rabbi Hiyá et Rabbi Yossé, ainsi que nous l'avons appris à la fin du fol. 94^b.

a) Cf. T., tr. Sanh., fol. 97^b. — b) V. Z., III. fol. 284^a.

il apparaît à certains autres hommes en songe, sous la forme du corps qu'il avait animé, et leur fait connaître les événements qui se passent sur une autre partie de la terre; car lui parcourt le monde entier au vol et sait ce qui se passe partout. Mais un jour il va visiter la tombe du corps qu'il avait animé, justement à l'époque où les « esprits visiteurs »^a vont visiter les cimetières. Alors l'esprit errant est absorbé par un « esprit visiteur » et élevé ainsi jusqu'à la haute région. Arrivé au Paradis, l'esprit errant se sépare de nouveau de l'« esprit visiteur » et se fixe dans un des Palais [102^b] du Paradis, spécialement réservé à ces sortes d'esprits, et où chaque esprit jouit selon ses œuvres. Mais, objectera-t-on, la veuve rend donc un service à son mari quand elle se remarie pour la seconde fois? Non; elle ne lui rend aucun service, puisqu'elle l'oblige ainsi à errer longtemps dans le monde et à paraître aux hommes en songe, peine qu'elle lui épargne si elle ne se remarie plus. Mais, objectera-t-on encore peut-être, si l'esprit du second mari arrive à repousser celui du premier mari, doit-on en conclure que le second mariage n'a pas été décrété au ciel, ou est-ce le premier qui n'a pas été décrété? Est-ce l'âme du premier mari qui est l'âme-sœur de la femme, ou est-ce celle du second? En vérité, si l'esprit du premier mari est mis en fuite par celui du second mari, c'est une preuve que l'âme-sœur de la femme appartient à celle du second mari; si, au contraire, le second mari meurt, c'est la preuve que l'âme de la femme est l'âme-sœur de celle du premier mari. C'est d'un homme qui se marie avec une veuve que l'Écriture^b dit: « Et il ne sait qu'il y va de la vie pour lui », puisqu'un tel homme ne sait jamais s'il s'unit à une âme-sœur, ou non. Une veuve fait mieux de ne pas se remarier^c, alors même que l'âme du premier mari n'était pas la sœur de la sienne; car le Saint, béni soit-il, n'impose pas à la femme le devoir de se marier. Quand une femme reste célibataire, le Saint, béni soit-il, procure à l'homme, dont l'âme est sœur de celle de la célibataire, une autre femme. Quand une veuve ne se remarie pas, l'esprit du mari réside en elle pendant les douze mois que dure le châtement

a) V. la note au fol. 101^b. — b) Prov., vii, 23. — c) V. 1^{re} Corinth., vii, 8.

de l'âme ; ensuite il la visite seulement de temps à autre. Il se tient à la porte du paradis ; et, quand la femme meurt, les deux esprits se fondent et luisent d'un grand éclat. Une tradition nous apprend que [103^a] quiconque divorce d'avec sa première femme fait verser des larmes à l'autel^a. Pourquoi ? Parce que la femme est l'image de l'autel : c'est pourquoi elle a pour partage les sept bénédictions¹ ; et l'homme qui divorce fait une brèche à l'autel^b. C'est à ce mystère que font allusion les paroles de l'Écriture^c : « Et il lui écrira une lettre de séparation, et il la mettra dans sa main, et elle sortira de sa maison et épousera un mari étranger (aḥer). » Pourquoi l'Écriture a-t-elle besoin d'ajouter le mot « étranger » (aḥer) ? On comprend bien que, si elle divorce, ce n'est point pour reprendre le premier mari, mais bien pour épouser un autre homme. Mais cet « aḥer » a le même sens que dans le verset^d : « Et ils pousseront d'une autre terre (aḥer), et ce qui a été séparé dans ce monde sera réuni. » Mais, en vérité, le mot « aḥer » désigne Satan appelé « étranger » (aḥer). De même le mot « aḥron » du verset suivant désigne Satan. Le Saint, béni soit-il, fit subir la castration à Satan, sans quoi il se serait tellement multiplié que le monde n'aurait pu subsister. Pourtant, si Satan et ses légions n'ont pas le désir pour la femme, ils l'ont conservé pour la femme divorcée. Aussi quand une femme divorcée se remarie, il est certain qu'elle a également des rapports avec Satan. Voilà pourquoi il est permis à un homme de reprendre la femme qui s'est prostituée, même à des milliers d'hommes ; mais il lui est défendu de reprendre la divorcée qui a pris mari, parce que, ajoute l'Écriture^e : « Elle a été souillée, et elle est devenue abominable devant le Seigneur. » Le mariage légal après le divorce souille la femme plus que la prostitution [103^b] ; et c'est pour cette raison que le premier mari ne doit plus la reprendre. Il est vrai que l'Écriture permet à une femme divorcée ou veuve de se remarier. Cependant quiconque épouse une veuve qui a des enfants de son premier mari s'expose à être frappé par une épée à double tranchant. D'abord, dans cette femme, résident

1. Allusion à la liturgie récitée sous le dais nuptial et composée de sept bénédictions.

a) Cf. Talmud. — b) Cf. Z., III, fol. 184^a. — c) Deutér., xxiv, 2. — d) Job, viii. — e) Deutér., xxiv, 4.

déjà deux esprits, auxquels il va en associer un troisième, *c'est-à-dire le sien* ; et ensuite il ne convient pas qu'un homme fasse pénétrer son esprit dans une demeure qui a été déjà occupée par un autre. Certes, épouser une veuve n'est pas défendu par la Loi ; mais une telle union est nuisible à l'homme, ainsi que nous venons de le dire. Rabbi Lavitas, du village d'Onou, avait coutume de persifler les veuves qui se remariaient, et il leur appliquait les paroles du verset suivant^a : « Et elle rira au dernier jour (aḥron). » Celle qui se marie avec un autre homme (aḥron) devient la risée du monde. Mais, objectera-t-on, nous avons cependant l'exemple d'une union avec une veuve dont est sorti un arbre puissant et magnifique qui constitue la base de la vérité ; et cet arbre c'est Obed, père d'Isaïe et aïeul de David ! Comment cet arbre de la vérité a-t-il pu prendre racine sur un mauvais sol ? Mais la vérité est qu'Obed et Isaïe, qui précédèrent la naissance de David, ôtèrent à l'arbre qui prit racine sur ce sol tout ce qu'il avait d'amer. Le vieillard se remit à pleurer en s'écriant : O vieillard, vieillard, n'ai-je pas dit déjà que tu t'es jeté dans le grand océan ? Or, voici que tu es menacé d'être englouti dans l'abîme ; tâche d'en sortir. Il aurait mieux valu pour toi que tu te fusses tû. Maintenant tu ne peux plus t'arrêter ; et tu n'as personne qui te vienne en aide, mais tu es réduit à tes propres forces. Prends donc courage et continue.

Toute^b la postérité de Juda [104^a] appartient à l'Arbre du monde du Principe femelle^b. « Le fils aîné de Juda fut un très méchant homme », dit l'Écriture^c, et cela parce que Juda émanait du monde du Principe femelle et n'était pas destiné à engendrer des enfants³. Après qu'elle eut donné le jour à Ruben, Siméon, Lévi et Juda,

1. Obed étant issu de l'union entre Booz et Ruth, veuve de Chelion. V. Ruth, I, 2, 4, 5 ; et IV, 21 et 22. — 2. A partir de : « Toute la postérité... », jusqu'à « ... les douze parties principales du corps humain » (p. 418), c'est un extrait du livre Schoresch Yschaï, sur Ruth, IV, 12, que l'éditeur a cru bien faire d'interpoler en cet endroit du Z., où il est question de la tribu de Juda. — 3. Ces paroles ont apparemment la signification que leur prête le Mikdash Mélekh, a. 1., c'est-à-dire que, comme Juda était du monde du Principe femelle, il ne devait pas engendrer des enfants. Voilà pourquoi celui qu'il engendra était méchant.

a) Prov., XXXI, 15. — b) Cf. Z., I, fol. 168^a. — c) Gen., XXVIII, 7.

et que l'Arbre d'ici-bas fut parfait, Lia dit : « Maintenant je loue Dieu. » L'Écriture ajoute^a : « Et elle cessa d'enfanter. » Cela fait allusion aux paroles de l'Écriture^b : « Chante, femme stérile qui n'a pas d'enfants. » Pourquoi? Parce que Juda était né, mâle et femelle réunis et non face à face, et par conséquent inapte à reproduire. Alors le Saint, béni soit-il, sépara les deux principes et les replaça de façon à permettre la reproduction. Nous trouvons dans le livre d'Enoch que ces paroles : « Et elle cessa d'enfanter » ne se rapportent pas à Lia, mais à Rachel, dont il est dit : « Elle pleure ses enfants. » C'est elle qui constitue le Principe femelle de Juda. Juda est composé de Yod, Hé, Vav et de Daleth et Hé. C'est alors seulement qu'elle cessa d'enfanter parce que, jusqu'à Juda, la Figure suprême ne fut pas parfaite. Ruben, le premier, est composé de deux mots « or » et « ben » qui forment la droite, ainsi qu'il est écrit^c : « Que la lumière (or) soit. » Siméon symbolise la gauche; la gangue est mêlée à l'or. Siméon est composé des mots « scham » et « avon » (là est le péché). Lévi, c'est l'attachement des deux côtés. Juda forme alors l'union du Principe mâle avec le Principe femelle. Yod, Hé, Vav, *qui forment les trois premières lettres du Tétragramme*, constituent le Principe mâle, et Daleth et les deux dernières lettres Daleth et Hé, *dernière lettre du Tétragramme*, le Principe femelle. Pourquoi, entre la troisième lettre et la dernière du Tétragramme, a-t-on mis un Daleth? Parce que Daleth veut dire « pauvre » et désigne le mauvais côté qui pourrait dans la poussière et repousse de nouveau du bon côté. De pauvre, il devient riche; et le Daleth devient Hé. Sors, vieillard, de l'abîme; ne crains rien; des barques t'attendent pour que tu puisses continuer à naviguer sur l'Océan. Le vieillard pleura de nouveau et s'écria : Maître du monde, je crains que l'armée céleste ne se moque de moi en me traitant de vieillard et d'enfant; mais tu sais que c'est pour ta gloire que je l'ai entrepris; j'ai voulu me dérober; mais maintenant il faut que je continue à naviguer. L'Écriture dit^d : « Juda, tes frères te joueront (atha). » A aucun de ses fils Jacob n'a adressé le mot « atha », excepté à Juda, parce que c'est précisément en raison de cette double *nature* de Juda, qui

a) Gen., xxix, 35. — b) Isale, liv, 1. — c) Gen., I, 3. — d) *Id.*, xlix, 8.

tient des Principes mâle et femelle à la fois, que sa postérité se trouve épurée de toute souillure de Satan. Rabbi Siméon, dont les paroles font autorité au ciel aussi bien que sur la terre, a dit que les âmes de ceux qui appartiennent à la race de Juda ne sont jamais assujetties à la transmigration; et, tandis que les autres hommes, en raison de la transmigration de leurs âmes, ont plusieurs pères et plusieurs mères, ceux de la race de Juda n'ont qu'un seul père et une seule mère. Et c'est en raison [104^b] de cette épuration que la postérité de Juda n'a rien à craindre de l'hostilité d'un esprit rival. C'est cette supériorité de Juda sur les autres tribus qui lui a valu le nom de « lion ». Heureux le sort de Juda! Ruben, Siméon et Lévi sont l'image de la tête et des deux bras; Juda est celle du cœur; Issachar et Zabulon sont celle des deux hanches; Joseph et Benjamin sont celle des cuisses, et enfin Dan et Nephtali, Gad et Ascher sont celle des deux jambes et des deux pieds. En disant que les douze tribus sont l'image des principales parties du corps, on entend par là la figure du monde suprême¹, figure sur laquelle le corps humain est modelé. C'est pourquoi l'Écriture^a dit : « Ce sont là (Éléh) les chefs des douze tribus d'Israël. » Le mot « Éléh » désigne [105^a] la Figure sacrée du monde suprême auquel correspondent les douze tribus ainsi que les douze parties principales du corps humain.

²..... Et dans les temps futurs, lorsque le Saint, béni soit-il, rachètera ses enfants de l'exil, « Mi » et « Éléh » seront unis ensemble. Le nom d' « Élohim », composé des mêmes lettres que les mots « Mi » et « Éléh », sera alors complet; et le monde sera parfumé. Voilà pourquoi l'Écriture^b dit : « Qui sont ceux-ci (Mi Éléh) qui voleront comme des nuées et comme des colombes qui retournent à leurs colombiers? » L'Écriture ne dit pas : « Mi et Éléh », mais : « Mi Éléh », parce que, à cette époque, « Mi » et « Éléh » ne formeront qu'un. C'est également le sens des paroles

1. C'est-à-dire la disposition des divers degrés dans l'arbre séphirothique.—
2. En cet endroit, il y a une lacune ainsi que l'ont déjà constaté les glossateurs. Elle porte sur le texte du Zohar qui reprend ici. V. la note au début du fol. 104^a; ce qui précède est interpolé.

a) Gen., XLIX, 28. — b) Isaïe, LX, 8.

de la liturgie que nous récitons dans les synagogues : « Que son nom soit grandi et sanctifié. » Cela signifie : que le nom de « Mi » soit augmenté de « Éléh ». Lorsque le Saint, béni soit-il, créa le monde, il se manifesta sous la forme de « Mi »^a ; mais pour que le monde fût racheté, il a fallu qu'il se manifestât aussi sous la forme d' « Éléh ». Voilà pourquoi l'Écriture^b dit : « Levez les yeux en haut, et considérez qui (Mi) a créé les cieus, qui fait sortir ses nombreuses armées. » Que signifient les paroles « nombreuses armées » ? Le Saint, béni soit-il, a un Fils unique qui éclaire l'univers d'une extrémité à l'autre ; c'est un grand Arbre puissant dont le sommet touche le ciel et les racines plongent dans la terre sanctifiée ; sept^c cieus sont soutenus par lui ; et ces cieus portent tous son Nom, puisqu'ils ne subsistent que grâce à lui. Voilà pourquoi l'Écriture^d dit : « Les cieus racontent (messaperim) » ... C'est grâce au nombre (mispar) que les cieus subsistent, comme dit l'Écriture : « Il fait sortir les constellations par le nombre (mispar). » Et ailleurs^e : « Qui peut compter la poussière de Jacob et le nombre (mispar) de la multitude d'Israël ? » Deux ont compté les brebis, afin de le préserver du mauvais œil ; c'est à ces deux que font allusion les paroles précitées. « Qui compte la poussière de Jacob ? » La « poussière » désigne les pierres sacrées d'où jaillirent les eaux qui abreuvent le monde, comme dit l'Écriture^f : « Et ta postérité sera comme la poussière de la terre. » C'est grâce à « la poussière » que la terre subsiste, ainsi qu'il est écrit^g : « Et toutes les nations seront bénies dans ta postérité. » Jacob a compté les tribus lorsqu'il était couché sur son lit de mort. Après Jacob, c'est « Mispar » [105^b] qui compte les étoiles ; car tous, au ciel, agissent d'après ses ordres ; et rien ne se fait sans lui. C'est au temps futur que s'appliquent les paroles de l'Écriture^h : « Les troupeaux passeront encore par les mains de celui qui les comptera. » L'Écriture ne dit pas qui les comptera. Ce sera

1. Mâ est la forme intelligible de Mi, qui est la forme incompréhensible de l'Ancien mystérieux. — 2. C. a מִי , au lieu de מִי . Le nombre de sept nous paraît aussi plus conforme à l'esprit talmudique et zoharique que celui de cinq.

a) V. Z., I, fol. 1^b. — b) Isaïe, xl, 26. — c) Ps., xix, 2. — d) Nombres, xxiii, 10. — e) Gen., xxviii. — f) *Id.*, xxii, 18. — g) Jérémie, xxiii, 13.

« Mi » et « Éléh » qui, à cette époque, ne formeront qu'une unité. Lève-toi, ô vieillard ; prends courage et continue à nager dans l'océan. Le vieillard recommença à parler ainsi^a : « Qui (Mi) compte la poussière de Jacob, et Mispar (nombre) les enfants d'Israël ? » Lorsque le Saint, béni soit-il, fera ressusciter les morts, il y aura, parmi ceux dont les âmes ont transmigré, des cas où deux corps n'auront qu'un seul esprit, où des hommes auront deux pères et deux mères. Pourtant, aucun corps ne sera perdu ; « Mi » veillera sur Jacob de façon à ce que rien ne se perde ; et il ressuscitera tout comme il est dit dans l'Écriture^b : « Et toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre (admath àphar) se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre qu'ils auront toujours devant les yeux. » Les mots « admath àphar » (ארמת ספר) furent à peine prononcés par le vieillard, que ses auditeurs virent les lettres dont sont composés ces deux mots voler dans l'air, mais disposées de façon à former les mots « aëd phamitar¹ » (אש פמחר) qui sont formés des mêmes lettres que « admath àphar ». C'est ainsi, reprit le vieillard, que le livre d'Hénoch veut qu'on lise les mots « admath àphar » ; ces paroles confirment ainsi les paroles de l'Écriture^c : « Et je préfère les morts aux vivants. » Car le second édifice sera plus parfait que le premier. Tous les morts seront ressuscités ; mais ceux du second édifice, s'ils n'ont pas vécu dignement, serviront à épouvanter les hommes. Et pourquoi tout cela ? Parce qu'ils n'ont pas voulu demeurer dans la sainte Alliance. Le vieillard s'arrêta un instant ; et ses collègues étaient pleins d'admiration ; ils ne savaient plus ni l'heure du jour, ni le lieu où ils se trouvaient.

[106^a] Le vieillard reprit ainsi^d : « Si tu achètes un esclave hébreu, il te servira durant six ans, et au septième il sortira libre. » Ce verset se rapporte également au sujet traité. Remarquez que tout mâle est façonné d'après le monde du Principe mâle, et toute femelle d'après celui du Principe femelle. Or,^e il y a des âmes qui

1. De Pauly prétend, dans une note, que c'est ainsi qu'il faut prononcer אש פמחר. Il y voit la transcription de deux mots zends signifiant « oint crucifié ».

a) Nombres, xxiii, 10. — b) Dan., xii, 2. — c) Ecclés., iv, 2. — d) Exode, xxi, 2. — e) V. fol. 94^a.

émanent du côté de l' « Esclave » du Saint, béni soit-il, et d'autres qui émanent de la Schekhina. Mais même la première catégorie d'âmes finit par se ranger du côté de la « Septième année » (de la Schekhina), car, après les nombreuses transmigrations, l'âme finit par se ranger du côté de la Schekhina. Voilà pourquoi la Loi veut que l'esclave reste en servitude pendant « six ans » seulement, qu'il soit libre à la « septième année ». Mais les âmes qui n'arrivent point à se ranger du côté de la Schekhina ne sont plus ni du côté de l' « Esclave » du Saint, béni soit-il, ni de celui de la Schekhina. Elles se rangent alors du côté de « l'esclave impur » qui est le démon. C'est pour cette raison que l'esclave qui ne veut pas être libre au bout de six ans doit avoir l'oreille percée avec une alène^a ; car tout ce qui appartient à Satan est ébréché. Cependant, après l'année jubilaire, même cet esclave recouvre sa liberté. Et comment la recouvre-t-il ? Par la transmigration. Voilà pourquoi l'Écriture^b dit : « S'il est venu seul, il sortira seul ; et s'il avait une femme, elle sortira avec lui. » L'âme qui descend en ce monde toute seule, *sans l'âme-sœur*, ne se mariera point et ne laissera pas d'enfants sur la terre. Et si elle ne s'est pas montrée digne ici-bas, elle ne trouvera plus de moyens de réhabilitation ; car elle n'est plus jugée digne d'une nouvelle transmigration. Voilà le sens des paroles : « S'il est venu seul, il sortira seul. » Mais si l'homme a pris femme, alors même qu'il n'a pas eu d'enfants, le Saint, béni soit-il, lui tient compte de sa bonne volonté et permet à son âme d'arriver au salut par une nouvelle transmigration. L'âme de son épouse revient également en ce bas monde où ils se marient de nouveau. Et si cette fois leur conduite est bonne, ils sont réhabilités. Tel est le sens des mots^c : « Et s'il avait une femme, elle sortira avec lui. »

« Mais^d si son maître lui fait épouser une femme dont il ait eu des fils et des filles, sa femme et ses enfants seront à son maître, et pour lui il sortira seul. » A partir de ce verset, l'Écriture passe à un autre ordre d'idées. Il arrive parfois qu'une âme descend ici-bas sans être accompagnée de l'âme-sœur. Un tel individu

a) Exode, XXI, 6. — b) *Id.*, XXI, 3. — c) *Ibid.* — d) *Id.*, XXI, 4.

restera pour toujours célibataire. Et d'où vient que certaines âmes descendent seules, sans être accompagnées de leurs âmes-sœurs? Les individus qui ont divorcé sont punis pour avoir fait pleurer l'autel^a ; et leurs âmes reviennent en ce monde sans être accompagnées de leur âme-sœur respective. Si un tel homme est repentant, le Saint, béni soit-il, lui procure une autre femme; car rien ne résiste à la pénitence; il n'y a point de serrure au ciel qu'on ne puisse ouvrir avec la pénitence. C'est à un pareil cas que s'appliquent les paroles de l'Écriture : « Sa femme et ses enfants seront à son maître », ce qui signifie : c'est le Maître de l'univers qui lui procurera une femme et des enfants, puisque l'âme-sœur de la sienne et les âmes destinées à animer les enfants de cette union ne sont pas descendues ici-bas. Aussi, après sa mort, un tel homme n'aura-t-il aucun rapport, au ciel, avec la femme et les enfants qu'il a eus sur la terre. Tel est le sens des paroles : « Et pour lui il sortira seul (begapo). » Le mot « begapo » peut également avoir le sens de « dans la hauteur », de même que dans le verset^b : « ... Et sur les hauteurs (gapè) des murailles de la ville. » D'après cette interprétation, l'Écriture veut nous indiquer la place élevée du pécheur repentant au ciel, qui est de beaucoup plus haute que celle de l'homme qui a toujours marché dans la bonne voie^c. Une tradition nous apprend qu'aucun degré n'est assez solide, pour que la pénitence ne puisse le révoquer, aucun malheur, aucun châtement n'est à ce point inéluctable, pour que la pénitence ne puisse l'empêcher, et cela quand bien même Dieu l'aurait juré; et en voici la preuve : L'Écriture^d dit : « Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que quand Jechonias, etc. » Et elle ajoute plus loin^e : « Écrivez que cet homme sera stérile. » Il a pourtant eu des enfants après avoir fait pénitence, ainsi qu'il est écrit^f : « Et les fils de Jechonias étaient Asir et Salathiel. » Il en résulte donc que la pénitence annule tous les décrets et brise toutes les chaînes. C'est pourquoi l'Écriture^g dit : « Ils sortiront pour voir les corps morts de ceux qui pèchent (ha-paschim) contre moi. » L'Écriture emploie le présent : « ... Qui pèchent », au lieu du

a) V. à la fin du fol. 102^b. — b) Prov., ix, 3. — c) Cf. Talmud, tr. Souccah, fol. 52^a. — d) Jérémie, xxi, 24. — e) *Id.*, xxii, 30. — f) Paralip., iii, 17. — g) Isale, lxvi, 24.

prétérit : « ... Qui ont péché » (ascher paschou), parce que Dieu ne châtie que ceux qui sont morts sans se repentir ; mais Dieu a compassion du pécheur repentant. Car le Saint, béni soit-il, [106^b] est plein de miséricorde, et il est touché de compassion pour les maux de toutes les créatures, ainsi qu'il est écrit^a : « Et sa miséricorde s'étend sur toutes ses œuvres. » Elle s'étend même sur les animaux de la terre et sur les oiseaux, à plus forte raison sur l'homme qui raisonne, qui loue son Maître ! C'est pourquoi David dit^b : « Tes miséricordes sont abondantes, Seigneur ; donne-moi la vie selon ton jugement. » Certes, si le Saint, béni soit-il, est miséricordieux envers les pécheurs, il l'est à plus forte raison avec les justes. Seulement, il prodigue plus de grâces aux pécheurs repentants, parce que, étant malades, ils ont besoin de remèdes dont les hommes sains peuvent se passer. Remarquez que l'Écriture^c dit : « Il s'en est allé comme un vagabond, en suivant les égarements de son cœur. » Et, immédiatement après^d, l'Écriture ajoute : « J'ai considéré ses voies, et je l'ai guéri ; je l'ai ramené, je l'ai consolé, lui et ceux qui le pleuraient. » De qui parle l'Écriture ? Est-ce d'un vivant ou d'un mort ? Le commencement du verset semble s'appliquer à un vivant et la fin à un mort^e. Dans sa bonté infinie, le Saint, béni soit-il, accorde à chaque homme, à partir de l'âge de treize ans, deux anges gardiens qui l'accompagnent toujours, l'un à son côté droit et l'autre à gauche. Si l'homme marche dans la bonne voie, ses gardiens sont pleins de joie et ils crient devant lui : Respectez cet homme qui porte l'image du Roi suprême. Mais s'il est pécheur, les anges gardiens le pleurent comme on pleure un mort ; car tout pécheur est un mort. Aussi quand Dieu guérit le pécheur, il console en même temps ceux qui le pleurent, *c'est-à-dire les anges gardiens*.

Remarquez que l'Écriture^e dit : « J'ai péché [107^a] devant toi seul. » Que signifie « devant toi seul » ? Il y a certains péchés contre Dieu et les hommes à la fois ; d'autres sont contre les hommes

1. En effet, au commencement il est question d'un homme qui suit les égarements de son cœur, donc d'un vivant, tandis qu'à la fin on parle de la consolation de ceux qui le pleurent : donc il est mort.

a) Ps., CXLV, 9. — b) *Id.*, CXVIII, 156. — c) Isafe, LVII, 17. — d) *Id.*, LVII, 18. — e) Ps., LI, 6.

seulement, et d'autres enfin contre le Saint, béni soit-il, seul, et non contre les hommes. Or, le péché du roi David était contre le Saint, béni soit-il, et non contre les hommes. Mais, objectera-t-on, le péché avec Bethsabée était aussi contre les hommes, attendu que, d'après la Loi, une femme adultère ne peut plus cohabiter avec le mari; donc David a péché et contre son prochain (Urie, le mari de Bethsabée) et contre le Saint, béni soit-il. Il n'en est rien, attendu que Bethsabée était divorcée de son mari; car il était d'usage en Israël que quiconque allait à la guerre remettait à sa femme, avant de partir, un acte de divorce^a. Or le temps était déjà passé; Bethsabée était donc libre. De ce que l'Écriture même l'appelle « sa femme », il résulte que Bethsabée était la compagne véritable destinée à David dès le jour de la création du monde¹. Car l'Écriture^b dit : « Et ensuite il consola sa femme Bethsabée. » Mais s'il en était ainsi, en quoi consistait donc le péché de David contre le Saint, béni soit-il? Le péché de David ne consistait pas en ceci qu'il avait déterminé la mort d'Urie, celui-ci l'ayant méritée pour avoir dit à David^c : « Et Joab, mon seigneur²... » Son péché consistait en ceci qu'il l'avait fait tuer par l'épée des Ammonites, au lieu de le tuer lui-même. Sur chaque lame de ces épées était gravé un serpent roulé en forme de dragon, qui était la divinité des Ammonites. Voilà pourquoi Dieu lui fit dire^d : « ... Parce que tu l'as fait tuer par l'épée des enfants d'Ammon. » David ajouta^e : « Et j'ai fait le mal dans tes yeux. » Il ne dit pas « devant tes yeux », mais « dans tes yeux », parce que le péché de David consistait précisément en cela d'avoir oublié que les yeux de Dieu le regardent constamment. Enfin David ajoute : « ... Pour que tu sois juste dans tes paroles. » Remarquez que tout artisan a coutume de mêler dans sa conversation les termes de son métier.

1. Voyez Zohar I, fol. 8^a. — 2. Ce titre ne doit être donné à aucune autre personne en présence du roi, sous peine de mort. Cf. Talmud, tr. Kedousschin, 43^a. Raschi (XI^e siècle) reproduit ce passage du Zohar dans son commentaire du Talmud.

a) Cf. T., tr. Ketouboth, 9^a. — b) II^e Rois, XII, 24. — c) *Id.*, XI, 11. — d) *Id.*, XII, 9. — e) Ps., LXX, 6.

David était le bouffon du Roi *suprême*¹; et quelque grande qu'ait été parfois la tristesse de son âme, il reprenait, dès qu'il se présentait devant le Roi, ce ton facétieux propre à amuser son Maître. Voilà donc comment David s'exprimait : Maître de l'Univers, je t'avais demandé : « Éprouve-moi, ^a Seigneur, et sonde-moi. » Mais tu m'avais répondu que je ne saurais soutenir l'épreuve. Il a donc fallu que je péchasse, « pour que tu fusses juste dans tes paroles ^b », pour que tes paroles fussent vraies, sans quoi elles eussent été mensongères. En parlant ainsi, David exerçait son métier de bouffon, et, en dépit de sa douleur, disait des facéties à son Roi. Une tradition nous apprend que David n'avait aucune des dispositions qui entraînent l'homme à commettre un péché tel que le sien, puisqu'il a dit^c : « Et mon cœur est vide au-dedans de moi. » [107^b] Le sens de ces paroles est celui-ci : Le cœur humain est composé de deux compartiments, l'un rempli de sang et servant de résidence à l'esprit tentateur, et l'autre rempli d'air, et partant vide. David a donc eu les deux compartiments vides, et partant était incapable de commettre un péché. S'il a quand même péché, c'était pour montrer aux coupables combien puissante est la pénitence. Les pécheurs se diront maintenant : Puisque le roi David, *qui n'avait pas des dispositions naturelles au péché*, a obtenu le pardon, grâce à la pénitence, à plus forte raison peuvent l'obtenir les autres hommes *qui ont l'excuse d'y être poussés par l'esprit tentateur*. Voilà pourquoi David a dit^d : « J'enseigne tes voies aux méchants, et les pécheurs reviendront vers toi. » L'Écriture^e dit aussi : « Et David montait la colline des oliviers, et pleurait en montant. Il allait nu-pieds et la tête couverte. » Il allait ainsi, parce qu'il s'était mis au ban, lui-même, pour mieux expier son péché par l'humiliation. Tous ceux qui le rencontraient s'éloi-

1. Il avait pour mission d'amuser le Roi par ses facéties. Il est probable que le Z. lui donne ce titre en raison de l'aveu de David lui-même lorsque sa femme Michol lui reprocha de faire le bouffon (II^e Rois, vi, 20). « Oui, lui répondit David, je le suis devant le Seigneur. »

a) I^{er} s., LI, 6. — b) *Id.*, XXVI, 2. — c) *Id.*, CIX, 22. — d) *Id.*, LI, 15. — e) II^e Rois, xv, 30.

gnaient de son chemin à une distance de quatre coudées¹. Remarquez que l'offense que Semeï, fils de Gera, fit à David^a était la plus grave de toutes celles que David ait jamais subies. C'est pour n'avoir pas relevé cette offense, que David obtint la rémission de ses péchés. Comment Semeï, qui était un savant et un sage, a-t-il pu agir de la sorte? Il n'a pas agi de sa propre initiative; mais le Ciel l'a inspiré d'agir ainsi, pour arracher des larmes à David, le mortifier et lui fournir l'occasion d'obtenir la rémission de ses péchés par un acte d'humilité. Avant de mourir, David rappela au souvenir de Salomon les gestes de deux hommes : ceux de Joab et ceux de Semeï^b. Ce dernier était le précepteur de Salomon^c. « Le roi envoya appeler Semeï et lui dit : Bâti-toi une maison dans Jérusalem, demeures-y et n'en sors point. » Où trouve-t-on dans ces paroles la sagesse *habituelle* de Salomon? C'est que Salomon désirait que Semeï, enfermé pour toujours chez lui, se consacrat à l'étude. David dit^d : « Je lui jurai par le Seigneur que je ne le ferais point mourir par l'épée. » Semeï était-il donc si naïf de se contenter d'un pareil serment? Qu'importe de mourir par l'épée, ou par le poignard, ou par la flèche? Le fils du grand poisson³ [108^a] dont les nageoires s'élèvent jusqu'aux nues explique les paroles de David de cette façon : Toutes les fois que David voulait jurer, il tirait son épée sur laquelle était gravé le nom ineffable³. Salomon s'était dit : Il (*Semeï*) a offensé mon père par les paroles; je veux le faire mourir aussi par la parole. Et en effet il le tua en prononçant à son intention le Nom mystérieux⁴. Mais pourquoi le fit-il mourir, malgré le serment de David? Le serment, en ces conditions, ne ressemble-t-il pas à un guet-apens? Et David ne

1. La Loi veut en effet que tout pécheur mis au ban par l'autorité rabbinique aille nu-pieds, et que les hommes se tiennent éloignés de lui à une distance de 4 coudées. V. Talmud, traité Sotâh et tr. Niddah. — 2. C'est ainsi que le Z. désigne parfois Rabbi Éliezer, fils de Rabbi Siméon. — 3. David ne voulait donc pas dire qu'il avait juré de ne point le faire mourir par l'épée, mais qu'il avait juré par son épée, ou sur son épée, de ne le point faire mourir. — 4. D'après la tradition talmudique, on peut tuer quelqu'un en prononçant à cet effet le nom mystérieux, שם דבסורש.

a) II^e Rois, XVI, 5-8. — b) III^e Rois, II, 5 et 8. — c) *Id.*, II, 35. — d) *Id.*, II, 8.

nous apparaît-il pas comme un homme dont le cœur et la bouche ne sont jamais d'accord? Non, car David, lui-même, ne l'a pas tué, *restant ainsi fidèle à sa promesse*. Or, on sait que tous les membres du corps humain peuvent, *sans danger pour la vie*, supporter maintes attaques, tandis que le cœur n'en supporte aucune, fût-ce seulement de l'épaisseur d'un cheveu. David ayant été l'image du cœur, il ne pouvait pas supporter l'injure impunément. Voilà pourquoi il dit à son fils^a : « Et tu es sage pour savoir comment tu dois le traiter. » Il est écrit^b : « ... Car tu ne souhaites point que je t'offre des sacrifices; tu n'as pas les holocaustes pour agréables. Un sacrifice digne d'Élohim, c'est un esprit brisé de douleur. » Comment David peut-il dire que Dieu ne souhaite point des sacrifices et des holocaustes? N'est-il pas commandé *dans le Pentateuque* d'en offrir? Et le Saint, béni soit-il, n'a-t-il pas commandé aux pécheurs d'offrir des sacrifices pour obtenir la rémission de leurs péchés? En effet, les sacrifices étaient offerts à Jéhovah, ainsi qu'il est écrit^c : « Si quelqu'un d'entre vous offre un sacrifice à Jéhovah, ce sacrifice consistera en une bête, un bœuf ou une brebis. » Par contre, David parle à Élohim, lequel n'a pas l'offre de bêtes pour agréable^d, mais souhaite l'humilité et la contrition. [108^b] C'est pour cette raison que celui qui a fait un mauvais rêve doit, pour en éviter la réalisation, recourir à la contrition, parce que toute vision en songe vient du degré d'Élohim, principe de la rigueur. David ajoute^e : « Tu ne méprises, pas, ô Élohim, un cœur contrit et humilié. » Y a-t-il donc d'autres cœurs qu'Élohim méprise bien? Oui : les orgueilleux et les présomptueux. Enfin, David ajoute encore^f : « Traite favorablement Sion, et bâtis les murs de Jérusalem. » Dès le jour que le Saint, béni soit-il, éleva le Sanctuaire suprême, la faveur céleste ne se manifesta jamais dans le Temple, *ce sanctuaire terrestre en pierres et en mortier*. Mais lorsque l'heure sera venue de faire descendre ici-bas les faveurs suprêmes, le Sanctuaire céleste s'illuminera et projettera une lumière tellement éclatante que même les anges supérieurs ne pourront élever leurs yeux sur ce Sanctuaire pour le contempler,

^a) III^e Rois, II, 9. — ^b) Ps., LI, 18 et 19. — ^c) Lévit., I, 2. — ^d) Cf. Z., III, fol. 5^a. — ^e) Ps., LI, 19. — ^f) *Ibid.*, 20.

ce qui n'était pas le cas du sanctuaire *en maçonnerie*. David parle d'abord de Sion, et ensuite des murs de Jérusalem, parce que, contrairement à l'usage des hommes qui élèvent d'abord les murs de la ville avant de bâtir le Temple au milieu, le Saint, béni soit-il, n'élèvera les murs de Jérusalem qu'après que le Sanctuaire sera descendu du ciel et mis à sa place. Remarquez que le Saint, béni soit-il, forme toujours l'extérieur avant l'intérieur : la pulpe avant le noyau, le crâne avant le cerveau, l'impureté avant la pureté. Mais, pour l'édification du Temple futur, comme le « mauvais côté » aura disparu, ce sera le cerveau qui sera créé d'abord, et ensuite ce sera le crâne, ainsi que dit l'Écriture^a : « Traite favorablement Sion », et ensuite : « ... Et bâtis les murailles de Jérusalem. » A ce moment, la pelure aussi sera pure, ainsi qu'il est écrit^b : « Et je (ani) serai une muraille de feu autour d'elle, dit le Seigneur. » C'est « Ani » qui formera la muraille et non le « mauvais côté ». Israël forme le cerveau du monde suprême : c'est lui qui était le premier dans la Pensée de Dieu. Les autres peuples qui forment l'enveloppe le précéderont en fait, ainsi qu'il est écrit^c : « Les rois qui régnèrent au pays d'Edom avant qu'un roi régnât parmi les enfants d'Israël... » Mais, dans les temps futurs, c'est le cerveau qui sera créé avant, car il sera sans enveloppe, ainsi qu'il est écrit^d : « Israël est saint à l'Éternel, le premier des produits. » Il est le cerveau qui est avant l'enveloppe ; et, bien qu'il ne soit que cerveau, il subsistera sans enveloppe, parce que, en ce moment, tout sera uni, le Nom sera complet et le sacrifice sera uni à Élohim. C'est à cette époque que s'applique le verset^e : « Voyez que moi c'est moi (ani ani hou) et qu'Élohim n'est point avec moi^f. » Ces paroles signifient qu'à cette époque Dieu ne sera plus entouré de démons, mais que son extérieur sera aussi sacré que son intérieur. [109^a] « Élohim » désigne, dans ce verset, le démon dont l'empire est modelé sur l'empire de l'Élohim saint. A partir de cette époque, le règne du démon aura cessé, pour ne laisser subsister que le seul règne de l'Élohim saint. Jusqu'à cette époque, la mort des hommes sera toujours opérée par le démon ; mais, à partir de cette époque,

^a Ps., LI, 20. — ^b Zacharie, II, 5. — ^c Gen., xxxvi, 31. — ^d Jérémie, II, 3. — ^e Deuté., xxxii, 39. — ^f V. Z., I, fol. 22^b (page 139, tome I).

ceux qui ne seront pas déjà morts auparavant rendront les âmes à Élohim; c'est Élohim lui-même qui opérera la mort des hommes et les fera ressusciter après. Pourquoi? Pour qu'il ne reste plus aucune trace de la souillure du démon ici-bas et pour que le monde soit renouvelé par l'œuvre du Saint, béni soit-il.

« Et ^a si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants; je ne veux point sortir pour être libre... » Ainsi qu'il a déjà été dit précédemment ^b, le mot « begapo » signifie « seul », ainsi que l'interprète la paraphrase du Targoum. Mais on prête à ce mot encore une autre signification. Une tradition nous apprend que tout ce bas monde est soutenu par une seule aile du Léviathan (Gapa). Or, nous savons aussi que, pour éviter la destruction du monde qui serait résultée de la reproduction de Léviathan, le Saint, béni soit-il, fit subir la castration au mâle et refroidit la femelle. L'homme qui vient en ce monde « begapo » (ce qui veut dire sous les auspices du Principe femelle, dont le Léviathan est l'image), quittera ce monde également « be-gapo », *c'est-à-dire* qu'il sera repoussé du parvis *céleste*; car le Saint, béni soit-il, ne veut point qu'un homme qui subit en ce monde la castration paraisse devant lui au ciel. Remarquez qu'il est même défendu d'offrir comme sacrifice un animal qui a subi la castration; et l'Écriture^c ajoute : « Et gardez-vous absolument de faire cela dans votre pays. » Cette défense du Saint, béni soit-il, restera en vigueur éternellement. Nulle créature ne doit être soumise à la castration; car toute castration vient du démon. Si un homme prend femme, mais n'a point d'enfants, son existence ici-bas est considérée comme nulle et non avenue. Son âme retourne au monde du Principe mâle, et celle de sa femme au monde du Principe femelle. Mais ceci n'arrive que dans le cas où l'homme n'a pas laissé d'enfants parce qu'il ne l'a pas voulu, ou parce que la femme ne l'a pas voulu. Mais dans le cas où la stérilité n'est pas attribuable à

1. Ce passage, jusqu'à דאי קלא דאחתא (fol. 110^b), doit être placé à la suite du mot הויבחהא (fol. 113^b). Tel est également l'avis des glossateurs. Pourtant nous avons préféré suivre dans la traduction la disposition du texte dans l'original, afin de pouvoir conserver l'ordre de la pagination.

a) Exode, XXI, 5. — b) Fol. 106^a. — c) Lévit., XXII, 24.

la mauvaise volonté des époux, les âmes de tels époux reviennent une seconde fois sur la terre¹. Il arrive aussi parfois qu'un homme, après son retour ici-bas, épouse, grâce à des prières adressées au Ciel à cette intention, une femme dont l'âme n'est point la sœur de la sienne. Dans ce cas, l'homme n'a aucun mérite de son mariage et de sa paternité, puisque la femme qu'il a épousée n'a pas une âme sœur de la sienne. Les enfants qu'il a eus de cette femme sont plutôt attribués à cet homme dont l'âme est sœur de celle de la femme, et que le père apparent des enfants a pu évincer, grâce à ses prières. Cet homme ressemble donc à quelqu'un qui cultive le jardin d'un autre; le propriétaire du jardin jouit, seul, des fruits, mais non pas celui qui les a cultivés. Tel est le sens des paroles² : « Et si son maître lui fait épouser une femme dont il a des fils et des filles, sa femme et ses enfants seront au maître de la femme, tandis que lui sortira seul³. » Mais, s'il en est ainsi, où donc est la justice céleste? N'est-ce pas le Saint, béni soit-il, qui donna ce jardin à l'homme pour le cultiver? Pourquoi donc le priver des produits et attribuer ces derniers à un autre? Mais la vérité est que tous les actes du Saint, béni soit-il, sont basés sur l'équité et la justice. Prends courage, ô vieillard, et achève l'exposé commencé, puisque le verset suivant semble renverser tout l'édifice que tu viens d'élever; ce verset semble se mettre à ta poursuite en faisant treize bonds⁴. Reprends donc, ô vieillard, le courage dont tu as fait preuve autrefois. Souviens-toi, ô vieillard, qu'au temps

1. Ce devrait être le contraire puisqu'aussi bien la vie est une épreuve.—
 2. Le premier mot « Maître » (אדוני) désigne, d'après cette interprétation, le Maître de l'univers, c'est-à-dire : si c'est Dieu lui-même qui, exauçant les prières de quelqu'un, lui accorde pour épouse une femme autre que celle qui lui a été prédestinée dès le commencement des choses, cette femme et les enfants qu'elle aura eus s'attacheront, au ciel, non pas au mari et père apparent, mais à celui dont l'âme est sœur de celle de la femme. Donc le second mot « maître » du verset désigne le mari prédestiné de la femme, son maître véritable. — 3. Cette figure d'un verset qui poursuit le commentateur, en faisant treize sauts pour le rejoindre plus vite, s'explique en raison des treize mots que renferme le verset en question (Exode, XXI, 5), les mots אָמַר אָמַר ne comptant que pour un seul. V. Derekh Emeth, a. 1., note 1.

a) Exode, XXI, 4.

où nous avons semé des légumineux¹, tu as remporté la victoire dans une controverse avec treize collègues [109^b] des plus illustres et des plus érudits²; à plus forte raison sauras-tu vaincre les treize mots qui semblent s'opposer à ton interprétation.

Voici donc le sens des paroles³ : « Et si l'esclave dit dit (*deux fois* : amor yomar) : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants; je ne veux point sortir, — son maître le présentera devant les juges, etc. » Il est certain qu'un homme qui revient pour la seconde fois ici-bas n'est pas parfait; car, s'il l'était, son âme n'aurait pas subi la peine de la transmigration. Donc, si un tel homme imparfait est prédestiné à n'avoir point d'enfants avec la femme dont l'âme est la sœur de la sienne, il sera nécessairement obligé, s'il se marie avec cette femme, de revenir une troisième fois sur la terre. Mais le Saint, béni soit-il, a pitié de certaines âmes et leur épargne la peine d'une troisième descente sur la terre, et voici ce qui arrive alors : Au lieu de désirer la femme animée d'une âme sœur de la sienne, l'homme jette son dévolu sur une femme étrangère à son âme, et l'obtient en mariage grâce à ses prières adressées au ciel à cet effet. Il cultive alors le jardin d'un autre; et les enfants qu'il a sont attribués au mari véritable et prédestiné de la femme, à celui dont l'âme est sœur de celle de la femme. Arrivé au ciel, l'homme s'entend condamner à descendre de nouveau sur la terre, pour n'avoir point laissé d'enfants pendant sa vie antérieure, *ceux qu'il a eus n'appartenant pas à lui, mais au mari évincé*. L'homme proteste alors et dit : « J'aime mon maître », et je veux désormais rester près de lui; « j'aime aussi ma femme et mes enfants », et je ne veux pas qu'on les attache à un autre homme. Et il termine sa protestation par les mots : « Je ne veux pas sortir. » Le Saint, béni soit-il, fait alors remise à cette âme de la peine d'une nouvelle descente sur la terre. Il la fait comparaitre devant un tribunal céleste qui lui inflige des châtiments pour expier ses péchés. Elle reste

1. C'est-à-dire : quand nous étions initiés à l'étude de la doctrine ésotérique. On trouve une pareille expression à la fin du fol. 97^b. — 2. Dans A. et V., il y a cette adjonction : « ... Dont chacun tuait un lion avant le repas. »

a) Exode, XXI, 5.

dehors jusqu'à l'année jubilaire et alors on la fait entrer dans l'école céleste. Le vieillard ferma les yeux pour quelques instants; ensuite il reprit ainsi : Il est écrit^a : « Montagnes, écoutez la défense du Seigneur, et vous, *montagnes* puissantes (èthanim) qui êtes les fondements de la terre; car le Seigneur veut entrer en jugement avec son peuple. » Que signifie « harim » (montagnes) et que signifie « èthanim » (montagnes puissantes)? O vieillard! Jusqu'ici tu as eu à lutter contre les profondeurs de l'océan, et voici que tu vas maintenant combattre de puissantes montagnes. Mais tu ne peux plus revenir sur tes pas; arme-toi donc de courage et continue. Il y a des « montagnes » dans la région la plus élevée du ciel, et il y a des « montagnes » ici-bas [110^a]. Les trois « montagnes » (èthanim) d'ici-bas sont l'image des trois « Montagnes » (harim) d'en haut. C'est à ces dernières que font allusion les paroles de David^b : « J'ai élevé mes yeux vers les montagnes (harim), d'où viendra mon salut. » O vieillard, vieillard, tu sais bien que pour gagner une bataille il faut savoir cacher son plan de combat; il faut faire semblant d'attaquer l'armée ennemie du côté droit, alors qu'en réalité on a l'intention de se jeter sur son aile gauche. Voyons donc ce que dit l'Écriture ailleurs^c : « Intelligence d'Èthan Ezrahite. » Le mot « èthan » désigne Abraham le Vieillard. Si Abraham porte le nom d' « Èthan », il s'ensuit que ses descendants Isaac et Jacob portent le nom d'Èthanim », *au pluriel*. Ailleurs^d, l'Écriture dit : « Et il prophétisa et dit : Le lieu où tu résides est fort (èthan). » « Èthan » désigne le matin d'Abraham, comme dit l'Écriture « lumière du matin ». C'est la Colonne sur laquelle le monde repose. Sa lumière vient d'Abraham; c'est le fleuve qui sort du jardin. O vieillard, vieillard, tu as une autre pensée et tu ne sais pas la cacher; où est donc ta force? Le vieillard continua : Il est écrit : « Intelligence d'Èthan Ezrahite. » Et ailleurs : « Intelligence de David. » « Intelligence » désigne le fleuve qui sort du Jardin. « Èthan Ezrahite » désigne Abraham d'en haut. Enfin c'est également Abraham qui est désigné sous le terme de « lumière du matin » (ha-boqer or^e), parce qu'il est le

a) Michée, VI, 2. — b) Ps., CXXI, 1. — c) Ps., LXXXIX, 1. — d) Nombres, XXIV, 21. — e) Gen., XLIV, 3.

premier qui ait aperçu le « Fleuve qui sort de l'Éden ». Le mot « Ezrahite^a » désigne Abraham. La signification du verset^b : « Intelligence d'Éthan Ezrahite » est donc celle-ci : L'intelligence d'Éthan a alimenté celle d'Abraham ; c'est à Éthan qu'Abraham a puisé sa sagesse. Mais réveille-toi, ô vieillard ; car voici le roi Salomon qui s'approche de toi, entouré de ses armées, de ses capitaines et de ses courtisans. Il est écrit^c : « Tout Israël s'assembla auprès du roi Salomon en un jour solennel du mois d'Éthanim, qui est le septième mois. » « Mois d'Éthanim » signifie le mois dans lequel sont venus au monde les trois Patriarches appelés « Éthanim » ; c'est le mois Tischri. Les lettres composant le nom de ce mois sont disposées en sens inverse de l'ordre alphabétique. Me voici maintenant dans le fourré. Mais comment faire pour en sortir, moi, un vieillard humble et chétif ? Courage, vieillard ! car le Saint, béni soit-il, viendra à ton aide, puisque, réduit à tes propres forces, tu n'en sortiras jamais. Le vieillard commença alors à parler ainsi : Il y a intelligence et intelligence ; il y a une Intelligence céleste et une intelligence ici-bas ; cette dernière est le reflet de la première. La conduite de l'homme ici-bas forme la fenêtre de la cervelle humaine, par où s'infiltré l'Intelligence du cerveau céleste. Si l'homme vit dans l'état de grâce, la vitre de son cerveau reste polie et diaphane ; et, par conséquent, son intelligence se trouve être le reflet fidèle de l'Intelligence céleste. Mais il n'en est pas de même quand l'homme mène une mauvaise vie. La vitre qui garnit la fenêtre de son cerveau se trouve alors couverte de boue, qui intercepte la Lumière céleste, de sorte que ce que l'homme prend pour de l'intelligence, ce n'est point le reflet de l'Intelligence céleste, seule et réelle Intelligence, mais plutôt celui des immondices entassées sur la fenêtre de son cerveau. [110^b] Voici donc le sens des paroles : « Intelligence d'Éthan Ezrahite. » L'intelligence d'Abraham (Ezrahite) était le reflet véritable de celle d'Éthan. Il en était de même de l'intelligence de David. Lorsque Moïse monta sur la montagne de Sinaï pour y recevoir la Loi, le Saint, béni soit-il, lui remit les soixante-dix clefs à

a) Ps., LXXXIX, 1. — b) *Ibid.* — c) III^e Rois, VIII, 2.

l'aide desquelles on peut pénétrer les mystères de la Loi. Après en avoir examiné soixante-neuf, Moïse se trouva en présence d'un mystère en contemplant la soixante-dixième; il ne put la comprendre. Il supplia Dieu pour qu'il dessillât ses yeux. Dieu se borna à lui dire : Moïse, sache qu'avec cette clef on ouvre toutes les portes en haut et en bas. Maître de l'univers, s'écria alors Moïse, fais-moi pour le moins connaître le nom de cette clef. Son nom, lui répondit Dieu, est « Éthan »; et tous les hommes illustres dont les noms figurent dans l'Écriture sainte et dans la tradition dépendent de lui et ne subsistent que par lui. Voilà pourquoi les grands hommes dont les noms figurent dans la loi écrite sont appelés « Éthanim », et ceux dont les noms figurent dans la loi orale sont appelés « Thanaim », *appellations dérivées d'« Éthan »*.

Il est écrit^a : « Le Seigneur entrera en jugement (fera querelle) avec Juda; il va visiter Jacob dans sa colère. » Et pourquoi cette colère contre Jacob? L'Écriture^b ajoute comme réponse : « Il supplanta, dans le sein de sa mère, son frère. » L'a-t-il donc supplanté déjà dans le sein de sa mère? Oui, en vérité. [111^a] Car, remarquez que la voix de certaines femmes s'unit parfois à la voix du mauvais serpent, pareil à l'accouplement des chiens; et de cet accouplement naît un monstre diabolique. Les femmes exposées à ce malheur sont d'abord celles qui n'observent pas rigoureusement la continence durant les menstrues, ou qui prennent le bain de purification avant le délai prescrit, et ensuite les femmes qui, pour faire souffrir leur mari, diffèrent le jour de leur purification. Ces deux catégories de femmes s'exposent au malheur de voir leur voix s'unir à celle du mauvais serpent. Mais, dira-t-on, qu'importe que leur voix s'unisse à celle du serpent! Oh! malheur à celle à qui pareille chose arrive! Voilà comment les hommes courent à leur perte sans s'en douter!

1. Ce passage, jusqu'à : « ... A leur perte sans s'en douter », fol. 111^a, p. 434, — et depuis : « Le vieillard continua... », p. 435, jusqu'à : « Les collègues on dit beaucoup de choses à ce sujet... », p. 433, au fol. 113^a, est un extrait du Zohar Hadasch, section Ruth. Ce passage a été pour la première fois interpolé dans le texte de l'original dans l'édition d'Amsterdam; mais il ne figure dans aucune édition antérieure.

a) Osée, XII, 3. — b) *Id.*, XII, 4.

Lorsque la voix d'une femme s'accouple avec celle du mauvais serpent, la coupable et l'impie¹ sort de son antre appelé « haine »^a (Eibâ)², et parcourt le monde. Quand elle aperçoit une des femmes mentionnées, elle la chauffe; et de cette chaleur la femme conçoit; elle devient alors enceinte par l'opération du mauvais esprit. Un démon entre dans le sein de la femme, pour animer l'enfant dont le corps vient d'être formé par l'opération du mauvais esprit. Lorsque cet enfant est né, Lilith vient souvent le caresser et jouer avec lui, comme ferait une autre femme amie de la mère. Parfois aussi elle envoie un messenger pour qu'il aille tuer cet enfant. C'est pourquoi l'Écriture^b dit : « J'ai vu les oppressions qui se font sous le soleil, les larmes des innocents qui n'ont personne pour les consoler, et l'impuissance où ils se trouvent de résister à la violence, et qui [111^b] n'ont personne pour les consoler. » L'Écriture répète deux fois les mots : « ... Qui n'ont personne pour les consoler », pour faire allusion aux visites de Lilith et à celles de son messenger, également funestes au malheureux enfant.

Le vieillard continua : Il est écrit^c : « Le mal s'accroupira à la porte. » Dès que Lilith entend la voix d'une femme, elle se met à rôder autour de la porte de son sein (tel un chien qui rôde autour d'une porte de maison), avec l'intention de rendre la femme enceinte. Mais le Saint, béni soit-il, la chasse de là et l'oblige de rentrer dans son antre appelé « haine ». Ainsi, les démons s'attaquent de préférence aux cuisses de l'homme aussi bien que de la femme. C'est parce qu'ils guettent surtout cette partie du corps humain. C'est à la cuisse que Jacob fut touché^d par le démon, le

1. C'est-à-dire « Lilith », patronne des démons femelles et compagne de « Samaël », le mauvais serpent. V. à la fin de la section Péquodé. — 2. D'après le Z., l. c., l'influence de Lilith sur les femmes est si grande et tellement pernicieuse qu'aucune femme n'aurait pu échapper à ses maléfices, si Dieu ne l'eût obligée à se retirer dans un lieu appelé « Haine » (Eibâ) où elle est prisonnière. C'est ainsi que le Z. explique les paroles (Gen., III, 15) : « Je mettrai la haine (Eibâ) entre toi et la femme. » « Haine » est le nom de la prison.

a) V. fol. 266^a. — b) Ecclés., IV, 1. — c) Gen., IV, 7. — d) V. Gen., XXXII, 26, et cf. Z., I, fol. 21^b.

chef d'Esäü. Mais comme le Saint, béni soit-il, a privé le démon des seins des femmes vertueuses, il lui a accordé, en compensation, le sein de la femme adultère, ainsi qu'il est écrit^a : « Son ventre s'enflera, et sa cuisse pourrira. » Comme la femme adultère a fait ce qui est agréable au démon, son sein devient le patrimoine du maître qu'elle a servi. Le Saint, béni soit-il, jette ainsi le sein de la femme adultère en pâture, comme on jette un os à un chien, afin qu'il ne souille pas le sein d'une femme vertueuse. C'est ce désir du démon pour la cuisse qui fit dire aux docteurs^b : La fatigue que les docteurs de la Loi éprouvent aux jambes et l'usure rapide de leurs habits proviennent de ce que les démons se frottent contre eux. [112^a] Remarquez que, d'ordinaire, quand quelqu'un trouve un compagnon d'une pensée et d'une conduite égales aux siennes propres, il le prend en affection, s'attache à lui et le comble de faveurs et de bienfaits. L'autre côté, *le démon*, n'agit pas de la sorte. Quand il trouve un homme qui tourne le dos au côté sacré du Saint, béni soit-il, pour servir le démon et s'attacher à lui, il éprouve immédiatement le désir de l'exterminer de ce monde. La femme adultère fait sa volonté et s'attache à lui; et le démon, en récompense de ce service, lui fait enfler le ventre et pourrir la cuisse. Au contraire, le Saint, béni soit-il, aime et comble de grâces tous ceux qui se détournent du mauvais côté pour s'attacher à lui. Il est écrit^c : « Que retire l'homme de tout le travail qui l'occupe sous le soleil ? » N'y a-t-il donc aucun travail utile et profitable à l'homme ? Salomon parle d'un certain individu^d qui existe au monde; celui-ci ne fait que le mal; il ne fait jamais le bien, pas même durant un clin d'œil. C'est lui que Salomon désigne sous le nom d'« homme »; celui-ci ne retire rien de tout son travail sous le soleil. C'est pour cette raison que, pour exprimer l'idée du « travail », « l'Écriture emploie le terme « amal », qui exprime toujours un mauvais travail, au lieu du terme

1. C'est-à-dire Samaël, le chef des démons. V. Mikdasch Mélekh, section Ki-thetze.

a) Nombres, v, 27. — b) Cf. Talmud, tr. Pessahim, fol. 113^a; et tr. Berakhoth, 7^b. — c) Ecclés., i, 3.

« yeghià ». Ainsi l'Écriture^a dit : « Le mal (àmal) retombera sur la tête des pécheurs. » Et ailleurs^b : « Il n'y a point de mauvaise action (àmal) en Israël. » Et encore ailleurs^c : « Tu vois le mal (àmal) et la colère. » D'autre part, l'Écriture^d dit : « Tu mangeras le fruit du travail (yeghià) de tes mains. » Et ailleurs^e : « Dieu a regardé le travail (yeghià) de mes mains. » Ainsi, c'est uniquement au mauvais travail (àmal) que cet « homme » (*le démon*) se consacre ; et c'est de lui que l'Écriture^f dit : « Il n'aura point de postérité. » Autrement, le monde n'aurait pas pu subsister. L'homme qui ne fait pas tout son possible pour laisser des enfants ici-bas est placé sous les ailes (sous la protection) du démon qui, semblable à un serpent, marche seul, sans avoir une compagne de la vie. Voilà pourquoi Ruth dit^g : « Et tu étendras tes ailes sur ta servante. » Car elle voulait être épousée par un juste, pour avoir des enfants. Sur de tels hommes, Dieu lui-même étend ses ailes. Il a été précédemment question de querelle contre Juda et Jacob¹. Pourquoi ? Parce que, jadis, Israël connaissait tous les noms des anges supérieurs, et il pouvait ainsi les conjurer et changer le cours des astres, ou obtenir tout ce qu'il souhaitait, [112^b] tandis que, maintenant, il ne connaît plus aucun des noms des anges supérieurs. Salomon a dit^h : « Je suis revenu, et j'ai vu les oppressions qui se font sous le soleil, etc. » Ce verset a été déjà expliquéⁱ. Mais encore reste-t-il à savoir pourquoi Salomon dit : « Je suis revenu. » D'où était-il revenu ? Une tradition^j nous apprend² que Salomon avait coutume de tourner, chaque matin, son visage vers les quatre points cardinaux. En se tournant à la fin vers le Nord, il leva sa tête et vit arriver vers lui deux colonnes, l'une de feu, l'autre de nuée. Sur ces colonnes se tenait un aigle gigantesque et puissant, dont l'aile droite était posée sur la colonne de feu, tandis que le

1. Il revient maintenant au verset d'Osée cité à la fin du fol. 110^a. —

2. La même tradition est rapportée dans la section Pinhas avec plusieurs variantes. (Z., sur Nombres.)

a) Ps., vii, 17. — b) Nombres, xxiii, 21. — c) Ps., x, 14. — d) *Id.*, cxxviii, 2. — e) Gen., xxxi, 42. — f) Job, xviii, 19. — g) Ruth, iii, 9. — h) Ecclés., iv, 1. — i) A la fin du fol. 111^a. — j) V. Z., III, fol. 233^a.

corps et l'aile gauche reposaient sur la colonne de nuée. En s'avançant, l'aigle se baissa devant le roi Salomon et lui remit deux feuilles *de plantes* qu'il apportait dans son bec. Salomon les prit, en sentit le parfum et dit : Cette feuille m'est envoyée par « Celui qui tombe », et l'autre feuille par « Celui qui a les yeux ouverts¹ ». Lorsqu'il reçut ces deux feuilles, il savait que *les démons* avaient tous deux à lui communiquer des nouvelles. Il scella alors son trône avec le sceau sur lequel était gravé le Nom sacré, mit à son doigt une bague sur laquelle était également gravé le Nom sacré, et monta sur le dos de l'aigle. L'aigle s'éleva alors à une hauteur prodigieuse et prit son vol. Couvrant le disque du soleil, l'obscurité se répandit sur tout son parcours. Les sages de ces contrées, où l'obscurité se répandait, en connaissaient la cause et s'écriaient : Voilà le roi Salomon qui passe; mais ils ignoraient où il allait, tandis que les sots attribuaient l'obscurité aux nuages. Après une course de quatre cents lieues, l'aigle arriva aux montagnes des ténèbres qui sont le « Taramond » des montagnes du désert, dont parle l'Écriture. Là il descendit; Salomon montra sa bague, et il lui fut permis d'approcher. Lorsqu'il eut appris tout ce qu'il voulait savoir, il remonta sur le dos [113^a] de l'aigle et retourna dans son pays. Après s'être rasséréiné, il s'assit sur son trône et prononça des paroles de profonde sagesse. Voilà pourquoi Salomon a dit^a : « Je suis revenu, et j'ai vu les oppressions qui se font sous le soleil. » Et quels sont ces opprimés? Ce sont les petits enfants qui meurent à cause des péchés de leurs mères. Les collègues ont dit beaucoup de choses à ce sujet.

De quelle espèce de rapt d'enfants² parle Salomon? Il parle des enfants qui meurent par suite des péchés de leurs parents, ainsi

1. Le démon « Aza » porte le nom de « Celui qui tombe », et « Aza'el » porte le nom de « Celui qui a les yeux ouverts ». C'est ainsi que le Z. (III, fol. 208^a) interprète les mots (Nombres, xxiv, 16) : «... Qui voit les visions du Tout-Puissant, du tombant et des yeux ouverts. » — 2. Ainsi qu'on le verra bientôt, le vieillard prête au mot עשוקים le sens de « volés », « enlevés par violence », et non pas celui d' « opprimés ».

a) Ecclés., iv, 1.

qu'il est écrit^a : « ... Qui venge l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération. » Il est certain que le mot « aschouqim » signifie « les volés », ainsi que les mots^b : « L'homme qui vole (aschouq) le sang innocent... », ainsi que les mots^c : « Ne vole (thaschoq) pas ton prochain. » Or, il y a plusieurs genres de vols d'enfants. L'homme qui commet un adultère avec la femme d'autrui vole l'enfant qui naît de cette relation coupable ; il n'en vole pas seulement l'âme, en la forçant de descendre ici-bas, tandis qu'elle n'était nullement destinée à descendre ; mais il en vole aussi le corps, puisqu'il force le Saint, béni soit-il, à créer un corps qui n'était pas prévu dès le commencement des choses, comme c'est le cas de tous les corps nés légitimement. [113^b] Quand un bâtard meurt, on le sépare de la communauté du saint peuple'. Arrivé au ciel, ce malheureux pleure devant le Saint, béni soit-il, et lui dit : Maître de l'univers, pourquoi dois-je expier les fautes commises par les auteurs de mes jours ? Pareille plainte font entendre également les jeunes enfants morts à cause des péchés de leurs parents. Mais² comment concilier, en effet, la mort des enfants innocents avec la justice de Dieu ? En vérité, la place réservée, dans le ciel, aux enfants [114^a] est plus haute que celle réservée aux justes parfaits. Voilà pourquoi l'Écriture^d dit : « Tu as formé dans la bouche des enfants, et de ceux qui sont encore à la mamelle, une louange parfaite. » Les enfants meurent pour être au ciel les défenseurs de ceux qui vivent. Aimant la voix de l'innocence, le Saint, béni soit-il, s'attache les enfants et se complait en leur société. Voilà pourquoi l'Écriture^e ajoute : « ... Pour confondre tes adversaires et pour détruire l'ennemi et celui qui veut se venger. » Il a été également dit qu'il y a une autre place élevée, dans le ciel, destinée pour les pénitents. . . .³

Sachez, mes collègues, que dorénavant le mauvais côté (*le*

1. Cf. T., tr. Sanh., 57^b. — 2. La glose תנינן עשרה דברים, jusqu'à עבֹד חֲבֵרִיִּא, au fol. 114^a, est extraite du commentaire Mikdasch Mélekh. — 3. Selon toute probabilité, il y a une lacune à cet endroit.

a) Exode, xx, 5. — b) Prov., xxviii, 17. — c) Lévit., xix, 14. — d) Ps., viii, 3. — e) *Ibid.*

démon) n'aura aucune prise sur vous; et c'est moi, Yebba le Vieillard, moi qui suis devant vous, qui vous le promets. Les collègues se levèrent; mais ils étaient incapables de proférer une seule parole; tant leur trouble était grand; ils ressemblaient à quelqu'un qui vient à peine de se réveiller. Ils se prosternèrent devant le vieillard et fondirent en larmes. Rabbi Hiyá prit la parole et s'exprima ainsi : « Mets-moi^a comme un sceau sur ton cœur. » La « Communauté d'Israël » dit à son divin époux : De même que la marque du sceau subsiste même après qu'on ôte le sceau, de même puisse mon souvenir rester toujours gravé dans ton cœur. L'Écriture^b ajoute : « ... Car l'amour est fort comme la mort. » L'amour et la mort, en effet, émanent d'une même source. Enfin l'Écriture ajoute^c : « Ses lampes sont de feu et de la flamme de Dieu. » C'est une allusion à la flamme qui descend du monde suprême et s'attache à la « Communauté d'Israël », afin que l'union soit parfaite. Or, tu viens de nous communiquer cette flamme céleste. Puisse donc notre souvenir, ô vieillard, rester gravé dans ton cœur, comme ton souvenir restera éternellement gravé dans nos cœurs. Le vieillard les embrassa, les bénit, et ils s'en allèrent. Arrivés près de Rabbi Siméon, les collègues lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé en chemin. Le Maître se montra réjoui et étonné à la fois. Heureux votre sort, leur dit-il, d'avoir été jugés dignes de rencontrer ce « lion céleste ». C'est un homme versé dans la connaissance de la doctrine ésotérique; il n'a pas son pareil. Mais je me demande avec étonnement comment vous avez échappé à la punition que vous avez méritée pour l'avoir injurié^d. Je vois que le Saint, béni soit-il, a eu pitié de vous. Rabbi Siméon leur appliqua les versets suivants^d : « Et le sentier des justes est comme une lumière brillante, qui s'avance et qui croît jusqu'au jour parfait. » — « Et^e lorsque tu marcheras, tes pas ne se trouveront pas resserrés, et lorsque tu courras, rien ne fera que tu tombes. » —

1. On se souvient que, lorsqu'ils avaient rencontré le vieillard, ils avaient taxé ses paroles de folie. V. fol. 95^a.

a) Cant., VIII, 6. — b) Cant., VIII, 6. — c) *Ibid.* — d) Prov., IV, 18. — e) *Id.*, IV, 12.

« Tout^a ton peuple est un peuple de justes ; ils posséderont la terre pour toujours ; ils sont les rejetons que j'ai plantés, les ouvrages que ma main a faits pour me rendre gloire. »

(Fin du récit relatif à Rabbi Yebba le Vieillard.)

RAAÏAH MEHEMNAH. — PASTEUR FIDÈLE.

« Si^b des hommes se querellent, et que, l'un d'eux ayant frappé une femme enceinte, les enfants sortent *prématurément* du sein de celle-ci, sans qu'elle en meure elle-même, il subira la peine que le mari de la femme jugera convenable. » Les hommes qui se querellent sont l'ange Michel et le démon Samaël. La femme enceinte frappée, c'est la « Communauté d'Israël ». Les enfants sortis, c'est Israël en exil. Samaël sera puni de la façon que jugera convenable le mari de la femme, qui est le Saint, béni soit-il. Le commandement suivant^c concerne la restitution de l'objet trouvé^e et perdu par son prochain. La « Lampe Sainte » dit au *Pasteur Fidèle*^a : Le Saint, béni soit-il, te rendra l'objet que tu as perdu à cause des « Intrus » (Ereb rab) ; je parle de ta « Fiancée^d ». Lorsque les « Intrus » adorèrent le veau d'or, ta « Fiancée » est tombée, ainsi qu'il est écrit^d : « Il jeta les tables qu'il tenait à la main. » Dieu t'a dit également^e : « Va (lekh), descends. » Il t'a indiqué le quatrième exil. Car le mot « lekh » désigne un exil. Dieu dit à [114^b] Abraham^f : « Va, va (lekh lekha), sors de ton pays. » La lettre Schin (ש) du nom « Mosché » (Moïse) désigne les trois premiers exils, ainsi qu'il est écrit^g : « Dieu fait cela (*il pardonne*) à l'égard de chacun des hommes, jusqu'à trois fois. » Mais pendant le quatrième exil, la Fille unique de Dieu, ta « Fiancée », tombera, ainsi qu'il est écrit^h : « La Vierge d'Israël est tombée, et elle ne se

1. L'ordre des commandements indiqué ici n'est pas celui de l'Écriture, mais celui de la conversation entre la « Lampe Sainte » et le « Pasteur Fidèle ». — 2. La « Lampe Sainte », c'est Rabbi Siméon ; le « Pasteur Fidèle, c'est Moïse. — 3. La Schekhina. V. Z., III, fol. 226^a et 255^a.

a) Isale, LX, 21. — b) Exode, XXI, 22. — c) *Id.*, XXIII, 24. — d) Exode, XXXII, 19. — e) *Id.*, XXXII, 7. — f) Gen., XII, 1. — g) Job, XXXIII, 29. — h) Amos, V, 2.

relèvera plus. » Cependant, dès que tu descendras, grâce à toi Israël se relèvera. Voilà, Pasteur Fidèle, l'objet perdu que le Saint, béni soit-il, te rendra. Ce n'est pas en vain que la Loi a été révélée à toi plus qu'au reste d'Israël. La Loi va au-devant de quiconque la cherche, comme l'eau du puits de Miryam, qui montait au-devant de quiconque voulait en puiser. La Loi est comparée^a à l'eau d'une source inépuisable ; il y en a pour tous les peuples du monde ; et même les nuages s'y alimentent, sans que le puits diminue d'une goutte d'eau. Le Saint, béni soit-il, te rendra aussi la chose qui t'a été volée : ta verge ; car les paroles^b : « Et il vola la lance de l'Égyptien » se rapportent à toi, qui es appelé « Égyptien »^c. Mais, dans l'exil même, le Saint, béni soit-il, t'accordera un lieu de refuge pour t'y mettre à l'abri de tes persécuteurs^d.

Il y a un commandement^e concernant les villes de refuge. Toi aussi tu as besoin d'un lieu de refuge, pour avoir tué un Égyptien^f. Cet Égyptien était en réalité le serpent primitif ; pendant que celui-ci était entouré de toutes ses légions de démons, tu l'as tué avant l'heure fixée par le ciel. Tu n'as pas eu peur de t'exposer aux poursuites de ses femmes, qui sont : Na'amé, Agrath et Lilith la noire. Voilà pourquoi tu as besoin d'un lieu de refuge. Et ce lieu de refuge c'est la pénitence ; car tu es le fils de « Jah », le fils du Père et de la Mère. Après avoir fait pénitence, tu es arrivé au degré de Binâ. Les trois premières lettres du nom sacré : Yod, Hé et Vav, constituent l'Arbre de Vie^g. C'est pourquoi tu as mérité la lettre Hé qui symbolise la pénitence. Et comme ton intention était de faire remonter la lettre Hé de l'exil et de la rendre à ton Maître en l'ajoutant aux trois premières, et non pour être récompensé, Dieu plaça son Nom en toi. Et la Cause de toutes les causes s'est révélée à toi par les quatre lettres du Tétragramme. Toi, tu as voulu faire une grâce (Hésed) à la Schekhina. Dieu t'a fait connaître le degré de « Hésed ». Tu observais tous les commandements négatifs et tu surmontais le mauvais penchant ; tu as voulu asservir Samaël et sa compagne, la mauvaise esclave et tous ses

a) Nombres, XXI, 16. — b) II^e Rois, XXIII, 21. — c) Cf. Exode, II, 19. — d) V. Tiqouné Z., XVIII. — e) Deuté., XIX, 2-10. — f) Exode, II, 12. — g) Cf. Minḥath Schaï, fol. 42^a ; et Tiq. Zohar, XIX.

chefs; c'est pourquoi le Saint, béni soit-il, t'a fait connaître le degré de « Gueboura », afin qu'ils tremblent devant toi et restent enchaînés par ton pouvoir. Comme tu as fait pénitence, Dieu t'a fait connaître le degré de « Binâ ». Ces trois correspondent aux lettres Yod, Hé, Vav du Nom sacré. Et comme ta pensée était bonne, le nom ineffable repose sur toi. Avant de faire pénitence, tu étais au degré de l'Arbre du Bien et du Mal; tu étais appelé « Serviteur » ou « Adolescent », comme dit l'Écriture^a : « Un adolescent pleurait. » Tu es appelé « Serviteur fidèle », comme il est écrit^b : « Mon serviteur Moïse, fidèle dans ma maison... » C'est le « Mal » associé au « Serviteur » qui fut la cause du péché commis par toi près du Rocher avec la verge (matah). [115^a] Cette verge provenait de l'Arbre du Bien et du Mal, de Métatron qui symbolise le Bien et de Samaël qui est le Mal. Maintenant que tu as fait pénitence, tu es attaché à l'« Arbre de Vie » et tu n'es plus le serviteur, mais le fils de Dieu. Et la verge qu'on te remet sera l'Arbre de Vie; elle sera le symbole du Vav qui est le fils de Yod et de Hé. « Mat » désigne également les quarante-neuf genres d'interprétations dont chaque parole de l'Écriture est susceptible¹. Le Vav soutient le Juste. Intercalé entre les lettres Mem et Teth, il forme le mot « mot » (chanceler). C'est pour cette raison que David dit^c : « Il ne laissera point chanceler (mot) le juste. » Le verset « Schema »^d compte quarante-neuf lettres; et le verset « Baroukh », qu'on récite après, compte six mots, valeur numérique de Vav, symbole du Juste. C'est à cause du méchant Samaël que Moïse n'a pu connaître, comme nous dit la tradition, que quarante-neuf des cinquante portes de l'Intelligence, « Binâ ». Mais après avoir fait pénitence, il atteignit le degré de Vav et il put sauver Israël. C'est alors que s'accomplit le commandement du verset^e : « Tu l'aideras à relever (haqem thaqem ymo) », et : « Tu l'aideras (azob tazob ymo). » « Haqem » désigne le Vav d'en haut, le premier Messie.

1. « Mat » étant composé des lettres מ et מ dont la valeur numérique est 49.

a) Exode, II, 6.— b) Nombres, XII, 7.— c) Ps., LV, 23.— d) Deuté., VI, 4.— e) Deuté., XXII, 4.

« Taqem » désigne le deuxième Vav. « Ymo » désigne Moïse, le fils d'Amram, qui a relevé le Hé tombé au cinquième millénaire, après soixante-douze années, valeur numérique des lettres Aïn et Beth renfermées dans le mot « azob ». Ce sont également les soixante-douze lettres sacrées renfermées dans le verset : « Il est parti, il est arrivé et il étendit sa tente. » Quand le Yod, le Hé et le Vav seront tous trois unis, Dieu fera aussi relever le Hé final du Nom sacré, afin d'accomplir la promesse faite à Israël^a : « Je vous rassemblerai par une grande miséricorde. » Tel est aussi le sens des paroles^b : « Tu l'aideras à le relever (haqem thaqem ymo). » Le mot « ymo » doit être interprété : ym ò (avec le Vav). Dieu exhorte Israël de le relever avec le Vav. Qui faut-il relever ? Le Hé final. Le mot qui sert d'appellation à la lettre ך se prononce Vav (װ), composé de deux Vav ; le premier de ces Vav désigne le premier Messie ; le deuxième Vav désigne le second Messie^c. « Ymò » désigne également le fils d'Amram (Moïse). Après l'avènement des deux Messies, le Hé final sera relevé. Après l'an soixante-douze du cinquième millénaire, le Hé tombera de nouveau. Mais Dieu le relèvera bientôt après. C'est à cette date de soixante-douze que correspondent le mot « azob » et les soixante-douze noms sacrés.

Le commandement d'affranchir l'esclave hébreu mâle ou femelle est exprimé dans le verset suivant : « Si tu achètes^c un esclave hébreu ; il te servira durant six ans, et au septième il sortira libre. » Que signifie cette servitude de six ans ? et que signifie l'achat d'un esclave ? D'après la doctrine ésotérique, Métatron, qui est le serviteur de Dieu, embrasse les six directions célestes^d auxquelles correspondent les six séries de la Mischna. Le nom de « Métatron » est également composé de six lettres. Il convient à l'homme de servir son Maître par ces six pour devenir le serviteur de Dieu. «... L'acquisition faite avec son argent (qinian kaspo). » « Argent » désigne Abraham qui correspond à la Séphirâ « Hésed », d'où émane la Loi. Celui qui s'occupe de la Loi est jugé digne du monde futur appelé aussi « Qinian Kaspo »^e, le « monde qu'on

1. V. Z., I, fol. 267^b. — 2. Le Z. joue sur le mot « Kesseph » qui signifie « argent » et aussi « désirer ».

a) Isale, LIV, 7. — b) Deutér., XXII, 4. — c) Exode, XXI, 2. — d) Cf. fol. 94^a.

désire ». Le mot « qanah » exprime en effet l'idée de délivrance. L'Écriture^a dit : « Le Dieu Très Haut, acheteur (qoneh) du ciel et de la terre... » Et ailleurs^b : « Achète (qeneh) Hoemá, achète (qeneh) Biná'... » Quand le Maître achète l'homme, celui-ci sera affranchi. Il y en a qui sont achetés pour six ans, et d'autres qui le sont pour toujours. Quand l'Écriture parle d'une « servitude pour toujours », elle entend par là une période de [115^b] « Jobel », qui est de cinquante ans, nombre correspondant aux vingt-cinq lettres du « Schema »^c, récitée deux fois par jour, ce qui fait ensemble cinquante, symbolisant les cinquante portes de Biná. Pour l'esclave, l'Écriture^d dit : « Et son maître percera (ratza) son oreille avec le poinçon et il servira toujours. » Ce verset fait allusion aux phylactères. L'oreille de l'homme est ouverte par la lanière du phylactère (retzia), afin qu'il entende le Schema qui renferme le mystère des cinquante. Par « servitude » (abodá), on entend la prière. « Servitude de six ans » correspond donc aux trois premières et aux trois dernières bénédictions de l' « Amida ». Ces six bénédictions peuvent aussi être récitées par l'officiant au lieu et place de celui qui ne sait pas prier ; et ce dernier satisfait ainsi au devoir de la prière. Or, le Juste qui vit éternellement est invoqué à l'aide de « six » : « Juste », « Booz », « Rédempteur », « Proche », « Parent » et « Fidèle ». Heureux l'homme qui connaît^e « le voisin proche, lequel vaut mieux que le frère éloigné ». C'est la « Colonne du milieu », le « Fils de Yod », Hé, qui est monté au ciel, qui est le degré de Biná et qui est en même temps le monde de « Jobel », puisqu'il correspond aux cinquante lettres dont il a été question précédemment. En ce monde, l'homme peut trouver sa rédemption dans le Juste, par les « six ans » qui désignent les trois premières et les trois dernières bénédictions. Le petit Vav (six) symbolise les six ans de l'esclave. Le monde futur appelé le monde de « Jobel » correspond aux cinquante lettres du

1. Il donne aux paroles קנה הכמה קנה בינק le sens de : « Hoemá achète l'homme, Biná achète l'homme », au lieu de leur prêter un sens impératif : « Achète la sagesse, etc. »

a) Gen., xiv, 22. — b) Prov., iv, 5. — c) Deuté., vi, 4. — d) Exode, xxi, 6. — e) Prov., xxvii, 10.

« Schema ». L'officiant ne peut pas réciter le « Schema » à la place d'un autre ; mais chacun est obligé de le réciter lui-même dans la langue qu'il sait parler. *De même, dans le monde des « cinquante », on ne trouve pas la rédemption par le secours d'un autre ; mais chacun doit travailler pour soi-même.* Voilà pourquoi la tradition^a dit : Si « Je » n'est pas pour moi, « Qui » est pour moi. Or « Qui » (Mi) désigne le monde de « Jobel ». Lorsque les collègues qui accompagnaient la « Lampe Sainte » entendirent ces paroles, ils s'écrièrent : O Pasteur Fidèle, c'est la Schekhina, celle d'en haut et celle d'en bas, qui parle par ta bouche. C'est de toi que l'Écriture^b dit : « Les louanges de Dieu sont dans leur bouche, et les épées à deux tranchants sont dans leurs mains. » La lettre Yod *du Nom sacré* correspond au bout de ta langue, le Vav à ta langue, les deux Hé à tes lèvres, et les quatre lettres réunies correspondent à ta puissante pensée qui engendre de si merveilleuses paroles. C'est à cause de cela que le prophète Élie est retenu au ciel et ne descend pas, parce que, s'il descendait, il t'apporterait de grandes richesses ; or, tu dois rester pauvre, puisque ta pauvreté fait le salut d'Israël. C'est pourquoi le Messie attend que le pauvre arrive, celui dont l'Écriture^c dit : « Nous sommes guéris par ses meurtrissures. » Le « Pasteur Fidèle » leur répondit : S'il en est ainsi, allons le délier de son serment, afin qu'il descende ; car il m'est plus cher que tous les trésors du monde. Je le délie de son serment ; et si ma parole seule ne suffit pas, unissons-nous et déliions-le ensemble, afin qu'il vienne près de moi. La « Lampe Sainte » objecta : « Serment de Dieu » désigne la Schekhina, Fille unique *de Dieu*, et ce n'est pas pour rien que la Loi veut que ce soient trois docteurs qui délient d'un serment. Or, le Schin de « schabbath » (ש) symbolise les trois branches des Patriarches ; les deux autres lettres « bath » (ב) désignent la Fille unique qui s'attache à eux ; c'est pourquoi il faut trois docteurs pour délier le serment. Le serment n'est valable que lorsqu'il a pour objet une chose palpable, tandis qu'un vœu est valable alors même qu'il a pour objet une chose impalpable et indéterminée^d, ainsi que la Mischna l'a expliqué. Celui qui jure,

a) Talmud, tr. Aboth, v. — b) Ps., cXLIX, 6. — c) Isafe, LIII, 5. — d) Cf. T., tr. Nedarim, 13^a ; V. Nitzoutzé Oroth.

c'est comme s'il jure par le Roi, et celui qui fait un vœu, c'est comme s'il fait un vœu sur la vie du Roi. Le « Pasteur Fidèle » répondit : Maîtres, je sais bien que vous connaissez la loi *relative au déliement du serment* ; mais je veux vous en apprendre la raison d'après la doctrine ésotérique. Ainsi, Celui qui renouvelle chaque jour l'œuvre de la création (*Dieu*), vous fera bientôt entendre des nouvelles. Bien que l'Écclésiaste^a ait dit : « Rien n'est nouveau sous le soleil, il y a pourtant du nouveau dans le monde qui est au-dessus du soleil. Je veux vous enseigner le mystère de la Loi. Quoique tout ce qui est ici-bas corresponde à tout ce qui est en haut, et que la lumière jaillisse de l'obscurité, le monde futur qui vient de Binà est au-dessus du soleil *et ne ressemble à rien ici-bas* ; car il est la Colonne du milieu. Le serment est l'image de ce bas monde, qui ne subsiste que grâce au fondement, ainsi qu'il est écrit^b : « Et le Juste est le fondement du monde. » Or [116^a] il (Booz) a juré par cette colonne, *qui constitue le fondement*, ainsi qu'il est écrit^c : « Je jure par le Seigneur que tu resteras couchée avec moi jusqu'au matin. »

Nous savons également que la Schekhina d'en bas a choisi sa demeure près du mur occidental *du temple à Jérusalem*, parce que c'est ce mur vers lequel tous les yeux se tournent. De là le nom de « cothel » (mur), composé de « co » et « thel ». « Co », dont la valeur numérique est de vingt-six, est égale à celle du Nom sacré Jéhovah ; et « thel », qui signifie « un monceau de pierres », symbolise la Schekhina, ainsi qu'il est écrit^d : « Ses cheveux (ke-boutzothav) sont comme un régime de palmier (thalthalim), noirs comme le corbeau. » Et on dit que ce verset signifie que, sur chaque point (kotz) de la Loi, il y a des monceaux (thel) d'explications. Le Daleth du mot « ehad »^e est surmonté d'un trait (kotz) ; c'est la colline (thel) vers laquelle tout le monde se tourne ; c'est le trait qui unit le Daleth avec Aleph et Heth pour former « ehad ». Et la paraphrase chaldaïque traduit le verset^f : « ... Car tout ce

1. Tout ce passage, jusqu'à : « ... Qui se sert d'un point-voyelle. » (P. 449), est extrait du Mikdash Mélekh et interpolé dans l'original, ainsi que le fait remarquer une note de l'éditeur.

a) Ecclés., I, 9. — b) Prov., X, 25. — c) Ruth, III, 13. — d) Cant., V, 11. — e) Deutér., VI, 4. — f) I^{er} Chr., XXX.

qui est dans le ciel et la terre » *par* : qui « unit » le ciel et la terre. Voilà pourquoi les Maîtres ont dit dans le traité Haguiga^a : Sur quoi le monde est-il basé ? Sur une Colonne qui porte le nom de « Juste », ainsi qu'il est écrit^b : « Et le Juste est le fondement du monde. » Qui est cette colonne ? C'est le serment de l'Alliance, ainsi qu'il est écrit^c : « Sans mon alliance il n'y aurait ni jour ni nuit, ni ciel ni terre. » Les deux premières lettres du mot « elhad » symbolisent le ciel ; le Daleth symbolise la terre. Comme c'est à cause du serment *fait à Noé* que le monde subsiste, quiconque fait un faux serment est aussi coupable que s'il eût détruit le ciel et la terre, remplacé « Elhad » (le règne de Dieu) par « Aher » (règne de Samaël), la vérité par le mensonge, et comme s'il avait jeté du ciel sur la terre la beauté d'Israël. » Qui est-ce que l'Écriture^d désigne par la « beauté d'Israël » ? C'est la Schekhina qui ne se sépare jamais d'Israël, même lorsqu'il tombe à terre. D'où savons-nous que la « Vérité » est également tombée avec la Schekhina ? Du verset suivant^e : « Et la vérité sera jetée sur la terre. » Mais celui qui prête un serment véridique, relève la vérité, ainsi qu'il est écrit^f : « La vérité sort de la terre¹. » C'est la Vérité qui forme la Colonne du milieu par laquelle l'édifice subsiste, ainsi qu'il est écrit : « Bara Elohim eth » (Dieu créa « Eth »). Or la finale d'Élohim forme avec « Eth » le mot « Emeth » (vérité). C'est la Vérité qui est la base du monde. C'est pourquoi le serment ne s'applique qu'à une chose palpable, tandis que le vœu s'applique même aux idées, parce qu'il est l'image du monde futur qui n'a pas de base concrète symbole de la procréation. C'est pour cette raison qu'au jour du « Grand Pardon », qui est l'image du monde futur, on commence par la prière « Col Nidré » (tous les vœux) et qu'il est défendu d'avoir des relations conjugales. Dans le monde futur, l'Alliance est remplacée par la lettre Yod, couronne de la Loi, ainsi que les rabbins l'ont dit : Dans le monde futur il n'y a ni boire, ni manger, ni relations conjugales ; mais les justes

1. Les initiales de אמת מארץ תצמח forment le mot אמת (vérité). (Sceau de Dieu).

a) Fol. 12*. — b) Prov., x, 25. — c) Jérémie, xxxiii, 25. — d) Lament, ii, 1. — e) Dan., viii, 12. — f) Ps., lxxxv, 12.

restent avec leur couronne sur la tête et contemplent la beauté de la Schekhina. Mais ici-bas il est défendu de se servir de la « couronne », comme disent les rabbins^a : Celui qui se sert de la couronne disparaîtra. Les voyelles des lettres, *les points-voyelles*, sont les serviteurs des lettres, et, partant, l'image de ce bas monde, tandis que les déliés¹ des lettres sont l'image du monde d'en haut. Voilà pourquoi, dans les Pentateuques, on ne fait figurer que les déliés², mais non pas les points-voyelles. C'est pour la même raison que, pour exprimer la défense de se faire servir par un docteur de la Loi, les Maîtres se sont servis^b de l'expression : « Périsse l'homme qui se sert d'un délié », mais ils n'ont pas dit : « ... Qui se sert d'un point-voyelle. »

Tous les Maîtres présents vinrent alors se prosterner devant le « Pasteur Fidèle » en s'écriant : En vérité, c'est le Saint, béni soit-il, lui-même qui parle par ta bouche ; car, hors de toi, il n'y a point de mortel au monde qui puisse parler ainsi. C'est de toi que Dieu a dit^c : « Je lui parle bouche à bouche. » Prie le Saint, béni soit-il, qu'il t'envoie Élie chargé de trésors de la Loi. O « Pasteur Fidèle », serviteur fidèle, c'est de toi que l'Écriture^d dit : « Charge-le (*le serviteur*) de quelque chose de tes troupeaux, de ta grange (mi-iqbekh) et de ton pressoir. » « Charge-le », c'est-à-dire : Charge les enfants des paroles sacrées de la Loi appelée « grange ». « Et de ton pressoir » désigne aussi la Loi, ainsi que les rabbins l'ont expliqué ; les lettres du mot « yekeb » (grange) forment les initiales des mots « ihoud » (unité), « kedouscha » (sainteté) et « berakha » (bénédiction). La bénédiction est à la droite du Saint, béni soit-il, la sainteté à gauche et l'unité au milieu. Les initiales du Saint, béni soit-il (הַקָּבָה) ont la valeur numérique de yekeb (יֶקֶב). « Baki » (érudit) est formé des mêmes lettres que yekeb, d'où l'expression « érudit » dans la « halakha ». Il y a des « hala-

1. תּוּנָא désigne ces traits fins au-dessus des lettres qui figurent dans toutes les écritures rituelles des Juifs, par exemple, le ך s'écrit de cette façon : ך̄, le ם s'écrit ם̄. — 2. Traité Sophrim, VIII.

a) Cf. T., tr. Aboth, IV. — b) *Ibid.* — c) Nombres, XII, 8. — d) Deuté., XV, 14.

khoth » et des « halakhoth »; mais la tienne, Pasteur Fidèle, est celle dont il est dit qu'elle a été révélée à Moïse sur le mont Sinaï par le Saint, béni soit-il. Dieu t'a donné sa Fille, la Schekhina, comme il est dit : « Beaucoup de filles ont fait fortune (hail) », c'est-à-dire, ont composé des « halakhoth », mais toi tu les as surpassées toutes. » « Dieu est avec toi, fort de l'armée (hail). » C'est par toi que Dieu a fait élever son édifice. Heureux ton sort !

[116^b] Le « Pasteur Fidèle » commença à parler : « Que^a l'ange qui m'a délivré de tous maux bénisse les enfants. » L'ange désigne la Schekhina, dont l'Écriture^b dit aussi : « Et l'ange d'Élohim marchait devant le camp. » *Les mots* : « ... Bénisse les enfants » signifient : Qu'il vous bénisse dans l'autre monde. *Les mots* : « ... Que vous vous multipliez sur la terre » désignent ce monde, c'est-à-dire : Que vous dominiez sur les deux mondes. Malheur à l'homme qui ne vit que la vie animale. Une telle vie c'est la mort. Tant que l'homme reste enveloppé dans la peau, la chair, les os et les nerfs, il est comme mort; il ne peut pas voir les anges qui l'accompagnent, ni entendre leur voix; moins encore peut-il voir la Schekhina qui est au-dessus des anges, et encore moins peut-il voir le Saint, béni soit-il, qui est au-dessus de la Schekhina. Plus l'homme vit de la vie animale, moins il peut voir à travers le rideau qui le sépare du monde d'en haut. Voilà pourquoi l'Écriture^c dit : « Ce sont vos péchés qui ont fait une séparation entre vous et votre Dieu. »

[117^a] Rabbi Siméon, la « Lampe Sainte », s'exprima ainsi : Certes, le commun des hommes ne peut voir les anges, ni la Schekhina, ni le Saint, béni soit-il, avec les yeux du corps, mais seulement avec les yeux de l'esprit. Voilà pourquoi Salomon, qui était le plus sage des hommes, a dit^d : « Mon cœur a vu beaucoup de sagesse et de science. » Les prophètes, eux, voient avec les yeux du corps, ainsi qu'il est écrit^e : « Je lui apparais en vision, ou je lui parle en songe. » L'apparition a lieu pendant le jour, le songe durant la nuit. Cependant le sage qui voit les choses célestes des yeux de son cœur est au-dessus du prophète qui les voit des yeux

^a) Gen., XLVIII, 16. — ^b) Exode, XIV, 19. — ^c) Isaïe, LIX, 2. — ^d) Ecclès., I, 16. — ^e) Nombres, XII, 6.

de la tête. Car les deux yeux ainsi que les deux oreilles ne sont que les serviteurs du cœur qui, pareil à un roi, se tient dans l'intérieur de son palais. C'est l'esprit qui est clairvoyant, tandis que les yeux ne voient et que les oreilles n'entendent que confusément. Voilà aussi pourquoi l'Écriture^a dit : « Et je l'ai rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence et de science. » Ainsi, on ne parle que de l'esprit; mais on ne parle pas des yeux. Mais toi, ô « Pasteur Fidèle », tu vois le Saint, béni soit-il, sa Schekhina, tous les hommes du monde futur, ainsi que tous [117^b] les anges par les yeux de ton esprit. Tout ce que les insensés ne voient pas, tu l'aperçois à l'aide de tes sept fenêtres : les yeux, les oreilles, les narines et la bouche. Dieu pénètre dans ton corps par ces sept fenêtres, ainsi qu'il est écrit^b : « Notre bien-aimé se tient derrière notre mur, et regarde par les fenêtres. » Ces sept fenêtres correspondent aux sept parfums célestes dont parle l'Écriture^c. Lorsque la prière d'un juste monte parfumée, le Saint, béni soit-il, demande^d : « Qui (Mi) est celle qui monte du désert, parfumée, etc ? » « Mi » a la valeur numérique de cinquante correspondant aux cinquante portes de Binâ, et au Schema composé de vingt-cinq lettres et récité deux fois par jour.

« Tu^e ne te rendras point à l'avis de la multitude pour faire le mal. » Et immédiatement après on ajoute : « Tu te rendras à l'avis de la multitude. » Le terme « multitude » ne désigne jamais une assemblée de moins de trois personnes. Aussi l'arrêt d'un tribunal est-il nul, s'il n'est pas composé de trois juges. Le « tribunal » désigne la Schekhina qui est un des Trois Êtres de la « Mercabâ ». C'est la Schekhina qui juge conformément à la Loi, conformément à la vérité; car elle est la « Colonne du milieu. » Un juge qui ne rend pas la justice conformément à la vérité fortifie le règne de Samaël dans ce monde; il jette la vérité par terre, et la Schekhina avec elle; il établit le mensonge à la place de la vérité; il favorise l'enfer, qui est le compagnon de Samaël. Mais la justice conformément à la vérité favorise la « Colonne du milieu ». C'est pour cette raison que le juge doit toujours supposer avoir

a) Exode, xxxi, 3. — b) Cant., ii, 9. — c) *Id.*, iv, 14. — d) *Id.*, iii, 6. — e) Exode, xxiii, 2.

à sa gauche l'enfer ouvert, l'épée de l'ange exterminateur suspendue sur sa tête, et à sa droite le Paradis ouvert, et l'Arbre de Vie suspendu sur sa tête. C'est selon son jugement qu'il ira à droite ou à gauche. Que le juge cependant ne se décourage pas. Il n'a qu'à juger d'après ce qu'il voit de ses yeux, — non d'après la vue des yeux du corps, mais de ceux de l'esprit. Le Saint, béni soit-il, fait pénétrer son esprit chez le juge qui cherche la vérité par les sept fenêtres : les deux yeux, les deux oreilles, les deux narines et la bouche. Ces sept ouvertures du corps, images de la Mère d'en haut, correspondent aux sept membres de la Schekhina d'en bas : deux bras, le cou, le tronc, le membre de génération et les deux jambes. C'est à ces sept membres que correspondent les lettres du Nom sacré Vav et Hé'.

« Tu fuiras le mensonge^a ; tu ne feras point mourir l'innocent et le juste, parce que j'abhorre l'impie. » L'Écriture veut que le juge traite les deux parties d'une égale façon et qu'il ne se montre pas plus favorable à l'une qu'à l'autre. Les lettres finales des mots^b « schohad lò thiqaḥ » (tu ne recevras point de présents) forment le mot « ehad » (un)^c, parce que le juge doit imiter l'exemple de l'Un (de Dieu) qui ne se laisse pas suborner. Les Maîtres de la Mischna ont dit^d : Il y a des justes heureux, et il y a des justes malheureux ; il y a des impies heureux, et il y a des impies malheureux. Les Maîtres de la Mischna ont dit^e en outre : Les justes sont jugés par l'esprit du bien, les impies par l'esprit du mal. Les hommes médiocres sont jugés par les deux esprits ensemble. Les justes dont les âmes émanent de l'« Arbre de Vie » brisent tellement l'esprit du mal que celui-ci n'a plus aucune prise sur eux. Ce sont les justes heureux. Les justes dont les âmes émanent du côté de l'« Arbre du Bien et du Mal » sont tourmentés par l'esprit du mal ; mais ils finissent toujours par le dominer. Voilà pourquoi on les appelle « justes auxquels est le mal » ; le mal devient en quelque sorte leur propriété, puisqu'ils le dominent. De même, par l'expression

1. הו, et ensuite הוהוה, font sept.

a) Exode, xxiii, 7. — b) *Id.*, xxiii, 8. — c) Cf. Talmud, tr. Ketouboth, fol. 105^b. — d) Cf. Talmud, tr. Souccah, fol. 52^b. — e) *Ibid.*

« impies auxquels est le bien », les Maîtres entendent ces impies dont l'esprit du bien est tellement dominé par l'esprit du mal, qu'il ressemble à un serviteur soumis aux ordres du roi. Bien qu'un juste parfait ait le pouvoir de punir un tel impie¹, il ne lui convient pas de le faire; car l'impie peut toujours se convertir. Ainsi, le juste parfait n'a absolument rien de l'esprit du mal, et l'impie parfait n'a absolument aucune part à la Schekhina; car l'homme ne participe qu'au côté du bien de la Schekhina. Toutes les parties de la Schekhina ne sont pas d'une égale valeur; *la partie de la Schekhina de l'« Arbre du Bien et du Mal »* ne constitue que le trône. Mais, de *la partie de la Schekhina de l'« Arbre de Vie »*, l'Écriture^a dit : « Le mal ne demeure point près de toi. » Cependant, comme l'Écriture^b dit : « Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel, et son empire s'étend partout », il en résulte que celui qui profane le siège de la Schekhina outrage la Schekhina elle-même; et quiconque outrage la Matrona outrage le Roi lui-même. A plus forte raison outrage-t-on la Matrona quand on la chasse de son siège, pour mettre son esclave le démon à sa place. Toutes les fois que l'homme souille ses membres, la Schekhina le quitte; et il ne retrouve pas sa réhabilitation [118^a] tant qu'il ne fait pas revenir la Matrona dans tous ses membres. La « Lampe Sainte » dit au « Pasteur Fidèle » : C'est donc pour cette raison que tu voues tes deux cent quarante-huit membres à l'exécution des deux cent quarante-huit commandements du Roi, le Saint, béni soit-il^c. Heureux ton sort; car tu étends le règne de la Schekhina sur tous les enfants d'Israël qui constituent ses vrais membres. Le Saint, béni soit-il, t'en récompensera en faisant reposer ton nom sur toi et en te faisant le roi de toutes les armées d'en haut et d'ici-bas.

Lève-toi, ô « Pasteur Fidèle », et explique-nous les lois *de la Mischna* relatives aux dommages², dans l'ordre du nom Jéhovah

1. En demandant à Dieu de l'exterminer de ce monde. — 2. La Mischna, tr. B. Kamma, fol. 2^a, expose les quatre principaux genres de dégât pour lesquels on doit une indemnité à celui qui a subi le préjudice. On demande donc le sens anagogique de cette Mischna.

a) Ps., v, 5. — b) *Ibid.*, ciii, 19. — c) V. Z., I, fol. 24^a.

qui constitue « le^a char de Dieu environné de plus de dix mille » (schinan). Le mot « schinan » est formé des initiales des mots « schor » (bœuf), « nescher » (aigle), « ariyé » (lion) et « adam » (homme)¹. Car il est certain que les quatre Hayoth du char de Dieu, qui ont les formes d'un bœuf, d'un aigle, d'un lion et d'un homme, sont constamment en lutte avec les quatre principaux dégâts qui viennent de l'« autre côté ». Ces quatre principaux genres de dégâts, qui constituent les quatre Hayoth du démon, sont : le bœuf, la fosse, la dent et le feu².

Le « Pasteur Fidèle » commença à parler ainsi : « Seigneur^b (Adonai), ouvre mes lèvres ; et ma bouche publiera tes louanges. » Le nom « Adonai » forme l'anagramme du mot « dina » (jugement). Voilà pourquoi les Maîtres de la Loi ont dit : Le jugement (dina) du Roi est irrévocable. Car tout jugement émane du Roi céleste. Tout jugement doit se faire par trois juges, pour correspondre aux trois patriarches, y compris la « Colonne du milieu ». C'est Élohim qui préside, ainsi qu'il est écrit^c : « ... Car c'est Élohim qui juge. » Les quatre Hayoth *du char de Dieu* jugent les quatre dégâts ; l'un juge les dégâts du bœuf, l'autre ceux de la fosse, le troisième ceux du feu, et le quatrième ceux de l'homme, *c'est-à-dire les affaires concernant les quatre genres de dépositaires* : le gardien gratuit, le gardien salarié, le prêteur et le loueur^d. C'est à ce nombre que correspondent également les quatre genres de contestation^e : dissolution d'association, division de terrains, partage d'esclaves et différends entre créanciers et débiteurs. Correspondent en outre à ce nombre les quatre genres de mort que le tribunal inflige aux coupables. Or, le Saint, béni soit-

1. Bien que l'initiale du mot « adam » soit un Aleph, le Z. veut que le Noun final de **אָדָם** désigne l'homme. V. Z., I, fol. 18^b. — 2. Au sens littéral, ces paroles de la Mischna (B. Kamma, fol. 2^a) signifient que nous devons une indemnité à notre prochain quand notre bœuf l'a blessé, quand une de ses bêtes est tombée dans la fosse que nous avons creusée, quand notre bétail est allé brouter dans son champ (c'est le dégât de la dent), enfin quand une étincelle, sortie de chez nous, a mis le feu à sa maison. Mais le texte leur prête un sens anagogique.

a) Ps., LXXVIII, 18. — b) Ps., LI, 18. — c) *Id.*, LXXV, 8. — d) Exode, XXII, 6-14. — e) V. Talmud, tr. B. Bathra, fol. 33^b, *passim*.

il, inflige à la « mauvaise servante » qui veut hériter de sa maîtresse toutes les peines édictées par la Loi. Car c'est de cette « servante » qu'émanent tous les démons, causes des dégâts en ce bas monde. Ce sont les âmes des impies qui deviennent démons destructeurs dans le monde, ainsi que l'ont dit les Maîtres de la Mischna^a. Le « dieu étranger » (el aher) est un destructeur, un brigand et un impie; et sa compagne est un poison mortel. C'est pourquoi ils doivent à la Schekhina et à ses enfants les quatre indemnités : pour le dommage causé, pour la perte de temps, pour l'affront subi et enfin pour les frais de la médication¹. Car le démon a causé de grands dommages, aidé en cela de ses nombreuses légions. Il a aussi fait un affront à la Schekhina en lui opposant de faux dieux et en la dépouillant de ses quatre habits d'or ornés de douze pierres précieuses, c'est-à-dire les habits sacerdotaux avec le Rational et l'Ephod^b, ainsi que des quatre habits blancs avec lesquels la Matrona avait coutume de paraître devant le Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^c : « Et en la voyant, je me souviendrai de l'Alliance éternelle. » [118^b] Enfin, le démon a causé les quatre principaux genres de dégâts suivants : les cornes du bœuf ont percé le cœur des prêtres *du temple à Jérusalem* ; la dent a broyé les holocaustes offerts sur l'autel ; la fosse creusée désigne l'exil, et le quatrième genre de dégât, le feu, a été causé par cet « homme exécrable et impie » (Samaël) qui mit le feu à la ville de Jérusalem et en réduisit les maisons et les bosquets en cendre.

Maître de l'univers, tu es la vérité, et ta Loi est véritable. Tu as donné aux justes le commandement concernant les phylactères^d qui ornent leurs têtes comme un diadème. Ils servent leurs Père

1. Aux termes de la Loi (Talmud, tr. B. Kamma, fol. 89^b), quiconque frappe son prochain et le blesse lui doit cinq indemnités : D'abord le dommage, c'est-à-dire qu'on considère le blessé comme un esclave à vendre et on évalue ce qu'un esclave portant une telle blessure vaut de moins qu'un autre sans blessure. C'est cette différence de prix qu'on appelle indemnité pour le dommage. Ensuite, l'indemnité pour la douleur endurée par la victime. Les trois autres indemnités sont celles énumérées dans le texte par le Z.

a) V. Z., I, fol. 28^a et 29^a.— b) V. Exode, xxviii, 4-10.— c) Gen., ix, 16.— d) Deutér., vi, 8 et xi, 11.

et Mère' *célestes*, comme tous les membres du corps servent la tête. De même la femme sert le mari. Il y a des anges qui servent le corps, et d'autres qui servent l'âme. La différence entre les anges destinés au service du corps et ceux destinés au service de l'âme est aussi grande que la différence entre le corps et l'âme. Les âmes ont aussi des âmes et les anges ont aussi des anges. « Car^a celui qui est élevé en a un autre au-dessus de lui, et il y en a encore d'autres qui sont élevés au-dessus d'eux. » Cependant, quelle que soit la différence entre les âmes, elles sont toutes de la même essence. Ainsi, l'âme et son âme à elle sont d'une même essence, bien que dans le langage imagé l'une soit appelée le corps de l'autre dont elle tire sa nourriture spirituelle. De même la Schekhina (bien que, par rapport à toutes les autres lumières de la création, elle constitue ce que l'âme est au corps) est par rapport au Saint, béni soit-il, ce que le corps est à l'âme. Et pourtant, elle et Dieu ne font qu'Un, — ce qui n'est pas le cas pour l'homme. Pour lui, corps et âme sont substances différentes : l'une est matérielle, l'autre spirituelle ; l'une vivante, l'autre mortelle. Mais le Saint, béni soit-il, est vivant, et sa Schekhina aussi est vivante, ainsi qu'il est écrit^b : « Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent. » Voilà pourquoi les justes portent constamment l'emblème du Saint, béni soit-il, et de la Schekhina. Dans les jours ouvrables¹, les justes portent la marque des phylactères et de la circoncision. Durant le jour de sabbat, ils portent la marque de « souviens-toi » et d' « observe »², emblèmes du Saint, béni soit-il, et de la Schekhina. Il y a aussi la loi écrite et la loi orale, séparées en apparence, mais unies en réalité. De même que les poumons sont séparés en haut et unis à leur base, de même les Hayoth sont séparés en haut seulement où ils étendent les ailes, mais unis en bas. Le Saint, béni soit-il, a marqué Israël de divers

1. On verra dans la suite qu'il y a deux genres de justes : ceux qui servent le Père et ceux qui servent la Mère, c'est-à-dire la Schekhina. — 2. D'après la tradition (Talmud, tr. Minahoth, fol. 29^a et 40^b), on ne doit pas porter les phylactères pendant les jours fériés. — 3. Expressions du Décalogue pour ordonner le sabbat.

a) Ecclés., v, 7. — b) Prov., III, 18.

signes ; car, pareils aux anges, il y en a qui sont du côté droit et qui dépendent du Saint, béni soit-il, et d'autres qui sont du côté gauche et qui dépendent de la Schekhina, et enfin d'autres encore qui dépendent du Saint, béni soit-il, et de la Schekhina unis.

En vérité', ceux qui sont versés dans la Loi sont marqués de la Séphirâ « Hésed », et ceux qui observent les commandements sont marqués de la Séphirâ « Gueboura » ; ils portent la marque des phylactères, celle du sabbat et celle de la circoncision, ainsi que toutes les autres marques du juste. Mais les ignorants, qui sont pareils aux bêtes, ne portent que deux marques : celle de la circoncision et celle de la mise à nu du gland *par le retrait du prépuce*. De même que les bêtes n'ont que deux marques distinctives (*c'est-à-dire qu'on reconnaît par ces deux marques qu'elles appartiennent à la classe d'animaux purs*), la volaille portant celles du jabot et de la membrane intérieure du gésier^a et les bêtes à cornes portant celles de la rumination et de la fourchure des pieds^b, de même les ignorants ne portent que deux marques : la circoncision et la mise à nu du gland (perouâ). Mais les docteurs de la Loi sont tous marqués de plusieurs signes. Les uns portent les marques du trône, les autres celles des anges, encore d'autres celles des quatre Hayoth du char, encore d'autres celles des étoiles [119^a] et des planètes, et enfin d'autres celles des attributs du Saint, béni soit-il. Ceux qui cultivent la Loi et pratiquent les commandements, non pas pour obtenir une récompense, mais uniquement pour la gloire du Nom du Saint, béni soit-il, et de sa Schekhina, tel un bon fils qui glorifie son père et sa mère, seront marqués du signe de la « Colonne du milieu » et de celui de la Schekhina. Celui qui cultive la Loi, mais ne pratique pas les commandements, ou inversement, provoque, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — une séparation *au ciel*. Mais ceux qui se consacrent à l'une et à l'autre ressemblent à un arbre dont le tronc du milieu constitue le trait d'union entre les branches du côté droit et

1. Extrait du *בית חרוש*, jusqu'à : « ... Accompagné de nombreuses légions », p. 439.

a) Cf. Talmud, tr. Houllin, fol. 59^a. — b) V. Lévit., xi, 3, et Deutér., xiv, 6.

celles du côté gauche. Les impies sont ceux qui ne portent pas les marques distinctives de la pureté; ils n'ont pas de phylactères sur leur tête et sur leurs bras; ils ne se consacrent pas à l'étude de la Loi et à la pratique des commandements; ils n'observent point le sabbat; il n'ont pas la marque des franges de couleur blanche et de hyacinthe^a. Ceux qui ne portent pas ces marques doivent vous être en exécration; ce ne sont pas des Israélites, mais des ignorants. Oui, ils sont abominables et exécrables, ainsi que les Maîtres de la Mischna l'ont dit^b: Les ignorants sont abominables, leurs femmes sont exécrables; et, de leurs filles, l'Écriture^c dit: « Maudit celui qui dort avec toutes sortes de bêtes. » La mort de ceux-ci sera publique et non pas en cachette. On entend par mort la pauvreté; leur pauvreté ne sera pas cachée comme *le sang de la volaille*¹; la volaille est plutôt l'image des Maîtres de la Loi; mais leur pauvreté sera publique et visible à tout le monde. Or, un pauvre est comme un mort. Car il y a une sorte de pauvreté cachée au public, et il y en a une autre visible à tout le monde, comme le sang de la bête à cornes qui est versé aux yeux de tout le monde. La pauvreté des ignorants sera semblable à la mort de la bête à cornes; car eux aussi perdront le sang de leur visage² devant tous les hommes en pâlisant comme des morts. Mais s'ils font pénitence et, sans proférer de récriminations contre le ciel, acceptent leur pauvreté pareille à la mort avec résignation, telle une bête égorgée qui ne fait entendre ni voix ni parole, et si, dans leur confession de chaque jour, ils disent: « O Seigneur, j'ai honte d'ouvrir la bouche et d'élever le front », et si, enfin, ils offrent chaque jour leur vie au Saint, béni soit-il, en se déclarant prêts à mourir pour le « Ehad³ » (la proclamation de l'unité de

1. D'après la loi rabbinique (Talmud, traité Houllin, fol. 83^b et 87^b), la prescription biblique de couvrir avec de la terre le sang d'une bête tuée ne s'applique qu'à la volaille, tandis que le sang des bêtes à cornes n'a pas besoin d'être couvert. — 2. « Faire perdre le sang du visage » est une expression commune à toutes les langues sémitiques, pour dire « faire rougir » ou « faire pâlir ». — 3. L'Israélite doit se déclarer prêt à mourir pour l'unité de Dieu que l'Écriture (Deuté., vi, 4) exprime par le mot « Ehad », dont la

a) V. Nombres, xv, 38-41. — b) Cf. Talmud, tr. Pessaïm, fol. 53^b, et 117^b. — c) Deuté., xxvii, 21.

Dieu), comme la bête aussi meurt par un « Ehad », *c'est-à-dire par un nombre treize qui est la valeur numérique d' « Ehad »*, les douze examens du couteau, et le couteau lui-même font ensemble « Ehad », *c'est-à-dire treize*, et s'ils bénissent chaque jour le Saint, béni soit-il, en récitant la litanie « Barkhou » et « Ke-douscha », ainsi que les bénédictions avant de manger et de boire, en disant, à l'égal des prêtres : « Sois béni, Seigneur, qui nous as sanctifiés », alors le Saint, béni soit-il, descend sur la tête de ces convertis, accompagné de nombreuses légions.

Élie' dit : En vérité, l'homme qui bénit, sanctifie et glorifie la Matrona est accompagné des nombreuses légions de la Matrona et du Roi, qui veillent sur lui, lui font connaître beaucoup de choses nouvelles ainsi que l'avenir, lui font voir en songe des prophéties et lui révèlent des mystères, de même que pour Jacob l'Écriture^a dit : « Et les anges d'Élohim montaient et descendaient. » C'est à cause des légions du Roi et de la Matrona qu'il appela ce lieu « Maḥanaïm »^b; mais le Roi et la Matrona eux-mêmes n'y sont pas descendus. Élie' dit on outre : O « Pasteur Fidèle », ce qui vient d'être dit est vraiment exact; et comme à l'exécution de chaque commandement tu as l'intention de contribuer à l'union du Saint, béni soit-il, et de la Schekhina avec toutes les légions d'en haut et d'en bas, le Saint, béni soit-il, de son côté, ne veut point te confier à la garde des anges; mais lui-même et la Matrona se sont constitués tes gardiens, comme un père et une mère, qui aiment leur enfant, veillent eux-mêmes sur lui et l'embrassent constamment^c. [119^b]. Car ton esprit émane de la « Colonne du milieu » et de l'Esprit représenté par le Vav *du Nom sacré*, qui tient du Père et de la Mère représentés par le Yod et le Hé. Et de

valeur numérique est de treize, et mourir aussi résigné qu'une bête, qui meurt par un « Ehad », ou par un treize, *c'est-à-dire par un couteau examiné douze fois pour se convaincre que le fil n'est pas ébréché*. Or, les 12 examens et le couteau font treize, ou « Ehad ». — 1. Ainsi, le prophète Élie, qu'il était question de faire descendre (v. fol. 115^b), vient d'arriver, et prend part à la conversation.

a) Deutér., vi, 4. — b) Gen., xxviii, 12. — c) *Id.*, xxxii, 2.

même que le Père et la Mère veillent sur le Fils, les légions célestes de « Maḥanaïm » veillent sur la Fille, la *Communauté d'Israël*. Ton esprit s'est élevé à la Pensée suprême, ainsi qu'il est écrit^a : « Que toute âme loue le Seigneur. » C'est de ton esprit que l'Écriture^b a dit : « Esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété. » Ton esprit est conforme aux quatre lettres *du Nom sacré*, tel qu'il est conçu par la Pensée suprême; et la Cause des causes lui accorde la gloire en le couronnant de la Séphirâ « Kether ». Ton âme monte et descend chaque nuit et nous apporte les révélations qui lui sont faites par la Séphirâ « Hésed »^c. C'est de toi que l'Écriture^e a dit : « Et vous vous êtes attachés au Seigneur votre Dieu. » L'Écriture dit : « Vous vous êtes attachés », vous, mais non pas les peuples païens. Voilà pourquoi il est écrit^d : « Quiconque sacrifiera à d'autres dieux qu'au Seigneur seul, sera exterminé. » Heureux le peuple saint qui s'offre soi-même comme holocauste au Saint, béni soit-il, par la pénitence et la mortification, bien plus agréables au ciel que tous les sacrifices de bêtes, ainsi qu'il est écrit^e : « Nous sommes tous les jours livrés à la mort à cause de toi, et nous sommes regardés comme des brebis destinées à la boucherie. » Ceux qui sacrifient leur propre corps, en en diminuant la graisse et le sang, montent, en esprit, chaque nuit auprès de Dieu, jusqu'à « Kether », et cela à l'aide des œuvres et de la Loi. La lettre^f « Schin » (ש) du nom de Moïse est l'emblème des trois branches principales dont l'Écriture^f dit : « Tous quatre à droite avaient une face d'homme. » Or, on voit que, hors de la figure de l'homme, il y a *dans le char de Dieu* trois autres figures : le lion, le bœuf et l'aigle. Les lettres

1. D'après une variante enfermée entre parenthèses (éd. V.), il faut lire « Kether » au lieu de « Hésed ». Cette leçon nous paraît plus correcte ; comme l'esprit de Moïse s'élève jusqu'à « Kether », il est naturel qu'il y apprenne des révélations. — 2. La phrase בתורה ראיתי עשר אצבעות, jusqu'à ויטע ויבא ויט, interpolée dans l'éd. A., est extraite du Z. Ḥadašch, et se trouve répétée dans le supplément du Z., III, fol. 306^b.

a) Ps., CL, 6. — b) Isaïe, XI, 2. — c) Deuté., IV, 4. — d) Exode, XXII, 19.— e) Ps., XLIV, 23. — f) Ézéchiël, I, 10.

Mem et Hé du nom Moïse désignent l' « homme »¹, *quatrième figure du char*. L'homme forme le bras gauche du char. [120^a] Voilà pourquoi il a été dit² : « La gauche repousse et la droite rapproche. » Bien que les Maîtres de la Mischna aient dit³ que la délivrance d'Israël aurait lieu au mois de Tischri, cependant, afin que le Messie, fils d'Ephraïm, ne meure, il sera repoussé de Rome qui est la gauche, jusqu'à ce qu'il soit rapproché par la droite.

« Pâque » (Pesah) est l'image du bras droit *du char*, car c'est à Pâque que s'accomplira la promesse^b : « Je ferai voir des merveilles à mon peuple, comme au jour que je l'ai tiré de l'Égypte. » Voilà pourquoi la tradition dit que la délivrance d'Israël aura lieu au mois de Nissan, mois de la sortie d'Égypte, ainsi qu'il est écrit^c : « J'aurai pitié de toi, dit l'Éternel ton sauveur. » Après la délivrance d'Israël, le Messie, fils d'Ephraïm du côté gauche (Gueboua), combattra contre ses ennemis ainsi qu'il est écrit^d : « La maison de Jacob sera un feu, la maison de Joseph une flamme, et la maison d'Esau sera de la paille que le feu consumera. » Ils seront réunis par la « Colonne du milieu », ainsi qu'il est écrit^e : « Il réunit son peuple. » Où le réunira-t-il ? Vers la maison de la Schekhina. C'est au degré du Messie fils d'Ephraïm que font allusion les paroles de l'Écriture : « Maintenant Israël nous dévorera comme le bœuf qui broute l'herbe des champs. » C'est aux autres peuples que font allusion les paroles des Psaumes : « Lorsque les méchants fleurissent comme l'herbe, c'est pour être exterminés à jamais. » La délivrance aura lieu entre Pâque et le mois de Tischri. Lorsque les Israélites arriveront au mois de Tischri, ils auront l'appui du côté droit, du Messie fils de David, qui est sym-

1. אָדָם (homme) a une valeur numérique égale à celle des lettres Mem et Hé, c'est-à-dire 45. — 2. Le Talmud, tr. Haguiga, fol. 13^b, dit que les impies, la femme et l'enfant doivent être toujours repoussés de la main gauche et rapprochés de la main droite. Le Z. donne à cette expression un sens anagogique.

a) Talmud, tr. Rosch Haschanah, fol. 9^a. — b) Michée, vii, 15. — c) Isaïe, xiv, 1. — d) Obadie (Abdias), i, 18. — e) Gen., xxv, 8.

bolisé par le lion. Leur délivrance aura lieu grâce au Messie fils de Joseph le juste; mais le relèvement final aura lieu grâce à Moïse. Le Messie fils de David, c'est le lion du côté droit *du char*, côté d'Abraham. Le Messie fils de Joseph, c'est le taureau qui est à gauche *du char*, côté d'Isaac. L'aigle qui est au milieu *du char* symbolise Moïse (ou Jacob), c'est la « Colonne du milieu ». Le Schin du nom « Mosche » (Moïse) désigne les trois figures des patriarches appelés les « lions du matin ». Ils sont du côté droit, du côté du lion. Du côté gauche se trouve le taureau qui combat. Au milieu se trouvent les aigles. C'est à quoi font allusion les paroles de l'Écriture^a : « Je vous ai porté sur des ailes d'aigle et je suis venu vers vous. » Il y a trois figures de chaque côté, en tout neuf. La dixième figure, qui est la quatrième du char céleste, figure de l'homme, c'est Moïse qui chevauche sur les trois autres. Et c'est à Israël que se rapportent les paroles de l'Écriture^b : « Et qu'il domine les poissons de la mer, etc. » « Les poissons de la mer », ce sont les chefs de la mer du côté du Serpent qui était le chef d'Égypte. « Les oiseaux du ciel » désignent les « Intrus » et les Amalécites. « La bête » désigne les descendants d'Esau dont la domination s'étend sur toute la terre. Le Messie les vaincra, et c'est lui qui dominera, comme il est écrit^c : « ... Depuis la mer jusqu'à l'autre, depuis le fleuve jusqu'à l'extrémité de la terre. » Il y aura deux Messies, et c'est grâce au mérite de Moïse qu'ils viendront. Le Messie fils de David, descendant de Juda, aura l'image d'un lion sur sa bannière. Le Messie fils de Joseph aura l'image du taureau sur sa bannière. Et la bannière de Schiloh' (Moïse) portera un lion à droite, un taureau à gauche, un aigle au milieu et un homme au-dessus. Il y a quatre faces à chaque figure, ce qui fait douze, correspondant aux douze tribus. Et à ce moment s'accompliront pour les descendants de Moïse les paroles de l'Écriture^d : « Et je ferai de toi un grand peuple. » Et à ce moment

1. « Schiloh » a la même valeur numérique que Moïse. V. Zohar, I, fol. 25^b, p. 160.

a) Exode, XIX, 4. — b) Gen., I, 26. — c) Ps., LXXII, 8. — d) Nombres, XIV, 12.

Israël qui avait été persécuté et dévoré par les loups, les « Intrus », deviendra le troupeau de Dieu^a. « Benjamin est un loup ravisseur; le matin il s'assouvit de carnage (ad). » Ce verset se rapporte à l'époque messianique, comme il est écrit^b: « . . . Jusqu'à ce que (ad) viendra Schiloh. » « Le matin » désigne Abraham. « Et le soir il partage le butin. » « Le soir », c'est Isaac. Ces paroles font allusion aux deux Messies, l'un qui arrachera les biens des peuples, et l'autre qui les partagera parmi Israël. Israël, c'est la biche persécutée par le méchant. Nephthali se réveillera; car il est « une biche qui s'élançe et qui apporte d'heureux messages ». Le côté droit se réveillera. Le lion, le Messie fils de David, de qui l'Écriture dit^c: « Juda est un jeune lion quand il revient avec sa capture » fera triompher Israël sur les autres peuples^d. « Il se couchera, il se reposera comme un lion » pour détruire les autres nations^e. « Qui osera le réveiller? » Aucun peuple, aucune nation n'osera s'attaquer à Israël. Israël qui a été persécuté par les oiseaux, par les nations étrangères, l'Aigle se réveillera, étendra ses ailes sur lui et détruira les autres peuples, les Intrus, Esaü, Ismaël, les Amalécites, et pas un d'eux ne survivra. Israël seul restera, ainsi que dit l'Écriture^f: « Dieu le conduira seul et pas de dieu étranger avec lui. » A ce moment on ne recevra pas de prosélytes, comme l'ont dit les Maîtres de la Mischna: On ne recevra pas de prosélytes à l'époque messianique. Lorsqu'Israël sortira de l'exil, les Intrus seront écartés. [120^b] Les renégats, les athées et les épicuriens, tous descendants des « Intrus », seront exterminés. Rien dans la Loi ne leur sera sacré et ils ne reculeront devant aucun crime. C'est de ces descendants des « Intrus », disciples du serpent primitif, que l'Écriture^g dit: « Elle te brisera la tête, et tu la mordras par le talon (aqeb). » Or, le mot « aqeb » désigne la fin des temps.

Il^h y a aussi un commandement concernant les prémicesⁱ; et immédiatement après l'Écriture indique la confession qu'on doit

a) Gen., XII, 27. — b) *Ibid.*, 6. — c) *Ibid.*, 21. — d) *Ibid.*, 9. — e) *Ibid.* — f) Deutér., XXXII, 12. — g) Gen., III, 15. — h) Extrait du Z. Hadasch, fol. 174^a. — i) Deutér., XXVI, 2, et Exode, XXIII, 19. — j) *Ibid.*, XXVI, 5-10.

faire pendant l'offre des prémices ; et ensuite^a elle nous indique la confession qu'on doit faire pendant l'offre des dimes. Les Maîtres de la Mischna se demandent si la confession doit être récitée avant la cueillette, ou après ? Il a été résolu que, pour les fruits, la confession doit se faire avant la cueillette et, pour le froment, après. Le citron est en partie assimilable aux fruits de l'arbre et en partie au froment. On peut donc [121^a] procéder pour ce fruit de la façon que l'on veut. Or, Israël est comparable à un arbre en même temps qu'au froment. Il était donc offert au Seigneur comme un saint peuple, avant l'exil, image de la cueillette, et il le sera de nouveau après l'exil, tandis que les autres peuples, comparables au froment, ne seront offerts au Seigneur qu'après l'exil. Les Maîtres de la Loi sont comparables au citron. Voilà pourquoi on dit, dans le traité Kedouschin, que le citron est assimilable au légume qui croît près de l'eau. « Eau » désigne la Loi.

(Fin du « Pasteur Fidèle ».)

« Vous^b serez des hommes saints. » Rabbi Yehouda commença à parler ainsi : Il est écrit^c : « D'où (me-aïn) vient la Sagesse ? Et quel est le lieu de l'Intelligence ? » Heureux le sort d'Israël que le Saint, béni soit-il, hérit plus que les autres peuples. D'abord il dit aux Israélites^d : « Vous serez un royaume de prêtres. » Mais son amour ne s'arrête pas là, et il ajoute^e : « ... Et une nation sainte. » Mais son amour ne s'arrête pas là non plus, et il dit^f : « ... Car tu es un peuple saint. » Son amour ne s'arrête pas là encore et il dit^g : « Vous serez des hommes saints », ce qui est plus glorieux pour Israël que tous les autres titres. L'Écriture^h dit : « D'où (me-aïn) vient la Sagesse ? » La Loi émane de la Sagesse qui est la région appelée « Saint », et la Sagesse émane de la région appelée « Saint des saints ». Rabbi Isaac dit : « Jobel » est appelé saintⁱ ; et, comme Israël est la synthèse du « Jobel », il porte également le nom de saint. D'où vient qu'Israël est tantôt appelé « Kadosch »^j, et tantôt « Kodesch »^k ? Quelle différence y

a) Deuté., xxvi, 13. — b) Exode, xxii, 30. — c) Job, xxviii, 12. — d) Exode, xix, 6. — e) *Ibid.* — f) Deuté., xiv, 2. — g) Exode, xxii, 30. — h) Job, xxviii, 12. — i) Lévit., xxv, 12. — j) Deuté., xiv, 2. — k) Exode, xxii, 30.

a-t-il entre un terme et l'autre? Rabbi Yossé dit : Le dernier de ces termes désigne la plus haute région, tandis que le premier terme désigne une région moins haute. Voilà pourquoi l'Écriture^a dit : « Ceux qui seront restés dans Sion, et qui seront demeurés dans Jérusalem, seront appelés saints (kadosch). » Cette région est appelée [121^b] « Kadosch » ; mais la plus haute région est appelée « Kodesch ». Rabbi Abba faisait une fois un voyage ; il était accompagné de Rabbi Yossé et de Rabbi Hiyá. Ce dernier demanda : D'où vient que l'Écriture appelle Israël du nom « Kodesch », et où trouvons-nous encore ce titre donné à Israël ? Rabbi Abba lui répondit : Rabbi Yossé et les collègues l'ont déjà bien expliqué, et leur explication est exacte : L'Écriture^b dit : « Israël est sacré (Kodesch) au Seigneur ; il est les prémices (reschith) de ses fruits. » Or, le mot « reschith » désigne Hocmá, ainsi qu'il est écrit^c : « Le commencement de la Sagesse (Reschith Hocmá) est la crainte du Seigneur. » Immédiatement après l'avoir nommé « Kodesch », Dieu lui donna le précepte^d : « Vous ne mangerez point de la chair d'un animal déchiré par un fauve. » Ces paroles signifient qu'Israël, qui est parfait en tout, ne doit point s'alimenter du côté de la grande Rigueur. « Mais, ajoute l'Écriture, vous la jetez aux chiens. » Quand les démons se sont emparés de quelque chose et y ont introduit leur souillure, ceux qui portent le nom de « Kodesch » ne doivent plus y toucher, mais ils doivent la jeter aux chiens, c'est-à-dire aux démons éhontés qui sont appelés « chiens », ainsi qu'il est écrit^e : « Ce sont des chiens éhontés. » Remarquez que près du précepte concernant la « nebélá » (*chair d'une bête morte de mort naturelle*), Dieu donne à Israël le nom de « Kadosch »^f seulement, tandis que, près du précepte concernant la « téréphá » (*chair d'une bête déchirée par les fauves*), il lui donne le nom de « Kodesch »^g. La raison en est celle-ci : « nebélá » ne vient pas de la part des démons, tandis que « téréphá » est déterminée par les démons. Rabbi Siméon dit : Ici, l'Écriture^h emploie

a) Isaïe, IV, 3. — b) Jérémie, II, 3. — c) Ps., CXI, 10. — d) Exode, XXII, 30. — e) Isaïe, LVI, 11. — f) Deuté., XIV, 21. — g) Exode, XXII, 30. — h) *Ibid.*

l'expression : « Vous serez « kodesch » à moi », tandis qu'ailleurs^a elle dit : « Vous êtes « kadosch » à Jéhovah votre Dieu. » Pourquoi ne dit-elle pas également ici « à moi », au lieu de « à Jéhovah votre Dieu » ? Mais « à moi » désigne la Schekhina, et « à Jéhovah votre Dieu » désigne le Très-Haut¹. Rabbi Abba dit à Rabbi Siméon : Maître, nous avons appris que « Kodesch » est plus élevé que « Kadosch ». Or, comment expliquer les paroles de l'Écriture^b : « Saint (Kadosch), saint (kadosch), saint (kadosch) est le Seigneur » ? Pourquoi Dieu, qui est le plus élevé, porte-t-il le titre de « Kadosch », au lieu de celui de « Kodesch » ? Rabbi Siméon lui répondit : Lorsque les trois degrés sont unis ensemble, ils forment une seule « Maison », et cette « Maison » est appelée « Kodesch », collectivité des trois « Kadosch^c ». Et quand Israël s'unit à la Foi, il reçoit lui aussi le nom de « Kodesch », ainsi qu'il est écrit^d : « Israël est saint (kodesch) à Dieu. » « Voilà pourquoi l'Écriture^e dit : « Vous serez des hommes saints (kodesch). »

Un général de la légion romaine demanda une fois à Rabbi Abba : L'Écriture ne dit-elle pas^f : « Vous ne mangerez point la chair d'un animal déchiré par les fauves (térèphá) » ? Or, comment se fait-il qu'elle dise ailleurs^g : « Il a donné la nourriture (térèph) à ceux qui le craignent » ? L'Écriture aurait dû dire : « Il a donné « térèph » aux chiens, puisque, (dans l'Exode), elle défend « térèph » et ordonne qu'on la jette aux chiens ? Rabbi Abba lui répondit : Insensé, tu confonds « térèph » avec « térèphá » ; seul ce dernier terme désigne la chair d'un animal déchiré par des fauves, tandis que « térèph » désigne la nourriture spirituelle que le Saint, béni soit-il, accorde à ceux qui observent ses commandements et craignent le péché. A toi, Dieu n'accorde pas cette nourriture, parce que tu ne crains point le péché. Rabbi Éléazar dit : De

1. La phrase *כתיב קדש ישראל לה ראשית תבואתו*, jusqu'à *פני מלא*, est extraite du Zohar Hadasch, ainsi que le fait remarquer le Mikdasch Mélekh.

a) Deutér., xiv, 21. — b) Isaïe, vi, 3. — c) Cf. Z., III, fol. 93^a. — d) Jérémie, ii, 3. — e) Exode, xxii, 30. — f) *Ibid.* — g) Ps., cxi, 5.

ce qu'Israël porte le même nom que le Saint, béni soit-il (Kodesch), il résulte que [122^a] les Israélites sont frères du Saint, béni soit-il, ainsi qu'il est écrit^a : « ... A cause de mes frères et de mes proches. » Une tradition nous apprend qu'en raison de la haute dignité de l'homme, il est défendu de donner un sobriquet à son prochain ; on est gravement puni pour ce fait. Rabbi Hizqiya dit : Quiconque dit à son frère « rascha » (impie), sera jeté dans l'enfer, où il subira des peines terribles. Cependant il est permis de donner ce nom aux insolents persifleurs de la Loi. Rabbi Yessa ayant entendu un jour, pendant qu'il passait dans la rue, un homme insulter son prochain, dit à l'insulteur : Tu agis comme un « rascha » (impie). L'insulteur cita Rabbi Yessa devant Rabbi Yehouda. Rabbi Yessa fit valoir qu'il n'avait pas dit : « Tu es un rascha », mais : « Tu agis comme un rascha. » Ayant trouvé ce cas très embarrassant, Rabbi Yehouda le soumit à Rabbi Éléazar. Celui-ci répondit : Assurément Rabbi Yessa ne s'est pas rendu coupable, attendu que l'expression « comme un tel » n'est nullement assimilable à l'expression « tu es un tel » ; et en voici la preuve : « Le Seigneur^b est devenu comme un ennemi. » Or, si le Seigneur était réellement un ennemi, il n'existerait plus aucune trace d'Israël. Et ailleurs^c : « Elle est devenue comme veuve », mais pas « une veuve » ; elle attend son époux qui est parti au loin, mais qui reviendra. Enfin, ce qui le prouve mieux que tout le reste, c'est le verset^d : « Et il paraissait comme un homme assis sur ce trône », « comme un homme », mais pas « un homme ». Rabbi Abba dit : Heureux le sort d'Israël que le Saint, béni soit-il, appelle réellement « saint », et non pas seulement « comme saint ». Dieu donna les ordonnances^e de justice immédiatement après le Décalogue^f, pour nous apprendre que le monde ne subsiste que par la justice. Rabbi Abba dit en outre : « Rendez^g la justice dès le matin » signifie qu'il faut rendre la justice avant d'avoir mangé et bu, sans quoi la justice n'est pas conforme à la vérité^h. Ceci s'applique à la justice

a) Ps., cxxii, 8. — b) Lament., ii, 5. — c) *Id.*, i, 1. — d) Ézéchiel, i, 26. — e) Exode, xxi, 1. — f) *Id.*, xx, 2. — g) Jérémie, xxi, 12. — h) Cf. Talmud, tr. Sabbath, fol. 10^a.

en matière civile, et à plus forte raison à celle en matière pénale. ' La justice véritable affermit le trône: « La^a justice et l'équité sont l'appui de ton trône », [122^b] et ailleurs^b: « Son trône s'établira dans la miséricorde. »

1. C. a : « Rabbi Yossé dit : La justice véritable, etc. »

a) Ps., LXXXIX, 15. — b) Isaïe, XVI, 5.

IDRA DE-MASHCANA

ASSEMBLÉE DU SANCTUAIRE

IDRA DE-MASHCANA ASSEMBLÉE DU SANCTUAIRE¹

אִדְרָא דְמַשְׁכָּנָא

ZOHAR, II. — 122¹

Il est enseigné dans le Mystère des mystères² : La Tête du Roi est composée de Miséricorde et de Rigueur³. A cette Tête pendent des cheveux, poils sur poils, qui constituent les ranchers sur lesquels sont suspendus ensemble les *êtres* d'en haut et d'en bas : les Maîtres des maîtres⁴, les Maîtres de vérité, les Maîtres de justice, les Maîtres de plaintes et de gémissements⁵, les Maîtres de rigueur et les Maîtres de miséricorde. Les raisons de l'Écriture⁶ et les mystères de l'Écriture, purifiant les impurs⁷, sont aussi appelés « Cheveux du Roi », car tous émanent de l'Ancien mystérieux et sacré. Le Front du Roi est l'avertisseur des coupables ; car c'est là que se révèlent les mauvaises actions des coupables ; l'irritation et la sévérité se manifestent sur le front. Il faut le distinguer⁸ du « Front de l'Ancien sacré », qui est appelé « bienveillance ». Les Yeux du Roi font l'inspection de tout, l'inspection en haut et en bas, et tous les Maîtres clairvoyants sont appelés ainsi⁹. Les yeux

1. אִדְרָא ou אָדְרָא, Idra, dérive du mot hébreu חדר, et signifie « Chambre », « salle de réunions », et par extension « assemblée » ou « réunion », « concile ». — 2. C'est-à-dire dans le traité concernant le Mystère des mystères. — 3. Gueboura et Hésed, les deux premières des sept Séphiroth inférieures. — 4. Tous ces « Maîtres » dont il est question dans l'« Idra » désignent aussi bien les anges préposés à la garde des autres, ou à la pratique de la vérité, ou de la justice, etc., comme aussi les docteurs d'ici-bas, chefs d'autres maîtres, ou zélateurs de justice, de vérité, etc. — 5. Désigne les anges chargés de porter les ravages dans le monde, ainsi que les docteurs voués à la pénitence. — 6. C'est-à-dire des préceptes. — 7. C'est-à-dire dont la connaissance purifie les impurs. — 8. Il faut distinguer l'expression « Front du Roi » de celle de « Front de l'Ancien ». Ainsi qu'on le verra dans les autres « Idra », « Roi » désigne la « Petite Figure ». — 9. « Yeux du Roi. »

sont composés de différentes couleurs et ce sont elles qui sont préposées aux inspections du Roi, chacune dans son rayon. Les cils des yeux constituent la région d'inspection ; et quand les cils s'abaissent, un fleuve de rigueur s'échappe de *la partie rouge* des yeux de l'Ancien. Alors la Mère lève vers l'Ancien le blanc de ses yeux¹ ; et quand la couleur rouge des yeux de l'Ancien sacré se rencontre avec le blanc *des yeux* de la Mère, celle-ci se remplit de lait et elle allaite tous ; tous les yeux sont rendus clairvoyants par son lait qui coule toujours. C'est le sens de l'Écriture^a : « Ses yeux sont comme les colombes près d'un ruisseau, qui sont lavés dans du lait », dans le lait de la Mère, qui coule perpétuellement sans jamais cesser. Le Nez du Roi sacré caractérise le visage. Quand les rigueurs s'accumulent *dans le monde*, l'indice en apparaît au Nez² du Roi sacré, et elles ne sont apaisées que par la fumée de l'autel, ainsi qu'il est écrit^b : « Et le Seigneur sentit l'odeur agréable. » Le Nez de l'Ancien est différent *de celui du Roi sacré*³, car il (l'Ancien) n'en a pas besoin ; il porte le nom de « Longanime^c » ; c'est la Sagesse mystérieuse qui est appelée son Nez. Voilà pourquoi l'Écriture^d dit : « Et ma louange te servira *en lieu et en place* de nez⁴. » Et c'est ce qui fait dire au Roi David^e : « Une louange de David. — « Oreilles du Roi » : quand la Clémence se trouve (règne dans le monde), que la Mère allaite et que la Lumière de l'Ancien sacré se fusionne avec celle de la Mère, alors deux rayons sortent des Cerveaux du Père et de la Mère. Ce sont les deux Cerveaux du Père et de la Mère, lesquels éclairent tous ceux qui s'appellent « Cerveaux du Roi ». Et quand ces deux rayons unissent leurs lumières, ils prennent le nom d' « Oreilles du Seigneur » ;

1. C'est-à-dire : elle lui jette un regard attendrissant. On comprend bien que l'Idra veut dire par là que la Schekhina apaise la colère de Dieu contre les coupables et empêche ainsi l'extermination et la perte de ceux-ci. — 2. נִיז en hébreu désigne colère et nez. — 3. Le « Roi sacré » désigne dans l'Idra la « Petite Figure ». — 4. L' « Idra » prête au mot נִיזוֹנִיז le sens de nez, le faisant dériver de נִיזוֹנִיז.

a) Cant., v, 12. — b) Gen., VIII, 21. — c) Exode, XXXIV, 6. — d) Isaïe, XLVIII, 9. — e) Ps., CXLV, 1.

car c'est là, *dans cette région*, que parvient la prière d'Israël ; c'est là que parvient l'écho des bonnes et des mauvaises actions ; c'est là que les Maîtres ailés (les anges) rapportent les bruits qu'ils ont recueillis dans le monde ; tous *ces anges* portent le nom d'« Orelles du Seigneur ». Le Visage du Roi est formé des lumières que projettent le Père et la Mère. Ces lumières témoignent de la grandeur du Roi. Le Visage du Roi est le plus glorieux de tous. La Miséricorde (Hésed) et la Rigueur (Gueboura) commencent au visage. D'abord, la lumière du Père est divisée en trois, et celle de la Mère en deux ; cela fait *ensemble* cinq. « Hésed » et « Gueboura » y sont ajoutées comme une seule lumière ; cela fait six. Ensuite « Hésed » et « Gueboura » se subdivisent en deux ; cela fait huit, et « Gueboura » elle-même, cela fait neuf¹. Quand ces neuf lumières sont toutes unies, elles prennent le nom de « Visage du Roi ». Voilà pourquoi l'Écriture^a dit : « Le Seigneur sortira comme un guerrier invincible, etc ». ¹ *Pour ce qui est des Lèvres du Roi*, il est enseigné ainsi *que suit* : Quand la Lumière du Père se répandit, elle consistait en trois lumières. Une lumière donna naissance à la Miséricorde suprême, une autre lumière constitua ce qu'on appelle « Cerveau du Roi »², et la troisième lumière est restée en suspens jusqu'à l'époque où la Mère alluma ses *deux* lumières⁴. Alors toutes cinq projetèrent de la clarté. Comment la Mère a-t-elle fait pour allumer ses lumières ? Par un sentier mystérieux et caché, [123^a] elle s'unit au Père, ainsi qu'il est écrit^b : « L'oiseau a ignoré la route, etc. » Elles s'unit au Père à la façon dont le mâle s'unit à la femelle. Elle conçut et enfanta, et alors sortirent les cinq lumières qui donnèrent naissance aux cinquante portes des lumières suprêmes. A celles-ci cor-

1. Par ces neuf lumières, l'Idra désigne clairement les neuf Séphiroth qui suivent « Kether ». — 2. Les Séphiroth sont souvent appelées « armes de guerre » (כלי מלחמה) ; de là cette allusion au verset cité d'Isaïe. — 3. Nous avons déjà vu que ce terme désigne Gueboura, la première des Séphiroth inférieures. — 4. C'est la séphirâ Thiphereth qui représente la bouche dont est sorti le Verbe, ainsi que cela est dit au fol. suivant.

a) Isaïe, XLII, 13. — b) Job, XXVIII, 7.

IDRA DE-MASHCANA

respondent les quarante-neuf arguments en faveur de pur et d'impur¹. Il n'y a que quarante-neuf arguments, *au lieu de cinquante*, parce qu'une des lumières du Père était en suspens. Quand toutes ces lumières sont unies dans le Roi, elles prennent le nom de « Lèvres du Roi ». C'est dans la Bouche du Roi que sont enfermés tous les trésors. La bouche s'appelle « Beauté » (Thiphereth), et le Verbe qu'elle renferme s'appelle « Sagesse » (Hocmá). Quant à l'« Intelligence »² (Daàth), elle est cachée dans le Père et dans la Mère ; elle remplit toutes les salles et tous les parvis *célestes*. Quand les deux lèvres produisent un son, alors on a l'image du Père et de la Mère produisant l'« Intelligence ». Toutes les paroles du Saint, béni soit-il, ont été prononcées par le Père, la Mère et l'Intelligence qui correspondent aux deux lèvres et au son de la voix. Ce sont ces Trois que l'Écriture³ appelle : « Sagesse, Intelligence et Science. » Toutes ces Trois Lumières pénètrent l'une dans l'autre et ne font qu'Une seule. Elles forment le « Gosier du Roi » (ou Son de la Voix), dont l'Écriture^b dit : « Son palais est doux. » Elle est, en effet, la douceur du Roi. C'est à cette douceur que fait allusion l'Écriture^c : « Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux. » C'est du « Gosier » (Son de la Voix) que dépendent les hauts dignitaires³ du Roi, ainsi qu'il est écrit^d : « C'est par le souffle de sa bouche qu'ont été produites toutes les armées des cieux. » C'est le « Gosier » (Son^e de la Voix) qui est le plus parfait de tout ce qui existe, et voilà pourquoi les lettres qu'il produit : Aleph, Heth, Hé, Aïn¹⁴ sont les plus parfaites⁵. Aleph est la *lettre symbolique⁶ de la Lumière* de l'Ancien sacré, du

1. C'est-à-dire que toute parole de l'Écriture est, d'après la tradition, susceptible de 49 interprétations. — 2. Qui correspond à l'Esprit-Saint. Celui-ci est tantôt appelé בִּינָה (Biná) et tantôt Daàth (דַּאָּת) : (V. Tiquouné Z., ix et XIII). — 3. C'est-à-dire les Hayoth et les anges supérieurs. — 4. Ces quatre lettres ont un son par elles-mêmes. — 5. L'emblème de la Perfection entière (c.-à-d. Dieu). — 6. En raison du premier rang qu'elle occupe dans l'ordre alphabétique.

a) Exode, xxxi, 3. — b) Cant., v, 16. — c) Ps., xxxiv, 9. — d) *Id.*, xxxiii, 6. — e) V. Z., I, fol. 15^a. — f) V. Z., III, fol. 228^a, et 295^b.

Mystère de tous les mystères; Heth est la *lettre symbolique de la Sagesse*¹, dont nul ne connaît le prix, ainsi qu'il est écrit^a : « L'homme n'en connaît point le prix. » Hé symbolise la Lumière qui sort *du sein* de la Mère, coule comme un fleuve, abreuvant tous et allaitant les enfants, jusqu'à ce que les grandes² *sources* (la semence) arrivent et abreuvent (engendrent)³ le Juste. Celui-ci (ou cette Lumière) s'unit au Principe femelle (ou : à une femme) d'en bas, il (ou elle) est béni par cette Lumière, et ils (ou elles) ne se séparent plus l'un de l'autre. Ainsi, le blanc sort du rouge⁴, comme dit l'Écriture^b : « J'irai à la montagne de la myrrhe, et à la colline de l'encens⁵. » Aïn (soixante-dix) est la *lettre symbolique de la façon* d'interpréter les paroles de l'Écriture, susceptibles de soixante-dix interprétations^c, toutes nourries de cet Esprit qui sort de la bouche *de Dieu*. A ces soixante-dix interprétations, correspondent les soixante-dix noms du Saint, béni soit-il, ainsi que les soixante-dix catégories d'âmes qui existent sur la terre : « Toutes^d les âmes de la maison de Jacob qui vinrent en Égypte furent au nombre de soixante-dix. » Jacob était l'arbre planté dans la terre, et les soixante-dix catégories d'âmes sont fixées à lui comme les branches à l'arbre. De ces quatre lettres *précitées*, sortent quatre autres lettres. Aleph (א) couvre de sa lumière le Ghimel (ג), qui est le symbole de la récompense des justes (Ghemoul); c'est pourquoi l'Écriture^e dit : « Alors tu trouveras tes délices dans Jéhovah. » Heth (ח) couvre de sa propre lumière le Yod (י), qui est aussi le symbole de la Sagesse, attendu

1. Le mot « Hōcmā » (Sagesse) commence par un Heth.— 2. Par הוּמָא דְבִנְתָא, on désigne le *semen viri*; le Mikdasch Mélekh, a. l., traduit également ces mots par : שִׁבְבַת וְרֵעַ. Littéralement ce terme équivaut à « suc de puissance », c'est-à-dire de la puissance virile. « Grandes sources » signifie donc « semence ». — 3. Abreuver, arroser, et mieux engendrer, puisqu'il s'agit de *semen viri* (note 2). — 4. L'Esprit-Saint est appelé « flamme rouge » (Tiqouné Z., 17), et la semence est blanche. — 5. Le Z. prend « lebonah » (encens) dans le sens de blanc (babouc).

a) Job, xxviii, 13.— b) Cant., iv, 6.— c) La valeur numérique de la lettre Aïn est de 70. — d) Gen., xlvii, 27.— e) Isafe, lviii, 14.

que le Yod est fermé de tous côtés¹ (le Point); et la Sagesse elle aussi est introuvable, ainsi qu'il est écrit^a: « Elle ne se trouve point en la terre de ceux qui vivent dans les délices. » Ilé (י) couvre de sa propre lumière le Caph (כ), image du « Cor de Jobél^a », dans lequel la Mère verse la semence, pour servir à oindre le *Chef du royaume* de David. Voilà pourquoi il n'y a de Messie *d'onction* que dans le mystère du Caph. Aïn (א) couvre de sa lumière le Qouph (ק); car, de même que Aïn désigne les soixante-dix *interprétations de l'Écriture*, Qouph³ désigne les cent *bénédictions à prononcer chaque jour*⁴. Voilà pourquoi on a dit *précédemment* que le « Palais » (Gosier, Son) est le plus parfait de tous. Heureux celui qui comprend ce mystère et le conserve bien. Le Corps du Roi (*le tronc*) est représenté par la Séphirâ « Thiphereth », parce que les extrémités sont attachées à lui⁵. Les deux Bras du Roi sont ces deux Lumières qu'on désigne sous les noms de « Hésed » et « Gueboura » (deux Lumières réelles), l'une à droite et l'autre à gauche. Les Cuisses et les Reins désignent cette région *céleste* où se concentrent toutes les forces du corps ainsi que *le liquide de la semence*, et de là toute la semence est jetée dans la région appelée « Base du monde »; car elle est la base d'une autre région appelée « Monde ». Et par quelles Séphiroth sont-ils⁶ désignés? Par « Néçah » et « Hod ». C'est pourquoi Dieu porte le nom de « Çebaoth »⁷. Béni soit-il et béni soit son Nom toujours et en toute éternité! Les forces de toutes ces diverses parties du corps se concentrent à la base (Yesod), laquelle jette toute la semence sacrée à la femme qui est bénie par elle. Et quand est-elle bénie [123^b] par cette semence? Quand les rigueurs sont

1. C'est-à-dire un point (*) sans aucune courbe.— 2. En raison de sa forme courbe (כ).— 3. La valeur numérique du Qouph est de 100.— 4. En d'autres termes, l'étude de la doctrine mène à la piété. On remarquera que, par les quatre lettres éclairant quatre autres, l'« Idra » entend que « les palatales » (ננק) sortent de אהיהוה. V. Z., III, fol. 228^a. — 5. C'est-à-dire que « Thiphereth » est placée au milieu de l'arbre séphirothique, comme le tronc du corps au milieu des extrémités. — 6. Les cuisses et les reins. — 7. Nom qui exprime la force.

a) Job, xxviii, 13.

apaisées ici-bas. Quand les rigueurs sont apaisées ici-bas, elles le sont également en haut, et la joie règne près du Roi et son Saint Nom est complet, et Un ; alors il demeure parmi *les justes*, ainsi qu'il est écrit^a : « Élohim est présent dans la communauté de Dieu. » Si les rigueurs n'étaient pas apaisées ici-bas, elles ne le seraient pas en haut non plus ; la Mère se détournerait de ses fils ; ceux-ci ne tetteraient point ; la Séphirâ « Yesod » ne s'unirait pas au Principe femelle *d'en bas*¹ ; le puissant serpent dominerait sur le Roi ; les rigueurs se déchaineraient dans le monde ; le Principe femelle *d'en bas*² ne serait pas béni ; le Juste ne recevrait pas les bénédictions³, et le puissant serpent serait dominateur. Malheur au monde s'il était réduit à teter *le sein* du serpent !

¹ Rabbi Éléazar dit à Rabbi Abba : Tous ces mystères nous ont été révélés par le père, pour qu'il n'ait pas à avoir honte en arrivant dans l'autre monde ; mais pourquoi faut-il que tu les révèles maintenant ? Rabbi Abba lui répondit : J'ai écrit tous ces mystères sur l'ordre de la « Lampe Sainte » pour l'usage des collègues ; car il faut connaître les mystères, ainsi qu'il est écrit^b : « ... Que vous sachiez que je suis le Seigneur », et ailleurs^c : « ... Et qu'ils connaissent que je suis le Seigneur leur Dieu. » *Je les écris, ces mystères*, pour que nous les fixions dans notre cœur ; car, à partir de

1. Autre version : « ... Ne jetterait pas sa semence dans une femme. » — 2. « La femme ». — 3. Autre version : « Le Juste ne serait pas là pour prendre sur lui (les péchés). » — 4. A partir d'ici, ce n'est plus le texte de l'« Idra », mais quelques observations échangées entre Rabbi Abba, qui écrivait sous la dictée de Rabbi Siméon, et Rabbi Éléazar, le fils de ce dernier. Rabbi Éléazar reprochait à Rabbi Abba d'avoir osé consigner par écrit de si grands mystères. « Mon père, lui dit-il, nous les a révélés avant sa mort, pour qu'il n'ait pas à rougir au ciel, de nous avoir laissés dans l'ignorance. Mais pourquoi les écrire ? »

a) Ps., LXXXII, 1. — b) Exode, x, 2. — c) *Id.*, xxix, 46.

IDRA DE-MASCHCANA

maintenant, les mystères nous restent cachés¹. Heureux notre sort, dans ce monde et dans le monde futur, d'avoir entendu jusqu'aujourd'hui les paroles sublimes de la « Lampe Sainte ». Sache que j'ai vu Rabbi Siméon en songe, et je lui ai dit : Maître, tu nous as enseigné que le Yod est aussi le symbole de la « Sagesse » ; et, en effet, c'est ainsi ; mais pourquoi Hé est-il le symbole de « Biná »² ? Il m'a répondu : Vois que l'Écriture³ dit : « Et un fleuve sort de l'Éden pour arroser le Jardin. » Quel est ce fleuve qui sort de l'Éden ? C'est « Biná ». Le Yod est un Point mystérieux ; Hé projette les lumières de tous côtés. Mais, comme on nous l'enseigne⁴, le Hé est formé de Daleth et de Yod⁵. Le Yod s'unit au Hé comme s'unissent le mâle et la femelle, et donne naissance au Vav ; c'est le Fils qui se tient toujours devant la Mère, et que la Mère allaite⁶. Tel est le sens des paroles : « Et un fleuve sort de l'Éden pour arroser le Jardin. » Je saisis les mains de Rabbi Siméon et les portai à mes lèvres. Mais au même instant je fus réveillé. Je me mis à pleurer et à rire à la fois, et j'ai passé ensuite trois jours sans manger. Je ris de joie, et je pleurai de n'avoir pas été jugé digne de le voir encore une fois. Cependant, je reste constamment attaché, par l'esprit, à Rabbi Siméon. Et quand j'ai l'esprit serein, il me semble voir sa figure devant moi. Heureux le sort des justes, et dans ce monde, et dans le monde futur ; c'est d'eux que l'Écriture^b dit : « Mais les justes loueront ton nom, et ceux qui ont le cœur droit habiteront en ta présence. »

FIN DE L'IDRA DE-MASCHCANA⁶

1. Rabbi Siméon étant mort. — 2. Biná est l'Esprit-Saint. — 3. Autre version : « Hé était Daleth (ד). Le Yod s'unit au Daleth (ד, י) comme s'unissent le mâle et la femelle, et alors le Daleth (ד) devient Hé (ה). Le Hé devient Mère et enfanta le Vav. » — 4. La forme du Hé (ה) serait composée de Daleth (ד) et de Yod (י). — 5. Les lettres Yod et Hé ont donné naissance au Vav qui se tient devant le Hé final du Tétragramme. C'est l'Esprit-Saint (י) procédant du Père (ד) et de la Mère (ה). Le premier Hé est aussi appelé Fils. — 6. C'est en cet endroit que les éditeurs du Z. indiquent la fin de l'« Idra ». Mais nous avons déjà dit, dans une note précédente, que l'« Idra » finit avant l'entretien de Rabbi Éléazar avec Rabbi Abba.

a) Gen., II, 10. — b) Ps., cxi, 14.

« Et^a en tout ce que je vous ai commandé vous serez gardés (thischamerou). » Pourquoi « vous serez gardés », au lieu de « vous garderez (thischmorou) tout ce que je vous ai commandé » ? Mais, quiconque observe les commandements de Dieu est réellement gardé *par le ciel*, pour qu'aucun mal ne lui arrive. Rabbi Yehouda commença à parler ainsi : *il est écrit*^b : « Écoute, mon peuple, et je t'attesterai ma volonté, etc... ; tu n'auras point un dieu étranger, etc. ; ... car je suis le Seigneur ton Dieu. » Ces paroles ont été inspirées à David par l'Esprit-Saint, et elles méritent par conséquent qu'on s'y arrête. Le Saint, béni soit-il, exhorte souvent l'homme et lui commande d'observer les préceptes de l'Écriture. Quiconque [124^a] observe les ordonnances de l'Écriture et la cultive est aussi méritant que s'il avait cultivé le Nom sacré lui-même, le Nom suprême qui résume tous les noms (attributs) ; car toute l'Écriture est formée du Nom sacré. Celui qui retranche une seule lettre de l'Écriture agit comme s'il diminuait le Nom sacré. « Que^c le nom des dieux étrangers ne sorte jamais de ta bouche. » Ici est exprimée la défense d'ajouter quelque chose à l'Écriture ou d'en retrancher quelque chose. Rabbi Hiyà dit : Ce verset renferme la défense d'étudier les livres profanes qui n'émanent pas de *la même source que l'Écriture*. Il est même défendu de garder le contenu de ces livres dans la mémoire et d'en former son esprit ; et à plus forte raison est-il défendu d'expliquer les paroles de l'Écriture avec l'aide d'arguments puisés dans ces livres. Rabbi Yehouda dit : La défense de prononcer le nom des dieux étrangers est placée, dans l'Écriture, immédiatement avant le précepte d'observer la fête des pains azymes^d, afin de nous apprendre que celui qui n'observe pas la fête des azymes, est considéré comme s'il avait transgressé la Foi du Saint, béni soit-il. En effet cette fête est l'image de la Foi. Rabbi Isaac dit : Il en est de même des autres fêtes ; car toutes sont l'image du Nom sacré et suprême. C'est pourquoi l'Écriture^e dit : « Tous tes mâles viendront se présenter trois fois l'année devant le Seigneur ton Dieu. » Il faut se présenter trois

a) Exode, xxiii, 13. — b) Ps., lxxxi, 9-11. — c) Exode, xxiii, 13. — d) *Ibid*, 15. — e) *Ibid*, 17.

fois l'année devant le Seigneur parce que ces « Trois » fêtes sont l'image de la Foi. Pourquoi l'Écriture parle-t-elle de mâles^a? Rabbi Éléazar dit : L'Écriture désigne l'organe mâle, source de toutes les bénédictions. Tout Israélite circoncis doit se présenter devant le Roi sacré, afin de puiser les bénédictions de la Source céleste¹ ainsi qu'il est écrit^b : « ... Selon les bénédictions que le Seigneur ton Dieu t'a données¹. » Et, ici^c, l'Écriture se sert également du mot « Seigneur »², qui, ainsi que cela a été déjà dit^d, est la source de toutes les bénédictions. Le sort d'Israël est plus heureux que celui de tous les autres peuples. Les Israélites se rendaient une fois à Jérusalem pour la célébration d'une fête. Des païens s'étant furtivement mêlés aux pèlerins israélites, les bénédictions célestes ne furent pas répandues dans le monde durant cette année. Les Israélites allèrent en demander la cause à Rab Hammenouna le Vieillard. Celui-ci leur dit : Avez-vous remarqué quelque chose d'anormal lors de votre pèlerinage *au commencement de cette année*? Ils lui répondirent : A notre retour du pèlerinage, nous avons trouvé tous les puits le long de la route bouchés, et des brouillards obscurcissaient tellement l'air que les pèlerins ne purent pas continuer leur route. Il y a plus : lors de notre entrée à Jérusalem, le ciel se couvrit de nuages, et un orage éclata. Rab Hammenouna fut consterné par ce récit; il dit à ses visiteurs : Il est certain qu'il y a parmi vous quelques individus qui ne sont pas circoncis, ou que quelques païens se sont mêlés à vous subrepticement; car à cette époque de l'année, les bénédictions ne sont répandues dans le monde que par les Israélites qui sont circoncis; le Saint, béni soit-il, aperçoit cette marque sainte et bénit ceux qui la portent. L'année suivante, les païens se mêlèrent de nouveau aux pèlerins. Pendant que tous les pèlerins étaient réunis à Jérusalem et mangeaient gaiement les restes des sacrifices

1. Qui représente le Principe mâle. — 2. Ce verset est précédé du commandement de se présenter trois fois l'année devant le Seigneur. — 3. Dans l'Exode, l'Écriture emploie le terme « Adon Jéhovah » (אדון יהוה), alors que, dans le Deutéronome, elle se sert du terme « Jéhovah Élohékha » (יהוה האלהים).

a) V. Z., III, fol. 165^a. — b) Deutér., xvi, 17. — c) Exode, xxiii, 17. — d) V. Z., I, fol. 2^a.

offerts, ils remarquèrent que quelques-uns parmi eux se cachai^{ent} la figure *au moment de prendre les premières bouchées*. On les examina alors plus attentivement et on constata que, tandis que tous les pèlerins récitaient la bénédiction d'usage avant de manger, ces individus n'en faisaient pas autant. On avertit de cela le tribunal qui ordonna une enquête. On demanda à ces individus quel genre de sacrifice était celui dont ils mangeaient les restes. Ils ne savaient pas répondre. Poursuivant l'enquête, on découvrit qu'ils étaient païens, et on les fit exécuter¹. Les Israélites dirent alors : Béni soit le Miséricordieux qui choisit son peuple; car il n'y a des bénédictions que par Israël, race sainte, fils de foi, fils de vérité. Cette année les bénédictions se répandirent avec abondance dans le monde; et Israël dit^a : « Mais les justes loueront ton nom, et ceux qui ont le cœur droit habiteront en ta présence. » Rabbi Hiyá dit : C'est par le mérite de la circoncision que les Israélites ont subjugué les peuples ennemis et ont hérité de leur pays. Remarquez qu'immédiatement après le verset^b : « Tous les mâles, etc. », l'Écriture dit : « Je chasserai les peuples devant toi et j'étendrai les limites de ton pays. » Le Saint, béni soit-il, chasse les habitants d'un pays et y établit d'autres habitants; et c'est pour lui en rendre grâces qu'il ordonna que tous les mâles se présentassent devant le Seigneur (Adon). Rabbi Yehouda dit : Le mot « Adon » en ce verset désigne le même dont parle Isaïe : « Mais le Seigneur (Adon), le Dieu Çebaôth, va briser la branche par son bras terrible : ceux qui étaient les plus hauts seront coupés, etc. Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. » Dieu et « Adon » ne font qu'Un; « Adon » chasse les indigènes et établit d'autres à leur place. Rabbi Isaac dit : Il y a « Adon » et « Adon »; mais ils ne font qu'un. Rabbi Yehouda dit : « Adonai » s'écrit avec Aleph, Daleth, Noun et Yod; en parlant d'« Adonai », le Saint, béni soit-il, nomme [124^b] Celui dont le Nom se prononce comme il s'écrit. Et qui

1. Dans le Talmud, tr. Pessaïm, fol. 3^b, on trouve un récit analogue.

a) Ps., CXL, 14. — b) Exode, XXIII, 17.

est-ce? Rabbi Yossé dit : « Et^a je vis le miroir du Seigneur (maroth Élohim). » L'Écriture ne dit pas « mareh » (vision), mais « maroth » (miroir), parce que « Adonai » est le miroir de « Jéhovah ». « Jéhovah » ne peut pas se prononcer de la façon dont il s'écrit, tandis qu' « Adonai » se prononce de la façon dont il s'écrit. Rabbi Yehouda dit : Parfois l'Écriture donne au Supérieur (Jéhovah) le nom de l'Inférieur (Adonai); et parfois c'est le contraire qui arrive. « Adon Jéhovah », quand il désigne le nom Supérieur (Jéhovah), s'écrit « Adonai ». La raison *de ces différences de noms* a été expliquée de diverses manières; mais toutes reviennent au même. Béni soit le Dieu miséricordieux, béni soit son Nom toujours et en toute éternité.

« Je^b vais envoyer mon ange afin qu'il marche devant toi. » Rabbi Isaac commença à parler ainsi : « Qu'il^c me donne un baiser de sa bouche. » Pourquoi l'Écriture ne dit-elle pas : « Qu'il m'aime », au lieu de : « Qu'il me donne un baiser »? Par le baiser, les amis échangent leurs esprits; et c'est pourquoi le baiser s'applique sur la bouche, source de l'esprit. Quand les esprits de deux amis se rencontrent par un baiser, bouche sur bouche, ces esprits ne se séparent plus l'un de l'autre. De là vient que la mort par un baiser^d est tant souhaitable; l'âme reçoit un baiser *de Dieu*, et elle s'unit ainsi à l'Esprit-Saint pour ne plus s'en séparer. Voilà pourquoi la « Communauté d'Israël » dit : « Qu'il me donne un baiser de sa bouche », pour que notre esprit s'unisse au sien et ne s'en sépare jamais. L'Écriture^e ajoute : « ... Car tes mamelles sont meilleures que le vin. » Le vin est-il donc si bon? L'Écriture^f dit pourtant : « Et ceux-là aussi sont devenus fous par le vin. » Et ailleurs^g : « Vous ne boirez point de vin, etc. » Rabbi Hiyá dit : Par le mot « vin », l'Écriture désigne la Loi. Rabbi Hizqiya dit : L'Écriture^h nous apprend que le vin réjouit le cœur de l'homme,

1. D'après une tradition rapportée par le Talmud (tr. Taanith, fol. 15^a, et tr. B. Bathra, fol. 38^b, et ailleurs), certains patriarches sont morts par l'effet d'un baiser que leur âme reçut de Dieu (מתו בנשיקה); c'est, selon la tradition, le genre de mort le plus désirable.

a) Ézéchiel, I, 1. — b) Exode, xxiii, 20. — c) Cant., I, 2. — d) *Ibid.* — e) Isaïe, xxviii, 7. — f) Lévit., x, 9. — g) Ps., civ, 15.

et c'est pourquoi la « Communauté d'Israël » dit à Dieu que, mieux encore que le vin, sa Loi réjouit le cœur. Rabbi Yehouda demanda : Pourquoi Jacob pleurait-il en baisant Rachel^a? Lorsque leurs esprits se furent rencontrés dans le baiser, l'esprit de Jacob sentit toute l'amertume de celui de Rachel, et son cœur s'attendrit et il se mit à pleurer. Mais, objectera-t-on, l'Écriture^b dit également qu'Esau embrassa Jacob et pleura, *et pourtant Esau n'était certainement pas capable de tendresse!* Une tradition^c nous apprend que le mot « va-ischaqehou » (et il le baisa) porte des points sur chaque lettre, afin de nous indiquer que le baiser d'Esau n'était pas sincère; et un tel baiser ne provoque jamais la rencontre des esprits, parce qu'il n'est pas l'effet de l'affection. Un baiser sans affection est trop grossier pour pouvoir provoquer l'union de deux esprits, ainsi qu'il est écrit^d: « Et les baisers de l'ennemi sont grossiers^e. »

Une tradition nous apprend que toutes les fois que le Saint, béni soit-il, demeure au milieu d'Israël, son Esprit, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — s'unit à celui d'Israël; c'est pourquoi l'Écriture^e dit : « Et vous vous êtes attachés au Seigneur votre Dieu. » Lorsque Dieu lui dit^f : « Je vais envoyer mon ange afin qu'il marche devant toi », Moïse comprit de suite que ces paroles équivalaient à un congé, à une séparation, et il s'écria^g : « Si tu ne marches toi-même devant nous, ne nous fais point sortir de ce lieu. » Rabbi Abba demanda : Quel rapport y a-t-il entre ce verset et celui qui le précède^h: « Tu offriras en la maison de ton Dieu les prémices des fruits de la terre. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère »? L'Écriture nous apprend qu'il ne faut pas mêler les choses d'ici-bas aux choses d'en haut, *en d'autres termes* qu'il ne faut pas être la cause que le côté extérieur tire ses aliments du côté intérieur. Quelle différence entre ces deux côtés? Le côté extérieur est impur et le côté intérieur est saint. « Mère » désigne, dans ce verset, la « Com-

1. C'est cette signification que le Z. prête au mot וַיִּשְׁתָּרִית (V. Mikdasch Mélekh, a. l.

a) Gen., xxix, 11. — b) *Id.*, xxxiii, 4. — c) V. Z., I, fol. 171^b. — d) Prov., xxvii, 7. — e) Deuté., iv, 4. — f) Exode, xxiii, 20. — g) *Ibid.*, 15. — h) *Ibid.*, 19.

munauté d'Israël » ; et on doit éviter que l'autre côté ne se nourrisse du lait de la Mère. Rabbi Éléazar dit : Le cas est comparable à celui d'un roi qui voulait avoir constamment son fils à ses côtés et ne jamais s'en séparer. Lorsque ce fils vint un jour [125^a] prier le roi de l'accompagner, le roi commença par lui dire : Je vais envoyer tel capitaine avec toi pour qu'il te serve de gardien pendant ton voyage. Ensuite il ajouta : Prends garde à ton propre gardien ; car cet homme n'est pas bien sûr. Quand le fils entendit cela, il dit à son père : S'il en est ainsi, je resterai à la maison, ou tu viendras toi-même m'accompagner. De même le Saint, béni soit-il, commença par dire à Moïse^a : « Je vais envoyer mon ange afin qu'il marche devant toi et te garde pendant le chemin. » Ensuite il ajouta^b : « Garde-toi bien de lui ; car il ne te pardonnera point lorsque tu pécheras. » Quand Moïse entendit cela, il s'écria^c : « Si tu ne marches toi-même devant nous, ne nous fais point sortir de ce lieu. » Rabbi Siméon arriva juste au moment où Rabbi Éléazar prononçait les paroles mentionnées ; et il lui dit : Éléazar, mon fils, ce n'est point en réponse aux paroles de Dieu que tu viens de citer, que Moïse s'écria : « Si tu ne marches toi-même, etc. », mais bien en réponse aux paroles de Dieu^d : « Et j'enverrai un ange devant toi, afin d'en chasser les Chananéens, etc. » Quoi qu'il en soit, ajouta Rabbi Siméon, ce qui est certain, c'est que Moïse ne voulait pas entendre parler de l'envoi d'un ange, ainsi qu'il est écrit^e : « Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant toi, qu'Adonaï marche lui-même avec nous. » A l'interprétation donnée précédemment par Rabbi Abba, Rabbi Yehouda objecta : Si « chevreau » désigne le côté impur, et « mère » la « Communauté d'Israël », pourquoi l'Écriture dit-elle : « ... Dans le lait de sa mère », au lieu de : « ... Dans le lait de la mère » ? La « Communauté d'Israël » est-elle donc la mère du côté impur ? Ceci ne peut pas être, puisque Rabbi Siméon nous a appris que la « Communauté d'Israël », la mère sainte, n'a de contact qu'avec Israël, ainsi qu'il est écrit^f : « Et il a choisi son

a) Exode, xxiii, 20. — b) *Ibid.*, 21. — c) *Id.*, xxxiii, 15. — d) Exode, xxxiii, 2. — e) *Id.*, xxxiv, 9. — f) Deuté., xxxii, 9.

peuple pour être particulièrement à lui. » Rabbi Siméon dit à Rabbi Yehouda : Tu as raison ; mais Rabbi Abba n'a pas tort non plus. Sache que les côtés, *le saint et l'impur*, entourent la Mère d'en haut, la Mère sacrée ; un de ces côtés se tient à droite, l'autre à gauche. L'un comme l'autre tirent leur nourriture de la Mère. Et pour repousser le côté impur du sein de la Mère, l'Écriture commande d'offrir les prémices au Seigneur ; à l'occasion de cette cérémonie on doit réciter les persécutions de Laban, qui voulait dominer sur Jacob et sur la race sainte. De même, le puissant serpent veut imposer sa domination. Mais il incombe aux Israélites de repousser le côté impur et de l'empêcher de s'approcher du lait de la Mère. Voilà pourquoi l'Écriture défend de cuire un chevreau dans le lait ; car tout se fait en haut suivant les actes symboliques que les hommes exécutent ici-bas. Le sort d'Israël est plus enviable que celui de tous les peuples païens ; car leur Maître dit^b d'eux (*des Israélites*) : « Car tu es un saint peuple, et le Seigneur ton Dieu t'a choisi, etc. » Remarquez que, lorsque les œuvres d'Israël ne sont pas dignes, l'Écriture^c dit de lui : « Mon peuple a été dépouillé par ses exacteurs, et les femmes les ont dominés. » En pareil cas, les hommes sont réellement dominés par les femmes^d. Ce qui précède, nous l'avons trouvé [125^b] dans le livre des mystères du roi Salomon. Nous avons trouvé en outre, dans ce même livre, que, lorsqu'un homme mange, dans la même heure ou pendant le même repas, un chevreau et du lait, il porte ensuite durant quarante jours l'empreinte d'un chevreau rôti ; cette empreinte n'est visible qu'aux êtres d'en haut. Les démons, reconnaissant l'homme à cette empreinte, s'approchent de lui et le

1. A titre de curiosité, nous allons reproduire le récit du Z. Hadasch, section Ruth, III : « Rabbi Abba passait un jour dans une rue de Cappadoce ; il vit une femme battre son mari. Maître, s'écria le malheureux, voyez cette mégère qui ose frapper son mari. Insensé, lui répondit Rabbi Abba, ce n'est pas ta femme qui te frappe, c'est ta mauvaise conduite. La femme est une pierre de touche, et son affection conjugale est en rapport direct avec la conduite de l'homme. L'homme se convertit, et sa femme le prit en grande affection. »

a) Deutér., xxvi, 5. — b) *Id.*, xiv, 2. — c) Isale, III, 12. — d) V. Z., III, fol. 60^b.

souillent. S'il procréé durant ces quarante jours, l'enfant recevra une âme del' « autre côté ». Il doit en outre se garder des bêtes fauves, auxquelles il paraît sous la forme d'un chevreau, car il perd les traits de visage humain. Rabbi Yessa permit de manger une poule avec du fromage ou avec du lait, *puisque l'Écriture ne parle que d'un chevreau*. Rabbi Siméon lui dit : Tu fais mal de le permettre; car si tu commences à permettre la poule avec du lait, les gens en feront autant avec la viande de boucherie. On dit à un Nazaréen *abstème* : N'approche point de la vigne. Une tradition nous apprend que si Daniel, Ananias, Misaël et Azarias ont été jugés dignes de sortir miraculeusement indemnes de tant d'épreuves, c'est parce qu'ils ne se sont pas souillés des mets des païens. Rabbi Yehouda dit : Il est écrit^a : « Et Daniel résolut dans son cœur de ne se point souiller en mangeant de ce qui venait de la table du roi. » Une Mischna ésotérique nous apprend que le mets favori et quotidien de cet impie (*Nabuchodonosor*) était la viande préparée au lait et au fromage. Comme Daniel s'est gardé de toucher à ces mets, il a conservé les traits de son Maître (*Dieu*) et sa figure n'a pas changé lorsqu'on l'eut jeté dans la fosse aux lions; aussi ces fauves le craignaient-ils et ne le blessèrent point^b. Et cet impie (*Nabuchodonosor*), lorsque la royauté lui fut ôtée et qu'il habitait avec les bêtes fauves^c, perdit les traits de son visage, et il n'avait plus figure humaine. Il apparaissait aux fauves comme un animal congénère et comme femelle, et il leur servit pour l'accouplement. Il fut plus d'une fois exposé à être dévoré par les fauves; mais le châtement qui lui était destiné, était d'une autre nature. L'Écriture^d dit : « Et il se riait des rois. » Son châtement était donc d'être mis dans un état où tout le monde riait de lui. Remarquez que l'Écriture^e dit : « Et après les dix jours, leur visage parut meilleur que celui de tous les jeunes hommes qui mangeaient des mets du roi. » Leur visage parut meilleur, parce qu'ils avaient conservé sur leur visage l'empreinte de leur Maître (*Dieu*), alors que les autres l'avaient perdue. Et d'où venait cela? De ce qu'ils ne s'étaient pas souillés en mangeant les mets

^a) Daniel, I, 8. — ^b) V. Z., I., fol. 191^a. — ^c) Daniel, IV, 22. — ^d) Habacuc, I, 10. — ^e) Daniel, I, 15.

des palens. Heureux le sort d'Israël, dont l'Écriture^a dit : « Vous serez des hommes saints à moi. »

« Et^b il dit à Moïse : Monte vers Jéhovah. » Qui dit à Moïse? C'était la Schekhina^c qui lui dit : « Monte vers Jéhovah. » Car, vers Élohim, il était déjà monté, ainsi qu'il est écrit^e : « Et Moïse monta vers Élohim. » A leur sortie d'Égypte, les Israélites ont seulement accompli le devoir de la circoncision, mais non pas aussi celui de la mise à nu du gland (perouá). Voilà pourquoi Moïse commença par monter vers la Schekhina seulement, et ne monta vers Jéhovah que plus tard. Pourquoi la Schekhina dit-elle à Moïse : « Monte vers Jéhovah »? Elle lui dit : C'est toi qui as établi la base de mon union avec Israël ; mais maintenant je n'ai plus besoin de toi ; tu peux monter en haut ; car je me mettrai directement en rapport avec Israël. Voilà pourquoi Moïse divisa le sang^d, en en mettant la moitié dans des coupes, et en répandant l'autre moitié sur l'autel [126^a]. C'était le symbole de l'Alliance.

« Moïse^e seul montera vers Jéhovah. » Heureux le sort de Moïse d'avoir été jugé digne d'une faveur qui n'a été accordée à aucun autre homme ! A cette heure, les Israélites, eux aussi, ont été favorisés plus que jamais, parce qu'ils avaient atteint le suprême degré de sainteté. Dieu leur annonça en ce moment la bonne nouvelle qu'il ferait bâtir un temple, ainsi qu'il est écrit^f : « Ils me dresseront un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux. »

« Et^g ils virent le Dieu d'Israël ; et son marche-pied paraissait comme un ouvrage fait de saphir, etc. » Rabbi Yehouda commença à parler ainsi^h : « Ta taille est semblable à un palmier, etc. » Combien grand est l'amour du Saint, béni soit-il, pour la « Communauté d'Israël » dont il ne se sépare jamais, comme le mâle du palmier n'est jamais séparé de la femelle ! Remarquez que Nadab, Abiu et les soixante-dix anciens d'Israël ont vu, en ce moment, la Schekhina. Tel est le sens des mots : « Et ils virent le Dieu d'Israël. » Rabbi Isaac objecta : L'Écritureⁱ dit également :

1. Au fol. 131^a (Tome IV, p. 21), il est dit que c'est « Métatron ». Nous avons vu, p. 379, *b*), que Métatron était le nom de la Schekhina incarnée.

a) Exode, xxii, 30. — b) *Id.*, xxiv, 1. — c) *Id.*, xix, 3. — d) *Id.*, xxiv, 6. — e) *Id.*, xxiv, 2. — f) *Id.*, xxv, 8. — g) *Id.*, xxiv, 10. — h) Cant., vii, 8. — i) Ézéchiel, x, 20.

« C'était le Hayá que j'ai vu au-dessous du Dieu d'Israël près du fleuve de C'bar. » Or, nous savons de ce verset qu'au-dessous de la Schekhina se trouve un Hayá; pourquoi donc l'Écriture dit-elle ici qu'ils virent au-dessous de la Schekhina comme un ouvrage fait de saphir? Rabbi Yossé dit au nom de Rabbi Hiyá : Le Hayá dont parle l'Écriture est le petit Hayá. Y a-t-il un petit Hayá? Oui, il y a un Hayá inférieur et un Hayá supérieur, et il y en a encore un troisième, qui est le plus petit des trois. Par cette vue de la couleur du saphir, le Saint, béni soit-il, leur annonça qu'il élèvera le temple, ainsi qu'il est écrit^a : « Et vos fondements seront de saphir. »

« La^b main de Dieu ne frappa point les princes d'Israël. » « Les princes d'Israël » désignent Nadab et Abiu, dont Dieu remit le châtiment à plus tard^c. « Et^d ils virent le Seigneur, et ils mangèrent et burent. » Rabbi Yossé dit : Ces paroles font l'éloge des princes d'Israël; car, par les mots : « Ils mangèrent et burent », l'Écriture entend qu'ils rassasièrent leurs yeux de cette lumière céleste. Rabbi Yehouda dit : Ils ont réellement mangé et bu; et, par cette nourriture, ils se sont attachés au monde d'en haut; leur sort eût été heureux, s'ils n'avaient pas quitté la bonne voie plus tard, ainsi que nous l'avons déjà dit. Rabbi Éléazar dit : Israël était digne en ce moment-là, et il s'attacha à la Schekhina; jamais Israël n'a vu des choses si sublimes qu'en ce moment-là. Mais, dans le temps futur, le Saint, béni soit-il, se révélera à ses enfants de telle façon que tous verront sa gloire de leurs propres yeux, ainsi qu'il est écrit^e : « Car ils verront de leurs propres yeux que le Seigneur aura ramené Sion », et ailleurs^f : « Et la gloire du Seigneur se manifestera, et toute chair verra en même temps que c'est la bouche du Seigneur qui a parlé. »

a) Isale, LIV, 11. — b) Exode, XXIV, 11. — c) V. Lévit., x, 2. — d) Exode, XXIV, 11. — e) Isale, LII, 8. — f) *Id.*, XL, 5.

SOMMAIRE DU MANUSCRIT DE PIC

POUR LA SIXIÈME SECTION

In sexta : Hæc sunt judicia

De dignitate *Sanhedrin*, i. e. Judicum : de terris et totidem cælis : de 5. præcipuis Suppliciorum generibus, Lapidatione, Combustione, seu strangulatione, jugulatione et Crucifixione : de virtutibus confessionis : de modo averruncandi Fascinationes : de non coquendo hædo cum lacte Matris. De meritis, et demeritis.

FIN DU TOME III

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

(Suite)

Kung. Biblioteket,	Stockholm.
Paul Geuthner, libraire,	Paris.
L. Laberthonnière (<i>Annales de phil. chrét.</i>)	Paris.
G. Sorel,	Boulogne-sur-Seine.
Berger-Levrault, imprimeur,	Nancy.
Charles Lépine, ingénieur,	Grenoble.
M ^{me} H. Lecomte du Nouÿ,	Paris.
M ^{me} Paul Lerch,	Paris.
Daniel Imhaus, ingénieur,	Nancy.
Capitaine Gonnon,	Nice.
Aimé Bouchayer, ingénieur,	Grenoble.
Louis Loucheur, ingénieur,	Paris.
Mead (<i>Revue Théosophique</i>),	Londres.
F. Fiévet,	Bruxelles.
M. Debon,	Voiron.
G. Rivet, sénateur,	Paris.
Copin-Albancelli,	Paris.
Jean de Caldain,	Paris.
Société Théosophique,	Paris.
Lemke et Buechner, libraires,	New-York.
M ^{me} Étienne Mallet,	Paris.
Bibliothèque centrale d'Études,	Paris.
Professeur Hyvernât,	Washington.
M. Lebreton, professeur,	Paris.
Camilla Calzone,	Rome.

Rodolfo Arbib,
Ad. Bonnilla,
Académie ecclésiastique,
Melchior Leichter,
M^{lle} Kogan,
A. Daux,
Baron de Crisenoy,
M. Moses,

Rome.
Madrid.
Moscou. .
Berlin.
Lugano.
Honfleur.
Paris.
Paris.

TABLE DES MATIÈRES

ZOHAR, II.

I. Section Schemoth. Fol. 2 ^a à 22 ^a	3
Midrasch ha-Neelam. Fol. 15 ^a à 22 ^a	68
II. Section Va-éra. Fol. 22 ^a à 32 ^a	111
III. Section Bó. Fol. 32 ^b à 43 ^b	157
Raaiah Mehemnah. Fol. 41 ^a à 43 ^b	189
IV. Section Beschalah. Fol. 44 ^a à 67 ^a	199
V. Section Jethro. Fol. 67 ^a à 94 ^a	297
Sepher ha-Bahir. Fol. 81 ^b à 90 ^b	340
Sithré Thorah. Fol. 90 ^b à 94 ^a	367
VI. Section Mischpatim. Fol. 94 ^a à 126 ^a	377
Raaiah Mehemnah. Fol. 114 ^a à 121 ^a	441
Idra de-Maschcana (Assemblée du Sanctuaire). Fol. 122 ^b à 123 ^b	471
<hr/>	
Liste des souscripteurs.....	491

Tirage achevé par l'Imprimerie française et orientale d'É. BERTRAND,
à Chalon-sur-Saône, le 19 septembre 1908.

NOTE SUR LES « IDRA »

Au Fol. 122¹, p 471

« Idra » (אִדְרָא ou אִדְרָא) dérive, d'après le שְׂרוּךְ, s. v., de l'hébreu חדר et signifie « chambre », « salle de réunions » et par extension « assemblée » ou « concile ». La paraphrase chaldaïque d'Onkelos traduit le mot נַרְן (aire) par « Idra », parce que, autrefois, les aires servaient de lieux de réunions. Ce serait une grave erreur que de croire qu'« Idra » désigne la chambre de Rabbi Siméon où ses disciples se réunissaient d'habitude. Dans l'« Idra » du Nazaréen (abstème) appelé aussi « Grand Idra » (Z., III, fol. 127), Rabbi Siméon invite ses collègues à se réunir dans l'« Idra » (אֲחֻכְנֵשׁוּ חֲבֵרִיָּא לְכִי אֲדְרָא), et, quelques lignes plus bas, on nous apprend que les collègues se rendaient, en effet, dans un champ planté d'arbres ou dans un verger, où ils s'assirent (וְטָאֵלוּ בַחֲקֵלָא בֵּינֵי אֵילָנִי), etc. Ainsi, les réunions avaient lieu en pleine campagne, et nullement dans la chambre de Rabbi Siméon. Ce serait également une grave erreur que de supposer que Rabbi Siméon est l'auteur des « Idra ». Et beaucoup d'auteurs modernes qui, hélas ! ont l'audace de publier des analyses du *Zohar*, tout en étant notoirement incapables d'en déchiffrer une seule ligne, sont tombés dans cette erreur. Rabbi Siméon était simplement un des dépositaires des mystères contenus dans les « Idra » ; et il les révélait à ses disciples, pendant certains jours solennels, surtout le jour de sa mort (Idra Zouta). Evidemment, Rabbi Siméon fit accompagner les « Idra » de quelques observations et remarques explicatives, surtout lorsque ses disciples lui en demandaient. A part les quelques questions des disciples et les réponses du maître, le texte des « Idra » est de beaucoup antérieur à Rabbi Siméon, lequel n'en parle qu'avec la plus profonde vénération ; il l'appelle l'« Idra sacré » (Z., III, fol. 295¹, passim). Dans un ouvrage rabbinique, rédigé au commencement du VIII^e siècle, nous trouvons un indice concernant la haute antiquité des « Idra ». Le הלכות גדולות, traité בגי'לה, s'exprime ainsi : « Avant l'emploi de l'année embolismique, ainsi que du cycle lunaire (cycle métonique de 19 ans), établi par Hillel et ses collègues, on employait le cycle de 84 ans établi par les MAÎTRES DE L'IDRA (בְּעֵלֵי הָאִדְרָא). » Or, il résulte de Maimonide, dans son יד החוקה, section קידוש החודש, que le commencement du cycle de 84 ans remonte à l'an 469 du IV^e millénaire, ce qui équivaut à l'an 291 avant J.-C. Donc, les « Maîtres de l'Idra » vivaient déjà trois siècles avant J.-C. Il est également certain que les בְּעֵלֵי הָאִדְרָא sont les mêmes docteurs de la loi que le Talmud désigne tantôt sous le nom de « dorsché réschimoth » (דורשי רשימות) « interprètes de la doctrine ésotérique », et tantôt sous celui de « dorsché ha-zohar, II. — TOME III. — Supplément.

mouroth » (דורשי המורות), « interprètes des traditions difficiles ». Ces docteurs se réunissaient de temps en temps en assemblées ecclésiastiques ou en conciles, pour décider des questions de doctrine et de métaphysique. Ces conciles, nous apprend le יר מלאכי, s. v. אנודה, étaient très fréquents pendant la domination des Séleucides, et ne cessèrent complètement qu'à partir de la prise de Jérusalem par Titus. Alors seulement les Écoles ou Académies (ישובה ou מתיבתא) remplacèrent les Congrès, et les docteurs prirent le titre de « Recteurs d'Écoles » (מארי מתיבתא), au lieu et en place de celui de « Maîtres de Conciles » (מארי בעלי אידרא). Nous ignorons pourquoi le premier de ces « Idra » porte le nom de דמשכנא (du sanctuaire), attendu qu'il n'y est nullement question du sanctuaire. Mais comme nous ne possédons que des fragments de ces « Idra », ce qui est reconnu par les commentaires rabbiniques eux-mêmes, tels que le מפרש מלך, le זרהררקיס, le מנחת ש"י et autres, il est permis de supposer que, dans le texte primitif de cet « Idra », il était question du sanctuaire¹.

D'après ce qui précède, on voit que les « Idra » constituent, après l'Ancien-Testament, les plus anciens monuments du Judaïsme dont nous ayons conservé les vestiges. La haute antiquité de ces fragments nous en rend le texte trop vénérable pour que nous ne nous croyions obligés de le serrer autant que possible et d'employer, dans la traduction, les propres termes de l'original, dussions-nous, par cette fidélité scrupuleuse, déparer le français et en rendre le style lourd et inélégant. Quand il s'agit d'un texte aussi important que celui des « Idra », le traducteur n'exécède point son droit en demandant au lecteur de faire également un effort de son côté pour saisir le sens des phrases : celui-ci ne doit pas oublier que le texte qu'il a devant les yeux est écrit en une langue étrangère et que la traduction ne lui en fournit, en quelque sorte, que le vocabulaire.

Pendant, pour rendre plus intelligible le texte des « Idra », il nous semble nécessaire de le faire précéder de quelques remarques générales sur la matière traitée dans ces écrits ; car tous les « Idra » qui nous sont parvenus ont pour matière le même sujet : les *dicers aspects* sous lesquels la divinité se manifeste. Nous insistons de façon toute particulière sur le terme « *dicers aspects* », car il est d'une importance capitale. Que le lecteur se garde bien d'interpréter les paroles des « Idra » : « La Tête du Roi compte tant de mondes, son Cerveau tant et son Nez tant d'autres mondes » dans un sens limitatif. Car, tout en admettant, comme le font très justement observer les commentaires, que, par Tête, Front, Yeux, Bras, etc., les « Idra » ne désignent point des formes matérielles, mais des degrés de l'essence divine faisant fonction de cerveau, de tête, d'œil, de bras, etc.,

1. Peut-être aussi ce titre n'a-t-il été donné à l'« Idra » que par quelque copiste, et cela parce que la Parascha, ou la section biblique, où l'« Idra » a été intercalé, traite de l'érection du Sanctuaire. C'est bien pour la même raison que beaucoup de commentaires désignent le second ou « Grand Idra » sous le nom de « Idra de Nasso », parce qu'il est intercalé dans la section biblique « Nasso ».

même en admettant ceci, — disons-nous, — on commettrait une erreur grossière en donnant à ces paroles un sens limitatif pour l'essence divine, c'est-à-dire en les interprétant de cette façon que certains degrés de l'essence divine servent à méditer, et, par conséquent, tiennent lieu de cerveau, que d'autres servent à voir et tiennent lieu d'yeux, etc., et que chacun de ces degrés embrasse tant de milliers ou de millions de mondes. Un tel concept ne constituerait pas seulement un anthropomorphisme des plus vulgaires, en imposant à Dieu la nécessité et l'obligation de voir par certaines régions, et d'entendre par certaines autres, comme l'homme voit avec les yeux et entend par les oreilles, mais il fixerait aussi en même temps une limite à l'essence divine ; car, quelque prodigieux que soit le nombre des mondes constituant les diverses parties de l'essence divine, ces mondes sont nécessairement limités. Or, l'« Idra » même déclare plusieurs fois que l'immensité est un des attributs de Dieu, « infini en temps et en espace ». Ce ne sont pas les divers degrés de l'essence divine qui embrassent tant ou tant de régions, mais ce sont tant de régions où Dieu est visible sous l'aspect du degré correspondant à la Tête, tant d'autres régions où il se manifeste sous le degré correspondant aux Yeux, et ainsi de suite. Pour plus de clarté, nous allons exposer brièvement le système séphirotique des « Idra ».

L'essence réelle de Dieu est au-dessus de tout entendement ; nulle intelligence ne peut la concevoir ; il n'y a qu'elle seule qui se connaisse. C'est le degré suprême, la Séphirâ « Kether », appelé par l'« Idra » « l'Ancien des anciens », et aussi « l'Ancien des temps », « le Mystère des mystères », « le Secret des secrets ». Ce suprême degré est également désigné sous le nom de « Grande Figure » (אֲרֶךְ אֲנֹפִיךָ). La « Grande Figure » est composée de trois natures, ou principes, superposées : mâle, femelle et fils (trois têtes. Z., III, fol. 288^b et 288^b). Pour créer des mondes, qui, tous, ne peuvent subsister qu'en Dieu et par Dieu, la « Grande Figure » a tiré un voile devant elle, et, à travers ce voile, l'essence divine commença à se dessiner et prit le nom de « Petite Figure » (קְטַנֵּי אֲנֹפִיךָ). (V. Z., III, fol. 128^a et 128^b). Mais que l'on ne croie pas que ces deux « Figures » sont *distinctes* l'une de l'autre, ou que l'une se modifie dans l'autre ; elles étaient, sont et seront toujours une seule et même « Figure » (Z., III, fol. 141^a). Outre ce premier voile, de nombreux autres sont tirés à de certains intervalles. Vue à travers chacun de ces voiles, l'essence divine apparaît sous un aspect différent ; à travers l'un, elle apparaît sous l'aspect de Grâce et Miséricorde (Cœur¹), à travers l'autre, sous celui de la Sagesse (Cerveau²), et à travers un autre, sous celui de Force et Puissance (Bras³), et ainsi de suite. Cette variété d'aspects à travers les divers voiles n'est pas due à la diversité des figures, puisque, de même que la « Grande Figure » et la « Petite Figure » ne représentent qu'un seul et même objet, les divers aspects ne nous présentent également que la

1. Séphirâ חסד. (Hésed.)

2. Séphirâ בִּינָה ou דַּעַת. (Binâ ou Daâth.)

3. Séphirâ גְּבוּרָה. (Gueboura.)

même figure (Z., III, fol. 141^b). Cependant, la diversité des aspects n'est pas seulement fictive et imaginaire, comme les couleurs prismatiques : elle est réelle ; chaque aspect nous présente un autre côté (attribut) de la « Grande Figure ». Les mondes ou régions qui se trouvent entre un voile et l'autre aperçoivent donc Dieu sous l'aspect propre au voile respectif qui les sépare de la « Grande Figure ». Tant de milliers ou de millions de mondes voient Dieu sous l'aspect d'Intelligence (Tête), tant d'autres l'aperçoivent sous l'aspect de miséricorde (cœur), et ainsi de suite. A travers chacun de ces voiles on aperçoit l'« Ancien des temps » et sa « Matrona », qui ne font ensemble qu'une Unité, comme l'homme et la femme avant leur séparation (Z., III, fol. 296^a) ; seulement, à travers chaque voile, on les aperçoit sous un autre aspect : ici on voit « Ancien et Matrona » *Tête* ; là on voit « Ancien et Matrona » *Cœur*, etc. (Z., III, fol. 143^b). Ainsi qu'on l'a déjà dit précédemment, tous ces aspects variés sont des réalités, bien que tous ne présentent que la même « Figure ». Aussi, dans les régions où la « Figure » apparaît sous l'aspect de *Cerveau*, c'est l'Intelligence et la Sagesse qui prédominent ; dans les régions où l'on voit la « Figure » sous l'aspect de *Cœur*, c'est la Miséricorde qui prédomine, etc. L'âme humaine, devant passer par toutes les régions séparées les unes des autres par les voiles précités, reçoit ainsi des couches de tous ces aspects divers, et les conserve durant tout son séjour ici-bas. Comme le corps, l'âme aussi est un organisme complexe ; elle aussi a un cerveau, un cœur, des yeux, des oreilles, des bras, etc., spirituellement parlant, bien entendu (Z., III, fol. 141^b)¹. Comme les âmes séjournent plus ou moins de temps dans les régions mentionnées, il en résulte que l'âme qui s'est arrêtée le plus longtemps dans les régions où Dieu se manifeste sous l'aspect de cœur, est plus portée, après sa descente ici-bas, à la miséricorde qu'aux autres vertus. Celle, au contraire, qui s'est arrêtée le plus longtemps dans les régions où Dieu apparaît sous l'aspect de colère (nez), a beaucoup de propension à l'irritation, etc. Certes, les âmes sont toutes formées de façon égale ; mais le corps aussi n'est-il pas toujours le même ? et cependant combien il varie suivant la race, le sexe et le tempérament ! Les âmes sont égales, évidemment ; mais il y en a qui ont plus de cœur que de raison, d'autres qui ont plus de cerveau que de cœur, etc., suivant les régions où elles ont le plus longtemps séjourné. Les corps aussi n'ont-ils pas souvent un organe plus développé que l'autre ? Enfin, de même que le corps a besoin d'un continuel échange entre son organisme et les éléments

1. « Tout comme le corps, dit le *Etz ha-Hayim*, ch. LXXVIII, l'âme aussi est décomposable et séparable en ses éléments. Si l'étincelle qui est l'âme de l'âme et qui, émanant de l'essence même de Dieu, reste à jamais insoluble et indécomposable, était ôtée à l'âme, celle-ci se désagrègerait comme le corps : la couche formant le cerveau retournerait à la région où elle était prise, et toutes les autres couches retourneraient à leurs régions respectives. C'est ce qui arrive aux âmes des grands pécheurs. Leurs âmes perdent successivement toutes leurs couches, et, avec celles-ci, leur personnalité ; car il n'y a point d'individualité sans couches, ni chez le corps, ni chez l'âme. » Cf. *אמרי שפר*, éd. d'Amsterdam, fol. 162^a.

NOTE SUR LES « IDRA »

ambiants : respirer, transpirer, se nourrir, etc., sans lequel échange, la vie matérielle devient impossible, de même l'âme, pour vivre, doit rester constamment en contact avec son élément ambiant qui est l'Esprit de Dieu ; le cœur de l'âme doit être constamment réchauffé par le Cœur de Dieu, l'intelligence, par l'Intelligence de Dieu, etc. Supprimer cet échange, interrompre cette communion, c'est rendre la vie spirituelle impossible. L'état normal de l'âme, c'est de vivre en Dieu ; se séparer de Dieu, c'est mourir spirituellement, et cela en raison de la même loi qui fait mourir le corps séparé de ses éléments ambiants. De même que cela arrive pour le corps, l'âme aussi est souvent malade partiellement seulement ; elle a le cœur malade, ou le cerveau, ou les yeux, ou les oreilles, etc. Dans ce cas, dit le Tiquoné Zohar, xix, il faut réchauffer le membre malade près de l'attribut¹ de Dieu correspondant à ce même membre ; car, ajoute l'auteur, en invoquant pour sa guérison un autre attribut, on agirait pareillement à un homme qui, pour guérir un mal d'estomac, appliquerait des compresses aux yeux. Tel est, sommairement exposé, le système séphirotique des « Idra ». Il y est presque exclusivement question des divers aspects sous lesquels l'« Ancien des temps », ou la « Grande Figure », se manifeste dans les différentes régions, aspects qui exercent, ainsi que nous venons de le dire, une grande influence sur les âmes qui s'y arrêtent quelque temps, et qu'il importe de connaître, afin de les invoquer en cas de maladie partielle de l'âme. On invoquera, par exemple, les « Yeux » de la « Grande Figure », quand l'âme a des propensions aux rêveries ; mais on invoquera le « Cœur », lorsque l'âme a des penchants à la dureté, etc. Les rapports entre tel ou tel aspect de la « Grande Figure » et les facultés correspondantes de l'âme ne sont pas toujours très clairs dans les « Idra » ; mais, à la rigueur, chacun peut y trouver quelque connexité. — En terminant cet aperçu, nous ferons encore remarquer que dans le סידור רב עמרם נאמן (recueil de prières rédigé par 'Amram le « Gaon », illustre recteur d'une académie rabbinique, mort à Hébron, en 792), on trouve une prière des agonisants attribuée au prophète Élie et où l'on dit : « Tête de l'Ancien des temps, ayez pitié de cette âme ; Cœur de l'Ancien des temps, assistez cette âme ; Yeux de l'Ancien, etc. », et on continue ainsi à citer toutes les parties du corps énumérées dans les « Idra » : nez, oreilles, bras, cheveux, etc.

JEAN DE PAULY.

1. C'est-à-dire, près de la Séphirâ correspondante. « Mais, ajoute le même Tiquoné Zohar, vi et xix, comme nous ne sommes pas toujours bien certains, lequel des « membres » de notre âme est le plus malade, pour invoquer la Séphirâ correspondante, il convient d'invoquer, pour n'importe quelle maladie de l'âme, le « Cœur de la Schekhina », c'est-à-dire, la Séphirâ Tiphereth qui accueille toutes les invocations et les transmet aux Séphiroth respectives. » Voilà ce qui correspond exactement à l'invocation du Sacré-Cœur de Jésus.

NOTE SUR LA « SCHEKHINA »

Au Fol. 117^b, *ad finem*, p. 453.

Pour les non-initiés, ce passage constitue une véritable énigme. Qu'est-ce que cette diversité des parties de la Schekhina? Qu'est-ce que la partie de la Schekhina du côté de l'« Arbre du Bien et du Mal », qui en constitue, d'après le texte, le siège, ou le trône, et cette autre partie du côté de l'« Arbre de Vie » où le mal n'a aucun accès? Cette phrase est pourtant tout à fait conforme à la théorie du Z., théorie que nous avons toujours hésité à exposer, tant elle est crue et choquante; sans être de l'anthropomorphisme, — bien loin de là, — cette théorie est si étrange qu'elle répugne à notre raison et nous parait une fable mythologique. Tant que cela nous était possible, nous nous sommes abstenus d'en parler. Mais cette fois-ci, pour ne pas laisser tout un passage de notre traduction absolument incompréhensible au lecteur, nous nous voyons forcés, sinon d'exposer avec tous les détails la théorie du Z., — ce qui demanderait un livre presque aussi volumineux que le Z. lui-même, — du moins de l'effleurer.

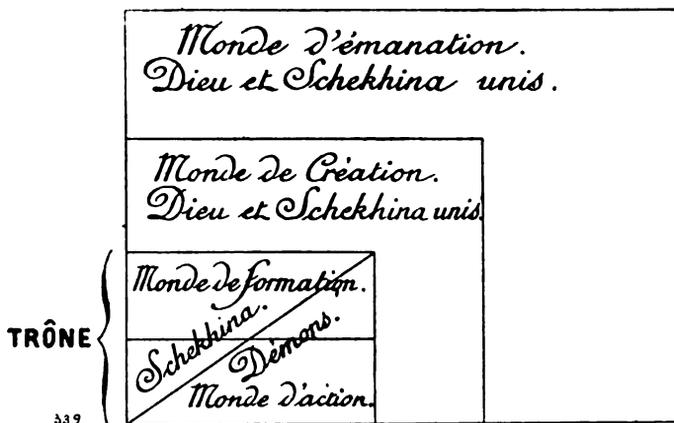
Qu'est-ce que la Schekhina? « Il y a, dit le Z. (1, fol. 16^b et 17^a), dans l'essence de Dieu deux lumières. l'une active appelée jour, l'autre passive appelée nuit. » Pourquoi ces deux lumières et que signifie lumière active et passive? Le Tiquoné Zohar, XIX, répond: « Quand on songe que le Saint, béni soit-il, est infini et qu'il remplit tout, on comprend aisément que toute idée de création eût été impossible sans le « zimzoum » (צִימְצוּם, retrait). Comment, en effet, introduire de l'eau dans une coupe déjà pleine jusqu'aux bords? Le Saint, béni soit-il, a donc resserré la sainte lumière qui constitue son essence; non pas qu'il se soit rapetissé, — que Dieu nous préserve d'une telle opinion; — Dieu étant le Tout, il ne peut ni grandir, ni diminuer. Seulement, comme la lumière de Dieu est d'une telle pureté et d'un tel éclat qu'elle éclipse tout, même les anges supérieurs, même les Hayoth, même les Séraphim et les Cheroubim, le Saint, béni soit-il, pour rendre l'existence des mondes célestes et des mondes matériels possible, a retiré sa lumière puissante d'une partie de soi-même, pareil à un homme qui fait une ligature à un de ses membres pour empêcher le contact du sang d'au-dessous de la ligature avec celui d'au-dessus. C'est ainsi qu'on doit expliquer la tradition concernant les quatre mondes: de l'émanation (אֵיילוֹת), de la création (בְּרִיאָה), de la formation (יְסִידָה) et de l'action (עֲצִיָּה). Les deux premiers degrés, ou mondes, sont remplis de la lumière sainte de Dieu; tout y est Dieu, et Dieu y est tout. Les deux derniers degrés, ou mondes, constituent cette partie de l'essence de Dieu où la lumière a été affaiblie, pour permettre aux âmes, aux anges et aux mondes matériels de subsister. C'est cette partie de Dieu que nos saints Mâtres désignent sous

NOTE SUR LA « SCHEKHINA »

le nom de « Schekhina ». Voilà pourquoi au commencement de la Genèse il n'est question que d'Élohim, qui désigne la Schekhina, parce que tout ce qui a été créé, à commencer par les Hayoth et les Séraphim jusqu'au plus petit ver de la terre, vit en Élohim et par Élohim. C'est également pour cette raison que nos saints Maîtres nous ont appris que la Schekhina est descendue déjà dix fois sur la terre, mais non pas le Saint, béni soit-il, parce que la création est l'œuvre de la Schekhina et elle s'en occupe comme une mère de ses enfants. »

Voici maintenant un passage du Zohar, Cant. III, 1 : « J'ai cherché dans mon lit durant les nuits celui qu'aime mon âme ; je l'ai cherché et je ne l'ai point trouvé. » Qui cherche et qui est cherché ? Rabbi Abba dit : Le soleil cherche la lune, c'est-à-dire : le Saint, béni soit-il, cherche la Schekhina d'au-dessous du trône et ne la trouve pas, parce que les péchés des hommes l'en séparent. »

Le commentaire *כתנות אור*, a. l., explique ainsi ce passage du Z. : « Les mondes de l'émanation et de la création sont au-dessus du trône ; là il n'y a point de distinction entre le Saint, béni soit-il, et la Schekhina, là tout est un. Ce n'est qu'au-dessous du trône, c'est-à-dire dans les mondes de la formation et de l'action, que la distinction commence. Or, comme chaque péché de l'homme crée un démon, il en résulte que ces démons s'interposent entre le Saint, béni soit-il, et la Schekhina et les séparent au-dessous du trône. Comme le démon est plus puissant et plus fréquent dans le monde de l'action, c'est-à-dire dans ce bas monde, que dans celui de la formation qui est au-dessus de lui, il s'ensuit que la séparation augmente graduellement de haut en bas, semblable à un compas dont les deux branches sont écartées. » Et comme si le texte n'était pas assez clair et l'idée émise pas assez compréhensible, l'éditeur, ou peut-être l'auteur même, a cru devoir ajouter la figure que nous reproduisons d'après l'édition d'Amsterdam, 1794 :



Ainsi qu'on le voit par cette figure, la Schekhina qui, primitivement, a rempli les deux mondes au-dessous du trône, se voit de plus en plus repoussée

NOTE SUR LA « SCHEKHINA »

par l'invasion des « insectes parasites » qui lui disputent la place ; ou, pour parler le langage du Z., « la servante se met à la place de la Matrona et éloigne celle-ci de la main droite du Saint, béni soit-il » (Z., III, fol. 276^a). « Mais pourquoi Dieu permit-il que la Schekhina soit ainsi repoussée par les démons, demande encore le Z., Cant. vi, 4 ? Ne peut-il donc exterminer le démon en un clin d'œil ? » Et le Z. répond : « La volonté de la Pensée suprême était que l'homme, après s'être attiré la mort pour avoir goûté de l'Arbre du Bien et du Mal, conservât son libre arbitre, afin d'élever petit à petit les mondes qui sont au-dessous du Trône à la hauteur de ceux qui sont au-dessus. Or, ce libre arbitre eût été impossible sans le démon qui excite au mal. Voilà pourquoi la Schekhina préfère souffrir de l'invasion des démons, qui la blessent autant que la piqûre d'une aiguille, plutôt que d'entraîner la félicité éternelle des hommes. » Faisons enfin remarquer que l'« Arbre de Vie » désigne les mondes au-dessus du trône où la Schekhina est unie à Jéhovah et où le démon n'a point d'accès, tandis que l'« Arbre du Bien et du Mal » désigne les mondes qui constituent le trône et où le démon peut accéder (V. וְרִדְיָהּ, fol. 126^a et 138^a). C'est en suivant le même système que le Z. explique pourquoi chaque péché (en général et la concupiscence en particulier) est appelé dans l'Écriture (Lévit., xviii, 7) : « Découvrir les parties honteuses de la Mère (Schekhina). » V. Z., I, fol. 27^b. Enfin, on explique de même pourquoi Dieu créa l'homme mâle et femelle, et ne le sépara qu'après lui avoir défendu de goûter de l'« Arbre du Bien et du Mal ». Mais le développement de tous ces sujets nous entraînerait trop loin et excéderait de beaucoup l'espace réservé à une simple note. Ce qui précède suffit à l'intelligence de notre texte.

JEAN DE PAULY.

OCT 18 1918

